

Tableau de référence du nom du fonds:

Ce tableau est inclus pour vous aider à trouver les fonds dans lesquels vous avez investi. Vous pourrez ainsi associer le nom indiqué dans votre relevé annuel ou la notice explicative avec le nom officiel du fonds indiqué dans ces états financiers.

Nom commun

Géré par : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

Fonds Profil

Profil 2010
Profil 2015
Profil 2020
Profil 2025
Profil 2030
Profil 2035
Profil 2040
Profil 2045
Profil 2050
Profil accéléré
Profil conservateur
Profil d'actions
Profil d'actions canadiennes
Profil d'actions mondiales
Profil de revenu
Profil de revenu fixe diversifié
Profil dynamique
Profil équilibré
Profil modéré

Solutions de fonds gérées

Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale
Croissance modéré Fidelity
Croissance modéré Franklin Templeton
Croissance modéré Mackenzie
Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale
Croissance prudent géré par l'équipe principale
Équilibré géré par l'équipe principale
Équilibré Mackenzie
Modéré géré par l'équipe principale
Revenu équilibré CI
Revenu équilibré Fidelity
Revenu équilibré Franklin Templeton
Revenu équilibré Mackenzie
Revenu modéré Fidelity
Revenu modéré Franklin Templeton
Revenu modéré Mackenzie

Géré par : Gestion de placements Canada Vie Itée

Hypothécaire
Obligations à long terme
Obligations à rendement réel

Géré par : Conseillers immobiliers GWL inc.

Immobilier

Géré par : Placements AGF Inc.

Croissance américain
Croissance de petites capitalisations canadiennes

Géré par : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Équilibré de valeur canadienne
Valeur américaine
Valeur principalement canadienne

Géré par : Gestion d'actifs Canada-Vie

Actions Extrême-Orient

Géré par : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.

Actions mixtes principalement canadiennes

Nom légal

Fonds Profil 2010 5.14L
Fonds Profil 2015 5.15L
Fonds Profil 2020 5.16L
Fonds Profil 2025 5.17L
Fonds Profil 2030 5.18L
Fonds Profil 2035 5.19L
Fonds Profil 2040 5.20L
Fonds Profil 2045 5.21L
Fonds Profil 2050 5.22L
Fonds Profil accéléré 2.45L
Fonds Profil conservateur 2.42L
Fonds Profil d'actions 5.23L
Fonds Profil actions canadiennes 2.98L
Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L
Fonds Profil de revenu 5.13L
Fonds Profil de revenu fixe 3.00L
Fonds Profil dynamique 2.46L
Fonds Profil équilibré 2.44L
Fonds Profil modéré 2.43L

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L
Fonds de croissance modéré 6.61F
Fonds de croissance modéré 6.54TE
Fonds de croissance modéré 6.58MF
Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L
Fonds de base Croissance prudente 6.50L
Fonds équilibré de base 6.48L
Fonds équilibré 6.56MF
Fonds modéré de base 6.51L
Fonds de revenu équilibré 6.47CI
Fonds de revenu équilibré 6.60F
Fonds de revenu équilibré 6.53TE
Fonds de revenu équilibré 6.57MF
Fonds de revenu modéré 6.62F
Fonds de revenu modéré 6.55TE
Fonds de revenu modéré 6.59MF

Fonds hypothécaire
Fonds d'obligations à long terme
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Fonds immobilier 2.17G

Fonds de croissance américain 2.34A
Fonds d'actions de croissance (AGF)

Fonds équilibré 2.39BG
Fonds d'actions américaines 3.59PHN
Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Nom commun**Géré par : Irish Life Investment Managers Limited**

Actions mondiales à faible volatilité

Géré par : J.P. Morgan Asset Management

Actions internationales

Revenu mondial Sentry

Géré par : Placements Mackenzie

Actions canadiennes

Actions canadiennes à faible volatilité

Actions canadiennes socialement responsable

Actions de valeur canadiennes

Actions de valeur des États-Unis

Actions étrangères

Actions principalement du Canada

Croissance canadienne

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Croissance des États-Unis

Croissance équilibré

Croissance équilibrée canadienne

Croissance moyennes capitalisations américaines

Croissance principalement canadienne

Dividendes américains

Dividendes canadiens

Dividendes principalement canadiens

Équilibré d'actions canadiennes

Équilibré diversifié

Marché monétaire

Métaux précieux

Mondial équilibré

Mondiales d'infrastructures

Nord-américain équilibré

Obligations à court terme

Obligations canadiennes de base

Obligations canadiennes de base Plus

Obligations de sociétés canadiennes

Obligations gouvernementales

Occasions mondiales de croissance

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Ressources mondiales

Revenu

Revenu à taux variable

Revenu canadien

Revenu fixe nord-américain à rendement élevé

Revenu fixe sans contraintes

Revenu mensuel

Revenu mensuel mondial

Revenu stratégique

Science et technologie

Titres internationales

Géré par : Putnam Investments

Actions américaines à faible volatilité

Actions mondiales

Croissance toutes capitalisations américaines

Marchés émergents

Géré par : Setanta Asset Management Limited

Actions européennes

Actions mondiales toutes capitalisations

Dividendes mondiaux

Nom légal

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Fonds d'actions internationales

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Fonds éthique 2.77G

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Fonds d'actions 2.28MF

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Fonds d'actions américaines

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Fonds de dividendes américains 7.76L

Fonds de dividendes 2.09MX

Fonds de dividendes 2.03L

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Fonds diversifié

Fonds du marché monétaire

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Fonds équilibré (P)

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Fonds d'obligations

Fonds de revenu 2.06MX

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Fonds de revenu 2.26MF

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Fonds de revenu 2.01L

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Fonds équilibré 2.31MF

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Fonds science et technologie 2.76G

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Fonds d'actions américaines 2.10J

Fonds de marchés émergents 9.67P

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS MONDIAL ÉQUILIBRÉ 6.69MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds mondial équilibré 6.69MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds mondial équilibré 6.69MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	151 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	138	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	223 653	213 653
Total des placements	223 653	213 653
Total de l'actif	223 791 \$	213 804 \$
Passif		
Découverts	145 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	38	93
Montant à payer aux courtiers	—	122
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	183	215
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	223 608 \$	213 589 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	19 168 \$	23 474 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	19 168	23 474
Charges		
Frais de gestion (note 8)	5 410	4 869
Autres	665	601
Total des charges	6 075	5 470
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 093 \$	18 004 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
Dépôts des titulaires de contrats	24 559	12 486
Retraits des titulaires de contrats	(27 633)	(24 480)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 093	18 004
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	10 019	6 010
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	223 608 \$	213 589 \$

Fonds mondial équilibré 6.69MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 093 \$	18 004 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(2 837)	(2 721)
(Profits) pertes latents	1 455	(4 137)
Produit brut de la cession d'actifs	221 025	28 513
Paiements bruts pour achats d'actifs	(211 857)	(11 070)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(17 786)	(16 616)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(55)	68
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(260)	167
	<u>2 778</u>	<u>12 208</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	24 559	12 486
Retraits des titulaires de contrats	(27 633)	(24 480)
	<u>(3 074)</u>	<u>(11 994)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(296)	214
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	151	(63)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>(145) \$</u>	<u>151 \$</u>

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds mondial équilibré Canada Vie, série S*	10 670 433	200 599	223 653
Total des placements		200 599	223 653

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Reckitt Benckiser Group PLC	2,91 %
The Procter & Gamble Co.	2,76 %
Trésorerie et dépôts à court terme	2,76 %
Admiral Group PLC	2,72 %
Danaher Corp.	2,57 %
Microsoft Corp.	2,32 %
Compass Group PLC	2,29 %
The TJX Companies Inc.	2,29 %
Johnson & Johnson Inc.	2,29 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,20 %
Koninklijke Philips NV	2,16 %
Seven & I Holdings Co. Ltd.	2,13 %
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %
RELX PLC	2,03 %
Comcast Corp., cat. A	1,95 %
Visa Inc., cat. A	1,94 %
République populaire de Chine, 3,27 %, 19-11-2030	1,87 %
Amcor PLC	1,86 %
Amphenol Corp., cat. A	1,83 %
Roche Holding AG Genusscheine	1,77 %
Becton, Dickinson and Co.	1,76 %
SAP SE	1,69 %
Colgate Palmolive Co.	1,68 %
Nestlé SA	1,66 %
Accenture PLC, cat. A	1,54 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	1 144 992	1 163 956	1 235 821	1 100 455	863 458	26 549	25 469	24 711	20 072	15 837
Police avec garantie de 75/100	4 363 547	4 614 389	5 048 442	4 783 099	3 880 833	100 126	100 142	100 344	86 918	71 031
Police avec garantie de 100/100	109 636	127 208	143 576	146 345	139 870	2 464	2 708	2 803	2 616	2 522
Police avec garantie de 75/75 SP1	747 072	716 253	674 226	578 701	435 443	15 979	14 423	12 374	9 662	7 287
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 195 724	3 083 288	3 160 326	2 800 535	1 987 714	67 261	61 199	57 265	46 245	32 954
Police avec garantie de 100/100 SP1	60 589	49 579	78 124	89 091	72 060	1 248	965	1 392	1 450	1 180
Police avec garantie de 75/75 SP2	167 487	167 905	175 436	82 586	101 887	4 566	4 200	3 900	1 629	1 964
Police avec garantie de 75/100 SP2	126 457	97 966	116 587	112 224	120 947	3 447	2 451	2 592	2 213	2 331
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	6 973	6 999	7 221	—	—	155	138	139
Police avec garantie de 75/75 SP	21 623	24 996	33 444	10 619	—	282	305	368	106	—
Police avec garantie de 75/100 SP	62 923	61 155	66 348	9 240	—	815	741	728	92	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	19 304	23 323	23 726	2 428	—	254	286	262	24	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	47 086	57 353	62 154	21 158	—	617	700	685	210	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	23,19	21,88	20,00	18,24	18,34	1,31	1,88
Police avec garantie de 75/100	22,95	21,70	19,88	18,17	18,30	1,25	1,82
Police avec garantie de 100/100	22,47	21,28	19,52	17,88	18,04	1,19	1,76
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,39	20,14	18,35	16,70	16,74	1,25	1,79
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,05	19,85	18,12	16,51	16,58	1,20	1,73
Police avec garantie de 100/100 SP1	20,60	19,47	17,81	16,27	16,37	1,13	1,66
Police avec garantie de 75/75 SP2	27,26	25,02	22,23	19,72	19,27	2,24	2,79
Police avec garantie de 75/100 SP2	27,26	25,02	22,23	19,72	19,27	2,24	2,79
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	22,23	19,72	19,28	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	13,06	12,18	11,01	9,93	—	0,88	1,17
Police avec garantie de 75/100 SP	12,96	12,12	10,97	9,92	—	0,84	1,15
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,17	12,26	11,05	9,94	—	0,91	1,21
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,10	12,21	11,02	9,94	—	0,89	1,19

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds mondial équilibré 6.69MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds mondial équilibré 6.69MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,79	2,80	2,79	2,85	2,92
Police avec garantie de 75/100	3,02	3,02	3,02	3,02	2,98
Police avec garantie de 100/100	3,18	3,18	3,17	3,18	3,14
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,56	2,53	2,53	2,52	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,73	2,70	2,69	2,69	2,66
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,95	2,93	2,92	2,92	2,89
Police avec garantie de 75/75 SP	1,67	1,68	1,67	1,66	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,90	1,90	1,89	1,88	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,44	1,41	1,40	1,40	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,61	1,58	1,57	1,56	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,56	2,56	2,56	2,55	2,52
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,73	2,73	2,72	2,72	2,69
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,95	2,96	2,95	2,95	2,92
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,44	1,44	1,43	1,43	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,61	1,61	1,60	1,59	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	95,86	5,47	5,53	2,99	1,89

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS MONDIAL D'ACTION D'INFRASTRUCTURE 6.70L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	991 \$	22 024 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	766	871
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	1 042
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	34	34
Placements		
Obligations	—	—
Actions	513 707	497 181
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	513 707	497 181
Total de l'actif	515 498 \$	521 152 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	35	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	35	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	515 463 \$	521 152 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	52 725 \$	(32 171) \$
Produits (pertes) divers	365	(1 670)
Total des produits	53 090	(33 841)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 196	1 349
Coût de transaction	1 206	1 783
Retenues d'impôt à la source	1 456	1 674
Autres	151	168
Total des charges	4 009	4 974
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	49 081 \$	(38 815) \$
État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats		
Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	521 152 \$	554 477 \$
Dépôts des titulaires de contrats	47 919	105 940
Retraits des titulaires de contrats	(102 689)	(100 450)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	49 081	(38 815)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(5 689)	(33 325)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	515 463 \$	521 152 \$

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	49 081 \$	(38 815) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(10 950)	14 452
(Profits) pertes latents	(18 847)	36 457
Produit brut de la cession d'actifs	673 246	501 857
Paiements bruts pour achats d'actifs	(659 975)	(503 730)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	105	370
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	1 077	(917)
	33 737	9 674
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	47 919	105 940
Retraits des titulaires de contrats	(102 689)	(100 450)
	(54 770)	5 490
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(21 033)	15 164
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	22 024	6 860
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	991 \$	22 024 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	23 033 \$	19 078 \$

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Énergie			
Enbridge Inc. (\$ CA)	229 967	10 865	11 362
Hydro One Ltd.	157 638	4 639	5 188
Pembina Pipeline Corp.	41 543	1 570	1 594
Corporation TC Énergie	148 366	9 195	8 728
Produits industriels			
Westshore Terminals Investment Corp.	120 548	1 989	3 233
Services d'intérêt public			
ATCO Ltd., cat. I, sans droit de vote	153 187	5 866	6 541
Brookfield Infrastructure Corp.	70 844	5 855	6 116
Canadian Utilities Ltd., cat. A, sans droit de vote	263 349	9 335	9 661
Superior Plus Corp.	228 854	2 996	2 975
Total des actions ordinaires canadiennes		52 310	55 398
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
AT&T Inc.	85 310	3 096	2 655
Lumen Technologies Inc.	206 970	2 861	3 286
Verizon Communications Inc.	105 339	6 969	6 924
Consommation discrétionnaire			
Perdoceo Education Corp.	231 079	3 238	3 438
Énergie			
Antero Midstream Corp.	190 280	2 400	2 330
Cheniere Energy Inc.	40 800	3 245	5 220
Equitrans Midstream Corp.	568 612	7 015	7 438
Kinder Morgan Inc.	616 831	13 916	12 376
ONEOK Inc.	21 446	1 152	1 594
Targa Resources Corp.	206 228	10 778	13 629
The Williams Companies Inc.	326 405	9 344	10 752
Produits financiers			
iShares Global Infrastructure ETF	70 112	4 119	4 220

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Soins de santé			
Select Medical Holdings Corp.	35 978	1 717	1 338
Tenet Healthcare Corp.	16 516	1 416	1 707
Services d'intérêt public			
Dominion Energy Inc.	111 275	10 947	11 059
DTE Energy Co.	111 467	16 129	16 856
Duke Energy Corp.	206 228	24 019	27 367
National Fuel Gas Co.	168 395	12 019	13 621
NextEra Energy Inc.	193 989	14 056	22 911
NRG Energy Inc.	114 612	5 316	6 246
PNM Resources Inc.	20 772	1 289	1 198
Portland General Electric Co.	140 205	8 576	9 386
Southern Co.	34 495	2 683	2 993
Total des actions ordinaires américaines		166 300	188 544
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
Qube Holdings Ltd.	2 056 076	5 581	5 995
Sydney Airport Authority, parts	2 001 700	12 700	15 981
Transurban Group, titre agrafé	1 694 624	19 691	21 541
Autriche			
EVN AG	33 835	1 231	1 291
Bermudes			
BW LPG Ltd.	236 884	2 271	1 702
Cosco Pacific Ltd.	3 436 400	3 585	3 775
Liberty Latin America Ltd., cat. A	146 140	2 386	2 156
Shenzhen International Holdings Ltd.	3 597 634	6 729	4 728
Yuexiu Transport Infrastructure Ltd.	1 972 000	1 629	1 478
Brésil			
Companhia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	268 172	2 714	2 490
Chine			
Hainan Meilan International Airport Co. Ltd.	294 000	1 518	1 147

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Chine (suite)			
Jiangsu Expressway Co. Ltd.	2 962 240	4 413	3 840
Shenzhen Expressway Corp. Ltd.	2 335 622	2 845	2 861
Zhejiang Expressway Co. Ltd.	3 894 035	3 984	4 391
Finlande			
Fortum OYJ	121 085	4 499	4 675
France			
Aéroports de Paris	13 341	2 497	2 175
Électricité de France SA	110 313	2 168	1 640
Engie SA	575 459	11 079	10 777
Getlink SE	692 368	13 722	14 507
SUEZ Groupe	168 908	4 713	4 815
Veolia Environnement SA	56 149	1 922	2 607
Allemagne			
E.ON SE	226 751	3 435	3 976
Hamburger Hafen und Logistik AG	65 823	1 754	1 948
Hong Kong			
China Merchants Holdings (International) Co. Ltd.	56 000	132	129
Italie			
A2A SPA	4 375 424	10 177	10 768
Atlantia SPA	465 078	12 504	11 678
Enav SPA	422 620	2 579	2 377
Enel SPA	388 560	3 350	3 911
IREN SPA	1 067 666	3 973	4 058
Snam SPA	295 826	2 121	2 247
Japon			
Kamigumi Co. Ltd.	155 373	4 049	3 712
Nippon Gas Co. Ltd.	155 351	3 458	2 605
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	51 900	1 798	1 795
The Sumitomo Warehouse Co. Ltd.	107 224	1 947	2 290
Tokyo Gas Co. Ltd.	313 000	6 843	7 115

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Luxembourg			
Millicom International Cellular SA	59 910	2 869	2 145
Îles Marshall			
Dorian LPG Ltd.	111 646	1 983	1 792
Mexique			
Grupo Aeroportuario del Centro Norte SAB de CV, CAAE	33 382	2 153	2 267
Grupo Aeroportuario del Pacifico SAB de CV, CAAE	40 700	6 235	7 078
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV, CAAE	27 955	6 618	7 291
Nouvelle-Zélande			
Auckland International Airport Ltd.	1 360 244	8 315	9 064
Contact Energy Ltd.	626 263	4 233	4 390
Norvège			
Telenor ASA	233 134	5 032	4 637
Portugal			
Redes Energeticas Nacionais SGPS SA	357 329	1 295	1 309
Singapour			
Hutchison Port Holdings, parts de fiducie	6 897 134	1 924	1 963
Espagne			
Acciona SA	12 440	2 612	2 997
Aena SM	56 717	11 651	11 324
Iberdrola SA	528 694	5 860	7 831
Suisse			
BKW AG	22 403	3 094	3 674
Flughafen Zuerich AG	20 330	4 358	4 625

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Royaume-Uni			
Airtel Africa PLC	730 765	1 652	1 672
Liberty Global PLC, cat. A	321 954	10 986	11 298
National Grid PLC	84 605	1 301	1 535
SSE PLC	343 378	8 500	9 692
Total des actions ordinaires mondiales		260 668	269 765
Total des actions		479 278	513 707
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(781)	
Total des placements		478 497	513 707

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	224 879 \$	570 \$	225 449 \$	2 254 \$
Euro	106 911	—	106 911	1 069
Dollar australien	43 517	32	43 549	435
Autres devises	83 002	—	83 002	831
Total	458 309 \$	602 \$	458 911 \$	4 589 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			89,0 %	0,9 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	180 162 \$	11 982 \$	192 144 \$	1 921 \$
Euro	114 598	68	114 666	1 147
Dollar australien	51 754	—	51 754	518
Yen japonais	36 253	—	36 253	363
Autres devises	71 212	2 135	73 347	733
Total	453 979 \$	14 185 \$	468 164 \$	4 682 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			89,8 %	0,9 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 5 137 \$ (4 972 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	410 326 \$	103 381 \$	— \$	513 707 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	410 326 \$	103 381 \$	— \$	513 707 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	236 043 \$	261 138 \$	— \$	497 181 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	236 043 \$	261 138 \$	— \$	497 181 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	545 552	504 543	610 711	515 345	596 790	11 164	9 334	12 314	8 870	10 369
Police avec garantie de 75/75	294 982	373 454	445 815	461 263	465 453	5 184	6 111	8 190	7 449	7 819
Police avec garantie de 75/100	1 032 495	1 208 054	1 389 491	1 382 548	1 297 159	17 592	19 229	24 914	21 867	21 405
Police avec garantie de 100/100	47 710	57 101	62 216	65 779	52 626	780	875	1 078	1 009	845
Police avec garantie de 75/75 SP1	145 280	168 698	191 409	178 998	177 012	2 707	2 914	3 695	3 023	3 095
Police avec garantie de 75/100 SP1	686 751	783 712	922 864	845 317	792 920	12 390	13 149	17 362	13 964	13 603
Police avec garantie de 100/100 SP1	36 509	35 194	35 707	45 951	36 575	631	568	649	737	612
Police avec garantie de 75/75 SP2	46 078	59 147	71 609	78 819	116 941	1 095	1 270	1 675	1 573	2 356
Police avec garantie de 75/100 SP2	66 027	88 105	108 229	111 856	109 636	1 569	1 892	2 532	2 233	2 209
Police avec garantie de 100/100 SP2	42 468	45 879	47 993	49 411	6 980	1 009	985	1 123	987	141
Police avec garantie de 75/75 SP	6 037	8 346	6 985	687	—	66	83	78	7	—
Police avec garantie de 75/100 SP	6 841	3 415	4 413	1 135	—	73	34	49	11	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	12 516	7 783	6 856	—	—	138	79	77	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	6 465	11 327	8 941	—	—	71	114	99	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	20,46	18,50	20,16	17,21	17,37	1,96	(1,66)
Police avec garantie de 75/75	17,57	16,36	18,37	16,15	16,80	1,21	(2,01)
Police avec garantie de 75/100	17,04	15,92	17,93	15,82	16,50	1,12	(2,01)
Police avec garantie de 100/100	16,35	15,33	17,32	15,33	16,05	1,02	(1,99)
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,64	17,27	19,30	16,89	17,48	1,37	(2,03)
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,04	16,78	18,81	16,52	17,16	1,26	(2,03)
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,28	16,14	18,18	16,04	16,73	1,14	(2,04)
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,76	21,47	23,40	19,96	20,14	2,29	(1,93)
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,76	21,47	23,40	19,96	20,14	2,29	(1,93)
Police avec garantie de 100/100 SP2	23,76	21,47	23,40	19,97	20,15	2,29	(1,93)
Police avec garantie de 75/75 SP	10,87	10,00	11,10	9,65	—	0,87	(1,10)
Police avec garantie de 75/100 SP	10,74	9,92	11,05	9,64	—	0,82	(1,13)
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,04	10,12	11,18	—	—	0,92	(1,06)
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,91	10,03	11,13	—	—	0,88	(1,10)

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,99	2,99	2,99	3,04	3,10
Police avec garantie de 75/100	3,33	3,33	3,33	3,34	3,33
Police avec garantie de 100/100	3,67	3,67	3,67	3,67	3,68
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,53	2,53	2,53	2,54	2,53
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,87	2,87	2,87	2,88	2,87
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,31	3,32	3,32	3,32	3,31
Police avec garantie de 75/75 SP	1,87	1,86	1,86	1,86	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,19	2,20	2,20	2,20	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,40	1,41	1,41	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,75	1,74	1,74	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	131,86	97,04	91,11	87,70	89,36

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ 6.47CI

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu équilibré 6.47CI (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	29 128	28 285
Total des placements	29 128	28 285
Total de l'actif	29 128 \$	28 285 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	29 128 \$	28 285 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	3 478 \$	2 961 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	3 478	2 961
Charges		
Frais de gestion (note 8)	714	688
Autres	80	77
Total des charges	794	765
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 684 \$	2 196 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	28 285 \$	28 994 \$
Dépôts des titulaires de contrats	983	489
Retraits des titulaires de contrats	(2 824)	(3 394)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 684	2 196
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	843	(709)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	29 128 \$	28 285 \$

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 684 \$	2 196 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 744)	(1 887)
(Profits) pertes latents	(1 734)	(1 074)
Produit brut de la cession d'actifs	3 785	5 867
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 150)	(2 197)
	<u>1 841</u>	<u>2 905</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	983	489
Retraits des titulaires de contrats	(2 824)	(3 394)
	<u>(1 841)</u>	<u>(2 905)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations 6.63CI	10 136	12 961
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	5,95 %	
Province de l'Ontario, 1,75 %, 08-09-2025	3,60 %	
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	3,35 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	3,08 %	
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 01-11-2022	2,96 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	1 292	2 431
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de valeur canadien 6.65CI	3 594	7 310
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	5,35 %	
Dollarama Inc.	4,69 %	
Alphabet Inc., cat. A	4,44 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,29 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,20 %	
Fonds d'actions mondiales 6.67CI	2 064	4 825
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	4,68 %	
Trésorerie et dépôts à court terme	3,94 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Apple Inc.	3,26 %	
Amazon.com Inc.	2,36 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	592	1 601
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	17 678	29 128

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	148 257	156 876	169 564	179 318	218 722	2 850	2 754	2 753	2 563	3 300
Police avec garantie de 75/100	826 646	904 304	1 024 709	1 116 253	1 220 852	15 784	15 780	16 545	15 873	18 338
Police avec garantie de 100/100	22 601	31 892	39 689	46 740	38 172	424	548	632	657	568
Police avec garantie de 75/75 SP1	77 520	76 727	78 609	104 553	85 005	1 466	1 317	1 241	1 445	1 233
Police avec garantie de 75/100 SP1	372 616	370 192	433 185	478 004	536 856	7 007	6 325	6 810	6 580	7 762
Police avec garantie de 100/100 SP1	13 231	13 208	20 772	18 361	18 766	245	222	322	250	269
Police avec garantie de 75/75 SP2	1 535	5 005	4 827	1 562	10 132	36	106	91	25	168
Police avec garantie de 75/100 SP2	22 222	22 677	27 989	35 067	101 134	529	478	530	568	1 677
Police avec garantie de 75/75 SP	216	16 487	3 861	3 456	—	3	194	42	32	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 475	1 487	1 058	650	—	19	18	12	6	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	57 609	45 463	1 461	—	—	765	543	16	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	19,22	17,56	16,24	14,29	15,09	1,66	1,32
Police avec garantie de 75/100	19,09	17,45	16,15	14,22	15,02	1,64	1,30
Police avec garantie de 100/100	18,78	17,19	15,93	14,05	14,87	1,59	1,26
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,91	17,17	15,79	13,82	14,50	1,74	1,38
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,81	17,09	15,72	13,77	14,46	1,72	1,37
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,50	16,84	15,52	13,61	14,32	1,66	1,32
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,79	21,09	18,94	16,18	16,59	2,70	2,15
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,79	21,09	18,94	16,18	16,59	2,70	2,15
Police avec garantie de 75/75 SP	13,05	11,79	10,78	9,38	—	1,26	1,01
Police avec garantie de 75/100 SP	13,02	11,77	10,77	9,38	—	1,25	1,00
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,29	11,94	10,86	—	—	1,35	1,08

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu équilibré 6.47CI (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu équilibré 6.47CI

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,97	2,97	2,96	2,97	2,96
Police avec garantie de 75/100	3,02	3,02	3,02	3,02	3,02
Police avec garantie de 100/100	3,19	3,18	3,18	3,17	3,18
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,39	2,39	2,39	2,39	2,39
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,45	2,45	2,44	2,45	2,44
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61
Police avec garantie de 75/75 SP	1,86	1,84	1,85	1,84	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,91	1,91	1,92	1,90	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,33	1,32	1,34	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,00	7,94	4,26	9,83	8,22

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ DE BASE 6.48L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré de base 6.48L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré de base 6.48L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	90 523	89 259
Total des placements	90 523	89 259
Total de l'actif	90 523 \$	89 259 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	90 523 \$	89 259 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	11 583 \$	6 066 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	11 583	6 066
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 135	2 124
Autres	247	248
Total des charges	2 382	2 372
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 201 \$	3 694 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	89 259 \$	95 884 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 909	1 567
Retraits des titulaires de contrats	(9 846)	(11 886)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 201	3 694
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 264	(6 625)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	90 523 \$	89 259 \$

Fonds équilibré de base 6.48L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 201 \$	3 694 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(6 496)	(5 798)
(Profits) pertes latents	(5 087)	(268)
Produit brut de la cession d'actifs	14 273	17 813
Paiements bruts pour achats d'actifs	(3 954)	(5 122)
	<u>7 937</u>	<u>10 319</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 909	1 567
Retraits des titulaires de contrats	(9 846)	(11 886)
	<u>(7 937)</u>	<u>(10 319)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds équilibré de base 6.48L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	27 879	36 117
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	4 014	8 184
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	3 997	8 177
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de dividendes 2.03L	8 698	16 400
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM	2 110	5 400
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,81 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3,06 %	
Johnson Controls International PLC	2,82 %	
McDonald's Corp.	2,78 %	

Fonds équilibré de base 6.48L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions internationales 2.53UBS	3 569	5 412
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Sony Group Corp.	3,24 %	
Diageo PLC	2,95 %	
AstraZeneca PLC	2,44 %	
Lonza Group AG	2,35 %	
Linde PLC (€)	2,34 %	
Fonds d'actions américaines 2.24G	840	2 717
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	1 474	5 407
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	1 323	2 709
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	53 904	90 523

Fonds équilibré de base 6.48L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	697 763	779 218	873 004	927 378	995 841	13 543	13 673	14 676	13 952	15 815
Police avec garantie de 75/100	2 867 451	3 153 367	3 627 750	4 186 811	4 377 208	55 295	55 004	60 656	62 685	69 215
Police avec garantie de 100/100	27 375	30 408	52 033	54 842	73 329	517	520	854	808	1 143
Police avec garantie de 75/75 SP1	278 714	312 377	259 114	268 013	237 469	5 202	5 240	4 140	3 810	3 542
Police avec garantie de 75/100 SP1	752 647	786 823	845 812	968 277	920 604	13 972	13 135	13 455	13 712	13 687
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 843	3 240	3 267	3 551	500	52	53	51	50	7
Police avec garantie de 75/75 SP2	33 915	36 024	56 032	34 535	33 410	781	729	1 057	567	563
Police avec garantie de 75/100 SP2	26 588	28 194	32 648	34 996	36 952	612	572	616	575	623
Police avec garantie de 75/75 SP	3 324	3 341	5 895	—	—	42	38	63	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	27 227	17 167	20 098	—	—	341	192	213	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	8 712	—	—	—	—	112	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	4 250	9 062	9 578	5 012	—	54	103	103	47	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	19,41	17,55	16,81	15,05	15,88	1,86	0,74
Police avec garantie de 75/100	19,28	17,44	16,72	14,97	15,81	1,84	0,72
Police avec garantie de 100/100	18,88	17,10	16,42	14,73	15,58	1,78	0,68
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,67	16,78	15,98	14,21	14,92	1,89	0,80
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,56	16,69	15,91	14,16	14,87	1,87	0,78
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,27	16,46	15,71	14,01	14,73	1,81	0,75
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,02	20,24	18,87	16,42	16,86	2,78	1,37
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,02	20,25	18,87	16,42	16,86	2,77	1,38
Police avec garantie de 75/75 SP	12,55	11,22	10,63	—	—	1,33	0,59
Police avec garantie de 75/100 SP	12,53	11,20	10,62	—	—	1,33	0,58
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,81	—	—	—	—	1,43	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,78	11,37	10,71	9,43	—	1,41	0,66

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds équilibré de base 6.48L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds équilibré de base 6.48L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds équilibré de base 6.48L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,76	2,77	2,78	2,79	2,78
Police avec garantie de 75/100	2,82	2,82	2,84	2,85	2,84
Police avec garantie de 100/100	2,98	2,98	2,99	3,01	2,99
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,18	2,18	2,19	2,19	2,18
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,23	2,23	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,40	2,40	2,41	2,39	2,43
Police avec garantie de 75/75 SP	1,65	1,66	1,64	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,70	1,71	1,71	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,05	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,13	1,12	1,12	1,12	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,39	5,93	1,83	6,79	7,86

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ DE BASE CROISSANCE PLUS 6.49L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	108 162	99 095
Total des placements	108 162	99 095
Total de l'actif	108 162 \$	99 095 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	108 162 \$	99 095 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	16 012 \$	6 302 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	16 012	6 302
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 598	2 457
Autres	292	277
Total des charges	2 890	2 734
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 122 \$	3 568 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	99 095 \$	108 840 \$
Dépôts des titulaires de contrats	5 694	2 532
Retraits des titulaires de contrats	(9 749)	(15 845)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 122	3 568
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	9 067	(9 745)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	108 162 \$	99 095 \$

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	13 122 \$	3 568 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(6 767)	(7 165)
(Profits) pertes latents	(9 245)	863
Produit brut de la cession d'actifs	14 826	24 768
Paiements bruts pour achats d'actifs	(7 881)	(8 721)
	<u>4 055</u>	<u>13 313</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	5 694	2 532
Retraits des titulaires de contrats	(9 749)	(15 845)
	<u>(4 055)</u>	<u>(13 313)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	26 456	32 313
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	5 739	11 390
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	5 633	11 359
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de dividendes 2.03L	12 284	22 915
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM	3 120	7 566
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,81 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3,06 %	
Johnson Controls International PLC	2,82 %	
McDonald's Corp.	2,78 %	

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions internationales 2.53UBS	5 032	7 482
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Sony Group Corp.	3,24 %	
Diageo PLC	2,95 %	
AstraZeneca PLC	2,44 %	
Lonza Group AG	2,35 %	
Linde PLC (€)	2,34 %	
Fonds d'actions américaines 2.24G	1 256	3 791
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	2 209	7 551
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	1 915	3 795
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	63 644	108 162

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	963 296	951 906	1 052 729	1 074 697	1 022 349	20 081	17 512	18 565	16 784	16 991
Police avec garantie de 75/100	3 107 254	3 293 492	3 851 119	4 154 811	4 283 149	64 350	60 227	67 545	64 570	70 875
Police avec garantie de 100/100	33 262	29 322	53 066	53 924	48 720	677	528	917	827	797
Police avec garantie de 75/75 SP1	245 701	258 949	213 100	238 721	205 366	4 949	4 576	3 589	3 540	3 221
Police avec garantie de 75/100 SP1	795 039	799 418	969 665	936 184	889 394	15 929	14 061	16 262	13 830	13 907
Police avec garantie de 100/100 SP1	22 758	21 303	20 220	23 955	25 738	449	369	335	350	399
Police avec garantie de 75/75 SP2	14 098	19 825	12 999	28 134	21 605	353	426	260	485	385
Police avec garantie de 75/100 SP2	19 483	35 908	37 155	33 848	13 277	489	772	744	583	237
Police avec garantie de 75/75 SP	4 366	5 130	9 571	4 034	—	56	57	102	38	—
Police avec garantie de 75/100 SP	52 595	40 954	46 488	13 531	—	674	458	494	126	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2 527	2 549	2 573	—	—	32	28	27	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	6 420	5 654	—	—	—	84	64	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	2 987	1 536	—	—	—	39	17	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	20,85	18,40	17,63	15,62	16,62	2,45	0,77
Police avec garantie de 75/100	20,71	18,29	17,54	15,54	16,55	2,42	0,75
Police avec garantie de 100/100	20,35	17,99	17,28	15,34	16,36	2,36	0,71
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,14	17,67	16,84	14,83	15,69	2,47	0,83
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,04	17,59	16,77	14,77	15,64	2,45	0,82
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,72	17,34	16,56	14,61	15,49	2,38	0,78
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,07	21,50	20,03	17,24	17,82	3,57	1,47
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,08	21,50	20,03	17,24	17,82	3,58	1,47
Police avec garantie de 75/75 SP	12,84	11,21	10,62	9,30	—	1,63	0,59
Police avec garantie de 75/100 SP	12,81	11,19	10,61	9,30	—	1,62	0,58
Police avec garantie de 100/100 SP	12,74	11,15	10,59	—	—	1,59	0,56
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,10	11,37	—	—	—	1,73	0,66
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,08	11,35	—	—	—	1,73	0,64

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds équilibré de base Croissance plus 6.49L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,86	2,87	2,87	2,88	2,87
Police avec garantie de 75/100	2,92	2,93	2,93	2,94	2,92
Police avec garantie de 100/100	3,08	3,09	3,08	3,09	3,08
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,28	2,28	2,28	2,29	2,28
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,33	2,34	2,34	2,35	2,33
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,50	2,50	2,51	2,52	2,49
Police avec garantie de 75/75 SP	1,76	1,76	1,76	1,75	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,81	1,81	1,81	1,81	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,97	1,97	1,97	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,17	1,16	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,22	1,22	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	7,58	8,82	3,65	6,97	6,17

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE BASE CROISSANCE PRUDENTE 6.50L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de base Croissance prudente 6.50L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	103 322	115 362
Total des placements	103 322	115 362
Total de l'actif	103 322 \$	115 362 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	103 322 \$	115 362 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	5 499 \$	9 122 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	5 499	9 122
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 216	2 357
Autres	248	269
Total des charges	2 464	2 626
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 035 \$	6 496 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	115 362 \$	117 063 \$
Dépôts des titulaires de contrats	276	7 451
Retraits des titulaires de contrats	(15 351)	(15 648)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 035	6 496
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(12 040)	(1 701)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	103 322 \$	115 362 \$

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 035 \$	6 496 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(5 833)	(4 920)
(Profits) pertes latents	334	(4 202)
Produit brut de la cession d'actifs	22 191	28 116
Paiements bruts pour achats d'actifs	(4 652)	(17 293)
	<u>15 075</u>	<u>8 197</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	276	7 451
Retraits des titulaires de contrats	(15 351)	(15 648)
	<u>(15 075)</u>	<u>(8 197)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	60 431	72 414
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	2 887	4 643
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	2 764	4 642
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de dividendes 2.03L	5 766	9 303
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM	1 821	3 079
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,81 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3,06 %	
Johnson Controls International PLC	2,82 %	
McDonald's Corp.	2,78 %	

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions internationales 2.53UBS	2 198	3 082
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Sony Group Corp.	3,24 %	
Diageo PLC	2,95 %	
AstraZeneca PLC	2,44 %	
Lonza Group AG	2,35 %	
Linde PLC (€)	2,34 %	
Fonds d'actions américaines 2.24G	777	1 542
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	1 491	3 075
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	1 024	1 542
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	79 159	103 322

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	751 124	1 020 019	1 268 790	1 147 562	1 176 364	11 906	15 718	18 431	15 399	16 274
Police avec garantie de 75/100	3 466 661	3 943 229	4 320 968	3 935 332	4 166 892	54 613	60 425	62 454	52 574	57 419
Police avec garantie de 100/100	92 387	101 295	132 232	135 889	138 490	1 429	1 526	1 882	1 790	1 884
Police avec garantie de 75/75 SP1	325 006	348 446	392 459	376 392	381 209	4 837	5 019	5 305	4 680	4 864
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 742 465	1 872 368	1 774 773	1 206 629	1 269 516	25 797	26 844	23 894	14 949	16 150
Police avec garantie de 100/100 SP1	71 962	86 866	75 729	64 117	21 942	1 048	1 227	1 007	786	277
Police avec garantie de 75/75 SP2	17 563	13 933	22 179	22 634	29 577	317	239	349	321	422
Police avec garantie de 75/100 SP2	117 171	172 715	146 547	122 570	34 944	2 115	2 958	2 308	1 741	499
Police avec garantie de 75/75 SP	6 559	30 939	37 359	26 680	—	78	353	397	259	—
Police avec garantie de 75/100 SP	82 033	73 749	76 251	14 034	—	971	840	810	136	—
Police avec garantie de 100/100 SP	5 063	5 374	3 877	—	—	60	61	41	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	367	850	4 547	46 150	—	4	10	49	449	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12 262	12 350	12 734	—	—	147	142	136	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	15,85	15,41	14,53	13,42	13,83	0,44	0,88
Police avec garantie de 75/100	15,75	15,32	14,45	13,36	13,78	0,43	0,87
Police avec garantie de 100/100	15,46	15,06	14,23	13,17	13,61	0,40	0,83
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,88	14,40	13,52	12,43	12,76	0,48	0,88
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,80	14,34	13,46	12,39	12,72	0,46	0,88
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,57	14,13	13,29	12,25	12,60	0,44	0,84
Police avec garantie de 75/75 SP2	18,05	17,12	15,75	14,20	14,28	0,93	1,37
Police avec garantie de 75/100 SP2	18,05	17,12	15,75	14,20	14,28	0,93	1,37
Police avec garantie de 75/75 SP	11,87	11,41	10,63	9,72	—	0,46	0,78
Police avec garantie de 75/100 SP	11,84	11,39	10,63	9,71	—	0,45	0,76
Police avec garantie de 100/100 SP	11,78	11,35	10,60	—	—	0,43	0,75
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,05	11,53	10,70	9,74	—	0,52	0,83
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,03	11,52	10,70	—	—	0,51	0,82

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de base Croissance prudente 6.50L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de base Croissance prudente 6.50L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,45	2,45	2,46	2,47	2,45
Police avec garantie de 75/100	2,50	2,50	2,52	2,52	2,51
Police avec garantie de 100/100	2,64	2,65	2,66	2,67	2,66
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,00	2,01	2,01	2,02	2,01
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,06	2,06	2,07	2,08	2,06
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,23	2,23	2,24	2,22	2,24
Police avec garantie de 75/75 SP	1,36	1,34	1,34	1,34	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,39	1,39	1,39	1,39	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,53	1,53	1,54	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,89	0,89	0,89	0,89	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,94	0,95	0,95	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,32	15,23	8,82	11,00	11,20

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS MODÉRÉ DE BASE 6.51L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds modéré de base 6.51L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds modéré de base 6.51L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	38 265	40 789
Total des placements	38 265	40 789
Total de l'actif	38 265 \$	40 789 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	38 265 \$	40 789 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	3 012 \$	3 245 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	3 012	3 245
Charges		
Frais de gestion (note 8)	847	921
Autres	102	111
Total des charges	949	1 032
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 063 \$	2 213 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	40 789 \$	43 966 \$
Dépôts des titulaires de contrats	633	359
Retraits des titulaires de contrats	(5 220)	(5 749)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 063	2 213
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(2 524)	(3 177)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	38 265 \$	40 789 \$

Fonds modéré de base 6.51L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 063 \$	2 213 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(2 322)	(2 459)
(Profits) pertes latents	(690)	(786)
Produit brut de la cession d'actifs	7 916	12 407
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 380)	(5 985)
	<u>4 587</u>	<u>5 390</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	633	359
Retraits des titulaires de contrats	(5 220)	(5 749)
	<u>(4 587)</u>	<u>(5 390)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds modéré de base 6.51L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	18 859	22 890
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	1 393	2 310
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	1 340	2 304
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de dividendes 2.03L	2 844	4 641
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM	901	1 528
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,81 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3,06 %	
Johnson Controls International PLC	2,82 %	
McDonald's Corp.	2,78 %	

Fonds modéré de base 6.51L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions internationales 2.53UBS	1 105	1 534
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Sony Group Corp.	3,24 %	
Diageo PLC	2,95 %	
AstraZeneca PLC	2,44 %	
Lonza Group AG	2,35 %	
Linde PLC (€)	2,34 %	
Fonds d'actions américaines 2.24G	387	766
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	724	1 526
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	502	766
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	28 055	38 265

Fonds modéré de base 6.51L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	333 556	382 552	434 310	498 200	386 887	5 647	6 147	6 612	6 933	5 593
Police avec garantie de 75/100	1 236 069	1 473 767	1 702 758	1 674 883	1 621 772	20 789	23 536	25 778	23 190	23 341
Police avec garantie de 100/100	15 187	16 479	19 055	19 794	21 224	251	259	284	270	302
Police avec garantie de 75/75 SP1	184 775	234 145	236 931	143 201	149 744	2 963	3 546	3 383	1 860	2 010
Police avec garantie de 75/100 SP1	479 801	413 672	483 003	474 554	449 232	7 652	6 233	6 866	6 139	6 011
Police avec garantie de 100/100 SP1	21 883	18 340	19 638	21 478	20 434	343	272	275	275	271
Police avec garantie de 75/75 SP2	247	13 931	14 209	15 259	33 006	5	252	238	227	498
Police avec garantie de 75/100 SP2	24 137	26 827	28 412	30 741	2 959	472	486	475	458	45
Police avec garantie de 75/100 SP	3 617	3 639	3 662	9 640	—	43	41	39	93	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	6 657	—	—	—	—	82	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1 445	1 457	1 470	—	—	18	17	16	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	16,93	16,07	15,22	13,92	14,46	0,86	0,85
Police avec garantie de 75/100	16,82	15,97	15,14	13,85	14,39	0,85	0,83
Police avec garantie de 100/100	16,51	15,70	14,90	13,65	14,21	0,81	0,80
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,04	15,14	14,28	12,99	13,43	0,90	0,86
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,95	15,07	14,22	12,94	13,38	0,88	0,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,69	14,85	14,03	12,79	13,25	0,84	0,82
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,57	18,10	16,72	14,89	15,08	1,47	1,38
Police avec garantie de 75/100 SP2	19,57	18,10	16,72	14,89	15,08	1,47	1,38
Police avec garantie de 75/100 SP	12,07	11,33	10,62	9,61	—	0,74	0,71
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,30	—	—	—	—	0,81	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,28	11,47	10,70	—	—	0,81	0,77

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds modéré de base 6.51L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds modéré de base 6.51L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds modéré de base 6.51L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,56	2,56	2,57	2,57	2,56
Police avec garantie de 75/100	2,62	2,62	2,63	2,63	2,61
Police avec garantie de 100/100	2,78	2,78	2,78	2,79	2,77
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,08	2,07	2,08	2,08	2,07
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,13	2,13	2,13	2,14	2,12
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,29	2,30	2,30	2,30	2,29
Police avec garantie de 75/100 SP	1,50	1,50	1,54	1,50	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,94	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,01	1,01	1,00	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	6,08	14,24	12,40	18,16	15,68

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS MODÉRÉ DE BASE CROISSANCE PLUS 6.52L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	58 428	57 164
Total des placements	58 428	57 164
Total de l'actif	58 428 \$	57 164 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	58 428 \$	57 164 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	5 978 \$	4 264 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	5 978	4 264
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 285	1 276
Autres	140	138
Total des charges	1 425	1 414
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 553 \$	2 850 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	57 164 \$	59 125 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 185	204
Retraits des titulaires de contrats	(5 474)	(5 015)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 553	2 850
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 264	(1 961)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	58 428 \$	57 164 \$

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 553 \$	2 850 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(2 807)	(2 974)
(Profits) pertes latents	(3 171)	(1 290)
Produit brut de la cession d'actifs	7 667	13 772
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 953)	(7 547)
	<u>3 289</u>	<u>4 811</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 185	204
Retraits des titulaires de contrats	(5 474)	(5 015)
	<u>(3 289)</u>	<u>(4 811)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	23 836	28 936
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	2 556	4 458
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	2 469	4 445
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds de dividendes 2.03L	5 228	8 873
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM	1 540	2 917
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,81 %	
Alphabet Inc., cat. A	3,37 %	
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3,06 %	
Johnson Controls International PLC	2,82 %	
McDonald's Corp.	2,78 %	

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions internationales 2.53UBS	2 040	2 927
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Sony Group Corp.	3,24 %	
Diageo PLC	2,95 %	
AstraZeneca PLC	2,44 %	
Lonza Group AG	2,35 %	
Linde PLC (€)	2,34 %	
Fonds d'actions américaines 2.24G	647	1 474
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	1 175	2 930
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	887	1 468
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	40 378	58 428

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	421 216	506 296	545 903	541 324	504 285	7 697	8 563	8 783	7 875	7 681
Police avec garantie de 75/100	1 573 953	1 682 046	1 851 795	1 824 385	1 724 769	28 548	28 253	29 604	26 387	26 135
Police avec garantie de 100/100	23 786	28 921	32 994	33 454	33 588	424	478	520	478	504
Police avec garantie de 75/75 SP1	147 633	153 891	171 370	168 080	154 389	2 570	2 466	2 598	2 292	2 192
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 004 555	997 639	1 061 319	1 152 241	1 027 346	17 396	15 912	16 025	15 655	14 544
Police avec garantie de 100/100 SP1	13 953	20 918	22 788	21 979	24 590	238	329	340	295	345
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	—	196	—	—	—	—	4	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	21 736	11 854	24 799	42 157	41 307	463	228	441	660	660
Police avec garantie de 75/75 SP	6 650	10 042	7 734	—	—	82	113	82	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	43 976	42 502	43 059	19 701	—	542	480	457	187	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1 570	1 586	—	—	—	19	18	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	10 675	9 349	6 665	—	—	134	107	71	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	25 105	18 878	18 719	10 571	—	315	217	200	101	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	18,27	16,91	16,09	14,55	15,23	1,36	0,82
Police avec garantie de 75/100	18,14	16,80	15,99	14,46	15,15	1,34	0,81
Police avec garantie de 100/100	17,84	16,54	15,77	14,29	14,99	1,30	0,77
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,41	16,03	15,16	13,64	14,20	1,38	0,87
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,32	15,95	15,10	13,59	14,16	1,37	0,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,04	15,72	14,91	13,44	14,03	1,32	0,81
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	—	17,78	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	21,30	19,20	17,78	15,66	15,97	2,10	1,42
Police avec garantie de 75/75 SP	12,35	11,30	10,63	—	—	1,05	0,67
Police avec garantie de 75/100 SP	12,32	11,29	10,62	9,50	—	1,03	0,67
Police avec garantie de 100/100 SP	12,26	11,24	—	—	—	1,02	0,64
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,58	11,45	10,72	—	—	1,13	0,73
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,56	11,44	10,71	9,53	—	1,12	0,73

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds modéré de base Croissance plus 6.52L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,65	2,65	2,65	2,66	2,64
Police avec garantie de 75/100	2,70	2,70	2,71	2,71	2,69
Police avec garantie de 100/100	2,86	2,86	2,86	2,87	2,85
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,11	2,11	2,11	2,11	2,09
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,16	2,16	2,17	2,17	2,15
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,34	2,33	2,33	2,34	2,31
Police avec garantie de 75/75 SP	1,54	1,54	1,54	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,59	1,59	1,59	1,59	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,75	1,73	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,00	1,00	1,00	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,05	1,05	1,05	1,05	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	5,15	13,27	8,68	9,94	11,72

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ 6.53TE

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu équilibré 6.53TE (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	20 127	20 120
Total des placements	20 127	20 120
Total de l'actif	20 127 \$	20 120 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	20 127 \$	20 120 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 972 \$	1 348 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 972	1 348
Charges		
Frais de gestion (note 8)	499	525
Autres	60	63
Total des charges	559	588
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 413 \$	760 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	20 120 \$	23 401 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 081	424
Retraits des titulaires de contrats	(2 487)	(4 465)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 413	760
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	7	(3 281)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	20 127 \$	20 120 \$

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 413 \$	760 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 152)	(1 503)
(Profits) pertes latents	(820)	155
Produit brut de la cession d'actifs	3 107	5 820
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 142)	(1 191)
	<u>1 406</u>	<u>4 041</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 081	424
Retraits des titulaires de contrats	(2 487)	(4 465)
	<u>(1 406)</u>	<u>(4 041)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes 3.37BST	2 736	5 025
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	6,48 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,92 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,88 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,40 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	877	1 662
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds à revenu fixe 6.66TE	7 160	9 023
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de Québec, 5,75 %, 01-12-2036	2,44 %	
Province de la Saskatchewan, 5,60 %, 05-09-2035	2,40 %	
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	2,06 %	
Province de l'Alberta, 3,90 %, 01-12-2033	1,91 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,10 %, 15-12-2026	1,90 %	
Actions mondiales 6.76TE	2 013	3 313
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,74 %	
Dollar Tree Inc.	2,67 %	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	2,59 %	
E.ON SE	2,54 %	
The Walt Disney Co.	2,54 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	400	1 104
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	13 186	20 127

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	99 848	123 010	146 601	152 949	180 200	1 785	2 048	2 342	2 210	2 770
Police avec garantie de 75/100	718 112	813 008	941 296	1 069 896	1 216 524	12 750	13 454	14 955	15 386	18 617
Police avec garantie de 100/100	16 915	18 097	18 521	19 971	15 005	294	294	289	283	227
Police avec garantie de 75/75 SP1	13 423	17 741	40 705	43 832	70 412	234	286	627	607	1 031
Police avec garantie de 75/100 SP1	264 764	229 127	295 278	340 501	356 326	4 588	3 679	4 525	4 696	5 200
Police avec garantie de 100/100 SP1	5 734	7 003	23 356	24 750	13 905	98	112	356	340	202
Police avec garantie de 75/75 SP2	3 137	3 544	6 733	5 067	13 168	69	70	124	82	220
Police avec garantie de 75/100 SP2	2 280	2 322	3 863	4 809	2 943	50	46	71	78	49
Police avec garantie de 75/75 SP	540	492	438	—	—	6	5	5	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	21 070	11 392	6 189	8 052	—	253	126	65	76	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	3 986	4 027	—	—	—	42	38	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	17,87	16,65	15,98	14,45	15,37	1,22	0,67
Police avec garantie de 75/100	17,76	16,55	15,89	14,38	15,30	1,21	0,66
Police avec garantie de 100/100	17,39	16,24	15,61	14,16	15,09	1,15	0,63
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,43	16,14	15,40	13,85	14,64	1,29	0,74
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,33	16,06	15,33	13,79	14,59	1,27	0,73
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,16	15,93	15,23	13,73	14,55	1,23	0,70
Police avec garantie de 75/75 SP2	21,85	19,76	18,42	16,18	16,71	2,09	1,34
Police avec garantie de 75/100 SP2	21,85	19,76	18,42	16,18	16,71	2,09	1,34
Police avec garantie de 75/75 SP	12,03	11,08	10,51	—	—	0,95	0,57
Police avec garantie de 75/100 SP	12,00	11,06	10,50	9,40	—	0,94	0,56
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	10,60	9,43	—	—	—

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu équilibré 6.53TE (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu équilibré 6.53TE

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,93	2,93	2,94	2,95	2,94
Police avec garantie de 75/100	2,99	2,99	3,00	3,01	3,00
Police avec garantie de 100/100	3,15	3,16	3,16	3,17	3,17
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,35	2,36	2,36	2,37	2,36
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,40	2,41	2,41	2,42	2,41
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,58	2,59	2,58	2,58	2,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,81	1,81	1,81	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,86	1,86	1,87	1,87	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	1,23	1,23	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	5,81	5,71	2,33	5,50	10,59

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE MODÉRÉ 6.54TE

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance modéré 6.54TE (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance modéré 6.54TE

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	21 825	23 774
Total des placements	21 825	23 774
Total de l'actif	21 825 \$	23 774 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	21 825 \$	23 774 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 804 \$	1 913 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 804	1 913
Charges		
Frais de gestion (note 8)	538	608
Autres	65	73
Total des charges	603	681
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 201 \$	1 232 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	23 774 \$	28 851 \$
Dépôts des titulaires de contrats	902	677
Retraits des titulaires de contrats	(4 052)	(6 986)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 201	1 232
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(1 949)	(5 077)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	21 825 \$	23 774 \$

Fonds de croissance modéré 6.54TE

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 201 \$	1 232 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 468)	(2 187)
(Profits) pertes latents	(336)	274
Produit brut de la cession d'actifs	4 432	9 632
Paiements bruts pour achats d'actifs	(679)	(2 642)
	<u>3 150</u>	<u>6 309</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	902	677
Retraits des titulaires de contrats	(4 052)	(6 986)
	<u>(3 150)</u>	<u>(6 309)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes 3.37BST	2 552	4 427
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	6,48 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,92 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,88 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,40 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	797	1 451
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds à revenu fixe 6.66TE	9 556	12 052
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de Québec, 5,75 %, 01-12-2036	2,44 %	
Province de la Saskatchewan, 5,60 %, 05-09-2035	2,40 %	
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	2,06 %	
Province de l'Alberta, 3,90 %, 01-12-2033	1,91 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,10 %, 15-12-2026	1,90 %	
Actions mondiales 6.76TE	1 964	2 912
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,74 %	
Dollar Tree Inc.	2,67 %	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	2,59 %	
E.ON SE	2,54 %	
The Walt Disney Co.	2,54 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	412	983
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	15 281	21 825

Fonds de croissance modéré 6.54TE

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	104 181	126 305	123 959	133 709	171 292	1 753	2 020	1 889	1 859	2 509
Police avec garantie de 75/100	816 041	941 349	1 196 631	1 421 472	1 604 025	13 638	14 962	18 134	19 666	23 392
Police avec garantie de 100/100	7 530	11 685	12 655	14 211	40 215	124	183	189	194	579
Police avec garantie de 75/75 SP1	34 047	30 675	37 393	42 093	63 361	558	475	549	561	884
Police avec garantie de 75/100 SP1	259 123	291 191	412 108	407 751	535 619	4 227	4 491	6 024	5 409	7 445
Police avec garantie de 100/100 SP1	25 660	25 274	35 224	35 667	29 414	412	384	508	468	405
Police avec garantie de 75/75 SP2	8 257	8 428	5 529	6 518	3 978	169	159	97	101	63
Police avec garantie de 75/100 SP2	8 236	25 069	56 278	69 551	83 297	168	471	980	1 074	1 318
Police avec garantie de 75/100 SP	9 374	52 764	44 184	679	—	111	589	465	7	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2 052	2 080	—	—	—	24	23	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	52 839	1 463	1 475	—	—	641	17	16	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	16,82	15,99	15,24	13,90	14,65	0,83	0,75
Police avec garantie de 75/100	16,71	15,89	15,15	13,84	14,58	0,82	0,74
Police avec garantie de 100/100	16,41	15,63	14,92	13,65	14,41	0,78	0,71
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,40	15,50	14,68	13,32	13,95	0,90	0,82
Police avec garantie de 75/100 SP1	16,31	15,42	14,62	13,27	13,90	0,89	0,80
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,05	15,20	14,43	13,12	13,77	0,85	0,77
Police avec garantie de 75/75 SP2	20,42	18,87	17,48	15,50	15,87	1,55	1,39
Police avec garantie de 75/100 SP2	20,35	18,80	17,42	15,45	15,82	1,55	1,38
Police avec garantie de 75/100 SP	11,88	11,17	10,54	9,51	—	0,71	0,63
Police avec garantie de 100/100 SP	11,82	11,13	—	—	—	0,69	0,62
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,13	11,34	10,63	—	—	0,79	0,71

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de croissance modéré 6.54TE (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de croissance modéré 6.54TE

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,84	2,83	2,84	2,86	2,85
Police avec garantie de 75/100	2,89	2,89	2,90	2,91	2,91
Police avec garantie de 100/100	3,05	3,05	3,06	3,09	3,07
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,24	2,24	2,25	2,28	2,26
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,30	2,30	2,30	2,32	2,31
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,46	2,47	2,47	2,48	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP	1,78	1,77	1,77	1,77	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,92	1,91	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,16	1,18	1,17	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	2,99	10,27	4,33	9,22	18,14

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU MODÉRÉ 6.55TE

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu modéré 6.55TE (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu modéré 6.55TE

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	28 974	32 370
Total des placements	28 974	32 370
Total de l'actif	28 974 \$	32 370 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	28 974 \$	32 370 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 747 \$	2 598 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 747	2 598
Charges		
Frais de gestion (note 8)	615	675
Autres	64	70
Total des charges	679	745
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 068 \$	1 853 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	32 370 \$	32 374 \$
Dépôts des titulaires de contrats	546	1 415
Retraits des titulaires de contrats	(5 010)	(3 272)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 068	1 853
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(3 396)	(4)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	28 974 \$	32 370 \$

Fonds de revenu modéré 6.55TE

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 068 \$	1 853 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 655)	(1 488)
(Profits) pertes latents	(92)	(1 110)
Produit brut de la cession d'actifs	6 004	7 627
Paiements bruts pour achats d'actifs	(861)	(5 025)
	<u>4 464</u>	<u>1 857</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	546	1 415
Retraits des titulaires de contrats	(5 010)	(3 272)
	<u>(4 464)</u>	<u>(1 857)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes 3.37BST	2 797	4 560
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	6,48 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,92 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,88 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,40 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	884	1 516
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds à revenu fixe 6.66TE	15 451	18 876
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de Québec, 5,75 %, 01-12-2036	2,44 %	
Province de la Saskatchewan, 5,60 %, 05-09-2035	2,40 %	
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	2,06 %	
Province de l'Alberta, 3,90 %, 01-12-2033	1,91 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,10 %, 15-12-2026	1,90 %	
Actions mondiales 6.76TE	2 133	3 018
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,74 %	
Dollar Tree Inc.	2,67 %	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	2,59 %	
E.ON SE	2,54 %	
The Walt Disney Co.	2,54 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	469	1 004
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	21 734	28 974

Fonds de revenu modéré 6.55TE

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	129 816	155 561	174 002	234 383	293 162	2 065	2 400	2 539	3 144	4 102
Police avec garantie de 75/100	836 314	1 041 550	1 202 105	1 369 968	1 643 517	13 195	15 948	17 417	18 256	22 861
Police avec garantie de 100/100	15 051	17 952	26 882	25 866	27 455	234	271	384	341	378
Police avec garantie de 75/75 SP1	69 189	62 906	62 261	58 838	105 875	1 069	937	872	753	1 406
Police avec garantie de 75/100 SP1	491 877	563 270	638 189	689 657	799 187	7 559	8 352	8 902	8 797	10 578
Police avec garantie de 100/100 SP1	55 921	53 428	46 421	44 095	31 240	846	781	639	556	409
Police avec garantie de 75/75 SP2	168 405	177 165	68 802	16 624	21 563	3 187	3 166	1 132	245	322
Police avec garantie de 75/100 SP2	35 603	22 357	22 811	15 909	105 367	674	400	376	234	1 576
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	77	—	—	—	—	1	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	4 576	2 395	2 419	—	—	54	27	26	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	7 603	7 706	8 084	5 717	—	91	88	86	55	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	15,91	15,43	14,59	13,41	13,99	0,48	0,84
Police avec garantie de 75/100	15,78	15,31	14,49	13,33	13,91	0,47	0,82
Police avec garantie de 100/100	15,52	15,09	14,30	13,17	13,77	0,43	0,79
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,45	14,90	14,01	12,80	13,28	0,55	0,89
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,37	14,83	13,95	12,75	13,24	0,54	0,88
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,12	14,61	13,77	12,61	13,11	0,51	0,84
Police avec garantie de 75/75 SP2	18,93	17,87	16,46	14,73	14,96	1,06	1,41
Police avec garantie de 75/100 SP2	18,93	17,87	16,46	14,73	14,96	1,06	1,41
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	10,59	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	11,77	11,30	10,58	—	—	0,47	0,72
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,01	11,46	10,67	9,65	—	0,55	0,79

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu modéré 6.55TE (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu modéré 6.55TE

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,68	2,68	2,69	2,70	2,70
Police avec garantie de 75/100	2,74	2,74	2,74	2,76	2,76
Police avec garantie de 100/100	2,89	2,89	2,89	2,91	2,92
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,10	2,10	2,10	2,12	2,12
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,15	2,15	2,16	2,17	2,17
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,32	2,31	2,32	2,33	2,32
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	1,58	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,62	1,63	1,63	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,05	1,05	1,05	1,05	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	2,80	16,02	9,32	6,70	14,95

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ 6.56MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré 6.56MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré 6.56MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	8 713	7 925
Total des placements	8 713	7 925
Total de l'actif	8 713 \$	7 925 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	8 713 \$	7 925 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 096 \$	841 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 096	841
Charges		
Frais de gestion (note 8)	230	212
Autres	25	24
Total des charges	255	236
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	841 \$	605 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	7 925 \$	7 988 \$
Dépôts des titulaires de contrats	642	27
Retraits des titulaires de contrats	(695)	(695)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	841	605
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	788	(63)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	8 713 \$	7 925 \$

Fonds équilibré 6.56MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	841 \$	605 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(498)	(556)
(Profits) pertes latents	(598)	(285)
Produit brut de la cession d'actifs	1 130	1 736
Paiements bruts pour achats d'actifs	(822)	(832)
	<u>53</u>	<u>668</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	642	27
Retraits des titulaires de contrats	(695)	(695)
	<u>(53)</u>	<u>(668)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds équilibré 6.56MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations 6.64MF	2 740	3 448
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,07 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	3,78 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2026	3,74 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,98 %	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2,70 %	
Fonds de croissance canadien 6.75MF	1 217	2 378
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,02 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,85 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,75 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,97 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,90 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	423	788
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds d'actions internationales 3.01MF	492	784
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	10,27 %	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	4,13 %	
Compass Group PLC	4,02 %	
Admiral Group PLC	4,00 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,99 %	
Fonds américain valeur sûre 6.68MF	296	791
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,84 %	
Accenture PLC, cat. A	5,37 %	
Keysight Technologies Inc.	4,65 %	
Aon Corp.	4,37 %	
Danaher Corp.	4,37 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds équilibré 6.56MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds Indice-actions américain 6.74G	203	524
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	5 371	8 713

Fonds équilibré 6.56MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	69 622	75 535	92 509	112 341	88 731	1 307	1 284	1 452	1 567	1 300
Police avec garantie de 75/100	329 051	333 128	367 782	397 900	386 805	6 136	5 630	5 742	5 527	5 645
Police avec garantie de 100/100	6 472	6 388	8 032	7 167	6 274	118	106	123	98	91
Police avec garantie de 75/75 SP1	12 819	10 470	6 195	11 614	9 864	238	175	95	158	140
Police avec garantie de 75/100 SP1	47 549	41 992	37 146	37 110	35 400	879	699	568	502	500
Police avec garantie de 75/100 SP2	1 463	1 498	429	439	449	35	31	8	7	7

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	18,77	17,00	15,69	13,95	14,65	1,77	1,31
Police avec garantie de 75/100	18,65	16,90	15,61	13,89	14,59	1,75	1,29
Police avec garantie de 100/100	18,31	16,62	15,37	13,70	14,42	1,69	1,25
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,58	16,73	15,36	13,58	14,17	1,85	1,37
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,48	16,65	15,30	13,53	14,13	1,83	1,35
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,62	20,74	18,57	16,01	16,30	2,88	2,17

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds équilibré 6.56MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds équilibré 6.56MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds équilibré 6.56MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	3,09	3,09	3,09	3,09	3,08
Police avec garantie de 75/100	3,14	3,15	3,14	3,15	3,14
Police avec garantie de 100/100	3,29	3,31	3,30	3,30	3,29
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,52	2,50	2,50	2,50	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,57	2,56	2,55	2,55	2,54

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,52	2,53	2,52	2,52	2,51
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,57	2,59	2,57	2,57	2,56

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	9,83	10,78	9,43	13,78	11,04

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ 6.57MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu équilibré 6.57MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	12 010	8 891
Total des placements	12 010	8 891
Total de l'actif	12 010 \$	8 891 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	12 010 \$	8 891 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 294 \$	911 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 294	911
Charges		
Frais de gestion (note 8)	272	210
Autres	32	25
Total des charges	304	235
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	990 \$	676 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	8 891 \$	8 268 \$
Dépôts des titulaires de contrats	3 487	1 276
Retraits des titulaires de contrats	(1 358)	(1 329)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	990	676
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	3 119	623
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	12 010 \$	8 891 \$

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	990 \$	676 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(573)	(687)
(Profits) pertes latents	(721)	(224)
Produit brut de la cession d'actifs	1 909	2 493
Paiements bruts pour achats d'actifs	(3 734)	(2 205)
	<u>(2 129)</u>	<u>53</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	3 487	1 276
Retraits des titulaires de contrats	(1 358)	(1 329)
	<u>2 129</u>	<u>(53)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations 6.64MF	4 699	5 364
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,07 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	3,78 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2026	3,74 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,98 %	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2,70 %	
Fonds de croissance canadien 6.75MF	1 858	3 003
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,02 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,85 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,75 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,97 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,90 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	635	997
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds d'actions internationales 3.01MF	751	993
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	10,27 %	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	4,13 %	
Compass Group PLC	4,02 %	
Admiral Group PLC	4,00 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,99 %	
Fonds américain valeur sûre 6.68MF	504	993
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	5,84 %	
Accenture PLC, cat. A	5,37 %	
Keysight Technologies Inc.	4,65 %	
Aon Corp.	4,37 %	
Danaher Corp.	4,37 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds Indice-actions américain 6.74G	359	660
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	8 806	12 010

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	68 069	67 638	73 275	73 998	87 872	1 253	1 140	1 140	1 029	1 277
Police avec garantie de 75/100	334 556	332 831	344 240	397 525	386 135	6 130	5 588	5 335	5 509	5 598
Police avec garantie de 100/100	991	2 565	5 796	6 654	11 573	18	42	88	91	166
Police avec garantie de 75/75 SP1	19 966	10 930	3 384	2 119	12 845	361	180	51	29	179
Police avec garantie de 75/100 SP1	230 825	110 244	104 483	103 940	94 895	4 155	1 808	1 572	1 390	1 320
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 539	5 704	2 952	1 681	1 718	45	92	44	22	24
Police avec garantie de 75/100 SP2	55	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	104	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	597	600	604	—	—	8	7	7	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	2 844	2 868	2 892	—	—	38	34	31	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	18,41	16,86	15,56	13,90	14,54	1,55	1,30
Police avec garantie de 75/100	18,32	16,79	15,50	13,86	14,50	1,53	1,29
Police avec garantie de 100/100	17,97	16,49	15,25	13,66	14,31	1,48	1,24
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,10	16,48	15,11	13,43	13,95	1,62	1,37
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,00	16,40	15,05	13,38	13,91	1,60	1,35
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,71	16,16	14,86	13,23	13,78	1,55	1,30
Police avec garantie de 75/100 SP2	22,69	—	—	—	—	2,51	—
Police avec garantie de 75/75 SP	13,04	—	—	—	—	1,25	—
Police avec garantie de 75/100 SP	13,01	11,78	10,75	—	—	1,23	1,03
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,27	11,96	10,85	—	—	1,31	1,11

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu équilibré 6.57MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu équilibré 6.57MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,95	2,97	2,96	2,97	2,96
Police avec garantie de 75/100	3,00	3,01	3,01	3,02	3,01
Police avec garantie de 100/100	3,19	3,19	3,18	3,19	3,18
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,35	2,36	2,41	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,42	2,41	2,41	2,42	2,41
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,61	2,58	2,58	2,59	2,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,84	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,87	1,88	1,87	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,32	1,30	1,29	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,38	2,38	2,43	2,37
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,42	2,44	2,43	2,44	2,43
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,61	2,61	2,60	2,61	2,60
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	1,33	1,31	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	17,68	26,60	6,01	13,37	12,33

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE MODÉRÉ 6.58MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance modéré 6.58MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance modéré 6.58MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	10 584	10 275
Total des placements	10 584	10 275
Total de l'actif	10 584 \$	10 275 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	10 584 \$	10 275 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	986 \$	1 052 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	986	1 052
Charges		
Frais de gestion (note 8)	254	236
Autres	29	27
Total des charges	283	263
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	703 \$	789 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	10 275 \$	9 930 \$
Dépôts des titulaires de contrats	538	444
Retraits des titulaires de contrats	(932)	(888)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	703	789
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	309	345
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	10 584 \$	10 275 \$

Fonds de croissance modéré 6.58MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	703 \$	789 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(630)	(471)
(Profits) pertes latents	(356)	(581)
Produit brut de la cession d'actifs	1 713	1 790
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 036)	(1 083)
	<u>394</u>	<u>444</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	538	444
Retraits des titulaires de contrats	(932)	(888)
	<u>(394)</u>	<u>(444)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations 6.64MF	4 692	5 795
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,07 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	3,78 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2026	3,74 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,98 %	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2,70 %	
Fonds de croissance canadien 6.75MF	1 189	2 162
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,02 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,85 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,75 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,97 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,90 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	407	716
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds d'actions internationales 3.01MF	463	712
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	10,27 %	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	4,13 %	
Compass Group PLC	4,02 %	
Admiral Group PLC	4,00 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,99 %	
Fonds américain valeur sûre 6.68MF	294	721
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	5,84 %	
Accenture PLC, cat. A	5,37 %	
Keysight Technologies Inc.	4,65 %	
Aon Corp.	4,37 %	
Danaher Corp.	4,37 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds Indice-actions américain 6.74G	211	478
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	7 256	10 584

Fonds de croissance modéré 6.58MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	66 119	69 863	77 811	68 092	64 277	1 142	1 131	1 164	920	902
Police avec garantie de 75/100	369 162	390 901	406 645	396 412	396 614	6 338	6 294	6 051	5 334	5 543
Police avec garantie de 100/100	5 557	8 747	9 600	10 425	10 470	94	138	141	138	145
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 341	850	7 696	7 538	61 596	40	13	111	98	823
Police avec garantie de 75/100 SP1	145 699	145 486	147 079	155 110	148 291	2 444	2 277	2 113	2 003	1 976
Police avec garantie de 100/100 SP1	10 134	10 134	10 992	9 665	9 680	167	156	156	124	128
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	—	—	17 955	6 896	—	—	—	270	104
Police avec garantie de 75/100 SP2	2 369	2 419	2 471	2 522	2 576	50	46	42	38	39
Police avec garantie de 75/100 SP	3 699	4 237	—	—	—	47	50	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	20 295	14 240	13 991	6 136	—	262	170	152	59	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	17,27	16,19	14,96	13,52	14,03	1,08	1,23
Police avec garantie de 75/100	17,17	16,10	14,88	13,46	13,97	1,07	1,22
Police avec garantie de 100/100	16,85	15,83	14,65	13,27	13,80	1,02	1,18
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,86	15,71	14,43	12,96	13,37	1,15	1,28
Police avec garantie de 75/100 SP1	16,78	15,64	14,37	12,91	13,33	1,14	1,27
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,51	15,42	14,18	12,77	13,20	1,09	1,24
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	—	—	15,03	15,15	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	20,91	19,05	17,10	15,03	15,15	1,86	1,95
Police avec garantie de 75/100 SP	12,66	11,74	—	—	—	0,92	1,01
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,93	11,92	10,83	9,62	—	1,01	1,09

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de croissance modéré 6.58MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de croissance modéré 6.58MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,85	2,85	2,84	2,86	2,85
Police avec garantie de 75/100	2,91	2,90	2,90	2,92	2,91
Police avec garantie de 100/100	3,07	3,06	3,06	3,08	3,06
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,25	2,23	2,23	2,27	2,23
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,32	2,29	2,28	2,30	2,29
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,48	2,46	2,45	2,47	2,45
Police avec garantie de 75/100 SP	1,79	1,79	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,20	1,17	1,17	1,17	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,25	2,26	2,25	2,29	2,25
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,32	2,32	2,30	2,32	2,31
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,48	2,49	2,47	2,49	2,47
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	1,20	1,19	1,19	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	9,82	11,06	11,41	17,57	8,77

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU MODÉRÉ 6.59MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu modéré 6.59MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu modéré 6.59MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	14 696	13 975
Total des placements	14 696	13 975
Total de l'actif	14 696 \$	13 975 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	14 696 \$	13 975 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 028 \$	1 144 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 028	1 144
Charges		
Frais de gestion (note 8)	284	229
Autres	34	27
Total des charges	318	256
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	710 \$	888 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	13 975 \$	11 582 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 232	2 642
Retraits des titulaires de contrats	(2 221)	(1 137)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	710	888
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	721	2 393
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	14 696 \$	13 975 \$

Fonds de revenu modéré 6.59MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	710 \$	888 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(727)	(581)
(Profits) pertes latents	(301)	(563)
Produit brut de la cession d'actifs	3 082	3 522
Paiements bruts pour achats d'actifs	<u>(2 775)</u>	<u>(4 771)</u>
	(11)	(1 505)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 232	2 642
Retraits des titulaires de contrats	<u>(2 221)</u>	<u>(1 137)</u>
	11	1 505
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations 6.64MF	8 532	9 564
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,07 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	3,78 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2026	3,74 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,98 %	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2,70 %	
Fonds de croissance canadien 6.75MF	1 461	2 316
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,02 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,85 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,75 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,97 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,90 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	505	769
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds d'actions internationales 3.01MF	584	769
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	10,27 %	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	4,13 %	
Compass Group PLC	4,02 %	
Admiral Group PLC	4,00 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,99 %	
Fonds américain valeur sûre 6.68MF	414	768
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,84 %	
Accenture PLC, cat. A	5,37 %	
Keysight Technologies Inc.	4,65 %	
Aon Corp.	4,37 %	
Danaher Corp.	4,37 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds Indice-actions américain 6.74G	296	510
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	
Total des placements	11 792	14 696

Fonds de revenu modéré 6.59MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	65 182	70 441	71 252	63 533	53 880	1 072	1 112	1 034	843	736
Police avec garantie de 75/100	402 438	433 671	430 886	444 840	415 728	6 575	6 807	6 220	5 874	5 653
Police avec garantie de 100/100	8 401	11 344	11 378	13 568	8 747	135	176	162	177	118
Police avec garantie de 75/75 SP1	20 590	15 487	15 109	4 396	3 124	327	235	209	55	40
Police avec garantie de 75/100 SP1	266 278	205 588	153 866	158 768	163 856	4 209	3 103	2 123	1 991	2 103
Police avec garantie de 100/100 SP1	7 338	5 262	6 368	3 574	4 741	114	78	87	44	60
Police avec garantie de 75/75 SP2	25 422	29 732	15 552	13 462	10 517	493	539	252	194	152
Police avec garantie de 75/100 SP2	78 984	105 150	91 127	92 523	602	1 533	1 908	1 479	1 337	9
Police avec garantie de 75/75 SP	236	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 969	1 435	1 448	—	—	235	17	16	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	16,44	15,79	14,51	13,26	13,65	0,65	1,28
Police avec garantie de 75/100	16,34	15,70	14,44	13,20	13,60	0,64	1,26
Police avec garantie de 100/100	16,03	15,43	14,21	13,02	13,43	0,60	1,22
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,89	15,17	13,85	12,59	12,88	0,72	1,32
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,81	15,09	13,80	12,54	12,84	0,72	1,29
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,55	14,88	13,62	12,40	12,71	0,67	1,26
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,41	18,14	16,23	14,45	14,47	1,27	1,91
Police avec garantie de 75/100 SP2	19,41	18,14	16,23	14,45	14,47	1,27	1,91
Police avec garantie de 75/75 SP	12,42	—	—	—	—	0,63	—
Police avec garantie de 75/100 SP	12,39	11,77	10,71	—	—	0,62	1,06

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu modéré 6.59MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu modéré 6.59MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,69	2,69	2,70	2,71	2,70
Police avec garantie de 75/100	2,74	2,75	2,75	2,76	2,76
Police avec garantie de 100/100	2,91	2,90	2,91	2,92	2,91
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,09	2,07	2,08	2,08	2,08
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,15	2,13	2,13	2,14	2,14
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,32	2,30	2,30	2,32	2,31
Police avec garantie de 75/75 SP	1,57	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,61	1,63	1,63	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,09	2,10	2,10	2,10	2,10
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,15	2,16	2,15	2,16	2,16
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,32	2,33	2,32	2,34	2,33

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	18,38	30,14	14,23	23,65	19,10

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ 6.60F

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu équilibré 6.60F (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu équilibré 6.60F

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	41 297	38 929
Total des placements	41 297	38 929
Total de l'actif	41 297 \$	38 929 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	41 297 \$	38 929 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	4 480 \$	3 708 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	4 480	3 708
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 019	937
Autres	101	90
Total des charges	1 120	1 027
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 360 \$	2 681 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	38 929 \$	36 299 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 567	2 757
Retraits des titulaires de contrats	(3 559)	(2 808)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 360	2 681
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 368	2 630
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	41 297 \$	38 929 \$

Fonds de revenu équilibré 6.60F

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 360 \$	2 681 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(2 249)	(2 256)
(Profits) pertes latents	(2 231)	(1 452)
Produit brut de la cession d'actifs	4 558	7 388
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 446)	(6 310)
	<u>992</u>	<u>51</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 567	2 757
Retraits des titulaires de contrats	(3 559)	(2 808)
	<u>(992)</u>	<u>(51)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de fiducie d'obligations canadiennes 6.01F	14 900	18 638
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,15 %, 15-12-2031, 144A	2,20 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2030	1,44 %	
Province de l'Ontario, 2,70 %, 02-06-2029	1,32 %	
Province de Québec, 5,00 %, 01-12-2041	1,31 %	
Province de l'Ontario, 5,85 %, 08-03-2033	1,24 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	1 808	3 405
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds Actions canadiennes – Approche systématique 6.15F	5 122	10 227
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	9,62 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,35 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,34 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,96 %	
Constellation Software Inc.	4,35 %	
Fonds d'actions internationales Sélect 6.02F	1 913	3 393
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4,13 %	
Nestlé SA	3,06 %	
Roche Holding AG Genusscheine	3,00 %	
Contrat à terme standardisé sur l'indice Mini MSCI EAFE, 18-03-2022	2,43 %	
AstraZeneca PLC	2,01 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	788	2 257
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de base américain à grande capitalisation 6.03F	1 180	3 377
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	8,04 %	
Microsoft Corp.	7,56 %	
Alphabet Inc., cat. C	4,67 %	
Amazon.com Inc.	4,21 %	
Tesla Inc.	2,50 %	
Total des placements	25 711	41 297

Fonds de revenu équilibré 6.60F

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	159 258	159 497	150 245	150 597	180 309	3 056	2 821	2 472	2 192	2 747
Police avec garantie de 75/100	1 397 281	1 485 787	1 588 740	1 744 396	1 886 466	26 708	26 192	26 074	25 333	28 692
Police avec garantie de 100/100	6 722	6 904	5 989	5 902	5 319	126	119	97	84	80
Police avec garantie de 75/75 SP1	101 041	79 898	57 331	33 535	30 942	1 880	1 363	905	465	447
Police avec garantie de 75/100 SP1	424 250	427 401	391 138	319 580	358 977	7 854	7 255	6 146	4 419	5 169
Police avec garantie de 100/100 SP1	9 507	9 567	10 072	8 469	8 117	173	160	156	116	116
Police avec garantie de 75/100 SP2	17 594	20 577	20 113	7 177	7 212	411	430	380	117	119
Police avec garantie de 75/75 SP	1 347	1 607	1 567	—	—	17	19	17	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	20 540	2 310	1 959	—	—	264	27	21	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	2 812	2 840	—	—	—	31	27	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	61 675	45 723	—	—	—	808	543	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	19,19	17,69	16,46	14,56	15,24	1,50	1,23
Police avec garantie de 75/100	19,11	17,63	16,41	14,52	15,21	1,48	1,22
Police avec garantie de 100/100	18,73	17,30	16,13	14,30	15,00	1,43	1,17
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,61	17,06	15,78	13,88	14,44	1,55	1,28
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,51	16,98	15,71	13,83	14,40	1,53	1,27
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,23	16,74	15,52	13,68	14,27	1,49	1,22
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,36	20,90	18,89	16,23	16,49	2,46	2,01
Police avec garantie de 75/75 SP	12,86	11,73	10,79	—	—	1,13	0,94
Police avec garantie de 75/100 SP	12,84	11,71	10,78	—	—	1,13	0,93
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	10,89	9,47	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,10	11,88	—	—	—	1,22	1,00

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu équilibré 6.60F (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu équilibré 6.60F

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,98	2,97	2,93	2,94	2,93
Police avec garantie de 75/100	3,04	3,03	2,98	3,00	2,99
Police avec garantie de 100/100	3,19	3,18	3,13	3,15	3,16
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,41	2,40	2,36	2,37	2,36
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,47	2,46	2,41	2,43	2,42
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,63	2,62	2,58	2,59	2,56
Police avec garantie de 75/75 SP	1,88	1,88	1,83	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,92	1,93	1,88	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	1,26	1,26	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,36	1,35	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	6,10	17,24	8,47	4,04	8,31

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE MODÉRÉ 6.61F

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance modéré 6.61F (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance modéré 6.61F

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	28 462	28 845
Total des placements	28 462	28 845
Total de l'actif	28 462 \$	28 845 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	28 462 \$	28 845 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	2 482 \$	2 854 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	2 482	2 854
Charges		
Frais de gestion (note 8)	715	717
Autres	86	88
Total des charges	801	805
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 681 \$	2 049 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	28 845 \$	30 003 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 317	332
Retraits des titulaires de contrats	(3 381)	(3 539)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 681	2 049
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(383)	(1 158)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	28 462 \$	28 845 \$

Fonds de croissance modéré 6.61F

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 681 \$	2 049 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 571)	(1 772)
(Profits) pertes latents	(911)	(1 082)
Produit brut de la cession d'actifs	4 550	7 717
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 685)	(3 705)
	<u>2 064</u>	<u>3 207</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 317	332
Retraits des titulaires de contrats	(3 381)	(3 539)
	<u>(2 064)</u>	<u>(3 207)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds de croissance modéré 6.61F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de fiducie d'obligations canadiennes 6.01F	12 915	15 702
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,15 %, 15-12-2031, 144A	2,20 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2030	1,44 %	
Province de l'Ontario, 2,70 %, 02-06-2029	1,32 %	
Province de Québec, 5,00 %, 01-12-2041	1,31 %	
Province de l'Ontario, 5,85 %, 08-03-2033	1,24 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	1 106	1 918
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds Actions canadiennes – Approche systématique 6.15F	3 283	5 760
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	9,62 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,35 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,34 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,96 %	
Constellation Software Inc.	4,35 %	
Fonds d'actions internationales Sélect 6.02F	1 236	1 911
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4,13 %	
Nestlé SA	3,06 %	
Roche Holding AG Genusscheine	3,00 %	
Contrat à terme standardisé sur l'indice Mini MSCI EAFE, 18-03-2022	2,43 %	
AstraZeneca PLC	2,01 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	583	1 270
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	

Fonds de croissance modéré 6.61F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de base américain à grande capitalisation 6.03F	859	1 901
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Apple Inc.	8,04 %	
Microsoft Corp.	7,56 %	
Alphabet Inc., cat. C	4,67 %	
Amazon.com Inc.	4,21 %	
Tesla Inc.	2,50 %	
Total des placements	19 982	28 462

Fonds de croissance modéré 6.61F

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	102 688	97 511	125 828	121 379	129 991	1 812	1 625	1 953	1 690	1 884
Police avec garantie de 75/100	998 256	1 127 023	1 215 333	1 256 232	1 146 900	17 522	18 684	18 781	17 422	16 566
Police avec garantie de 100/100	25 053	21 679	13 414	15 123	7 732	432	354	204	207	111
Police avec garantie de 75/75 SP1	31 914	18 356	17 581	19 255	19 797	544	294	261	255	271
Police avec garantie de 75/100 SP1	459 504	474 840	573 923	564 486	452 658	7 798	7 567	8 476	7 438	6 176
Police avec garantie de 100/100 SP1	1 247	2 755	4 536	2 850	2 908	21	43	66	37	39
Police avec garantie de 75/100 SP2	429	3 262	3 506	12 881	16 396	9	64	62	199	256
Police avec garantie de 75/75 SP	236	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	5 803	6 744	7 358	7 844	—	73	79	79	75	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	19 445	11 441	11 170	6 171	—	248	135	121	59	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	17,65	16,66	15,52	13,92	14,50	0,99	1,14
Police avec garantie de 75/100	17,55	16,58	15,45	13,87	14,44	0,97	1,13
Police avec garantie de 100/100	17,24	16,31	15,23	13,69	14,29	0,93	1,08
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,06	16,01	14,83	13,23	13,69	1,05	1,18
Police avec garantie de 75/100 SP1	16,97	15,94	14,77	13,18	13,64	1,03	1,17
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,70	15,71	14,58	13,03	13,51	0,99	1,13
Police avec garantie de 75/100 SP2	21,41	19,62	17,75	15,46	15,62	1,79	1,87
Police avec garantie de 75/75 SP	12,50	—	—	—	—	0,83	—
Police avec garantie de 75/100 SP	12,48	11,66	10,74	9,53	—	0,82	0,92
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,74	11,83	10,84	9,56	—	0,91	0,99

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de croissance modéré 6.61F (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de croissance modéré 6.61F

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,99	3,00	2,96	2,97	2,95
Police avec garantie de 75/100	3,04	3,04	3,00	3,01	3,00
Police avec garantie de 100/100	3,20	3,20	3,17	3,17	3,19
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,39	2,40	2,36	2,37	2,36
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,46	2,46	2,42	2,42	2,41
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,65	2,63	2,59	2,60	2,59
Police avec garantie de 75/75 SP	1,87	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,92	1,92	1,88	1,87	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,33	1,34	1,29	1,29	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	5,90	12,95	8,87	15,89	13,96

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU MODÉRÉ 6.62F

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu modéré 6.62F (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu modéré 6.62F

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	36 104	37 751
Total des placements	36 104	37 751
Total de l'actif	36 104 \$	37 751 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	36 104 \$	37 751 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	2 336 \$	3 576 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	2 336	3 576
Charges		
Frais de gestion (note 8)	756	779
Autres	94	98
Total des charges	850	877
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 486 \$	2 699 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	37 751 \$	36 054 \$
Dépôts des titulaires de contrats	932	3 220
Retraits des titulaires de contrats	(4 065)	(4 222)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 486	2 699
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(1 647)	1 697
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	36 104 \$	37 751 \$

Fonds de revenu modéré 6.62F

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 486 \$	2 699 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 958)	(1 745)
(Profits) pertes latents	(378)	(1 831)
Produit brut de la cession d'actifs	6 527	9 027
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 544)	(7 148)
	<u>3 133</u>	<u>1 002</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	932	3 220
Retraits des titulaires de contrats	(4 065)	(4 222)
	<u>(3 133)</u>	<u>(1 002)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds de revenu modéré 6.62F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de fiducie d'obligations canadiennes 6.01F	19 738	23 518
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,15 %, 15-12-2031, 144A	2,20 %	
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2030	1,44 %	
Province de l'Ontario, 2,70 %, 02-06-2029	1,32 %	
Province de Québec, 5,00 %, 01-12-2041	1,31 %	
Province de l'Ontario, 5,85 %, 08-03-2033	1,24 %	
Fonds Indice-actions grande capitalisation canadien 6.73G	1 159	1 892
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Shopify Inc. (\$ CA)	7,94 %	
Banque Royale du Canada	7,69 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,03 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,49 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,38 %	
Fonds Actions canadiennes – Approche systématique 6.15F	3 505	5 679
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	9,62 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,35 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,34 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,96 %	
Constellation Software Inc.	4,35 %	
Fonds d'actions internationales Sélect 6.02F	1 297	1 886
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4,13 %	
Nestlé SA	3,06 %	
Roche Holding AG Genusscheine	3,00 %	
Contrat à terme standardisé sur l'indice Mini MSCI EAFE, 18-03-2022	2,43 %	
AstraZeneca PLC	2,01 %	
Fonds Indice-actions américain 6.74G	654	1 253
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	6,71 %	
Microsoft Corp.	6,12 %	
Amazon.com Inc.	3,52 %	
Tesla Inc.	2,09 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,08 %	

Fonds de revenu modéré 6.62F

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de base américain à grande capitalisation 6.03F	972	1 877
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Apple Inc.	8,04 %	
Microsoft Corp.	7,56 %	
Alphabet Inc., cat. C	4,67 %	
Amazon.com Inc.	4,21 %	
Tesla Inc.	2,50 %	
Total des placements	27 325	36 104

Fonds de revenu modéré 6.62F

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	171 712	173 326	196 563	194 410	175 123	2 861	2 786	2 935	2 636	2 454
Police avec garantie de 75/100	950 064	1 077 543	1 246 268	1 347 054	1 572 821	15 758	17 245	18 540	18 207	21 982
Police avec garantie de 100/100	12 848	14 434	14 448	14 067	21 853	210	228	212	188	303
Police avec garantie de 75/75 SP1	68 214	39 165	39 361	29 468	18 833	1 088	599	556	376	247
Police avec garantie de 75/100 SP1	758 785	855 595	845 843	725 034	1 048 915	12 041	13 024	11 900	9 214	13 702
Police avec garantie de 100/100 SP1	11 896	8 169	8 352	8 275	7 804	186	123	116	104	101
Police avec garantie de 75/75 SP2	168 164	172 607	68 019	4 990	—	3 315	3 190	1 136	74	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	22 741	24 393	31 813	15 814	11 954	448	451	531	233	177
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	2 499	—	—	—	—	27	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	6 140	5 164	5 210	2 227	—	75	60	56	21	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	9 751	3 827	4 136	5 783	—	122	45	45	56	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	16,67	16,07	14,93	13,56	14,01	0,60	1,14
Police avec garantie de 75/100	16,59	16,00	14,88	13,52	13,98	0,59	1,12
Police avec garantie de 100/100	16,32	15,77	14,69	13,36	13,84	0,55	1,08
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,96	15,30	14,13	12,76	13,11	0,66	1,17
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,87	15,22	14,07	12,71	13,06	0,65	1,15
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,61	15,00	13,89	12,57	12,94	0,61	1,11
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,71	18,48	16,70	14,75	—	1,23	1,78
Police avec garantie de 75/100 SP2	19,71	18,48	16,70	14,75	14,82	1,23	1,78
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	10,73	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	12,23	11,67	10,73	9,64	—	0,56	0,94
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,48	11,84	10,82	9,66	—	0,64	1,02

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu modéré 6.62F (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu modéré 6.62F

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,82	2,83	2,79	2,79	2,78
Police avec garantie de 75/100	2,88	2,88	2,84	2,86	2,84
Police avec garantie de 100/100	3,03	3,04	3,00	3,02	2,99
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,23	2,24	2,20	2,21	2,21
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,30	2,30	2,26	2,27	2,25
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,46	2,47	2,43	2,44	2,43
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	1,65	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,75	1,75	1,71	1,71	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,16	1,17	1,13	1,13	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	6,94	19,98	12,48	11,41	17,08

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU MENSUEL 8.24L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu mensuel 8.24L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu mensuel 8.24L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	89 043	98 063
Total des placements	89 043	98 063
Total de l'actif	89 043 \$	98 063 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	89 043 \$	98 063 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	8 827 \$	3 193 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	8 827	3 193
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 919	2 135
Autres	212	238
Total des charges	2 131	2 373
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	6 696 \$	820 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	98 063 \$	112 585 \$
Dépôts des titulaires de contrats	218	3 873
Retraits des titulaires de contrats	(15 934)	(19 215)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	6 696	820
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(9 020)	(14 522)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	89 043 \$	98 063 \$

Fonds de revenu mensuel 8.24L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	6 696 \$	820 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(10 698)	(2 965)
(Profits) pertes latents	1 871	(228)
Produit brut de la cession d'actifs	78 497	27 940
Paiements bruts pour achats d'actifs	(60 650)	(10 225)
	15 716	15 342
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	218	3 873
Retraits des titulaires de contrats	(15 934)	(19 215)
	(15 716)	(15 342)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	— \$	— \$

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	40 005	42 290
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	6 508	7 755
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds à haut revenu de dividendes 6.85LAK	11 038	15 677
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
La Banque Toronto-Dominion	8,72 %	
Banque Royale du Canada	8,52 %	
Banque de Montréal	8,30 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	8,24 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,86 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	13 145	15 571
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions internationales	2 812	3 112
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Nestlé SA	3,49 %	
ASML Holding NV	2,95 %	
Novo Nordisk AS	2,90 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,73 %	
TotalEnergies SE	2,60 %	

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes américains 7.76L	2 778	4 638
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Total des placements	76 286	89 043

Fonds de revenu mensuel 8.24L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	591 464	721 054	884 373	934 537	1 003 816	7 761	8 831	10 697	10 342	11 569
Police avec garantie de 75/100	3 065 401	3 698 632	4 530 566	4 499 362	3 595 119	39 911	44 998	54 495	49 574	41 298
Police avec garantie de 100/100	79 501	86 134	91 340	91 846	83 123	1 023	1 037	1 090	1 005	950
Police avec garantie de 75/75 SP1	492 950	715 835	774 043	760 627	597 524	6 676	9 008	9 576	8 571	6 980
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 830 267	1 949 085	2 147 645	2 112 244	1 649 076	24 501	24 284	26 350	23 644	19 169
Police avec garantie de 100/100 SP1	9 466	17 057	35 697	29 194	15 787	125	210	433	324	182
Police avec garantie de 75/75 SP2	160 352	170 640	261 767	288 503	226 684	2 516	2 436	3 598	3 536	2 820
Police avec garantie de 75/100 SP2	208 892	302 521	312 676	309 139	263 015	3 278	4 319	4 297	3 789	3 271
Police avec garantie de 75/75 SP	4 734	13 317	18 138	18 062	—	56	145	192	173	—
Police avec garantie de 75/100 SP	214 689	208 159	126 576	29 855	—	2 515	2 254	1 340	286	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	16 845	17 261	19 037	5 039	—	201	189	203	48	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	40 374	32 215	29 510	2 176	—	480	352	314	21	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Police avec garantie de 75/75	13,12	12,25	12,10	11,07	11,53	0,87	0,15
Police avec garantie de 75/100	13,02	12,17	12,03	11,02	11,49	0,85	0,14
Police avec garantie de 100/100	12,87	12,05	11,93	10,95	11,43	0,82	0,12
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,54	12,58	12,37	11,27	11,68	0,96	0,21
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,39	12,46	12,27	11,19	11,62	0,93	0,19
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,18	12,29	12,13	11,09	11,55	0,89	0,16
Police avec garantie de 75/75 SP2	15,69	14,28	13,74	12,26	12,44	1,41	0,54
Police avec garantie de 75/100 SP2	15,69	14,28	13,74	12,26	12,44	1,41	0,54
Police avec garantie de 75/75 SP	11,76	10,86	10,60	9,59	—	0,90	0,26
Police avec garantie de 75/100 SP	11,72	10,83	10,59	9,59	—	0,89	0,24
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,95	10,98	10,68	9,62	—	0,97	0,30
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,88	10,94	10,65	9,61	—	0,94	0,29

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu mensuel 8.24L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds de revenu mensuel 8.24L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,57	2,57	2,58	2,58	2,57
Police avec garantie de 75/100	2,68	2,68	2,69	2,69	2,68
Police avec garantie de 100/100	2,84	2,84	2,85	2,86	2,84
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,11	2,11	2,12	2,12	2,11
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,28	2,28	2,29	2,29	2,28
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,50	2,51	2,51	2,51	2,49
Police avec garantie de 75/75 SP	1,48	1,46	1,46	1,45	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,56	1,56	1,57	1,57	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,00	1,00	1,00	1,00	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,16	1,17	1,17	1,17	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	65,03	9,96	17,33	15,53	14,05

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	109 119 \$	22 814 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	9 147	13 392
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	1 876 211	2 541 913
Actions	30 900	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 907 111	2 541 913
Total de l'actif	2 025 377 \$	2 578 119 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	225	480
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	440	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	665	480
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 024 712 \$	2 577 639 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(66 943) \$	242 427 \$
Produits (pertes) divers	861	1 104
Total des produits	(66 082)	243 531
Charges		
Frais de gestion (note 8)	5 673	6 834
Coût de transaction	3	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	744	804
Total des charges	6 420	7 638
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(72 502) \$	235 893 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	2 577 639 \$	2 926 817 \$
Dépôts des titulaires de contrats	200 296	159 097
Retraits des titulaires de contrats	(680 721)	(744 168)
l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(72 502)	235 893
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(552 927)	(349 178)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	2 024 712 \$	2 577 639 \$

Fonds d'obligations

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(72 502) \$	235 893 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(2 436)	—
(Profits) pertes réalisés	(112 092)	(37 323)
(Profits) pertes latents	235 670	(121 196)
Produit brut de la cession d'actifs	2 545 537	957 831
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 031 437)	(442 541)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	4 245	2 114
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(255)	784
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	(1 606)
	<u>566 730</u>	<u>593 956</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	200 296	159 097
Retraits des titulaires de contrats	(680 721)	(744 168)
	<u>(480 425)</u>	<u>(585 071)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	86 305	8 885
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	22 814	13 929
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	109 119 \$	22 814 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	57 062 \$	85 966 \$
Dividendes reçus	1 163	—

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	19 640 000	20 420	20 024
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	36 100 000	36 100	36 181
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	83 050 000	81 777	82 291
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	49 763 000	48 970	49 200
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	18 218 000	18 204	18 347
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	289 000	272	292
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	12 330 000	12 975	13 269
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	40 254 000	79 328	84 479
Total des obligations du gouvernement fédéral		298 046	304 083
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	2 000 000	2 133	2 123
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	15 040 000	15 400	16 350
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	4 540 000	4 717	4 970
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	7 484 000	7 974	8 314
Province de l'Alberta, 3,45 %, 01-12-2043	13 305 000	14 215	15 300
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	32 660 000	30 954	31 477
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	200 000	199	215
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	980 000	993	1 052
Province de la Colombie-Britannique, 2,85 %, 18-06-2025	13 590 000	13 937	14 253
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	38 290 000	40 803	42 503
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	7 610 000	6 206	6 850
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	12 260 000	13 077	13 898
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,50 %, 01-06-2037	8 887 000	9 022	11 269
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	12 550 000	12 519	12 270
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	45 720 000	37 539	40 440
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	19 651 000	19 625	19 947
Province de l'Ontario, 2,55 %, 02-12-2052	2 290 000	2 193	2 342
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	7 471 000	7 918	7 757
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	6 170 000	6 390	6 414
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	12 550 000	14 323	14 728
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	51 757 000	51 430	49 495
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	51 537 000	57 363	59 072
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	6 500 000	7 514	7 858
Province de la Saskatchewan, 2,15 %, 02-06-2031	7 460 000	7 450	7 528
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	7 988 000	8 077	8 475

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	2 040 000	2 161	2 272
Total des obligations de gouvernements provinciaux		394 132	407 172
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	14 600 000	14 927	14 676
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	9 975 000	10 183	11 726
407 International Inc., 5,96 %, 03-12-2035	8 711 000	11 063	11 852
Aéroports de Montréal, 3,03 %, 21-04-2050	8 645 000	9 089	8 685
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	1 380 000	1 380	1 393
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	390 000	443	423
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	1 350 000	1 351	1 367
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	680 000	680	664
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	1 040 000	1 040	1 023
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	10 375 000	10 244	11 792
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	3 380 000	3 926	3 929
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	2 200 000	2 200	2 200
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	2 220 000	2 220	2 277
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	2 541 000	2 541	2 495
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	3 870 000	3 870	3 842
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	2 190 000	2 190	2 155
Banque de Montréal, 4,61 %, 10-09-2025	14 456 000	15 399	15 973
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	1 170 000	1 170	1 159
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	1 720 000	1 720	1 667
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	1 007 000	976	972
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	1 830 000	1 828	1 809
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	4 979 000	5 086	5 096
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	954 000	977	918
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	370 000	435	414
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	1 052 000	1 052	1 029
British Columbia Ferry Services Inc., 4,289 %, 28-04-2044	13 145 000	14 929	16 144
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	7 500 000	7 260	7 343
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	1 431 000	1 614	1 524
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	482 000	522	511
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	8 699 000	9 927	9 694
Bruce Power LP, 4,132 %, 21-06-2033	10 550 000	10 590	11 690
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	660 000	660	678

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	94 640 000	94 971	94 931
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2024	50 000 000	50 383	50 334
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	22 030 000	21 976	21 311
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	3 320 000	3 319	3 277
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	15 732 000	16 000	15 815
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	1 620 000	1 620	1 592
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	5 040 000	5 040	5 036
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	630 000	630	631
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	2 760 000	2 760	2 755
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	13 910 000	14 252	14 604
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	19 980 000	20 021	20 728
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	3 570 000	3 570	3 631
La Société Canadian Tire Ltée, 3,167 %, 06-07-2023	23 360 000	23 287	23 920
La Société Canadian Tire Ltée, 5,61 %, 04-09-2035	10 020 000	10 157	11 603
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	1 980 000	1 980	1 963
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	910 000	933	928
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	2 970 000	2 970	2 974
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	2 418 000	2 670	2 558
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	3 750 000	3 744	3 738
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	960 000	959	944
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	790 000	790	797
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	1 490 000	1 525	1 526
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	2 061 000	2 050	2 050
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	2 898 000	2 900	2 894
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	690 000	690	683
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	1 390 000	1 558	1 629
CU Inc., 4,543 %, 24-10-2041	14 788 000	15 970	18 175
CU Inc., 5,556 %, 30-10-2037	10 725 000	13 778	14 341
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	920 000	919	904
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	1 180 000	1 180	1 162
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	1 030 000	1 030	1 041
Enbridge Gas Inc., 2,90 %, 01-04-2030	7 535 000	7 838	7 866
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	800 000	799	819
Enbridge Gas Inc., 3,65 %, 01-04-2050	260 000	281	288
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	3 070 000	3 059	3 033
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	5 000 000	5 395	5 289
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	7 980 000	9 272	9 044

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	1 210 000	1 267	1 307
Enbridge Pipelines Inc., 5,33 %, 06-04-2040	8 725 000	9 325	10 446
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	3 729 000	3 822	3 765
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	4 190 000	4 202	4 368
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	3 990 000	4 307	4 278
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	1 450 000	1 450	1 422
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	2 540 000	2 703	2 597
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	3 220 000	3 220	3 228
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	1 590 000	1 590	1 569
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	15 825 000	15 916	15 594
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,04 %, 21-09-2022	9 080 000	9 108	9 176
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,30 %, 25-02-2041	6 970 000	8 031	9 387
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,47 %, 02-02-2034	5 350 000	6 177	7 372
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,98 %, 15-10-2032	9 550 000	10 827	13 307
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	2 673 000	2 680	2 670
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	4 974 000	5 089	5 055
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	4 844 000	5 224	5 120
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	2 380 000	2 380	2 318
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	2 800 000	2 800	2 712
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	2 726 000	2 726	2 726
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	2 160 000	2 158	2 134
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	550 000	530	560
Hydro One Inc., 4,39 %, 26-09-2041	12 954 000	13 217	15 665
Hydro One Inc., 5,36 %, 20-05-2036	12 232 000	12 766	15 933
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	1 150 000	1 150	1 140
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	1 190 000	1 190	1 187
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	460 000	460	469
Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13-09-2023	11 100 000	11 442	11 242
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	2 678 000	2 836	2 768
Interprovincial Pipeline Ltd., 8,20 %, 15-02-2024	6 115 000	7 111	6 890
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	550 000	550	544
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	2 960 000	3 146	3 150
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	1 885 000	1 885	1 858
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	470 000	470	467
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,85 %, 01-03-2032	9 563 000	9 454	12 495
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	1 510 000	1 510	1 534
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	2 240 000	2 240	2 196

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-2081	4 730 000	4 730	4 592
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	1 710 000	1 710	1 694
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	1 360 000	1 360	1 335
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	1 950 000	1 950	1 966
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	14 706 000	15 388	15 023
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	9 957 000	10 103	10 191
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	2 200 000	2 279	2 259
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 24-04-2026	23 095 000	23 446	24 101
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	15 930 000	15 077	16 503
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	3 280 000	3 274	3 290
Ontario Teachers' Cadillac Fairview Properties Trust, 2,50 %, 15-10-2031	690 000	857	875
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25-05-2032	2 851 822	2 898	3 500
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	1 240 000	1 240	1 268
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	420 000	429	446
Pembina Pipeline Corp., 4,67 %, 28-05-2050	450 000	469	488
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	670 000	737	730
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	8 165 000	8 595	8 932
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	6 928 000	7 356	7 585
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	2 120 000	2 120	2 125
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	1 630 000	1 631	1 629
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	1 710 000	1 731	1 717
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	690 000	690	696
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	3 685 000	3 685	3 525
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	3 480 000	3 480	3 402
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	5 970 000	5 970	5 969
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	2 780 000	2 779	2 756
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	9 635 000	9 935	9 746
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	1 869 000	1 868	1 892
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	1 030 000	1 030	1 039
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	810 000	810	802
Saputo Inc., 2,876 %, 19-11-2024	22 425 000	23 525	23 018
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	550 000	550	556
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	4 277 000	4 241	4 199
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	820 000	821	816
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	790 000	790	783
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	7 350 000	7 469	7 479
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	3 130 000	3 129	3 201

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	1 860 000	1 860	1 830
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	17 005 000	17 097	17 434
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	9 685 000	10 058	9 968
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	1 350 000	1 333	1 364
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	2 066 000	1 943	1 956
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	1 268 000	1 266	1 264
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	2 354 000	2 498	2 436
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	3 831 000	4 045	4 016
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	3 088 000	3 292	3 156
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	10 440 000	12 737	12 034
The 55 School Board Trust, 5,90 %, 02-06-2033	13 057 000	13 221	17 413
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	6 625 000	6 445	6 357
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	1 774 000	1 857	1 794
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,10 %, 02-02-2028	13 443 000	13 359	14 315
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	3 330 000	3 330	3 257
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	3 340 000	3 340	3 338
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	916 000	916	904
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	1 574 000	1 579	1 591
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	9 510 000	9 510	9 361
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	3 990 000	3 990	3 913
La Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, 08-03-2024	8 495 000	8 716	8 731
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	12 590 000	12 647	13 019
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	12 680 000	13 314	13 093
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	2 010 000	2 010	1 952
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	4 559 000	4 695	4 608
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	1 120 000	1 120	1 085
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	1 200 000	1 199	1 216
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	854 000	854	832
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	810 000	810	803
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	1 880 000	1 880	1 827
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	7 743 000	8 402	8 074
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	10 300 000	11 273	11 008
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	1 720 000	1 921	1 797
TransCanada PipeLines Ltd., 6,50 %, 09-12-2030	4 128 000	3 902	5 052
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	11 170 000	11 712	11 505
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	3 160 000	3 160	3 164
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	4 200 000	4 200	4 142

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	550 000	550	548
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	1 380 000	1 377	1 388
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	3 007 000	3 076	3 071
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	1 500 000	1 495	1 527
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	3 548 000	3 730	3 644
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	3 115 000	3 138	3 108
Total des obligations de sociétés – non convertibles		1 073 736	1 103 606
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	1 110 000	447	447
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	6 245 000	5 920	5 855
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	6 130 000	5 681	5 610
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	1 442 000	1 388	1 391
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		13 436	13 303
Total des obligations canadiennes		1 779 350	1 828 164
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	3 800 000	3 800	3 809
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	1 140 000	1 140	1 126
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	702 000	716	709
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	2 110 000	2 110	2 123
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	4 610 000	4 611	4 621
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	1 670 000	1 670	1 689
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	1 030 000	1 239	1 294
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	3 090 000	3 090	3 128
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	7 500 000	7 439	7 511
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	1 410 000	1 522	1 458
Total des obligations de sociétés – non convertibles		27 337	27 468
Total des obligations américaines		27 337	27 468

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	1 160 000	1 273	1 288
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	1 150 000	1 441	1 408
Îles Caïmans			
Baidu Inc., 2,375 %, 23-08-2031	1 610 000	2 028	1 965
Chili			
Colbun SA, 3,15 %, 19-01-2032	1 430 000	1 766	1 791
Interchile SA, 4,50 %, 30-06-2056	710 000	905	959
Japon			
Renesas Electronics Corp., 1,543 %, 26-11-2024	1 260 000	1 587	1 589
Renesas Electronics Corp., 2,17 %, 25-11-2026	1 470 000	1 852	1 852
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	2 360 000	2 360	2 370
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	1 900 000	1 941	1 975
Mexique			
Becle SAB de CV, 2,50 %, 14-10-2031	1 760 000	2 207	2 190
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032, 144A	580 000	724	737
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	2 470 000	2 470	2 455
Total des obligations mondiales		20 554	20 579
Total des obligations		1 827 241	1 876 211

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	108 548	10 533	10 256
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	242 186	22 672	20 644
Total des actions ordinaires canadiennes		33 205	30 900
Total des actions		33 205	30 900

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'obligations

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(1 631)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 197 313	CAD 120,98	(144)
(149)	CAD 193,54	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 29 372	CAD 197,13	(295)
Passifs dérivés						(440)
Total des contrats à terme normalisés						(440)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (440)

Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2) (1)

Total des placements 1 860 445 1 906 671

Fonds d'obligations

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'obligations

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	14 660 \$	4 277 \$	18 937 \$	189 \$
Total	14 660 \$	4 277 \$	18 937 \$	189 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats				0,9 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change au 31 décembre 2020.

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	9 176 \$	700 434 \$	414 483 \$	752 118 \$	1 876 211 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	63 300 \$	858 127 \$	571 256 \$	1 049 230 \$	2 541 913 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 144 700 \$ (209 097 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 7,1 % (8,1 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'obligations

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	11,9	11,1	3,5	3,5
AA	25,5	23,6	41,8	41,2
A	32,1	29,8	41,0	40,4
BBB	30,2	28,0	13,7	13,5
BB ou inférieure	0,1	0,1	—	—
SN*	0,2	0,1	—	—
Total	100,0	92,7	100,0	98,6

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds d'obligations

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ \$309 (nil au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,0% (nil au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	1 876 211 \$	— \$	1 876 211 \$
Actions	30 900	—	—	30 900
Total des actifs évalués à la juste valeur	30 900 \$	1 876 211 \$	— \$	1 907 111 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	440 \$	— \$	— \$	440 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	30 460 \$	1 876 211 \$	— \$	1 906 671 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 6,790 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	2 541 913 \$	— \$	2 541 913 \$
Actions	—	—	—	—
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	2 541 913 \$	— \$	2 541 913 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	279 563	327 476	336 771	296 417	320 699	195 956	234 909	221 932	182 597	194 967
Individuelle	144 721	182 436	217 051	244 941	312 833	55 843	73 491	81 938	88 173	113 383
Police avec garantie de 75/75	1 550 156	2 019 212	2 209 099	2 174 101	2 325 309	19 959	27 126	27 795	26 070	28 058
Police avec garantie de 75/100	5 973 563	7 477 447	8 730 306	8 352 944	8 853 970	76 383	99 816	109 214	99 641	106 340
Police avec garantie de 100/100	268 465	337 644	430 040	489 780	502 819	3 412	4 482	5 353	5 817	6 016
Police avec garantie de 75/75 SP1	979 039	1 175 821	1 316 363	1 207 637	1 179 459	11 853	14 769	15 398	13 386	13 081
Police avec garantie de 75/100 SP1	4 813 250	6 232 096	7 312 099	6 178 608	6 221 857	57 966	77 907	85 176	68 240	68 793
Police avec garantie de 100/100 SP1	197 618	226 222	241 665	284 246	288 865	2 354	2 800	2 790	3 115	3 173
Police avec garantie de 75/75 SP2	404 625	723 127	784 014	673 419	718 105	5 606	10 249	10 205	8 190	8 616
Police avec garantie de 75/100 SP2	1 082 560	1 467 072	1 492 287	1 291 634	1 281 480	14 998	20 793	19 424	15 710	15 376
Police avec garantie de 100/100 SP2	15 967	16 204	16 443	16 684	32 057	221	230	214	203	385
Police avec garantie de 75/75 SP	47 170	47 057	63 612	22 249	—	515	534	672	223	—
Police avec garantie de 75/100 SP	163 797	184 150	227 712	68 990	—	1 786	2 085	2 403	690	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2 421	4 967	5 454	2 719	—	26	56	57	27	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	25 340	38 673	45 169	7 277	—	282	445	481	73	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	43 998	76 901	61 377	34 681	—	489	883	653	348	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	700,94	717,33	659,00	616,01	607,94	(16,39)	58,33
Individuelle	385,87	402,83	377,51	359,98	362,44	(16,96)	25,32
Police avec garantie de 75/75	12,88	13,43	12,58	11,99	12,07	(0,55)	0,85
Police avec garantie de 75/100	12,79	13,35	12,51	11,93	12,01	(0,56)	0,84
Police avec garantie de 100/100	12,71	13,27	12,45	11,88	11,96	(0,56)	0,82
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,11	12,56	11,70	11,08	11,09	(0,45)	0,86
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,04	12,50	11,65	11,04	11,06	(0,46)	0,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,91	12,38	11,55	10,96	10,98	(0,47)	0,83
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,85	14,17	13,02	12,16	12,00	(0,32)	1,15
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,85	14,17	13,02	12,16	12,00	(0,32)	1,15
Police avec garantie de 100/100 SP2	13,85	14,17	13,02	12,16	12,00	(0,32)	1,15
Police avec garantie de 75/75 SP	10,93	11,34	10,56	10,01	—	(0,41)	0,78
Police avec garantie de 75/100 SP	10,91	11,32	10,55	10,01	—	(0,41)	0,77
Police avec garantie de 100/100 SP	10,89	11,31	10,54	10,00	—	(0,42)	0,77
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,15	11,50	10,65	10,04	—	(0,35)	0,85
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,12	11,48	10,64	10,03	—	(0,36)	0,84

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéficiaires;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds d'obligations

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,03	2,03	2,03	2,04	2,04
Police avec garantie de 75/75	1,98	1,97	1,98	1,98	1,98
Police avec garantie de 75/100	2,03	2,03	2,03	2,04	2,03
Police avec garantie de 100/100	2,09	2,08	2,09	2,09	2,09
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,40	1,40	1,41	1,41	1,40
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,46	1,46	1,46	1,47	1,46
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,57	1,57	1,57	1,58	1,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,41	1,41	1,41	1,41	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,47	1,47	1,47	1,47	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,53	1,52	1,53	1,52	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,84	0,84	0,84	0,84	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,90	0,90	0,90	0,90	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	99,05	15,87	11,08	15,96	17,92

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds du marché monétaire (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds du marché monétaire

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie	23 424 \$	7 791 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	1 254	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	206	2 857
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	700 368	926 104
Actions	—	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	700 368	926 104
Total de l'actif	725 252 \$	936 752 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	725 252 \$	936 752 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 851 \$	7 021 \$
Produits (pertes) divers	194	452
Total des produits	2 045	7 473
Charges		
Frais de gestion (note 7)	3 092	4 640
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	340	525
Total des charges	3 432	5 165
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 387) \$	2 308 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	936 752 \$	705 479 \$
Dépôts des titulaires de contrats	342 783	651 391
Retraits des titulaires de contrats	(552 896)	(422 426)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 387)	2 308
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(211 500)	231 273
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	725 252 \$	936 752 \$

Fonds du marché monétaire

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 387) \$	2 308 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	2 159	(6 970)
(Profits) pertes réalisés	—	—
(Profits) pertes latents	—	—
Produit brut de la cession d'actifs	2 995 263	1 911 496
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 771 686)	(2 130 872)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(1 254)	—
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	2 651	(3 103)
	<u>225 746</u>	<u>(227 141)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	342 783	651 391
Retraits des titulaires de contrats	(552 896)	(422 426)
	<u>(210 113)</u>	<u>228 965</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des découverts	15 633	1 824
Trésorerie et découverts, au début de l'exercice	7 791	5 967
Trésorerie et découverts, à la fin de l'exercice	23 424 \$	7 791 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	2 757 \$	51 \$

Fonds du marché monétaire

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2022	62 830 000	63 107	62 977
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable, 23-08-2022	9 710 000	9 710	9 710
Total des obligations du gouvernement fédéral		72 817	72 687
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de Québec, taux variable, 19-04-2022	27 890 000	28 035	27 942
Province de la Saskatchewan, taux variable, 01-04-2023	8 750 000	8 855	8 825
Total des obligations de gouvernements provinciaux		36 890	36 767
Obligations de sociétés – non convertibles			
Alectra Inc., 3,033 %, 25-07-2022	4 999 000	5 103	5 070
Banque de Montréal, taux variable, 16-02-2022	7 410 000	7 412	7 410
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2022	8 120 000	8 144	8 127
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,091 %, 17-01-2022	21 810 000	22 126	21 828
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,04 %, 21-09-2022	2 963 000	3 017	3 003
Banque HSBC Canada, 2,17 %, 29-06-2022	11 390 000	11 557	11 487
Banque HSBC Canada, 2,253 %, 15-09-2022	4 250 000	4 321	4 303
John Deere Financial Inc., 2,99 %, 14-01-2022	21 370 000	21 761	21 392
Banque Manuvie du Canada, 2,082 %, 26-05-2022	5 803 000	5 877	5 842
Banque Nationale du Canada, 2,11 %, 18-03-2022	5 460 000	5 539	5 480
OMERS Realty Corp., 1,82 %, 09-05-2022	4 510 000	4 543	4 529
OPB Finance Trust, 1,88 %, 24-02-2022	12 888 000	13 052	12 917
Banque Royale du Canada, 1,968 %, 02-03-2022	1 390 000	1 403	1 394
Banque Royale du Canada, 2,00 %, 21-03-2022	3 575 000	3 627	3 588
Banque Royale du Canada, taux variable, 24-11-2022	7 125 000	7 125	7 125
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,83 %, 27-04-2022	21 088 000	21 294	21 187
La Banque Toronto-Dominion, 1,994 %, 23-03-2022	32 160 000	32 395	32 283
Toyota Crédit Canada Inc., 2,02 %, 28-02-2022	9 770 000	9 829	9 796
Toyota Crédit Canada Inc., 2,35 %, 18-07-2022	5 000 000	5 079	5 052
Total des obligations de sociétés – non convertibles		193 204	191 813
Total des obligations canadiennes		302 911	301 267

Fonds du marché monétaire

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Billets à court terme			
AltaLink LP, 0,262 %, 31-01-2022	2 000 000	2 000	2 000
Bank of China, 0,518 %, 18-01-2022	11 470 000	11 441	11 467
Bank of China, 0,568 %, 18-04-2022	3 000 000	2 987	2 995
Bank of China, 0,568 %, 19-04-2022	3 000 000	2 987	2 995
Bank of China, 0,588 %, 12-05-2022	3 600 000	3 586	3 592
Bay Street Funding Trust, 0,282 %, 23-03-2022	4 300 000	4 297	4 297
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,224 %, 20-01-2022	25 000 000	24 995	24 997
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,234 %, 14-01-2022	16 830 000	16 826	16 829
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,235 %, 06-01-2022	13 845 000	13 842	13 845
Central 1 Credit Union, 0,239 %, 04-01-2022	1 150 000	1 149	1 150
Central 1 Credit Union, 0,271 %, 06-01-2022	3 520 000	3 518	3 520
Central 1 Credit Union, 0,282 %, 04-02-2022	3 260 000	3 259	3 259
Central 1 Credit Union, 0,282 %, 10-02-2022	5 620 000	5 618	5 618
Ville de Montréal, 0,312 %, 17-02-2022	2 210 000	2 209	2 209
Ville de Vancouver, 0,328 %, 03-02-2022	5 730 000	5 727	5 728
Enbridge Pipelines Inc., 0,475 %, 10-01-2022	5 100 000	5 099	5 099
Enbridge Pipelines Inc., 0,542 %, 26-01-2022	4 950 000	4 948	4 948
Énergir inc., 0,26 %, 07-01-2022	3 960 000	3 958	3 960
Énergir inc., 0,32 %, 18-02-2022	2 660 000	2 659	2 659
FortisBC Energy Inc., 0,279 %, 24-03-2022	3 330 000	3 328	3 328
FortisBC Energy Inc., 0,282 %, 24-02-2022	2 220 000	2 219	2 219
FortisBC Inc., 0,248 %, 09-02-2022	2 130 000	2 129	2 129
Intact Corporation financière, 0,265 %, 18-01-2022	2 200 000	2 199	2 200
Intact Corporation financière, 0,271 %, 11-01-2022	1 890 000	1 890	1 890
Intact Corporation financière, 0,291 %, 01-02-2022	4 505 000	4 503	4 504
Intact Corporation financière, 0,309 %, 08-03-2022	3 310 000	3 308	3 308
Lower Mattagami Energy LP, 0,308 %, 16-03-2022	4 420 000	4 417	4 417
Banque Manuvie du Canada, 0,479 %, 01-06-2022	1 980 000	1 975	1 976
Banque Manuvie du Canada, 0,489 %, 13-06-2022	2 210 000	2 205	2 205
Nova Scotia Power Inc., 0,257 %, 26-01-2022	4 440 000	4 439	4 439
Nova Scotia Power Inc., 0,259 %, 06-01-2022	5 500 000	5 499	5 500
Nova Scotia Power Inc., 0,261 %, 13-01-2022	1 570 000	1 570	1 570
Nova Scotia Power Inc., 0,264 %, 28-01-2022	3 330 000	3 329	3 329
Nova Scotia Power Inc., 0,265 %, 17-01-2022	1 110 000	1 110	1 110
Nova Scotia Power Inc., 0,265 %, 02-02-2022	3 660 000	3 659	3 659
Province de l'Alberta, 0,203 %, 27-01-2022	35 000 000	34 988	34 995

Fonds du marché monétaire

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Billets à court terme (suite)			
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,229 %, 24-03-2022	7 330 000	7 326	7 326
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,239 %, 17-03-2022	11 300 000	11 294	11 294
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 0,241 %, 31-03-2022	14 780 000	14 771	14 772
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,201 %, 08-03-2022	20 000 000	19 990	19 993
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,231 %, 22-03-2022	11 110 000	11 104	11 104
Province de la Saskatchewan, 0,248 %, 07-02-2022	5 470 000	5 467	5 469
Ridge Trust, 0,254 %, 07-01-2022	1 300 000	1 300	1 300
Ridge Trust, 0,262 %, 14-01-2022	193 000	193	193
Ridge Trust, 0,262 %, 28-01-2022	1 007 000	1 007	1 007
Banque Royale du Canada, 0,259 %, 31-01-2022	47 268 000	47 258	47 258
Safe Trust, 0,259 %, 19-01-2022	14 045 000	14 039	14 043
Sound Trust, 0,259 %, 19-01-2022	2 360 000	2 359	2 360
Stable Trust, 0,259 %, 19-01-2022	2 870 000	2 869	2 870
Sure Trust, 0,259 %, 19-01-2022	9 818 000	9 814	9 817
La Banque Toronto-Dominion, 0,224 %, 31-01-2022	34 633 000	34 626	34 627
Toyota Crédit Canada Inc., 0,31 %, 21-06-2022	11 740 000	11 714	11 723
Total des billets à court terme		399 003	399 101
Total des obligations		701 914	700 368
Total des placements		701 914	700 368

Fonds du marché monétaire

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds du marché monétaire (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins ⁽¹⁾	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	691 543 \$	8 825 \$	— \$	— \$	700 368 \$

2020					
	1 an ou moins ⁽¹⁾	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	926 104 \$	— \$	— \$	— \$	926 104 \$

⁽¹⁾ Aux fins de la présentation de l'information, les billets à court terme sont inclus au poste Obligations dans l'état de la situation financière.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de taux d'intérêt (suite)

Aux 31 décembre 2021 et 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 % ou diminué de 1 %, il n'y aurait eu aucune incidence sur le total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

D. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	700 368 \$	— \$	700 368 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	700 368 \$	— \$	700 368 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	926 104 \$	— \$	926 104 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	926 104 \$	— \$	926 104 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds du marché monétaire

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	14 563 199	16 525 951	13 249 058	12 753 633	12 388 587	505 387	572 215	454 880	430 217	411 856
Individuelle	2 465 296	3 110 169	2 676 814	3 238 466	3 831 553	61 950	78 055	67 079	80 791	95 349
Police avec garantie de 75/75	1 582 168	2 394 789	1 955 089	1 919 777	1 851 757	16 085	24 315	19 821	19 376	18 643
Police avec garantie de 75/100	5 539 731	8 246 661	5 653 702	6 245 044	5 135 037	56 309	83 717	57 308	63 020	51 690
Police avec garantie de 100/100	378 342	409 001	342 514	286 312	368 910	3 845	4 152	3 472	2 891	3 716
Police avec garantie de 75/75 SP1	1 013 014	1 670 362	1 172 395	1 025 568	878 521	10 426	17 169	12 022	10 433	8 894
Police avec garantie de 75/100 SP1	4 808 014	5 927 544	3 725 314	4 292 592	3 150 494	49 352	60 766	38 104	43 585	31 846
Police avec garantie de 100/100 SP1	126 561	286 002	131 388	131 421	357 412	1 297	2 927	1 342	1 333	3 610
Police avec garantie de 75/75 SP2	170 143	257 975	205 992	225 481	131 293	1 893	2 848	2 247	2 416	1 386
Police avec garantie de 75/100 SP2	263 192	429 595	496 255	351 058	584 617	2 930	4 744	5 413	3 761	6 170
Police avec garantie de 100/100 SP2	54 121	—	—	4 627	11 902	603	—	—	50	126
Police avec garantie de 75/75 SP	59 936	67 764	25 150	17 176	—	610	688	254	172	—
Police avec garantie de 75/100 SP	14 522	29 711	36 171	17 961	—	148	302	365	180	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	6 659	20 388	38 144	—	—	68	208	387	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	39 717	151 650	84 331	1 936	—	406	1 547	855	19	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	34,70	34,63	34,33	33,73	33,24	0,07	0,30
Individuelle	25,13	25,10	25,06	24,95	24,89	0,03	0,04
Police avec garantie de 75/75	10,17	10,15	10,14	10,09	10,07	0,02	0,01
Police avec garantie de 75/100	10,16	10,15	10,14	10,09	10,07	0,01	0,01
Police avec garantie de 100/100	10,16	10,15	10,14	10,10	10,07	0,01	0,01
Police avec garantie de 75/75 SP1	10,29	10,28	10,25	10,17	10,12	0,01	0,03
Police avec garantie de 75/100 SP1	10,26	10,25	10,23	10,15	10,11	0,01	0,02
Police avec garantie de 100/100 SP1	10,25	10,23	10,21	10,14	10,10	0,02	0,02
Police avec garantie de 75/75 SP2	11,12	11,04	10,91	10,71	10,55	0,08	0,13
Police avec garantie de 75/100 SP2	11,13	11,04	10,91	10,71	10,55	0,09	0,13
Police avec garantie de 100/100 SP2	11,13	—	—	10,71	10,55	0,09	—
Police avec garantie de 75/75 SP	10,18	10,15	10,10	10,03	—	0,03	0,05
Police avec garantie de 75/100 SP	10,18	10,15	10,10	10,03	—	0,03	0,05
Police avec garantie de 75/75 SPP	10,24	10,21	10,15	—	—	0,03	0,06
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,23	10,20	10,14	10,04	—	0,03	0,06

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie et découverts

La trésorerie et les découverts se composent de dépôts de trésorerie et de découverts bancaires. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds du marché monétaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds du marché monétaire

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	0,13	0,71	1,36	1,24	0,72
Police avec garantie de 75/75	0,13	0,71	1,36	1,25	0,72
Police avec garantie de 75/100	0,13	0,69	1,36	1,25	0,72
Police avec garantie de 100/100	0,13	0,71	1,40	1,25	0,72
Police avec garantie de 75/75 SP1	0,13	0,62	1,01	1,01	0,72
Police avec garantie de 75/100 SP1	0,13	0,63	1,07	1,05	0,73
Police avec garantie de 100/100 SP1	0,13	0,65	1,12	1,09	0,75
Police avec garantie de 75/75 SP	—	0,32	1,07	1,07	—
Police avec garantie de 75/100 SP	—	0,42	1,08	1,07	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	0,51	0,73	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	0,20	0,78	0,78	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	1,35	1,35	1,36	1,35	1,36
Police avec garantie de 75/75	1,35	1,35	1,36	1,35	1,36
Police avec garantie de 75/100	1,35	1,35	1,36	1,35	1,36
Police avec garantie de 100/100	1,40	1,40	1,40	1,40	1,41
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,06	1,06	1,07	1,07	1,07
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,12	1,12	1,12	1,14	1,12
Police avec garantie de 75/75 SP	1,07	1,07	1,07	1,07	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,07	1,07	1,08	1,07	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,73	0,73	0,73	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,79	0,78	0,78	0,78	—

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La renonciation à certains frais directs imputables aux fonds distincts est une décision discrétionnaire, prise pour maintenir des ratios des frais de gestion concurrentiels. La Compagnie n'est pas tenue de renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS À LONG TERME

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations à long terme (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations à long terme

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 693 \$	2 420 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	5 728	4 972
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	1 268 811	1 154 720
Actions	—	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 268 811	1 154 720
Total de l'actif	1 276 232 \$	1 162 112 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	1 772	534
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 772	534
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 274 460 \$	1 161 578 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(44 098) \$	128 395 \$
Produits (pertes) divers	334	269
Total des produits	(43 764)	128 664
Charges		
Frais de gestion (note 7)	398	584
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	43	65
Total des charges	441	649
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(44 205) \$	128 015 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
	1 161 578 \$	1 104 331 \$
Dépôts des titulaires de contrats	284 015	116 677
Retraits des titulaires de contrats	(126 928)	(187 445)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(44 205)	128 015
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	112 882	57 247
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 274 460 \$	1 161 578 \$

Fonds d'obligations à long terme

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

2021 2020

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(44 205) \$	128 015 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(903)	(1 157)
(Profits) pertes réalisés	6 401	(42 242)
(Profits) pertes latents	76 247	(50 749)
Produit brut de la cession d'actifs	531 389	411 410
Paiements bruts pour achats d'actifs	(727 225)	(377 193)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(756)	(431)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	1 238	1 208
	(157 814)	68 861

Activités de financement

Dépôts des titulaires de contrats	284 015	116 677
Retraits des titulaires de contrats	(126 928)	(187 445)
	157 087	(70 768)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts

(727) (1 907)

Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice

2 420 4 327

Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice

1 693 \$ 2 420 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Produits d'intérêts reçus	36 878 \$	33 784 \$
---------------------------	------------------	-----------

Fonds d'obligations à long terme

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,60 %, 15-12-2031	6 375 000	6 356	6 209
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2031	2 050 000	2 049	2 054
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	24 390 000	22 952	24 623
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	33 200 000	35 251	35 729
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 01-12-2048	18 890 000	23 070	23 305
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 01-12-2064	6 625 000	8 680	8 593
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 01-12-2045	8 990 000	12 244	12 236
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-06-2041	11 290 000	16 278	15 674
Gouvernement du Canada, 5,00 %, 01-06-2037	12 335 000	18 153	18 012
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 01-06-2033	8 450 000	12 266	12 131
Labrador-Island Link Trust, 3,85 %, 01-12-2053	6 152 000	7 072	8 228
Total des obligations du gouvernement fédéral		164 371	166 794
Obligations de gouvernements provinciaux			
Hydro-Québec, 4,00 %, 15-02-2055	5 885 000	8 156	7 954
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	5 650 000	5 370	5 444
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	10 120 000	10 304	11 078
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	5 440 000	6 062	6 043
Province de l'Alberta, 3,30 %, 01-12-2046	9 667 000	10 432	10 973
Province de l'Alberta, 3,45 %, 01-12-2043	5 839 000	6 289	6 715
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	11 815 000	12 084	12 707
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	7 136 000	7 122	7 658
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	10 435 000	11 486	11 583
Province de la Colombie-Britannique, 4,30 %, 18-06-2042	10 890 000	13 233	14 202
Province de la Colombie-Britannique, 4,70 %, 18-06-2037	10 234 000	12 894	13 392
Province de la Colombie-Britannique, 5,40 %, 18-06-2035	2 750 000	3 712	3 757
Province de la Colombie-Britannique, coupon classique, 0,00 %, 18-06-2040	5 622 526	2 743	3 611
Province du Manitoba, 2,05 %, 02-06-2031	4 285 000	4 273	4 286
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	10 140 000	9 772	9 127
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	8 947 000	10 582	10 143
Province du Manitoba, 3,40 %, 05-09-2048	6 425 000	7 094	7 486
Province du Manitoba, 4,65 %, 05-03-2040	10 030 000	13 681	13 143
Province du Nouveau-Brunswick, 3,05 %, 14-08-2050	7 700 000	9 174	8 473
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,05 %, 02-06-2031	2 745 000	2 734	2 708
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,65 %, 17-10-2050	9 240 000	9 124	8 899
Province de la Nouvelle-Écosse, 2,40 %, 01-12-2031	4 600 000	4 582	4 718

Fonds d'obligations à long terme

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de la Nouvelle-Écosse, 3,15 %, 01-12-2051	7 876 000	8 460	8 933
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,40 %, 01-06-2042	12 725 000	17 543	16 536
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	26 360 000	23 233	23 316
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4 237 000	4 247	4 301
Province de l'Ontario, 2,55 %, 02-12-2052	8 335 000	8 244	8 523
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	17 515 000	18 727	18 208
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	32 795 000	32 527	34 879
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	32 455 000	32 870	35 209
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-12-2046	10 500 000	10 940	11 327
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	30 973 000	33 211	36 349
Province de l'Ontario, 3,50 %, 02-06-2043	23 630 000	25 876	27 702
Province de l'Ontario, 4,65 %, 02-06-2041	11 565 000	14 696	15 485
Province de l'Ontario, 4,70 %, 02-06-2037	20 238 000	25 444	26 300
Province de l'Ontario, 5,60 %, 02-06-2035	9 485 000	13 320	13 077
Province de l'Ontario, 5,85 %, 08-03-2033	4 540 000	6 098	6 175
Province de l'Ontario, coupon classique, 0,00 %, 02-06-2043	5 774 678	2 565	3 368
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 1,85 %, 27-07-2031	2 740 000	2 735	2 678
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 2,65 %, 01-12-2051	3 000 000	3 180	3 027
Province de Québec, 2,85 %, 01-12-2053	21 810 000	22 645	23 949
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	19 800 000	22 379	22 695
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2045	22 815 000	25 501	27 200
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	23 450 000	26 307	28 348
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2043	21 155 000	25 284	27 705
Province de Québec, 5,00 %, 01-12-2041	11 973 000	15 989	16 858
Province de Québec, 5,75 %, 01-12-2036	14 205 000	21 498	20 336
Province de Québec, 6,25 %, 01-06-2032	14 857 000	20 607	20 582
Province de Québec, coupon classique résiduel, 0,00 %, 01-12-2043	12 080 000	5 186	7 087
Province de la Saskatchewan, 2,15 %, 02-06-2031	5 505 000	5 498	5 555
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	5 735 000	6 065	6 388
Province de la Saskatchewan, 3,30 %, 02-06-2048	7 594 000	8 216	8 696
Province de la Saskatchewan, 3,75 %, 05-03-2054	3 475 000	4 112	4 402
Total des obligations de gouvernements provinciaux		674 106	699 294
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Montréal, 2,00 %, 01-09-2031	4 430 000	4 413	4 360
Ville d'Ottawa, 2,50 %, 11-05-2051	3 670 000	3 334	3 586

Fonds d'obligations à long terme

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements municipaux (suite)			
Ville de Toronto, 2,15 %, 25-08-2040	5 250 000	4 899	4 888
Ville de Toronto, 2,90 %, 29-04-2051	1 845 000	1 837	1 944
Total des obligations de gouvernements municipaux		14 483	14 778
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 2,84 %, 07-03-2050	3 592 000	3 581	3 459
407 International Inc., 3,43 %, 01-06-2033	2 765 000	2 963	2 971
407 International Inc., 3,83 %, 11-05-2046	4 046 000	4 300	4 585
Aéroports de Montréal, 3,03 %, 21-04-2050	1 619 000	1 703	1 626
Aéroports de Montréal, 3,919 %, 26-09-2042	2 485 000	2 735	2 836
Aéroports de Montréal, 5,472 %, 16-04-2040	5 595 000	7 220	7 542
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	6 862 000	6 999	7 799
AltaLink LP, 4,054 %, 21-11-2044	4 700 000	5 345	5 551
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	4 730 000	4 718	4 851
Bell Canada Inc., 3,00 %, 17-03-2031	3 050 000	3 035	3 103
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	3 425 000	3 290	3 297
Bell Canada Inc., 4,05 %, 17-03-2051	4 120 000	4 107	4 362
Bell Canada Inc., 4,35 %, 18-12-2045	4 000 000	4 318	4 406
Bell Canada Inc., 4,75 %, 29-09-2044	3 196 000	3 322	3 700
Bell Canada Inc., 6,10 %, 16-03-2035	1 955 000	2 614	2 517
British Columbia Ferry Services Inc., 2,794 %, 15-10-2049	2 127 000	2 160	2 092
British Columbia Ferry Services Inc., 4,289 %, 28-04-2044	2 207 000	2 563	2 711
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	6 370 000	6 349	6 237
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	3 965 000	4 374	4 352
Bruce Power LP, 4,132 %, 21-06-2033	3 575 000	4 238	3 961
Calgary Airport Authority, 3,341 %, 07-10-2038	6 485 000	6 605	6 738
Calgary Airport Authority, 3,554 %, 07-10-2053	1 875 000	1 875	2 055
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,60 %, 08-02-2049	2 049 000	2 042	2 221
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,95 %, 22-09-2045	5 725 000	6 045	6 507
Carleton University, 3,264 %, 05-07-2061	3 505 000	3 505	3 676
CU Inc., 2,963 %, 07-09-2049	4 525 000	4 826	4 472
CU Inc., 3,548 %, 22-11-2047	8 272 000	8 314	9 027
CU Inc., 4,543 %, 24-10-2041	7 150 000	7 988	8 787
Enbridge Gas Inc., 2,35 %, 15-09-2031	6 990 000	6 988	6 898
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	4 145 000	4 140	4 245
Enbridge Inc., 4,57 %, 11-03-2044	3 807 000	3 873	4 159

Fonds d'obligations à long terme

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Enbridge Pipelines Inc., 2,82 %, 12-05-2031	4 570 000	4 567	4 579
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	5 501 000	6 230	5 943
Enbridge Pipelines Inc., 5,33 %, 06-04-2040	6 204 000	7 316	7 428
EPCOR Utilities Inc., 3,287 %, 28-06-2051	1 360 000	1 360	1 428
Fair Hydro Trust, 3,357 %, 15-05-2033	1 517 000	1 763	1 638
Fair Hydro Trust, 3,52 %, 15-05-2038	7 560 000	9 207	8 314
FortisAlberta Inc., 6,22 %, 31-10-2034	1 290 000	1 751	1 764
FortisBC Energy Inc., 3,67 %, 09-04-2046	2 421 000	2 477	2 722
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	1 705 000	1 757	1 680
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,15 %, 05-10-2051	2 200 000	2 196	2 278
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,30 %, 25-02-2041	6 500 000	8 160	8 754
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,47 %, 02-02-2034	2 175 000	2 983	2 997
Santé Montréal Collectif S.E.C., 6,721 %, 30-09-2049	8 682 510	11 858	12 004
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	1 375 000	1 335	1 401
Hydro One Inc., 3,64 %, 05-04-2050	4 575 000	4 833	5 122
Hydro One Inc., 3,72 %, 18-11-2047	4 790 000	5 122	5 406
Hydro One Inc., 3,91 %, 24-02-2046	6 483 000	7 134	7 492
Hydro One Inc., 4,39 %, 26-09-2041	4 613 000	5 110	5 578
Hydro One Inc., 6,35 %, 31-01-2034	2 645 000	3 836	3 628
Hydro-Québec, 2,10 %, 15-02-2060	9 500 000	7 956	8 622
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	7 000 000	8 204	8 936
Metro inc., 4,27 %, 04-12-2047	3 435 000	3 685	3 863
Metro inc., 5,03 %, 01-12-2044	1 820 000	2 164	2 246
Metro inc., 5,97 %, 15-10-2035	4 400 000	5 846	5 673
Administration portuaire de Montréal, 3,24 %, 22-03-2051	2 220 000	2 221	2 352
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,50 %, 27-09-2041	2 475 000	2 472	2 465
NAV CANADA, 3,293 %, 30-03-2048	1 814 000	1 979	1 959
NAV CANADA, 3,534 %, 23-02-2046	6 480 000	6 761	7 234
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	5 565 000	5 576	5 582
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 3,75 %, 01-06-2051	3 625 000	3 629	3 799
OMERS Finance Trust, 2,60 %, 14-05-2029	2 866 000	2 863	2 985
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	4 229 000	4 286	4 281
Ryerson University, 3,542 %, 04-05-2061	6 580 000	6 587	7 100
South Coast British Columbia Transportation Authority, 3,15 %, 16-11-2048	3 957 000	3 950	4 327
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	5 946 000	5 939	5 685
La Financière Sun Life inc., 5,40 %, 29-05-2042	4 000 000	4 567	5 104
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	920 000	907	929

Fonds d'obligations à long terme

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Suncor Énergie Inc., 5,39 %, 26-03-2037	8 670 000	9 810	10 496
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	3 505 000	3 711	3 582
TELUS Corp., 4,10 %, 05-04-2051	2 550 000	2 539	2 675
TELUS Corp., 4,40 %, 01-04-2043	4 700 000	4 611	5 099
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	3 035 000	3 461	3 499
Toronto Hydro Corp., 3,27 %, 18-10-2051	2 760 000	2 758	2 949
TransCanada PipeLines Ltd., 2,97 %, 09-06-2031	2 710 000	2 709	2 733
TransCanada PipeLines Ltd., 4,34 %, 15-10-2049	3 190 000	3 649	3 422
TransCanada PipeLines Ltd., 4,35 %, 06-06-2046	5 174 000	5 832	5 531
TransCanada PipeLines Ltd., 4,55 %, 15-11-2041	4 165 000	4 373	4 564
TransCanada PipeLines Ltd., 8,05 %, 17-02-2039	3 285 000	5 170	4 995
Union Gas Ltd., 3,59 %, 22-11-2047	2 945 000	3 019	3 218
Université d'Ottawa, 2,635 %, 13-02-2060	2 328 000	2 328	2 108
Administration de l'aéroport de Vancouver, 2,80 %, 21-09-2050	2 315 000	2 315	2 252
Administration de l'aéroport de Vancouver, 2,874 %, 18-10-2049	3 361 000	3 361	3 323
Administration de l'aéroport de Vancouver, 3,857 %, 10-11-2045	6 449 000	6 925	7 452
Total des obligations de sociétés – non convertibles		371 293	381 939
Total des obligations canadiennes		1 224 253	1 262 805
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Manulife Finance (Delaware) LP, 5,059 %, 15-12-2041	4 916 000	5 073	6 006
Total des obligations de sociétés – non convertibles		5 073	6 006
Total des obligations américaines		5 073	6 006
Total des obligations		1 229 326	1 268 811
Total des placements		1 229 326	1 268 811

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations à long terme (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	— \$	— \$	81 678 \$	1 187 133 \$	1 268 811 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	— \$	— \$	50 931 \$	1 103 789 \$	1 154 720 \$

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 203 055 \$ (185 893 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 15,9 % (16,0 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

D. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	1,9	1,8	2,2	2,2
AA	40,4	40,2	42,3	42,1
A	45,1	44,9	43,1	42,9
BBB	12,6	12,6	12,1	12,1
BB ou inférieure	—	—	0,3	0,3
Total	100,0	99,5	100,0	99,6

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	1 268 811 \$	— \$	1 268 811 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	1 268 811 \$	— \$	1 268 811 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	1 154 720 \$	— \$	1 154 720 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	1 154 720 \$	— \$	1 154 720 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations à long terme

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	4 431 669	4 495 196	4 655 359	2 729 360	2 335 606	147 602	156 762	145 177	75 544	64 627
Police avec garantie de 75/75	95 404	167 345	174 539	66 153	57 521	1 245	2 336	2 226	765	680
Police avec garantie de 75/100	257 592	376 588	334 321	185 994	184 671	3 312	5 190	4 218	2 132	2 166
Police avec garantie de 100/100	38 666	53 770	60 364	37 336	32 226	490	732	754	424	375
Police avec garantie de 75/75 SP1	20 328	72 852	77 103	16 754	14 803	278	1 061	1 020	200	179
Police avec garantie de 75/100 SP1	132 468	272 061	166 142	73 733	69 065	1 788	3 913	2 175	872	831
Police avec garantie de 100/100 SP1	32 393	34 382	32 544	25 901	11 371	431	488	421	303	136
Police avec garantie de 75/75 SP2	8 724	18 055	38 116	21 259	18	137	296	558	276	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	2 851	2 902	416	—	2 397	45	48	6	—	31
Police avec garantie de 100/100 SP2	4 448	4 539	—	—	—	70	75	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	1 595	21 030	20 050	—	—	18	253	219	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 274	1 261	1 213	—	—	14	15	13	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	4 563	10 557	4 837	—	—	53	129	53	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	5 428	15 427	10 484	3 355	—	62	187	115	33	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	33,31	34,87	31,18	27,68	27,67	(1,56)	3,69
Police avec garantie de 75/75	13,04	13,96	12,75	11,57	11,82	(0,92)	1,21
Police avec garantie de 75/100	12,86	13,78	12,62	11,46	11,73	(0,92)	1,16
Police avec garantie de 100/100	12,68	13,61	12,48	11,36	11,65	(0,93)	1,13
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,69	14,57	13,24	11,94	12,13	(0,88)	1,33
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,50	14,38	13,09	11,82	12,03	(0,88)	1,29
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,31	14,20	12,95	11,72	11,94	(0,89)	1,25
Police avec garantie de 75/75 SP2	15,66	16,39	14,65	13,00	13,02	(0,73)	1,74
Police avec garantie de 75/100 SP2	15,72	16,45	14,71	—	13,04	(0,73)	1,74
Police avec garantie de 100/100 SP2	15,72	16,46	—	—	—	(0,74)	1,75
Police avec garantie de 75/75 SP	11,30	12,02	10,92	—	—	(0,72)	1,10
Police avec garantie de 75/100 SP	11,23	11,97	10,90	—	—	(0,74)	1,07
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,53	12,19	11,02	—	—	(0,66)	1,17
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,46	12,14	10,99	9,87	—	(0,68)	1,15

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations à long terme

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Compagnie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations à long terme

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,22	2,20	2,21	2,21	2,22
Police avec garantie de 75/100	2,38	2,37	2,38	2,38	2,39
Police avec garantie de 100/100	2,55	2,54	2,54	2,55	2,56
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,66	1,63	1,63	1,63	1,64
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,81	1,79	1,80	1,81	1,80
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,97	1,97	1,97	1,97	1,98
Police avec garantie de 75/75 SP	1,68	1,64	1,64	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,81	1,80	1,81	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,07	1,06	1,07	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,24	1,23	1,24	1,24	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	44,26	33,32	19,58	15,34	26,42

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS MONDIALES (S034) 4.03SAM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Setanta Asset Management Limited

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	7 805 \$	12 099 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	461	533
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	263	122
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	95	95
Placements		
Obligations	—	—
Actions	562 433	646 758
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	562 433	646 758
Total de l'actif	571 057 \$	659 607 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	571 057 \$	659 607 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	116 905 \$	26 660 \$
Produits (pertes) divers	(186)	(58)
Total des produits	116 719	26 602
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 262	1 151
Coût de transaction	138	299
Retenues d'impôt à la source	1 379	2 269
Autres	128	118
Total des charges	2 907	3 837
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	113 812 \$	22 765 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	659 607 \$	807 499 \$
Dépôts des titulaires de contrats	16 123	30 300
Retraits des titulaires de contrats	(218 485)	(200 957)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	113 812	22 765
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(88 550)	(147 892)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	571 057 \$	659 607 \$

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	113 812 \$	22 765 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(47 327)	(27 505)
(Profits) pertes latents	(58 188)	19 733
Produit brut de la cession d'actifs	264 096	316 489
Paiements bruts pour achats d'actifs	(74 256)	(175 074)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	72	148
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(141)	(13)
	198 068	156 543
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	16 123	30 300
Retraits des titulaires de contrats	(218 485)	(200 957)
	(202 362)	(170 657)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(4 294)	(14 114)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	12 099	26 213
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	7 805 \$	12 099 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	11 462 \$	19 035 \$

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Matériaux			
Sandstorm Gold Ltd. (\$ US)	433 503	2 782	3 401
Total des actions ordinaires canadiennes		2 782	3 401
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	5 174	10 761	18 963
Charter Communications Inc.	6 126	4 210	5 052
Consommation discrétionnaire			
Booking Holdings Inc.	3 821	9 526	11 597
Lowe's Companies Inc.	22 726	2 761	7 431
McDonald's Corp.	46 103	10 889	15 634
Nike Inc., cat. B	64 597	6 086	13 620
Biens de consommation de base			
Costco Wholesale Corp.	21 194	10 020	15 221
PepsiCo Inc.	22 344	3 178	4 910
Sysco Corp.	8 152	571	810
Énergie			
Exxon Mobil Corp.	65 550	6 319	5 074
HollyFrontier Corp.	81 173	4 174	3 366
Produits financiers			
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	45 478	10 396	17 203
Federated Hermes Inc.	124 701	4 818	5 928
Markel Corp.	3 967	4 819	6 193
S&P Global Inc.	10 377	4 250	6 195
SEI Investments Company	132 095	10 129	10 183
Soins de santé			
Johnson & Johnson Inc.	56 488	8 901	12 224
Pfizer Inc.	19 797	891	1 479
Quest Diagnostics Inc.	10 976	1 206	2 402
Thermo Fisher Scientific Inc.	7 492	2 271	6 324
UnitedHealth Group Inc.	14 353	3 465	9 117

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels			
O-I Glass Inc.	374 495	8 899	5 699
Oshkosh Corp.	70 138	5 936	10 000
Technologies de l'information			
DXC Technology Co.	221 517	10 865	9 020
Electronic Arts Inc.	40 376	6 733	6 737
Hewlett-Packard Enterprise Co.	172 593	2 830	3 443
Keysight Technologies Inc.	48 146	3 989	12 578
Microsoft Corp.	63 555	7 684	27 041
NCR Corp.	77 366	2 956	3 934
Oracle Corp.	140 718	8 802	15 524
Services d'intérêt public			
Exelon Corp.	126 761	6 679	9 262
Total des actions ordinaires américaines		185 014	282 164
Actions ordinaires mondiales			
Belgique			
Groupe Bruxelles Lambert SA*	59 752	7 413	8 440
Bermudes			
Lancashire Holdings Ltd.	776 877	8 774	7 048
Liberty Latin America Ltd., cat. A	22 700	675	335
Liberty Latin America Ltd., cat. C	11 747	363	169
Îles Caïmans			
Tencent Holdings Ltd.	33 600	2 466	2 490
Danemark			
Tryg AS	194 292	5 995	6 070
France			
Air Liquide SA	20 802	3 834	4 590
Pernod Ricard SA*	16 846	3 275	5 127
Sanofi SA	39 281	4 334	5 007

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Allemagne			
BASF SE	62 453	5 561	5 552
Grèce			
Hellenic Telecommunications Organization SA	104 221	1 716	2 438
Irlande			
Bank of Ireland Group PLC	665 864	2 806	4 778
C&C Group PLC	651 903	3 135	2 591
CRH PLC (€)	107 803	4 197	7 217
DCC PLC	121 223	11 790	12 554
Johnson Controls International PLC	154 313	7 858	15 872
Kerry Group PLC, cat. A	23 423	2 771	3 817
Medtronic Co. PLC	42 785	5 108	5 599
Mincon Group PLC	2 450 540	3 782	4 620
Origin Enterprises PLC	707 583	5 735	3 360
Steris PLC	27 219	4 097	8 381
Île de Man			
Playtech PLC	1 047 981	7 856	13 140
Israël			
Bank Leumi Le – Israel	587 490	4 236	8 000
Italie			
Eni SPA	175 640	3 782	3 069
Terna SPA	523 503	4 109	5 339
Japon			
Alfresca Holdings Corp.	238 100	6 752	4 013
Astellas Pharma Inc.	185 450	3 323	3 814
Luxembourg			
Tenaris SA	218 242	3 284	2 879
Pays-Bas			
Heineken Holdings NV	44 942	5 398	5 245

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Portugal			
Redes Energeticas Nacionais SGPS SA	1 035 273	3 784	3 792
Corée du Sud			
Samsung Electronics Co. Ltd.	185 895	13 328	15 419
SK Square Co. Ltd.	22 019	1 317	1 554
SK Telecom Co. Ltd.	34 060	2 034	2 095
Espagne			
Viscofan SA	76 834	5 476	6 277
Suède			
Telefonaktiebolaget LM Ericsson	677 389	6 761	9 402
Suisse			
Alcon Inc.	66 971	5 330	7 456
Compagnie Financière Richemont SA, bons de souscription, 25-11-2023	88 022	-	122
Compagnie Financière Richemont SA	31 136	3 083	5 875
Nestlé SA	27 557	3 941	4 868
Novartis AG	54 280	6 000	6 023
Taiïwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	65 834	3 016	10 020

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Royaume-Uni			
Close Brothers Group PLC	135 363	3 193	3 253
J.D. Wetherspoon PLC	107 414	2 055	1 767
Liberty Global PLC, cat. A	147 361	5 653	5 171
Liberty Global PLC, cat. C	64 482	2 652	2 291
Melrose Industries PLC	2 660 024	7 866	7 281
National Grid PLC	407 848	5 913	7 399
Smiths Group PLC	144 433	2 971	3 905
Tesco PLC	789 392	4 002	3 917
Unilever PLC	69 713	4 840	4 721
Vodafone Group PLC	1 408 395	4 148	2 706
Total des actions ordinaires mondiales		231 788	276 868
Total des actions		419 584	562 433
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(411)	
Total des placements		419 173	562 433

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	333 402 \$	70 \$	333 472 \$	3 335 \$
Euro	86 268	48	86 316	863
Livre sterling (Royaume-Uni)	65 561	—	65 561	656
Autres devises	77 202	—	77 202	772
Total	562 433 \$	118 \$	562 551 \$	5 626 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			98,5 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	368 614 \$	30 \$	368 644 \$	3 686 \$
Euro	112 712	80	112 792	1 129
Livre sterling (Royaume-Uni)	88 117	1	88 118	881
Autres devises	77 315	—	77 315	773
Total	646 758 \$	111 \$	646 869 \$	6 469 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			98,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 5 624 \$ (6 468 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>			
	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Actions	466 280 \$	96 153 \$	— \$	562 433 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	466 280 \$	96 153 \$	— \$	562 433 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>			
	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Actions	379 961 \$	266 797 \$	— \$	646 758 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	379 961 \$	266 797 \$	— \$	646 758 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	13 311 809	15 337 772	17 168 587	8 498 798	8 068 381	523 306	494 138	535 379	232 869	222 677
Police avec garantie de 75/75	155 201	153 844	121 217	2 091	—	1 875	1 566	1 228	19	—
Police avec garantie de 75/100	293 542	293 711	309 734	18 073	—	3 526	2 978	3 132	165	—
Police avec garantie de 100/100	19 186	12 233	4 894	541	—	228	123	49	5	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	69 341	75 496	45 041	—	—	850	777	459	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	269 121	275 147	246 945	18 551	—	3 264	2 809	2 506	170	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	3 528	2 542	2 542	—	—	42	26	26	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP2	8 489	522	—	—	—	113	6	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	24 780	15 025	23 964	660	—	329	163	252	6	—
Police avec garantie de 75/75 SP	2 765	5 244	5 488	—	—	35	55	56	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 185	14 564	12 844	—	—	227	152	132	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	16 377	—	—	—	—	208	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1 408	6 952	3 629	—	—	18	73	37	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	39,31	32,22	31,18	27,40	27,60	7,09	1,04
Police avec garantie de 75/75	12,08	10,18	10,13	9,16	—	1,90	0,05
Police avec garantie de 75/100	12,01	10,14	10,11	9,16	—	1,87	0,03
Police avec garantie de 100/100	11,90	10,07	10,07	9,15	—	1,83	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,26	10,29	10,19	—	—	1,97	0,10
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,13	10,21	10,15	9,16	—	1,92	0,06
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,97	10,11	10,10	—	—	1,86	0,01
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,28	10,88	—	—	—	2,40	0,36
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,28	10,88	10,53	9,25	—	2,40	0,35
Police avec garantie de 75/75 SP	12,54	10,45	10,29	—	—	2,09	0,16
Police avec garantie de 75/100 SP	12,47	10,41	10,26	—	—	2,06	0,15
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,73	—	—	—	—	2,17	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,59	10,48	10,30	—	—	2,11	0,18

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Recognition of Investments and Income

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Setanta Asset Management Limited. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions mondiales (S034) 4.03SAM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Aucune information comparative n'est présentée dans les tableaux pour l'exercice 2017, puisque le Fonds est offert aux titulaires de contrats d'assurance individuels depuis 2018 seulement.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,83	2,83	2,89	2,86	—
Police avec garantie de 75/100	3,00	3,00	3,06	3,03	—
Police avec garantie de 100/100	3,26	3,27	3,33	3,31	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,38	2,38	2,43	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,71	2,72	2,77	2,74	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,09	3,11	3,14	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	1,75	1,73	1,76	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,89	1,89	1,93	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,63	1,60	1,63	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	12,86	23,90	14,29	19,15	—

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS HYPOTHÉCAIRE

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds hypothécaire (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds hypothécaire

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	135 148 \$	140 739 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	1 791	3 402
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	473	1 367
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	78 446	157 733
Actions	—	—
Prêts hypothécaires	1 036 667	1 287 772
Total des placements	1 115 113	1 445 505
Total de l'actif	1 252 525 \$	1 591 013 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 252 525 \$	1 591 013 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 544 \$	86 695 \$
Produits (pertes) divers	162	259
Total des produits	1 706	86 954
Charges		
Frais de gestion (note 7)	3 024	3 502
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	361	418
Total des charges	3 385	3 920
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 679) \$	83 034 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 591 013 \$	1 728 732 \$
Dépôts des titulaires de contrats	81 595	66 048
Retraits des titulaires de contrats	(418 404)	(286 801)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 679)	83 034
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(338 488)	(137 719)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 252 525 \$	1 591 013 \$

Fonds hypothécaire

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(1 679) \$	83 034 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(861)	3 074
(Profits) pertes latents	29 885	(54 954)
Produit brut de la cession d'actifs	415 039	407 373
Paiements bruts pour achats d'actifs	(113 671)	(205 946)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	1 611	207
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	894	(1 593)
	331 218	231 195
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	81 595	66 048
Retraits des titulaires de contrats	(418 404)	(286 801)
	(336 809)	(220 753)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(5 591)	10 442
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	140 739	130 297
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	135 148 \$	140 739 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	35 672 \$	39 103 \$

Fonds hypothécaire

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,55 %, 15-12-2026	8 000 000	7 984	8 000
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,10 %, 15-09-2029	20 000 000	20 930	20 544
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	10 000 000	10 520	10 401
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2026	6 000 000	6 407	6 076
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	20 000 000	20 137	20 748
Total des obligations du gouvernement fédéral		65 978	65 769
Obligations de sociétés – non convertibles			
First Place Tower Brookfield Properties, 3,559 %, 01-12-2023	8 021 252	8 021	8 315
Georgia & Seymour Properties Ltd. Partnership, 3,40 %, 22-07-2025	4 309 767	4 310	4 362
Total des obligations de sociétés – non convertibles		12 331	12 677
Total des obligations canadiennes		78 309	78 446
Total des obligations		78 309	78 446

Fonds hypothécaire

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres d'immeubles)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Placements hypothécaires

Description	Nombre d'immeubles	Juste valeur
Répartition par province		
Alberta	247	97 316
Colombie-Britannique	157	187 312
Manitoba	151	41 380
Nouveau-Brunswick	113	15 906
Terre-Neuve	96	16 201
Nouvelle-Écosse	103	13 017
Ontario	1 136	433 205
Île-du-Prince-Édouard	13	1 854
Québec	698	185 911
Saskatchewan	177	44 565
Total - Répartition par province	2 891	1 036 667
Répartition par date d'échéance		
2022	641	135 963
2023	548	132 272
2024	391	132 451
2025	638	184 949
2026	626	173 461
2027	13	69 694
2028	7	36 020
2029	4	17 373
2030	9	47 421
2031	6	35 555
2032	3	10 324
2033	1	27 135
2035	1	1 379
2036	1	4 248
2037	1	8 517
2038	1	19 905
Total - Répartition par date d'échéance	2 891	1 036 667

Fonds hypothécaire

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres d'immeubles)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Placements hypothécaires (suite)

Description	Nombre d'immeubles	Juste valeur	
Répartition par type d'immeuble			
Immeubles d'habitation	35	105 431	
Résidences unifamiliales	2 304	376 884	
Résidences multifamiliales	146	23 358	
Copropriétés	327	57 081	
Magasins et centres commerciaux	31	148 312	
Autres	5	17 159	
Bâtiments industriels	27	188 125	
Immeubles de bureaux	16	120 317	
Total – Répartition par type d'immeuble	2 891	1 036 667	
Répartition par taux d'intérêt			
	de	à	
	1,25 %	1,49 %	8 117
	1,50 %	1,74 %	53 219
	1,75 %	1,99 %	69 380
	2,00 %	2,24 %	65 342
	2,25 %	2,49 %	70 866
	2,50 %	2,74 %	161 112
	2,75 %	2,99 %	127 367
	3,00 %	3,24 %	172 884
	3,25 %	3,49 %	113 918
	3,50 %	3,74 %	107 078
	3,75 %	3,99 %	39 857
	4,00 %	4,24 %	18 838
	4,25 %	4,49 %	2 577
	4,50 %	4,74 %	8 497
	4,75 %	4,99 %	9 114
	5,00 %	5,24 %	805
	5,25 %	5,49 %	2 584
	5,50 %	5,74 %	1 671
	6,00 %	6,24 %	1 703
	6,75 %	6,99 %	354
	7,00 %	7,24 %	1 239
	8,50 %	8,74 %	145
Total – Répartition par taux d'intérêt		1 036 667	
Total des obligations		78 446	
Total des placements		1 115 113	

Fonds hypothécaire

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds hypothécaire (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations et les prêts hypothécaires. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	— \$	57 902 \$	20 544 \$	— \$	78 446 \$
Prêts hypothécaires	141 238	617 859	210 116	67 454	1 036 667

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	193 \$	129 290 \$	28 250 \$	— \$	157 733 \$
Prêts hypothécaires	240 336	705 341	238 834	103 261	1 287 772

Fonds hypothécaire

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 3 352 \$ (5 669 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,3 % (0,4 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats pour le portefeuille d'obligations du Fonds, et de 33 666 \$ (41 107 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 2,7 % (2,6 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats pour le portefeuille de placements hypothécaires du Fonds, selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 8)

D. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Le Fonds est exposé au risque de crédit découlant de ses prêts hypothécaires. Le Fonds surveille régulièrement ce risque de crédit, qui n'était pas important en 2021 ni en 2020.

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait des prêts hypothécaires assurés de 372 289 \$ (563 475 \$ au 31 décembre 2020) et des prêts hypothécaires non assurés de 664 378 \$ (724 297 \$ au 31 décembre 2020).

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Fonds hypothécaire

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de crédit (suite)

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	49,6	3,1	50,7	5,0
AA	34,2	2,1	36,3	3,6
BBB	—	—	4,5	0,5
SN*	16,2	1,0	8,5	0,8
Total	100,0	6,2	100,0	9,9

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	78 446 \$	— \$	78 446 \$
Prêts hypothécaires	—	1 036 667	—	1 036 667
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	1 115 113 \$	— \$	1 115 113 \$

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	157 733 \$	— \$	157 733 \$
Prêts hypothécaires	—	1 287 772	—	1 287 772
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	1 445 505 \$	— \$	1 445 505 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds hypothécaire

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	163 933	171 954	181 369	184 287	209 107	73 786	77 244	77 422	75 950	84 021
Individuelle	187 576	237 566	266 099	325 340	409 897	41 968	54 360	59 290	71 711	90 273
Police avec garantie de 75/75	588 888	740 766	839 542	938 136	1 065 650	6 470	8 319	9 175	10 137	11 499
Police avec garantie de 75/100	2 788 992	3 532 871	4 055 291	4 482 881	5 518 742	30 436	39 429	44 071	48 195	59 281
Police avec garantie de 100/100	107 472	131 948	158 840	196 400	262 331	1 165	1 464	1 717	2 101	2 806
Police avec garantie de 75/75 SP1	244 172	284 612	375 763	410 464	476 975	2 594	3 078	3 939	4 238	4 898
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 552 305	1 904 260	2 249 357	2 486 277	3 126 875	16 403	20 496	23 480	25 572	32 004
Police avec garantie de 100/100 SP1	32 142	42 681	63 734	70 945	68 011	336	455	660	724	692
Police avec garantie de 75/75 SP2	48 231	68 645	100 803	160 981	218 753	622	884	1 232	1 899	2 516
Police avec garantie de 75/100 SP2	231 865	304 339	353 449	423 085	544 172	2 991	3 917	4 321	4 992	6 258
Police avec garantie de 100/100 SP2	16 372	16 634	16 898	17 166	21 882	211	214	207	203	252
Police avec garantie de 75/75 SP	75	110	1 994	2 060	—	1	1	21	21	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 738	1 936	4 539	—	—	18	21	47	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 229	1 242	—	—	—	13	13	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1 606	1 944	1 965	—	—	17	21	20	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	450,10	449,21	426,88	412,13	401,81	0,89	22,33
Individuelle	223,74	228,82	222,81	220,42	220,23	(5,08)	6,01
Police avec garantie de 75/75	10,99	11,23	10,93	10,81	10,79	(0,24)	0,30
Police avec garantie de 75/100	10,91	11,16	10,87	10,75	10,74	(0,25)	0,29
Police avec garantie de 100/100	10,84	11,09	10,81	10,70	10,70	(0,25)	0,28
Police avec garantie de 75/75 SP1	10,62	10,82	10,48	10,32	10,27	(0,20)	0,34
Police avec garantie de 75/100 SP1	10,57	10,76	10,44	10,29	10,24	(0,19)	0,32
Police avec garantie de 100/100 SP1	10,45	10,66	10,35	10,21	10,17	(0,21)	0,31
Police avec garantie de 75/75 SP2	12,90	12,87	12,23	11,80	11,50	0,03	0,64
Police avec garantie de 75/100 SP2	12,90	12,87	12,23	11,80	11,50	0,03	0,64
Police avec garantie de 100/100 SP2	12,90	12,87	12,23	11,80	11,50	0,03	0,64
Police avec garantie de 75/75 SP	10,62	10,74	10,33	10,10	—	(0,12)	0,41
Police avec garantie de 75/100 SP	10,60	10,72	10,32	—	—	(0,12)	0,40
Police avec garantie de 75/75 SPP	10,77	10,84	—	—	—	(0,07)	0,45
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,75	10,82	10,38	—	—	(0,07)	0,44

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires. Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à la juste valeur, selon les taux d'évaluation courants à l'égard de prêts hypothécaires ayant des durées semblables jusqu'à l'échéance.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Prêts hypothécaires et contrats de vente

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés à la juste valeur, selon les taux d'évaluation courants à l'égard de prêts hypothécaires ayant des durées semblables jusqu'à l'échéance.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, les honoraires juridiques et les droits de mutation engagés à l'achat et à la vente de prêts hypothécaires par le Fonds, sont ajoutés au coût de l'actif au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfiques;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds hypothécaire

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Compagnie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.
- d) Au 31 décembre 2021, le Fonds a acheté des prêts hypothécaires résidentiels pour un montant de 76 083 \$ (89 424 \$ au 31 décembre 2020) auprès de la Compagnie, et pour un montant de 1 596 \$ (2 336 \$ au 31 décembre 2020) auprès de La Compagnie d'Assurance Canada-Vie du Canada, une filiale en propriété exclusive de la Compagnie. Le Fonds a acheté des prêts hypothécaires résidentiels pour un montant de 11 442 \$ (19 756 \$ au 31 décembre 2020) auprès de la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée, qui exerce ses activités sous le nom d'IG Gestion de patrimoine.

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait vendu à la Compagnie des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 430 \$ (1 936 \$ au 31 décembre 2020). Toutes les transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds hypothécaire

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,48	2,48	2,48	2,49	2,49
Police avec garantie de 75/75	2,43	2,42	2,42	2,43	2,43
Police avec garantie de 75/100	2,48	2,48	2,48	2,49	2,49
Police avec garantie de 100/100	2,54	2,53	2,54	2,55	2,54
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,02	2,02	2,02	2,03	2,03
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,08	2,08	2,08	2,09	2,08
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,19	2,19	2,19	2,20	2,22
Police avec garantie de 75/75 SP	1,30	1,31	1,30	1,30	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,36	1,36	1,35	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,91	0,90	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,95	0,95	0,95	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Portfolio Turnover Rate	9,03	13,32	17,13	3,23	6,02

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS 9.67P

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de marchés émergents 9.67P (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de marchés émergents 9.67P

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Putnam Investments

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	9 238 \$	3 090 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	371	630
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	1 007	—
Montant à recevoir des courtiers	—	1 661
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	872 162	783 739
Parts de fonds de placement	—	—
Instruments dérivés (note 7)	—	—
Total des placements	872 162	783 739
Total de l'actif	882 778 \$	789 120 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	1 735
Montant à payer aux courtiers	—	767
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	2 502
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	882 778 \$	786 618 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(24 701) \$	140 997 \$
Produits (pertes) divers	(1 054)	(2 939)
Total des produits	(25 755)	138 058
Charges		
Frais de gestion (note 8)	398	76
Coût de transaction	3 645	1 985
Retenues d'impôt à la source	1 036	1 390
Autres	41	7
Total des charges	5 120	3 458
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(30 875) \$	134 600 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	786 618 \$	375 772 \$
Dépôts des titulaires de contrats	267 068	393 661
Retraits des titulaires de contrats	(140 033)	(117 415)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(30 875)	134 600
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	96 160	410 846
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	882 778 \$	786 618 \$

Fonds de marchés émergents 9.67P

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(30 875) \$	134 600 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(38 374)	(47 501)
(Profits) pertes latents	74 032	(85 059)
Produit brut de la cession d'actifs	1 012 526	437 281
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 136 607)	(720 238)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	259	(5)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(2 742)	(174)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	894	(828)
	(120 887)	(281 924)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	267 068	393 661
Retraits des titulaires de contrats	(140 033)	(117 415)
	127 035	276 246
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	6 148	(5 678)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	3 090	8 768
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	9 238 \$	3 090 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	10 574 \$	8 118 \$

Fonds de marchés émergents 9.67P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
MercadoLibre Inc.	13 643	24 657	23 273
Yum China Holdings Inc.	118 700	9 219	7 369
Fonds négociés en Bourse			
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	213 000	16 408	16 129
Technologies de l'information			
Turing Holding Corp.	159 900	5 201	5 423
Total des actions ordinaires américaines			
		55 485	52 194
Actions ordinaires mondiales			
Brésil			
TOTVS SA	1 898 700	13 644	12 279
Îles Caïmans			
Alibaba Group Holding Ltd.	1 217 212	41 137	23 482
JD.com Inc., CAAE	173 300	16 877	15 361
Li Ning Co. Ltd.	1 398 500	13 049	19 367
Parade Technologies Ltd.	165 000	10 901	16 038
Sea Ltd., CAAE	26 400	7 785	7 471
Silergy Corp.	58 000	13 453	13 394
Tencent Holdings Ltd.	834 354	66 414	61 839
Chine			
Centre Testing International Group Co. Ltd., bons de souscription, 07-02-2022	2 092 786	11 331	11 190
Shenzhen Inovance Technology Co. Ltd., bons de souscription, 15-09-2022	1 124 500	14 888	15 354
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co. Ltd., bons de souscription, 27-01-2023	129 246	9 135	9 795
WuXi AppTec Co. Ltd.	733 030	13 971	16 056
Chypre			
TCS Group Holding PLC	140 929	12 145	15 032
Hong Kong			
AIA Group Ltd.	1 019 200	16 317	12 998
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	111 100	8 131	8 209
Techtronic Industries Co. Ltd.	763 500	12 666	19 226

Fonds de marchés émergents 9.67P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Inde			
HDFC Bank Ltd., CAAE	249 661	20 669	20 551
ICICI Bank Ltd.	2 030 500	51 186	50 833
Infosys Ltd.	2 073 476	51 910	66 388
Reliance Industries Ltd.	377 233	26 960	30 517
Indonésie			
Bank Central Asia TBK PT	17 455 000	11 537	11 266
Luxembourg			
Globant SA	41 100	15 038	16 330
Mexique			
Walmart de Mexico SAB de CV	6 713 200	26 400	31 524
Pays-Bas			
Yandex NV	189 501	16 109	14 503
Panama			
Copa Holdings SA	102 658	9 276	10 735
Pologne			
Dino Polska SA	102 998	8 181	11 863
Russie			
Sberbank of Russia, CAAE	538 786	10 688	10 939
Corée du Sud			
AfreecaTV Co. Ltd.	36 369	7 936	7 818
Kakao Corp.	91 263	11 350	10 875
Naver Corp.	49 148	20 019	19 714
Pearl Abyss Corp.	83 586	11 439	12 279
Samsung Electronics Co. Ltd.	659 581	55 953	54 710
Suisse			
Contemporary Amperex Technology Co. Ltd., bons de souscription, 22-07-2022	117 400	12 269	13 702

Fonds de marchés émergents 9.67P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Taiwan			
ASPEED Technology Inc.	105 000	10 733	17 155
MediaTek Inc.	390 000	12 332	21 202
Novatek Microelectronics Corp.	539 000	12 094	13 295
Sinbon Electronics Co. Ltd.	432 000	5 800	5 626
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	3 234 000	59 391	91 052
Total des actions ordinaires mondiales		749 114	819 968
Total des actions		804 599	872 162
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(1 183)	
Total des placements		803 416	872 162

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de marchés émergents 9.67P (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	353 526 \$	7 497 \$	361 023 \$	3 610 \$
Nouveau dollar taïwanais	177 762	—	177 762	1 778
Dollar de Hong Kong	168 546	—	168 546	1 685
Won sud-coréen	105 396	—	105 396	1 054
Autres devises	66 932	(1)	66 931	670
Total	872 162 \$	7 496 \$	879 658 \$	8 797 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,6 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Hong Kong Dollar	241 773 \$	— \$	241 773 \$	2 418 \$
United States Dollar	237 045	3 075	240 120	2 401
South Korean Won	117 124	—	117 124	1 171
New Taiwan Dollar	104 892	—	104 892	1 049
Other Currencies	82 905	9	82 914	829
Total	783 739 \$	3 084 \$	786 823 \$	7 868 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,0 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 8 722 \$ (7 837 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	517 256 \$	354 906 \$	— \$	872 162 \$
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	517 256 \$	354 906 \$	— \$	872 162 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	158 269 \$	625 470 \$	— \$	783 739 \$
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	158 269 \$	625 470 \$	— \$	783 739 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds de marchés émergents 9.67P

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	282 209	127 400	28 011	1	—	4 466	2 093	337	—	—
Police avec garantie de 75/75	119 188	70 577	51 547	7 750	—	1 567	995	550	73	—
Police avec garantie de 75/100	283 747	139 131	38 012	11 276	—	3 703	1 952	405	106	—
Police avec garantie de 100/100	11 591	4 147	1 405	—	—	150	58	15	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	161 007	86 286	19 717	321	—	2 169	1 238	213	3	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	272 001	99 075	9 507	1 968	—	3 610	1 406	102	19	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	14 790	5 353	15 169	3 288	—	193	75	162	31	—
Police avec garantie de 75/75 SP2	7 084	1 222	3 006	64	—	104	19	34	1	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	36 071	9 625	616	669	—	529	146	7	6	—
Police avec garantie de 75/75 SP	1 961	826	1 616	—	—	27	12	18	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 530	1 596	87	1 263	—	48	23	1	12	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	7 060	7 105	—	—	—	99	105	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	643	—	—	—	—	9	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	15,83	16,43	12,04	10,23	—	(0,60)	4,39
Police avec garantie de 75/75	13,15	14,10	10,67	9,39	—	(0,95)	3,43
Police avec garantie de 75/100	13,05	14,03	10,64	9,38	—	(0,98)	3,39
Police avec garantie de 100/100	12,91	13,92	10,60	—	—	(1,01)	3,32
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,47	14,34	10,78	9,41	—	(0,87)	3,56
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,27	14,20	10,72	9,40	—	(0,93)	3,48
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,08	14,05	10,65	9,39	—	(0,97)	3,40
Police avec garantie de 75/75 SP2	14,66	15,22	11,15	9,49	—	(0,56)	4,07
Police avec garantie de 75/100 SP2	14,66	15,22	11,15	9,49	—	(0,56)	4,07
Police avec garantie de 75/75 SP	13,64	14,47	10,83	—	—	(0,83)	3,64
Police avec garantie de 75/100 SP	13,55	14,41	10,80	9,42	—	(0,86)	3,61
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,98	14,72	—	—	—	(0,74)	3,78
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,77	—	—	—	—	(0,80)	—

Le Fonds a détenu des parts de catégorie Portefeuille en 2017 seulement.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Putnam Investments. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de marchés émergents 9.67P

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Aucune information comparative n'est présentée dans les tableaux pour l'exercice 2017, puisque le Fonds est offert aux titulaires de contrats d'assurance individuels depuis 2018 seulement.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	3,26	3,24	3,32	3,31	—
Police avec garantie de 75/100	3,48	3,46	3,55	3,53	—
Police avec garantie de 100/100	3,82	3,79	3,89	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,53	2,50	2,59	2,57	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,99	2,96	3,03	3,02	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,43	3,40	3,48	3,46	—
Police avec garantie de 75/75 SP	2,15	2,15	2,20	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,37	2,37	2,42	2,41	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,44	1,43	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,88	—	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	115,59	101,72	127,72	131,22	—

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

The Fund participated in portfolio units only during 2017.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTIONNARIÉS CANADIENS

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions canadiennes (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions canadiennes

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	15 671 \$	8 066 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	2 482	2 254
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	473
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	1 149 017	1 055 347
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 149 017	1 055 347
Total de l'actif	1 167 170 \$	1 066 140 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	1 507	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 507	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 165 663 \$	1 066 140 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	274 482 \$	(7 956) \$
Produits (pertes) divers	66	847
Total des produits	274 548	(7 109)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	6 897	6 566
Coût de transaction	584	297
Retenues d'impôt à la source	18	86
Autres	789	750
Total des charges	8 288	7 699
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	266 260 \$	(14 808) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 066 140 \$	1 153 122 \$
Dépôts des titulaires de contrats	181 199	184 185
Retraits des titulaires de contrats	(347 936)	(256 359)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	266 260	(14 808)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	99 523	(86 982)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 165 663 \$	1 066 140 \$

Fonds d'actions canadiennes

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	266 260 \$	(14 808) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(72 054)	(27 432)
(Profits) pertes latents	(166 312)	73 158
Produit brut de la cession d'actifs	737 382	219 585
Paiements bruts pour achats d'actifs	(592 686)	(172 711)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(228)	(22)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	1 980	(866)
	174 342	76 904
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	181 199	184 185
Retraits des titulaires de contrats	(347 936)	(256 359)
	(166 737)	(72 174)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	7 605	4 730
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	8 066	3 336
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	15 671 \$	8 066 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	35 882 \$	37 701 \$

Fonds d'actions canadiennes

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	127 567	8 263	7 683
TELUS Corp.	593 445	15 632	17 679
TELUS International Inc.	192 235	7 122	8 035
Consommation discrétionnaire			
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	91 852	15 986	16 666
Dollarama Inc.	220 755	11 707	13 976
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	240 727	8 658	12 910
Linamar Corp.	164 928	11 923	12 358
Sleep Country Canada Holdings Inc.	359 484	9 736	13 491
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	768 424	18 143	40 726
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	566 437	20 203	21 830
Les Compagnies Loblaw limitée	278 414	15 242	28 855
Énergie			
Canadian Natural Resources Ltd.	684 176	26 926	36 569
Cenovus Energy Inc.	432 951	3 627	6 715
Enbridge Inc. (\$ CA)	451 680	22 878	22 318
Suncor Énergie Inc.	721 500	25 872	22 835
Corporation TC Énergie	376 759	21 483	22 165
Tourmaline Oil Corp.	216 920	6 586	8 859
Fonds négociés en Bourse			
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	321 880	45 339	56 339
Produits financiers			
Banque de Montréal	204 102	16 721	27 797
Brookfield Asset Management Inc.	439 792	7 224	33 596
Banque canadienne de l'Ouest	346 283	10 704	12 570
Definity Financial Corp.	187 884	4 133	5 548
ECN Capital Corp.	1 752 746	4 978	9 360
iA Société financière inc.	288 843	15 943	20 906
Intact Corporation financière	105 889	10 972	17 410
Société Financière Manuvie	850 933	17 016	20 516

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions canadiennes

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits financiers (suite)			
Onex Corp., à droit de vote subalterne	64 105	5 762	6 364
Banque Royale du Canada	606 029	46 792	81 359
La Financière Sun Life inc.	418 142	25 342	29 441
La Banque de Nouvelle-Écosse	516 162	31 571	46 222
La Banque Toronto-Dominion	820 574	31 786	79 580
Soins de santé			
DRI Healthcare Trust	549 600	5 914	3 710
Jamieson Wellness Inc.	142 502	5 430	5 720
Produits industriels			
Bombardier Inc., cat. B, à droit de vote subalterne	2 393 925	1 984	4 022
CAE Inc.	426 197	15 002	13 600
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	294 128	24 236	45 702
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	460 100	23 942	41 860
Groupe SNC-Lavalin inc.	337 894	13 629	10 444
Stantec Inc.	110 565	4 754	7 858
Transcontinental Inc., cat. A, à droit de vote subalterne	297 817	6 329	6 049
WSP Global Inc.	69 965	8 531	12 848
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	195 384	13 316	21 854
Open Text Corp.	229 960	7 701	13 807
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	269 206	24 616	18 088
Société aurifère Barrick	456 198	11 732	10 972
Cascades inc.	294 700	4 566	4 117
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	222 260	13 411	15 076
Kinross Gold Corp.	1 405 828	13 115	10 319
Nutrien Ltd. (\$ CA)	294 830	16 026	28 032
Sabina Gold & Silver Corp.	1 061 605	3 071	1 539
SSR Mining Inc.	172 250	3 420	3 857
Ressources Teck Limitée, cat. B	395 835	11 575	14 420
Immobilier			
Allied Properties REIT	152 385	5 902	6 697

Fonds d'actions canadiennes

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Immobilier (suite)			
Boardwalk REIT	483 370	17 140	26 503
CT REIT	394 589	6 234	6 834
Fiducie de placement immobilier de bureaux Dream	323 001	6 584	7 956
Services d'intérêt public			
Capital Power Corp.	335 278	12 355	13 230
Fortis Inc.	145 868	7 523	8 902
Northland Power Inc.	362 841	10 991	13 770
TransAlta Corp.	751 082	8 285	10 553
Total des actions ordinaires canadiennes		831 584	1 149 017
Total des actions		831 584	1 149 017
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(800)	
Total des placements		830 784	1 149 017

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions canadiennes (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	12 029 \$	12 029 \$	120 \$
Total	— \$	12 029 \$	12 029 \$	120 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			1,0 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

C. Risque de change (suite)

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	183 \$	183 \$	2 \$
Total	— \$	183 \$	183 \$	2 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			— %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 11 490 \$ (10 553 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 149 017 \$	— \$	— \$	1 149 017 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 149 017 \$	— \$	— \$	1 149 017 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 055 347 \$	— \$	— \$	1 055 347 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 055 347 \$	— \$	— \$	1 055 347 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions canadiennes

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	59 419	65 019	67 193	75 960	85 970	122 864	105 376	110 553	105 137	130 652
Individuelle	154 586	179 148	206 507	245 043	290 456	145 983	136 387	164 170	168 561	225 690
Police avec garantie de 75/75	635 716	726 255	829 070	960 362	1 049 470	11 140	10 243	12 189	12 197	15 034
Police avec garantie de 75/100	2 791 283	3 275 475	3 847 852	4 449 843	4 940 047	48 132	45 533	55 856	55 892	70 090
Police avec garantie de 100/100	128 474	150 975	187 494	227 533	264 212	2 119	2 015	2 623	2 764	3 639
Police avec garantie de 75/75 SP1	235 993	237 631	262 876	300 695	287 050	4 573	3 689	4 235	4 166	4 464
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 232 062	1 306 228	1 498 351	1 585 439	1 688 661	23 367	19 892	23 732	21 642	25 934
Police avec garantie de 100/100 SP1	68 668	66 033	68 631	82 494	105 942	1 261	977	1 060	1 101	1 597
Police avec garantie de 75/75 SP2	77 439	76 042	92 345	88 521	73 077	1 860	1 431	1 764	1 422	1 288
Police avec garantie de 75/100 SP2	88 790	112 721	141 445	153 125	166 870	2 133	2 122	2 702	2 460	2 942
Police avec garantie de 75/75 SP	2 098	1 465	1 478	1 427	—	26	15	15	13	—
Police avec garantie de 75/100 SP	19 595	27 770	21 028	11 947	—	246	278	217	106	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	9 745	7 116	6 807	—	—	125	72	71	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12 106	1 253	1 263	1 443	—	154	13	13	13	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	2 067,74	1 620,69	1 645,32	1 384,11	1 519,75	447,05	(24,63)
Individuelle	944,35	761,31	794,98	687,88	777,02	183,04	(33,67)
Police avec garantie de 75/75	17,52	14,10	14,70	12,70	14,32	3,42	(0,60)
Police avec garantie de 75/100	17,24	13,90	14,52	12,56	14,19	3,34	(0,62)
Police avec garantie de 100/100	16,49	13,35	13,99	12,15	13,77	3,14	(0,64)
Police avec garantie de 75/75 SP1	19,38	15,53	16,11	13,85	15,55	3,85	(0,58)
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,97	15,23	15,84	13,65	15,36	3,74	(0,61)
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,36	14,80	15,44	13,35	15,07	3,56	(0,64)
Police avec garantie de 75/75 SP2	24,02	18,82	19,10	16,06	17,63	5,20	(0,28)
Police avec garantie de 75/100 SP2	24,02	18,82	19,10	16,06	17,63	5,20	(0,28)
Police avec garantie de 75/75 SP	12,62	10,05	10,36	8,85	—	2,57	(0,31)
Police avec garantie de 75/100 SP	12,55	10,01	10,33	8,84	—	2,54	(0,32)
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,83	10,16	10,43	—	—	2,67	(0,27)
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,72	10,10	10,39	8,86	—	2,62	(0,29)

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions canadiennes

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,85	2,86	2,86	2,88	2,87
Police avec garantie de 75/75	2,68	2,69	2,69	2,73	2,75
Police avec garantie de 75/100	2,85	2,86	2,86	2,88	2,86
Police avec garantie de 100/100	3,22	3,23	3,23	3,25	3,23
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,23	2,23	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,45	2,46	2,46	2,47	2,46
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,78	2,79	2,80	2,81	2,79
Police avec garantie de 75/75 SP	1,57	1,58	1,58	1,57	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,74	1,74	1,74	1,74	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,11	1,12	1,12	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,32	1,35	1,35	1,34	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	53,37	16,67	10,89	30,30	27,54

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE DIVIDENDES 2.03L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de dividendes 2.03L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de dividendes 2.03L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	10 712 \$	11 926 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	6 006	5 153
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	569
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	1 997 099	1 798 568
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 997 099	1 798 568
Total de l'actif	2 013 817 \$	1 816 216 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	212	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	212	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 013 605 \$	1 816 216 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	488 369 \$	(2 349) \$
Produits (pertes) divers	196	(130)
Total des produits	488 565	(2 479)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	30 933	29 125
Coût de transaction	563	843
Retenues d'impôt à la source	279	374
Autres	3 648	3 440
Total des charges	35 423	33 782
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	453 142 \$	(36 261) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 816 216 \$	2 034 580 \$
Dépôts des titulaires de contrats	64 913	101 584
Retraits des titulaires de contrats	(320 666)	(283 687)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	453 142	(36 261)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	197 389	(218 364)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	2 013 605 \$	1 816 216 \$

Fonds de dividendes 2.03L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	453 142 \$	(36 261) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(178 870)	(32 341)
(Profits) pertes latents	(245 134)	102 307
Produit brut de la cession d'actifs	635 362	549 748
Paiements bruts pour achats d'actifs	(409 889)	(421 601)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(853)	115
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	781	(893)
	254 539	161 074
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	64 913	101 584
Retraits des titulaires de contrats	(320 666)	(283 687)
	(255 753)	(182 103)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(1 214)	(21 029)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	11 926	32 955
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	10 712 \$	11 926 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	63 503 \$	67 622 \$

Fonds de dividendes 2.03L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc.	527 950	22 335	34 744
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	554 423	28 671	33 393
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	1 054 893	28 441	40 497
TELUS Corp.	1 571 793	29 591	46 824
Consommation discrétionnaire			
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	77 459	10 753	14 054
Magna International Inc.	207 388	15 427	21 226
Pet Valu Holdings Ltd.	166 335	4 038	6 000
Restaurant Brands International Inc.	192 270	15 655	14 747
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	576 688	18 952	30 564
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	395 789	15 309	15 254
Les Compagnies Loblaw limitée	382 125	19 979	39 603
Énergie			
Canadian Natural Resources Ltd.	994 223	34 040	53 141
Enbridge Inc. (\$ CA)	1 466 449	57 590	72 457
Gibson Energy Inc.	209 992	4 816	4 708
Hydro One Ltd.	599 885	18 482	19 742
Parkland Corp. of Canada	280 083	11 321	9 738
Pembina Pipeline Corp.	533 878	19 649	20 485
Suncor Énergie Inc.	782 425	25 864	24 764
Corporation TC Énergie	750 972	39 131	44 180
Tourmaline Oil Corp.	401 823	9 042	16 410
Produits financiers			
Banque de Montréal	419 425	35 351	57 121
Brookfield Asset Management Inc.	1 140 287	41 419	87 107
Banque Canadienne Impériale de Commerce	388 271	40 634	57 251
Definity Financial Corp.	324 468	7 138	9 582
Element Fleet Management Corp.	775 302	9 257	9 986
iA Société financière inc.	200 957	9 651	14 545
Intact Corporation financière	225 540	17 848	37 083
Société Financière Manuvie	2 012 829	44 294	48 529
Banque Nationale du Canada	151 945	9 087	14 654

Fonds de dividendes 2.03L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits financiers (suite)			
Banque Royale du Canada	1 069 641	65 692	143 599
La Financière Sun Life inc.	497 876	21 618	35 055
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 078 745	61 164	96 602
La Banque Toronto-Dominion	1 313 274	60 114	127 361
Thomson Reuters Corp.	104 281	7 478	15 775
Groupe TMX Ltée	90 699	9 977	11 632
Soins de santé			
Jamieson Wellness Inc.	286 541	5 603	11 502
Produits industriels			
AG Growth International Inc.	103 210	4 300	3 270
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	378 452	27 025	58 804
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	407 199	24 769	37 047
Exchange Income Corp.	463 847	18 318	19 547
TFI International Inc.	73 962	7 465	10 493
Toromont Industries Ltd.	136 954	9 226	15 662
Waste Connections Inc.	115 533	7 744	19 918
WSP Global Inc.	161 559	9 859	29 667
Technologies de l'information			
Constellation Software Inc.	4 486	9 908	10 528
Open Text Corp.	460 813	22 242	27 667
Matériaux			
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	166 156	11 261	11 270
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	139 654	16 230	24 431
Kirkland Lake Gold Ltd.	264 898	13 918	14 042
Nutrien Ltd. (\$ CA)	494 077	30 220	46 977
Stella-Jones Inc.	149 352	6 600	5 976
Immobilier			
Allied Properties REIT	317 111	12 526	13 937
Canadian Apartment Properties REIT	304 691	15 243	18 269
Chartwell Retirement Residences REIT	872 057	12 659	10 308
FPI First Capital	1 147 413	21 233	21 640
Société en commandite Holding FPI Granite	172 426	9 689	18 174

Fonds de dividendes 2.03L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Algonquin Power & Utilities Corp.	675 345	8 006	12 339
Capital Power Corp.	300 586	8 741	11 861
Emera Inc.	254 959	12 557	16 119
Northland Power Inc.	639 337	17 605	24 263
Total des actions ordinaires canadiennes		1 212 755	1 822 124
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Comcast Corp., cat. A	63 319	3 139	4 031
The Walt Disney Co.	41 246	7 472	8 082
Consommation discrétionnaire			
The TJX Companies Inc.	158 875	12 256	15 258
Fonds négociés en Bourse			
iShares Semiconductor ETF	16 185	7 160	11 104
Produits financiers			
Capital One Financial Corp.	31 359	4 758	5 756
Morgan Stanley	38 657	2 527	4 800
Soins de santé			
Johnson & Johnson Inc.	102 622	18 140	22 208
Produits industriels			
Danaher Corp.	17 083	7 018	7 110
Technologies de l'information			
Microsoft Corp.	105 991	14 270	45 094
Visa Inc., cat. A	15 833	4 264	4 341
Total des actions ordinaires américaines		81 004	127 784
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Infrastructure Partners LP, parts de société en commandite	560 989	23 886	43 191

Fonds de dividendes 2.03L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Irlande			
Medtronic Co. PLC	30 569	4 036	4 000
Total des actions ordinaires mondiales		27 922	47 191
Total des actions		1 321 681	1 997 099
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(979)	
Total des placements		1 320 702	1 997 099

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de dividendes 2.03L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	131 784 \$	10 078 \$	141 862 \$	1 419 \$
Total	131 784 \$	10 078 \$	141 862 \$	1 419 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			7,0 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

C. Risque de change (suite)

2020				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	184 922 \$	655 \$	185 577 \$	1 856 \$
Total	184 922 \$	655 \$	185 577 \$	1 856 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			10,2 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 19 971 \$ (17 986 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 997 099 \$	— \$	— \$	1 997 099 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 997 099 \$	— \$	— \$	1 997 099 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 798 568 \$	— \$	— \$	1 798 568 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 798 568 \$	— \$	— \$	1 798 568 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de dividendes 2.03L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	403 921	464 903	491 011	526 217	544 853	335 447	300 128	316 817	282 952	316 433
Individuelle	8 285 741	9 721 208	11 619 580	14 233 109	17 420 271	412 721	386 755	474 762	497 963	676 501
Police avec garantie de 75/75	3 925 367	4 544 643	5 191 571	5 790 499	6 170 623	85 590	79 058	92 647	88 384	104 432
Police avec garantie de 75/100	18 957 850	22 031 565	25 527 063	28 338 475	30 449 833	408 119	378 821	450 775	428 496	511 060
Police avec garantie de 100/100	562 415	675 532	817 643	959 139	1 089 738	11 576	11 146	13 906	14 020	17 748
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 089 435	2 073 217	2 358 160	2 507 649	2 618 380	41 376	32 606	37 872	34 289	39 514
Police avec garantie de 75/100 SP1	12 689 911	13 457 532	14 852 983	16 019 201	16 160 409	245 930	207 593	234 495	215 812	240 822
Police avec garantie de 100/100 SP1	413 212	449 765	510 289	525 913	583 996	7 753	6 740	7 853	6 929	8 540
Police avec garantie de 75/75 SP2	476 866	603 050	689 045	868 282	955 267	11 650	11 449	13 070	13 720	16 297
Police avec garantie de 75/100 SP2	1 108 955	1 341 691	1 531 929	1 719 018	1 824 576	27 094	25 472	29 058	27 163	31 128
Police avec garantie de 100/100 SP2	34 968	44 981	49 005	46 512	69 174	854	854	929	735	1 180
Police avec garantie de 75/75 SP	45 068	51 527	55 260	32 221	—	605	545	593	293	—
Police avec garantie de 75/100 SP	205 438	230 312	215 057	57 015	—	2 745	2 431	2 305	517	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	1 708	1 718	1 341	—	—	18	18	12	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	53 011	35 721	41 713	6 706	—	723	382	451	61	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	103 958	102 654	102 607	40 979	—	1 406	1 093	1 105	373	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	830,48	645,57	645,23	537,71	580,77	184,91	0,34
Individuelle	49,81	39,78	40,86	34,99	38,83	10,03	(1,08)
Police avec garantie de 75/75	21,80	17,40	17,85	15,26	16,92	4,40	(0,45)
Police avec garantie de 75/100	21,53	17,19	17,66	15,12	16,78	4,34	(0,47)
Police avec garantie de 100/100	20,58	16,50	17,01	14,62	16,29	4,08	(0,51)
Police avec garantie de 75/75 SP1	19,80	15,73	16,06	13,67	15,09	4,07	(0,33)
Police avec garantie de 75/100 SP1	19,38	15,43	15,79	13,47	14,90	3,95	(0,36)
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,76	14,99	15,39	13,18	14,62	3,77	(0,40)
Police avec garantie de 75/75 SP2	24,43	18,98	18,97	15,80	17,06	5,45	0,01
Police avec garantie de 75/100 SP2	24,43	18,98	18,97	15,80	17,06	5,45	0,01
Police avec garantie de 100/100 SP2	24,43	18,98	18,97	15,80	17,06	5,45	0,01
Police avec garantie de 75/75 SP	13,42	10,58	10,74	9,08	—	2,84	(0,16)
Police avec garantie de 75/100 SP	13,36	10,56	10,72	9,08	—	2,80	(0,16)
Police avec garantie de 100/100 SP	—	10,46	10,66	9,06	—	—	(0,20)
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,63	10,71	10,81	9,10	—	2,92	(0,10)
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,52	10,65	10,77	9,09	—	2,87	(0,12)

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de dividendes 2.03L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de dividendes 2.03L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,75	2,75	2,76	2,77	2,76
Police avec garantie de 75/75	2,64	2,64	2,64	2,66	2,66
Police avec garantie de 75/100	2,75	2,75	2,76	2,77	2,76
Police avec garantie de 100/100	3,12	3,12	3,13	3,15	3,14
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,18	2,18	2,19	2,20	2,19
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,40	2,41	2,41	2,42	2,41
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,74	2,74	2,75	2,76	2,75
Police avec garantie de 75/75 SP	1,52	1,52	1,52	1,52	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,63	1,63	1,63	1,63	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2,00	2,01	2,00	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,06	1,06	1,06	1,06	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,28	1,29	1,29	1,29	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	21,37	23,98	19,19	17,16	23,34

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTIONNEMENT DE CROISSANCE 2.04L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions de croissance 2.04L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions de croissance 2.04L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	5 371 \$	3 221 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	761	196
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	182
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	388 745	172 669
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	388 745	172 669
Total de l'actif	394 877 \$	176 268 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	27	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	27	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	394 850 \$	176 268 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	72 341 \$	10 962 \$
Produits (pertes) divers	81	(71)
Total des produits	72 422	10 891
Charges		
Frais de gestion (note 7)	368	359
Coût de transaction	187	87
Retenues d'impôt à la source	14	6
Autres	43	42
Total des charges	612	494
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 810 \$	10 397 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	176 268 \$	18 937 \$
Dépôts des titulaires de contrats	193 495	154 001
Retraits des titulaires de contrats	(46 723)	(7 067)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 810	10 397
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	218 582	157 331
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	394 850 \$	176 268 \$

Fonds d'actions de croissance 2.04L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 810 \$	10 397 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(9 959)	(2 102)
(Profits) pertes latents	(53 910)	(7 780)
Produit brut de la cession d'actifs	114 082	34 020
Paiements bruts pour achats d'actifs	(266 289)	(178 120)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(565)	(175)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	209	(209)
	(144 622)	(143 969)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	193 495	154 001
Retraits des titulaires de contrats	(46 723)	(7 067)
	146 772	146 934
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	2 150	2 965
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	3 221	256
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	5 371 \$	3 221 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	7 900 \$	903 \$

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	265 808	6 809	10 204
TELUS Corp.	337 311	8 777	10 048
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	166 286	6 577	8 705
Dollarama Inc.	175 499	9 208	11 111
Magna International Inc.	73 246	6 584	7 497
Énergie			
Canadian Natural Resources Ltd.	267 896	10 103	14 319
Cenovus Energy Inc.	661 093	9 519	10 254
Suncor Énergie Inc.	351 771	8 139	11 134
Corporation TC Énergie	226 302	12 738	13 313
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc.	327 610	16 277	25 026
Société Financière Manuvie	370 285	8 576	8 928
Banque Royale du Canada	260 338	26 912	34 951
La Financière Sun Life inc.	169 805	10 344	11 956
La Banque de Nouvelle-Écosse	221 222	15 539	19 810
La Banque Toronto-Dominion	309 841	21 526	30 048
Produits industriels			
Air Canada, à droit de vote variable	170 155	4 017	3 595
CAE Inc.	231 630	7 280	7 391
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	56 749	7 844	8 818
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	217 874	19 294	19 822
GFL Environmental Inc.	63 553	3 209	3 040
Waste Connections Inc.	81 947	10 664	14 128
Technologies de l'information			
Constellation Software Inc.	6 171	10 151	14 483
Lightspeed Commerce Inc.	33 111	5 086	1 691
Open Text Corp.	108 843	6 078	6 535
Shopify Inc. (\$ CA)	11 551	18 281	20 118

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	64 490	5 569	4 333
Société aurifère Barrick	131 363	3 843	3 159
First Quantum Minerals Ltd.	242 827	4 970	7 350
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	33 034	4 967	5 779
Nutrien Ltd. (\$ CA)	39 537	2 452	3 759
Services d'intérêt public			
Emera Inc.	90 143	4 851	5 699
Total des actions ordinaires canadiennes		296 184	357 004
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	1 951	4 694	7 150
Consommation discrétionnaire			
Hilton Worldwide Holdings Inc.	43 640	6 537	8 612
Biens de consommation de base			
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	16 350	6 169	7 657
Technologies de l'information			
MasterCard Inc., cat. A	14 640	6 602	6 655
PayPal Holdings Inc.	6 986	2 247	1 667
Total des actions ordinaires américaines		26 249	31 741
Total des actions		322 433	388 745
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(169)	
Total des placements		322 264	388 745

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions de croissance 2.04L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	31 741 \$	55 \$	31 796 \$	318 \$
Total	31 741 \$	55 \$	31 796 \$	318 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			8,1 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	15 928 \$	28 \$	15 956 \$	160 \$
Total	15 928 \$	28 \$	15 956 \$	160 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			9,1 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 3 887 \$ (1 727 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	388 745 \$	— \$	— \$	388 745 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	388 745 \$	— \$	— \$	388 745 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	172 643 \$	26 \$	— \$	172 669 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	172 643 \$	26 \$	— \$	172 669 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions de croissance 2.04L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	2 686	2 943	3 190	3 797	3 908	986	869	957	933	1 030
Individuelle	246 383	276 275	310 116	359 334	436 412	5 939	5 515	6 470	6 322	8 477
Police avec garantie de 75/75	46 860	61 076	76 741	82 339	71 744	869	936	1 227	1 108	1 063
Police avec garantie de 75/100	259 961	301 897	337 368	382 004	371 737	4 710	4 530	5 291	5 052	5 428
Police avec garantie de 100/100	14 920	16 410	14 380	22 253	31 310	258	236	217	285	444
Police avec garantie de 75/75 SP1	15 446	10 715	9 359	16 773	10 647	315	180	163	245	171
Police avec garantie de 75/100 SP1	107 305	96 475	109 370	101 725	104 096	2 141	1 587	1 873	1 464	1 647
Police avec garantie de 100/100 SP1	7 877	6 805	10 497	13 285	13 965	152	109	175	187	217
Police avec garantie de 75/75 SP2	2 817	2 636	2 194	2 204	3 279	72	54	46	37	60
Police avec garantie de 75/100 SP2	5 155	9 740	9 725	9 124	8 771	131	199	202	155	160
Police avec garantie de 75/75 SP	456	460	465	—	—	6	5	5	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2 473	861	871	—	—	31	9	9	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	6 386	—	—	—	—	82	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	366,96	295,25	299,87	245,71	263,54	71,71	(4,62)
Individuelle	24,11	19,96	20,86	17,59	19,43	4,15	(0,90)
Police avec garantie de 75/75	18,55	15,33	15,99	13,45	14,82	3,22	(0,66)
Police avec garantie de 75/100	18,12	15,00	15,68	13,23	14,60	3,12	(0,68)
Police avec garantie de 100/100	17,32	14,40	15,11	12,79	14,17	2,92	(0,71)
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,39	16,78	17,43	14,61	16,02	3,61	(0,65)
Police avec garantie de 75/100 SP1	19,95	16,45	17,13	14,39	15,82	3,50	(0,68)
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,32	15,99	16,70	14,07	15,53	3,33	(0,71)
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,41	20,44	20,75	17,00	18,22	4,97	(0,31)
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,41	20,44	20,75	17,00	18,22	4,97	(0,31)
Police avec garantie de 75/75 SP	12,61	10,30	10,63	—	—	2,31	(0,33)
Police avec garantie de 75/100 SP	12,52	10,25	10,60	—	—	2,27	(0,35)
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,79	—	—	—	—	2,38	—

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions de croissance 2.04L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,91	2,91	2,92	2,93	2,93
Police avec garantie de 75/75	2,69	2,69	2,69	2,72	2,75
Police avec garantie de 75/100	2,91	2,91	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 100/100	3,28	3,28	3,29	3,31	3,30
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,28	2,29	2,30	2,30	2,31
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,51	2,51	2,52	2,53	2,52
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,84	2,85	2,85	2,87	2,86
Police avec garantie de 75/75 SP	1,57	1,57	1,56	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,78	1,78	1,78	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,16	—	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	33,99	74,65	22,52	22,45	27,07

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS MONDIALES 2.05L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions mondiales 2.05L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions mondiales 2.05L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Putnam Investments

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	3 968 \$	4 118 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	107	86
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	83	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	169	169
Placements		
Obligations	—	—
Actions	233 974	267 430
Parts de fonds de placement	—	—
Instruments dérivés (note 7)	415	821
Total des placements	234 389	268 251
Total de l'actif	238 716 \$	272 624 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	35
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	508	870
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	508	905
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	238 208 \$	271 719 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	42 637 \$	28 948 \$
Produits (pertes) divers	236	(137)
Total des produits	42 873	28 811
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 079	1 920
Coût de transaction	195	414
Retenues d'impôt à la source	281	407
Autres	244	227
Total des charges	2 799	2 968
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	40 074 \$	25 843 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	271 719 \$	325 444 \$
Dépôts des titulaires de contrats	14 520	21 854
Retraits des titulaires de contrats	(88 105)	(101 422)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	40 074	25 843
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(33 511)	(53 725)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	238 208 \$	271 719 \$

Fonds d'actions mondiales 2.05L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	40 074 \$	25 843 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(52 348)	(26 703)
(Profits) pertes latents	12 491	5 264
Produit brut de la cession d'actifs	183 745	263 102
Paiements bruts pour achats d'actifs	(110 388)	(187 161)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(21)	83
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(118)	(83)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	9
	73 435	80 354
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	14 520	21 854
Retraits des titulaires de contrats	(88 105)	(101 422)
	(73 585)	(79 568)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(150)	786
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	4 118	3 332
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	3 968 \$	4 118 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	2 654 \$	4 328 \$

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Cogeco Communications inc., à droit de vote subalterne	25 727	2 697	2 590
Technologies de l'information			
Constellation Software Inc.	1 385	2 093	3 250
Lightspeed Commerce Inc.	21 896	2 050	1 117
Shopify Inc. (\$ US)	749	1 056	1 304
Total des actions ordinaires canadiennes		7 896	8 261
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
The Walt Disney Co.	16 149	3 276	3 164
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	2 140	2 663	9 027
Chipotle Mexican Grill Inc.	997	1 694	2 205
General Motors Co.	38 823	2 419	2 879
Levi Strauss & Co.	61 827	1 379	1 958
Target Corp.	8 995	2 686	2 634
The Home Depot Inc.	5 504	2 502	2 890
Biens de consommation de base			
CVS Health Corp.	29 088	3 042	3 796
McCormick & Co. Inc., sans droit de vote	14 605	1 797	1 785
Walmart Inc.	25 982	4 084	4 756
Zevia PBC	35 916	624	320
Produits financiers			
Bank of America Corp.	72 505	2 768	4 081
BlackRock Inc.	2 420	2 832	2 803
Citigroup Inc.	44 673	3 985	3 413
KKR & Co. Inc., cat. A	33 923	2 397	3 197
Soins de santé			
Bio-Rad Laboratories Inc.	2 623	1 461	2 507
Eli Lilly and Co.	12 923	3 304	4 516
Merck & Co. Inc.	16 971	1 627	1 645

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Soins de santé (suite)			
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	3 578	2 423	2 858
The Cooper Companies Inc.	6 166	2 874	3 268
Thermo Fisher Scientific Inc.	4 369	2 465	3 688
Produits industriels			
Danaher Corp.	12 184	1 777	5 071
Deere & Co.	5 028	2 341	2 181
Honeywell International Inc.	8 794	2 375	2 319
Ingersoll-Rand Inc.	31 953	2 438	2 501
Otis Worldwide Corp.	21 230	1 656	2 338
Union Pacific Corp.	13 486	2 868	4 298
Waste Connections Inc.	6 291	765	1 084
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	7 078	2 105	5 077
Apple Inc.	33 234	5 760	7 465
Applied Materials Inc.	9 050	1 713	1 802
DocuSign Inc.	7 575	2 280	1 460
Dynatrace Inc.	28 408	1 253	2 169
Fidelity National Information Services Inc.	23 008	3 914	3 177
Intuit Inc.	3 394	2 333	2 762
Microsoft Corp.	26 842	4 595	11 419
NVIDIA Corp.	8 902	2 206	3 312
PayPal Holdings Inc.	8 793	1 240	2 098
Roper Industries Inc.	3 217	1 844	2 002
Salesforce.com Inc.	9 374	3 424	3 014
Texas Instruments Inc.	12 098	1 698	2 884
Visa Inc., cat. A	15 842	1 661	4 343
Matériaux			
Avery Dennison Corp.	10 468	1 763	2 868
Ball Corp.	12 556	681	1 529
Ginkgo Bioworks Holdings Inc.	166 442	1 999	1 750

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Services d'intérêt public			
NRG Energy Inc.	115 436	4 292	6 291
The AES Corp.	74 426	2 049	2 288
Total des actions ordinaires américaines		113 332	154 892
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
QBE Insurance Group Ltd.	170 176	1 605	1 777
Bermudes			
Assured Guaranty Ltd.	37 222	1 552	2 364
Danemark			
DSV AS	7 113	1 524	2 078
Novozymes AS	30 777	2 842	3 186
France			
AXA SA	72 519	2 394	2 733
Bureau Veritas SA	28 672	1 168	1 204
Eurazeo SE	30 293	3 014	3 348
Hong Kong			
AIA Group Ltd.	203 800	2 887	2 599
Techtronic Industries Co. Ltd.	111 500	2 375	2 808
Irlande			
Johnson Controls International PLC	25 541	1 291	2 627
Kerry Group PLC, cat. A	13 837	2 294	2 255
Linde PLC (\$ US)	6 831	2 477	2 994
Medtronic Co. PLC	19 929	3 060	2 608
Japon			
Asahi Group Holdings Ltd.	49 800	2 916	2 444
Kyudenko Corp.	26 500	1 172	1 034
Open House Co. Ltd.	30 400	1 036	2 015
Sony Group Corp.	15 500	2 238	2 478

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Pays-Bas			
ASML Holding NV (actions en \$ US)	3 491	1 748	3 516
Heineken NV	21 037	2 764	2 990
Koninklijke DSM NV	10 548	2 326	2 994
Suisse			
Lonza Group AG	1 790	1 317	1 884
Novartis AG	15 809	1 924	1 754
SIG Combibloc Group AG	59 994	818	2 119
Taiwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	17 035	1 326	2 593
Royaume-Uni			
Ashtead Group PLC	37 323	1 402	3 796
Liberty Global PLC, cat. C	75 959	2 081	2 699
Prudential PLC	112 375	2 409	2 452
Unilever PLC	51 403	3 758	3 472
Total des actions ordinaires mondiales		57 718	70 821
Total des actions		178 946	233 974

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats de change à terme

Prix contractuel	Date de règlement	Monnaie achetée		Monnaie vendue		Profit (perte) latent
		Monnaie	Valeur au 31 décembre	Monnaie	Valeur au 31 décembre	
1,3212	16 mars 2022	Livre sterling	937	Dollar américain	887	50
1,3316	16 mars 2022	Livre sterling	1 376	Dollar américain	1 328	48
113,6955	16 février 2022	Dollar américain	20	Yen japonais	(14)	34
3,2242	19 janvier 2022	Nouveau shekel israélien	691	Dollar américain	657	34
1,2806	19 janvier 2022	Dollar canadien	2 372	Dollar américain	2 349	23
1,2805	19 janvier 2022	Dollar canadien	2 083	Dollar américain	2 063	20
1,1365	16 mars 2022	Euro	3 907	Dollar américain	3 889	18
0,7951	19 janvier 2022	Dollar américain	2 932	Dollar canadien	2 916	16
1,2804	19 janvier 2022	Dollar canadien	1 661	Dollar américain	1 645	16
1,3315	16 mars 2022	Livre sterling	443	Dollar américain	428	15
113,6505	16 février 2022	Dollar américain	9	Yen japonais	(6)	15
1,4050	19 janvier 2022	Dollar australien	491	Dollar américain	478	13
113,6442	16 février 2022	Dollar américain	8	Yen japonais	(6)	13
1,2806	19 janvier 2022	Dollar canadien	1 163	Dollar américain	1 152	11
1,3842	19 janvier 2022	Dollar australien	1 302	Dollar américain	1 291	11
0,7951	19 janvier 2022	Dollar américain	1 886	Dollar canadien	1 875	10
1,1366	16 mars 2022	Euro	1 986	Dollar américain	1 977	9
0,7951	19 janvier 2022	Dollar américain	1 321	Dollar canadien	1 314	7
1,0912	16 mars 2022	Franc suisse	608	Dollar américain	601	7
1,1363	16 mars 2022	Euro	1 316	Dollar américain	1 310	6
1,1364	16 mars 2022	Euro	1 196	Dollar américain	1 191	6
1,2764	19 janvier 2022	Dollar canadien	785	Dollar américain	779	6
0,7951	19 janvier 2022	Dollar américain	925	Dollar canadien	920	5
1,0923	16 mars 2022	Franc suisse	535	Dollar américain	530	5
8,8541	16 mars 2022	Couronne norvégienne	1 064	Dollar américain	1 059	5
7,7832	16 février 2022	Dollar américain	287	Dollar de Hong Kong	282	4
6,4444	16 février 2022	Yuan renminbi chinois	272	Dollar américain	269	4
1,3726	19 janvier 2022	Dollar américain	358	Dollar australien	357	1
7,7882	16 février 2022	Dollar américain	113	Dollar de Hong Kong	112	1
1,3502	16 février 2022	Dollar de Singapour	767	Dollar américain	766	1
1,2805	19 janvier 2022	Dollar canadien	71	Dollar américain	71	1
0,7950	19 janvier 2022	Dollar américain	57	Dollar canadien	56	-
					Actifs dérivés	415
9,0216	16 mars 2022	Couronne suédoise	35	Dollar américain	35	-
1,0913	16 mars 2022	Dollar américain	73	Franc suisse	73	(1)
1,3725	19 janvier 2022	Dollar australien	389	Dollar américain	390	(1)
1,2578	19 janvier 2022	Dollar canadien	626	Dollar américain	629	(3)
1,4052	19 janvier 2022	Dollar américain	73	Dollar australien	76	(3)
1,1365	16 mars 2022	Dollar américain	830	Euro	833	(3)
1,0914	16 mars 2022	Dollar américain	358	Franc suisse	362	(3)

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Passifs dérivés (suite)							
9,0225	16 mars 2022	Couronne suédoise	1 649	Dollar américain	1 653	(4)	
113,6540	16 février 2022	Yen japonais	293	Dollar américain	298	(4)	
1,1304	16 mars 2022	Dollar américain	403	Euro	408	(5)	
1,1366	16 mars 2022	Dollar américain	2 015	Euro	2 023	(8)	
1,2481	19 janvier 2022	Dollar canadien	757	Dollar américain	765	(8)	
6,5420	16 mars 2022	Dollar américain	404	Couronne danoise	412	(9)	
1,1364	16 mars 2022	Dollar américain	2 140	Euro	2 149	(9)	
1,1366	16 mars 2022	Dollar américain	2 532	Euro	2 542	(10)	
1,4050	19 janvier 2022	Dollar américain	277	Dollar australien	287	(10)	
1,3313	16 mars 2022	Dollar américain	432	Livre sterling	444	(11)	
0,7809	19 janvier 2022	Dollar américain	1 102	Dollar canadien	1 116	(14)	
1,3589	19 janvier 2022	Dollar australien	945	Dollar américain	960	(14)	
1,3313	16 mars 2022	Dollar américain	573	Livre sterling	588	(15)	
113,6763	16 février 2022	Yen japonais	1 022	Dollar américain	1 037	(15)	
113,0650	16 février 2022	Yen japonais	890	Dollar américain	909	(19)	
1,3314	16 mars 2022	Dollar américain	904	Livre sterling	928	(24)	
1,3317	16 mars 2022	Dollar américain	930	Livre sterling	954	(24)	
1,2578	19 janvier 2022	Dollar canadien	5 940	Dollar américain	5 966	(26)	
9,1026	16 mars 2022	Dollar américain	79	Couronne norvégienne	107	(28)	
1,3316	16 mars 2022	Dollar américain	1 126	Livre sterling	1 155	(30)	
1,3316	16 mars 2022	Dollar américain	1 220	Livre sterling	1 252	(32)	
113,6555	16 février 2022	Yen japonais	3 540	Dollar américain	3 594	(54)	
0,7809	19 janvier 2022	Dollar américain	4 638	Dollar canadien	4 696	(58)	
113,6470	16 février 2022	Yen japonais	4 121	Dollar américain	4 184	(63)	
						Passifs dérivés	(508)
Total des contrats de change à terme							(93)
Total des instruments dérivés à la juste valeur							(93)
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)						(170)	
Total des placements						178 776	233 881

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions mondiales 2.05L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	168 091 \$	2 669 \$	170 760 \$	1 708 \$
Euro	17 834	—	17 834	178
Autres devises	41 671	1	41 672	417
Total	227 596 \$	2 670 \$	230 266 \$	2 303 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			96,7 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	189 332 \$	3 108 \$	192 440 \$	1 924 \$
Livre sterling (Royaume-Uni)	1 943	—	1 943	19
Euro	24 121	4	24 125	241
Autres devises	43 359	1	43 360	435
Total	258 755 \$	3 113 \$	261 868 \$	2 619 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			96,4 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 2 340 \$ (2 674 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Actions	214 981 \$	18 993 \$	— \$	233 974 \$
Instruments dérivés ⁽¹⁾	—	415	—	415
Total des actifs évalués à la juste valeur	214 981 \$	19 408 \$	— \$	234 389 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Instruments dérivés ⁽²⁾	— \$	508 \$	— \$	508 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	214 981 \$	18 900 \$	— \$	233 881 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 146 \$ reçues de contreparties.

⁽²⁾ Compte non tenu de garanties de 25 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Actions	208 178 \$	59 252 \$	— \$	267 430 \$
Instruments dérivés ⁽¹⁾	—	821	—	821
Total des actifs évalués à la juste valeur	208 178 \$	60 073 \$	— \$	268 251 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Instruments dérivés ⁽²⁾	— \$	870 \$	— \$	870 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	208 178 \$	59 203 \$	— \$	267 381 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 155 \$ reçues de contreparties.

⁽²⁾ Compte non tenu de garanties de 218 \$ données à des contreparties.

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions mondiales 2.05L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	40 676	40 872	40 751	61 887	57 042	11 694	9 868	9 026	11 199	10 811
Individuelle	1 370 602	1 591 135	1 864 947	2 309 910	2 616 803	25 733	25 876	28 703	29 960	36 676
Police avec garantie de 75/75	231 783	246 877	292 384	309 268	253 461	6 376	5 873	6 571	5 848	5 170
Police avec garantie de 75/100	761 140	833 705	982 584	1 193 072	918 014	20 531	19 479	21 728	22 232	18 486
Police avec garantie de 100/100	20 492	22 945	28 433	30 965	40 827	529	515	606	558	798
Police avec garantie de 75/75 SP1	99 359	89 705	119 379	126 151	82 732	2 781	2 159	2 699	2 386	1 679
Police avec garantie de 75/100 SP1	505 089	493 275	547 660	762 525	501 840	13 689	11 534	12 070	14 106	9 992
Police avec garantie de 100/100 SP1	9 994	13 448	14 505	14 487	8 729	259	303	309	260	169
Police avec garantie de 75/75 SP2	38 804	40 828	44 735	44 724	34 448	1 369	1 209	1 215	992	800
Police avec garantie de 75/100 SP2	41 186	47 588	61 463	85 778	49 097	1 453	1 409	1 669	1 902	1 140
Police avec garantie de 75/75 SP	579	1 575	2 639	1 196	—	8	18	28	11	—
Police avec garantie de 75/100 SP	11 659	20 170	19 553	10 447	—	153	227	206	92	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	25 673	26 894	25 137	—	—	347	309	268	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12 285	8 360	7 970	6 911	—	164	95	85	61	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	287,50	241,42	221,49	180,95	189,53	46,08	19,93
Individuelle	18,77	16,26	15,39	12,97	14,02	2,51	0,87
Police avec garantie de 75/75	27,51	23,79	22,48	18,91	20,40	3,72	1,31
Police avec garantie de 75/100	26,97	23,37	22,11	18,63	20,14	3,60	1,26
Police avec garantie de 100/100	25,80	22,43	21,30	18,02	19,54	3,37	1,13
Police avec garantie de 75/75 SP1	27,99	24,07	22,61	18,91	20,29	3,92	1,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	27,10	23,38	22,04	18,50	19,91	3,72	1,34
Police avec garantie de 100/100 SP1	25,96	22,50	21,30	17,96	19,42	3,46	1,20
Police avec garantie de 75/75 SP2	35,28	29,61	27,16	22,18	23,22	5,67	2,45
Police avec garantie de 75/100 SP2	35,28	29,61	27,16	22,18	23,22	5,67	2,45
Police avec garantie de 75/75 SP	13,24	11,32	10,58	8,80	—	1,92	0,74
Police avec garantie de 75/100 SP	13,16	11,28	10,55	8,79	—	1,88	0,73
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,51	11,48	10,67	—	—	2,03	0,81
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,35	11,39	10,62	8,81	—	1,96	0,77

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Putnam Investments. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions mondiales 2.05L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,14	3,14	3,15	3,16	3,15
Police avec garantie de 75/75	2,97	2,98	2,98	2,99	2,98
Police avec garantie de 75/100	3,14	3,15	3,15	3,15	3,14
Police avec garantie de 100/100	3,51	3,51	3,52	3,54	3,52
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,40	2,41	2,41	2,41	2,40
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,74	2,74	2,75	2,75	2,74
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,19	3,19	3,19	3,20	3,19
Police avec garantie de 75/75 SP	1,87	1,86	1,86	1,85	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,03	2,02	2,03	2,02	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,28	1,29	1,29	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,62	1,62	1,63	1,62	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	45,05	62,68	37,74	56,42	74,08

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DES SECTEURS DE CROISSANCE CANADIENS 2.86L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 159 \$	195 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	418	194
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	70	—
Montant à recevoir des courtiers	32	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	197 204	89 525
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	197 204	89 525
Total de l'actif	198 883 \$	89 914 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	35
Montant à payer aux courtiers	—	40
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	75
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	198 883 \$	89 839 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	23 752 \$	11 468 \$
Produits (pertes) divers	26	13
Total des produits	23 778	11 481
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 323	2 033
Coût de transaction	87	87
Retenues d'impôt à la source	2	1
Autres	267	236
Total des charges	2 679	2 357
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	21 099 \$	9 124 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	89 839 \$	94 430 \$
Dépôts des titulaires de contrats	103 697	2 188
Retraits des titulaires de contrats	(15 752)	(15 903)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	21 099	9 124
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	109 044	(4 591)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	198 883 \$	89 839 \$

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	21 099 \$	9 124 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(13 243)	(3 076)
(Profits) pertes latents	(8 030)	(5 951)
Produit brut de la cession d'actifs	55 335	66 049
Paiements bruts pour achats d'actifs	(141 741)	(52 556)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(224)	(20)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(105)	(51)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(72)	(79)
	(86 981)	13 440
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	103 697	2 188
Retraits des titulaires de contrats	(15 752)	(15 903)
	87 945	(13 715)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	964	(275)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	195	470
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 159 \$	195 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	2 255 \$	2 419 \$

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Cineplex Inc.	20 900	254	284
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	42 600	2 533	2 566
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	39 200	1 232	1 505
TELUS Corp.	82 300	2 248	2 452
TELUS International Inc.	24 800	944	1 037
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	9 600	370	503
AutoCanada Inc.	8 200	253	350
Bombardier Produits Récréatifs inc.	8 700	739	964
Canada Goose Holdings Inc.	5 800	295	272
Dollarama Inc.	17 500	947	1 108
Linamar Corp.	7 300	421	547
Magna International Inc.	26 500	2 182	2 712
Park Lawn Corp.	22 900	798	950
Pet Valu Holdings Ltd.	30 400	872	1 097
Restaurant Brands International Inc.	24 500	1 864	1 879
Taiga Motors Corp.	9 539	159	59
Taiga Motors Corp., bons de souscription, 31-12-2026	2 069	-	2
Uni-Select Inc.	30 100	751	775
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	40 640	1 953	2 154
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	10 800	417	416
George Weston Ltée	13 000	1 693	1 907
Les Compagnies Loblaw limitée	6 500	549	674
Les Aliments Maple Leaf Inc.	22 500	664	658
Premium Brands Holdings Corp.	7 700	888	974
Énergie			
AltaGas Ltd.	22 500	585	614
ARC Resources Ltd.	140 900	1 457	1 620
Corporation Cameco (\$ CA)	31 500	885	869
Canadian Natural Resources Ltd.	57 900	2 312	3 095
Cenovus Energy Inc.	38 900	571	603
Crescent Point Energy Corp.	145 400	844	981
Enbridge Inc. (\$ CA)	37 094	1 775	1 833

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Énergie (suite)			
Gibson Energy Inc.	27 100	561	608
Headwater Exploration Inc.	45 000	220	232
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	12 100	431	552
Keyera Corp.	17 400	489	496
MEG Energy Corp.	55 900	545	654
Parex Resources Inc.	24 948	483	539
Pembina Pipeline Corp.	15 300	582	587
Secure Energy Services Inc.	54 300	265	286
Suncor Énergie Inc.	90 200	2 491	2 855
Corporation TC Énergie	52 638	3 117	3 097
Tourmaline Oil Corp.	38 500	1 162	1 572
Produits financiers			
Banque de Montréal	47 518	5 241	6 471
Brookfield Asset Management Inc.	68 825	3 813	5 258
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 500	3 158	3 760
Banque canadienne de l'Ouest	21 700	675	788
CI Financial Corp.	35 900	890	949
Definity Financial Corp.	52 100	1 290	1 539
Element Fleet Management Corp.	87 500	827	1 127
Equitable Group Inc.	6 400	360	441
goeasy Ltd.	3 700	617	663
Home Capital Group Inc.	9 100	344	356
iA Société financière inc.	32 900	2 140	2 381
Intact Corporation financière	13 200	1 854	2 170
Société Financière Manuvie	26 000	603	627
Banque Nationale du Canada	13 800	1 102	1 331
Nuvei Corp.	11 600	724	951
Onex Corp., à droit de vote subalterne	5 000	478	496
Banque Royale du Canada	98 902	10 407	13 279
La Financière Sun Life inc.	51 500	3 114	3 626
La Banque de Nouvelle-Écosse	72 500	5 444	6 492
La Banque Toronto-Dominion	121 400	9 265	11 774
Thomson Reuters Corp.	15 725	1 937	2 379
Groupe TMX Ltée	2 300	242	295
Trisura Group Ltd.	18 580	630	886

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Soins de santé			
Jamieson Wellness Inc.	19 100	743	767
Neighbourly Pharmacy Inc.	32 409	1 008	1 294
Produits industriels			
ATS Automation Tooling Systems Inc.	25 100	913	1 261
Bombardier Inc., cat. B, à droit de vote subalterne	375 100	608	630
Boyd Group Services Inc.	300	65	60
CAE Inc.	32 300	1 015	1 031
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	33 509	4 520	5 207
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	67 410	5 339	6 133
Cargojet Inc.	6 400	1 086	1 066
Finning International Inc.	32 700	894	1 042
GFL Environmental Inc.	27 400	1 236	1 311
NFI Group Inc.	4 200	103	85
Groupe SNC-Lavalin inc.	23 100	711	714
Stantec Inc.	11 200	647	796
TFI International Inc.	9 800	936	1 390
Toromont Industries Ltd.	4 000	349	457
Waste Connections Inc.	18 855	2 781	3 251
WSP Global Inc.	8 400	1 116	1 542
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	3 300	368	369
Constellation Software Inc.	1 700	2 772	3 990
Dye & Durham Ltd.	16 600	711	745
Kinaxis Inc.	4 000	743	709
Lightspeed Commerce Inc.	5 000	387	255
Shopify Inc. (\$ CA)	7 000	7 513	12 193
The Descartes Systems Group Inc.	10 989	898	1 150
Topicus.com Inc.	1 373	100	159
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	22 700	1 534	1 525
Société aurifère Barrick	115 700	2 829	2 783
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	12 300	789	834
First Quantum Minerals Ltd.	65 000	1 327	1 968
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	15 705	2 137	2 747

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Matériaux (suite)			
Ivanhoe Mines Ltd.	78 300	611	808
Kinross Gold Corp.	132 900	1 106	975
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	9 800	306	368
Methanex Corp.	8 400	457	420
Nutrien Ltd. (\$ CA)	47 701	3 585	4 535
Pan American Silver Corp.	24 400	868	770
Ressources Teck Limitée, cat. B	39 000	1 071	1 421
West Fraser Timber Co. Ltd.	12 100	990	1 460
Wheaton Precious Metals Corp.	38 600	1 981	2 095
Immobilier			
Canadian Apartment Properties REIT	38 000	2 045	2 278
Chartwell Retirement Residences REIT	16 000	182	189
Colliers International Group Inc.	4 200	687	791
Société en commandite Holding FPI Granite	3 700	326	390
Fonds de placement immobilier H&R	9 100	148	148
InterRent REIT	10 900	184	189
Minto Apartment REIT	30 700	650	672
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	26 400	885	916
Brookfield Infrastructure Corp.	12 800	1 010	1 105
Brookfield Renewable Corp.	7 500	361	349
Northland Power Inc.	20 100	701	763
TransAlta Corp.	57 600	777	809
Total des actions ordinaires canadiennes		162 065	193 892
Actions ordinaires américaines			
Matériaux			
Newmont Corp. (\$ CA)	5 000	334	392
Total des actions ordinaires américaines		334	392
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd., catégorie A	11 835	847	940

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Bermudes (suite)			
Brookfield Business Partners LP (\$ CA)	3 900	211	226
Brookfield Infrastructure Partners LP, parts de société en commandite	22 782	1 606	1 754
Total des actions ordinaires mondiales		2 664	2 920
Total des actions		165 063	197 204
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(120)	
Total des placements		164 943	197 204

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	18 \$	18 \$	— \$
Total	— \$	18 \$	18 \$	— \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			— %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	19 \$	19 \$	— \$
Total	— \$	19 \$	19 \$	— \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			— %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 1 972 \$ (895 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	197 204 \$	— \$	— \$	197 204 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	197 204 \$	— \$	— \$	197 204 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	88 991 \$	534 \$	— \$	89 525 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	88 991 \$	534 \$	— \$	89 525 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	7 975 460	150	—	—	—	103 837	2	—	—	—
Individuelle	701 080	822 903	978 016	1 211 582	1 534 930	26 030	24 837	26 577	27 270	39 539
Police avec garantie de 75/75	388 391	478 663	527 178	598 899	607 839	9 702	9 704	9 606	9 024	10 464
Police avec garantie de 75/100	1 161 365	1 332 595	1 566 846	1 704 232	1 858 088	28 410	26 501	28 054	25 274	31 536
Police avec garantie de 100/100	35 937	52 053	59 900	66 025	80 856	842	995	1 035	949	1 334
Police avec garantie de 75/75 SP1	167 271	155 299	177 407	215 191	221 269	4 322	3 241	3 313	3 308	3 869
Police avec garantie de 75/100 SP1	689 212	719 156	852 672	972 796	1 021 598	17 428	14 724	15 656	14 735	17 639
Police avec garantie de 100/100 SP1	7 807	11 212	13 442	16 414	17 716	191	223	241	243	300
Police avec garantie de 75/75 SP2	63 211	72 729	96 044	99 724	120 119	2 070	1 877	2 165	1 805	2 413
Police avec garantie de 75/100 SP2	139 364	188 371	211 872	241 666	245 060	4 564	4 863	4 775	4 375	4 923
Police avec garantie de 100/100 SP2	9 177	16 085	16 367	16 641	23 558	301	415	369	301	473
Police avec garantie de 75/75 SP	10 409	4 199	4 238	5 286	—	153	50	44	45	—
Police avec garantie de 75/100 SP	44 552	40 085	37 266	1 108	—	651	471	390	9	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	15 890	11 201	12 087	10 140	—	237	134	128	87	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	9 800	2 525	2 741	877	—	145	30	29	8	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	13,02	10,27	—	—	—	2,75	0,27
Individuelle	37,13	30,18	27,17	22,51	25,76	6,95	3,01
Police avec garantie de 75/75	24,98	20,27	18,22	15,07	17,22	4,71	2,05
Police avec garantie de 75/100	24,46	19,89	17,90	14,83	16,97	4,57	1,99
Police avec garantie de 100/100	23,44	19,12	17,28	14,37	16,50	4,32	1,84
Police avec garantie de 75/75 SP1	25,84	20,87	18,68	15,37	17,48	4,97	2,19
Police avec garantie de 75/100 SP1	25,29	20,47	18,36	15,15	17,27	4,82	2,11
Police avec garantie de 100/100 SP1	24,48	19,89	17,90	14,81	16,94	4,59	1,99
Police avec garantie de 75/75 SP2	32,75	25,81	22,54	18,10	20,09	6,94	3,27
Police avec garantie de 75/100 SP2	32,75	25,82	22,54	18,10	20,09	6,93	3,28
Police avec garantie de 100/100 SP2	32,75	25,82	22,54	18,10	20,09	6,93	3,28
Police avec garantie de 75/75 SP	14,70	11,79	10,48	8,57	—	2,91	1,31
Police avec garantie de 75/100 SP	14,61	11,75	10,46	8,57	—	2,86	1,29
Police avec garantie de 75/75 SPP	14,93	11,93	10,55	8,59	—	3,00	1,38
Police avec garantie de 75/100 SPP	14,82	11,86	10,52	8,58	—	2,96	1,34

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds des secteurs de croissance canadiens 2.86L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,08	3,08	3,08	3,10	3,09
Police avec garantie de 75/75	2,91	2,91	2,91	2,93	2,92
Police avec garantie de 75/100	3,07	3,08	3,08	3,10	3,09
Police avec garantie de 100/100	3,45	3,45	3,45	3,47	3,46
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,45	2,46	2,46	2,47	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,67	2,68	2,68	2,69	2,69
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,01	3,02	3,02	3,03	3,02
Police avec garantie de 75/75 SP	1,78	1,79	1,79	1,79	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,96	1,96	1,96	1,96	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,33	1,34	1,34	1,34	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,55	1,56	1,56	1,56	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	53,96	61,99	49,97	66,23	57,56

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DES SECTEURS DE CROISSANCE AMÉRICAINS 2.87L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	927 \$	873 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	26	39
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	36	9
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	54 436	40 372
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	54 436	40 372
Total de l'actif	55 425 \$	41 293 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	110	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	110	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	55 315 \$	41 293 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	12 302 \$	6 165 \$
Produits (pertes) divers	(1)	(23)
Total des produits	12 301	6 142
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 223	922
Coût de transaction	25	27
Retenues d'impôt à la source	70	78
Autres	146	111
Total des charges	1 464	1 138
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 837 \$	5 004 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	41 293 \$	41 060 \$
Dépôts des titulaires de contrats	11 464	242
Retraits des titulaires de contrats	(8 279)	(5 013)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 837	5 004
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	14 022	233
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	55 315 \$	41 293 \$

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 837 \$	5 004 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(14 082)	(2 945)
(Profits) pertes latents	2 300	(2 680)
Produit brut de la cession d'actifs	71 051	31 035
Paiements bruts pour achats d'actifs	(73 333)	(25 274)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	13	(11)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(27)	(85)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	110	—
	(3 131)	5 044
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	11 464	242
Retraits des titulaires de contrats	(8 279)	(5 013)
	3 185	(4 771)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	54	273
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	873	600
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	927 \$	873 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	533 \$	528 \$

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
Bright Horizons Family Solutions Inc.	13 528	2 412	2 154
Carter's Inc.	17 430	2 051	2 232
Frontdoor Inc.	49 447	3 064	2 293
Polo Ralph Lauren Corp., cat. A	11 909	1 619	1 791
Produits financiers			
First Republic Bank	3 566	683	932
Markel Corp.	1 155	1 522	1 803
Signature Bank	3 508	636	1 435
The Progressive Corp.	18 130	2 156	2 354
Soins de santé			
Amedisys Inc.	4 026	823	824
Dentsply Sirona Inc.	32 790	2 358	2 314
Premier Inc.	40 172	1 794	2 092
Syneos Health Inc.	16 983	1 532	2 206
Produits industriels			
A.O. Smith Corp.	13 695	950	1 487
CoStar Group Inc.	15 540	1 603	1 554
Equifax Inc.	4 167	992	1 543
Wabtec Corp.	20 585	1 965	2 399
Technologies de l'information			
Akamai Technologies Inc.	18 499	2 445	2 738
Alteryx Inc.	23 309	2 126	1 784
Broadridge Financial Solutions Inc.	6 644	1 296	1 537
Cirrus Logic Inc.	22 247	2 278	2 590
Dolby Laboratories Inc.	12 287	1 445	1 480
Gartner Inc.	1 860	380	787
Keysight Technologies Inc.	8 774	1 495	2 292
MAXIMUS Inc.	21 852	2 156	2 202
Motorola Solutions Inc.	7 262	1 640	2 496
SS&C Technologies Holdings Inc.	22 608	1 960	2 345
Vontier Corp.	52 265	2 130	2 032
Total des actions ordinaires américaines		45 511	51 696

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Genpact Ltd.	32 444	1 759	2 179
Irlande			
Allegion PLC	3 351	490	561
Total des actions ordinaires mondiales		2 249	2 740
Total des actions		47 760	54 436
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(19)	
Total des placements		47 741	54 436

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	54 436 \$	912 \$	55 348 \$	553 \$
Total	54 436 \$	912 \$	55 348 \$	553 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	40 372 \$	741 \$	41 113 \$	411 \$
Total	40 372 \$	741 \$	41 113 \$	411 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,6 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 544 \$ (404 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	54 436 \$	— \$	— \$	54 436 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	54 436 \$	— \$	— \$	54 436 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	40 372 \$	— \$	— \$	40 372 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	40 372 \$	— \$	— \$	40 372 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	169 721	125 049	151 101	154 489	108 045	6 547	3 767	3 875	3 097	2 228
Individuelle	513 779	558 674	651 478	784 230	933 514	10 622	9 308	9 537	9 265	11 713
Police avec garantie de 75/75	126 704	115 702	125 382	122 921	106 528	5 099	3 740	3 549	2 798	2 568
Police avec garantie de 75/100	384 029	364 363	403 617	501 388	360 301	15 005	11 473	11 166	11 194	8 544
Police avec garantie de 100/100	14 404	14 971	19 766	24 550	24 992	535	450	524	528	573
Police avec garantie de 75/75 SP1	82 398	68 135	75 756	72 355	49 618	3 070	2 028	1 965	1 501	1 084
Police avec garantie de 75/100 SP1	324 492	288 204	334 078	429 771	235 486	11 766	8 374	8 481	8 754	5 066
Police avec garantie de 100/100 SP1	10 913	10 243	9 759	9 823	7 250	379	286	239	194	152
Police avec garantie de 75/75 SP2	11 115	6 496	10 484	11 955	5 737	519	237	325	290	143
Police avec garantie de 75/100 SP2	33 452	30 047	32 238	43 003	35 836	1 563	1 096	1 000	1 043	894
Police avec garantie de 100/100 SP2	619	2 843	—	—	—	29	104	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	7 017	8 115	10 542	6 512	—	112	103	116	57	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 927	2 290	4 689	260	—	62	29	51	2	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	104	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	280	258	—	—	—	5	3	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	38,58	30,12	25,64	20,05	20,63	8,46	4,48
Individuelle	20,67	16,66	14,64	11,81	12,55	4,01	2,02
Police avec garantie de 75/75	40,24	32,32	28,30	22,76	24,11	7,92	4,02
Police avec garantie de 75/100	39,07	31,49	27,67	22,33	23,71	7,58	3,82
Police avec garantie de 100/100	37,14	30,06	26,53	21,50	22,94	7,08	3,53
Police avec garantie de 75/75 SP1	37,25	29,77	25,93	20,75	21,85	7,48	3,84
Police avec garantie de 75/100 SP1	36,26	29,06	25,39	20,37	21,51	7,20	3,67
Police avec garantie de 100/100 SP1	34,73	27,95	24,53	19,77	20,97	6,78	3,42
Police avec garantie de 75/75 SP2	46,72	36,46	31,03	24,25	24,94	10,26	5,43
Police avec garantie de 75/100 SP2	46,72	36,46	31,03	24,25	24,94	10,26	5,43
Police avec garantie de 100/100 SP2	46,72	36,47	—	—	—	10,25	5,43
Police avec garantie de 75/75 SP	15,95	12,67	10,97	8,73	—	3,28	1,70
Police avec garantie de 75/100 SP	15,77	12,57	10,92	8,71	—	3,20	1,65
Police avec garantie de 75/75 SPP	16,24	—	—	—	—	3,41	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	16,09	12,75	—	—	—	3,34	1,74

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds des secteurs de croissance américains 2.87L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,20	3,20	3,22	3,23	3,21
Police avec garantie de 75/75	2,86	2,87	2,88	2,92	2,99
Police avec garantie de 75/100	3,19	3,20	3,22	3,22	3,21
Police avec garantie de 100/100	3,63	3,64	3,66	3,66	3,63
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,34	2,35	2,36	2,36	2,36
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,62	2,63	2,64	2,64	2,64
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,07	3,08	3,09	3,09	3,09
Police avec garantie de 75/75 SP	1,74	1,75	1,75	1,75	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,07	2,09	2,09	2,08	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,23	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,51	1,51	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	142,40	67,30	75,35	89,29	126,08

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTION AMÉRICAINES

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions américaines (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions américaines

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	15 215 \$	4 110 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	644	115
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	122
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	7	7
Placements		
Obligations	—	—
Actions	1 002 820	589 601
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 002 820	589 601
Total de l'actif	1 018 686 \$	593 955 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	992	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	992	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 017 694 \$	593 955 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	277 162 \$	52 460 \$
Produits (pertes) divers	1 002	(1 617)
Total des produits	278 164	50 843
Charges		
Frais de gestion (note 7)	3 913	3 621
Coût de transaction	338	242
Retenues d'impôt à la source	1 028	732
Autres	453	421
Total des charges	5 732	5 016
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	272 432 \$	45 827 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	593 955 \$	364 906 \$
Dépôts des titulaires de contrats	361 819	262 278
Retraits des titulaires de contrats	(210 512)	(79 056)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	272 432	45 827
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	423 739	229 049
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 017 694 \$	593 955 \$

Fonds d'actions américaines

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	272 432 \$	45 827 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(117 029)	(23 760)
(Profits) pertes latents	(151 600)	(23 797)
Produit brut de la cession d'actifs	1 027 483	332 533
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 172 073)	(513 590)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(529)	(49)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	1 114	(485)
	(140 202)	(183 321)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	361 819	262 278
Retraits des titulaires de contrats	(210 512)	(79 056)
	151 307	183 222
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	11 105	(99)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	4 110	4 209
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	15 215 \$	4 110 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	7 989 \$	4 852 \$

Fonds d'actions américaines

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	11 357	23 214	41 621
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	4 427	14 923	18 673
Starbucks Corp.	134 140	19 750	19 849
Biens de consommation de base			
Costco Wholesale Corp.	28 335	16 674	20 349
PepsiCo Inc.	91 411	18 429	20 087
Fonds négociés en Bourse			
SPDR S&P 500 ETF Trust	33 767	18 677	20 288
Produits financiers			
CME Group Inc.	34 803	8 529	10 058
Moody's Corp.	59 093	24 312	29 197
Nasdaq Inc.	121 979	21 602	32 406
Signature Bank	65 588	15 236	26 838
SVB Financial Group	15 908	10 109	13 649
Soins de santé			
Charles River Laboratories International Inc.	47 730	20 027	22 750
Stryker Corp.	119 534	36 394	40 437
Thermo Fisher Scientific Inc.	36 427	24 222	30 747
Produits industriels			
Danaher Corp.	105 906	31 588	44 079
Equifax Inc.	111 020	29 213	41 120
Verisk Analytics Inc., cat. A	34 163	8 383	9 885
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	26 275	11 916	18 848
Amphenol Corp., cat. A	373 357	30 265	41 308
Autodesk Inc.	52 637	20 030	18 724
Automatic Data Processing Inc.	98 026	29 171	30 577
Keysight Technologies Inc.	180 531	31 287	47 162
Microsoft Corp.	139 092	35 097	59 177

Fonds d'actions américaines

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Technologies de l'information (suite)			
ON Semiconductor Corp.	248 611	19 370	21 361
Roper Industries Inc.	25 784	13 441	16 043
Synopsys Inc.	86 006	27 002	40 093
Texas Instruments Inc.	68 277	14 655	16 279
Total des actions ordinaires américaines		573 516	751 605
Actions ordinaires mondiales			
France			
Schneider Electric SA	124 781	23 592	30 968
Hong Kong			
Techtronic Industries Co. Ltd.	915 817	18 441	23 061
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	103 777	33 930	54 422
Aon Corp.	116 378	31 804	44 249
Steris PLC	97 269	24 223	29 951
Trane Technologies PLC	144 826	28 603	37 014
Suisse			
Alcon Inc., CAAE	286 274	24 319	31 550
Total des actions ordinaires mondiales		184 912	251 215
Total des actions		758 428	1 002 820
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(204)	
Total des placements		758 224	1 002 820

Fonds d'actions américaines

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions américaines (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	948 791 \$	15 188 \$	963 979 \$	9 640 \$
Autres devises	54 029	—	54 029	540
Total	1 002 820 \$	15 188 \$	1 018 008 \$	10 180 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,0 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	589 601 \$	3 710 \$	593 311 \$	5 933 \$
Total	589 601 \$	3 710 \$	593 311 \$	5 933 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,9 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 10 028 \$ (5 896 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 002 820 \$	— \$	— \$	1 002 820 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 002 820 \$	— \$	— \$	1 002 820 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	589 601 \$	— \$	— \$	589 601 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	589 601 \$	— \$	— \$	589 601 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions américaines

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	518 027	563 931	604 586	697 457	730 909	88 641	73 493	68 855	65 185	67 354
Individuelle	688 383	796 854	925 289	1 118 013	1 318 076	52 262	47 447	49 582	50 630	60 619
Police avec garantie de 75/75	254 851	302 958	350 974	366 646	395 489	10 962	10 197	10 608	9 344	10 215
Police avec garantie de 75/100	885 398	1 032 539	1 203 689	1 358 115	1 375 769	37 241	34 061	35 734	34 074	35 054
Police avec garantie de 100/100	34 820	37 854	46 454	52 373	63 803	1 417	1 212	1 342	1 282	1 591
Police avec garantie de 75/75 SP1	160 684	147 070	156 795	165 032	169 312	6 364	4 537	4 324	3 820	3 953
Police avec garantie de 75/100 SP1	605 094	635 326	695 639	793 174	737 052	23 326	19 132	18 777	18 021	16 938
Police avec garantie de 100/100 SP1	13 041	12 775	13 358	17 849	13 369	484	372	350	395	301
Police avec garantie de 75/75 SP2	30 522	19 334	82 881	98 786	78 107	1 507	727	2 722	2 662	2 074
Police avec garantie de 75/100 SP2	55 204	75 772	97 150	121 303	84 353	2 726	2 849	3 191	3 269	2 240
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	1 879	1 368	—	—	—	71	45	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	4 152	3 643	3 664	761	—	65	44	39	7	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 044	998	1 900	786	—	16	12	20	7	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 823	4 762	3 550	—	—	29	58	38	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	2 037	6 840	5 711	4 739	—	32	83	62	43	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	171,11	130,32	113,89	93,46	92,15	40,79	16,43
Individuelle	75,92	59,54	53,59	45,29	45,99	16,38	5,95
Police avec garantie de 75/75	43,01	33,66	30,22	25,49	25,83	9,35	3,44
Police avec garantie de 75/100	42,06	32,99	29,69	25,09	25,48	9,07	3,30
Police avec garantie de 100/100	40,70	32,01	28,89	24,48	24,93	8,69	3,12
Police avec garantie de 75/75 SP1	39,60	30,85	27,57	23,15	23,35	8,75	3,28
Police avec garantie de 75/100 SP1	38,55	30,11	26,99	22,72	22,98	8,44	3,12
Police avec garantie de 100/100 SP1	37,12	29,11	26,20	22,14	22,48	8,01	2,91
Police avec garantie de 75/75 SP2	49,39	37,60	32,85	26,95	26,56	11,79	4,75
Police avec garantie de 75/100 SP2	49,39	37,60	32,85	26,95	26,56	11,79	4,75
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	37,60	32,85	—	—	—	4,75
Police avec garantie de 75/75 SP	15,68	12,13	10,77	8,98	—	3,55	1,36
Police avec garantie de 75/100 SP	15,55	12,06	10,74	8,97	—	3,49	1,32
Police avec garantie de 75/75 SPP	15,93	12,27	10,84	—	—	3,66	1,43
Police avec garantie de 75/100 SPP	15,77	12,18	10,80	8,99	—	3,59	1,38

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions américaines

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions américaines

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,97	2,98	2,98	3,00	2,99
Police avec garantie de 75/75	2,75	2,75	2,76	2,79	2,81
Police avec garantie de 75/100	2,97	2,98	2,98	2,99	2,98
Police avec garantie de 100/100	3,25	3,26	3,26	3,28	3,27
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,29	2,29	2,30	2,31	2,30
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,57	2,57	2,58	2,59	2,58
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,96	2,97	2,97	2,98	2,99
Police avec garantie de 75/75 SP	1,63	1,63	1,62	1,63	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,86	1,87	1,86	1,86	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,17	1,17	1,18	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,46	1,45	1,46	1,46	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	116,92	88,51	79,61	87,77	137,63

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTION AMÉRICAINES DE VALEUR (S178) 4.11L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	11 229 \$	22 595 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	835	1 665
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	287
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	801 205	850 241
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	801 205	850 241
Total de l'actif	813 269 \$	874 788 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	89	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	89	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	813 180 \$	874 788 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	204 933 \$	(28 445) \$
Produits (pertes) divers	1 087	(106)
Total des produits	206 020	(28 551)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	320	269
Coût de transaction	677	2 318
Retenues d'impôt à la source	2 368	4 971
Autres	38	32
Total des charges	3 403	7 590
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	202 617 \$	(36 141) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	874 788 \$	955 516 \$
Dépôts des titulaires de contrats	23 447	157 246
Retraits des titulaires de contrats	(287 672)	(201 833)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	202 617	(36 141)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(61 608)	(80 728)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	813 180 \$	874 788 \$

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	202 617 \$	(36 141) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(187 573)	50 117
(Profits) pertes latents	(245)	7 934
Produit brut de la cession d'actifs	1 581 997	989 925
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 345 143)	(952 844)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	830	(300)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	376	(179)
	252 859	58 512
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	23 447	157 246
Retraits des titulaires de contrats	(287 672)	(201 833)
	(264 225)	(44 587)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(11 366)	13 925
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	22 595	8 670
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	11 229 \$	22 595 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	17 938 \$	29 300 \$

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Activision Blizzard, Inc.	5 700	473	480
Alphabet Inc., cat. A	1 934	5 869	7 088
Altice USA Inc.	80 100	1 650	1 639
AT&T Inc.	148 358	5 812	4 617
Charter Communications Inc.	2 311	1 902	1 906
Comcast Corp., cat. A	165 772	9 355	10 554
Meta Platforms Inc.	14 800	6 076	6 297
News Corp., cat. A	118 300	3 818	3 339
Omnicom Group Inc.	38 700	3 355	3 587
Pinterest Inc.	33 900	1 617	1 559
The Walt Disney Co.	39 600	8 626	7 759
Consommation discrétionnaire			
AutoZone Inc.	2 787	5 884	7 391
Booking Holdings Inc.	659	2 045	2 000
Dillard's Inc.	4 702	1 790	1 457
Expedia Group Inc.	32 200	6 680	7 361
Ford Motor Co.	401 700	6 174	10 554
Kohl's Corp.	66 987	4 693	4 185
Live Nation Entertainment Inc.	17 000	1 960	2 574
Nike Inc., cat. B	46 350	8 992	9 772
Penske Automotive Group Inc.	32 700	3 083	4 435
Polo Ralph Lauren Corp., cat. A	16 100	2 471	2 421
PVH Corp.	22 300	2 704	3 009
Qurate Retail Inc.	171 400	1 668	1 648
Starbucks Corp.	7 800	1 148	1 154
Target Corp.	7 800	2 435	2 284
The Home Depot Inc.	902	466	474
Travel + Leisure Co.	40 850	3 074	2 856
Biens de consommation de base			
Albertsons Companies Inc.	16 500	630	630
Altria Group Inc.	149 232	8 232	8 946
BJ's Wholesale Club Holdings Inc.	68 652	3 269	5 816
Costco Wholesale Corp.	17 355	8 223	12 464
Coty Inc., cat. A	478 900	4 960	6 361
CVS Health Corp.	99 693	8 573	13 010

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Biens de consommation de base (suite)			
Philip Morris International Inc.	106 730	10 990	12 827
Post Holdings Inc.	12 800	1 767	1 825
The Coca-Cola Co.	63 300	4 637	4 741
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	18 617	6 970	8 719
The Procter & Gamble Co.	56 900	10 342	11 774
Walmart Inc.	80 000	14 726	14 644
Énergie			
Chevron Corp.	5 300	783	787
EQT Corp.	233 307	4 685	6 437
Exxon Mobil Corp.	234 800	13 002	18 176
NOV Inc.	93 400	1 628	1 601
Ovintiv Inc.	72 000	2 295	3 069
Targa Resources Corp.	84 600	5 090	5 591
Produits financiers			
Affiliated Managers Group Inc.	14 800	1 895	3 080
American Express Co.	35 800	7 795	7 409
American International Group, Inc.	8 200	581	590
Bank of America Corp.	261 906	7 318	14 740
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	29 979	8 824	11 339
Capital One Financial Corp.	10 600	2 008	1 946
Citigroup Inc.	151 700	11 929	11 589
East West Bancorp Inc.	34 600	3 561	3 444
Evercore Inc.	6 300	1 140	1 083
First Horizon National Corp.	111 900	2 319	2 312
JPMorgan Chase & Co.	26 419	4 297	5 292
Lincoln National Corp.	6 400	589	553
Marsh & McLennan Companies, Inc.	39 500	7 471	8 686
MetLife Inc.	4 673	254	369
MSCI Inc., cat. A	5 548	4 416	4 300
OneMain Holdings Inc.	72 136	4 771	4 566
S&P Global Inc.	10 049	5 015	5 999
Synchrony Financial	130 300	5 724	7 647
Synovus Financial Corp.	90 700	4 601	5 492
The Allstate Corporation	53 800	7 356	8 007
The Hartford Financial Services Group Inc.	46 100	4 201	4 026

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits financiers (suite)			
Unum Group	169 072	3 923	5 255
Wells Fargo & Co.	184 500	7 150	11 198
Soins de santé			
Agilent Technologies Inc.	13 900	2 642	2 807
BioMarin Pharmaceutical Inc.	15 500	1 604	1 732
Bruker Corp.	44 800	4 490	4 755
Centene Corp.	21 800	2 221	2 272
Eli Lilly and Co.	20 513	6 018	7 168
Encompass Health Corp.	9 400	775	776
Gilead Sciences Inc.	48 600	4 012	4 464
HCA Healthcare Inc.	25 863	5 439	8 406
Johnson & Johnson Inc.	60 200	12 136	13 028
McKesson Corp.	28 665	5 212	9 014
Merck & Co. Inc.	24 700	2 410	2 395
Pfizer Inc.	77 600	5 322	5 797
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	938	573	749
Sage Therapeutics Inc.	36 300	3 054	1 953
Seagen Inc.	13 800	2 640	2 699
United Therapeutics Corp.	2 200	511	601
UnitedHealth Group Inc.	27 774	12 192	17 644
Universal Health Services Inc., cat. B	35 900	6 178	5 888
Zoetis Inc.	16 100	3 987	4 970
Produits industriels			
Air Lease Corp.	75 900	4 499	4 247
Alaska Air Group Inc.	49 900	3 344	3 289
AMERCO	4 713	3 970	4 330
Caterpillar Inc.	34 400	9 126	8 997
CSX Corp.	25 000	1 095	1 189
Cummins Inc.	6 980	1 419	1 926
Deere & Co.	17 600	6 094	7 634
Equifax Inc.	4 496	1 629	1 665
Flowserve Corp.	19 800	777	766
General Electric Co.	13 525	1 735	1 616
Honeywell International Inc.	990	263	261
Huntington Ingalls Industries Inc.	21 843	5 556	5 160

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels (suite)			
Kirby Corp.	52 000	3 853	3 909
Lennox International Inc.	4 718	1 991	1 936
Manpower Inc.	38 700	4 531	4 765
Mercury Systems Inc.	13 533	910	943
Norfolk Southern Corp.	2 900	1 034	1 092
Old Dominion Freight Line Inc.	571	247	259
Oshkosh Corp.	20 000	2 625	2 852
Raytheon Technologies Corp.	6 400	684	697
Ryder System Inc.	45 600	3 711	4 755
Snap-On Inc.	7 600	2 104	2 071
Stanley Black & Decker Inc.	31 200	6 988	7 445
Textron Inc.	32 500	3 171	3 174
United Parcel Service Inc. (UPS), cat. B	32 900	6 919	8 921
United Rentals Inc.	15 442	6 666	6 491
Technologies de l'information			
Applied Materials Inc.	35 500	4 182	7 067
Arista Networks Inc.	17 100	2 045	3 110
Broadcom Inc.	13 598	5 519	11 446
Cisco Systems Inc.	122 796	7 339	9 844
Hewlett-Packard Enterprise Co.	394 861	7 421	7 877
IBM Corp.	5 100	871	862
Intel Corp.	128 400	8 505	8 365
Kyndryl Holdings Inc.	249 700	5 720	5 717
Loyalty Ventures Inc.	12 320	800	469
Manhattan Associates Inc.	17 900	3 170	3 521
Microsoft Corp.	4 100	1 695	1 744
Oracle Corp.	62 000	4 934	6 840
Silicon Laboratories Inc.	3 100	779	809
Teradyne Inc.	30 200	6 018	6 247
Texas Instruments Inc.	10 200	2 433	2 432
Visa Inc., cat. A	54 024	15 130	14 811
Matériaux			
Avery Dennison Corp.	4 992	1 389	1 368
Corteva Inc.	34 000	1 845	2 034
DuPont de Nemours Inc.	17 400	1 797	1 778

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Matériaux (suite)			
Louisiana-Pacific Corp.	11 900	1 056	1 179
Olin Corp.	56 200	3 246	4 089
PPG Industries Inc.	1 700	356	371
Reliance Steel & Aluminum Co.	26 900	4 866	5 520
The Sherwin-Williams Co.	5 540	2 488	2 468
Westlake Chemical Corp.	5 300	594	651
WestRock Co.	22 338	1 088	1 254
Immobilier			
CBRE Group Inc., cat. A	1 800	228	247
Extra Space Storage Inc. REIT	25 721	5 657	7 377
Lamar Advertising Co. REIT	32 800	4 833	5 033
Life Storage Inc. REIT	16 800	1 994	3 255
ProLogis Inc. REIT	44 100	7 578	9 392
Public Storage REIT	17 452	5 764	8 269
Simon Property Group Inc.	37 100	5 893	7 498
Services d'intérêt public			
Duke Energy Corp.	62 600	7 110	8 307
Exelon Corp.	129 200	8 045	9 440
FirstEnergy Corp.	106 500	5 190	5 603
National Fuel Gas Co.	43 600	2 326	3 527
NRG Energy Inc.	23 400	1 071	1 275
PPL Corp.	208 152	8 223	7 915
Southern Co.	112 300	8 488	9 743
The AES Corp.	224 781	4 475	6 910
Total des actions ordinaires américaines		660 278	771 912
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Essent Group Ltd.	45 108	2 560	2 598
Îles Vierges britanniques			
Capri Holdings Ltd.	54 900	3 418	4 508

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Irlande			
Johnson Controls International PLC	19 753	1 176	2 032
Medtronic Co. PLC	90 800	13 410	11 883
Panama			
Carnival Corp.	59 500	1 614	1 514
Porto Rico			
Popular Inc.	50 800	4 664	5 272
Suisse			
CRISPR Therapeutics AG	15 500	1 630	1 486
Total des actions ordinaires mondiales		28 472	29 293
Total des actions		688 750	801 205
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(521)	
Total des placements		688 229	801 205

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	801 205 \$	11 026 \$	812 231 \$	8 122 \$
Total	801 205 \$	11 026 \$	812 231 \$	8 122 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,9 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	850 241 \$	21 888 \$	872 129 \$	8 721 \$
Total	850 241 \$	21 888 \$	872 129 \$	8 721 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,7 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 8 012 \$ (8 502 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	801 205 \$	— \$	— \$	801 205 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	801 205 \$	— \$	— \$	801 205 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	850 241 \$	— \$	— \$	850 241 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	850 241 \$	— \$	— \$	850 241 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	309 714	400 394	451 351	771 606	890 786	9 883	10 022	11 942	17 878	21 247
Police avec garantie de 75/75	71 277	71 175	82 210	78 146	61 421	979	788	989	846	704
Police avec garantie de 75/100	286 864	273 516	359 057	434 651	417 999	3 887	2 994	4 279	4 672	4 765
Police avec garantie de 100/100	15 649	13 178	13 615	18 289	16 051	208	142	160	194	181
Police avec garantie de 75/75 SP1	41 212	52 074	59 566	48 964	34 438	586	594	734	541	401
Police avec garantie de 75/100 SP1	207 382	203 720	254 079	262 003	223 284	2 890	2 284	3 089	2 862	2 576
Police avec garantie de 100/100 SP1	4 686	4 759	3 645	3 761	4 644	64	52	43	40	53
Police avec garantie de 75/75 SP2	12 178	6 860	8 602	12 868	6 089	203	90	119	156	76
Police avec garantie de 75/100 SP2	25 902	19 127	10 814	19 520	8 568	432	250	149	236	107
Police avec garantie de 75/100 SP	5 080	421	423	426	—	61	4	4	4	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	7 991	8 039	12 493	6 730	—	97	77	129	62	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	31,91	25,03	26,46	23,17	23,85	6,88	(1,43)
Police avec garantie de 75/75	13,74	11,07	12,03	10,83	11,46	2,67	(0,96)
Police avec garantie de 75/100	13,55	10,95	11,92	10,75	11,40	2,60	(0,97)
Police avec garantie de 100/100	13,29	10,76	11,75	10,63	11,31	2,53	(0,99)
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,21	11,40	12,33	11,04	11,63	2,81	(0,93)
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,93	11,21	12,16	10,92	11,54	2,72	(0,95)
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,56	10,95	11,92	10,75	11,40	2,61	(0,97)
Police avec garantie de 75/75 SP2	16,68	13,08	13,82	12,10	12,45	3,60	(0,74)
Police avec garantie de 75/100 SP2	16,68	13,08	13,82	12,10	12,45	3,60	(0,74)
Police avec garantie de 75/100 SP	11,92	9,52	10,25	9,14	—	2,40	(0,73)
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,09	9,62	10,31	9,16	—	2,47	(0,69)

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,76	2,77	2,78	2,80	2,82
Police avec garantie de 75/100	2,98	3,00	3,01	3,01	2,97
Police avec garantie de 100/100	3,26	3,28	3,29	3,29	3,25
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,31	2,31	2,32	2,32	2,29
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,58	2,60	2,60	2,60	2,57
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,98	2,99	2,99	3,01	2,97
Police avec garantie de 75/100 SP	1,87	1,88	1,87	1,87	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,46	1,47	1,47	1,47	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	166,83	106,81	100,46	90,69	90,67

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU 2.01L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu 2.01L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu 2.01L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	6 625 \$	27 359 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	2 379	2 607
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	22
Montant à recevoir des courtiers	360	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	319 602	388 775
Actions	167 672	137 107
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	487 274	525 882
Total de l'actif	496 638 \$	555 870 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	105	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	69	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	174	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	496 464 \$	555 870 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	35 828 \$	29 662 \$
Produits (pertes) divers	126	124
Total des produits	35 954	29 786
Charges		
Frais de gestion (note 8)	9 645	10 817
Coût de transaction	44	85
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	1 152	1 279
Total des charges	10 841	12 181
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	25 113 \$	17 605 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	555 870 \$	626 973 \$
Dépôts des titulaires de contrats	14 539	5 330
Retraits des titulaires de contrats	(99 058)	(94 038)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	25 113	17 605
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(59 406)	(71 103)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	496 464 \$	555 870 \$

Fonds de revenu 2.01L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	25 113 \$	17 605 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(370)	—
(Profits) pertes réalisés	(24 585)	(6 228)
(Profits) pertes latents	4 678	(4 526)
Produit brut de la cession d'actifs	409 544	269 070
Paiements bruts pour achats d'actifs	(350 590)	(177 197)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	228	373
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	127	(143)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(360)	—
	63 785	98 954
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	14 539	5 330
Retraits des titulaires de contrats	(99 058)	(94 038)
	(84 519)	(88 708)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(20 734)	10 246
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	27 359	17 113
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	6 625 \$	27 359 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	9 306 \$	12 249 \$
Dividendes reçus	6 440	6 945

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,75 %, 15-06-2030	2 110 000	2 106	2 105
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 15-12-2024	3 950 000	3 939	4 005
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	2 550 000	2 651	2 600
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15-06-2023	5 550 000	5 582	5 660
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	5 000 000	5 295	5 200
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	4 400 000	4 400	4 410
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	1 025 000	1 011	1 016
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	11 370 000	11 194	11 240
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	738 000	744	743
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	81 000	80	82
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	5 370 000	5 638	5 778
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	6 119 000	12 059	12 841
Total des obligations du gouvernement fédéral		54 699	55 680
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	400 000	427	425
Province de l'Alberta, 2,55 %, 01-06-2027	1 100 000	1 065	1 149
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	1 380 000	1 412	1 500
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	410 000	426	449
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	300 000	315	333
Province de l'Alberta, 3,45 %, 01-12-2043	4 300 000	4 653	4 945
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	8 820 000	8 359	8 499
Province de la Colombie-Britannique, 2,30 %, 18-06-2026	1 200 000	1 154	1 241
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	30 000	30	32
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	200 000	203	215
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	7 862 000	8 538	8 726
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	1 135 000	924	1 022
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	1 695 000	1 799	1 922
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	910 000	1 006	1 287
Province du Nouveau-Brunswick, 2,35 %, 14-08-2027	2 945 000	2 795	3 045
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,50 %, 01-06-2037	1 500 000	1 668	1 902
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	2 178 000	2 173	2 129
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	537 000	536	545
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	2 020 000	2 092	2 100
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	540 000	616	634
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	5 544 000	5 508	5 301

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	7 864 000	8 863	9 013
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2045	2 800 000	3 045	3 338
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	750 000	867	907
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2043	3 344 000	3 764	4 379
Province de la Saskatchewan, 2,15 %, 02-06-2031	2 600 000	2 597	2 624
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	621 000	628	659
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	470 000	498	524
Total des obligations de gouvernements provinciaux		65 961	68 845
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Montréal, 3,00 %, 01-09-2027	3 000 000	2 988	3 191
Ville de Toronto, 2,40 %, 07-06-2027	2 350 000	2 220	2 434
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,95 %, 14-10-2024	3 000 000	3 229	3 129
Total des obligations de gouvernements municipaux		8 437	8 754
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	2 500 000	2 521	2 939
407 International Inc., 6,47 %, 27-07-2029	1 130 000	1 563	1 446
Aéroports de Montréal, 3,03 %, 21-04-2050	473 000	473	475
Aéroports de Montréal, 3,36 %, 24-04-2047	2 000 000	2 000	2 123
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	229 000	229	231
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	59 000	67	64
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	423 000	424	428
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	105 000	105	103
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	187 000	187	184
AltaLink LP, 3,668 %, 06-11-2023	1 590 000	1 645	1 659
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	2 220 000	2 311	2 580
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	334 000	334	334
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	336 000	336	345
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	459 000	459	451
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	587 000	587	583
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	380 000	380	374
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	290 000	297	295
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	178 000	178	176
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	263 000	263	255

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
bclMC Realty Corp., 2,15 %, 11-08-2022	3 000 000	2 999	3 024
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	147 000	142	142
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	330 000	330	326
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	681 000	696	697
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	119 000	122	115
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	60 000	71	67
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	160 000	160	157
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	1 290 000	1 249	1 263
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	217 000	245	231
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	190 000	177	188
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	74 000	80	79
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	1 792 000	2 045	1 997
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	282 000	315	310
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	109 000	109	112
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	8 951 000	8 982	8 978
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2024	4 000 000	4 031	4 027
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	3 200 000	3 193	3 096
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	597 000	597	589
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	4 155 000	4 224	4 177
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	271 000	271	266
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	762 000	762	761
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	2 703 000	2 705	2 708
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	479 000	479	478
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	2 850 000	2 840	2 957
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	590 000	590	600
La Société Canadian Tire Ltée, 5,61 %, 04-09-2035	2 175 000	2 123	2 519
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	356 000	356	353
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	150 000	154	153
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	540 000	540	541
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	367 000	405	388
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	620 000	619	618
Cenovus Energy Inc., 3,55 %, 12-03-2025	2 625 000	2 615	2 729
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	161 000	161	158
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	129 000	129	130
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	247 000	253	253
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	328 000	326	326
CPPIB Capital Inc., 3,00 %, 15-06-2028	1 750 000	1 780	1 889

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	550 000	550	549
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	120 000	120	119
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	230 000	258	270
CU Inc., 4,543 %, 24-10-2041	2 415 000	2 517	2 968
CU Inc., 5,556 %, 30-10-2037	2 210 000	2 396	2 955
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	166 000	166	163
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	213 000	213	210
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	170 000	170	172
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	124 000	124	127
Enbridge Gas Inc., 3,65 %, 01-04-2050	40 000	43	44
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	496 000	494	490
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	2 883 000	3 022	3 050
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	1 210 000	1 406	1 371
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	200 000	209	216
Enbridge Pipelines Inc., 5,33 %, 06-04-2040	1 860 000	2 041	2 227
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	215 000	220	217
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	634 000	636	661
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	736 000	794	789
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21-01-2026	680 000	680	658
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	243 000	243	238
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	1 228 000	1 251	1 255
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	531 000	531	532
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	275 000	275	271
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,04 %, 21-09-2022	3 700 000	3 861	3 739
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,30 %, 25-02-2041	1 600 000	1 732	2 155
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,47 %, 02-02-2034	2 992 000	3 542	4 123
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	410 000	411	409
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	755 000	772	767
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	741 000	799	783
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	302 000	302	294
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	430 000	430	417
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	409 000	409	409
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	361 000	361	357
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	90 000	87	92
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	206 000	206	204
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	214 000	214	213
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	82 000	82	84

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24-03-2025	1 110 000	1 131	1 137
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	481 000	509	497
Interprovincial Pipeline Ltd., 8,20 %, 15-02-2024	300 000	344	338
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	98 000	98	97
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	464 000	498	494
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	286 000	286	282
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	84 000	84	83
Les Compagnies Loblaw limitée, 4,86 %, 12-03-2023	1 120 000	1 216	1 175
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	272 000	272	276
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	375 000	375	368
Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-2081	720 000	720	699
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	284 000	284	281
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	2 200 000	2 203	2 205
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	245 000	245	240
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	323 000	323	326
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	1 853 000	1 939	1 893
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	1 530 000	1 582	1 566
NAV CANADA, 2,063 %, 29-05-2030	342 000	342	339
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	394 000	408	405
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 24-04-2026	2 600 000	2 594	2 713
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	599 000	598	601
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25-05-2032	341 234	341	419
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	203 000	203	208
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	60 000	61	64
Pembina Pipeline Corp., 4,67 %, 28-05-2050	70 000	73	76
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	100 000	110	109
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	1 371 000	1 442	1 500
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	1 142 000	1 212	1 250
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	349 000	349	350
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	948 000	961	960
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	291 000	291	291
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	371 000	376	373
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	114 000	114	115
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	559 000	559	535
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	603 000	603	589
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	1 652 000	1 669	1 652
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	457 000	457	453

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	2 763 000	2 849	2 795
Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25-07-2029	1 605 000	1 641	1 638
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	261 000	261	264
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	185 000	185	187
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	146 000	146	145
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	98 000	98	99
Sobeys Inc., 4,70 %, 08-08-2023	2 725 000	2 741	2 840
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	743 000	737	730
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	147 000	147	146
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	138 000	138	137
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	1 116 000	1 142	1 132
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	1 724 000	1 769	1 754
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	513 000	513	525
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	337 000	337	332
La Financière Sun Life inc., 5,40 %, 29-05-2042	1 895 000	1 746	2 418
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	3 100 000	3 130	3 178
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	700 000	722	720
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	204 000	201	206
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	741 000	697	701
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	260 000	260	259
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	385 000	409	398
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	741 000	782	777
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	380 000	402	388
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	1 890 000	2 309	2 179
The 55 School Board Trust, 5,90 %, 02-06-2033	2 874 000	2 967	3 833
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	1 149 000	1 118	1 103
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	241 000	252	244
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	603 000	603	590
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	579 000	579	579
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	142 000	142	140
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	266 000	267	269
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	1 440 000	1 440	1 417
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	670 000	670	657
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13-03-2025	858 000	891	862
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	160 000	168	165
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	348 000	348	338
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	819 000	843	828

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	170 000	170	165
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	203 000	203	206
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	129 000	129	126
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	140 000	140	139
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	280 000	280	272
Toyota Crédit Canada Inc., 2,35 %, 18-07-2022	4 225 000	4 202	4 264
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	786 000	841	820
TransCanada PipeLines Ltd., 3,39 %, 15-03-2028	2 960 000	3 004	3 108
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	1 630 000	1 784	1 742
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	190 000	212	199
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	1 460 000	1 531	1 504
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	572 000	572	573
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	638 000	638	629
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	101 000	101	101
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	226 000	226	227
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	498 000	509	509
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	246 000	245	250
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	595 000	625	611
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	551 000	555	550
Total des obligations de sociétés – non convertibles		167 290	171 972
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	168 000	68	68
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	1 670 000	1 583	1 566
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	930 000	862	851
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	239 000	230	231
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		2 743	2 716
Total des obligations canadiennes		299 130	307 967
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	683 000	683	685
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	210 000	210	207
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	217 000	221	219

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	383 000	383	385
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	834 000	834	836
Banque interaméricaine de développement, 4,40 %, 26-01-2026	1 375 000	1 342	1 534
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	277 000	277	280
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	187 000	225	235
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	509 000	509	515
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	1 866 000	1 978	1 936
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	1 250 000	1 240	1 252
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	210 000	227	217
Total des obligations de sociétés – non convertibles		8 129	8 301
Total des obligations américaines		8 129	8 301
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	190 000	209	211
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	190 000	238	233
Îles Caïmans			
Baidu Inc., 2,375 %, 23-08-2031	279 000	351	341
Chili			
Colbun SA, 3,15 %, 19-01-2032	237 000	293	297
Japon			
Renesas Electronics Corp., 1,543 %, 26-11-2024	207 000	261	261
Renesas Electronics Corp., 2,17 %, 25-11-2026	240 000	302	302
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	424 000	424	426
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	324 000	331	337
Mexique			
Becle SAB de CV, 2,50 %, 14-10-2031	290 000	364	361

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations mondiales (suite)			
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032, 144A	95 000	119	121
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	447 000	447	444
Total des obligations mondiales		3 339	3 334
Total des obligations		310 598	319 602
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc.	149 288	8 158	9 825
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	44 786	2 477	2 697
TELUS Corp.	275 986	6 101	8 222
Consommation discrétionnaire			
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	6 759	1 083	1 226
Magna International Inc.	36 006	2 657	3 685
Restaurant Brands International Inc.	34 814	2 673	2 670
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	55 194	2 047	2 925
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	58 927	1 811	2 271
George Weston Ltée	40 713	4 052	5 971
Les Compagnies Loblaw limitée	16 331	944	1 693
Saputo Inc.	64 765	2 302	1 846
Énergie			
Canadian Natural Resources Ltd.	53 827	1 824	2 877
Enbridge Inc. (\$ CA)	138 470	6 218	6 842
Hydro One Ltd.	57 058	1 386	1 878
Suncor Énergie Inc.	144 635	4 550	4 578
Corporation TC Énergie	80 926	4 761	4 761

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	18 027	1 749	1 703
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	41 014	3 849	3 496
Produits financiers			
Banque de Montréal	96 660	8 107	13 164
Brookfield Asset Management Inc.	29 072	1 522	2 221
Banque Canadienne Impériale de Commerce	72 970	7 204	10 759
CI Financial Corp.	68 796	1 523	1 819
Société Financière Manuvie	151 197	3 067	3 645
Banque Nationale du Canada	11 415	625	1 101
Banque Royale du Canada	105 125	9 081	14 113
La Financière Sun Life inc.	85 317	3 868	6 007
La Banque de Nouvelle-Écosse	142 508	9 124	12 762
La Banque Toronto-Dominion	139 572	8 115	13 536
Produits industriels			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	27 966	3 092	4 345
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	16 452	1 493	1 497
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	28 518	2 203	1 916
Société aurifère Barrick	38 715	1 220	931
Nutrien Ltd. (\$ CA)	43 347	2 494	4 121
Immobilier			
Boardwalk REIT	42 838	1 259	2 349
FPI First Capital	84 819	1 618	1 600

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Capital Power Corp.	38 228	1 006	1 508
Fortis Inc.	18 213	795	1 112
Total des actions ordinaires canadiennes		126 058	167 672
Total des actions		126 058	167 672

Fonds de revenu 2.01L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit latent (perte)
(238)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 28 792	CAD 120,98	(21)
(24)	CAD 196,69	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 4 731	CAD 197,13	(48)
Passifs dérivés						(69)
Total des contrats à terme normalisés						(69)

Total des instruments dérivés à la juste valeur

(69)

Total des placements

436 656

487 205

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de revenu 2.01L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	2 151 \$	510 \$	2 661 \$	27 \$
Total	2 151 \$	510 \$	2 661 \$	27 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats				0,5 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	968 \$	968 \$	10 \$
Total	— \$	968 \$	968 \$	10 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats				0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	\$ 11 027	\$ 107 989	\$ 84 143	\$ 116 443	\$ 319 602

2020

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	\$ 9 520	\$ 130 278	\$ 101 133	\$ 147 844	\$ 388 775

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 23 462 \$ (32 728 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 4,7 % (5,9 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 9)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	15,0	9,6	10,8	7,5
AA	26,1	16,8	37,3	26,1
A	27,9	18,0	39,7	27,8
BBB	30,7	19,8	12,2	8,5
BB ou inférieure	0,1	0,1	—	—
SN*	0,2	0,1	—	—
Total	100,0	64,4	100,0	69,9

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 1 677 \$ (1 371 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,3 % (0,2 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

F. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	319 602 \$	— \$	319 602 \$
Actions	167 672	—	—	167 672
Total des actifs évalués à la juste valeur	167 672 \$	319 602 \$	— \$	487 274 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	69 \$	— \$	— \$	69 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	167 603 \$	319 602 \$	— \$	487 205 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 1,139 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	388 775 \$	— \$	388 775 \$
Actions	137 107	—	—	137 107
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	137 107 \$	388 775 \$	— \$	525 882 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de revenu 2.01L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	64 704	90 615	90 550	92 368	169 015	27 612	36 084	34 192	31 767	59 144
Individuelle	4 504 281	5 493 447	6 639 611	8 505 645	10 784 207	125 645	146 189	171 286	204 314	269 510
Police avec garantie de 75/75	2 432 100	2 962 781	3 417 525	3 835 386	4 310 019	37 403	43 444	48 552	50 707	59 251
Police avec garantie de 75/100	12 050 470	14 202 003	16 348 891	18 421 682	21 660 612	183 988	206 864	230 852	242 206	296 294
Police avec garantie de 100/100	565 409	625 004	726 526	784 286	876 010	8 581	9 054	10 208	10 267	11 937
Police avec garantie de 75/75 SP1	1 169 007	1 218 048	1 341 916	1 494 116	1 682 905	16 129	15 996	17 043	17 629	20 610
Police avec garantie de 75/100 SP1	5 741 880	6 076 517	7 340 145	7 970 940	9 469 893	78 804	79 420	92 838	93 707	115 620
Police avec garantie de 100/100 SP1	206 148	226 565	251 929	324 174	365 174	2 795	2 927	3 152	3 772	4 417
Police avec garantie de 75/75 SP2	274 348	294 712	481 343	566 457	687 218	4 596	4 605	7 130	7 639	9 427
Police avec garantie de 75/100 SP2	467 791	571 148	649 588	782 603	996 386	7 837	8 925	9 622	10 554	13 667
Police avec garantie de 75/75 SP	5 557	5 613	41 976	3 724	—	65	62	441	36	—
Police avec garantie de 75/100 SP	113 196	97 244	93 587	54 031	—	1 315	1 066	983	523	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	9 260	7 391	6 841	—	—	108	81	72	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	135 641	104 741	57 123	2 127	—	1 586	1 153	602	21	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	426,74	398,22	377,60	343,91	349,93	28,52	20,62
Individuelle	27,89	26,61	25,80	24,02	24,99	1,28	0,81
Police avec garantie de 75/75	15,38	14,66	14,21	13,22	13,75	0,72	0,45
Police avec garantie de 75/100	15,27	14,57	14,12	13,15	13,68	0,70	0,45
Police avec garantie de 100/100	15,18	14,49	14,05	13,09	13,63	0,69	0,44
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,80	13,13	12,70	11,80	12,25	0,67	0,43
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,72	13,07	12,65	11,76	12,21	0,65	0,42
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,56	12,92	12,51	11,63	12,09	0,64	0,41
Police avec garantie de 75/75 SP2	16,75	15,63	14,81	13,49	13,72	1,12	0,82
Police avec garantie de 75/100 SP2	16,75	15,63	14,81	13,49	13,72	1,12	0,82
Police avec garantie de 75/75 SP	11,64	10,97	10,52	9,68	—	0,67	0,45
Police avec garantie de 75/100 SP	11,62	10,96	10,51	9,67	—	0,66	0,45
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,71	11,02	10,54	—	—	0,69	0,48
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,69	11,01	10,53	9,68	—	0,68	0,48

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéficiaires;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu 2.01L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de revenu 2.01L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,25	2,25	2,25	2,26	2,26
Police avec garantie de 75/75	2,19	2,19	2,20	2,21	2,20
Police avec garantie de 75/100	2,25	2,25	2,25	2,26	2,26
Police avec garantie de 100/100	2,30	2,30	2,31	2,32	2,31
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,01	2,01	2,02	2,03	2,02
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,07	2,07	2,08	2,09	2,08
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,13	2,13	2,13	2,18	2,25
Police avec garantie de 75/75 SP	1,07	1,09	1,07	1,07	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,13	1,13	1,13	1,13	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,89	0,90	0,90	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,95	0,95	0,95	0,95	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	69,11	31,62	13,57	18,82	24,43

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ 2.02L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance équilibré 2.02L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance équilibré 2.02L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	3 242 \$	2 566 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	194	214
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	23 954	29 264
Actions	62 432	51 342
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	86 386	80 606
Total de l'actif	89 822 \$	83 386 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	29	14
Montant à payer aux courtiers	1 114	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	2	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 145	14
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	88 677 \$	83 372 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	13 299 \$	5 537 \$
Produits (pertes) divers	21	(188)
Total des produits	13 320	5 349
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 897	1 885
Coût de transaction	42	42
Retenues d'impôt à la source	21	33
Autres	221	218
Total des charges	2 181	2 178
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 139 \$	3 171 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	83 372 \$	89 084 \$
Dépôts des titulaires de contrats	3 868	803
Retraits des titulaires de contrats	(9 702)	(9 686)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 139	3 171
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	5 305	(5 712)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	88 677 \$	83 372 \$

Fonds de croissance équilibré 2.02L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 139 \$	3 171 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(28)	—
(Profits) pertes réalisés	(8 843)	(3 019)
(Profits) pertes latents	(2 651)	(483)
Produit brut de la cession d'actifs	80 221	54 992
Paiements bruts pour achats d'actifs	(74 477)	(44 424)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	20	21
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	15	(52)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	1 114	(34)
	6 510	10 172
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	3 868	803
Retraits des titulaires de contrats	(9 702)	(9 686)
	(5 834)	(8 883)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	676	1 289
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	2 566	1 277
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	3 242 \$	2 566 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	691 \$	846 \$
Dividendes reçus	1 103	1 206

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	140 000	146	143
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	400 000	423	416
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	950 000	950	952
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	871 000	863	864
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	499 000	491	494
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	1 017 000	1 000	1 006
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	123 000	123	124
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	10 000	10	10
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	463 000	486	498
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	468 000	922	982
Total des obligations du gouvernement fédéral		5 414	5 489
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	40 000	43	42
Province de l'Alberta, 2,55 %, 01-06-2027	190 000	189	198
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	170 000	174	185
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	60 000	62	66
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	81 000	86	90
Province de l'Alberta, 3,45 %, 01-12-2043	130 000	141	149
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	480 000	455	463
Province de la Colombie-Britannique, 2,30 %, 18-06-2026	275 000	282	284
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	20 000	20	21
Province de la Colombie-Britannique, 2,85 %, 18-06-2025	325 000	337	341
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	507 000	539	563
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	75 000	61	68
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	135 000	144	153
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	85 000	101	120
Province du Nouveau-Brunswick, 2,35 %, 14-08-2027	145 000	143	150
Province du Nouveau-Brunswick, 4,55 %, 26-03-2037	40 000	38	51
Province du Nouveau-Brunswick, 5,50 %, 27-01-2034	40 000	46	53
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,50 %, 01-06-2037	90 000	101	114
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	154 000	154	151
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	288 000	237	255
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	80 000	80	81
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	41 000	43	43
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	117 000	121	122

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	80 000	91	94
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	611 000	609	584
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	510 000	570	585
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2045	210 000	227	250
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	50 000	58	60
Province de Québec, 3,75 %, 01-09-2024	50 000	52	53
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2043	225 000	241	295
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	131 000	133	139
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	40 000	42	45
Total des obligations de gouvernements provinciaux		5 620	5 868
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	160 000	164	161
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	85 000	90	100
407 International Inc., 5,96 %, 03-12-2035	70 000	90	95
Aéroports de Montréal, 3,03 %, 21-04-2050	52 000	54	52
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	17 000	17	17
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	5 000	6	5
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	19 000	19	19
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	8 000	8	8
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	14 000	14	14
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	175 000	172	199
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	67 000	78	78
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	25 000	25	25
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	26 000	26	27
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	37 000	37	36
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	45 000	45	45
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	27 000	27	27
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	170 000	177	173
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	14 000	14	14
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	20 000	20	19
bclMC Realty Corp., 2,15 %, 11-08-2022	160 000	159	161
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	5 000	5	5
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	26 000	26	26
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	23 000	23	24
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	13 000	13	13

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	12 000	12	12
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	100 000	97	98
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	16 000	18	17
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	20 000	19	20
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	5 000	5	5
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	236 000	269	263
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	20 000	22	22
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	8 000	8	8
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	560 000	561	562
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	30 000	30	29
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	197 000	198	194
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	418 000	426	420
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	20 000	20	20
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	58 000	58	58
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	14 000	14	14
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	34 000	34	34
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	185 000	190	194
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	295 000	298	306
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	45 000	45	46
La Société Canadian Tire Ltée, 5,61 %, 04-09-2035	115 000	115	133
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	28 000	28	28
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	11 000	11	11
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	43 000	43	43
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	28 000	31	30
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	46 000	46	46
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	12 000	12	12
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	10 000	10	10
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	18 000	18	18
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	19 000	19	19
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	45 000	45	45
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	9 000	9	9
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	20 000	22	23
CU Inc., 4,543 %, 24-10-2041	25 000	27	31
CU Inc., 5,556 %, 30-10-2037	75 000	98	100
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	13 000	13	13
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	17 000	17	17
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	13 000	13	13

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Enbridge Gas Inc., 2,90 %, 01-04-2030	91 000	95	95
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	7 000	7	7
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	29 000	29	29
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	164 000	173	173
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	90 000	105	102
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	20 000	21	22
Enbridge Pipelines Inc., 5,33 %, 06-04-2040	60 000	64	72
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	41 000	42	41
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	48 000	48	50
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	58 000	63	62
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21-01-2026	150 000	147	145
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	18 000	18	18
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	50 000	53	51
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	39 000	39	39
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	20 000	20	20
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	140 000	141	138
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,30 %, 25-02-2041	50 000	62	67
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,47 %, 02-02-2034	40 000	47	55
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,98 %, 15-10-2032	50 000	56	70
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	36 000	36	36
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	57 000	58	58
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	56 000	60	59
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	25 000	25	24
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	30 000	30	29
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	32 000	32	32
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	27 000	27	27
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	10 000	10	10
Hydro One Inc., 5,36 %, 20-05-2036	115 000	127	150
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	16 000	16	16
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	17 000	17	17
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	6 000	6	6
Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13-09-2023	110 000	113	111
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	38 000	40	39
Interprovincial Pipeline Ltd., 8,20 %, 15-02-2024	55 000	69	62
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	8 000	8	8
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	50 000	53	53
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	22 000	22	22

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	7 000	7	7
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,85 %, 01-03-2032	75 000	78	98
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	22 000	22	22
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	27 000	27	26
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	21 000	21	21
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	143 000	143	143
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	19 000	19	19
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	24 000	24	24
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	285 000	298	291
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	103 000	105	105
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	30 000	31	31
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	165 000	159	171
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	48 000	48	48
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25-05-2032	17 742	18	22
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	16 000	16	16
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	10 000	10	11
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	8 000	9	9
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	105 000	111	115
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	87 000	92	95
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	27 000	27	27
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	22 000	22	22
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	29 000	29	29
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	8 000	8	8
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	42 000	42	40
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	43 000	43	42
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	345 000	351	345
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	34 000	34	34
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	181 000	187	183
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	20 000	20	20
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	14 000	14	14
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	12 000	12	12
Saputo Inc., 2,876 %, 19-11-2024	110 000	116	113
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	8 000	8	8
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	57 000	57	56
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	11 000	11	11
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	10 000	10	10
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	250 000	258	254

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	39 000	39	40
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	27 000	27	27
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	60 000	60	62
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	225 000	234	232
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	20 000	20	20
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	28 000	26	27
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	20 000	20	20
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	50 000	53	52
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	57 000	60	60
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	30 000	32	31
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	132 000	161	152
The 55 School Board Trust, 5,90 %, 02-06-2033	92 000	93	123
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	80 000	78	77
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	6 000	6	6
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	48 000	48	47
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	41 000	41	41
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	11 000	11	11
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	22 000	22	22
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	110 000	110	108
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	49 000	49	48
La Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, 08-03-2024	86 000	87	88
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	100 000	100	103
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	170 000	178	176
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	25 000	25	24
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	65 000	67	66
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	13 000	13	13
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	14 000	14	14
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	10 000	10	10
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	10 000	10	10
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	20 000	20	19
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	77 000	84	80
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	130 000	142	139
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	10 000	11	10
TransCanada PipeLines Ltd., 6,50 %, 09-12-2030	35 000	35	43
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	140 000	147	144
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	45 000	45	45
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	49 000	49	48

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	8 000	8	8
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	17 000	17	17
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	37 000	38	38
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	19 000	19	19
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	42 000	44	43
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	42 000	42	42
Total des obligations de sociétés – non convertibles		11 071	11 188
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	13 000	5	5
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	80 000	76	75
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	70 000	65	64
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	18 000	17	17
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		163	161
Total des obligations canadiennes		22 268	22 706
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	53 000	53	53
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	16 000	16	16
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	286 000	292	289
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	30 000	30	30
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	63 000	63	63
Banque interaméricaine de développement, 4,40 %, 26-01-2026	65 000	63	73
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	21 000	21	21
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	15 000	18	19
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	39 000	39	39
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	382 000	406	396
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	98 000	97	98
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	20 000	22	21
Total des obligations de sociétés – non convertibles		1 120	1 118
Total des obligations américaines		1 120	1 118

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	10 000	11	11
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	14 000	18	17
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	33 000	33	33
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	24 000	24	25
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032	7 000	9	9
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	35 000	35	35
Total des obligations mondiales		130	130
Total des obligations		23 518	23 954
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	9 062	536	546
TELUS Corp.	28 484	753	849
TELUS International Inc.	4 716	167	197
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	7 943	170	416
Bombardier Produits Récréatifs inc.	4 114	321	456
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	2 454	389	445
Dollarama Inc.	8 798	461	557
Magna International Inc.	5 300	450	542
Pet Valu Holdings Ltd.	13 677	346	493
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	15 512	545	822
Les Compagnies Loblaw limitée	8 639	629	895

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Énergie			
ARC Resources Ltd.	20 309	212	234
Canadian Natural Resources Ltd.	30 674	1 302	1 640
Enbridge Inc. (\$ CA)	19 271	927	952
Headwater Exploration Inc.	55 747	209	287
Parkland Corp. of Canada	6 111	258	212
Pason Systems Inc.	30 145	293	348
Pembina Pipeline Corp.	10 210	363	392
Secure Energy Services Inc.	54 296	310	286
Corporation TC Énergie	11 603	718	683
Tourmaline Oil Corp.	8 031	244	328
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	1 514	147	143
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3 229	303	275
Produits financiers			
Banque de Montréal	16 491	1 555	2 246
Brookfield Asset Management Inc.	23 441	923	1 791
Definity Financial Corp.	7 060	155	208
Intact Corporation financière	7 792	1 018	1 281
Banque Nationale du Canada	7 669	661	740
Banque Royale du Canada	27 968	2 365	3 754
La Financière Sun Life inc.	10 234	537	721
La Banque Toronto-Dominion	31 071	2 041	3 012
Thomson Reuters Corp.	2 327	243	352
Groupe TMX Ltée	2 722	355	349
Soins de santé			
dentalcorp Holdings Ltd.	19 499	273	317
Neighbourly Pharmacy Inc.	5 163	89	206
Produits industriels			
Boyd Group Services Inc.	2 768	571	553
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7 985	800	1 241
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	19 091	1 318	1 737

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
Stantec Inc.	6 394	249	454
TFI International Inc.	3 374	316	479
Toromont Industries Ltd.	3 357	239	384
Waste Connections Inc.	4 012	400	692
WSP Global Inc.	2 765	244	508
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	6 904	513	772
Constellation Software Inc.	643	772	1 509
Dye & Durham Ltd.	5 319	106	239
Kinaxis Inc.	1 131	150	201
Open Text Corp.	16 010	780	961
Shopify Inc. (\$ CA)	714	1 306	1 244
Tecsys Inc.	2 656	111	140
The Descartes Systems Group Inc.	2 296	184	240
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	2 885	260	194
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	9 899	537	671
First Quantum Minerals Ltd.	7 380	180	223
Kirkland Lake Gold Ltd.	9 904	500	525
Major Drilling Group International Inc.	23 490	204	194
Methanex Corp.	5 619	274	281
Nutrien Ltd. (\$ CA)	8 730	548	830
Wheaton Precious Metals Corp.	9 146	513	496
Immobilier			
Allied Properties REIT	9 954	432	437
Colliers International Group Inc.	2 406	237	453
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	16 267	452	564
Northland Power Inc.	5 064	222	192
Total des actions ordinaires canadiennes		32 686	43 389

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	216	280	792
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	85	220	359
Starbucks Corp.	2 546	375	377
Biens de consommation de base			
Costco Wholesale Corp.	537	315	386
PepsiCo Inc.	1 735	350	381
Fonds négociés en Bourse			
SPDR S&P 500 ETF Trust	640	370	385
Produits financiers			
CME Group Inc.	660	152	191
Moody's Corp.	1 122	466	554
Nasdaq Inc.	2 316	407	615
Signature Bank	1 245	253	509
SVB Financial Group	302	184	259
Soins de santé			
Charles River Laboratories International Inc.	906	383	432
Stryker Corp.	2 269	695	768
Thermo Fisher Scientific Inc.	692	466	584
Produits industriels			
Danaher Corp.	2 010	612	837
Equifax Inc.	2 108	570	781
Verisk Analytics Inc., cat. A	648	165	187
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	499	157	358
Amphenol Corp., cat. A	7 086	585	784
Autodesk Inc.	999	380	355
Automatic Data Processing Inc.	1 861	554	581
Keysight Technologies Inc.	3 427	600	895
Microsoft Corp.	2 640	538	1 123

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Technologies de l'information (suite)			
ON Semiconductor Corp.	4 719	368	405
Roper Industries Inc.	490	263	305
Synopsys Inc.	1 633	535	761
Texas Instruments Inc.	1 296	282	309
Total des actions ordinaires américaines		10 525	14 273
Actions ordinaires mondiales			
France			
Schneider Electric SA	2 369	449	588
Hong Kong			
Techtronic Industries Co. Ltd.	17 380	341	438
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	1 970	655	1 033
Aon Corp.	2 209	581	840
Steris PLC	1 847	471	569
Trane Technologies PLC	2 749	534	703
Suisse			
Alcon Inc., CAAE	5 434	461	599
Total des actions ordinaires mondiales		3 492	4 770
Total des actions		46 703	62 432

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(19)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 2 299	CAD 120,98	(2)
Passifs dérivés						(2)
Total des contrats à terme normalisés						(2)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (2)

Total des placements 70 221 86 384

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de croissance équilibré 2.02L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	18 062 \$	292 \$	18 354 \$	184 \$
Autres devises	1 026	—	1 026	10
Total	19 088 \$	292 \$	19 380 \$	194 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			21,9 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	16 180 \$	2 450 \$	18 630 \$	186 \$
Total	16 180 \$	2 450 \$	18 630 \$	186 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			22,3 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	161 \$	8 984 \$	6 295 \$	8 514 \$	23 954 \$

2020

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	635 \$	12 270 \$	5 339 \$	11 020 \$	29 264 \$

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 778 \$ (2 347 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 2,0 % (2,8 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 9)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	10,1	2,7	5,9	2,0
AA	33,0	8,9	43,6	15,3
A	26,2	7,1	36,9	13,0
BBB	30,4	8,2	13,6	4,8
BB ou inférieure	0,1	—	—	—
SN*	0,2	—	—	—
Total	100,0	26,9	100,0	35,1

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 624 \$ (513 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,7 % (0,6 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
Actifs évalués à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	23 954 \$	— \$	23 954 \$
Actions	62 432	—	—	62 432
Total des actifs évalués à la juste valeur	62 432 \$	23 954 \$	— \$	86 386 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	2 \$	— \$	— \$	2 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	62 430 \$	23 954 \$	— \$	86 384 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 82 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
Actifs évalués à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	29 264 \$	— \$	29 264 \$
Actions	51 256	86	—	51 342
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	51 256 \$	29 350 \$	— \$	80 606 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	21 212	21 953	22 244	24 292	27 549	8 321	7 379	7 009	6 616	7 677
Individuelle	810 658	939 135	1 074 328	1 215 486	1 311 395	19 411	19 797	21 814	21 916	24 863
Police avec garantie de 75/75	315 384	357 716	387 935	377 513	340 901	6 315	6 295	6 565	5 663	5 371
Police avec garantie de 75/100	1 784 842	1 960 136	2 223 156	2 080 048	1 805 886	35 370	34 197	37 359	31 039	28 336
Police avec garantie de 100/100	35 124	38 985	47 550	61 729	43 411	682	667	785	907	672
Police avec garantie de 75/75 SP1	176 851	154 610	188 552	172 558	101 590	3 617	2 769	3 237	2 617	1 612
Police avec garantie de 75/100 SP1	595 837	543 858	600 726	509 290	473 003	11 990	9 603	10 180	7 638	7 433
Police avec garantie de 100/100 SP1	13 164	16 946	21 510	27 294	15 647	259	293	358	403	243
Police avec garantie de 75/75 SP2	14 755	7 520	7 761	8 734	8 153	374	163	158	154	147
Police avec garantie de 75/100 SP2	35 423	35 111	33 898	37 941	38 768	898	763	690	667	697
Police avec garantie de 75/75 SP	3 345	3 494	3 338	3 057	—	43	39	36	29	—
Police avec garantie de 75/100 SP	92 751	109 207	67 703	7 332	—	1 185	1 216	717	68	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	9 197	9 248	9 301	—	—	120	104	99	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	7 084	7 776	7 262	5 077	—	92	87	77	47	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	392,30	336,14	315,11	272,35	278,68	56,16	21,03
Individuelle	23,94	21,08	20,30	18,03	18,96	2,86	0,78
Police avec garantie de 75/75	20,02	17,60	16,92	15,00	15,76	2,42	0,68
Police avec garantie de 75/100	19,82	17,45	16,80	14,92	15,69	2,37	0,65
Police avec garantie de 100/100	19,41	17,12	16,52	14,69	15,47	2,29	0,60
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,45	17,91	17,16	15,16	15,86	2,54	0,75
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,12	17,65	16,95	15,00	15,72	2,47	0,70
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,69	17,32	16,66	14,78	15,52	2,37	0,66
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,36	21,72	20,35	17,58	17,99	3,64	1,37
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,36	21,72	20,35	17,58	17,99	3,64	1,37
Police avec garantie de 75/75 SP	12,85	11,17	10,62	9,31	—	1,68	0,55
Police avec garantie de 75/100 SP	12,77	11,12	10,59	9,30	—	1,65	0,53
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,00	11,26	10,67	—	—	1,74	0,59
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,93	11,22	10,65	9,32	—	1,71	0,57

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données..

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédateurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de croissance équilibré 2.02L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,73	2,75	2,75	2,76	2,75
Police avec garantie de 75/75	2,58	2,58	2,58	2,63	2,70
Police avec garantie de 75/100	2,75	2,75	2,75	2,76	2,75
Police avec garantie de 100/100	2,91	2,92	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,23	2,24	2,24	2,24	2,23
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,40	2,40	2,41	2,41	2,40
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,63	2,63	2,63	2,63	2,63
Police avec garantie de 75/75 SP	1,46	1,46	1,46	1,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,63	1,63	1,63	1,63	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,12	1,12	1,12	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,28	1,28	1,29	1,28	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	87,87	53,90	43,94	46,23	57,55

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ (P)

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré (P) (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré (P)

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	3 320 \$	2 748 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	217	233
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	30 464	34 240
Actions	46 752	38 718
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	77 216	72 958
Total de l'actif	80 753 \$	75 939 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	33	54
Montant à payer aux courtiers	1 106	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	4	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 143	54
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	79 610 \$	75 885 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	10 506 \$	4 623 \$
Produits (pertes) divers	15	(139)
Total des produits	10 521	4 484
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 321	1 367
Coût de transaction	21	21
Retenues d'impôt à la source	19	32
Autres	156	159
Total des charges	1 517	1 579
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 004 \$	2 905 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	75 885 \$	83 417 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 936	2 289
Retraits des titulaires de contrats	(7 215)	(12 726)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 004	2 905
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	3 725	(7 532)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	79 610 \$	75 885 \$

Fonds équilibré (P)

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 004 \$	2 905 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(33)	—
(Profits) pertes réalisés	(5 887)	(2 143)
(Profits) pertes latents	(2 694)	(338)
Produit brut de la cession d'actifs	70 429	42 116
Paiements bruts pour achats d'actifs	(66 069)	(29 847)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	16	26
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(21)	53
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	1 106	(124)
	5 851	12 648
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 936	2 289
Retraits des titulaires de contrats	(7 215)	(12 726)
	(5 279)	(10 437)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	572	2 211
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	2 748	537
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	3 320 \$	2 748 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	105 \$	1 049 \$
Dividendes reçus	1 058	1 117

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	140 000	146	143
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	485 000	513	504
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	800 000	800	802
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	1 115 000	1 105	1 106
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	593 000	584	588
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2 032 000	1 998	2 010
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	454 000	450	457
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	10 000	10	10
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	165 000	173	178
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	548 000	1 080	1 150
Total des obligations du gouvernement fédéral		6 859	6 948
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	40 000	43	42
Province de l'Alberta, 2,55 %, 01-06-2027	275 000	270	287
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	220 000	225	239
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	30 000	31	33
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	141 000	150	157
Province de l'Alberta, 3,45 %, 01-12-2043	150 000	159	172
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	620 000	588	598
Province de la Colombie-Britannique, 2,30 %, 18-06-2026	235 000	235	243
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	20 000	20	21
Province de la Colombie-Britannique, 2,85 %, 18-06-2025	385 000	399	404
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	502 000	533	557
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	70 000	57	63
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	120 000	127	136
Province du Manitoba, 5,70 %, 05-03-2037	165 000	196	233
Province du Nouveau-Brunswick, 2,35 %, 14-08-2027	245 000	241	253
Province du Nouveau-Brunswick, 4,55 %, 26-03-2037	135 000	129	171
Province du Nouveau-Brunswick, 5,50 %, 27-01-2034	102 000	104	136
Province de la Nouvelle-Écosse, 4,50 %, 01-06-2037	150 000	173	190
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	200 000	200	196
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	652 000	536	577
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	137 000	137	139
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	149 000	158	155
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	74 000	77	77

Fonds équilibré (P) Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	150 000	171	176
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	587 000	584	561
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	640 000	718	734
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2045	310 000	332	370
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	50 000	58	60
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2043	175 000	210	229
Province de la Saskatchewan, 2,15 %, 02-06-2031	130 000	130	131
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	92 000	93	98
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	60 000	64	67
Total des obligations de gouvernements provinciaux		7 148	7 505
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	100 000	102	101
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	110 000	115	129
407 International Inc., 5,96 %, 03-12-2035	95 000	120	129
Aéroports de Montréal, 3,03 %, 21-04-2050	57 000	59	57
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	22 000	22	22
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	5 000	6	5
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	22 000	22	22
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	9 000	9	9
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	17 000	17	17
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	400 000	394	455
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	25 000	29	29
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	30 000	30	30
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	30 000	30	31
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	42 000	42	41
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	53 000	53	53
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	35 000	35	34
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	16 000	16	16
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	23 000	23	22
bclMC Realty Corp., 2,15 %, 11-08-2022	200 000	199	202
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	5 000	5	5
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	30 000	30	30
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	23 000	23	24
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	13 000	13	13
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	10 000	12	11

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	14 000	14	14
British Columbia Ferry Services Inc., 4,289 %, 28-04-2044	155 000	176	190
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	120 000	116	117
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	19 000	21	20
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	6 000	7	6
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	143 000	163	159
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	26 000	29	29
Bruce Power LP, 4,132 %, 21-06-2033	98 000	98	109
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	10 000	10	10
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	430 000	432	431
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	30 000	30	29
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	384 000	386	379
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	237 000	240	238
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	25 000	25	25
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	68 000	68	68
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	134 000	134	134
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	44 000	44	44
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	185 000	190	194
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	325 000	328	337
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	56 000	56	57
La Société Canadian Tire Ltée, 5,61 %, 04-09-2035	240 000	241	278
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	32 000	32	32
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	14 000	14	14
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	50 000	50	50
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	32 000	35	34
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	60 000	60	60
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	15 000	15	15
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	12 000	12	12
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	23 000	24	24
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	23 000	23	23
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	45 000	45	45
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	11 000	11	11
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	20 000	22	23
CU Inc., 4,543 %, 24-10-2041	45 000	48	55
CU Inc., 5,556 %, 30-10-2037	100 000	127	134
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	15 000	15	15
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	20 000	20	20

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	16 000	16	16
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	9 000	9	9
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	37 000	37	37
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	260 000	273	275
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	100 000	116	113
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	20 000	21	22
Enbridge Pipelines Inc., 5,33 %, 06-04-2040	100 000	102	120
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	46 000	47	46
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	57 000	57	59
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	66 000	71	71
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	23 000	23	23
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	50 000	53	51
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	50 000	50	50
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	25 000	25	25
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	165 000	165	163
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,30 %, 25-02-2041	130 000	154	175
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,47 %, 02-02-2034	70 000	75	96
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,98 %, 15-10-2032	120 000	131	167
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	40 000	40	40
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	67 000	69	68
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	65 000	70	69
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	30 000	30	29
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	40 000	40	39
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	37 000	37	37
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	34 000	34	34
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	10 000	10	10
Hydro One Inc., 5,36 %, 20-05-2036	260 000	291	339
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	19 000	19	19
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	19 000	19	19
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	7 000	7	7
Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13-09-2023	130 000	134	132
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	43 000	46	44
Interprovincial Pipeline Ltd., 8,20 %, 15-02-2024	99 000	117	112
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	9 000	9	9
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	50 000	53	53
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	25 000	25	25
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	8 000	8	8

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,85 %, 01-03-2032	159 000	161	208
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	25 000	25	25
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	35 000	35	34
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	27 000	27	27
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	227 000	227	227
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	22 000	22	22
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	30 000	30	30
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	167 000	175	171
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	109 000	111	112
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	35 000	36	36
North West Redwater Partnership, 3,20 %, 24-04-2026	330 000	337	344
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	185 000	182	192
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	55 000	55	55
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25-05-2032	46 435	46	57
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	20 000	20	20
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	10 000	10	11
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	9 000	10	10
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	134 000	141	147
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	110 000	117	120
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	34 000	34	34
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	26 000	26	26
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	33 000	33	33
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	11 000	11	11
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	49 000	49	47
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	55 000	55	54
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	404 000	411	404
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	43 000	43	43
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	254 000	262	257
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	23 000	23	23
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	17 000	17	17
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	13 000	13	13
Saputo Inc., 2,876 %, 19-11-2024	232 000	245	238
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	9 000	9	9
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	67 000	66	66
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	13 000	13	13
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	13 000	13	13
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	385 000	397	392

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	49 000	49	50
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	31 000	31	30
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	275 000	276	282
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	225 000	234	232
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	17 000	17	17
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	33 000	31	31
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	23 000	23	23
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	36 000	38	37
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	66 000	70	69
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	31 000	33	32
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	115 000	140	133
The 55 School Board Trust, 5,90 %, 02-06-2033	217 000	221	289
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	105 000	102	101
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	30 000	31	30
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,10 %, 02-02-2028	210 000	209	224
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	55 000	55	54
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	53 000	53	53
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	13 000	13	13
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	23 000	23	23
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	130 000	130	128
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	62 000	62	61
La Banque Toronto-Dominion, 2,85 %, 08-03-2024	100 000	101	103
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	120 000	120	124
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	230 000	241	238
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	32 000	32	31
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	74 000	76	75
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	15 000	15	15
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	19 000	19	19
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	11 000	11	11
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	13 000	13	13
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	30 000	30	29
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	77 000	84	80
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	150 000	164	160
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	10 000	11	10
TransCanada PipeLines Ltd., 6,50 %, 09-12-2030	72 000	68	88
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	140 000	147	144
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	52 000	52	52

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	57 000	57	56
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	9 000	9	9
Union Gas Ltd., 2,88 %, 22-11-2027	100 000	100	104
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	22 000	22	22
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	47 000	48	48
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	24 000	24	24
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	55 000	58	56
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	50 000	50	50
Total des obligations de sociétés – non convertibles		14 130	14 547
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	15 000	6	6
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	170 000	161	159
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	80 000	74	73
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	23 000	22	22
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		263	260
Total des obligations canadiennes		28 400	29 260
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	61 000	61	61
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	19 000	19	19
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	329 000	336	332
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	35 000	35	35
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	75 000	75	75
Banque interaméricaine de développement, 4,40 %, 26-01-2026	124 000	121	138
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	26 000	26	26
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	17 000	20	21
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	49 000	49	50
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	136 000	144	141
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	120 000	119	120

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	20 000	22	21
Total des obligations de sociétés – non convertibles		1 027	1 039
Total des obligations américaines		1 027	1 039
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	20 000	22	22
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	18 000	23	22
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	38 000	38	38
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	30 000	31	31
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032	9 000	11	11
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	41 000	41	41
Total des obligations mondiales		166	165
Total des obligations		29 593	30 464
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	2 999	193	181
TELUS Corp.	14 784	390	440
TELUS International Inc.	4 799	178	201
Consommation discrétionnaire			
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	2 345	411	425
Dollarama Inc.	5 365	285	340
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	5 976	215	320

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Consommation discrétionnaire (suite)			
Linamar Corp.	4 097	296	307
Sleep Country Canada Holdings Inc.	9 121	246	342
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	20 746	675	1 100
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	14 447	517	557
Les Compagnies Loblaw limitée	7 156	415	742
Énergie			
Canadian Natural Resources Ltd.	17 950	688	959
Cenovus Energy Inc.	10 400	87	161
Enbridge Inc. (\$ CA)	11 608	564	574
Suncor Énergie Inc.	17 843	662	565
Corporation TC Énergie	9 645	557	567
Tourmaline Oil Corp.	5 418	146	221
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	1 738	169	164
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3 695	347	315
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	8 034	1 138	1 407
Produits financiers			
Banque de Montréal	5 208	447	709
Brookfield Asset Management Inc.	11 246	344	859
Banque canadienne de l'Ouest	8 799	272	319
Definity Financial Corp.	4 823	106	142
ECN Capital Corp.	43 528	125	232
iA Société financière inc.	7 425	406	537
Intact Corporation financière	2 717	315	447
Société Financière Manuvie	22 017	460	531
Onex Corp., à droit de vote subalterne	1 625	146	161
Banque Royale du Canada	15 725	1 436	2 112
La Financière Sun Life inc.	10 405	631	733
La Banque de Nouvelle-Écosse	13 111	872	1 175
La Banque Toronto-Dominion	21 285	1 218	2 065

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Soins de santé			
DRI Healthcare Trust	13 915	149	94
Jamieson Wellness Inc.	3 633	139	146
Produits industriels			
Bombardier Inc., cat. B, à droit de vote subalterne	60 635	52	102
CAE Inc.	11 797	416	376
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7 343	749	1 142
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	11 755	690	1 070
Groupe SNC-Lavalin inc.	8 136	305	251
Stantec Inc.	3 160	136	225
Transcontinental Inc., cat. A, à droit de vote subalterne	7 399	157	150
WSP Global Inc.	1 816	224	333
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	4 952	394	554
Open Text Corp.	5 714	225	343
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	6 912	621	464
Société aurifère Barrick	11 548	300	278
Cascades inc.	7 420	115	104
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	5 787	352	393
Kinross Gold Corp.	36 115	333	265
Nutrien Ltd. (\$ CA)	8 214	474	781
Sabina Gold & Silver Corp.	26 891	77	39
SSR Mining Inc.	4 345	86	97
Ressources Teck Limitée, cat. B	9 639	257	351
Immobilier			
Allied Properties REIT	3 810	148	167
Boardwalk REIT	12 426	448	681
CT REIT	9 892	156	171
Fiducie de placement immobilier de bureaux Dream	7 965	162	196

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Capital Power Corp.	8 612	316	340
Fortis Inc.	3 779	195	231
Northland Power Inc.	8 976	287	341
TransAlta Corp.	19 525	215	274
Total des actions ordinaires canadiennes		23 135	29 869
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	192	224	704
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	75	188	316
Starbucks Corp.	2 258	333	334
Biens de consommation de base			
Costco Wholesale Corp.	476	279	342
PepsiCo Inc.	1 539	310	338
Fonds négociés en Bourse			
SPDR S&P 500 ETF Trust	568	314	341
Produits financiers			
CME Group Inc.	585	134	169
Moody's Corp.	995	411	492
Nasdaq Inc.	2 054	362	546
Signature Bank	1 104	221	452
SVB Financial Group	268	163	230
Soins de santé			
Charles River Laboratories International Inc.	804	338	383
Stryker Corp.	2 012	617	681
Thermo Fisher Scientific Inc.	614	413	518
Produits industriels			
Danaher Corp.	1 783	545	742
Equifax Inc.	1 869	502	692

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels (suite)			
Verisk Analytics Inc., cat. A	575	147	166
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	443	131	318
Amphenol Corp., cat. A	6 285	518	695
Autodesk Inc.	886	337	315
Automatic Data Processing Inc.	1 650	491	515
Keysight Technologies Inc.	3 039	534	794
Microsoft Corp.	2 342	472	996
ON Semiconductor Corp.	4 185	326	360
Roper Industries Inc.	434	232	270
Synopsys Inc.	1 448	473	675
Texas Instruments Inc.	1 150	250	274
Total des actions ordinaires américaines		9 265	12 658
Actions ordinaires mondiales			
France			
Schneider Electric SA	2 101	397	521
Hong Kong			
Techtronic Industries Co. Ltd.	15 304	299	385
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	1 747	582	916
Aon Corp.	1 959	518	745
Steris PLC	1 638	417	504
Trane Technologies PLC	2 438	470	623
Suisse			
Alcon Inc., CAAE	4 819	408	531
Total des actions ordinaires mondiales		3 091	4 225
Total des actions		35 491	46 752

Fonds équilibré (P)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(23)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 2 782	CAD 120,98	(2)
(1)	CAD 193,54	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 197	CAD 197,13	(2)
					Passifs dérivés	(4)
Total des contrats à terme normalisés						(4)

Total des instruments dérivés à la juste valeur

(4)

Total des placements

65 084

77 212

Fonds équilibré (P)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds équilibré (P) (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	16 031 \$	308 \$	16 339 \$	163 \$
Autres devises	906	—	906	9
Total	16 937 \$	308 \$	17 245 \$	172 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			21,7 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	14 625 \$	1 228 \$	15 853 \$	159 \$
Total	14 625 \$	1 228 \$	15 853 \$	159 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			20,9 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	\$ 202	\$ 10 781	\$ 8 086	\$ 11 395	\$ 30 464

2020

	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	\$ 1 446	\$ 12 729	\$ 6 167	\$ 13 898	\$ 34 240

Fonds équilibré (P)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 268 \$ (2 771 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 2,8 % (3,7 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 9)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	7,9	3,1	5,0	2,2
AA	32,1	12,3	40,7	18,4
A	31,5	12,1	40,9	18,5
BBB	28,2	10,8	13,4	6,1
BB ou inférieure	0,1	—	—	—
SN*	0,2	0,1	—	—
Total	100,0	38,4	100,0	45,2

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 468 \$ (387 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,6 % (0,5 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
Actifs évalués à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	30 464 \$	— \$	30 464 \$
Actions	46 752	—	—	46 752
Total des actifs évalués à la juste valeur	46 752 \$	30 464 \$	— \$	77 216 \$
Liabilities measured at fair value				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	4 \$	— \$	— \$	4 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	46 748 \$	30 464 \$	— \$	77 212 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 101 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
Actifs évalués à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	34 240 \$	— \$	34 240 \$
Actions	38 718	—	—	38 718
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	38 718 \$	34 240 \$	— \$	72 958 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds équilibré (P)

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	2 338 691	2 445 391	2 671 500	2 779 555	3 979 649	34 840	31 815	32 711	29 886	43 565
Individuelle	476 420	572 426	704 423	844 386	930 040	10 866	11 714	13 938	15 073	17 370
Police avec garantie de 75/75	160 680	169 752	192 763	210 483	185 710	3 033	2 870	3 146	3 094	2 853
Police avec garantie de 75/100	1 028 644	1 134 341	1 383 229	1 398 600	1 181 755	19 224	19 021	22 427	20 458	18 085
Police avec garantie de 100/100	19 983	31 736	34 544	38 871	41 633	367	524	552	561	630
Police avec garantie de 75/75 SP1	115 415	125 691	168 742	160 723	144 683	2 154	2 093	2 702	2 308	2 162
Police avec garantie de 75/100 SP1	426 820	402 358	443 442	397 050	337 991	7 839	6 604	7 010	5 640	5 003
Police avec garantie de 100/100 SP1	10 773	10 532	8 937	9 868	7 494	194	170	139	138	110
Police avec garantie de 75/75 SP2	17 614	24 048	15 361	21 199	20 899	406	483	290	352	353
Police avec garantie de 75/100 SP2	3 310	3 383	3 457	4 175	4 266	76	69	65	69	72
Police avec garantie de 75/100 SP	39 293	37 370	31 465	9 640	—	487	411	331	91	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	9 886	9 942	9 999	4 354	—	124	111	106	41	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	14,90	13,01	12,24	10,75	10,95	1,89	0,77
Individuelle	22,81	20,46	19,79	17,85	18,68	2,35	0,67
Police avec garantie de 75/75	18,88	16,91	16,32	14,70	15,36	1,97	0,59
Police avec garantie de 75/100	18,69	16,77	16,21	14,63	15,30	1,92	0,56
Police avec garantie de 100/100	18,37	16,51	15,99	14,45	15,14	1,86	0,52
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,67	16,65	16,01	14,36	14,94	2,02	0,64
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,37	16,41	15,81	14,20	14,80	1,96	0,60
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,97	16,10	15,54	13,99	14,62	1,87	0,56
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,01	20,09	18,90	16,59	16,89	2,92	1,19
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,01	20,09	18,90	16,59	16,89	2,92	1,19
Police avec garantie de 75/100 SP	12,40	11,01	10,52	9,39	—	1,39	0,49
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,58	11,12	10,59	9,41	—	1,46	0,53

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéficiaires;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds équilibré (P)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds équilibré (P)

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,74	2,74	2,75	2,77	2,76
Police avec garantie de 75/75	2,57	2,57	2,58	2,63	2,70
Police avec garantie de 75/100	2,74	2,74	2,74	2,76	2,76
Police avec garantie de 100/100	2,90	2,89	2,90	2,92	2,91
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,17	2,17	2,18	2,19	2,18
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,34	2,34	2,35	2,36	2,35
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,56	2,56	2,57	2,58	2,58
Police avec garantie de 75/100 SP	1,62	1,62	1,63	1,63	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,22	1,22	1,23	1,23	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	86,45	39,21	37,94	50,28	55,63

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions internationales (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions internationales

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : J.P. Morgan Asset Management

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	5 682 \$	2 794 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	103	110
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	491	491
Placements		
Obligations	—	—
Actions	311 750	250 631
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	311 750	250 631
Total de l'actif	318 026 \$	254 026 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	47	25
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	47	25
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	317 979 \$	254 001 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	34 923 \$	26 489 \$
Produits (pertes) divers	(365)	141
Total des produits	34 558	26 630
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 258	2 053
Coût de transaction	209	184
Retenues d'impôt à la source	779	542
Autres	260	235
Total des charges	3 506	3 014
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 052 \$	23 616 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	254 001 \$	266 272 \$
Dépôts des titulaires de contrats	77 928	13 946
Retraits des titulaires de contrats	(45 002)	(49 833)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 052	23 616
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	63 978	(12 271)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	317 979 \$	254 001 \$

Fonds d'actions internationales

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 052 \$	23 616 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(17 870)	(12 872)
(Profits) pertes latents	(9 416)	(8 468)
Produit brut de la cession d'actifs	85 334	102 568
Paiements bruts pour achats d'actifs	(119 167)	(68 859)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	7	51
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	22	(53)
	(30 038)	35 983
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	77 928	13 946
Retraits des titulaires de contrats	(45 002)	(49 833)
	32 926	(35 887)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	2 888	96
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	2 794	2 698
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	5 682 \$	2 794 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	7 644 \$	5 200 \$

Fonds d'actions internationales

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
BHP Group Ltd.	136 231	4 226	5 200
Autriche			
Erste Group Bank AG	56 007	2 379	3 328
Belgique			
KBC Group NV	39 536	3 666	4 293
Îles Caïmans			
Sea Ltd., CAAE	7 755	2 228	2 195
Tencent Holdings Ltd.	29 600	1 974	2 194
Danemark			
Carlsberg AS	16 505	3 204	3 584
Coloplast AS	10 249	2 310	2 266
Genmab AS	4 029	2 012	2 039
Novo Nordisk AS	63 939	3 932	9 036
Orsted AS	12 440	1 984	2 019
Finlande			
Kone OYJ	36 344	3 093	3 267
France			
AXA SA	107 319	3 359	4 044
BNP Paribas SA	44 051	3 386	3 852
Capgemini SA	18 774	3 226	5 822
Kering SA	4 140	3 354	4 211
L'Oréal SA	8 738	3 335	5 243
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	8 135	2 986	8 511
Pernod Ricard SA*	13 133	2 026	3 997
Safran SA	20 649	2 820	3 199
Schneider Electric SA	25 409	3 016	6 306
TotalEnergies SE	126 002	8 615	8 092
Vinci SA	34 317	4 652	4 588

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions internationales

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Allemagne			
adidas AG	10 495	3 680	3 826
Allianz SE	15 106	3 018	4 514
Delivery Hero SE	19 188	3 080	2 708
Deutsche Boerse AG	14 648	2 769	3 102
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG	8 226	2 661	3 085
RWE AG	55 305	3 013	2 840
Symrise AG	19 454	2 764	3 647
Volkswagen AG	11 749	4 027	3 001
Hong Kong			
AIA Group Ltd.	410 600	4 366	5 236
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	46 800	2 439	3 458
Inde			
HDFC Bank Ltd., CAEE	29 217	1 183	2 405
Irlande			
Linde PLC (€)	11 405	2 562	5 022
Japon			
Daikin Industries Ltd.	13 600	1 894	3 902
Fanuc Corp.	9 400	1 997	2 520
Hoya Corp.	29 200	3 808	5 475
Keyence Corp.	9 200	3 515	7 312
Kubota Corp.	111 400	1 768	3 128
Kyowa Kirin Co. Ltd.	73 400	2 969	2 530
Makita Corp.	46 300	1 937	2 486
Nidec Corp.	25 700	2 229	3 821
Recruit Holdings Co. Ltd.	47 400	2 402	3 634
Shin-Etsu Chemical Co. Ltd.	17 000	1 652	3 724
SMC Corp.	5 222	2 422	4 455
Sony Group Corp.	42 800	3 499	6 842
Systemex Corp.	16 600	2 136	2 828
Tokyo Electron Ltd.	6 100	2 272	4 416
Jersey			
Ferguson PLC	25 369	3 170	5 691

Fonds d'actions internationales

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Pays-Bas			
Adyen BV	889	2 513	2 940
ASML Holding NV	9 118	2 297	9 190
ING Groep NV	176 150	2 767	3 103
Singapour			
DBS Group Holdings Ltd.	170 600	3 909	5 227
Corée du Sud			
Samsung Electronics Co. Ltd., CIAE	1 963	2 135	4 076
Espagne			
Iberdrola SA	266 078	3 716	3 941
Industria de Diseno Textil SA	72 164	3 069	2 956
Suède			
Assa Abloy AB	89 189	2 933	3 424
Atlas Copco AB, cat. A	51 387	2 699	4 495
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	285 568	4 107	3 896
Volvo AB, série B	108 142	3 063	3 151
Suisse			
Holcim Ltd.	14 989	950	964
Lonza Group AG	4 886	3 451	5 143
Nestlé SA	61 587	7 109	10 879
Straumann Holding AG	926	1 664	2 473
Taiwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	20 469	1 052	3 115
Royaume-Uni			
Anglo American PLC	77 519	3 582	4 002
Diageo PLC	104 458	5 133	7 217
GlaxoSmithKline PLC	170 603	4 346	4 692
Intertek Group PLC	28 990	2 741	2 794
Legal & General Group PLC	517 421	2 427	2 635
London Stock Exchange Group PLC	20 361	2 120	2 415
Persimmon PLC	60 349	2 933	2 950

Fonds d'actions internationales

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Royaume-Uni (suite)			
Prudential PLC	151 977	3 173	3 316
RELX PLC	111 339	3 019	4 570
Rio Tinto PLC	36 214	2 547	3 033
Smith & Nephew PLC	102 014	2 575	2 259
Total des actions ordinaires mondiales		227 045	311 750
Total des actions		227 045	311 750
Total des placements		227 045	311 750

Fonds d'actions internationales

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions internationales (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	127 198 \$	9 \$	127 207 \$	1 272 \$
Yen japonais	57 073	44	57 117	571
Livre sterling (Royaume-Uni)	41 004	115	41 119	411
Franc suisse	19 459	—	19 459	195
Autres devises	67 016	69	67 085	671
Total	311 750 \$	237 \$	311 987 \$	3 120 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			98,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	88 015 \$	12 \$	88 027 \$	880 \$
Yen japonais	46 145	—	46 145	462
Livre sterling (Royaume-Uni)	36 474	63	36 537	365
Franc suisse	24 589	126	24 715	247
Autres devises	55 408	112	55 520	555
Total	250 631 \$	313 \$	250 944 \$	2 509 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			98,8 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 3 118 \$ (2 506 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>			
	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Actions	161 094 \$	150 656 \$	— \$	311 750 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	161 094 \$	150 656 \$	— \$	311 750 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>			
	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Actions	5 580 \$	245 051 \$	— \$	250 631 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	5 580 \$	245 051 \$	— \$	250 631 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions internationales

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 654 968	1 726 484	1 829 153	1 868 729	1 883 296	88 098	82 647	78 400	65 431	73 414
Individuelle	614 149	721 773	875 788	1 070 189	1 247 885	14 963	16 311	18 279	18 822	25 208
Police avec garantie de 75/75	255 279	281 627	321 381	360 688	289 947	5 324	5 436	5 717	5 394	4 969
Police avec garantie de 75/100	843 100	913 760	997 319	1 156 274	999 018	17 123	17 214	17 352	16 952	16 823
Police avec garantie de 100/100	33 077	36 799	43 564	48 502	46 727	639	663	728	686	762
Police avec garantie de 75/75 SP1	122 090	122 731	137 698	147 592	110 764	2 799	2 594	2 671	2 397	2 053
Police avec garantie de 75/100 SP1	678 812	643 509	623 307	684 934	534 953	15 067	13 211	11 784	10 880	9 732
Police avec garantie de 100/100 SP1	14 588	14 124	14 515	24 859	24 871	310	279	265	383	441
Police avec garantie de 75/75 SP2	66 314	57 447	61 494	64 130	140 536	1 937	1 508	1 445	1 230	3 001
Police avec garantie de 75/100 SP2	73 626	79 158	90 310	93 017	75 913	2 150	2 078	2 122	1 785	1 621
Police avec garantie de 100/100 SP2	41	6 312	—	—	—	1	166	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	9 480	8 036	7 045	4 786	—	121	94	75	42	—
Police avec garantie de 75/100 SP	9 518	11 942	11 259	8 333	—	121	139	120	74	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	16 191	7 690	12 096	64	—	210	91	130	1	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	10 320	5 087	5 067	4 544	—	132	60	54	40	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	53,23	47,87	42,86	35,01	38,98	5,36	5,01
Individuelle	24,36	22,60	20,87	17,59	20,20	1,76	1,73
Police avec garantie de 75/75	20,86	19,30	17,79	14,96	17,14	1,56	1,51
Police avec garantie de 75/100	20,31	18,84	17,40	14,66	16,84	1,47	1,44
Police avec garantie de 100/100	19,33	18,01	16,70	14,13	16,30	1,32	1,31
Police avec garantie de 75/75 SP1	22,92	21,13	19,40	16,24	18,54	1,79	1,73
Police avec garantie de 75/100 SP1	22,20	20,53	18,91	15,88	18,19	1,67	1,62
Police avec garantie de 100/100 SP1	21,26	19,75	18,27	15,42	17,74	1,51	1,48
Police avec garantie de 75/75 SP2	29,20	26,25	23,50	19,19	21,35	2,95	2,75
Police avec garantie de 75/100 SP2	29,20	26,25	23,50	19,19	21,35	2,95	2,75
Police avec garantie de 100/100 SP2	29,21	26,25	—	—	—	2,96	2,75
Police avec garantie de 75/75 SP	12,79	11,70	10,67	8,87	—	1,09	1,03
Police avec garantie de 75/100 SP	12,69	11,64	10,63	8,86	—	1,05	1,01
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,97	11,82	10,73	8,88	—	1,15	1,09
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,82	11,72	10,68	8,87	—	1,10	1,04

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions internationales

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions internationales

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,14	3,14	3,15	3,16	3,15
Police avec garantie de 75/75	2,92	2,92	2,92	2,93	2,93
Police avec garantie de 75/100	3,14	3,14	3,15	3,15	3,14
Police avec garantie de 100/100	3,57	3,57	3,57	3,58	3,57
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,52	2,52	2,52	2,52	2,51
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,85	2,85	2,86	2,86	2,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,30	3,30	3,31	3,31	3,29
Police avec garantie de 75/75 SP	1,80	1,80	1,80	1,79	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,02	2,02	2,03	2,02	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,40	1,40	1,40	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,73	1,73	1,74	1,73	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	28,91	28,61	25,11	29,83	32,37

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES 2.40BG

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Beutel, Goodman & Company Ltd.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	6 692 \$	14 156 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	1 271	998
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	768	1 000
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	642 270	548 030
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	642 270	548 030
Total de l'actif	651 001 \$	564 184 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	156	41
Montant à payer aux courtiers	253	221
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	409	262
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	650 592 \$	563 922 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	126 059 \$	19 259 \$
Produits (pertes) divers	19	41
Total des produits	126 078	19 300
Charges		
Frais de gestion (note 7)	9 666	8 468
Coût de transaction	213	251
Retenues d'impôt à la source	494	917
Autres	1 100	971
Total des charges	11 473	10 607
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 605 \$	8 693 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	563 922 \$	604 200 \$
Dépôts des titulaires de contrats	55 924	13 021
Retraits des titulaires de contrats	(83 859)	(61 992)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 605	8 693
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	86 670	(40 278)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	650 592 \$	563 922 \$

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 605 \$	8 693 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(61 696)	(5 490)
(Profits) pertes latents	(47 970)	5 815
Produit brut de la cession d'actifs	213 816	215 009
Paiements bruts pour achats d'actifs	(198 390)	(175 051)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(273)	15
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	115	319
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	264	(776)
	20 471	48 534
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	55 924	13 021
Retraits des titulaires de contrats	(83 859)	(61 992)
	(27 935)	(48 971)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(7 464)	(437)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	14 156	14 593
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	6 692 \$	14 156 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	16 106 \$	19 519 \$

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Québecor Média inc., cat. B, à droit de vote subalterne	256 822	5 745	7 332
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	384 700	21 186	23 170
TELUS Corp.	324 640	6 480	9 671
Consommation discrétionnaire			
Bombardier Produits Récréatifs inc.	26 660	2 752	2 954
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	65 251	8 349	11 839
Magna International Inc.	139 910	8 207	14 320
Restaurant Brands International Inc.	226 680	16 870	17 386
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	410 450	16 532	21 754
George Weston Ltée	50 100	4 828	7 348
Les Compagnies Loblaw limitée	34 990	2 025	3 626
Metro inc.	228 500	9 486	15 383
Saputo Inc.	396 560	14 958	11 302
Énergie			
Hydro One Ltd.	160 240	3 932	5 273
Suncor Énergie Inc.	447 620	16 002	14 167
Corporation TC Énergie	337 010	18 781	19 826
Produits financiers			
Banque de Montréal	87 890	8 710	11 970
Brookfield Asset Management Inc.	367 480	12 699	28 072
Société Financière Manuvie	602 520	14 735	14 527
Onex Corp., à droit de vote subalterne	87 310	6 509	8 668
Banque Royale du Canada	223 400	19 058	29 992
La Financière Sun Life inc.	292 720	14 630	20 610
La Banque de Nouvelle-Écosse	51 530	3 459	4 615
La Banque Toronto-Dominion	505 210	29 597	48 995
Produits industriels			
CAE Inc.	286 950	7 470	9 157
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	163 190	17 980	25 356
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	159 810	11 185	14 540
Finning International Inc.	208 000	5 181	6 631

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
Ritchie Bros. Auctioneers Inc.	89 450	7 341	6 924
Technologies de l'information			
Open Text Corp.	235 424	10 338	14 135
Matériaux			
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	188 670	8 322	12 797
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	25 810	2 976	4 515
Nutrien Ltd. (\$ CA)	156 754	9 417	14 904
Services d'intérêt public			
Fortis Inc.	221 050	12 176	13 491
Total des actions ordinaires canadiennes		357 916	475 250
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Comcast Corp., cat. A	69 460	3 454	4 422
Omnicom Group Inc.	96 040	8 770	8 902
The Interpublic Group of Companies Inc.	74 650	3 476	3 537
Verizon Communications Inc.	112 160	7 642	7 372
Consommation discrétionnaire			
AutoZone Inc.	789	1 059	2 092
eBay Inc.	88 550	5 953	7 449
Gentex Corp.	88 400	3 956	3 897
Harley-Davidson Inc.	143 980	7 183	6 865
Polaris Inc.	41 620	6 766	5 787
Biens de consommation de base			
Campbell Soup Co.	136 760	8 021	7 519
Kellogg Company	99 240	8 288	8 087
Kimberly-Clark Corp.	49 210	8 121	8 897
Produits financiers			
American Express Co.	22 140	3 128	4 582
Ameriprise Financial Inc.	19 870	3 826	7 583

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits financiers (suite)			
SEI Investments Company	59 250	4 125	4 568
Soins de santé			
AmerisourceBergen Corp.	36 730	4 393	6 175
Amgen Inc.	30 640	8 535	8 720
Biogen Inc.	18 730	6 742	5 685
Merck & Co. Inc.	89 670	8 926	8 694
Produits industriels			
Cummins Inc.	12 280	2 645	3 389
Flowserve Corp.	128 580	5 597	4 977
Ingersoll-Rand Inc.	41 068	1 801	3 214
MillerKnoll Inc.	107 670	5 770	5 338
Parker Hannifin Corp.	4 710	1 258	1 895
Wabtec Corp.	75 550	6 541	8 803
Technologies de l'information			
NetApp Inc.	9 390	921	1 093
NortonLifeLock Inc.	227 340	6 588	7 472
Matériaux			
PPG Industries Inc.	7 740	1 065	1 688
Total des actions ordinaires américaines		144 550	158 702
Actions ordinaires mondiales			
Guernsey			
Amdocs Limited	87 860	7 531	8 318
Total des actions ordinaires mondiales		7 531	8 318
Total des actions		509 997	642 270
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(335)	
Total des placements		509 662	642 270

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	167 020 \$	63 \$	167 083 \$	1 671 \$
Total	167 020 \$	63 \$	167 083 \$	1 671 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			25,7 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

2020				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	145 052 \$	69 \$	145 121 \$	1 451 \$
Total	145 052 \$	69 \$	145 121 \$	1 451 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			25,7 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 6 423 \$ (5 480 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

Actifs évalués à la juste valeur	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	642 270 \$	— \$	— \$	642 270 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	642 270 \$	— \$	— \$	642 270 \$

Actifs évalués à la juste valeur	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	548 030 \$	— \$	— \$	548 030 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	548 030 \$	— \$	— \$	548 030 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	439 871	440 447	442 046	370 834	303 513	340 981	277 906	268 936	194 678	163 869
Individuelle	727 073	871 204	1 075 130	1 245 040	1 431 582	29 286	29 428	36 078	37 144	45 267
Police avec garantie de 75/75	1 227 421	1 367 352	1 548 025	1 519 357	1 350 095	32 726	30 507	34 240	29 813	28 029
Police avec garantie de 75/100	4 001 354	4 554 653	5 470 542	5 433 792	4 680 123	104 976	100 204	119 567	105 586	96 387
Police avec garantie de 100/100	108 593	134 575	166 595	176 441	160 657	2 722	2 840	3 506	3 314	3 210
Police avec garantie de 75/75 SP1	697 362	679 143	821 916	844 096	688 545	17 687	14 356	17 155	15 567	13 375
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 359 253	3 421 961	3 882 524	3 821 530	3 516 465	83 388	70 957	79 669	69 445	67 460
Police avec garantie de 100/100 SP1	111 978	100 845	100 602	113 617	69 703	2 691	2 031	2 012	2 019	1 312
Police avec garantie de 75/75 SP2	216 467	241 714	314 931	330 231	295 887	6 924	6 291	7 900	7 145	6 582
Police avec garantie de 75/100 SP2	655 145	820 365	1 074 808	1 018 369	668 620	20 955	21 350	26 961	22 035	14 873
Police avec garantie de 100/100 SP2	83 725	92 177	95 619	98 238	23 619	2 678	2 399	2 399	2 126	525
Police avec garantie de 75/75 SP	34 539	36 671	40 322	17 980	—	450	395	426	167	—
Police avec garantie de 75/100 SP	134 555	141 813	145 124	46 040	—	1 739	1 520	1 528	426	—
Police avec garantie de 100/100 SP	3 241	1 707	1 717	1 341	—	41	18	18	12	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	74 781	74 946	95 016	60 021	—	988	816	1 010	557	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	69 696	109 992	114 932	55 377	—	913	1 191	1 217	514	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	775,18	630,97	608,39	524,97	539,91	144,21	22,58
Individuelle	40,28	33,78	33,56	29,83	31,62	6,50	0,22
Police avec garantie de 75/75	26,66	22,31	22,12	19,62	20,76	4,35	0,19
Police avec garantie de 75/100	26,24	22,00	21,86	19,43	20,60	4,24	0,14
Police avec garantie de 100/100	25,07	21,10	21,04	18,78	19,98	3,97	0,06
Police avec garantie de 75/75 SP1	25,36	21,14	20,87	18,44	19,43	4,22	0,27
Police avec garantie de 75/100 SP1	24,82	20,74	20,52	18,17	19,18	4,08	0,22
Police avec garantie de 100/100 SP1	24,03	20,14	20,00	17,77	18,82	3,89	0,14
Police avec garantie de 75/75 SP2	31,99	26,03	25,08	21,64	22,24	5,96	0,95
Police avec garantie de 75/100 SP2	31,99	26,03	25,08	21,64	22,24	5,96	0,95
Police avec garantie de 100/100 SP2	31,98	26,02	25,08	21,64	22,24	5,96	0,94
Police avec garantie de 75/75 SP	13,02	10,78	10,56	9,27	—	2,24	0,22
Police avec garantie de 75/100 SP	12,93	10,72	10,53	9,26	—	2,21	0,19
Police avec garantie de 100/100 SP	12,76	10,62	10,47	9,24	—	2,14	0,15
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,21	10,88	10,63	9,29	—	2,33	0,25
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,10	10,82	10,59	9,28	—	2,28	0,23

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Ltée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions nord-américaines 2.40BG

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,02	3,03	3,03	3,05	3,05
Police avec garantie de 75/75	2,81	2,81	2,82	2,87	2,94
Police avec garantie de 75/100	3,02	3,03	3,03	3,05	3,04
Police avec garantie de 100/100	3,40	3,41	3,41	3,43	3,43
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,40	2,41	2,42	2,42	2,41
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,63	2,63	2,64	2,65	2,64
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,96	2,97	2,98	2,98	2,97
Police avec garantie de 75/75 SP	1,69	1,69	1,69	1,69	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,90	1,90	1,91	1,90	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2,27	2,29	2,29	2,29	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,29	1,29	1,29	1,29	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,51	1,51	1,52	1,51	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	32,94	33,54	13,95	25,91	20,37

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ 2.39BG

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré 2.39BG (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré 2.39BG

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Beutel, Goodman & Company Ltd.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	24 302 \$	32 636 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	4 577	4 089
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	63	—
Montant à recevoir des courtiers	1 129	2 947
Montant à recevoir de tiers	1	1
Placements		
Obligations	517 090	493 757
Actions	1 148 687	1 055 202
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 665 777	1 548 959
Total de l'actif	1 695 849 \$	1 588 632 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	23
Montant à payer aux courtiers	368	1 534
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	368	1 557
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 695 481 \$	1 587 075 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	209 229 \$	106 610 \$
Produits (pertes) divers	96	157
Total des produits	209 325	106 767
Charges		
Frais de gestion (note 7)	33 659	31 983
Coût de transaction	434	627
Retenues d'impôt à la source	1 408	2 979
Autres	4 008	3 818
Total des charges	39 509	39 407
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	169 816 \$	67 360 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 587 075 \$	1 675 787 \$
Dépôts des titulaires de contrats	135 928	30 821
Retraits des titulaires de contrats	(197 338)	(186 893)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	169 816	67 360
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	108 406	(88 712)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 695 481 \$	1 587 075 \$

Fonds équilibré 2.39BG

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	169 816 \$	67 360 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	—	(55)
(Profits) pertes réalisés	(127 637)	(55 451)
(Profits) pertes latents	(39 411)	3 936
Produit brut de la cession d'actifs	1 188 378	1 520 319
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 138 148)	(1 388 014)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(488)	331
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(86)	660
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	652	(1 413)
	53 076	147 673
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	135 928	30 821
Retraits des titulaires de contrats	(197 338)	(186 893)
	(61 410)	(156 072)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(8 334)	(8 399)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	32 636	41 035
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	24 302 \$	32 636 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	12 765 \$	13 682 \$
Dividendes reçus	28 879	41 475

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-09-2025	3 423 000	3 312	3 342
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4 891 000	4 903	4 846
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-03-2027	6 835 000	6 821	6 821
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-06-2030	2 020 000	1 951	2 005
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2023	9 615 000	9 715	9 703
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	10 094 000	9 978	10 166
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	10 048 000	10 213	10 813
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 01-06-2033	417 000	582	599
Total des obligations du gouvernement fédéral		47 475	48 295
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de l'Alberta, 2,05 %, 01-06-2030	11 166 000	11 496	11 219
Province de l'Alberta, 2,35 %, 01-06-2025	1 666 000	1 770	1 716
Province de l'Alberta, 2,90 %, 01-12-2028	8 541 000	8 913	9 124
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	936 000	957	1 018
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	9 446 000	10 588	10 493
Province de l'Alberta, 3,90 %, 01-12-2033	615 000	699	718
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	2 657 000	2 707	2 858
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	620 000	591	665
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	2 585 000	2 892	2 869
Province du Manitoba, 4,40 %, 05-09-2025	625 000	719	689
Province de l'Ontario, 1,05 %, 08-09-2027	7 703 000	7 672	7 437
Province de l'Ontario, 1,35 %, 02-12-2030	5 743 000	5 612	5 449
Province de l'Ontario, 1,85 %, 01-02-2027	4 296 000	4 530	4 347
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	18 397 000	16 336	16 271
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	11 874 000	11 825	12 053
Province de l'Ontario, 2,40 %, 02-06-2026	439 000	466	455
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	4 696 000	4 865	4 876
Province de l'Ontario, 2,60 %, 08-09-2023	2 600 000	2 721	2 666
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	15 053 000	17 292	17 665
Province de l'Ontario, 3,50 %, 02-06-2024	9 781 000	10 511	10 292
Province de l'Ontario, 3,50 %, 02-06-2043	10 836 000	13 074	12 703
Province de l'Ontario, 4,70 %, 02-06-2037	1 444 000	1 824	1 877
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	4 648 000	4 365	4 445
Province de Québec, 2,85 %, 01-12-2053	726 000	737	797
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	12 538 000	14 507	14 371

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2045	9 335 000	10 824	11 129
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	1 505 000	1 643	1 819
Province de Québec, 5,00 %, 01-12-2041	6 745 000	9 498	9 497
Province de la Saskatchewan, 5,80 %, 05-09-2033	307 000	423	418
Total des obligations de gouvernements provinciaux		180 057	179 936
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Montréal, 2,30 %, 01-09-2029	3 883 000	3 935	3 963
Ville de Montréal, 3,00 %, 01-09-2027	2 581 000	2 738	2 745
Ville de Toronto, 1,60 %, 02-12-2030	1 154 000	1 128	1 117
Ville de Toronto, 3,25 %, 24-06-2046	3 712 000	4 159	4 109
Ville de Toronto, 3,90 %, 29-09-2023	418 000	443	438
Total des obligations de gouvernements municipaux		12 403	12 372
Obligations de sociétés – non convertibles			
AltaGas Ltd., 2,157 %, 10-06-2025	2 729 000	2 754	2 732
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	1 080 000	1 108	1 228
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	3 499 000	3 504	3 499
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	4 095 000	4 095	4 021
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	2 930 000	2 930	2 909
Banque de Montréal, 2,85 %, 06-03-2024	7 674 000	7 750	7 881
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	575 000	575	555
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	1 248 000	1 246	1 234
Bell Canada Inc., 2,50 %, 14-05-2030	2 300 000	2 320	2 271
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	843 000	843	866
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 07-10-2061	1 570 000	1 570	1 677
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,70 %, 15-07-2026	2 056 000	2 055	2 027
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	710 000	727	714
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,29 %, 15-01-2024	5 224 000	5 361	5 407
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	1 331 000	1 331	1 308
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	2 417 000	2 417	2 415
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,60 %, 31-07-2048	257 000	314	278
Canadian Natural Resources Ltd., 1,45 %, 16-11-2023	1 943 000	1 952	1 937
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 1,589 %, 24-11-2023	1 540 000	1 540	1 542
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	561 000	561	587

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
CU Inc., 2,609 %, 28-09-2050	350 000	350	322
CU Inc., 3,174 %, 05-09-2051	1 768 000	1 768	1 817
CU Inc., 4,947 %, 15-11-2050	621 000	790	847
Enbridge Gas Distribution Inc., 4,95 %, 22-11-2050	1 384 000	1 699	1 877
Enbridge Gas Distribution Inc., 7,60 %, 29-10-2026	1 326 000	1 765	1 658
Enbridge Gas Inc., 3,65 %, 01-04-2050	2 394 000	2 467	2 651
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	2 869 000	2 864	2 835
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	1 126 000	1 300	1 276
Enbridge Inc., 6,90 %, 15-11-2032	559 000	825	770
Enbridge Pipelines Inc., 4,20 %, 12-05-2051	919 000	919	973
Enbridge Pipelines Inc., 6,05 %, 12-02-2029	1 249 000	1 563	1 493
Enbridge Pipelines Inc., 6,35 %, 17-11-2023	2 412 000	2 853	2 614
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19-05-2050	138 000	140	135
Banque Équitable, 1,983 %, 09-05-2024	2 479 000	2 479	2 479
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,992 %, 28-05-2031	4 646 000	4 646	4 583
Fiducie de titrisation automobile Ford, 1,162 %, 15-10-2025	3 995 000	3 995	3 983
Fortis Inc., 2,18 %, 15-05-2028	1 109 000	1 108	1 108
FortisAlberta Inc., 2,632 %, 08-06-2051	1 849 000	1 849	1 711
FortisAlberta Inc., 3,734 %, 18-09-2048	1 155 000	1 207	1 306
FortisBC Energy Inc., 2,54 %, 13-07-2050	873 000	873	806
FortisBC Energy Inc., 3,69 %, 30-10-2047	596 000	596	675
FortisBC Energy Inc., 5,90 %, 26-02-2035	634 000	811	849
FortisBC Energy Inc., 6,00 %, 02-10-2037	787 000	1 032	1 096
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,15 %, 05-10-2051	1 244 000	1 242	1 288
Banque HSBC Canada, 1,782 %, 20-05-2026	3 544 000	3 544	3 516
Hydro One Inc., 2,71 %, 28-02-2050	6 000	6	6
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	1 311 000	1 310	1 335
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-2031	3 799 000	3 799	3 908
Interprovincial Pipeline Ltd., 8,20 %, 15-02-2024	732 000	954	825
John Deere Financial Inc., 1,09 %, 17-07-2024	1 223 000	1 223	1 208
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	533 000	533	542
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 26-02-2026	2 930 000	2 930	2 867
Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-2081	2 107 000	2 105	2 046
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	3 033 000	3 033	3 039
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 1,20 %, 01-12-2023	2 067 000	2 066	2 054
NOVA Gas Transmission Ltd., 6,59 %, 01-12-2027	600 000	723	718
Nova Scotia Power Inc., 6,95 %, 25-08-2033	1 432 000	2 063	2 002

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
OMERS Finance Trust, 1,55 %, 21-04-2027	2 517 000	2 515	2 494
Ontario Teachers' Finance Trust, 1,10 %, 19-10-2027	3 072 000	3 064	2 956
Pembina Pipeline Corp., 2,99 %, 22-01-2024	5 091 000	5 131	5 205
Penske Truck Leasing Canada Inc., 2,85 %, 07-12-2022	1 076 000	1 107	1 091
PSP Capital Inc., 0,90 %, 15-06-2026	5 280 000	5 275	5 136
PSP Capital Inc., 1,50 %, 15-03-2028	711 000	711	702
Banque Royale du Canada, 1,589 %, 04-05-2026	5 021 000	5 021	4 945
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	1 864 000	1 864	1 822
Banque Royale du Canada, 1,936 %, 01-05-2025	3 213 000	3 213	3 226
Banque Royale du Canada, 2,352 %, 02-07-2024	2 312 000	2 310	2 352
Banque Royale du Canada, 2,609 %, 01-11-2024	8 969 000	9 087	9 182
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	1 524 000	1 548	1 562
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	2 728 000	2 728	2 645
Banque Royale du Canada, 4,00 %, 24-02-2081	4 358 000	4 379	4 479
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24-11-2080	5 247 000	5 320	5 504
Stantec Inc., 2,048 %, 08-10-2027	3 132 000	3 102	3 071
La Financière Sun Life inc., 2,46 %, 18-11-2031	1 670 000	1 669	1 690
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	1 610 000	1 610	1 646
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	658 000	658	647
Suncor Énergie Inc., 5,00 %, 09-04-2030	604 000	710	699
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 02-11-2026	4 794 000	4 793	4 745
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,38 %, 01-05-2023	6 650 000	6 791	6 745
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	4 075 000	4 075	3 986
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	5 820 000	5 820	5 817
The Consumers' Gas Co. Ltd., 9,85 %, 02-12-2024	234 000	339	286
La Banque Toronto-Dominion, 1,128 %, 09-12-2025	7 629 000	7 590	7 418
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	6 417 000	6 411	6 316
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	6 496 000	6 616	6 708
La Banque Toronto-Dominion, 3,224 %, 25-07-2029	2 249 000	2 346	2 322
La Banque Toronto-Dominion, 3,589 %, 14-09-2028	3 784 000	3 925	3 907
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	3 473 000	3 473	3 372
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	1 131 000	1 178	1 209
TransCanada PipeLines Ltd., 7,31 %, 15-01-2027	814 000	1 046	981
TransCanada PipeLines Ltd., 7,90 %, 15-04-2027	223 000	302	278
TransCanada PipeLines Ltd., 8,20 %, 15-08-2031	1 428 000	2 045	1 950
TransCanada PipeLines Ltd., 8,21 %, 25-04-2030	922 000	1 288	1 239
TransCanada PipeLines Ltd., 8,23 %, 16-01-2031	126 000	180	171

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
TransCanada PipeLines Ltd., 8,29 %, 05-02-2026	4 458 000	5 950	5 430
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	491 000	491	506
Union Gas Ltd., 3,59 %, 22-11-2047	550 000	542	601
Union Gas Ltd., 4,85 %, 25-04-2022	513 000	543	520
Union Gas Ltd., 8,65 %, 10-11-2025	725 000	1 063	899
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	887 000	884	903
Westcoast Energy Inc., 7,15 %, 20-03-2031	951 000	1 234	1 254
Westcoast Energy Inc., 7,30 %, 18-12-2026	3 095 000	3 951	3 800
Westcoast Energy Inc., 8,85 %, 21-07-2025	332 000	481	406
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	2 311 000	2 311	2 306
Total des obligations de sociétés – non convertibles		245 073	243 435
Total des obligations canadiennes		485 008	484 038
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	2 264 000	2 264	2 236
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	1 349 000	1 349	1 352
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	2 094 000	2 094	2 060
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	5 563 000	5 563	5 632
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	3 641 000	3 638	3 646
Verizon Communications Inc., 2,50 %, 16-05-2030	4 177 000	4 197	4 150
Total des obligations de sociétés – non convertibles		19 105	19 076
Total des obligations américaines		19 105	19 076
Obligations mondiales			
Australie			
Macquarie Group Ltd., 2,723 %, 21-08-2029	541 000	541	537
France			
BNP Paribas SA, 2,538 %, 13-07-2029	2 740 000	2 740	2 720
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	5 231 000	5 237	5 253

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations mondiales (suite)			
Jersey (suite)			
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	519 000	538	539
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	4 958 000	4 958	4 927
Total des obligations mondiales		14 014	13 976
Total des obligations		518 127	517 090
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Québecor Média inc., cat. B, à droit de vote subalterne	373 050	8 646	10 651
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	558 800	30 941	33 657
TELUS Corp.	472 360	9 704	14 072
Consommation discrétionnaire			
Bombardier Produits Récréatifs inc.	38 840	4 008	4 303
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	94 995	12 109	17 236
Magna International Inc.	203 130	11 963	20 790
Restaurant Brands International Inc.	329 250	24 495	25 253
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	596 190	24 002	31 598
George Weston Ltée	72 790	6 990	10 675
Les Compagnies Loblaw limitée	50 890	2 963	5 274
Metro inc.	331 910	14 260	22 344
Saputo Inc.	575 880	21 538	16 413
Énergie			
Hydro One Ltd.	232 480	5 688	7 651
Suncor Énergie Inc.	649 950	22 733	20 571
Corporation TC Énergie	489 550	27 200	28 800
Produits financiers			
Banque de Montréal	127 640	12 314	17 383
Brookfield Asset Management Inc.	533 770	19 003	40 775
Société Financière Manuvie	875 250	21 254	21 102

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits financiers (suite)			
Onex Corp., à droit de vote subalterne	126 800	9 299	12 589
Banque Royale du Canada	324 480	27 886	43 561
La Financière Sun Life inc.	425 210	21 004	29 939
La Banque de Nouvelle-Écosse	74 810	5 018	6 699
La Banque Toronto-Dominion	733 840	43 800	71 167
Produits industriels			
CAE Inc.	416 600	10 667	13 294
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	237 020	26 586	36 828
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	232 220	16 448	21 127
Finning International Inc.	301 790	7 294	9 621
Ritchie Bros. Auctioneers Inc.	129 900	10 662	10 056
Technologies de l'information			
Open Text Corp.	341 934	15 399	20 530
Matériaux			
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	274 000	11 985	18 585
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	37 490	4 345	6 559
Nutrien Ltd. (\$ CA)	227 710	13 331	21 651
Services d'intérêt public			
Fortis Inc.	321 200	17 695	19 603
Total des actions ordinaires canadiennes		521 230	690 357
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Comcast Corp., cat. A	190 625	9 049	12 137
Omnicom Group Inc.	263 597	25 002	24 432
The Interpublic Group of Companies Inc.	204 860	9 539	9 705
Verizon Communications Inc.	307 765	20 537	20 230
Consommation discrétionnaire			
AutoZone Inc.	2 154	2 724	5 712
eBay Inc.	243 020	15 952	20 444
Gentex Corp.	242 550	10 860	10 693

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Consommation discrétionnaire (suite)			
Harley-Davidson Inc.	395 115	20 717	18 839
Polaris Inc.	114 210	18 579	15 880
Biens de consommation de base			
Campbell Soup Co.	375 314	22 170	20 634
Kellogg Company	272 339	22 721	22 194
Kimberly-Clark Corp.	135 070	22 075	24 420
Produits financiers			
American Express Co.	60 750	8 219	12 573
Ameriprise Financial Inc.	54 526	9 681	20 807
SEI Investments Company	162 600	11 211	12 535
Soins de santé			
AmerisourceBergen Corp.	100 824	11 439	16 949
Amgen Inc.	84 079	23 143	23 928
Biogen Inc.	51 410	18 547	15 603
Merck & Co. Inc.	246 025	24 490	23 852
Produits industriels			
Cummins Inc.	33 700	6 918	9 300
Flowsolve Corp.	352 954	15 500	13 663
Ingersoll-Rand Inc.	112 707	4 811	8 821
MillerKnoll Inc.	295 560	15 902	14 653
Parker Hannifin Corp.	12 932	3 276	5 204
Wabtec Corp.	207 360	17 530	24 162
Technologies de l'information			
NetApp Inc.	25 760	2 507	2 998
NortonLifeLock Inc.	623 883	18 124	20 504
Matériaux			
PPG Industries Inc.	21 230	2 777	4 631
Total des actions ordinaires américaines		394 000	435 503

Fonds équilibré 2.39BG

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Guernsey			
Amdocs Limited	241 111	20 130	22 827
Total des actions ordinaires mondiales		20 130	22 827
Total des actions		935 360	1 148 687
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(287)	
Total des placements		1 453 200	1 665 777

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds équilibré 2.39BG (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	458 330 \$	92 \$	458 422 \$	4 584 \$
Total	458 330 \$	92 \$	458 422 \$	4 584 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			27,0 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

2020				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	425 115 \$	120 \$	425 235 \$	4 252 \$
Total	425 115 \$	120 \$	425 235 \$	4 252 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			26,8 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	1 611 \$	165 293 \$	173 589 \$	176 597 \$	517 090 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	8 687 \$	152 707 \$	205 314 \$	127 049 \$	493 757 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 42 831 \$ (39 646 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 2,5 % (2,5 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 8)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit (continué)

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	1,9	0,6	4,0	1,3
AA	20,9	6,4	22,9	7,1
A	50,2	15,3	49,4	15,4
BBB	26,7	8,2	22,8	7,1
BB ou inférieure	0,3	0,1	0,9	0,3
Total	100,0	30,6	100,0	31,2

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 11 487 \$ (10 552 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,7 % (0,7 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	517 090 \$	— \$	517 090 \$
Actions	1 148 687	—	—	1 148 687
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 148 687 \$	517 090 \$	— \$	1 665 777 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	493 757 \$	— \$	493 757 \$
Actions	1 055 202	—	—	1 055 202
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 055 202 \$	493 757 \$	— \$	1 548 959 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds équilibré 2.39BG

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	811 746	818 442	838 176	804 230	769 921	491 754	437 519	417 503	350 499	339 164
Individuelle	4 145 139	4 881 949	5 858 787	6 518 222	6 680 874	132 118	141 331	162 673	162 991	173 836
Police avec garantie de 75/75	5 682 119	6 152 460	7 035 200	6 483 773	5 150 533	124 421	122 090	133 597	110 637	91 303
Police avec garantie de 75/100	25 964 553	28 376 997	32 092 205	30 449 474	25 272 817	560 915	556 806	603 948	516 067	445 711
Police avec garantie de 100/100	734 589	761 658	856 791	741 474	587 565	15 569	14 686	15 868	12 387	10 230
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 732 366	2 404 756	2 595 158	2 365 581	1 888 115	56 383	44 815	46 122	37 647	31 089
Police avec garantie de 75/100 SP1	12 989 789	12 158 045	13 979 790	12 670 056	9 533 488	263 743	223 317	245 287	199 404	155 499
Police avec garantie de 100/100 SP1	420 132	414 482	374 970	366 004	308 162	8 348	7 467	6 467	5 675	4 963
Police avec garantie de 75/75 SP2	385 571	406 468	391 235	459 075	384 368	9 978	9 279	8 319	8 538	7 223
Police avec garantie de 75/100 SP2	604 490	695 611	1 029 996	1 001 525	858 182	15 644	15 880	21 902	18 626	16 127
Police avec garantie de 100/100 SP2	9 027	18 278	18 661	19 042	19 440	234	417	397	354	365
Police avec garantie de 75/75 SP	67 348	71 159	89 912	34 109	—	854	809	967	326	—
Police avec garantie de 75/100 SP	610 464	682 654	700 875	161 707	—	7 681	7 714	7 512	1 543	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1 062	1 814	2 514	—	—	13	20	27	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	93 794	79 789	91 674	17 140	—	1 204	915	991	164	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	519 030	351 387	390 243	151 724	—	6 622	4 010	4 207	1 451	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	605,80	534,58	498,11	435,82	440,52	71,22	36,47
Individuelle	31,87	28,95	27,77	25,01	26,02	2,92	1,18
Police avec garantie de 75/75	21,90	19,84	18,99	17,06	17,73	2,06	0,85
Police avec garantie de 75/100	21,60	19,62	18,82	16,95	17,64	1,98	0,80
Police avec garantie de 100/100	21,19	19,28	18,52	16,71	17,41	1,91	0,76
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,64	18,64	17,77	15,91	16,47	2,00	0,87
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,30	18,37	17,55	15,74	16,31	1,93	0,82
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,87	18,02	17,25	15,51	16,11	1,85	0,77
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,88	22,83	21,26	18,60	18,79	3,05	1,57
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,88	22,83	21,26	18,60	18,79	3,05	1,57
Police avec garantie de 100/100 SP2	25,88	22,83	21,26	18,60	18,79	3,05	1,57
Police avec garantie de 75/75 SP	12,68	11,36	10,75	9,55	—	1,32	0,61
Police avec garantie de 75/100 SP	12,58	11,30	10,72	9,54	—	1,28	0,58
Police avec garantie de 100/100 SP	12,51	11,26	10,69	—	—	1,25	0,57
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,83	11,46	10,81	9,57	—	1,37	0,65
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,76	11,41	10,78	9,56	—	1,35	0,63

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds équilibré 2.39BG

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds équilibré 2.39BG

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,93	2,93	2,93	2,94	2,93
Police avec garantie de 75/75	2,70	2,70	2,71	2,77	2,87
Police avec garantie de 75/100	2,92	2,93	2,93	2,94	2,93
Police avec garantie de 100/100	3,08	3,08	3,09	3,10	3,08
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,35	2,36	2,36	2,37	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,52	2,53	2,53	2,53	2,52
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,75	2,75	2,76	2,76	2,75
Police avec garantie de 75/75 SP	1,58	1,58	1,58	1,58	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,80	1,80	1,80	1,80	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,97	1,96	1,96	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,23	1,23	1,24	1,23	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,40	1,40	1,40	1,40	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	70,53	91,31	64,42	82,08	104,33

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES 2.14G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	634 \$	50 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	91	121
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	37 608	36 989
Actions	—	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	37 608	36 989
Total de l'actif	38 333 \$	37 160 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	12	9
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	2	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	14	9
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	38 319 \$	37 151 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(349) \$	2 126 \$
Produits (pertes) divers	25	20
Total des produits	(324)	2 146
Charges		
Frais de gestion (note 8)	454	522
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	54	62
Total des charges	508	584
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(832) \$	1 562 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	37 151 \$	35 688 \$
Dépôts des titulaires de contrats	6 992	5 058
Retraits des titulaires de contrats	(4 992)	(5 157)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(832)	1 562
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 168	1 463
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	38 319 \$	37 151 \$

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(832) \$	1 562 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(19)	(289)
(Profits) pertes latents	1 025	(1 018)
Produit brut de la cession d'actifs	21 405	30 126
Paiements bruts pour achats d'actifs	(23 028)	(30 319)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	30	50
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	3	25
	(1 416)	137
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	6 992	5 058
Retraits des titulaires de contrats	(4 992)	(5 157)
	2 000	(99)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	584	38
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	50	12
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	634 \$	50 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	682 \$	869 \$

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,75 %, 15-06-2022	4 046 000	4 093	4 072
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,90 %, 15-09-2026	382 000	381	389
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	780 000	811	795
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15-09-2023	3 547 000	3 626	3 625
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,40 %, 15-12-2022	1 105 000	1 142	1 122
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,55 %, 15-03-2025	915 000	948	949
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	2 164 000	2 352	2 251
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	1 000 000	1 000	1 002
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	1 196 000	1 177	1 185
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2 330 000	2 289	2 304
Total des obligations du gouvernement fédéral		17 819	17 694
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de la Colombie-Britannique, 2,30 %, 18-06-2026	455 000	467	471
Province du Manitoba, 2,55 %, 02-06-2026	642 000	655	669
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	1 049 000	1 046	1 026
Province de l'Ontario, 2,40 %, 02-06-2026	1 521 000	1 642	1 576
Province de l'Ontario, 2,60 %, 02-06-2025	260 000	276	270
Province de l'Ontario, 2,60 %, 08-09-2023	209 000	222	214
Province de l'Ontario, 3,15 %, 02-06-2022	1 007 000	1 062	1 019
Province de Québec, 2,75 %, 01-09-2027	294 000	309	311
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2022	1 137 000	1 272	1 165
Total des obligations de gouvernements provinciaux		6 951	6 721
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Montréal, 2,30 %, 01-09-2029	198 000	196	202
Ville de Montréal, 3,50 %, 01-09-2023	292 000	298	303
Municipal Finance Authority of British Columbia, 4,95 %, 01-12-2027	260 000	314	306
Total des obligations de gouvernements municipaux		808	811
Obligations de sociétés – non convertibles			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	8 170 000	8 199	8 195
Exportation et développement Canada, 1,80 %, 01-09-2022	455 000	454	459
OPB Finance Trust, 1,88 %, 24-02-2022	956 000	947	958

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	170 000	182	172
PSP Capital Inc., 2,09 %, 22-11-2023	1 141 000	1 166	1 161
Total des obligations de sociétés – non convertibles		10 948	10 945
Titres adossés à des créances hypothécaires			
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	1 445 000	1 370	1 355
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	90 000	83	82
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		1 453	1 437
Total des obligations canadiennes		37 979	37 608
Total des obligations		37 979	37 608
Total des placements		37 979	37 608

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(1)	CAD 199,84	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 197	CAD 197,13	(2)
Passifs dérivés						(2)
Total des contrats à terme normalisés						(2)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (2)

Total des placements 37 979 37 606

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	11 \$	11 \$	— \$
Total	— \$	11 \$	11 \$	— \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			—%	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change au 31 décembre 2020.

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	8 795 \$	26 795 \$	2 018 \$	— \$	37 608 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	1 450 \$	27 175 \$	8 286 \$	78 \$	36 989 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 726 \$ (1 335 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,9 % (3,6 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	69,0	67,7	35,3	35,1
AA	17,0	16,7	44,8	44,6
A	14,0	13,8	19,9	19,8
Total	100,0	98,2	100,0	99,5

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			Total
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	37 608 \$	— \$	37 608 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	37 608 \$	— \$	37 608 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	2 \$	— \$	— \$	2 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	(2) \$	37 608 \$	— \$	37 606 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 19 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Obligations	— \$	36 989 \$	— \$	36 989 \$
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	36 989 \$	— \$	36 989 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	103 062	79 669	71 391	79 797	88 448	23 576	18 374	15 549	16 921	18 394
Individuelle	442 623	582 998	657 487	849 408	974 130	6 822	9 242	10 042	12 885	14 786
Police avec garantie de 75/75	75 041	100 631	119 323	126 968	158 172	795	1 095	1 251	1 321	1 646
Police avec garantie de 75/100	304 254	437 990	445 844	458 935	531 203	3 199	4 737	4 645	4 749	5 501
Police avec garantie de 100/100	34 305	40 848	48 743	52 038	61 292	358	439	505	536	632
Police avec garantie de 75/75 SP1	32 258	32 475	33 451	44 773	49 741	345	355	350	462	510
Police avec garantie de 75/100 SP1	243 888	199 215	260 744	307 215	245 071	2 590	2 164	2 713	3 157	2 505
Police avec garantie de 100/100 SP1	26 507	29 699	38 042	38 802	41 009	278	320	392	396	417
Police avec garantie de 75/75 SP2	8 227	11 901	13 640	10 569	9 836	101	147	159	120	109
Police avec garantie de 75/100 SP2	20 359	22 048	7 060	9 711	8 609	249	272	82	110	96
Police avec garantie de 75/75 SP	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	576	581	—	—	—	6	6	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	228,75	230,63	217,80	212,05	207,97	(1,88)	12,83
Individuelle	15,41	15,85	15,27	15,17	15,18	(0,44)	0,58
Police avec garantie de 75/75	10,59	10,89	10,48	10,40	10,40	(0,30)	0,41
Police avec garantie de 75/100	10,52	10,82	10,42	10,35	10,36	(0,30)	0,40
Police avec garantie de 100/100	10,45	10,76	10,37	10,30	10,32	(0,31)	0,39
Police avec garantie de 75/75 SP1	10,69	10,92	10,46	10,32	10,26	(0,23)	0,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	10,62	10,86	10,41	10,28	10,22	(0,24)	0,45
Police avec garantie de 100/100 SP1	10,51	10,76	10,32	10,20	10,16	(0,25)	0,44
Police avec garantie de 75/75 SP2	12,23	12,32	11,63	11,32	11,10	(0,09)	0,69
Police avec garantie de 75/100 SP2	12,23	12,32	11,63	11,32	11,10	(0,09)	0,69
Police avec garantie de 75/75 SP	10,23	10,48	10,10	—	—	(0,25)	0,38
Police avec garantie de 75/100 SP	10,41	10,65	—	—	—	(0,24)	0,45

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédateurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations gouvernementales 2.14G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,04	2,03	2,04	2,05	2,04
Police avec garantie de 75/75	1,98	1,98	1,98	1,99	1,99
Police avec garantie de 75/100	2,04	2,03	2,04	2,05	2,05
Police avec garantie de 100/100	2,09	2,09	2,09	2,10	2,10
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,41	1,40	1,41	1,41	1,41
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,46	1,46	1,46	1,47	1,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,58	1,57	1,58	1,59	1,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,42	1,41	1,41	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,46	1,47	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	53,70	77,57	90,29	32,36	28,81

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTIONNARIÉS CANADIENS 2.18G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions canadiennes 2.18G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	24 147 \$	3 998 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	2 890	2 256
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	18
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	1 734 110	1 368 465
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 734 110	1 368 465
Total de l'actif	1 761 147 \$	1 374 737 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	261	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	261	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 760 886 \$	1 374 737 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	371 073 \$	92 097 \$
Produits (pertes) divers	(255)	(52)
Total des produits	370 818	92 045
Charges		
Frais de gestion (note 7)	4 325	3 442
Coût de transaction	1 428	1 087
Retenues d'impôt à la source	69	133
Autres	439	353
Total des charges	6 261	5 015
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	364 557 \$	87 030 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 374 737 \$	526 585 \$
Dépôts des titulaires de contrats	397 188	903 324
Retraits des titulaires de contrats	(375 596)	(142 202)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	364 557	87 030
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	386 149	848 152
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 760 886 \$	1 374 737 \$

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	364 557 \$	87 030 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(149 131)	(10 301)
(Profits) pertes latents	(184 960)	(53 907)
Produit brut de la cession d'actifs	1 118 856	500 512
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 150 410)	(1 283 468)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(634)	(1 291)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	279	195
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	(456)
	(1 443)	(761 686)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	397 188	903 324
Retraits des titulaires de contrats	(375 596)	(142 202)
	21 592	761 122
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	20 149	(564)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	3 998	4 562
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	24 147 \$	3 998 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	36 330 \$	26 527 \$

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	363 939	21 446	21 920
TELUS Corp.	865 764	22 782	25 791
TELUS International Inc.	184 763	6 625	7 723
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	317 441	6 687	16 618
Bombardier Produits Récréatifs inc.	166 995	13 301	18 503
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	99 234	15 498	18 005
Dollarama Inc.	355 000	18 508	22 475
Magna International Inc.	171 630	14 398	17 566
Pet Valu Holdings Ltd.	552 075	13 520	19 913
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	531 987	19 733	28 195
Les Compagnies Loblaw limitée	315 581	23 359	32 707
Énergie			
ARC Resources Ltd.	823 124	8 612	9 466
Canadian Natural Resources Ltd.	1 223 581	51 816	65 400
Enbridge Inc. (\$ CA)	651 914	30 561	32 211
Headwater Exploration Inc.	2 263 557	8 552	11 657
Parkland Corp. of Canada	241 907	9 744	8 411
Pason Systems Inc.	1 216 340	11 830	14 037
Pembina Pipeline Corp.	383 332	13 304	14 708
Secure Energy Services Inc.	2 188 692	12 507	11 513
Corporation TC Énergie	459 707	28 651	27 045
Tourmaline Oil Corp.	325 471	9 804	13 292
Produits financiers			
Banque de Montréal	666 632	62 690	90 789
Brookfield Asset Management Inc.	947 656	46 033	72 391
Definity Financial Corp.	285 421	6 279	8 428
Intact Corporation financière	293 234	41 371	48 214
Banque Nationale du Canada	309 998	26 673	29 896
Banque Royale du Canada	1 091 811	105 916	146 575
La Financière Sun Life inc.	387 044	21 864	27 252
La Banque Toronto-Dominion	1 250 248	85 917	121 249

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits financiers (suite)			
Thomson Reuters Corp.	92 026	9 539	13 921
Groupe TMX Ltée	105 119	13 703	13 482
Soins de santé			
dentalcorp Holdings Ltd.	777 243	10 881	12 646
Neighbourly Pharmacy Inc.	228 356	3 910	9 121
Produits industriels			
Boyd Group Services Inc.	112 116	23 954	22 381
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	323 453	36 443	50 258
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	770 663	58 677	70 115
Stantec Inc.	224 675	9 019	15 968
TFI International Inc.	136 220	12 448	19 326
Toromont Industries Ltd.	133 981	9 648	15 322
Waste Connections Inc.	157 883	19 317	27 219
WSP Global Inc.	111 628	10 150	20 498
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	279 123	22 639	31 220
Constellation Software Inc.	20 400	28 186	47 878
Dye & Durham Ltd.	213 601	4 612	9 586
Kinaxis Inc.	45 892	6 488	8 138
Open Text Corp.	514 629	27 830	30 898
Shopify Inc. (\$ CA)	28 683	51 548	49 957
Tecsys Inc.	87 987	3 542	4 629
The Descartes Systems Group Inc.	83 417	6 500	8 727
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	114 602	10 108	7 700
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	397 720	22 948	26 977
First Quantum Minerals Ltd.	293 080	7 155	8 872
Kirkland Lake Gold Ltd.	405 687	20 513	21 505
Major Drilling Group International Inc.	938 629	8 175	7 753
Methanex Corp.	223 136	10 999	11 166
Nutrien Ltd. (\$ CA)	349 316	21 955	33 213
Wheaton Precious Metals Corp.	364 923	19 945	19 808

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Immobilier			
Allied Properties REIT	402 418	17 481	17 686
Colliers International Group Inc.	97 015	10 629	18 276
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	450 825	14 036	15 635
Northland Power Inc.	198 713	8 741	7 541
Total des actions ordinaires canadiennes		1 299 700	1 659 372
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	2 477	6 863	9 078
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	1 983	7 722	8 364
Produits financiers			
Digital Realty Trust Inc. REIT	45 310	8 193	10 138
Technologies de l'information			
MasterCard Inc., cat. A	20 192	8 794	9 178
Microsoft Corp.	41 193	11 447	17 526
Visa Inc., cat. A	33 344	9 091	9 141
Immobilier			
Equinix Inc. REIT	10 573	8 069	11 313
Total des actions ordinaires américaines		60 179	74 738
Total des actions		1 359 879	1 734 110
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(887)	
Total des placements		1 358 992	1 734 110

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions canadiennes 2.18G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	74 738 \$	2 156 \$	76 894 \$	769 \$
Total	74 738 \$	2 156 \$	76 894 \$	769 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			4,4 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Impact on Net Assets Attributable to Contractholders
Dollar américain	93 143 \$	149 \$	93 292 \$	933 \$
Total	93 143 \$	149 \$	93 292 \$	933 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			6,8 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 17 341 \$ (13 685 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 734 110 \$	— \$	— \$	1 734 110 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 734 110 \$	— \$	— \$	1 734 110 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 365 697 \$	2 768 \$	— \$	1 368 465 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 365 697 \$	2 768 \$	— \$	1 368 465 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	654 006	787 459	335 698	344 776	375 651	302 259	291 911	119 343	101 078	118 308
Individuelle	705 272	807 135	951 020	1 161 853	1 380 678	23 987	22 649	26 326	27 283	35 834
Police avec garantie de 75/75	107 371	134 982	152 276	176 570	177 744	2 523	2 612	2 902	2 850	3 166
Police avec garantie de 75/100	475 223	561 253	655 058	729 093	757 301	10 996	10 715	12 337	11 648	13 372
Police avec garantie de 100/100	19 001	22 492	26 505	34 624	34 339	420	412	481	535	588
Police avec garantie de 75/75 SP1	92 219	85 906	87 463	80 433	65 608	2 041	1 559	1 556	1 206	1 080
Police avec garantie de 75/100 SP1	322 564	322 101	346 758	373 954	366 027	6 985	5 732	6 063	5 524	5 952
Police avec garantie de 100/100 SP1	42 806	44 571	43 818	48 766	43 072	897	771	747	705	687
Police avec garantie de 75/75 SP2	40 237	48 857	59 475	63 730	65 469	1 104	1 075	1 255	1 108	1 223
Police avec garantie de 75/100 SP2	14 029	14 327	18 047	33 591	33 563	385	315	381	584	627
Police avec garantie de 75/75 SP	3 877	4 684	5 303	—	—	52	51	56	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 668	3 684	3 328	572	—	49	40	35	5	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	3 667	3 688	3 709	—	—	49	40	39	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	462,17	370,70	355,51	293,17	314,94	91,47	15,19
Individuelle	34,01	28,06	27,68	23,48	25,95	5,95	0,38
Police avec garantie de 75/75	23,49	19,35	19,06	16,14	17,81	4,14	0,29
Police avec garantie de 75/100	23,14	19,09	18,83	15,98	17,66	4,05	0,26
Police avec garantie de 100/100	22,13	18,32	18,14	15,44	17,13	3,81	0,18
Police avec garantie de 75/75 SP1	22,13	18,14	17,79	14,99	16,47	3,99	0,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,66	17,80	17,49	14,77	16,26	3,86	0,31
Police avec garantie de 100/100 SP1	20,97	17,29	17,04	14,45	15,96	3,68	0,25
Police avec garantie de 75/75 SP2	27,44	22,00	21,09	17,39	18,67	5,44	0,91
Police avec garantie de 75/100 SP2	27,44	22,00	21,09	17,39	18,67	5,44	0,91
Police avec garantie de 75/75 SP	13,35	10,88	10,59	—	—	2,47	0,29
Police avec garantie de 75/100 SP	13,28	10,83	10,57	8,86	—	2,45	0,26
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,46	10,94	10,63	—	—	2,52	0,31

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes 2.18G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,86	2,87	2,87	2,88	2,87
Police avec garantie de 75/75	2,69	2,70	2,70	2,73	2,76
Police avec garantie de 75/100	2,86	2,87	2,87	2,88	2,87
Police avec garantie de 100/100	3,22	3,22	3,23	3,24	3,24
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,23	2,24	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,46	2,46	2,47	2,48	2,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,79	2,80	2,80	2,81	2,80
Police avec garantie de 75/75 SP	1,57	1,58	1,58	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,74	1,74	1,75	1,74	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,34	1,34	1,35	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	68,85	51,30	31,57	27,97	39,70

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À MOYENNE CAPITALISATION
2.16G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	7 124 \$	7 707 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	629	933
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	80	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	13	13
Placements		
Obligations	—	—
Actions	747 693	845 862
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	747 693	845 862
Total de l'actif	755 539 \$	854 515 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	3 348
Montant à payer aux courtiers	29	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	29	3 348
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	755 510 \$	851 167 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	77 768 \$	197 859 \$
Produits (pertes) divers	(29)	455
Total des produits	77 739	198 314
Charges		
Frais de gestion (note 7)	4 890	3 957
Coût de transaction	407	575
Retenues d'impôt à la source	(66)	81
Autres	540	444
Total des charges	5 771	5 057
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 968 \$	193 257 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	851 167 \$	802 397 \$
Dépôts des titulaires de contrats	48 717	74 373
Retraits des titulaires de contrats	(216 342)	(218 860)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 968	193 257
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(95 657)	48 770
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	755 510 \$	851 167 \$

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	71 968 \$	193 257 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(90 057)	(113 612)
(Profits) pertes latents	22 402	(72 654)
Produit brut de la cession d'actifs	391 701	366 332
Paiements bruts pour achats d'actifs	(225 877)	(247 807)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	304	(85)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(3 428)	2 233
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	29	—
	167 042	127 664
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	48 717	74 373
Retraits des titulaires de contrats	(216 342)	(218 860)
	(167 625)	(144 487)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(583)	(16 823)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	7 707	24 530
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	7 124 \$	7 707 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	10 399 \$	11 372 \$

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Cogeco inc.	144 505	11 935	11 738
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	646 379	11 452	33 838
Pet Valu Holdings Ltd.	106 747	2 665	3 850
Pollard Banknote Ltd.	395 800	8 060	15 773
Sleep Country Canada Holdings Inc.	420 202	9 078	15 770
Biens de consommation de base			
Industries Lassonde inc.	37 105	5 589	5 838
Énergie			
Headwater Exploration Inc.	788 928	2 899	4 063
Kelt Exploration Ltd.	1 032 409	5 264	4 976
North American Construction Group Ltd.	490 368	7 901	9 410
Parkland Corp. of Canada	429 477	16 316	14 933
Pason Systems Inc.	399 791	4 216	4 614
Secure Energy Services Inc.	1 311 401	7 309	6 898
Produits financiers			
Definity Financial Corp.	124 810	2 746	3 686
Equitable Group Inc.	234 314	17 278	16 147
iA Société financière inc.	220 161	11 557	15 935
Soins de santé			
Groupe Santé Andlauer	447 619	12 343	24 185
dentalcorp Holdings Ltd.	475 879	6 717	7 743
Dialogue Technologies de la Santé inc.	100 647	1 190	734
Jamieson Wellness Inc.	565 735	11 739	22 709
Knight Therapeutics Inc.	699 474	5 303	3 707
Neighbourly Pharmacy Inc.	141 367	3 126	5 646
Produits industriels			
AG Growth International Inc.	73 688	2 717	2 334
ATS Automation Tooling Systems Inc.	342 880	7 941	17 226
Boyd Group Services Inc.	127 968	25 819	25 545
Cargojet Inc.	74 570	6 145	12 421

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
Hardwoods Distribution Inc.	667 167	12 897	29 889
K-Bro Linen Inc.	224 132	8 576	7 665
LifeWorks Inc.	557 556	12 293	14 234
Quincaillerie Richelieu Ltée	416 314	14 983	18 164
Stantec Inc.	142 265	5 975	10 111
Toromont Industries Ltd.	109 167	7 179	12 484
Technologies de l'information			
Dye & Durham Ltd.	339 412	5 911	15 233
Enghouse Systems Ltd.	283 419	11 582	13 726
Kinaxis Inc.	230 659	15 684	40 903
Lightspeed Commerce Inc.	169 803	5 199	8 674
Tecsys Inc.	587 336	12 394	30 900
The Descartes Systems Group Inc.	27 852	1 423	2 914
Thinkific Labs Inc.	287 782	3 712	2 564
Matériaux			
Intertape Polymer Group Inc.	734 201	13 207	19 324
MAG Silver Corp.	796 529	12 583	15 795
Methanex Corp.	95 857	5 038	4 797
Stella-Jones Inc.	331 497	12 238	13 263
Winpak Ltd.	308 250	10 869	11 458
Immobilier			
Altus Group Ltd.	230 441	7 215	16 354
FirstService Corp.	61 509	4 920	15 291
InterRent REIT	666 014	11 024	11 529
Killam Apartment REIT	1 114 915	15 396	26 301
Minto Apartment REIT	565 467	10 921	12 378
Morguard Corp.	149 644	26 213	20 420
Tricon Residential Inc.	883 865	8 954	17 112
Services d'intérêt public			
Borex Inc., cat. A	766 911	16 160	26 596
Northland Power Inc.	595 718	13 641	22 607
Total des actions ordinaires canadiennes		493 492	730 405

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Technologies de l'information			
Anaplan Inc.	61 654	4 349	3 576
Smartsheet Inc.	94 867	6 998	9 295
Immobilier			
CyrusOne Inc. REIT	38 913	2 985	4 417
Total des actions ordinaires américaines		14 332	17 288
Total des actions		507 824	747 693
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(457)	
Total des placements		507 367	747 693

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	17 288 \$	181 \$	17 469 \$	175 \$
Total	17 288 \$	181 \$	17 469 \$	175 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			2,3 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	48 769 \$	202 \$	48 971 \$	490 \$
Total	48 769 \$	202 \$	48 971 \$	490 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			5,8 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 7 477 \$ (8 459 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	747 693 \$	— \$	— \$	747 693 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	747 693 \$	— \$	— \$	747 693 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	845 862 \$	— \$	— \$	845 862 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	845 862 \$	— \$	— \$	845 862 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	316 324	306 626	208 653	185 061	189 158	161 883	141 760	77 287	53 824	61 215
Individuelle	813 558	919 433	1 062 289	1 300 335	1 605 529	40 489	42 589	40 619	40 224	56 947
Police avec garantie de 75/75	437 864	491 169	566 856	624 143	671 130	12 533	13 056	12 410	11 030	13 569
Police avec garantie de 75/100	1 522 031	1 687 037	1 807 665	1 940 430	2 007 187	42 419	43 761	38 707	33 613	39 868
Police avec garantie de 100/100	63 535	72 700	91 335	103 576	113 304	1 686	1 803	1 878	1 730	2 180
Police avec garantie de 75/75 SP1	290 131	278 616	268 809	289 111	281 619	6 840	6 072	4 803	4 151	4 605
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 030 101	994 697	1 009 887	1 166 172	1 156 170	23 768	21 265	17 741	16 498	18 669
Police avec garantie de 100/100 SP1	47 457	50 034	53 647	55 711	65 794	1 055	1 034	915	768	1 039
Police avec garantie de 75/75 SP2	74 584	82 417	96 723	107 138	162 898	2 203	2 199	2 067	1 797	3 039
Police avec garantie de 75/100 SP2	91 573	123 170	141 291	155 298	146 506	2 705	3 286	3 019	2 605	2 733
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	4 570	4 685	4 798	7 769	—	122	100	80	145
Police avec garantie de 75/75 SP	11 469	7 620	7 793	6 705	—	164	100	83	57	—
Police avec garantie de 75/100 SP	40 068	26 771	24 266	5 733	—	569	350	259	49	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	17 468	28 558	27 168	6 523	—	254	380	293	56	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	11 205	5 235	4 336	10 870	—	162	69	47	93	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	511,76	462,32	370,41	290,84	323,62	49,44	91,91
Individuelle	49,77	46,32	38,24	30,93	35,47	3,45	8,08
Police avec garantie de 75/75	28,62	26,58	21,89	17,67	20,22	2,04	4,69
Police avec garantie de 75/100	27,87	25,94	21,41	17,32	19,86	1,93	4,53
Police avec garantie de 100/100	26,54	24,80	20,56	16,70	19,24	1,74	4,24
Police avec garantie de 75/75 SP1	23,57	21,79	17,87	14,36	16,35	1,78	3,92
Police avec garantie de 75/100 SP1	23,07	21,38	17,57	14,15	16,15	1,69	3,81
Police avec garantie de 100/100 SP1	22,22	20,67	17,05	13,79	15,80	1,55	3,62
Police avec garantie de 75/75 SP2	29,54	26,68	21,37	16,77	18,65	2,86	5,31
Police avec garantie de 75/100 SP2	29,54	26,68	21,37	16,77	18,65	2,86	5,31
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	26,68	21,37	16,77	18,66	—	5,31
Police avec garantie de 75/75 SP	14,32	13,15	10,71	8,55	—	1,17	2,44
Police avec garantie de 75/100 SP	14,21	13,08	10,68	8,54	—	1,13	2,40
Police avec garantie de 75/75 SPP	14,55	13,30	10,78	8,57	—	1,25	2,52
Police avec garantie de 75/100 SPP	14,44	13,23	10,75	8,56	—	1,21	2,48

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,02	3,02	3,03	3,05	3,04
Police avec garantie de 75/75	2,80	2,80	2,81	2,82	2,82
Police avec garantie de 75/100	3,02	3,02	3,03	3,04	3,03
Police avec garantie de 100/100	3,44	3,45	3,46	3,47	3,46
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,34	2,34	2,35	2,36	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,56	2,57	2,57	2,58	2,57
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,95	2,96	2,97	2,98	2,96
Police avec garantie de 75/75 SP	1,68	1,68	1,69	1,68	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,90	1,90	1,91	1,91	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,23	1,23	1,23	1,23	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,44	1,45	1,46	1,45	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	29,47	31,79	25,66	34,31	42,66

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE 2.76G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds science et technologie 2.76G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds science et technologie 2.76G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	5 585 \$	12 034 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	104	117
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	217	242
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	612 672	481 013
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	612 672	481 013
Total de l'actif	618 578 \$	493 406 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	618 578 \$	493 406 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	116 254 \$	145 355 \$
Produits (pertes) divers	681	(179)
Total des produits	116 935	145 176
Charges		
Frais de gestion (note 7)	11 744	8 433
Coût de transaction	87	78
Retenues d'impôt à la source	778	329
Autres	1 302	938
Total des charges	13 911	9 778
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	103 024 \$	135 398 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	493 406 \$	317 284 \$
Dépôts des titulaires de contrats	82 620	79 028
Retraits des titulaires de contrats	(60 472)	(38 304)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	103 024	135 398
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	125 172	176 122
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	618 578 \$	493 406 \$

Fonds science et technologie 2.76G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	103 024 \$	135 398 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(57 985)	(40 156)
(Profits) pertes latents	(55 673)	(102 675)
Produit brut de la cession d'actifs	153 261	93 913
Paiements bruts pour achats d'actifs	(171 262)	(121 471)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	13	(25)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	25	(145)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	1 367
	(28 597)	(33 794)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	82 620	79 028
Retraits des titulaires de contrats	(60 472)	(38 304)
	22 148	40 724
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(6 449)	6 930
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	12 034	5 104
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	5 585 \$	12 034 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	2 600 \$	2 474 \$

Fonds science et technologie 2.76G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Produits financiers			
Nuvei Corp.	19 135	3 124	1 569
Nuvei Corp. (\$ US – Toronto)	63 862	4 352	5 250
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	109 238	5 949	12 218
Constellation Software Inc.	11 454	8 107	26 882
Kinaxis Inc.	54 021	4 239	9 580
Lightspeed Commerce Inc.	79 432	4 030	4 057
Open Text Corp.	155 702	6 125	9 348
Shopify Inc. (\$ CA)	16 150	15 912	28 127
The Descartes Systems Group Inc.	57 109	1 420	5 975
Topicus.com Inc.	21 830	150	2 534
Total des actions ordinaires canadiennes		53 408	105 540
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	16 370	23 999	59 993
Comcast Corp., cat. A	67 336	4 044	4 287
Meta Platforms Inc.	81 724	22 198	34 773
Netflix Inc.	20 329	14 615	15 493
The Walt Disney Co.	30 480	5 079	5 972
T-Mobile US Inc.	46 644	6 468	6 843
Consommation discrétionnaire			
Airbnb Inc.	13 868	3 347	2 921
Amazon.com Inc.	3 617	6 659	15 257
Soins de santé			
DexCom Inc.	1 934	1 586	1 314
Produits industriels			
Uber Technologies Inc.	124 151	8 993	6 585
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	9 769	1 858	7 008
Advanced Micro Devices Inc.	79 796	6 903	14 526

Fonds science et technologie 2.76G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Technologies de l'information (suite)			
Analog Devices Inc.	20 379	2 749	4 531
Apple Inc.	261 353	20 072	58 708
Applied Materials Inc.	45 011	7 952	8 960
Broadcom Inc.	18 822	6 663	15 844
Cisco Systems Inc.	142 189	8 835	11 399
Fiserv Inc.	41 341	4 045	5 428
Lam Research Corp.	7 254	3 641	6 599
Marvell Technology Inc.	176 091	7 678	19 489
MasterCard Inc., cat. A	28 188	7 551	12 813
Micron Technology Inc.	116 421	10 584	13 719
Microsoft Corp.	142 961	21 214	60 823
Motorola Solutions Inc.	28 060	6 691	9 644
NVIDIA Corp.	45 261	7 055	16 840
PayPal Holdings Inc.	52 853	5 345	12 608
Salesforce.com Inc.	43 262	10 240	13 908
ServiceNow Inc.	18 560	9 145	15 240
Snap Inc.	134 599	11 299	8 008
Texas Instruments Inc.	20 836	2 608	4 968
Visa Inc., cat. A	52 008	8 886	14 258
Immobilier			
American Tower Corp. REIT, cat. A	4 660	518	1 724
Total des actions ordinaires américaines		268 520	490 483

Fonds science et technologie 2.76G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Taiwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	64 549	6 011	9 824
Royaume-Uni			
Atlassian Corp. PLC	14 149	3 493	6 825
Total des actions ordinaires mondiales		9 504	16 649
Total des actions		331 432	612 672
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(147)	
Total des placements		331 285	612 672

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds science et technologie 2.76G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	512 382 \$	4 605 \$	516 987 \$	5 170 \$
Total	512 382 \$	4 605 \$	516 987 \$	5 170 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			83,6 %	0,8 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	416 448 \$	94 \$	416 542 \$	4 165 \$
Total	416 448 \$	94 \$	416 542 \$	4 165 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			84,4 %	0,8 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 6 127 \$ (4 810 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	612 672 \$	— \$	— \$	612 672 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	612 672 \$	— \$	— \$	612 672 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	480 904 \$	109 \$	— \$	481 013 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	480 904 \$	109 \$	— \$	481 013 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds science et technologie 2.76G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	408 120	346 646	294 093	275 015	219 141	264 713	183 150	107 109	73 048	53 926
Individuelle	772 829	866 184	921 784	1 071 551	1 082 561	54 357	51 195	38 741	33 883	32 727
Police avec garantie de 75/75	438 370	502 891	502 123	474 041	352 551	37 734	36 327	25 758	18 271	12 974
Police avec garantie de 75/100	1 425 677	1 581 980	1 530 411	1 509 203	967 566	120 642	112 493	77 385	57 415	35 192
Police avec garantie de 100/100	94 934	107 535	106 109	95 103	80 064	7 477	7 161	5 055	3 430	2 778
Police avec garantie de 75/75 SP1	314 167	295 205	242 124	234 614	176 239	22 238	17 446	10 110	7 323	5 225
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 350 348	1 228 169	1 049 294	1 026 316	693 968	92 561	70 525	42 713	31 335	20 191
Police avec garantie de 100/100 SP1	52 348	45 926	55 460	55 729	21 815	3 400	2 513	2 163	1 639	615
Police avec garantie de 75/75 SP2	68 138	69 710	68 246	96 844	95 359	6 140	5 115	3 451	3 570	3 255
Police avec garantie de 75/100 SP2	84 340	82 036	76 311	102 721	70 395	7 600	6 021	3 859	3 786	2 403
Police avec garantie de 100/100 SP2	510	4 410	1 579	245	—	46	324	80	9	—
Police avec garantie de 75/75 SP	17 415	17 575	23 829	4 960	—	356	298	284	44	—
Police avec garantie de 75/100 SP	26 487	29 390	22 922	1 875	—	539	497	273	17	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	11 758	13 395	10 609	—	—	245	230	127	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	25 750	6 489	14 717	4 267	—	530	111	176	38	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	648,61	528,35	364,20	265,62	246,08	120,26	164,15
Individuelle	70,34	59,10	42,03	31,62	30,23	11,24	17,07
Police avec garantie de 75/75	86,08	72,24	51,30	38,54	36,80	13,84	20,94
Police avec garantie de 75/100	84,62	71,11	50,56	38,04	36,37	13,51	20,55
Police avec garantie de 100/100	78,76	66,59	47,64	36,06	34,69	12,17	18,95
Police avec garantie de 75/75 SP1	70,78	59,10	41,76	31,21	29,65	11,68	17,34
Police avec garantie de 75/100 SP1	68,55	57,42	40,71	30,53	29,10	11,13	16,71
Police avec garantie de 100/100 SP1	64,95	54,72	39,01	29,42	28,19	10,23	15,71
Police avec garantie de 75/75 SP2	90,12	73,38	50,56	36,86	34,14	16,74	22,82
Police avec garantie de 75/100 SP2	90,11	73,38	50,56	36,86	34,14	16,73	22,82
Police avec garantie de 100/100 SP2	90,11	73,38	50,56	36,86	—	16,73	22,82
Police avec garantie de 75/75 SP	20,45	16,97	11,92	8,86	—	3,48	5,05
Police avec garantie de 75/100 SP	20,36	16,92	11,90	8,85	—	3,44	5,02
Police avec garantie de 75/75 SPP	20,82	17,19	12,01	—	—	3,63	5,18
Police avec garantie de 75/100 SPP	20,58	17,05	11,95	8,86	—	3,53	5,10

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds science et technologie 2.76G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds science et technologie 2.76G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,15	3,15	3,16	3,18	3,19
Police avec garantie de 75/75	3,02	3,01	3,02	3,04	3,05
Police avec garantie de 75/100	3,15	3,15	3,16	3,17	3,19
Police avec garantie de 100/100	3,76	3,76	3,77	3,79	3,80
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,50	2,50	2,51	2,52	2,50
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,84	2,83	2,85	2,85	2,84
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,39	3,40	3,41	3,40	3,40
Police avec garantie de 75/75 SP	1,90	1,90	1,90	1,90	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,04	2,03	2,04	2,04	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,39	1,39	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,71	1,73	1,73	1,73	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	27,06	24,79	18,46	20,10	24,73

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉTHIQUE 2.77G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds éthique 2.77G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds éthique 2.77G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 168 \$	229 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	136	114
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	34	41
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	1	2
Placements		
Obligations	—	—
Actions	90 509	75 523
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	90 509	75 523
Total de l'actif	91 848 \$	75 909 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	91 848 \$	75 909 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	18 187 \$	4 372 \$
Produits (pertes) divers	8	41
Total des produits	18 195	4 413
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 193	1 098
Coût de transaction	67	57
Retenues d'impôt à la source	4	8
Autres	129	118
Total des charges	1 393	1 281
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 802 \$	3 132 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	75 909 \$	77 405 \$
Dépôts des titulaires de contrats	10 713	3 035
Retraits des titulaires de contrats	(11 576)	(7 663)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 802	3 132
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	15 939	(1 496)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	91 848 \$	75 909 \$

Fonds éthique 2.77G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 802 \$	3 132 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(8 655)	(4 079)
(Profits) pertes latents	(7 772)	1 618
Produit brut de la cession d'actifs	46 579	39 078
Paiements bruts pour achats d'actifs	(45 138)	(35 646)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(22)	18
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	7	(13)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	(67)
Variation des montants à recevoir de (payer à des) tiers	1	—
	1 802	4 041
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	10 713	3 035
Retraits des titulaires de contrats	(11 576)	(7 663)
	(863)	(4 628)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	939	(587)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	229	816
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 168 \$	229 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	1 738 \$	1 924 \$

Fonds éthique 2.77G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	19 280	1 111	1 161
TELUS Corp.	45 924	1 162	1 368
TELUS International Inc.	9 535	338	399
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	16 828	322	881
Bombardier Produits Récréatifs inc.	8 723	669	967
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	5 258	795	954
Dollarama Inc.	18 859	977	1 194
Magna International Inc.	9 103	703	932
Pet Valu Holdings Ltd.	28 911	723	1 043
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	29 125	980	1 544
Les Compagnies Loblaw limitée	16 739	1 164	1 735
Énergie			
ARC Resources Ltd.	43 078	458	495
Canadian Natural Resources Ltd.	64 958	2 769	3 472
Headwater Exploration Inc.	118 305	439	609
Parkland Corp. of Canada	12 854	522	447
Pason Systems Inc.	62 278	607	719
Pembina Pipeline Corp.	38 067	1 488	1 461
Secure Energy Services Inc.	113 881	650	599
Tourmaline Oil Corp.	17 034	537	696
Produits financiers			
Banque de Montréal	35 353	3 204	4 814
Brookfield Asset Management Inc.	50 505	1 775	3 857
Definity Financial Corp.	14 750	325	436
Intact Corporation financière	16 679	2 076	2 742
Banque Nationale du Canada	16 446	1 409	1 586
Banque Royale du Canada	60 396	4 303	8 107
La Financière Sun Life inc.	22 088	1 157	1 555
La Banque Toronto-Dominion	66 226	3 682	6 422
Thomson Reuters Corp.	5 093	526	770
Groupe TMX Ltée	5 946	776	763

Fonds éthique 2.77G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Soins de santé			
dentalcorp Holdings Ltd.	40 498	568	659
Neighbourly Pharmacy Inc.	11 212	195	448
Produits industriels			
Boyd Group Services Inc.	5 854	1 191	1 169
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	16 885	1 301	2 624
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	40 533	2 503	3 688
Stantec Inc.	14 249	541	1 013
TFI International Inc.	7 431	702	1 054
Toromont Industries Ltd.	7 432	511	850
Waste Connections Inc.	8 595	797	1 482
WSP Global Inc.	5 911	485	1 085
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	14 793	851	1 655
Constellation Software Inc.	1 176	1 603	2 760
Dye & Durham Ltd.	11 228	213	504
Kinaxis Inc.	2 400	301	426
Open Text Corp.	28 231	1 337	1 695
Shopify Inc. (\$ CA)	1 514	2 768	2 637
Tecsys Inc.	5 252	210	276
The Descartes Systems Group Inc.	4 768	384	499
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	6 245	560	420
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	20 993	1 056	1 424
First Quantum Minerals Ltd.	15 998	392	484
Kirkland Lake Gold Ltd.	21 262	1 077	1 127
Major Drilling Group International Inc.	49 883	435	412
Methanex Corp.	12 178	594	609
Nutrien Ltd. (\$ CA)	19 182	1 289	1 824
Wheaton Precious Metals Corp.	19 897	1 105	1 080
Immobilier			
Allied Properties REIT	21 345	927	938
Colliers International Group Inc.	5 200	519	980

Fonds éthique 2.77G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	23 732	573	823
Northland Power Inc.	10 885	478	413
Total des actions ordinaires canadiennes		61 113	86 786
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	155	597	654
Produits financiers			
Digital Realty Trust Inc. REIT	2 373	429	531
Technologies de l'information			
Microsoft Corp.	2 205	618	938
Visa Inc., cat. A	3 426	935	939
Immobilier			
Equinix Inc. REIT	618	387	661
Total des actions ordinaires américaines		2 966	3 723
Total des actions		64 079	90 509
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(47)	
Total des placements		64 032	90 509

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds éthique 2.77G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	3 723 \$	346 \$	4 069 \$	41 \$
Total	3 723 \$	346 \$	4 069 \$	41 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			4,4 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	5 167 \$	8 \$	5 175 \$	52 \$
Total	5 167 \$	8 \$	5 175 \$	52 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			6,8 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 905 \$ (755 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	90 509 \$	— \$	— \$	90 509 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	90 509 \$	— \$	— \$	90 509 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	75 342 \$	181 \$	— \$	75 523 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	75 342 \$	181 \$	— \$	75 523 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds éthique 2.77G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	78 760	76 398	77 927	76 701	79 085	41 768	32 574	31 307	25 467	28 279
Individuelle	435 516	527 507	625 146	759 680	922 376	15 924	15 958	18 338	18 952	25 505
Police avec garantie de 75/75	123 815	137 198	136 655	145 085	147 632	2 955	2 703	2 605	2 347	2 642
Police avec garantie de 75/100	337 054	385 579	434 060	454 669	460 879	7 898	7 475	8 160	7 269	8 167
Police avec garantie de 100/100	20 982	22 063	27 363	27 997	30 087	472	412	497	434	519
Police avec garantie de 75/75 SP1	72 004	35 369	45 486	56 825	51 031	1 602	647	801	845	836
Police avec garantie de 75/100 SP1	228 905	234 346	243 695	245 532	252 061	4 985	4 203	4 219	3 599	4 076
Police avec garantie de 100/100 SP1	6 080	5 814	6 487	6 917	5 070	128	101	109	99	80
Police avec garantie de 75/75 SP2	3 108	2 554	5 579	12 807	200 882	86	57	116	221	3 728
Police avec garantie de 75/100 SP2	907	926	2 633	2 937	3 114	25	21	55	51	58
Police avec garantie de 75/75 SP	3 880	3 323	2 338	—	—	53	37	25	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	754	5 584	6 636	1 716	—	10	61	70	15	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	690	596	513	—	—	9	7	5	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	—	6 275	—	—	—	—	67	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	530,31	426,37	401,75	332,03	357,57	103,94	24,62
Individuelle	36,56	30,25	29,33	24,95	27,65	6,31	0,92
Police avec garantie de 75/75	23,87	19,70	19,06	16,18	17,90	4,17	0,64
Police avec garantie de 75/100	23,43	19,39	18,80	15,99	17,72	4,04	0,59
Police avec garantie de 100/100	22,47	18,66	18,16	15,50	17,25	3,81	0,50
Police avec garantie de 75/75 SP1	22,25	18,28	17,61	14,87	16,37	3,97	0,67
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,78	17,94	17,31	14,66	16,17	3,84	0,63
Police avec garantie de 100/100 SP1	21,09	17,43	16,88	14,34	15,87	3,66	0,55
Police avec garantie de 75/75 SP2	27,56	22,15	20,87	17,24	18,56	5,41	1,28
Police avec garantie de 75/100 SP2	27,56	22,15	20,87	17,24	18,56	5,41	1,28
Police avec garantie de 75/75 SP	13,54	11,06	10,58	—	—	2,48	0,48
Police avec garantie de 75/100 SP	13,44	11,00	10,54	8,87	—	2,44	0,46
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,76	11,18	10,65	—	—	2,58	0,53
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	—	10,61	—	—	—	—

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds éthique 2.77G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds éthique 2.77G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,91	2,91	2,91	2,92	2,91
Police avec garantie de 75/75	2,68	2,68	2,68	2,73	2,79
Police avec garantie de 75/100	2,90	2,90	2,91	2,92	2,90
Police avec garantie de 100/100	3,27	3,27	3,28	3,29	3,28
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,21	2,23	2,23	2,24	2,22
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,45	2,45	2,45	2,46	2,45
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,78	2,79	2,79	2,79	2,78
Police avec garantie de 75/75 SP	1,56	1,57	1,55	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,79	1,79	1,79	1,79	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,10	1,10	1,11	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	—	1,34	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	54,68	50,26	35,59	22,45	37,31

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS ET D' OBLIGATIONS 2.15G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions et d'obligations 2.15G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 583 \$	4 322 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	252	268
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 9)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	5	5
Placements		
Obligations	27 165	39 593
Actions	85 156	59 626
Parts de fonds de placement (note 3)	5 630	11 028
Instruments dérivés (note 8)	9	—
Total des placements	117 960	110 247
Total de l'actif	119 800 \$	114 842 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 9)	78	11
Montant à payer aux courtiers	—	38
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 8)	21	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	99	49
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	119 701 \$	114 793 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	18 235 \$	8 112 \$
Produits (pertes) divers	25	(207)
Total des produits	18 260	7 905
Charges		
Frais de gestion (note 9)	2 182	2 139
Coût de transaction	54	49
Retenues d'impôt à la source	31	33
Autres	215	211
Total des charges	2 482	2 432
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 778 \$	5 473 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
Dépôts des titulaires de contrats	1 567	3 155
Retraits des titulaires de contrats	(12 437)	(11 516)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 778	5 473
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	4 908	(2 888)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	119 701 \$	114 793 \$

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 10)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 778 \$	5 473 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(28)	(1)
(Profits) pertes réalisés	(12 438)	(5 102)
(Profits) pertes latents	(3 504)	(558)
Produit brut de la cession d'actifs	107 340	76 689
Paiements bruts pour achats d'actifs	(99 062)	(64 626)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	16	9
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	67	15
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(38)	(1)
	<u>8 131</u>	<u>11 898</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 567	3 155
Retraits des titulaires de contrats	(12 437)	(11 516)
	<u>(10 870)</u>	<u>(8 361)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(2 739)	3 537
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>4 322</u>	<u>785</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>1 583 \$</u></u>	<u><u>4 322 \$</u></u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	882 \$	1 052 \$
Dividendes reçus	1 398	1 419

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,75 %, 15-06-2030	100 000	100	100
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	259 000	327	341
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	40 000	40	40
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	1 340 000	1 320	1 325
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	57 000	57	57
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	85 000	142	146
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	41 000	40	41
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	833 000	874	896
Muskat Falls, 3,86 %, 01-12-2048	194 000	198	252
Muskat Falls/Labrador Transmissions Assets Funding, 3,83 %, 01-06-2037	207 000	211	250
Total des obligations du gouvernement fédéral		3 309	3 448
Obligations de gouvernements provinciaux			
Hydro-Québec, 4,00 %, 15-02-2055	137 000	195	185
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	98 000	103	104
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	90 000	92	98
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	125 000	129	137
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	349 000	369	388
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	520 000	493	501
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	320 000	314	344
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	137 000	145	152
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	70 000	57	63
Province du Manitoba, 2,85 %, 05-09-2046	95 000	92	100
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	130 000	138	147
Province de la Nouvelle-Écosse, 3,15 %, 01-12-2051	167 000	198	189
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	192 000	192	188
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	1 771 000	1 769	1 797
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	46 000	48	48
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	100 000	114	117
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	417 000	398	399
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	30 000	35	36
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2043	702 000	848	919
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	195 000	196	207
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	590 000	625	657
Total des obligations de gouvernements provinciaux		6 550	6 776

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Toronto, 4,70 %, 10-06-2041	249 000	267	328
Total des obligations de gouvernements municipaux		267	328
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	29 000	29	29
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	20 000	20	20
AIMCo Realty Investors LP, 2,712 %, 01-06-2029	115 000	118	118
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	104 000	119	113
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	28 000	28	28
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	11 000	11	11
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	60 000	60	59
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	34 000	34	34
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	34 000	34	35
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	48 000	48	47
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	60 000	60	60
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	34 000	34	33
Banque de Montréal, 2,077 %, 17-06-2030	37 000	37	37
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	23 000	23	23
Banque de Montréal, 4,30 %, 26-11-2025	38 000	38	40
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	18 000	18	18
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	27 000	27	26
BCIMC Realty Corp., 2,84 %, 03-06-2025	63 000	65	65
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	4 000	4	4
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	48 000	48	47
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	61 000	66	62
Bell Canada Inc., 3,35 %, 12-03-2025	17 000	17	18
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	44 000	45	42
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	10 000	12	11
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	16 000	16	16
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,41 %, 09-10-2029	78 000	78	81
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11-09-2028	114 000	125	125
Brookfield Infrastructure Partners, 3,315 %, 22-02-2024	36 000	36	37
Brookfield Property Finance ULC, 3,93 %, 15-01-2027	161 000	161	162
Brookfield Property Finance ULC, 4,30 %, 01-03-2024	243 000	244	248
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 03-07-2023	68 000	71	69
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	127 000	143	135

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	27 000	27	27
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	78 000	78	83
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,29 %, 05-11-2049	101 000	101	117
Brookfield Residential Properties Inc./Brookfield Residential US Corp., 5,125 %, 15-06-2029	10 000	10	10
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	46 000	51	50
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	10 000	10	10
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	176 000	177	177
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	160 000	160	155
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	108 000	108	107
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	185 000	188	186
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	24 000	24	24
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	15 000	15	16
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	43 000	43	43
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	30 000	30	31
Canadian Natural Resources Ltd., 2,50 %, 17-01-2028	57 000	57	57
Canadian Natural Resources Ltd., 3,42 %, 01-12-2026	134 000	135	140
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	53 000	53	54
Banque canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 14-09-2023	12 000	12	12
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	37 000	37	37
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	13 000	13	13
Banque canadienne de l'Ouest, 5,00 %, 31-07-2081	12 000	12	12
Banque canadienne de l'Ouest, 6,00 %, 30-04-2081	16 000	16	17
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	55 000	55	55
CanWel Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15-05-2026	8 000	8	8
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	145 000	160	153
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2025	34 000	34	35
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	54 000	54	54
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	177 000	177	185
Central 1 Credit Union, 2,584 %, 06-12-2023	119 000	119	121
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	14 000	14	14
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	12 000	12	12
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	68 000	70	70
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 5,00 %, 03-05-2028	67 000	70	70
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	17 000	17	17
Corus Entertainment Inc., 5,00 %, 11-05-2028	10 000	10	10
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	11 000	11	11

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
FPI Crombie, 3,677 %, 26-08-2026	24 000	24	25
CT REIT, 2,371 %, 06-01-2031	38 000	38	36
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	20 000	22	23
Curaleaf Holdings Inc., 8,00 %, 15-12-2026	20 000	26	25
Dollarama Inc., 1,505 %, 20-09-2027	30 000	30	29
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	17 000	17	17
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	42 000	42	41
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	15 000	15	15
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	8 000	8	8
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	288 000	284	285
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	185 000	188	196
Enbridge Pipelines Inc., 3,79 %, 17-08-2023	84 000	90	87
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	20 000	21	22
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27-11-2047	16 000	16	18
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	65 000	65	68
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	72 000	78	77
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	21 000	21	21
Financière First National, 2,961 %, 17-11-2025	18 000	18	18
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	10 000	10	10
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	47 000	47	47
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17-09-2029	73 000	73	77
Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22-12-2030	52 000	52	52
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	24 000	24	24
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,378 %, 18-12-2030	14 000	14	14
Société en commandite Holding FPI Granite, 3,062 %, 04-06-2027	14 000	14	15
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	116 000	116	114
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	45 000	45	45
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	45 000	46	46
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	44 000	47	47
HCN Canadian Holdings-1 LP, 2,95 %, 15-01-2027	53 000	53	54
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	40 000	40	39
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	42 000	42	42
Banque HSBC Canada, 2,17 %, 29-06-2022	298 000	295	300
Banque HSBC Canada, 2,253 %, 15-09-2022	49 000	49	49
Hydro One Inc., 1,41 %, 15-10-2027	48 000	48	46
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	32 000	32	32
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	10 000	10	10

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	21 000	21	21
iA Société financière inc., 2,40 %, 21-02-2025	20 000	20	20
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	22 000	22	22
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	8 000	8	8
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	72 000	72	74
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-2031	110 000	110	113
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-2027	20 000	21	21
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	22 000	22	24
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	10 000	10	10
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	39 000	42	41
Keyera Corp., 5,95 %, 10-03-2081	28 000	28	29
Kruger Packaging Holdings LP, 6,00 %, 01-06-2026	32 000	32	34
Produits Kruger s.e.c., 5,375 %, 09-04-2029	5 000	5	5
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	29 000	29	29
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	9 000	9	9
Banque Laurentienne du Canada, 4,25 %, 22-06-2027	148 000	149	150
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,54 %, 17-02-2033	53 000	63	69
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	28 000	28	28
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	33 000	33	32
Société Financière Manuvie, 3,049 %, 20-08-2029	259 000	265	267
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	25 000	25	25
MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25-08-2025	36 000	36	37
Metro inc., 3,413 %, 28-02-2050	67 000	67	66
Metro inc., 5,03 %, 01-12-2044	17 000	19	21
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	80 000	80	80
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	25 000	25	25
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	28 000	28	28
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	223 000	236	228
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	175 000	179	179
Banque Nationale du Canada, 2,983 %, 04-03-2024	157 000	168	162
Banque Nationale du Canada, 3,183 %, 01-02-2028	85 000	88	87
Banque Nationale du Canada, 4,05 %, 15-08-2081	34 000	34	33
Banque Nationale du Canada, 4,30 %, 15-11-2025	81 000	81	84
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	40 000	41	41
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	20 000	20	21
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	87 000	87	87
OMERS Finance Trust, 2,60 %, 14-05-2029	89 000	89	93

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
OMERS Realty Corp., 3,628 %, 05-06-2030	28 000	33	31
Ontario Power Generation, 2,893 %, 08-04-2025	109 000	118	113
Parkland Corp. of Canada, 3,875 %, 16-06-2026	79 000	79	79
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	117 000	117	116
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	70 000	88	89
Parkland Corp. of Canada, 6,00 %, 23-06-2028	60 000	60	64
Pembina Pipeline Corp., 2,56 %, 01-06-2023	97 000	97	98
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	18 000	18	18
Pembina Pipeline Corp., 4,02 %, 27-03-2028	41 000	44	44
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	10 000	10	11
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	10 000	11	11
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	16 000	18	18
Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25-01-2031	40 000	40	39
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	30 000	32	33
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	32 000	32	32
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	15 000	15	15
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	30 000	30	30
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	51 000	51	51
Reliance LP, 3,75 %, 15-03-2026	25 000	25	26
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,361 %, 10-03-2027	37 000	37	37
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,576 %, 12-02-2025	68 000	68	69
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	10 000	10	10
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	57 000	57	58
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	57 000	57	55
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	53 000	53	52
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	22 000	22	22
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	40 000	40	40
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	87 000	87	88
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	415 000	422	425
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	50 000	50	48
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24-11-2080	13 000	13	14
Métaux Russel Inc., 5,75 %, 27-10-2025	72 000	72	76
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	64 000	64	65
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	19 000	19	19
Saputo Inc., 2,242 %, 16-06-2027	50 000	50	50
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	15 000	15	15
Shaw Communications Inc., 4,40 %, 02-11-2028	100 000	118	110

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Shaw Communications Inc., 6,75 %, 09-11-2039	28 000	32	37
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	10 000	10	10
SmartCentres REIT, 3,526 %, 20-12-2029	66 000	66	69
SmartCentres REIT, 3,834 %, 21-12-2027	40 000	42	43
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	24 000	24	24
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	45 000	45	45
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	12 000	12	12
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	84 000	84	80
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	166 000	166	168
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	133 000	137	135
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	46 000	46	47
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	34 000	34	33
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	87 000	91	90
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	41 000	40	41
Superior Plus LP, 4,25 %, 18-05-2028	110 000	110	111
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	137 000	132	130
TELUS Corp., 2,35 %, 27-01-2028	39 000	39	39
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	29 000	29	29
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	18 000	19	19
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	85 000	90	89
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	32 000	34	33
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	27 000	32	31
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11-06-2025	77 000	77	81
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	101 000	98	97
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	19 000	20	19
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	61 000	61	60
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	52 000	52	52
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	14 000	14	14
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	67 000	67	68
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	148 000	148	146
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	59 000	59	58
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13-03-2025	96 000	96	96
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	143 000	143	148
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	60 000	61	62
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	31 000	31	30
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	85 000	88	86
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	18 000	18	17

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	18 000	18	18
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	13 000	13	13
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	12 000	12	12
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	30 000	30	29
TransCanada PipeLines Ltd., 3,00 %, 18-09-2029	16 000	16	16
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	44 000	50	47
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	30 000	32	31
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	158 000	159	163
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	58 000	58	58
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	71 000	71	70
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	10 000	10	10
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	20 000	20	20
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	44 000	45	45
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	22 000	22	22
Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15-01-2031	10 000	10	9
Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15-01-2030	173 000	173	177
Vidéotron Ltée, 3,625 %, 15-06-2028	40 000	40	39
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	87 000	87	89
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	53 000	53	53
Total des obligations de sociétés – non convertibles		13 827	13 864
Obligations de sociétés – convertibles			
Columbia Care Inc., 6,00 %, 29-06-2025, convertibles	3 000	4	4
Total des obligations de sociétés – convertibles		4	4
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	17 000	7	7
Peoples Trust, 1,91 %, 01-09-2029	135 000	128	129
Scotial Capital Inc., 0,55 %, 01-01-2026	260 000	239	233
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	80 000	77	77

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
Scotial Capital Inc., 1,25 %, 01-03-2025	166 000	135	133
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		586	579
Total des obligations canadiennes		24 543	24 999
Obligations américaines			
Obligations du gouvernement fédéral			
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,25 %, 15-02-2050	173 000	264	285
Total des obligations du gouvernement fédéral		264	285
Obligations de sociétés – non convertibles			
Alexandria Real Estate Equities Inc., 2,00 %, 18-05-2032	8 000	10	10
Ashton Woods USA LLC/Ashton Woods Finance Co., 4,625 %, 01-04-2030	3 000	4	4
AT&T Inc., taux variable, 25-03-2024	17 000	21	22
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	70 000	70	70
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	37 000	37	37
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	45 000	45	45
Bank of America Corp., 3,407 %, 20-09-2025	116 000	119	121
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	39 000	39	39
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 3,50 %, 01-06-2041	20 000	25	25
DIRECTV Holdings LLC/DIRECTV Financing Co., 5,875 %, 15-08-2027	5 000	6	6
Ford Motor Co., 3,25 %, 12-02-2032	76 000	96	99
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	84 000	84	84
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	74 000	74	73
Mastercard Inc., 1,90 %, 15-03-2031	15 000	19	19
Mav Acquisition Corp., 5,75 %, 01-08-2028	10 000	13	13
McDonald's Corp., 3,125 %, 04-03-2025	77 000	77	80
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	24 000	24	24
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	19 000	23	24
R.R. Donnelley & Sons Co., 6,125 %, 01-11-2026	7 000	9	10
Terex Corp., 5,00 %, 15-05-2029	7 000	9	9
The Estée Lauder Companies Inc., 1,95 %, 15-03-2031	25 000	31	31
The Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28-02-2028	75 000	75	73
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	46 000	46	47

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	170 000	180	176
Univision Communications Inc., 4,50 %, 01-05-2029	7 000	8	9
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	65 000	65	65
Verizon Communications Inc., 2,55 %, 21-03-2031	15 000	19	19
Verizon Communications Inc., 3,55 %, 22-03-2051	6 000	7	8
Verizon Communications Inc., taux variable, 20-03-2026	19 000	24	24
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	20 000	22	21
Wells Fargo & Co., 3,90 %, 15-03-2026	15 000	19	19
Total des obligations de sociétés – non convertibles		1 300	1 306
Total des obligations américaines		1 564	1 591
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	20 000	22	22
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	17 000	21	21
Japon			
Toyota Motor Corp., 1,339 %, 25-03-2026	17 000	21	21
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	44 000	44	44
Heathrow Funding Ltd., 3,40 %, 08-03-2028	76 000	76	79
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	31 000	32	32
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 04-09-2032	22 000	22	23
Luxembourg			
Aroundtown SA, 4,625 %, 18-09-2025	90 000	90	96
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032	8 000	10	10

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations mondiales (suite)			
Royaume-Uni			
Lloyds Banking Group PLC, 3,50 %, 03-02-2025	93 000	93	97
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	45 000	45	45
Obligations supranationales			
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1,95 %, 20-09-2029	84 000	84	85
Total des obligations mondiales		560	575
Total des obligations		26 667	27 165
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	10 391	612	626
TELUS Corp.	35 304	939	1 052
TELUS International Inc.	5 561	196	232
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	9 024	201	472
Bombardier Produits Récréatifs inc.	4 900	383	543
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	3 045	484	552
Dollarama Inc.	10 308	544	653
Magna International Inc.	6 570	562	672
Pet Valu Holdings Ltd.	16 896	432	609
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	17 350	614	920
Les Compagnies Loblaw limitée	10 707	796	1 110
Énergie			
ARC Resources Ltd.	23 994	251	276
Canadian Natural Resources Ltd.	35 205	1 507	1 882
Enbridge Inc. (\$ CA)	22 228	1 064	1 098
Headwater Exploration Inc.	69 614	264	359
Parkland Corp. of Canada	7 007	293	244
Pason Systems Inc.	37 218	364	429
Pembina Pipeline Corp.	11 812	420	453
Secure Energy Services Inc.	66 771	379	351

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Énergie (suite)			
Corporation TC Énergie	13 266	821	780
Tourmaline Oil Corp.	9 488	292	387
Fonds négociés en Bourse			
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	14 903	197	195
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	1 591	153	150
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	7 085	665	604
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	78 687	1 516	1 516
Produits financiers			
Banque de Montréal	18 846	1 834	2 567
Brookfield Asset Management Inc.	26 812	1 099	2 048
Definity Financial Corp.	8 371	184	247
Intact Corporation financière	9 006	1 199	1 481
Banque Nationale du Canada	8 761	758	845
Banque Royale du Canada	34 451	3 064	4 624
La Financière Sun Life inc.	11 920	637	839
La Banque Toronto-Dominion	38 475	2 615	3 731
Thomson Reuters Corp.	2 668	284	404
Groupe TMX Ltée	3 081	402	395
Soins de santé			
dentalcorp Holdings Ltd.	22 292	314	363
Neighbourly Pharmacy Inc.	6 554	118	262
Produits industriels			
Boyd Group Services Inc.	3 266	673	652
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	9 419	967	1 464
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	23 085	1 598	2 100
Stantec Inc.	7 737	312	550
TFI International Inc.	3 871	367	549
Toromont Industries Ltd.	3 852	281	441
Waste Connections Inc.	4 504	467	776
WSP Global Inc.	3 157	291	580

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	7 903	602	884
Constellation Software Inc.	710	881	1 666
Dye & Durham Ltd.	6 064	128	272
Kinaxis Inc.	1 301	176	231
Open Text Corp.	18 291	895	1 098
Shopify Inc. (\$ CA)	816	1 491	1 421
Tecsys Inc.	3 003	126	158
The Descartes Systems Group Inc.	2 685	216	281
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	3 262	288	219
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	12 269	669	832
First Quantum Minerals Ltd.	8 494	209	257
Kirkland Lake Gold Ltd.	11 212	565	594
Major Drilling Group International Inc.	26 555	229	219
Methanex Corp.	7 016	341	351
Nutrien Ltd. (\$ CA)	10 173	650	967
Wheaton Precious Metals Corp.	10 468	585	568
Immobilier			
Allied Properties REIT	11 754	511	517
Colliers International Group Inc.	2 992	313	564
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	18 619	531	646
Northland Power Inc.	5 794	253	220
Total des actions ordinaires canadiennes		41 072	53 048
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	308	5	6
BCE Inc., 3,61 %, privilégiées	543	8	11
BCE Inc., 4,13 %, privilégiées	26	-	1
Biens de consommation de base			
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,30 %, privilégiées	115	3	3

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions privilégiées canadiennes (suite)			
Énergie			
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	1 568	39	40
TransAlta Corp., 4,027 %, privilégiées	90	2	2
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc., 5,30 %, privilégiées, convertibles, série 46	300	8	8
Services d'intérêt public			
Emera Inc., 4,25 %, privilégiées	28	1	1
Emera Inc., 4,60 %, privilégiées	240	6	6
TransAlta Corp., 2,709 %, privilégiées	496	6	8
Total des actions privilégiées canadiennes		78	86
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	363	641	1 330
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	141	448	595
Starbucks Corp.	4 282	630	634
Biens de consommation de base			
Costco Wholesale Corp.	904	536	649
PepsiCo Inc.	2 917	589	641
Fonds négociés en Bourse			
SPDR S&P 500 ETF Trust	1 078	549	648
Produits financiers			
CME Group Inc.	1 110	263	321
Moody's Corp.	1 885	785	931
Nasdaq Inc.	3 892	696	1 034
Signature Bank	2 094	444	857
SVB Financial Group	507	314	435

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines (suite)			
Soins de santé			
Charles River Laboratories International Inc.	1 523	647	726
Stryker Corp.	3 815	1 169	1 291
Thermo Fisher Scientific Inc.	1 163	795	982
Produits industriels			
Danaher Corp.	3 380	1 051	1 407
Equifax Inc.	3 544	961	1 313
Verisk Analytics Inc., cat. A	1 090	274	315
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	838	352	601
Amphenol Corp., cat. A	11 916	984	1 318
Autodesk Inc.	1 679	638	597
Automatic Data Processing Inc.	3 129	931	976
Keysight Technologies Inc.	5 762	1 027	1 505
Microsoft Corp.	4 440	1 058	1 889
ON Semiconductor Corp.	7 934	618	682
Roper Industries Inc.	822	438	511
Synopsys Inc.	2 745	914	1 280
Texas Instruments Inc.	2 179	477	520
Total des actions ordinaires américaines		18 229	23 988
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 11, privilégiées	664	17	17
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	254	6	7
France			
Schneider Electric SA	3 982	762	988
Hong Kong			
Techtronic Industries Co. Ltd.	28 896	584	728

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	3 312	1 105	1 737
Aon Corp.	3 715	992	1 412
Steris PLC	3 105	791	956
Trane Technologies PLC	4 623	906	1 182
Suisse			
Alcon Inc., CAAE	9 136	798	1 007
Total des actions ordinaires mondiales		5 961	8 034
Total des actions		65 340	85 156

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Parts de fonds de placement			
Fonds d'actions internationales LL*	171 345	3 026	5 630

Les 25 principaux titres liés aux parts de fonds de placement susmentionnées :

Description des titres	% du total
Nestlé SA, nom.	3,42%
ASML Holding NV	2,89%
Novo Nordisk AS, B	2,84%
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,68%
TotalEnergies SE	2,54%
Keyence Corp.	2,30%
Diageo PLC	2,27%
Sony Group Corporation	2,15%
Schneider Electric SE	1,98%
Capgemini SA	1,83%
Ferguson PLC	1,79%
Hoya Corp.	1,72%
L'Oréal SA	1,65%
AIA Group Ltd.	1,65%
DBS Group Holdings Ltd.	1,64%
BHP Group Ltd. (actions en \$ AU)	1,64%
Lonza Group AG	1,62%
Linde PLC (€)	1,58%
GlaxoSmithKline PLC	1,48%
Vinci SA	1,44%
RELX PLC	1,44%
Allianz SE Reg.	1,42%
Atlas Copco AB, A	1,41%
SMC Corp.	1,40%
Tokyo Electron Ltd.	1,39%

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats de change à terme

Prix contractuel	Date de règlement	Monnaie achetée		Monnaie vendue		Profit (perte) latent
		Monnaie	Valeur au 31 décembre	Monnaie	Valeur au 31 décembre	
0,8062	14 janvier 2022	Dollar américain	443	Dollar canadien	434	9
						Actifs dérivés
						9
0,7827	14 janvier 2022	Dollar américain	38	Dollar canadien	38	(1)
1,2441	14 janvier 2022	Dollar canadien	94	Dollar américain	96	(1)
1,2597	14 janvier 2022	Dollar canadien	718	Dollar américain	721	(3)
1,2328	11 février 2022	Dollar canadien	249	Dollar américain	255	(5)
1,2359	18 février 2022	Dollar canadien	23	Dollar américain	24	-
1,2569	18 février 2022	Dollar canadien	429	Dollar américain	431	(2)
						Passifs dérivés
						(12)
Total des contrats de change à terme						(3)

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(39)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 4 718	CAD 120,98	(3)
(3)	CAD 193,54	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 591	CAD 197,13	(6)
						Passifs dérivés
						(9)
Total des contrats à terme normalisés						(9)

Total des instruments dérivés à la juste valeur

(12)

Total des placements

95 033

117 939

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions et d'obligations 2.15G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

En ce qui a trait aux parts de fonds de placement, le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité du Fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire du Fonds maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Puisque le Fonds investit une partie de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. Le Fonds et les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité leur permettant de respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	30 360 \$	321 \$	30 681 \$	307 \$
Autres devises	1 714	—	1 714	17
Total	32 074 \$	321 \$	32 395 \$	324 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			27,1 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	16 170 \$	3 823 \$	19 993 \$	200 \$
Total	16 170 \$	3 823 \$	19 993 \$	200 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			17,4 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	349 \$	7 009 \$	10 769 \$	9 038 \$	27 165 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	1 039 \$	12 484 \$	13 905 \$	12 165 \$	39 593 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 253 \$ (3 215 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,9 % (2,8 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 10)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus directement par le Fonds ou indirectement par les fonds sous-jacents. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit (suite)

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	7,1	1,6	7,3	2,5
AA	25,1	5,7	29,8	10,3
A	23,0	5,2	31,5	10,8
BBB	36,3	8,2	27,9	9,6
BB ou inférieure	7,7	1,8	3,2	1,1
SN*	0,8	0,2	0,3	0,1
Total	100,0	22,7	100,0	34,4

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres, d'autres instruments financiers et de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 852 \$ (596 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,7 % (0,5 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	27 161 \$	4 \$	27 165 \$
Actions	85 156	—	—	85 156
Instruments dérivés	—	9	—	9
Parts de fonds de placement	—	5 630	—	5 630
Total des actifs évalués à la juste valeur	85 156 \$	32 800 \$	4 \$	117 960 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	9 \$	12 \$	— \$	21 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	85 147 \$	32 788 \$	4 \$	117 939 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 151 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	39 593 \$	— \$	39 593 \$
Actions	59 521	105	—	59 626
Instruments dérivés	—	—	—	—
Parts de fonds de placement	—	11 028	—	11 028
Total des actifs évalués à la juste valeur	59 521 \$	50 726 \$	— \$	110 247 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021	2020
	Obligations	Obligations
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Achats	—	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	4	—
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	4 \$	— \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	— \$

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	118 708	137 879	142 222	151 394	159 963	46 902	46 544	44 752	41 126	44 773
Individuelle	525 193	600 043	688 216	844 991	911 167	14 021	14 059	15 439	16 808	19 185
Police avec garantie de 75/75	276 714	301 441	316 900	325 499	258 863	5 994	5 720	5 748	5 227	4 395
Police avec garantie de 75/100	1 577 633	1 751 405	1 977 911	1 945 035	1 684 261	33 823	32 952	35 631	31 069	28 479
Police avec garantie de 100/100	27 753	27 514	31 809	33 437	25 291	584	509	564	527	423
Police avec garantie de 75/75 SP1	117 796	103 569	107 970	101 963	75 459	2 407	1 847	1 833	1 527	1 189
Police avec garantie de 75/100 SP1	547 958	467 508	547 467	494 613	452 184	11 019	8 218	9 178	7 323	7 059
Police avec garantie de 100/100 SP1	13 594	13 263	14 967	17 387	17 912	268	229	247	254	276
Police avec garantie de 75/75 SP2	30 669	55 265	57 661	57 243	88 046	772	1 188	1 155	989	1 567
Police avec garantie de 75/100 SP2	39 106	46 073	43 577	49 003	45 024	984	990	873	847	801
Police avec garantie de 75/75 SP	588	2 297	6 427	4 686	—	8	26	68	44	—
Police avec garantie de 75/100 SP	206 071	198 761	185 232	75 400	—	2 659	2 226	1 965	701	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	19 844	25 243	21 409	15 023	—	260	285	228	140	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	395,10	337,57	314,67	271,65	279,90	57,53	22,90
Individuelle	26,70	23,43	22,43	19,89	21,06	3,27	1,00
Police avec garantie de 75/75	21,66	18,98	18,14	16,06	16,98	2,68	0,84
Police avec garantie de 75/100	21,44	18,81	18,01	15,97	16,91	2,63	0,80
Police avec garantie de 100/100	21,05	18,50	17,74	15,76	16,70	2,55	0,76
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,43	17,83	16,98	14,97	15,76	2,60	0,85
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,11	17,58	16,76	14,81	15,61	2,53	0,82
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,69	17,25	16,49	14,59	15,42	2,44	0,76
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,16	21,49	20,02	17,28	17,80	3,67	1,47
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,16	21,49	20,02	17,28	17,80	3,67	1,47
Police avec garantie de 75/75 SP	12,98	11,25	10,63	9,31	—	1,73	0,62
Police avec garantie de 75/100 SP	12,91	11,20	10,61	9,30	—	1,71	0,59
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,08	11,31	10,67	9,32	—	1,77	0,64

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

e) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

f) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

g) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

h) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

j) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

l) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

m) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

n) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

o) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

p) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter aux notes annexes du tableau des placements.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.

b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions et d'obligations 2.15G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,72	2,72	2,72	2,73	2,74
Police avec garantie de 75/75	2,55	2,55	2,56	2,60	2,68
Police avec garantie de 75/100	2,72	2,72	2,72	2,73	2,73
Police avec garantie de 100/100	2,87	2,87	2,88	2,89	2,89
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,15	2,16	2,16	2,16	2,17
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,32	2,32	2,32	2,33	2,33
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,54	2,54	2,55	2,56	2,54
Police avec garantie de 75/75 SP	1,47	1,46	1,45	1,45	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,61	1,61	1,61	1,61	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,22	1,21	1,22	1,22	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	86,70	58,63	64,75	41,45	55,40

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS IMMOBILIER 2.17G

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds immobilier 2.17G (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Conseillers immobiliers GWL inc.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	258 455 \$	215 957 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	365	432
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 9)	—	580
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	26 595	17 437
Placements		
Obligations	100 087	138 554
Immeubles de placement	3 439 466	3 071 317
Total des placements	3 539 553	3 209 871
Total de l'actif	3 824 968 \$	3 444 277 \$
Passif		
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 9)	2 571 \$	— \$
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	85 011	68 230
Obligations locatives (note 3)	42 439	46 703
Emprunts hypothécaires sur immeubles de placement (note 4)	752 489	726 346
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	882 510	841 279
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 942 458 \$	2 602 998 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	324 639 \$	(26 657) \$
Produits tirés des immeubles de placement	215 888	223 501
Produits (pertes) divers	170	149
Total des produits	540 697	196 993
Charges		
Frais de gestion (note 9)	16 063	18 140
Charges liées aux immeubles de placement	124 524	125 615
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	1 939	2 216
Total des charges	142 526	145 971
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	398 171 \$	51 022 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	2 602 998 \$	2 723 702 \$
Dépôts des titulaires de contrats	320 665	53 236
Retraits des titulaires de contrats	(379 376)	(224 962)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	398 171	51 022
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	339 460	(120 704)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	2 942 458 \$	2 602 998 \$

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2021	2020
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	398 171 \$	51 022 \$
Adjustments		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	—	(103)
Réintégration de l'amortissement des incitatifs à la location	7 248	10 203
Réintégration des charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 3)	1 032	1 143
Déduction des paiements de loyers et des cessions (note 3)	(5 296)	(1 731)
(Profits) pertes réalisés		
Obligations	(37)	(2 043)
Immeubles de placement	(3 842)	(19 712)
(Profits) pertes latents		
Obligations	2 420	(1 167)
Immeubles de placement	(299 195)	18 028
Produit brut de la cession de placements		
Obligations	36 084	127 033
Immeubles de placement	13 253	146 554
Paiements bruts pour achats de placements		
Obligations	(98 851)	(79 196)
Immeubles de placement	(85 613)	(76 128)
Variation des revenus de placement exigibles et à payer	67	(29)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	3 151	(986)
Variation des montants à recevoir de (payer à) des tiers	7 623	(1 926)
Variation des emprunts hypothécaires sur des immeubles de placement	26 143	91 340
	<u>2 358</u>	<u>262 302</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	320 665	53 236
Retraits des titulaires de contrats	(379 376)	(224 962)
	<u>(58 711)</u>	<u>(171 726)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts à court terme (moins de 90 jours)	(56 353)	90 576
Trésorerie et dépôts à court terme, au début de l'exercice	174 972	84 396
Trésorerie et dépôts à court terme (moins de 90 jours), à la fin de l'exercice	118 619 \$	174 972 \$
Composantes de la trésorerie et des dépôts à court terme		
Trésorerie et dépôts à court terme (moins de 90 jours)	118 619 \$	174 972 \$
Trésorerie et dépôts à court terme (de 90 jours à moins de un an)	139 836	40 985
Trésorerie et dépôts à court terme, à la fin de l'exercice	258 455 \$	215 957 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	2 122 \$	1 380 \$
Intérêts hypothécaires payés	21 324	20 233

Fonds immobilier 2.17G

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15-06-2023	5 000 000	5 115	5 100
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,40 %, 15-12-2022	5 005 000	5 243	5 084
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,65 %, 15-03-2022	10 000 000	10 315	10 049
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2022	15 000 000	15 062	15 045
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2023	20 000 000	20 472	20 183
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-09-2023	23 000 000	23 764	23 414
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 01-06-2022	21 000 000	21 857	21 212
Total des obligations du gouvernement fédéral		101 828	100 087
Total des obligations canadiennes		101 828	100 087
Total des obligations		101 828	100 087

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Colombie-Britannique										
1188 West Georgia Street * Vancouver (C.-B.)	100,00%	Bureaux	31 mai 01	48 995	143 000	31 déc. 21	203 486	87,08%	(50 613)	4 565
650 West Georgia Street * (1) Vancouver (C.-B.)	25,00%	Bureaux	12 déc. 01	37 345	101 537	31 déc. 21	118 305	91,75%	—	3 434
4750 Arbutus Street Vancouver (C.-B.)	50,00%	Résidentiel	10 janv. 02	12 530	29 550	31 déc. 21	39 386	100,00%	(6 750)	1 038
4600 Jacombs Road Richmond (C.-B.)	50,00%	Bureaux	18 sept. 02	8 611	11 055	31 déc. 21	37 595	100,00%	—	405
4250 Canada Way Burnaby (C.-B.)	100,00%	Bureaux	1er déc. 04	39 245	58 600	31 déc. 21	119 315	100,00%	(31 155)	2 694
12291 Riverside Way Richmond (C.-B.)	100,00%	Terrain	31 oct. 05	7 446	23 100	31 déc. 21	74 042	100,00%	(10 000)	749
7200 Market Crossing Burnaby (C.-B.)	50,00%	Commerce de détail	23 oct. 17	87 329	83 050	31 déc. 21	133 461	98,71%	—	3 267
14815 - 108th Avenue Surrey (C.-B.)	29,97%	Commerce de détail	21 juin 06	9 695	5 329	31 déc. 21	30 550	100,00%	—	170
3200 Island Highway Nanaimo (C.-B.)	22,48%	Commerce de détail	21 juin 06	24 088	24 276	31 déc. 21	86 357	94,83%	(14 153)	761
2401 Millstream Road Victoria (C.-B.)	30,00%	Commerce de détail	2 août 07	31 749	25 770	31 déc. 21	79 062	92,84%	—	1 076
7488 King George Highway Surrey (C.-B.)	30,00%	Commerce de détail	16 avril 08	13 445	17 130	31 déc. 21	43 387	95,56%	—	838
1500 et 1575 Banks Road Kelowna (C.-B.)	30,00%	Commerce de détail	3 nov. 08	15 596	16 620	31 déc. 21	45 200	90,67%	—	725
1500 Robson Street Vancouver (C.-B.)	100,00%	Résidentiel	8 déc. 15	94 534	100 017	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(39)

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Colombie-Britannique (suite)										
753 Seymour Street *	25,00%	En cours d' aménagement	12 déc. 01	56 213	70 706	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(96)
Vancouver (C.-B.)										
2310 et 2254 Whatcom Road	100,00%	Commerce de détail	10 juill. 18	67 988	61 700	31 déc. 21	93 592	100,00%	(17 875)	2 826
Abbotsford (C.-B.)										
Alberta										
605 - 5th Avenue S.W. *	25,00%	Bureaux	12 juin 00	30 663	16 600	31 déc. 21	124 736	49,48%	—	380
Calgary (Alberta)										
530 - 8th Avenue S.W.	25,00%	Bureaux	10 juill. 00	29 408	21 300	31 déc. 21	102 144	76,30%	—	1 494
Calgary (Alberta)										
617 - 15th Avenue S.W.	100,00%	Résidentiel	30 août 02	10 363	10 400	31 déc. 21	46 370	96,83%	—	126
Calgary (Alberta)										
10439 - 121st Street	100,00%	Résidentiel	30 nov. 15	15 868	15 660	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(133)
Edmonton (Alberta)										
325 - 25th Street S.E.	100,00%	Bureaux	29 oct. 04	58 304	51 400	31 déc. 21	202 340	100,00%	—	2 204
Calgary (Alberta)										
300 et 350 - 7th Avenue S.W. *	37,50%	Bureaux	23 sept. 05	83 320	25 988	31 déc. 21	191 455	75,68%	—	2 453
Calgary (Alberta)										
9940 - 106th Street N.W.	29,97%	Bureaux	21 juin 06	9 104	9 710	31 déc. 21	50 998	94,23%	—	985
Edmonton (Alberta)										
9942 - 108th Street N.W.	29,97%	Bureaux	21 juin 06	7 870	7 822	31 déc. 21	46 946	100,00%	—	736
Edmonton (Alberta)										
6703 - 68th Avenue	30,00%	Industriel	15 août 07	25 300	21 630	31 déc. 21	169 184	81,99%	—	1 170
Edmonton (Alberta)										
5103 - 36th Street N.W. et portion du 3604 - 51st Avenue N.W.	50,00%	Terrain	28 févr. 03	3 477	5 450	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(99)
Edmonton (Alberta)										
4035 - 53rd Avenue N.W.	50,00%	Industriel	28 févr. 03	14 014	11 300	31 déc. 21	94 835	56,73%	—	248
Edmonton (Alberta)										

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Alberta (suite)										
3603 - 53rd Avenue N.W. Edmonton (Alberta)	50,00%	Terrain	28 févr. 03	2 225	3 350	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(58)
3604 - 51st Avenue N.W. Edmonton (Alberta)	50,00%	Industriel	28 févr. 03	5 342	6 450	31 déc. 21	39 004	100,00%	—	345
3806 - 51st Avenue N.W. Edmonton (Alberta)	50,00%	Industriel	28 févr. 03	4 929	5 400	31 déc. 21	35 987	83,34%	—	5
401 - 9th Avenue S.W. * Calgary (Alberta)	15,00%	Bureaux	13 déc. 07	66 159	29 490	31 déc. 21	161 118	83,60%	—	3 386
7103 - 68th Avenue Edmonton (Alberta)	30,00%	Industriel	4 mai 12	22 912	17 700	31 déc. 21	113 224	92,58%	—	1 109
6301, 6315, 6325 - 106th Avenue S.E. Calgary (Alberta)	30,00%	Industriel	17 déc. 14	42 341	51 720	31 déc. 21	319 500	100,00%	(29 368)	2 729
Saskatchewan										
225 Betts Avenue Saskatoon (Saskatchewan)	30,00%	Commerce de détail	24 juill. 12	25 947	20 070	31 déc. 21	75 934	100,00%	—	1 281
Ontario										
1591 Lycee Place Ottawa (Ontario)	100,00%	Résidentiel	19 oct. 98	27 210	57 200	31 déc. 21	155 758	96,40%	(12 872)	1 619
255 Queen Street * London (Ontario)	4,55%	Bureaux	1er mai 98	993	4 168	31 déc. 21	16 992	84,60%	—	237
400 Walmer Road ⁽¹⁾ Toronto, Ontario	35,00%	Résidentiel	27 déc. 00	82 182	78 433	31 déc. 21	192 956	94,33%	(363)	2 504
200 University Avenue Toronto (Ontario)	50,00%	Bureaux	30 nov. 00	17 436	34 750	31 déc. 21	73 200	80,59%	—	947
360 Torrance Street Burlington (Ontario)	100,00%	Résidentiel	19 sept. 01	30 703	69 000	31 déc. 21	161 195	93,71%	(26 415)	1 872
2220 Marine Drive Oakville (Ontario)	50,00%	Résidentiel	26 août 02	14 685	32 700	31 déc. 21	74 163	93,29%	(8 300)	1 030

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Ontario (suite)										
269 Laurier Avenue West Ottawa (Ontario)	50,00%	Bureaux	1er janv. 03	39 360	86 500	31 déc. 21	179 942	98,89%	(38 122)	3 962
40 High Park Avenue et 77 Quebec Avenue Toronto (Ontario)	25,00%	Résidentiel	25 mars 03	31 099	58 575	31 déc. 21	104 344	92,87%	(10 996)	1 404
640, 642 et 644 Sheppard Avenue East Toronto (Ontario)	25,00%	Résidentiel	25 mars 03	19 440	43 275	31 déc. 21	88 241	95,55%	(16 881)	1 170
33 Yonge Street Toronto (Ontario)	50,00%	Bureaux	27 juill. 98	83 327	173 150	31 déc. 21	262 383	93,63%	(103 559)	5 242
7070 Mississauga Road * Mississauga (Ontario)	25,00%	Bureaux	7 août 03	11 788	18 250	31 déc. 21	61 032	100,00%	—	912
55 - 425 Superior Boulevard Mississauga (Ontario)	65,00%	Industriel	11 oct. 01	39 816	128 505	31 déc. 21	505 002	97,86%	(38 158)	4 001
9455 Mississauga Road Brampton (Ontario)	100,00%	Commerce de détail	29 oct. 15	95 979	82 600	31 déc. 21	84 665	100,00%	(16 769)	4 582
50 High Park Avenue et 55 Quebec Avenue Toronto (Ontario)	25,00%	En cours d' aménagement	25 mars 03	55 482	72 390	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	820
1 - 2, 4 - 5 et 7 Paget, 2, 4, 6, 8 et 14 Kenview, 2 Castleview et 7925 et 7965 Goreway Drive Brampton (Ontario)	65,00%	Industriel	11 oct. 01	61 786	205 075	31 déc. 21	705 614	99,11%	(64 907)	6 159
3485 Steeles Avenue East Brampton (Ontario)	65,00%	Industriel	11 oct. 01	9 757	36 465	31 déc. 21	113 926	100,00%	(10 891)	1 122
3495 Steeles Avenue East Brampton (Ontario)	65,00%	Industriel	11 oct. 01	11 034	34 125	31 déc. 21	104 226	100,00%	(12 033)	1 070
2679 - 2831 Bristol Circle Oakville (Ontario)	65,00%	Industriel	11 oct. 01	34 720	127 140	31 déc. 21	428 963	100,00%	(30 114)	3 093

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Ontario (suite)										
3755, 3800 A et B Laird Road et 3500 et 3600 Ridgeway Drive Mississauga (Ontario)	30,00%	Industriel	21 déc. 16	27 495	43 770	31 déc. 21	150 841	100,00%	—	1 378
1541 Lycee Place Ottawa (Ontario)	50,00%	Résidentiel	7 août 02	20 331	35 600	31 déc. 21	122 109	96,45%	(7 879)	1 163
1 Van Der Graaf Court Brampton (Ontario)	50,00%	Industriel	16 févr. 04	4 093	14 100	31 déc. 21	51 103	100,00%	—	169
1 Woodslea Road Brampton (Ontario)	50,00%	Industriel	16 févr. 04	5 427	18 150	31 déc. 21	55 074	100,00%	—	374
5 Intermodal Drive Brampton (Ontario)	50,00%	Industriel	28 mai 04	3 390	13 050	31 déc. 21	43 554	100,00%	—	288
2844 Bristol Circle Oakville (Ontario)	65,00%	Industriel	31 janv. 05	6 931	24 505	31 déc. 21	87 313	100,00%	(6 167)	516
20 - 24 York Street ⁽¹⁾ Ottawa (Ontario)	50,00%	Résidentiel	18 janv. 06	21 004	29 214	31 déc. 21	47 327	94,17%	(13 954)	624
1 Adelaide Street East, 20 Victoria Street et 85 Yonge Street Toronto (Ontario)	15,00%	Bureaux	27 févr. 19	74 409	59 250	31 déc. 21	98 027	91,77%	(36 954)	2 884
8400 - 8450 Lawson Road Milton (Ontario)	30,00%	Industriel	21 déc. 07	8 557	20 190	31 déc. 21	70 796	100,00%	—	543
800 - 900 Main Street Milton (Ontario)	30,00%	Commerce de détail	14 mars 08	12 171	12 720	31 déc. 21	29 154	100,00%	—	824
2100 Derry Road Mississauga (Ontario)	50,00%	Bureaux	22 sept. 06	16 867	14 550	31 déc. 21	53 469	100,00%	—	809
2050 Derry Road Mississauga (Ontario)	50,00%	Bureaux	22 sept. 06	17 075	18 300	31 déc. 21	62 582	100,00%	—	802
7025 Langer Drive Mississauga (Ontario)	50,00%	Bureaux	22 sept. 06	9 751	8 300	31 déc. 21	32 238	100,00%	—	413

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Ontario (suite)										
4 King Street West Toronto (Ontario)	30,00%	Bureaux	14 mars 08	31 600	46 020	31 déc. 21	87 621	97,29%	(9 450)	1 765
155 University Avenue Toronto (Ontario)	30,00%	Bureaux	14 mars 08	18 956	28 470	31 déc. 21	56 410	76,11%	—	877
145 - 167 Bell Boulevard Belleville (Ontario)	30,00%	Commerce de détail	4 janv. 07	4 751	3 720	31 déc. 21	20 051	82,20%	—	210
5150 - 5160 Yonge Street Toronto (Ontario)	30,00%	Bureaux	17 oct. 08	70 963	68 340	31 déc. 21	215 783	75,19%	—	604
2310 - 2330 Highway 2 Bowmanville (Ontario)	30,00%	Commerce de détail	24 juill. 12	20 289	15 960	31 déc. 21	70 296	100,00%	—	1 152
3130, 3470, 3480, 3490, 3500, 3505, 3520, 3530, 3535, 3550, 3580, 3585, 3600 A et B, 3615, et 3620 A et B Laird Road Mississauga (Ontario)	30,00%	Industriel	15 oct. 13	42 145	110 130	31 déc. 21	341 725	93,88%	—	3 030
3200, 3250, 3300, 3330 et 3350 Ridgeway Drive Mississauga (Ontario)	30,00%	Industriel	15 oct. 13	17 288	40 110	31 déc. 21	133 924	97,85%	—	1 360
Quebec										
3355, chemin de la Reine- Marie Montréal (Québec)	100,00%	Résidentiel	5 nov. 98	28 767	55 000	31 déc. 21	160 465	92,46%	(18 029)	1 594
43 - 55, boul. Cité des Jeunes Vaudreuil-Dorion (Québec)	30,00%	Commerce de détail	21 juill. 06	8 657	9 120	31 déc. 21	39 365	100,00%	—	605
224, avenue Joseph- Casavant Beauport (Québec)	30,00%	Commerce de détail	11 juin 08	6 587	6 210	31 déc. 21	52 281	100,00%	—	418

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Québec (suite)										
2315, rue Cohen Saint-Laurent (Québec)	100,00%	Industriel	27 nov. 08	12 339	18 600	31 déc. 21	110 751	100,00%	(10 823)	604
819 - 847, rue Clémenceau Beauport (Québec)	30,00%	Commerce de détail	31 janv. 14	14 507	12 600	31 déc. 21	55 389	96,74%	—	638
1350, boul. René-Lévesque * Montréal (Québec)	15,00%	Bureaux	14 déc. 16	39 885	43 710	31 déc. 21	80 020	98,65%	(21 153)	1 799
1360, boul. René-Lévesque * Montréal (Québec)	15,00%	Bureaux	14 déc. 16	23 536	31 740	31 déc. 21	59 506	86,77%	(12 965)	916
1025, rue Lucien L'Allier * Montréal (Québec)	15,00%	Autres	14 déc. 16	825	1 515	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(8)
1770, rue Joseph-Manseau Montréal (Québec)	100,00%	Résidentiel	4 oct. 18	114 377	104 800	31 déc. 21	190 405	84,35%	(51 855)	2 377
300, rue de la Berge-du-Canal * Montréal (Québec)	50,00%	Terrain	14 oct. 21	246	246	31 déc. 21	s.o.	s.o.	—	(82)
Atlantique										
1959 Upper Water Street * Halifax (Nouvelle-Écosse)	33,33%	Bureaux	21 juill. 05	26 174	26 064	31 déc. 21	109 008	61,53%	—	809
1969 Upper Water Street * Halifax (Nouvelle-Écosse)	33,33%	Bureaux	21 juill. 05	29 407	30 264	31 déc. 21	122 626	63,47%	—	800
671 Larry Uteck Boulevard Halifax (Nouvelle-Écosse)	100,00%	Résidentiel	31 août 15	22 071	23 400	31 déc. 21	133 952	97,75%	(12 966)	1 055
États-Unis										
396 West Greens Road Houston, Texas	30,00%	Bureaux	21 juin 06	12 631	2 343	31 déc. 21	56 962	9,21%	—	(606)
8101 Sam Houston Parkway Houston, Texas	30,00%	Bureaux	21 juin 06	8 730	4 224	31 déc. 21	41 039	100,00%	—	411

Fonds immobilier 2.17G

(en milliers de \$ canadiens, sauf les données sur la superficie locative nette)

Tableau des placements

Au 31 décembre 2021

Immeubles de placement

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D' ACQUISITION	COÛT TOTAL	JUSTE VALEUR	DATE DE LA DERNIÈRE ÉVALUATION	SUPERFICIE LOCATIVE NETTE (pi ²)	TAUX D'OCC. (%)	EMPRUNTS HYPOTH. SUR IMM. DE PLACEMENT	BÉNÉFICE NET D' EXPLOITATION POUR 2021
Immeubles vendus au cours de l'exercice considéré et des exercices précédents									156	
Total partiel des immeubles de placement				2 461 384	3 439 466		9 231 281		(752 489)	113 791
moins : obligations locatives				(44 006)	(42 439)					
moins : emprunts hypothécaires sur immeubles de placement				(738 935)	(752 489)					
Comptabilisation à l'actif de la perte sur les emprunts hypoth. pris en charge				(2 121)	—					
Total des immeubles de placement, montant net				1 676 322	2 644 538					
Total Bonds				101 827	100 087					
Total des placements, montant net				1 778 149	2 744 625					

* Représente une participation dans une entreprise commune

⁽¹⁾ Les immeubles de placement présentés ci-dessous peuvent faire l'objet de contrats de location de terrains en vertu desquels le fonds est le preneur et a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation dans les immeubles de placement, ainsi qu'une obligation locative. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter à la note 2 des états financiers.

NOM ET ADRESSE DE L'IMMEUBLE	% DE LA PARTICIPATION	TYPE D'IMMEUBLE	DATE D'ACQUISITION	OBLIGATIONS LOCATIVES
650 West Georgia Street Vancouver, British Columbia	25,00%	Office	12-Dec-01	(587)
400 Walmer Road Toronto, Ontario	35,00%	Residential	27-Dec-00	(38 988)
20 - 24 York Street Ottawa, Ontario	50,00%	Residential	18-Jan-06	(2 864)
TOTAL				(42 439)

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds immobilier 2.17G (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Les placements dans des biens immobiliers n'étant pas négociés sur un marché actif, le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Dans une moindre mesure, les créances hypothécaires représentent aussi un risque de liquidité pour le Fonds. Afin de gérer ses liquidités, le Fonds peut prendre en charge de nouvelles créances hypothécaires, à condition que le total des créances n'excède pas 35 % de la valeur totale de l'actif du Fonds et que chaque créance hypothécaire prise en charge n'excède pas 75 % de la valeur du bien connexe.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Il n'existe aucun marché officiel pour la négociation de biens immobiliers, et très peu de données sur les conditions des transactions immobilières sont rendues publiques. La vente d'immeubles de placement à un prix raisonnable peut prendre du temps, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à s'adapter rapidement aux fluctuations de la conjoncture économique ou des conditions de placement, ou sa capacité à rembourser les titulaires de contrats qui veulent faire racheter leurs parts. Le Fonds conservera un solde de trésorerie suffisant pour satisfaire aux exigences réglementaires et être en mesure de répondre en temps utile aux demandes de rachat normales.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

B. Risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2021, les paiements en capital approximatifs exigibles au titre des emprunts hypothécaires au cours des cinq prochains exercices clos et par la suite étaient les suivants :

Exercice clos le	Paiements de capital exigibles
31 décembre 2022	42 786 \$
31 décembre 2023	98 300
31 décembre 2024	41 639
31 décembre 2025	8 982
31 décembre 2026	124 265
Par la suite	422 964
	738 936
Ajustement de la juste valeur	13 553
Total	752 489 \$

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	6 567 \$	35 \$	6 602 \$	66 \$
Total	6 567 \$	35 \$	6 602 \$	66 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			0,2 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	6 593 \$	4 476 \$	11 069 \$	111 \$
Total	6 593 \$	4 476 \$	11 069 \$	111 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			0,4 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations et les emprunts hypothécaires sur des immeubles de placement. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	51 390 \$	48 697 \$	— \$	— \$	100 087 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	8 032 \$	130 522 \$	— \$	— \$	138 554 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur pour les obligations avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 977 \$ (2 374 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,03 % (0,09 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats, selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 10)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur pour les emprunts hypothécaires sur immeubles de placement avaient augmenté ou diminué de 1 %, selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 34 496 \$ (34 606 \$ au 31 décembre 2020) et d'environ 1,17 % (1,33 % au 31 décembre 2020) de la valeur liquidative. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit (suite)

Le Fonds est également exposé au risque de crédit découlant de tiers, de créances locatives et de locataires. La juste valeur des immeubles de placement tient compte de la qualité de crédit associée à ces éléments, laquelle a eu une incidence négligeable sur la juste valeur en 2021 et en 2020, respectivement. Le risque de crédit découle de la possibilité que les locataires soient incapables de remplir leurs engagements, tels qu'ils sont définis dans leurs contrats de location. La majorité des contrats de location en vigueur du Fonds sont des baux à loyer net, ce qui signifie que les locataires paient au propriétaire le loyer de base en plus de rembourser au propriétaire leur quote-part des charges d'exploitation et des impôts fonciers. La majorité des charges d'exploitation et des impôts fonciers liés aux biens immobiliers est de nature fixe, bien qu'une partie des charges soit de nature variable. La direction atténue le risque de crédit en assurant une diversité de locataires et en limitant l'exposition du Fonds à tout locataire en particulier. Le Fonds maintient également un portefeuille diversifié par type d'immeuble afin de réduire le risque lié aux secteurs d'activité.

La variation de la juste valeur des passifs financiers découlant de l'incidence des changements relatifs aux risques de crédit n'a pas été importante en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	20,2	0,7	15,0	0,8
AA	79,8	2,7	85,0	4,5
Total	100,0	3,4	100,0	5,3

F. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs financiers du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
Actifs évalués à la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	100 087 \$	— \$	100 087 \$
Immeubles de placement	—	—	3 439 466	3 439 466
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	100 087 \$	3 439 466 \$	3 539 553 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Emprunts hypothécaires sur immeubles de placement	— \$	752 489 \$	— \$	752 489 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	— \$	(652 402) \$	3 439 466 \$	2 787 064 \$

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Classement de la juste valeur (suite)

	2020			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	138 554 \$	— \$	138 554 \$
Immeubles de placement	—	—	3 071 317	3 071 317
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	138 554 \$	3 071 317 \$	3 209 871 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Emprunts hypothécaires sur immeubles de placement	— \$	726 346 \$	— \$	726 346 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	— \$	(587 792) \$	3 071 317 \$	2 483 525 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021	2020
	Immeubles de placement	Immeubles de placement
Solde au début de l'exercice	3 071 317 \$	3 150 262 \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	303 037	1 684
Achats	78 365	65 925
Ventes	(13 253)	(146 554)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	3 439 466 \$	3 071 317 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	300 787 \$	(18 577) \$

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Valeur comptable des immeubles de placement

Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	3 071 317 \$	3 150 262 \$
Ajouts	78 365	65 925
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	302 860	2 306
Cessions	(13 253)	(146 554)
Fluctuations des taux de change	177	(622)
Solde à la clôture de l'exercice	3 439 466 \$	3 071 317 \$

H. Données importantes non observables

L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives, les taux de location, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les données importantes non observables utilisées à la clôture de la période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur :

Dépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur

Type d'immeuble	Taux d'actualisation ¹			Taux réversif ²			Taux d'inoccupation ³
	Minimum	Maximum	Moyenne pondérée	Minimum	Maximum	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
Bureaux	5,3 %	10,5 %	6,2 %	4,3 %	8,5 %	5,2 %	15,2 %
Industriel	5,0 %	7,0 %	5,5 %	4,5 %	6,0 %	4,9 %	3,3 %
Commerce de détail	5,3 %	8,5 %	6,1 %	4,5 %	7,5 %	5,4 %	2,5 %
Commercial	5,0 %	10,5 %	5,9 %	4,3 %	8,5 %	5,1 %	7,9 %
Résidentiel ⁴	3,3 %	4,8 %	3,6 %	s.o.	s.o.	s.o.	6,4 %
Total	3,3 %	10,5 %	5,5 %	4,3 %	8,5 %	5,1 %	7,6 %

(1) Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

(2) Le taux réversif correspond au taux utilisé pour estimer la valeur de revente d'un immeuble à la fin de la période de détention. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les taux réversifs ne s'appliquent pas aux actifs résidentiels, car la méthode d'évaluation de ceux-ci est fondée sur la capitalisation du revenu stabilisé pour la première année.

(3) Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

(4) Les taux d'actualisation présentés relatifs aux actifs résidentiels représentent le taux de capitalisation global appliqué au bénéfice stabilisé pour chaque élément d'actif.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

I. Actifs affectés en garantie

Le Fonds détient certains immeubles de placement qui ont été donnés en garantie à l'égard de ses emprunts hypothécaires sur immeubles de placement. En cas de défaillance du Fonds, la contrepartie est autorisée à porter les garanties en déduction de ces passifs. Une fois les passifs réglés par le Fonds, les actifs donnés en garantie seront remis au Fonds. Au 31 décembre 2021, le Fonds avait donné en garantie des actifs d'une valeur de 2 076 528 \$ (1 710 293 \$ au 31 décembre 2020).

J. Engagements

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait des obligations contractuelles d'achat, de construction et d'aménagement d'immeubles de placement, aux fins de réparation, de maintenance ou d'améliorations, se chiffrant à 93 747 \$ (97 250 \$ au 31 décembre 2020).

Fonds immobilier 2.17G

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts de catégorie Portefeuille, telles qu'elles sont définies à la note 5, et les parts de fonds d'investissement détenues par la Compagnie, telles qu'elles sont définies à la note 9 d), sont réparties entre chaque catégorie et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	900 197	1 122 032	1 167 385	1 194 525	1 115 102	583 523	624 146	632 033	589 421	517 519
Individuelle	2 783 768	3 537 230	3 838 412	4 680 915	5 714 405	99 451	111 840	121 822	139 624	165 341
Police avec garantie de 75/75	1 577 869	2 116 457	2 236 337	2 215 955	2 176 783	29 999	35 576	37 697	35 075	33 394
Police avec garantie de 75/100	5 927 421	8 056 486	8 521 970	8 383 140	8 178 761	111 229	133 796	142 063	131 353	124 327
Police avec garantie de 100/100	182 138	267 962	287 354	284 051	305 335	3 249	4 249	4 594	4 287	4 489
Police avec garantie de 75/75 SP1	1 183 447	1 550 409	1 580 138	1 465 633	1 270 076	19 172	22 110	22 498	19 510	16 315
Police avec garantie de 75/100 SP1	5 400 288	7 315 420	7 265 291	7 147 727	6 377 636	86 127	102 868	102 168	94 122	81 168
Police avec garantie de 100/100 SP1	157 551	191 949	186 406	155 811	147 299	2 423	2 613	2 547	2 001	1 835
Police avec garantie de 75/75 SP2	1 376 630	1 664 009	1 924 757	1 137 965	1 297 244	28 513	29 577	33 300	17 943	19 239
Police avec garantie de 75/100 SP2	888 243	1 403 107	1 476 187	1 441 488	1 269 344	18 397	24 940	25 539	22 729	18 825
Police avec garantie de 100/100 SP2	13 104	24 714	25 361	25 971	45 294	271	439	439	410	672
Police avec garantie de 75/75 SP	37 791	45 756	47 738	15 541	—	476	504	521	158	—
Police avec garantie de 75/100 SP	133 270	170 206	162 280	48 981	—	1 672	1 869	1 770	497	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	3 649	3 670	3 002	—	—	40	40	30	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	41 296	36 209	51 379	18 449	—	528	403	565	188	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	58 633	108 993	110 049	34 969	—	745	1 208	1 207	355	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 8)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	648,22	556,26	541,41	493,44	464,10	91,96	14,85
Individuelle	35,73	31,62	31,74	29,83	28,93	4,11	(0,12)
Police avec garantie de 75/75	19,01	16,81	16,86	15,83	15,34	2,20	(0,05)
Police avec garantie de 75/100	18,77	16,61	16,67	15,67	15,20	2,16	(0,06)
Police avec garantie de 100/100	17,84	15,86	15,99	15,09	14,70	1,98	(0,13)
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,20	14,26	14,24	13,31	12,85	1,94	0,02
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,95	14,06	14,06	13,17	12,73	1,89	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,38	13,61	13,66	12,84	12,46	1,77	(0,05)
Police avec garantie de 75/75 SP2	20,71	17,77	17,30	15,77	14,83	2,94	0,47
Police avec garantie de 75/100 SP2	20,71	17,77	17,30	15,77	14,83	2,94	0,47
Police avec garantie de 100/100 SP2	20,71	17,77	17,30	15,77	14,83	2,94	0,47
Police avec garantie de 75/75 SP	12,59	11,01	10,92	10,15	—	1,58	0,09
Police avec garantie de 75/100 SP	12,54	10,98	10,91	10,14	—	1,56	0,07
Police avec garantie de 100/100 SP	—	10,87	10,84	10,12	—	—	0,03
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,78	11,13	10,99	10,17	—	1,65	0,14
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,71	11,09	10,97	10,16	—	1,62	0,12

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements et des immeubles de placement est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction a porté les jugements suivants, qui ont eu le plus d'incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Le Fonds participe à des entreprises communes qui lui permettent de détenir des immeubles de placement conjointement avec une autre partie pour en retirer des revenus locatifs comptabilisés dans les produits tirés des immeubles de placement et/ou une plus-value en capital sur les immeubles de placement comptabilisée dans le profit (la perte) sur placements. Le contrôle conjoint a été déterminé conformément aux conditions énoncées dans le partenariat, en vertu duquel les décisions portant sur les activités pertinentes, qui ont une incidence significative sur les rendements du partenariat, exigent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. Les partenariats ont été classés comme des entreprises communes, puisqu'ils établissent les droits des deux parties sur les actifs et les produits, ainsi que leurs obligations au titre des passifs et des charges. La plupart des immeubles de placement sont détenus conjointement par les parties liées ou les fonds distincts liés.

Dans le cours normal des activités, le Fonds achète et vend régulièrement des immeubles de placement. Le Fonds a conclu que l'achat et la vente de ces immeubles de placement ne répondaient pas aux critères requis pour le classement de ces transactions à titre d'acquisitions d'entreprises. Par conséquent, tous les immeubles acquis par le Fonds jusqu'à maintenant constituent des acquisitions d'actifs.

Le Fonds a conclu des baux commerciaux et résidentiels visant ses immeubles de placement. Le Fonds a déterminé, d'après une évaluation des conditions des accords, qu'il conserve la totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété de ces immeubles. Il comptabilise donc les contrats à titre de contrats de location simple.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Le début de la pandémie de COVID-19 a entraîné des défis sans précédent à l'échelle mondiale, ce qui a eu une incidence sur toutes les catégories d'actifs, y compris l'immobilier. L'Institut canadien des évaluateurs recommande aux évaluateurs de faire preuve d'un degré élevé de prudence dans le cadre des évaluations et de limiter les conditions relatives à leurs opinions, ce qui nuit à la fiabilité et à l'utilité de leurs évaluations pour les besoins du Fonds. Le 20 mars 2020, la Compagnie a déterminé qu'il existait une incertitude significative relative à l'évaluation des biens immobiliers du Fonds; elle a donc temporairement suspendu les cotisations au Fonds et les transferts vers celui-ci, ainsi que les rachats et les transferts hors du Fonds.

Le 26 juin 2020, la Compagnie a recommencé à évaluer les biens immobiliers du Fonds, à mesure que la conjoncture s'est améliorée, ce qui a permis de mieux cerner l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les flux de trésorerie des biens immobiliers. Même si la conjoncture s'est améliorée, le marché des placements immobiliers a enregistré une importante baisse des volumes de transactions qui servent normalement de données empiriques significatives pour l'évaluation des biens immobiliers. Par conséquent, les évaluations fournies par les évaluateurs ont continué à faire l'objet de réserves liées à l'incertitude significative, de façon à limiter la confiance de la Compagnie à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers du Fonds. Les conditions du marché ont continué à s'améliorer au second semestre de 2020, si bien que les informations indépendantes au sujet de l'incertitude significative relative aux évaluations ont été sélectivement retirées à l'égard de diverses catégories d'actifs.

Le 11 janvier 2021, la Compagnie a levé la suspension temporaire des cotisations au Fonds et des transferts vers le Fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors du Fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs du Fonds a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 – d'après les cours sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – d'après des données autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 – d'après des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des actifs et des passifs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Les actifs et les passifs de niveau 3 sont évalués périodiquement par le gestionnaire du fonds. Le gestionnaire du fonds examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. Le gestionnaire du fonds évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de un an au moment de leur acquisition. Un rapprochement est inclus dans le tableau des flux de trésorerie du Fonds pour la trésorerie et les dépôts à court terme qui sont assortis d'échéances inférieures à 90 jours et ceux qui sont assortis d'échéances supérieures à 90 jours, mais inférieures à un an. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Immeubles de placement

Les immeubles de placement se composent des biens immobiliers achevés et des biens en cours d'aménagement détenus pour en retirer des revenus locatifs (comptabilisés au poste Produits tirés des immeubles de placement, dans l'état du résultat global) ou en valoriser le capital, ou les deux. Le coût des immeubles de placement correspond au coût d'acquisition plus le coût des améliorations apportées aux immobilisations. Les immeubles de placement comprennent des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés relativement à des contrats de location de terrains. Les coûts d'acquisition comprennent les droits de mutation et les honoraires juridiques. Les coûts directs initiaux et les coûts marginaux qui sont engagés dans le cadre de la négociation d'un contrat de location simple visant un immeuble de placement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les immeubles en cours d'aménagement comprennent les intérêts sur la dette spécifique et la dette générale, les taxes foncières et les frais généraux et administratifs liés directement à l'acquisition et à l'aménagement de biens immobiliers.

Les immeubles de placement du Fonds sont évalués au moins une fois par année par des évaluateurs d'immeubles de placement externes qualifiés. Lorsque le Fonds établit que la juste valeur d'immeubles de placement en cours de construction ne peut pas être évaluée de manière fiable, mais prévoit qu'elle pourra l'être lorsque la construction sera terminée, il évalue les immeubles au coût jusqu'à ce que leur juste valeur puisse être évaluée de façon fiable ou jusqu'à ce que la construction soit terminée (selon ce qui se produira en premier). Par la suite, ils sont comptabilisés à leur valeur d'expertise interne ou externe la plus récente. Le gestionnaire d'un fonds peut à l'occasion ajuster la valeur de biens immobiliers individuels, en raison des changements de la conjoncture du marché.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté en fonction de tout paiement de location effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, majoré des coûts directs initiaux engagés et des coûts de remise en état, moins tout incitatif à la location reçu. Le Fonds applique une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée au moyen du recours à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. Les profits ou pertes découlant de variations de la juste valeur d'immeubles de placement sont inclus dans l'état du résultat global de la période pendant laquelle ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation est arrêtée de manière permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu de sa sortie. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'immeubles de placement sont comptabilisés dans l'état du résultat global dans l'exercice où intervient la mise hors service ou la sortie de l'actif. Les profits ou pertes résultant de la sortie d'un immeuble de placement sont déterminés comme étant la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Des renseignements supplémentaires sur les immeubles de placement sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements.

Lorsque le Fonds participe à des entreprises communes, il comptabilise ses droits sur les actifs et les produits ainsi que ses obligations au titre des passifs et les charges de l'entreprise commune conformément aux méthodes comptables utilisées par le Fonds.

Pour les immeubles de placement, le taux de capitalisation est une mesure de la valeur d'une propriété par rapport au revenu qu'elle génère et une mesure clé de l'évaluation préparée par les évaluateurs d'immeubles de placement. Les taux de capitalisation subissent l'incidence de facteurs touchant l'ensemble du marché des immeubles de placement au Canada, lequel subit à son tour l'incidence de facteurs liés à l'offre et à la demande ainsi que de la conjoncture économique nationale.

Les immeubles de placement sont soumis à un certain degré de risque. Les divers facteurs en cause sont les changements dans la conjoncture économique générale et les conditions du marché local, les marchés du crédit, la concurrence, la stabilité et la solvabilité des locataires, ainsi que d'autres facteurs.

L'amortissement des incitatifs à la location représente les coûts directs initiaux engagés lors de la négociation et de la rédaction de contrats de location simple et amortis sur la période de location, sur la même base que les produits locatifs. Les coûts de location directs initiaux sont amortis et passés en charges par le biais des charges d'exploitation des immeubles de façon linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Les paiements versés aux locataires qui font augmenter la valeur de l'immeuble sont désignés comme des améliorations locatives. Tous les autres paiements versés aux locataires sont désignés comme des incitatifs à la location. Les améliorations locatives et les incitatifs à la location sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de location connexe et sont comptabilisés comme une réduction des revenus locatifs.

g) Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actuelle des paiements de location qui ne sont pas effectués à la date de début du contrat de location, actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal du Fonds. En règle générale, le Fonds utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les obligations locatives sont évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges liées aux immeubles de placement.

Le Fonds applique une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

h) Emprunts hypothécaires sur immeubles de placement

Les emprunts hypothécaires liés aux immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des emprunts hypothécaires a été déterminée en fonction des paiements futurs actualisés de capital et d'intérêts à payer sur les emprunts hypothécaires en cours, puis actualisée selon les taux d'intérêt du marché offerts au Fonds.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

j) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) nets liés aux variations de la juste valeur des immeubles de placement – Comprennent les ajustements de la juste valeur découlant d'évaluations externes, les ajustements d'évaluation faits par la direction et les profits (pertes) liés à la vente d'immeubles de placement.

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Produits tirés des immeubles de placement

Le Fonds est le bailleur aux termes de contrats de location simple visant des immeubles de placement. Le Fonds a déterminé, d'après une évaluation des conditions des accords, qu'il conserve la totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété de ces immeubles. La période de location désigne la période non résiliable du contrat, ainsi que toutes périodes ultérieures pour lesquelles le locataire a l'option d'obtenir la poursuite de son contrat de location. Les produits tirés des immeubles de placement découlant de contrats de location simple visant des immeubles de placement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location dans l'état du résultat global, sauf les produits locatifs tirés des loyers conditionnels, lesquels sont comptabilisés en tant que produits locatifs au cours de la période où ils sont gagnés. Les coûts directs initiaux engagés lors de la négociation et de la rédaction de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur la période de location, sur la même base que les produits locatifs.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Miscellaneous income (loss)

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

k) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

l) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédettes pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

m) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers se composent principalement de soldes nets liés à l'exploitation et aux impôts indirects découlant des activités courantes des placements immobiliers du Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

n) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

o) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

p) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

q) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, les honoraires juridiques et les droits de mutation engagés à l'achat et à la vente d'immeubles de placement par le Fonds, sont ajoutés au coût de l'actif au cours de la l'exercice.

r) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu sont incorporés comme composante du coût de l'actif. Le Fonds n'a incorporé aucun coût d'emprunt dans le coût de l'actif en 2021 ni en 2020. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts qu'une entité engage dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations locatives ainsi que la variation de cette valeur comptable :

	2021	2020
Obligations locatives comptabilisées, au début de l'exercice	46 703 \$	47 291 \$
Cessions	(3 729)	—
Paiements de location	(1 567)	(1 731)
Charges d'intérêts	1 032	1 143
Valeur comptable à la fin de l'exercice	42 439 \$	46 703 \$

Au 31 décembre 2021, les paiements approximatifs exigibles au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite étaient les suivants :

Exercice clos le	Paiements de location exigibles
31 décembre 2022	1 558 \$
31 décembre 2023	1 558
31 décembre 2024	1 561
31 décembre 2025	1 569
31 décembre 2026	1 569
Par la suite	62 230
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2021	70 045 \$

4. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES SUR IMMEUBLES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2021, les emprunts hypothécaires sur des immeubles de placement comprennent des emprunts à terme portant intérêt à des taux contractuels variant de 0,77 % à 4,87 % (0,96 % à 4,95 % au 31 décembre 2020) et dont le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré est de 3,02 % (3,15 % au 31 décembre 2020). Les emprunts hypothécaires sont garantis par le placement immobilier et la cession des baux et des loyers exigibles. Les conditions de ces emprunts hypothécaires pourraient faire l'objet de renégociations entre 2022 et 2032.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

6. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

8. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Conseillers immobiliers GWL inc.	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

a) Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion immobilière et de gestion de l'actif au Fonds dans le cours normal des activités, selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2021, des frais de 10 782 \$ (11 743 \$ au 31 décembre 2020) ont été payés à Conseillers immobiliers GWL inc.

b) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.

c) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds immobilier 2.17G

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- d) Avec prise d'effet le 20 mars 2020, les cotisations au Fonds ainsi que les transferts et les rachats de parts du Fonds ont été suspendus. À la suite de la suspension, le paiement de certains rachats et certaines demandes de transaction d'achat ont été traités. Pour régler ces demandes de transaction approuvées après la suspension, le fonds général de la Compagnie a payé ou reçu la valeur des parts fictives qui ont été rachetées ou achetées et, en contrepartie, a reçu ou livré les parts fictives applicables.

Au 31 décembre 2021, la Compagnie détenait des placements dans le Fonds d'une valeur de 223 507 \$ (56 406 \$ au 31 décembre 2020).

- e) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Compagnie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds immobilier 2.17G

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,19	3,19	3,20	3,21	3,21
Police avec garantie de 75/75	3,09	3,09	3,09	3,10	3,10
Police avec garantie de 75/100	3,19	3,19	3,19	3,21	3,20
Police avec garantie de 100/100	3,65	3,64	3,64	3,65	3,64
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,64	2,63	2,64	2,64	2,63
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,80	2,80	2,80	2,81	2,80
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,20	3,19	3,20	3,20	3,19
Police avec garantie de 75/75 SP	1,97	1,97	1,97	1,97	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,07	2,07	2,07	2,07	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2,52	2,52	2,51	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,51	1,51	1,51	1,51	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,68	1,68	1,68	1,68	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Obligations	—	4,26	6,48	5,23	4,36
Immeubles de placement	0,54	3,06	—	0,12	0,13

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS 2.28MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions 2.28MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions 2.28MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	506 \$	1 019 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	67	46
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	49	48
Placements		
Obligations	—	—
Actions	56 697	53 064
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	56 697	53 064
Total de l'actif	57 319 \$	54 177 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	38	34
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	38	34
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	57 281 \$	54 143 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	11 990 \$	(954) \$
Produits (pertes) divers	31	(152)
Total des produits	12 021	(1 106)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 270	1 284
Coût de transaction	23	50
Retenues d'impôt à la source	42	61
Autres	146	148
Total des charges	1 481	1 543
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 540 \$	(2 649) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
	54 143 \$	64 217 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 161	2 163
Retraits des titulaires de contrats	(9 563)	(9 588)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 540	(2 649)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	3 138	(10 074)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	57 281 \$	54 143 \$

Fonds d'actions 2.28MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 540 \$	(2 649) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(3 856)	677
(Profits) pertes latents	(6 875)	1 826
Produit brut de la cession d'actifs	16 911	32 689
Paiements bruts pour achats d'actifs	(9 813)	(29 432)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(21)	1
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	4	(9)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	1
Variation des montants à recevoir de (payer à des) tiers	(1)	1
	6 889	3 105
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 161	2 163
Retraits des titulaires de contrats	(9 563)	(9 588)
	(7 402)	(7 425)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(513)	(4 320)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	1 019	5 339
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	506 \$	1 019 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	1 238 \$	1 444 \$

Fonds d'actions 2.28MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Québecor Média inc., cat. B, à droit de vote subalterne	24 764	800	707
TELUS Corp.	60 809	1 439	1 812
Consommation discrétionnaire			
Dollarama Inc.	45 076	2 059	2 855
Restaurant Brands International Inc.	19 700	1 597	1 511
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	46 742	1 667	2 477
Metro inc.	11 851	676	798
Premium Brands Holdings Corp.	10 476	940	1 325
Énergie			
Pembina Pipeline Corp.	26 122	928	1 002
Suncor Énergie Inc.	23 834	536	754
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc.	37 083	909	2 833
Intact Corporation financière	13 420	1 905	2 207
Société Financière Manuvie	41 287	876	995
Onex Corp., à droit de vote subalterne	11 493	889	1 141
Banque Royale du Canada	17 604	1 505	2 363
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 083	1 164	1 798
La Banque Toronto-Dominion	19 152	884	1 857
Produits industriels			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	6 726	985	1 045
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	7 900	748	719
Waste Connections Inc.	9 327	1 153	1 608
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	11 473	992	1 283
Constellation Software Inc.	252	329	591
Open Text Corp.	18 900	1 023	1 135
Matériaux			
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	13 512	723	917

Fonds d'actions 2.28MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Matériaux (suite)			
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	6 900	1 159	1 207
Services d'intérêt public			
Emera Inc.	26 619	1 333	1 683
Fortis Inc.	20 028	1 092	1 222
Total des actions ordinaires canadiennes		28 311	37 845
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. C	519	931	1 900
Consommation discrétionnaire			
The TJX Companies Inc.	7 323	544	703
Biens de consommation de base			
The Procter & Gamble Co.	4 995	777	1 034
Énergie			
The Williams Companies Inc.	30 444	911	1 003
Fonds négociés en Bourse			
SPDR Gold Shares	2 200	485	476
Soins de santé			
Abbott Laboratories	3 968	468	706
Becton, Dickinson and Co.	3 446	1 134	1 096
Johnson & Johnson Inc.	8 057	1 255	1 744
Produits industriels			
Fortive Corp.	9 171	810	885
Technologies de l'information			
Microsoft Corp.	4 506	1 085	1 917
Visa Inc., cat. A	4 056	1 052	1 112

Fonds d'actions 2.28MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Services d'intérêt public			
American Electric Power Co. Inc.	13 196	1 447	1 486
Total des actions ordinaires américaines		10 899	14 062
Actions ordinaires mondiales			
Îles Caïmans			
Alibaba Group Holding Ltd.	29 199	1 239	563
Allemagne			
SAP SE	3 600	606	650
Japon			
Seven & i Holdings Co. Ltd., CAAE	22 120	506	614
Suisse			
Roche Holding AG Genusscheine	1 841	866	964
Royaume-Uni			
Compass Group PLC	44 700	1 160	1 263
Reckitt Benckiser Group PLC	6 780	689	736
Total des actions ordinaires mondiales		5 066	4 790
Total des actions		44 276	56 697
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(46)	
Total des placements		44 230	56 697

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions 2.28MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	14 676 \$	485 \$	15 161 \$	152 \$
Livre sterling (Royaume-Uni)	1 999	—	1 999	20
Autres devises	2 177	—	2 177	21
Total	18 852 \$	485 \$	19 337 \$	193 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			33,8 %	0,3 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	15 889 \$	1 026 \$	16 915 \$	169 \$
Franc suisse	996	—	996	10
Autres devises	1 790	—	1 790	18
Total	18 675 \$	1 026 \$	19 701 \$	197 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			36,4 %	0,4 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 567 \$ (531 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	55 083 \$	1 614 \$	— \$	56 697 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	55 083 \$	1 614 \$	— \$	56 697 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	50 276 \$	2 788 \$	— \$	53 064 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	50 276 \$	2 788 \$	— \$	53 064 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions 2.28MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	31 196	35 518	39 436	41 504	46 779	16 247	14 919	16 770	15 052	18 042
Individuelle	666 352	775 024	893 652	1 111 862	1 320 294	18 282	17 668	21 251	23 230	30 232
Police avec garantie de 75/75	129 540	145 266	150 695	162 213	178 809	2 950	2 746	2 968	2 805	3 385
Police avec garantie de 75/100	501 016	558 981	686 480	786 318	881 162	11 265	10 443	13 378	13 463	16 535
Police avec garantie de 100/100	15 675	15 354	26 098	29 925	34 919	337	276	490	496	636
Police avec garantie de 75/75 SP1	48 731	83 584	81 214	100 895	101 833	1 000	1 416	1 426	1 547	1 701
Police avec garantie de 75/100 SP1	297 647	343 472	401 999	448 439	476 949	5 975	5 707	6 940	6 775	7 866
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 720	2 677	1 181	6 571	11 321	53	43	20	97	183
Police avec garantie de 75/75 SP2	14 405	14 250	16 391	22 498	22 069	373	297	346	405	422
Police avec garantie de 75/100 SP2	25 570	24 665	24 388	28 025	33 162	661	514	514	504	634
Police avec garantie de 75/75 SP	1 427	2 020	1 672	149	—	18	21	18	1	—
Police avec garantie de 75/100 SP	7 440	7 510	7 585	6 831	—	93	77	80	63	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	2 146	1 573	1 474	—	—	27	16	16	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	520,82	420,04	425,25	362,65	385,68	100,78	(5,21)
Individuelle	27,44	22,80	23,78	20,89	22,90	4,64	(0,98)
Police avec garantie de 75/75	22,77	18,90	19,70	17,29	18,93	3,87	(0,80)
Police avec garantie de 75/100	22,48	18,68	19,49	17,12	18,77	3,80	(0,81)
Police avec garantie de 100/100	21,52	17,94	18,79	16,57	18,22	3,58	(0,85)
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,51	16,94	17,56	15,33	16,70	3,57	(0,62)
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,07	16,61	17,26	15,11	16,49	3,46	(0,65)
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,43	16,14	16,82	14,77	16,18	3,29	(0,68)
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,86	20,85	21,10	17,98	19,12	5,01	(0,25)
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,85	20,84	21,10	17,98	19,12	5,01	(0,26)
Police avec garantie de 75/75 SP	12,51	10,27	10,58	9,19	—	2,24	(0,31)
Police avec garantie de 75/100 SP	12,48	10,26	10,58	9,19	—	2,22	(0,32)
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,75	10,42	10,68	—	—	2,33	(0,26)

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions 2.28MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions 2.28MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,02	3,02	3,03	3,05	3,05
Police avec garantie de 75/75	2,92	2,92	2,93	2,94	2,93
Police avec garantie de 75/100	3,02	3,02	3,03	3,05	3,04
Police avec garantie de 100/100	3,39	3,40	3,40	3,42	3,41
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,41	2,41	2,41	2,42	2,42
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,63	2,63	2,64	2,65	2,64
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,96	2,96	2,97	3,00	2,98
Police avec garantie de 75/75 SP	1,80	1,80	1,81	1,80	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,90	1,90	1,91	1,90	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,28	1,29	1,29	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	17,91	53,93	22,81	50,10	26,94

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE GRANDES ENTREPRISES 2.29MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de grandes entreprises 2.29MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	85 \$	658 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	105	65
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	4	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	4	4
Placements		
Obligations	—	—
Actions	38 153	38 158
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	38 153	38 158
Total de l'actif	38 351 \$	38 885 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	39
Montant à payer aux courtiers	7	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	7	39
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	38 344 \$	38 846 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	8 255 \$	(1 445) \$
Produits (pertes) divers	5	7
Total des produits	8 260	(1 438)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	734	804
Coût de transaction	65	27
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	82	91
Total des charges	881	922
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 379 \$	(2 360) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	38 846 \$	44 327 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 646	2 493
Retraits des titulaires de contrats	(9 527)	(5 614)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 379	(2 360)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(502)	(5 481)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	38 344 \$	38 846 \$

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 379 \$	(2 360) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(4 989)	1 094
(Profits) pertes latents	(2 195)	1 506
Produit brut de la cession d'actifs	62 641	28 248
Paiements bruts pour achats d'actifs	(55 452)	(26 042)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(40)	47
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(43)	23
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	7	—
	<u>7 308</u>	<u>2 516</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 646	2 493
Retraits des titulaires de contrats	(9 527)	(5 614)
	<u>(7 881)</u>	<u>(3 121)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(573)	(605)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	658	1 263
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	85 \$	658 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	1 031 \$	1 196 \$

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc.	30 187	1 778	1 988
Cogeco Communications inc., à droit de vote subalterne	1 360	148	137
Québecor Média inc., cat. B, à droit de vote subalterne	10 655	314	304
Shaw Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	11 828	289	454
TELUS Corp.	9 277	267	276
Consommation discrétionnaire			
La Société Canadian Tire Ltée, cat. A, sans droit de vote	2 215	397	402
Linamar Corp.	705	50	53
Sleep Country Canada Holdings Inc.	1 504	43	56
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	7 601	330	403
Empire Co. Ltd., cat. A, sans droit de vote	13 812	507	532
George Weston Ltée	6 240	680	915
Les Compagnies Loblaw limitée	17 390	1 335	1 803
Metro inc.	18 186	906	1 224
The North West Company Inc.	2 938	100	101
Énergie			
ARC Resources Ltd.	2 413	25	28
Birchcliff Energy Ltd.	10 111	67	65
Canadian Natural Resources Ltd.	6 781	355	362
Enbridge Inc. (\$ CA)	18 125	785	896
Hydro One Ltd.	36 324	991	1 195
Parkland Corp. of Canada	1 716	64	60
Corporation TC Énergie	12 755	750	750
Tourmaline Oil Corp.	5 810	172	237
Vermilion Energy Inc.	5 806	83	92
Produits financiers			
Banque de Montréal	1 085	123	148
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	28 406	1 143	1 154
Brookfield Asset Management Inc.	6 430	388	491
Groupe Canaccord Genuity inc.	4 224	53	64
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8 080	1 054	1 191
CI Financial Corp.	8 451	209	223

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits financiers (suite)			
Element Fleet Management Corp.	5 187	70	67
Fairfax Financial Holdings Ltd., à droit de vote subalterne	1 241	692	772
Intact Corporation financière	3 620	389	595
Banque Laurentienne du Canada	3 315	117	133
Société Financière Manuvie	5 486	134	132
Banque Nationale du Canada	10 397	796	1 003
Onex Corp., à droit de vote subalterne	3 038	272	302
Banque Royale du Canada	11 138	1 293	1 495
La Financière Sun Life inc.	10 752	615	757
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 590	397	501
La Banque Toronto-Dominion	24 346	2 179	2 361
Thomson Reuters Corp.	7 847	839	1 187
Groupe TMX Ltée	4 979	656	639
Produits industriels			
Groupe Aecon Inc.	3 714	66	63
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4 695	630	730
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3 247	296	295
Finning International Inc.	6 276	183	200
GFL Environmental Inc.	1 497	64	72
Quincaillerie Richelieu Ltée	1 646	61	72
Métaux Russel Inc.	4 324	125	145
Stantec Inc.	3 360	168	239
TFI International Inc.	2 276	299	323
Toromont Industries Ltd.	4 237	376	485
Westshore Terminals Investment Corp.	2 323	48	62
WSP Global Inc.	345	44	63
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	5 301	544	593
Constellation Software Inc.	822	1 310	1 929
Open Text Corp.	9 784	608	587
Shopify Inc. (\$ CA)	102	180	178
The Descartes Systems Group Inc.	124	13	13
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	5 362	446	360

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Matériaux (suite)			
B2Gold Corp.	33 274	170	166
Société aurifère Barrick	40 912	1 193	984
Canfor Corp.	3 545	97	114
Centerra Gold Inc.	5 940	67	58
Dundee Precious Metals Inc.	6 144	50	48
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	4 079	545	714
Interfor Corp.	4 062	130	165
Kinross Gold Corp.	2 260	19	17
Kirkland Lake Gold Ltd.	9 088	487	482
Nutrien Ltd. (\$ CA)	2 869	222	273
SSR Mining Inc.	1 531	34	34
Stelco Holdings Inc.	2 825	114	116
Torex Gold Resources Inc.	3 479	53	46
West Fraser Timber Co. Ltd.	2 653	294	320
Wheaton Precious Metals Corp.	5 753	290	312
Immobilier			
Artis REIT	9 046	102	108
Boardwalk REIT	572	31	31
Fonds de placement immobilier Cominar	4 278	38	50
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	4 960	83	85
Société en commandite Holding FPI Granite	390	37	41
Fonds de placement immobilier H&R	6 965	112	113
Northwest Healthcare Properties REIT	6 257	85	86
SmartCentres REIT	6 140	187	198
Services d'intérêt public			
ATCO Ltd., cat. I, sans droit de vote	3 623	157	155
Canadian Utilities Ltd., cat. A, sans droit de vote	3 388	119	124
Capital Power Corp.	2 685	106	106
Emera Inc.	4 714	268	298
Fortis Inc.	9 612	493	587
Superior Plus Corp.	6 775	86	88
Total des actions ordinaires canadiennes		32 985	37 876

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Business Partners LP (\$ CA)	419	26	24
Brookfield Infrastructure Partners LP, parts de société en commandite	1 381	102	106
Royaume-Uni			
Endeavour Mining PLC	5 291	161	147
Total des actions ordinaires mondiales		289	277
Total des actions		33 274	38 153
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(18)	
Total des placements		33 256	38 153

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de grandes entreprises 2.29MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	1 \$	1 \$	— \$
Total	— \$	1 \$	1 \$	— \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			— %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	— \$	24 \$	24 \$	— \$
Total	— \$	24 \$	24 \$	— \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			0,1 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 382 \$ (382 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	38 153 \$	— \$	— \$	38 153 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	38 153 \$	— \$	— \$	38 153 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	38 147 \$	11 \$	— \$	38 158 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	38 147 \$	11 \$	— \$	38 158 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	28 826	38 225	40 663	19 922	20 882	15 540	16 587	18 162	7 417	7 768
Individuelle	271 455	303 774	325 162	383 550	445 457	7 138	6 616	7 502	7 592	9 069
Police avec garantie de 75/75	70 968	79 078	101 057	82 316	85 109	1 558	1 435	1 938	1 352	1 434
Police avec garantie de 75/100	358 290	419 743	486 747	368 464	336 673	7 722	7 495	9 206	5 979	5 619
Police avec garantie de 100/100	17 105	17 420	17 521	15 385	16 899	354	299	320	242	274
Police avec garantie de 75/75 SP1	50 688	70 026	88 633	38 874	36 605	1 092	1 241	1 653	618	594
Police avec garantie de 75/100 SP1	192 644	239 337	255 120	171 403	125 614	4 061	4 160	4 677	2 683	2 013
Police avec garantie de 100/100 SP1	4 234	3 035	2 631	2 938	5 760	86	51	47	45	91
Police avec garantie de 75/75 SP2	20 949	21 460	10 656	3 238	5 350	564	465	237	60	99
Police avec garantie de 75/100 SP2	4 889	8 303	9 921	7 338	9 308	131	180	221	136	173
Police avec garantie de 75/75 SP	1 725	18 021	20 476	—	—	23	195	232	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 628	3 714	6 353	8 698	—	48	40	72	83	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	1 884	—	—	—	—	21	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	2 023	5 579	5 302	1 247	—	27	61	60	12	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	539,10	433,93	446,65	372,31	372,03	105,17	(12,72)
Individuelle	26,29	21,78	23,07	19,79	20,36	4,51	(1,29)
Police avec garantie de 75/75	21,96	18,15	19,18	16,42	16,85	3,81	(1,03)
Police avec garantie de 75/100	21,55	17,85	18,91	16,23	16,69	3,70	(1,06)
Police avec garantie de 100/100	20,67	17,18	18,26	15,72	16,22	3,49	(1,08)
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,54	17,73	18,65	15,89	16,23	3,81	(0,92)
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,08	17,38	18,33	15,65	16,03	3,70	(0,95)
Police avec garantie de 100/100 SP1	20,41	16,89	17,87	15,31	15,73	3,52	(0,98)
Police avec garantie de 75/75 SP2	26,90	21,65	22,27	18,56	18,54	5,25	(0,62)
Police avec garantie de 75/100 SP2	26,90	21,65	22,27	18,56	18,54	5,25	(0,62)
Police avec garantie de 75/75 SP	13,27	10,85	11,34	—	—	2,42	(0,49)
Police avec garantie de 75/100 SP	13,17	10,79	11,30	9,59	—	2,38	(0,51)
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	10,97	—	—	—	—	(0,44)
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,38	10,91	11,37	9,61	—	2,47	(0,46)

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de grandes entreprises 2.29MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,91	2,91	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 75/75	2,68	2,69	2,70	2,72	2,75
Police avec garantie de 75/100	2,91	2,91	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 100/100	3,24	3,25	3,26	3,27	3,25
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,23	2,24	2,24	2,24	2,22
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,45	2,46	2,46	2,46	2,45
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,78	2,79	2,80	2,83	2,79
Police avec garantie de 75/75 SP	1,60	1,57	1,58	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,79	1,80	1,80	1,79	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	1,10	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,33	1,34	1,34	1,34	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	147,47	65,34	55,02	60,84	59,78

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE PETITES ENTREPRISES 2.32MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de petites entreprises 2.32MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de petites entreprises 2.32MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	4 522 \$	7 382 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	104	97
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	553	322
Montant à recevoir des courtiers	—	202
Montant à recevoir de tiers	1	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	154 409	134 268
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	154 409	134 268
Total de l'actif	159 589 \$	142 271 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	321	95
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	321	95
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	159 268 \$	142 176 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	26 150 \$	19 389 \$
Produits (pertes) divers	149	(207)
Total des produits	26 299	19 182
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 988	2 549
Coût de transaction	104	89
Retenues d'impôt à la source	126	125
Autres	336	288
Total des charges	3 554	3 051
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 745 \$	16 131 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	142 176 \$	135 469 \$
Dépôts des titulaires de contrats	13 358	6 044
Retraits des titulaires de contrats	(19 011)	(15 468)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 745	16 131
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	17 092	6 707
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	159 268 \$	142 176 \$

Fonds de petites entreprises 2.32MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 745 \$	16 131 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(23 710)	(7 791)
(Profits) pertes latents	(622)	(10 031)
Produit brut de la cession d'actifs	73 151	62 858
Paiements bruts pour achats d'actifs	(68 960)	(50 880)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(7)	2
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(231)	(101)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	428	(201)
Variation des montants à recevoir de (payer à des) tiers	(1)	1
	2 793	9 988
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	13 358	6 044
Retraits des titulaires de contrats	(19 011)	(15 468)
	(5 653)	(9 424)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(2 860)	564
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	7 382	6 818
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	4 522 \$	7 382 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	1 808 \$	1 568 \$

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes			
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	33 098	671	1 734
Park Lawn Corp.	25 303	622	1 050
Pollard Banknote Ltd.	20 385	345	812
Sleep Country Canada Holdings Inc.	19 900	433	747
Biens de consommation de base			
Premium Brands Holdings Corp.	7 522	931	951
Énergie			
Enerplus Corp.	39 421	475	526
Mullen Group Ltd.	50 900	568	592
Parex Resources Inc.	16 995	331	367
Parkland Corp. of Canada	7 667	261	267
Pembina Pipeline Corp.	7 617	296	292
Tamarack Valley Energy Ltd.	92 700	248	357
Vermilion Energy Inc.	14 800	156	235
Whitecap Resources Inc.	46 295	292	347
Fonds négociés en Bourse			
iShares S&P/TSX Capped Energy Index ETF	116 600	785	1 234
Produits financiers			
Banque canadienne de l'Ouest	22 849	714	829
ECN Capital Corp.	105 130	11	561
Equitable Group Inc.	18 830	866	1 298
goeasy Ltd.	7 027	891	1 260
iA Société financière inc.	8 900	572	644
Banque Nationale du Canada	4 027	264	388
Trisura Group Ltd.	27 060	698	1 290
Produits industriels			
ATS Automation Tooling Systems Inc.	33 630	875	1 691
Boyd Group Services Inc.	4 416	851	882
Calian Group Ltd.	12 389	774	762
GDI Services aux immeubles inc.	23 853	1 040	1 284
Hardwoods Distribution Inc.	28 826	706	1 291
IBI Group Inc.	108 000	1 071	1 462

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
K-Bro Linen Inc.	14 000	539	479
Quincaillerie Richelieu Ltée	8 665	223	378
Savaria Corp.	59 636	895	1 143
TFI International Inc.	9 100	566	1 291
WSP Global Inc.	5 008	326	920
Technologies de l'information			
Dye & Durham Ltd.	14 830	515	666
Enghouse Systems Ltd.	12 647	568	612
Lightspeed Commerce Inc.	8 065	343	412
The Descartes Systems Group Inc.	8 134	344	851
Matériaux			
B2Gold Corp.	19 300	79	96
ERO Copper Corp.	7 400	200	143
HudBay Minerals Inc.	26 100	233	239
Intertape Polymer Group Inc.	32 454	757	854
Lundin Mining Corp.	31 500	300	311
New Gold Inc.	47 000	100	89
Seabridge Gold Inc.	4 100	96	86
Torex Gold Resources Inc.	7 000	141	92
Mines d'or Wesdome Ltée	12 500	153	144
Yamana Gold Inc.	22 400	123	119
Immobilier			
Colliers International Group Inc.	8 708	740	1 640
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2 106	36	36
FirstService Corp.	3 058	313	760
InterRent REIT	58 918	740	1 020
Killam Apartment REIT	44 238	719	1 044
StorageVault Canada Inc.	211 401	515	1 524
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	15 400	503	534
Total des actions ordinaires canadiennes		25 814	38 636

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
EverQuote Inc.	61 923	2 173	1 227
MediaAlpha Inc.	19 071	820	372
Consommation discrétionnaire			
Carter's Inc.	51 719	5 991	6 622
Frontdoor Inc.	100 953	5 499	4 680
Biens de consommation de base			
e.l.f. Beauty Inc.	63 376	1 504	2 663
Grocery Outlet Holding Corp.	162 632	5 356	5 818
Produits financiers			
Kennedy-Wilson Holdings Inc.	204 960	5 287	6 192
Markel Corp.	2 160	2 560	3 372
Signature Bank	1 417	189	580
Soins de santé			
Amedisys Inc.	11 332	2 315	2 321
Berkeley Lights Inc.	134 333	4 648	3 089
HealthEquity Inc.	60 903	4 766	3 408
iRhythm Technologies Inc.	46 087	4 112	6 861
Premier Inc.	135 861	6 066	7 076
Syneos Health Inc.	46 573	2 862	6 049
Produits industriels			
A.O. Smith Corp.	5 989	364	650
API Group Corp.	21 662	437	706
Healthcare Services Group Inc.	112 371	4 252	2 529
Parsons Corp.	97 855	4 633	4 165
Wabtec Corp.	27 417	2 864	3 195
Technologies de l'information			
Alteryx Inc.	46 420	4 304	3 553
Cirrus Logic Inc.	38 751	4 002	4 511
CommVault Systems Inc.	67 299	4 440	5 867
Dolby Laboratories Inc.	33 422	2 837	4 026
Exlservice Holdings Inc.	27 233	2 033	4 987

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Technologies de l'information (suite)			
LivePerson Inc.	57 828	3 215	2 613
MAXIMUS Inc.	52 906	4 297	5 332
Rackspace Technology Inc.	192 803	4 424	3 285
Tenable Holdings Inc.	73 915	3 241	5 149
Verra Mobility Corp.	245 019	4 294	4 783
Total des actions ordinaires américaines		103 785	115 681
Actions ordinaires mondiales			
Royaume-Uni			
Endeavour Mining PLC	3 312	84	92
Total des actions ordinaires mondiales		84	92
Total des actions		129 683	154 409
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(111)	
Total des placements		129 572	154 409

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de petites entreprises 2.32MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	115 681 \$	4 498 \$	120 179 \$	1 202 \$
Total	115 681 \$	4 498 \$	120 179 \$	1 202 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			75,5 %	0,8 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	98 576 \$	7 385 \$	105 961 \$	1 060 \$
Total	98 576 \$	7 385 \$	105 961 \$	1 060 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			74,5 %	0,7 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 1 544 \$ (1 343 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (0,9 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	154 409 \$	— \$	— \$	154 409 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	154 409 \$	— \$	— \$	154 409 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	134 268 \$	— \$	— \$	134 268 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	134 268 \$	— \$	— \$	134 268 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	83 077	77 303	78 738	69 943	66 113	78 021	61 168	53 919	38 948	34 160
Individuelle	290 321	354 414	410 479	478 869	598 213	13 783	14 613	15 100	14 766	17 647
Police avec garantie de 75/75	254 856	310 798	361 850	337 472	324 654	9 828	10 389	10 769	8 402	7 717
Police avec garantie de 75/100	764 587	904 297	1 015 454	1 038 243	1 078 655	28 715	29 498	29 551	25 327	25 173
Police avec garantie de 100/100	24 118	28 894	36 518	34 306	37 241	860	899	1 018	805	840
Police avec garantie de 75/75 SP1	142 383	144 961	149 528	160 394	166 581	4 395	3 865	3 537	3 162	3 124
Police avec garantie de 75/100 SP1	588 044	591 010	684 941	695 528	692 589	17 764	15 455	15 926	13 511	12 827
Police avec garantie de 100/100 SP1	25 287	24 135	23 928	17 618	11 749	736	610	540	333	213
Police avec garantie de 75/75 SP2	36 567	41 247	53 715	62 160	53 097	1 438	1 367	1 539	1 448	1 147
Police avec garantie de 75/100 SP2	73 881	109 936	104 015	137 672	140 715	2 906	3 642	2 981	3 208	3 041
Police avec garantie de 100/100 SP2	7 632	9 781	10 042	10 299	10 565	300	324	288	240	228
Police avec garantie de 75/75 SP	3 395	3 223	2 982	1 666	—	51	41	34	16	—
Police avec garantie de 75/100 SP	13 124	2 624	2 894	561	—	195	34	33	5	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	6 467	9 119	8 648	—	—	98	118	98	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	11 806	11 890	12 053	12 437	—	178	153	136	116	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	939,14	791,28	684,80	556,85	516,69	147,86	106,48
Individuelle	47,47	41,23	36,79	30,84	29,50	6,24	4,44
Police avec garantie de 75/75	38,56	33,43	29,76	24,90	23,77	5,13	3,67
Police avec garantie de 75/100	37,56	32,62	29,10	24,39	23,34	4,94	3,52
Police avec garantie de 100/100	35,65	31,10	27,87	23,46	22,54	4,55	3,23
Police avec garantie de 75/75 SP1	30,87	26,66	23,65	19,72	18,76	4,21	3,01
Police avec garantie de 75/100 SP1	30,21	26,15	23,25	19,43	18,52	4,06	2,90
Police avec garantie de 100/100 SP1	29,09	25,28	22,57	18,93	18,12	3,81	2,71
Police avec garantie de 75/75 SP2	39,34	33,13	28,66	23,30	21,61	6,21	4,47
Police avec garantie de 75/100 SP2	39,34	33,13	28,66	23,30	21,61	6,21	4,47
Police avec garantie de 100/100 SP2	39,34	33,13	28,66	23,30	21,61	6,21	4,47
Police avec garantie de 75/75 SP	14,96	12,83	11,29	9,34	—	2,13	1,54
Police avec garantie de 75/100 SP	14,86	12,77	11,26	9,33	—	2,09	1,51
Police avec garantie de 75/75 SPP	15,15	12,94	11,35	—	—	2,21	1,59
Police avec garantie de 75/100 SPP	15,04	12,87	11,32	9,35	—	2,17	1,55

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de petites entreprises 2.32MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,08	3,08	3,08	3,10	3,10
Police avec garantie de 75/75	2,88	2,88	2,88	2,89	2,88
Police avec garantie de 75/100	3,08	3,08	3,08	3,09	3,09
Police avec garantie de 100/100	3,51	3,51	3,52	3,53	3,52
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,52	2,52	2,52	2,53	2,52
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,74	2,74	2,75	2,75	2,75
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,13	3,13	3,14	3,14	3,15
Police avec garantie de 75/75 SP	1,75	1,75	1,76	1,75	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,96	1,95	1,96	1,95	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,40	1,40	1,40	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,62	1,62	1,63	1,62	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	45,83	40,21	31,50	56,45	44,71

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OCCASIONS D'INVESTISSEMENT CANADIEN 2.30MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Irish Life Investment Managers Limited

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 758 \$	2 301 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	213	198
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	170
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	1	1
Placements		
Obligations	—	—
Actions	253 969	238 482
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	253 969	238 482
Total de l'actif	255 941 \$	241 152 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	726	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	726	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	255 215 \$	241 152 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	40 093 \$	5 287 \$
Produits (pertes) divers	15	106
Total des produits	40 108	5 393
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 492	1 543
Coût de transaction	38	42
Retenues d'impôt à la source	777	806
Autres	164	169
Total des charges	2 471	2 560
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	37 637 \$	2 833 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	241 152 \$	240 878 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 899	19 630
Retraits des titulaires de contrats	(26 473)	(22 189)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	37 637	2 833
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	14 063	274
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	255 215 \$	241 152 \$

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	37 637 \$	2 833 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(13 488)	7 924
(Profits) pertes latents	(20 713)	(6 447)
Produit brut de la cession d'actifs	120 488	135 496
Paiements bruts pour achats d'actifs	(101 774)	(136 075)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(15)	157
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	896	(762)
	23 031	3 126
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 899	19 630
Retraits des titulaires de contrats	(26 473)	(22 189)
	(23 574)	(2 559)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(543)	567
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	2 301	1 734
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 758 \$	2 301 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	5 877 \$	6 920 \$

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Énergie			
Enbridge Inc. (\$ CA)	59 674	3 028	2 949
Hydro One Ltd.	48 599	1 475	1 600
Corporation TC Énergie	13 218	784	778
Matériaux			
Société aurifère Barrick	15 487	318	372
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	9 111	1 019	1 594
Kirkland Lake Gold Ltd.	10 450	651	554
Total des actions ordinaires canadiennes		7 275	7 847
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Activision Blizzard, Inc.	6 536	693	550
Alphabet Inc., cat. A	928	1 538	3 401
AT&T Inc.	63 312	3 495	1 970
Meta Platforms Inc.	1 201	450	511
Netflix Inc.	553	482	421
Verizon Communications Inc.	46 001	3 059	3 024
ViacomCBS Inc.	16 004	706	611
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	693	1 951	2 923
AutoZone Inc.	1 050	1 629	2 785
Dollar General Corp.	10 618	2 942	3 168
eBay Inc.	3 239	224	272
O'Reilly Automotive Inc.	3 600	2 561	3 216
Pool Corp.	338	245	242
Target Corp.	9 119	1 232	2 670
Tesla Inc.	190	259	254
The Home Depot Inc.	6 495	2 658	3 410
Tractor Supply Co.	2 928	555	884
Biens de consommation de base			
Colgate Palmolive Co.	30 784	2 793	3 323
Costco Wholesale Corp.	830	383	596
CVS Health Corp.	2 378	189	310

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Biens de consommation de base (suite)			
General Mills Inc.	4 582	365	391
Kimberly-Clark Corp.	10 413	1 833	1 883
PepsiCo Inc.	13 781	1 849	3 028
The Clorox Co.	6 029	1 182	1 330
The Kroger Co.	56 503	1 958	3 235
The Procter & Gamble Co.	16 353	1 916	3 384
Walmart Inc.	16 407	2 736	3 003
Énergie			
Coterra Energy Inc.	15 084	347	363
EOG Resources Inc.	10 197	1 168	1 146
Exxon Mobil Corp.	14 684	1 478	1 137
Kinder Morgan Inc.	108 133	2 288	2 169
Fonds négociés en Bourse			
Vanguard FTSE Developed Markets ETF	31 377	2 032	2 027
Vanguard S&P 500 ETF	5 758	2 942	3 180
Produits financiers			
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	7 303	2 594	2 762
Northern Trust Corp.	19 249	2 575	2 913
S&P Global Inc.	2 117	902	1 264
T. Rowe Price Group Inc.	11 164	2 632	2 777
The Allstate Corporation	20 997	3 054	3 125
The Bank of New York Mellon Corp.	40 234	2 031	2 956
The Progressive Corp.	15 385	1 876	1 998
Soins de santé			
Abbott Laboratories	4 364	712	777
AbbVie Inc.	3 901	576	668
AmerisourceBergen Corp.	5 760	768	968
Amgen Inc.	11 622	3 343	3 308
Biogen Inc.	2 531	970	768
Bristol-Myers Squibb Co.	22 060	1 502	1 740
Cardinal Health Inc.	44 846	3 098	2 921
Cerner Corp.	15 698	1 504	1 844
Edwards Lifesciences Corp.	8 148	864	1 335

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Soins de santé (suite)			
Eli Lilly and Co.	2 367	537	827
Gilead Sciences Inc.	35 869	3 111	3 295
Laboratory Corp. of America Holdings	1 647	531	655
McKesson Corp.	10 861	1 899	3 415
Merck & Co. Inc.	28 802	2 934	2 792
Pfizer Inc.	15 922	768	1 189
Quest Diagnostics Inc.	8 937	1 546	1 956
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	3 584	2 726	2 863
Thermo Fisher Scientific Inc.	1 461	918	1 233
UnitedHealth Group Inc.	1 532	871	973
Vertex Pharmaceuticals Inc.	8 439	2 637	2 344
Produits industriels			
3M Co.	6 285	1 539	1 412
Expeditors International of Washington Inc.	18 701	2 274	3 177
J.B. Hunt Transport Services Inc.	1 307	273	338
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	3 653	2 179	2 620
Apple Inc.	26 148	1 111	5 874
Automatic Data Processing Inc.	4 268	1 270	1 331
Cisco Systems Inc.	42 089	2 277	3 374
Cognizant Technology Solutions Corp.	4 689	480	526
Electronic Arts Inc.	4 143	625	691
HP Inc.	6 151	241	293
IBM Corp.	9 878	1 680	1 670
Intel Corp.	47 902	2 733	3 121
Jack Henry & Associates Inc.	1 758	343	371
Micron Technology Inc.	12 757	1 218	1 503
Microsoft Corp.	11 216	1 451	4 772
Oracle Corp.	25 637	1 992	2 828
Texas Instruments Inc.	12 063	2 383	2 876
The Western Union Co.	50 948	1 099	1 150
Visa Inc., cat. A	9 723	2 324	2 665
Matériaux			
Newmont Corp. (\$ US)	31 174	1 403	2 446

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Immobilier			
American Tower Corp. REIT, cat. A	2 547	702	942
Public Storage REIT	7 266	2 045	3 443
Services d'intérêt public			
Consolidated Edison Inc.	7 776	921	839
Exelon Corp.	11 627	546	850
Total des actions ordinaires américaines		130 726	163 595
Actions ordinaires mondiales			
Belgique			
Colruyt SA	18 446	1 327	989
Groupe Proximus	11 675	381	288
Sofina SA	987	571	614
Bermudes			
Bunge Ltd.	2 871	344	339
Îles Caïmans			
CK Asset Holdings Ltd.	108 000	716	861
Danemark			
Coloplast AS	13 359	2 602	2 954
Novo Nordisk AS	15 269	1 200	2 158
Finlande			
Kone OYJ	10 824	1 215	973
France			
Orange SA	20 356	315	276
Allemagne			
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	3 134	351	257
Hong Kong			
Hang Seng Bank Ltd.	68 400	1 618	1 584
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	40 106	1 653	2 963

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Hong Kong (suite)			
Link REIT	69 946	952	779
Sino Land Co. Ltd.	296 000	483	466
Sun Hung Kai Properties Ltd.	125 500	2 238	1 926
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	6 542	2 118	3 431
Israël			
Bank Hapoalim BM	223 355	2 134	2 915
Check Point Software Technologies Ltd.	10 586	1 550	1 561
Mizrachi Tefahot Bank Ltd.	32 410	1 234	1 583
Japon			
Brother Industries Ltd.	64 900	1 548	1 578
Canon Inc.	33 200	1 195	1 022
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	8 700	270	277
Daito Trust Construction Co. Ltd.	14 800	2 380	2 138
Fujitsu Ltd.	3 900	609	845
ITOCHU Corp.	7 300	180	282
Kajima Corp.	26 400	713	383
Kao Corp.	13 300	1 285	880
KDDI Corp.	65 700	2 360	2 429
Medipal Holdings Corp.	51 400	1 180	1 218
MEIJI Holdings Co. Ltd.	20 200	1 570	1 524
Mitsubishi Electric Corp.	26 200	459	420
Nintendo Co. Ltd.	2 200	1 385	1 298
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	9 500	407	298
Otsuka Holdings Co. Ltd.	26 300	1 214	1 204
SECOM Co. Ltd.	34 100	3 584	2 994
Seiko Epson Corp.	30 000	633	683
Subaru Corp.	61 100	1 579	1 382
Taisei Corp.	51 900	2 262	1 994
Toppan Inc.	11 000	227	261
Yamada Holdings Co. Ltd.	294 000	1 351	1 270
Yamato Holdings Co. Ltd.	21 800	671	647

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Pays-Bas			
Koninklijke Ahold Delhaize NV	68 449	2 200	2 965
Singapour			
Singapore Exchange Ltd.	204 300	1 760	1 783
Venture Corp. Ltd.	79 100	1 310	1 359
Espagne			
Red Electrica Corp. SA	71 818	1 736	1 965
Telefonica SA	458 827	2 472	2 525
Suède			
Investor AB	45 619	875	1 442
Kinnevik AB	8 632	456	386
Suisse			
Garmin Ltd.	5 487	737	945
Geberit AG	3 025	2 357	3 112
Logitech International SA	9 380	866	992
Nestlé SA	15 618	1 467	2 759
Novartis AG	12 753	1 431	1 415
Roche Holding AG Genussscheine	6 023	1 984	3 155
Schindler Holding AG	3 414	1 220	1 157
The Swatch Group AG	8 284	639	611
Swisscom AG	3 605	2 511	2 570
Royaume-Uni			
GlaxoSmithKline PLC	52 442	1 297	1 442
Total des actions ordinaires mondiales		75 382	82 527
Total des actions		213 383	253 969
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(56)	
Total des placements		213 327	253 969

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	169 871 \$	202 \$	170 073 \$	1 701 \$
Yen japonais	25 027	36	25 063	251
Franc suisse	15 771	—	15 771	158
Autres devises	35 453	148	35 601	355
Total	246 122 \$	386 \$	246 508 \$	2 465 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			96,6 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	151 969 \$	126 \$	152 095 \$	1 521 \$
Yen japonais	28 085	—	28 085	281
Franc suisse	16 415	—	16 415	164
Autres devises	35 623	2	35 625	356
Total	232 092 \$	128 \$	232 220 \$	2 322 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			96,3 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 2 540 \$ (2 385 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	196 014 \$	57 955 \$	— \$	253 969 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	196 014 \$	57 955 \$	— \$	253 969 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	158 082 \$	80 400 \$	— \$	238 482 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	158 082 \$	80 400 \$	— \$	238 482 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	60 326	64 266	71 291	74 238	76 401	24 202	22 020	24 091	22 177	22 209
Individuelle	511 581	575 425	666 477	771 740	873 113	19 197	19 006	22 376	23 605	26 789
Police avec garantie de 75/75	89 795	104 747	123 142	133 671	131 818	2 090	2 143	2 557	2 524	2 494
Police avec garantie de 75/100	537 984	638 394	712 697	716 365	687 509	12 341	12 889	14 627	13 394	12 895
Police avec garantie de 100/100	22 032	28 139	34 004	36 124	42 117	483	545	672	653	766
Police avec garantie de 75/75 SP1	51 260	52 765	47 285	48 889	37 266	1 194	1 076	974	912	693
Police avec garantie de 75/100 SP1	379 925	392 340	427 427	414 874	382 319	8 665	7 846	8 654	7 624	7 020
Police avec garantie de 100/100 SP1	10 030	10 565	11 363	11 762	8 420	221	205	224	211	152
Police avec garantie de 75/75 SP2	3 617	9 941	10 491	4 033	2 534	107	250	260	88	54
Police avec garantie de 75/100 SP2	4 290	4 264	8 404	7 397	6 251	127	107	209	162	133
Police avec garantie de 75/75 SP	10 075	11 732	11 896	1 824	—	123	125	127	17	—
Police avec garantie de 75/100 SP	11 156	6 777	6 036	185	—	135	72	64	2	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	11 306	2 861	2 884	2 907	—	139	31	31	28	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	401,19	342,64	337,93	298,73	290,69	58,55	4,71
Individuelle	37,53	33,03	33,57	30,59	30,68	4,50	(0,54)
Police avec garantie de 75/75	23,28	20,46	20,76	18,88	18,92	2,82	(0,30)
Police avec garantie de 75/100	22,94	20,19	20,52	18,70	18,76	2,75	(0,33)
Police avec garantie de 100/100	21,92	19,37	19,76	18,07	18,20	2,55	(0,39)
Police avec garantie de 75/75 SP1	23,30	20,38	20,59	18,65	18,59	2,92	(0,21)
Police avec garantie de 75/100 SP1	22,81	20,00	20,25	18,38	18,36	2,81	(0,25)
Police avec garantie de 100/100 SP1	22,08	19,43	19,74	17,97	18,02	2,65	(0,31)
Police avec garantie de 75/75 SP2	29,49	25,18	24,82	21,94	21,34	4,31	0,36
Police avec garantie de 75/100 SP2	29,49	25,18	24,82	21,93	21,34	4,31	0,36
Police avec garantie de 75/75 SP	12,21	10,61	10,65	9,58	—	1,60	(0,04)
Police avec garantie de 75/100 SP	12,15	10,57	10,63	9,58	—	1,58	(0,06)
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,31	10,68	10,69	9,59	—	1,63	(0,01)

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Irish Life Investment Managers Limited. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'occasions d'investissement canadien 2.30MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,05	3,06	3,06	3,08	3,08
Police avec garantie de 75/75	2,90	2,90	2,91	2,93	2,96
Police avec garantie de 75/100	3,05	3,06	3,06	3,08	3,08
Police avec garantie de 100/100	3,43	3,44	3,44	3,47	3,46
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,44	2,45	2,45	2,46	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,66	2,67	2,67	2,68	2,67
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,00	3,00	3,01	3,01	3,00
Police avec garantie de 75/75 SP	1,79	1,79	1,79	1,79	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,94	1,94	1,94	1,94	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,54	1,55	1,56	1,56	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	41,72	56,10	73,98	69,35	63,88

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ 2.31MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré 2.31MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré 2.31MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	107 \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	92
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	89 956	98 024
Total des placements	89 956	98 024
Total de l'actif	90 063 \$	98 116 \$
Passif		
Découverts	— \$	680 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	8	21
Montant à payer aux courtiers	109	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	117	701
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	89 946 \$	97 415 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	7 794 \$	3 323 \$
Produits (pertes) divers	—	25
Total des produits	7 794	3 348
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 944	2 074
Autres	213	229
Total des charges	2 157	2 303
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 637 \$	1 045 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	97 415 \$	104 442 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 469	5 957
Retraits des titulaires de contrats	(15 575)	(14 029)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 637	1 045
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(7 469)	(7 027)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	89 946 \$	97 415 \$

Fonds équilibré 2.31MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 637 \$	1 045 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 855)	(556)
(Profits) pertes latents	(2 952)	717
Produit brut de la cession d'actifs	19 084	14 638
Paiements bruts pour achats d'actifs	(3 222)	(4 790)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(2 987)	(3 484)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(13)	(57)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	201	(28)
	<u>13 893</u>	<u>7 485</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 469	5 957
Retraits des titulaires de contrats	(15 575)	(14 029)
	<u>(13 106)</u>	<u>(8 072)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	787	(587)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(680)	(93)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	107 \$	(680) \$

Fonds équilibré 2.31MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de revenu mensuel mondial Canada Vie, série S*	7 714 616	79 934	89 956
Total des placements		79 934	89 956

Principaux titres :

Fonds sous-jacent : Fonds d'obligations canadiennes de base Canada Vie

Description des titres	% du total
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	3,71 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	3,30 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,42 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,41 %
Trésorerie et dépôts à court terme	2,12 %

Fonds sous-jacent : Fonds de dividendes canadiens de base Canada Vie

Description des titres	% du total
La Banque Toronto-Dominion	8,67 %
Banque Royale du Canada	8,33 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	8,06 %
Banque de Montréal	8,00 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,69 %

Fonds sous-jacent : Fonds de croissance canadien Canada Vie

Description des titres	% du total
Banque Royale du Canada	8,35 %
La Banque Toronto-Dominion	6,90 %
Banque de Montréal	5,18 %
Brookfield Asset Management Inc.	4,08 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,99 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds équilibré 2.31MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

Principaux titres (suite) :

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
--	------------------------	-------------------	---------------------

Fonds sous-jacent : Fonds mondial de dividendes Canada Vie

Description des titres	% du total
The Procter & Gamble Co.	4,06 %
Sampo OYJ A	3,90 %
Nestlé SA	3,47 %
Johnson & Johnson Inc.	3,46 %
GlaxoSmithKline PLC	3,43 %

Fonds sous-jacent : Fonds d'obligations internationales Canada Vie

Description des titres	% du total
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	3,99 %
Buoni del Tesoro Poliennali, 0,35 %, 01-02-2025	3,43 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,125 %, 02-29-2024	3,34 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,75 %, 15-05-2023	3,11 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15-08-2029	2,78 %

Fonds sous-jacent : Fonds d'actions internationales Canada Vie

Description des titres	% du total
Nestlé SA	3,42 %
Novo Nordisk AS	2,98 %
ASML Holding NV	2,91 %
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	2,62 %
TotalEnergies SE	2,53 %

Fonds sous-jacent : Fonds de dividendes américains Canada Vie

Description des titres	% du total
Microsoft Corp.	6,49 %
Broadcom Inc.	3,22 %
JPMorgan Chase & Co.	3,12 %
Eaton Corp. PLC	2,50 %
Apple Inc.	2,47 %

Fonds équilibré 2.31MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	51 223	54 529	56 774	51 608	51 718	25 356	24 856	24 971	20 322	20 135
Individuelle	715 909	869 265	910 284	1 023 822	1 073 096	15 670	18 009	18 705	19 362	20 630
Police avec garantie de 75/75	341 456	409 474	454 286	452 052	305 549	6 302	7 138	7 837	7 161	4 912
Police avec garantie de 75/100	1 114 204	1 299 208	1 450 707	1 472 577	1 328 484	20 315	22 421	24 831	23 198	21 275
Police avec garantie de 100/100	39 247	46 514	50 265	53 680	60 307	696	782	840	827	946
Police avec garantie de 75/75 SP1	274 481	315 773	317 351	321 329	155 279	5 151	5 584	5 539	5 138	2 513
Police avec garantie de 75/100 SP1	676 905	785 830	899 739	771 103	548 922	12 497	13 693	15 502	12 193	8 798
Police avec garantie de 100/100 SP1	15 973	19 150	19 724	18 831	19 494	289	327	334	293	309
Police avec garantie de 75/75 SP2	64 325	102 484	144 642	39 446	13 172	1 513	2 218	3 019	737	243
Police avec garantie de 75/100 SP2	67 291	84 820	100 304	92 320	34 629	1 583	1 836	2 094	1 725	639
Police avec garantie de 75/75 SP	2 580	2 560	6 073	6 896	—	30	28	65	67	—
Police avec garantie de 75/100 SP	22 359	22 839	30 536	4 712	—	261	249	327	46	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	20 174	21 088	31 267	13 290	—	239	233	337	130	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	3 748	3 769	3 790	—	—	44	41	41	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	495,02	455,84	439,83	393,78	389,33	39,18	16,01
Individuelle	21,89	20,72	20,55	18,91	19,23	1,17	0,17
Police avec garantie de 75/75	18,46	17,43	17,25	15,84	16,08	1,03	0,18
Police avec garantie de 75/100	18,23	17,26	17,12	15,75	16,01	0,97	0,14
Police avec garantie de 100/100	17,74	16,82	16,71	15,40	15,68	0,92	0,11
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,76	17,68	17,45	15,99	16,18	1,08	0,23
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,46	17,42	17,23	15,81	16,03	1,04	0,19
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,07	17,09	16,94	15,58	15,83	0,98	0,15
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,52	21,64	20,87	18,68	18,46	1,88	0,77
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,52	21,64	20,87	18,68	18,46	1,88	0,77
Police avec garantie de 75/75 SP	11,75	10,98	10,74	9,76	—	0,77	0,24
Police avec garantie de 75/100 SP	11,66	10,92	10,71	9,75	—	0,74	0,21
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,85	11,04	10,78	9,77	—	0,81	0,26
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,78	11,00	10,75	—	—	0,78	0,25

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds équilibré 2.31MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds équilibré 2.31MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds équilibré 2.31MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,83	2,83	2,83	2,82	2,82
Police avec garantie de 75/75	2,60	2,61	2,61	2,64	2,75
Police avec garantie de 75/100	2,83	2,83	2,83	2,82	2,81
Police avec garantie de 100/100	2,99	2,99	3,00	2,99	2,98
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,35	2,38	2,35	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,54	2,52	2,54	2,52	2,51
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,76	2,74	2,77	2,75	2,75
Police avec garantie de 75/75 SP	1,49	1,50	1,49	1,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,71	1,72	1,71	1,68	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,25	1,26	1,23	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,42	1,41	1,43	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,37	2,38	2,35	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,54	2,54	2,54	2,52	2,51
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,76	2,76	2,77	2,75	2,75
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,27	1,26	1,23	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,42	1,43	1,43	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	3,32	4,83	10,64	8,24	7,82

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU 2.26MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu 2.26MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu 2.26MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 035 \$	6 252 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	973	944
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	48
Montant à recevoir des courtiers	259	500
Montant à recevoir de tiers	15	15
Placements		
Obligations	180 058	165 052
Actions	82 495	78 468
Parts de fonds de placement	—	—
Instruments dérivés (note 7)	60	932
Total des placements	262 613	244 452
Total de l'actif	264 895 \$	252 211 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	3	—
Montant à payer aux courtiers	328	605
Instruments dérivés (note 7)	534	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	865	605
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	264 030 \$	251 606 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	14 879 \$	20 222 \$
Produits (pertes) divers	(8)	40
Total des produits	14 871	20 262
Charges		
Frais de gestion (note 8)	4 835	4 635
Coût de transaction	49	57
Retenues d'impôt à la source	107	96
Autres	573	549
Total des charges	5 564	5 337
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 307 \$	14 925 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	251 606 \$	247 368 \$
Dépôts des titulaires de contrats	39 869	32 027
Retraits des titulaires de contrats	(36 752)	(42 714)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 307	14 925
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	12 424	4 238
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	264 030 \$	251 606 \$

Fonds de revenu 2.26MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	9 307 \$	14 925 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(233)	(193)
(Profits) pertes réalisés	(8 746)	(6 713)
(Profits) pertes latents	1 044	(8 018)
Produit brut de la cession d'actifs	159 372	182 779
Paiements bruts pour achats d'actifs	(169 064)	(177 265)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(29)	13
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	51	(76)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(36)	(400)
	(8 334)	5 052
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	39 869	32 027
Retraits des titulaires de contrats	(36 752)	(42 714)
	3 117	(10 687)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(5 217)	(5 635)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	6 252	11 887
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 035 \$	6 252 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	4 252 \$	4 756 \$
Dividendes reçus	2 166	2 401

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,10 %, 15-03-2031	2 040 000	2 036	1 915
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,75 %, 15-06-2030	1 060 000	1 083	1 058
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	100 000	104	102
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	9 700 000	9 700	9 723
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	514 000	630	676
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	634 000	626	628
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2 248 000	2 215	2 224
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	999 000	997	1 006
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	61 000	60	62
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	3 192 000	3 347	3 436
Total des obligations du gouvernement fédéral		20 798	20 830
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 2,977 %, 13-09-2029	192 000	201	201
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	100 000	100	106
Ontario Power Generation, 3,315 %, 04-10-2027	220 000	220	234
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	270 000	259	260
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	3 425 000	3 523	3 724
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	150 000	156	164
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	2 151 000	2 259	2 391
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	3 560 000	3 374	3 432
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	190 000	187	204
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	60 000	61	64
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	1 780 000	1 906	1 977
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	865 000	704	779
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	875 000	921	992
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	1 199 000	1 196	1 173
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	2 795 000	2 328	2 473
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4 494 000	4 488	4 563
Province de l'Ontario, 2,55 %, 02-12-2052	2 095 000	2 011	2 143
Province de l'Ontario, 2,65 %, 05-02-2025	80 000	81	83
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	170 000	194	200
Province de l'Ontario, coupon classique, 0,00 %, 02-06-2026	450 000	344	419
Province de l'Ontario, coupon classique, 0,00 %, 02-12-2023	2 070 000	1 579	2 026
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	3 680 000	3 455	3 520
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	5 503 000	6 308	6 309

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	130 000	150	157
Province de la Saskatchewan, 2,15 %, 02-06-2031	1 920 000	1 917	1 939
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	340 000	343	361
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	10 000	11	11
Province de la Saskatchewan, 3,30 %, 02-06-2048	70 000	73	80
Total des obligations de gouvernements provinciaux		38 349	39 985
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Toronto, 2,60 %, 24-09-2039	210 000	209	211
Total des obligations de gouvernements municipaux		209	211
Obligations de sociétés – non convertibles			
1011778 BC ULC/New Red Finance Inc., 4,00 %, 15-10-2030, 144A	10 000	13	13
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	130 000	130	131
407 International Inc., 2,59 %, 25-05-2032	53 000	53	54
407 International Inc., 3,14 %, 06-03-2030	80 000	81	85
407 International Inc., 3,43 %, 01-06-2033	677 000	693	727
407 International Inc., 3,60 %, 21-05-2047	300 000	300	329
407 International Inc., 3,72 %, 11-05-2048	340 000	340	381
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	30 000	38	35
Access Justice Durham, 5,015 %, 31-08-2039	470 403	483	565
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	125 000	125	126
AIMCo Realty Investors LP, 2,712 %, 01-06-2029	350 000	355	360
Alectra Inc., 3,239 %, 21-11-2024	70 000	73	73
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	310 000	310	336
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,65 %, 15-02-2022	290 000	300	291
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	185 000	186	187
Alimentation Couche-Tard Inc., 2,95 %, 25-01-2030, 144A	150 000	197	197
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	48 000	48	47
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	90 000	90	89
AltaLink LP, 1,509 %, 11-09-2030	100 000	100	95
AltaLink LP, 2,978 %, 28-11-2022	100 000	102	102
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	134 000	133	152
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	157 000	157	157
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	160 000	160	164

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	233 000	233	229
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	278 000	278	276
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	207 000	207	204
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	93 000	93	95
Banque de Montréal, 2,70 %, 11-09-2024	110 000	111	113
Banque de Montréal, 3,19 %, 01-03-2028	330 000	327	353
Banque de Montréal, 4,30 %, 26-11-2025	172 000	172	179
Bausch Health Companies Inc., 5,50 %, 01-11-2025, 144A	20 000	28	26
Bausch Health Companies Inc., 6,125 %, 15-04-2025	11 000	14	14
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	84 000	84	83
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	121 000	121	117
BCI QuadReal Realty, 1,747 %, 24-07-2030	120 000	120	115
bcIMC Realty Corp., 3,00 %, 31-03-2027	390 000	396	409
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	27 000	27	26
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	305 000	303	301
Bell Canada Inc., 2,90 %, 10-09-2029	365 000	364	374
Bell Canada Inc., 3,35 %, 12-03-2025	163 000	173	170
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	62 000	61	60
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	530 000	556	593
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	170 000	170	166
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,41 %, 09-10-2029	430 000	423	449
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11-09-2028	520 000	523	568
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	362 000	375	385
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	70 000	70	69
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	436 000	447	463
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	370 000	374	412
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,29 %, 05-11-2049	180 000	180	208
Brookfield Residential Properties Inc., 6,25 %, 15-09-2027, 144A	10 000	13	13
Brookfield Residential Properties Inc./Brookfield Residential US Corp., 5,125 %, 15-06-2029	48 000	48	48
Bruce Power LP, 2,68 %, 21-12-2028	130 000	130	132
Bruce Power LP, 3,00 %, 21-06-2024	239 000	241	246
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	57 000	64	63
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	61 000	61	63
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	1 700 000	1 706	1 705
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	20 000	20	19
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	441 000	441	435

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	930 000	929	935
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,30 %, 26-05-2025	610 000	611	644
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	151 000	151	148
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	40 000	40	41
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	360 000	360	360
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	91 000	91	91
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	251 000	251	251
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	205 000	207	215
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,60 %, 31-07-2048	218 000	215	236
Canadian Natural Resources Ltd., 2,50 %, 17-01-2028	160 000	160	160
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	250 000	253	259
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	318 000	318	323
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 3,15 %, 13-03-2029	180 000	180	189
Banque canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 14-09-2023	80 000	80	80
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16-12-2027	190 000	190	184
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	175 000	175	173
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	85 000	87	87
Banque canadienne de l'Ouest, 5,00 %, 31-07-2081	55 000	55	55
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	270 000	270	270
CanWel Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15-05-2026	29 000	29	29
Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-2032	200 000	201	197
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	334 000	335	353
Capital Power Corp., 4,424 %, 08-02-2030	160 000	161	177
Capital Power Corp., 4,986 %, 23-01-2026	150 000	150	165
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2025	20 000	20	21
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13-04-2028	210 000	210	225
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	346 000	345	345
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	310 000	309	325
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	90 000	90	88
FPI Chartwell, résidences pour retraités, 3,786 %, 11-12-2023	430 000	429	443
FPI Chartwell, résidences pour retraités, 4,211 %, 28-04-2025	130 000	130	137
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	70 000	70	71
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21-05-2027	595 000	609	610
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,981 %, 04-03-2030	170 000	170	172
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,532 %, 11-06-2029	280 000	280	296
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 08-03-2028	542 000	559	593
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	199 000	198	198

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Columbia Care Inc., 13,00 %, 14-05-2023	10 000	14	13
Comber Wind Financial Corp., 5,132 %, 15-11-2030	359 542	360	395
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30-06-2034, série B	154 282	154	167
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30-09-2034, série A	151 414	151	164
Corus Entertainment Inc., 5,00 %, 11-05-2028	49 000	49	49
CPPIB Capital Inc., 1,95 %, 30-09-2029	330 000	329	333
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	100 000	101	100
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	83 000	83	82
FPI Crombie, 3,211 %, 09-10-2030	135 000	136	136
FPI Crombie, 3,917 %, 21-06-2027	68 000	71	72
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	130 000	146	152
Curaleaf Holdings Inc., 8,00 %, 15-12-2026	130 000	167	165
Dollarama Inc., 1,505 %, 20-09-2027	70 000	70	67
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	150 000	150	147
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	103 000	103	101
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	94 000	94	95
Eagle Credit Card Trust, 1,546 %, 17-06-2026	250 000	250	246
Empire Communities Corp., 7,375 %, 15-12-2025	30 000	30	31
Enbridge Gas Distribution Inc., 2,50 %, 05-08-2026	80 000	81	82
Enbridge Gas Inc., 2,37 %, 09-08-2029	100 000	100	101
Enbridge Gas Inc., 2,90 %, 01-04-2030	70 000	70	73
Enbridge Gas Inc., 3,01 %, 09-08-2049	90 000	90	89
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	122 000	120	125
Enbridge Gas Inc., 3,65 %, 01-04-2050	100 000	106	111
Enbridge Inc., 2,44 %, 02-06-2025	110 000	110	112
Enbridge Inc., 2,99 %, 03-10-2029	180 000	180	184
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	291 000	290	288
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	1 410 000	1 414	1 492
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	410 000	415	465
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	110 000	115	119
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	100 000	100	101
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19-05-2050	90 000	90	88
EPCOR Utilities Inc., 3,106 %, 08-07-2049	260 000	260	264
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27-11-2047	270 000	268	296
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	298 000	299	311
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,23 %, 14-06-2029	460 000	460	494
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	60 000	60	64

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	135 000	135	132
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,417 %, 04-10-2024	110 000	110	112
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	210 000	218	215
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	70 000	70	69
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	299 000	299	300
GFL Environmental Inc., 3,50 %, 01-09-2028, 144A	15 000	19	19
GFL Environmental Inc., 3,75 %, 01-08-2025, 144A	110 000	145	142
Gibson Energy Inc., 2,85 %, 14-07-2027	210 000	214	214
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17-09-2029	190 000	189	200
Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22-12-2030	45 000	45	45
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	153 000	153	151
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,73 %, 03-04-2029	150 000	153	156
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	190 000	190	190
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	60 000	60	61
Fonds de placement immobilier H&R, 3,369 %, 30-01-2024	500 000	498	514
Fonds de placement immobilier H&R, 3,416 %, 23-01-2023	210 000	211	214
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	232 000	236	245
HCN Canadian Holdings-1 LP, 2,95 %, 15-01-2027	150 000	145	154
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	130 000	130	127
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	200 000	200	194
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	190 000	190	190
Hydro One Inc., 1,41 %, 15-10-2027	140 000	140	135
Hydro One Inc., 1,69 %, 16-01-2031	60 000	60	57
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	261 000	260	258
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	50 000	48	51
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	101 000	101	100
IAMGOLD Corp., 5,75 %, 15-10-2028, 144A	30 000	39	37
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	105 000	105	105
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	56 000	56	57
Inter Pipeline Ltd., 2,734 %, 18-04-2024	690 000	697	700
Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24-03-2025	157 000	159	161
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	664 000	686	686
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-2027	170 000	181	182
Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-2079	180 000	180	191
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	100 000	100	108
Ivanhoé Cambridge II Inc., 2,296 %, 12-12-2024	120 000	120	122
Ivanhoé Cambridge II Inc., 2,909 %, 27-06-2023	150 000	150	153

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	48 000	48	47
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	240 000	255	255
Keyera Corp., 5,95 %, 10-03-2081	130 000	130	134
Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-2029	120 000	120	132
Produits Kruger s.e.c., 5,375 %, 09-04-2029	25 000	25	25
Produits Kruger s.e.c., 6,00 %, 24-04-2025	60 000	60	62
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	134 000	134	132
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	42 000	42	42
Liberty Utilities (Canada) LP, 3,315 %, 14-02-2050	90 000	90	89
Les Compagnies Loblaw limitée, 2,284 %, 07-05-2030	210 000	211	206
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	134 000	134	136
Lower Mattagami Energy LP, 3,42 %, 20-06-2024	200 000	210	209
Banque Manuvie du Canada, 1,504 %, 25-06-2025	350 000	350	347
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	208 000	208	204
Banque Manuvie du Canada, 2,378 %, 19-11-2024	100 000	100	102
Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12-05-2030	120 000	120	121
Société Financière Manuvie, 3,049 %, 20-08-2029	530 000	530	547
Société Financière Manuvie, 3,317 %, 09-05-2028	160 000	160	164
Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-2081	330 000	330	320
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	155 000	155	154
MEG Energy Corp., 5,875 %, 01-02-2029, 144A	20 000	25	27
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	384 000	384	385
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	118 000	118	116
Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18-08-2026	150 000	150	148
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	176 000	176	177
Banque Nationale du Canada, 2,545 %, 12-07-2024	1 150 000	1 159	1 176
Banque Nationale du Canada, 2,58 %, 03-02-2025	376 000	378	385
Banque Nationale du Canada, 2,983 %, 04-03-2024	540 000	551	556
Banque Nationale du Canada, 4,05 %, 15-08-2081	160 000	160	157
NAV CANADA, 2,063 %, 29-05-2030	100 000	100	99
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31-12-2032	177 878	178	202
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	911 000	901	935
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	180 000	178	186
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	486 000	486	488
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 4,114 %, 31-03-2042	209 800	210	230
Nova Scotia Power Inc., 3,571 %, 05-04-2049	130 000	130	140
OMERS Finance Trust, 1,55 %, 21-04-2027	830 000	838	822

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
OMERS Finance Trust, 2,60 %, 14-05-2029	300 000	300	312
OMERS Realty Corp., 3,244 %, 04-10-2027	754 000	753	800
OMERS Realty Corp., 3,628 %, 05-06-2030	341 000	341	375
Ontario Power Generation, 2,893 %, 08-04-2025	140 000	141	145
Ontario Teachers' Finance Trust, 1,10 %, 19-10-2027	100 000	100	96
OPB Finance Trust, 2,98 %, 25-01-2027	200 000	200	210
Parkland Corp. of Canada, 3,875 %, 16-06-2026	372 000	372	370
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	30 000	30	30
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	60 000	76	76
Parkland Corp. of Canada, 6,00 %, 23-06-2028	230 000	230	244
Parkland Fuel Corp., 5,875 %, 15-07-2027, 144A	6 000	8	8
Pembina Pipeline Corp., 3,31 %, 01-02-2030	40 000	43	41
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	113 000	113	116
Pembina Pipeline Corp., 3,54 %, 03-02-2025	37 000	37	38
Pembina Pipeline Corp., 3,62 %, 03-04-2029	250 000	253	263
Pembina Pipeline Corp., 4,02 %, 27-03-2028	560 000	586	602
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	260 000	265	276
Pembina Pipeline Corp., 4,67 %, 28-05-2050	40 000	42	43
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	48 000	53	52
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	57 000	63	62
Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25-01-2031	180 000	180	177
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	98 000	107	107
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	191 000	191	191
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	395 000	396	400
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	200 000	200	200
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	110 000	110	110
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	62 000	62	63
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	350 000	350	355
Rogers Communications Inc., 3,25 %, 01-05-2029	187 000	188	193
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	333 000	331	319
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	332 000	332	325
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	245 000	247	245
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	255 000	255	253
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	128 000	128	129
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	170 000	170	174
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	234 000	234	227
Banque Royale du Canada, 4,00 %, 24-02-2081	356 000	356	366

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	122 000	122	124
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	90 000	90	91
Saputo Inc., 1,415 %, 19-06-2026	200 000	200	194
Saputo Inc., 2,242 %, 16-06-2027	128 000	128	127
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	70 000	70	69
Saputo Inc., 2,876 %, 19-11-2024	100 000	100	103
Sea To Sky Highway Investment LP, 2,629 %, 31-08-2030	292 796	293	294
Shaw Communications Inc., 2,90 %, 09-12-2030	245 000	248	242
Shaw Communications Inc., 3,80 %, 01-03-2027	370 000	389	391
Shaw Communications Inc., 4,40 %, 02-11-2028	330 000	329	362
Shaw Communications Inc., 6,75 %, 09-11-2039	80 000	111	107
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	49 000	49	50
Sienna Senior Living Inc., 3,109 %, 04-11-2024	70 000	70	72
Sienna Senior Living Inc., 3,45 %, 27-02-2026	70 000	70	73
SmartCentres REIT, 3,192 %, 11-06-2027	90 000	90	93
SmartCentres REIT, 3,526 %, 20-12-2029	305 000	310	318
SmartCentres REIT, 3,834 %, 21-12-2027	83 000	88	88
Source Energy Services Ltd., 10,50 %, 15-03-2025	388 315	137	214
South Coast British Columbia Transportation Authority, 1,60 %, 03-07-2030	200 000	200	193
Spy Hill Power LP, 4,14 %, 31-03-2036	153 439	152	168
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	100 000	100	98
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	72 000	72	72
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	72 000	72	71
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	200 000	200	191
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	250 000	250	254
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	230 000	230	234
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	277 000	277	283
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	163 000	163	160
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	410 000	411	420
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	380 000	385	391
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	143 000	141	144
Superior Plus LP, 4,25 %, 18-05-2028	200 000	201	202
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	190 000	187	180
TELUS Corp., 2,35 %, 27-01-2028	150 000	150	150
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	150 000	150	150
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	27 000	28	28
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	210 000	211	220

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	170 000	178	174
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	187 000	226	216
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	624 000	616	599
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	151 000	150	153
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,49 %, 23-09-2024	462 000	466	472
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	290 000	290	284
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	304 000	304	304
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	76 000	76	75
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	110 000	110	111
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	680 000	680	669
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	370 000	370	363
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13-03-2025	320 000	320	321
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	60 000	64	62
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	483 000	502	499
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	190 000	190	184
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	230 000	230	232
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	80 000	80	78
Groupe TMX Ltée, 2,997 %, 11-12-2024	460 000	475	476
Groupe TMX Ltée, 3,779 %, 05-06-2028	130 000	131	142
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	111 000	111	112
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	41 000	41	40
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	77 000	77	76
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	130 000	130	126
TransCanada PipeLines Ltd., 3,00 %, 18-09-2029	370 000	372	380
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	30 000	32	31
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	470 000	498	502
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	170 000	187	178
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	370 000	362	381
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	275 000	275	275
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	329 000	329	324
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	50 000	50	50
Trillium Windpower LP, 5,803 %, 15-02-2033	145 731	146	171
Trulieve Cannabis Corp., 8,00 %, 06-10-2026	27 000	34	35
Trulieve Cannabis Corp., 9,75 %, 18-06-2024	15 000	20	20
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	122 000	122	123
Ventas Canada Finance Ltd., 2,55 %, 15-03-2023	430 000	430	435
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	250 000	251	255

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	133 000	133	135
Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15-01-2031	210 000	210	193
Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15-01-2030	360 000	360	369
Vidéotron Ltée, 5,75 %, 15-01-2026	20 000	20	20
Vidéotron Ltée, 3,625 %, 15-06-2028	192 000	192	189
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	320 000	319	329
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	282 000	284	281
Total des obligations de sociétés – non convertibles		70 411	71 859
Obligations de sociétés – convertibles			
Columbia Care Inc., 6,00 %, 29-06-2025, convertibles	16 000	20	20
Total des obligations de sociétés – convertibles		20	20
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	80 000	32	32
Canada Goose Inc., prêt à terme B de premier rang, 07-10-2027	109 176	137	139
Creation Technologies Inc., prêt à terme B de premier rang, 24-09-2028	130 000	162	165
GFL Environmental Inc., prêt à terme B de premier rang, 31-05-2025	19 950	25	25
Banque Laurentienne du Canada, 0,878 %, 01-03-2026	1 580 000	1 498	1 482
Merrill Lynch, 0,988 %, 01-03-2026	420 000	389	384
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	131 000	126	126
Scotial Capital Inc., 1,25 %, 01-03-2025	270 000	219	216
La Banque de Nouvelle-Écosse, 6,45 %, 01-01-2025	704 000	311	350
La Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, 01-07-2028	1 948 000	781	849
La Banque Toronto-Dominion, 6,125 %, 01-12-2024	1 300 000	652	641
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		4 332	4 409
Total des obligations canadiennes		134 119	137 314
Obligations américaines			
Obligations du gouvernement fédéral			
Obligations du Trésor des États-Unis, 0,875 %, 15-11-2030	1 700 600	1 920	2 046
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,25 %, 15-02-2050	769 000	1 176	1 265
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,75 %, 15-07-2028	900 000	1 267	1 437

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations du gouvernement fédéral (suite)			
Total des obligations du gouvernement fédéral		4 363	4 748
Obligations de sociétés – non convertibles			
Alexandria Real Estate Equities Inc., 2,00 %, 18-05-2032	105 000	131	128
American Tower Corp. REIT, 1,875 %, 15-10-2030	120 000	160	144
Ashton Woods USA LLC/Ashton Woods Finance Co., 4,625 %, 01-04-2030, 144A	14 000	18	18
AT&T Inc., 2,25 %, 01-02-2032	210 000	280	257
AT&T Inc., taux variable, 25-03-2024	80 000	100	101
Athene Global Funding, 2,10 %, 24-09-2025	190 000	190	190
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	334 000	334	335
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	152 000	151	150
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	204 000	204	206
Bank of America Corp., 3,407 %, 20-09-2025	262 000	262	273
Bank of America Corp., 3,515 %, 24-03-2026	140 000	140	147
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	184 000	184	185
BCPE Cycle Merger Sub II Inc., 10,625 %, 15-07-2027, 144A	20 000	27	26
BlueLinx, 6,00 %, 15-11-2029	17 000	21	21
BWAY Holding Co., 7,25 %, 15-04-2025, 144A	15 000	19	19
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2026, 144A	50 000	66	66
CCO Holdings LLC, 4,50 %, 01-05-2032	160 000	201	209
Charter Communications Operating LLC, 2,80 %, 01-04-2031	120 000	168	151
Charter Communications Operating LLC, 4,50 %, 01-02-2024	220 000	292	296
Charter Communications Operating LLC, 5,05 %, 03-03-2029	370 000	505	538
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 2,30 %, 01-02-2032	150 000	195	180
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 3,50 %, 01-06-2041	70 000	88	87
Chevron Corp., 1,995 %, 11-05-2027	50 000	70	64
CommScope Inc., 4,75 %, 01-09-2029, 144A	20 000	25	25
ConocoPhillips, 2,40 %, 15-02-2031, 144A	100 000	125	127
Costco Wholesale Corp., 1,375 %, 20-06-2027	280 000	393	352
DIRECTV Holdings LLC/DIRECTV Financing Co., 5,875 %, 15-08-2027, 144A	25 000	31	32
Exxon Mobil Corp., 2,61 %, 15-10-2030	160 000	222	210
Exxon Mobil Corp., 2,992 %, 19-03-2025	40 000	58	53
Ford Motor Co., 3,25 %, 12-02-2032	440 000	556	570
Foxtrot Escrow Issuer LLC/Foxtrot Escrow Corp., 12,25 %, 15-11-2026, 144A	54 000	69	77
FXI Holdings Inc., 7,875 %, 01-11-2024, 144A	10 000	12	13
Go Daddy Operating Co. LLC/GD Finance Co. Inc., 8,50 %, 01-03-2029, 144A	5 000	6	6

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	409 000	409	410
Gray Escrow II Inc., 5,375 %, 15-11-2031, 144A	116 000	144	151
HCA Inc., 3,50 %, 01-09-2030	68 000	90	91
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	341 000	341	335
LABL Escrow Issuer LLC, 10,50 %, 15-07-2027, 144A	29 000	39	39
LABL Escrow Issuer LLC, 6,75 %, 15-07-2026, 144A	25 000	33	33
Mastercard Inc., 1,90 %, 15-03-2031	68 000	86	86
Mav Acquisition Corp., 5,75 %, 01-08-2028, 144A	30 000	38	38
McDonald's Corp., 3,125 %, 04-03-2025	500 000	499	520
MEG Energy Corp., 7,125 %, 01-02-2027, 144A	90 000	118	121
Morgan Stanley, 3,00 %, 07-02-2024	690 000	694	710
Mozart Debt Merger Sub Inc., 3,875 %, 01-04-2029, 144A	150 000	190	189
Mozart Debt Merger Sub Inc., 5,25 %, 01-10-2029, 144A	85 000	108	109
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	152 000	152	154
Nexstar Escrow Inc., 5,625 %, 15-07-2027, 144A	31 000	41	41
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	90 000	108	113
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 2,25 %, 01-06-2030	230 000	323	290
Omega Healthcare Investors Inc., 4,50 %, 15-01-2025	130 000	167	176
PayPal Holdings Inc., 1,35 %, 01-06-2023	70 000	98	89
PayPal Holdings Inc., 2,30 %, 01-06-2030	90 000	126	116
PayPal Holdings Inc., 2,40 %, 01-10-2024	160 000	212	210
PayPal Holdings Inc., 2,65 %, 01-10-2026	170 000	225	226
Pearl Merger Sub Inc., 6,75 %, 01-10-2028, 144A	90 000	114	117
QVC Inc., 4,375 %, 01-09-2028	70 000	92	89
S&P Global Inc., 1,25 %, 15-08-2030	70 000	93	83
Silgan Holdings Inc., 4,125 %, 01-02-2028	30 000	40	39
Sinclair Television Group Inc., 5,125 %, 15-02-2027, 144A	20 000	25	25
Superior Plus LP/Superior General Partner Inc., 4,50 %, 15-03-2029, 144A	20 000	25	26
Switch Ltd., 3,75 %, 15-09-2028, 144A	5 000	6	6
Target Corp., 2,25 %, 15-04-2025	100 000	140	131
Tenet Healthcare Corp., 4,375 %, 15-01-2030, 144A	20 000	25	26
The Clorox Co., 1,80 %, 15-05-2030	150 000	209	184
The Estée Lauder Companies Inc., 1,95 %, 15-03-2031	114 000	143	143
The Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28-02-2028	342 000	342	333
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	280 000	280	283
The Goldman Sachs Group Inc., 3,307 %, 31-10-2025	280 000	302	290
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	251 000	266	260

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
T-Mobile USA Inc., 1,50 %, 15-02-2026	50 000	60	63
T-Mobile USA Inc., 2,25 %, 15-11-2031	60 000	72	74
T-Mobile USA Inc., 2,55 %, 15-02-2031	90 000	108	113
T-Mobile USA Inc., 3,50 %, 15-04-2025	100 000	121	134
T-Mobile USA Inc., 3,75 %, 15-04-2027	450 000	543	617
Uber Technologies Inc., 4,50 %, 15-08-2029, 144A	20 000	25	26
Uber Technologies Inc., 8,00 %, 01-11-2026, 144A	83 000	109	112
Univision Communications Inc., 4,50 %, 01-05-2029, 144A	33 000	40	42
Ventas Realty LP, 4,00 %, 01-03-2028	210 000	266	294
Verizon Communications Inc., 1,75 %, 20-01-2031	260 000	337	311
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	397 000	397	398
Verizon Communications Inc., 2,50 %, 16-05-2030	320 000	326	318
Verizon Communications Inc., 2,55 %, 21-03-2031	139 000	172	178
Verizon Communications Inc., 3,55 %, 22-03-2051	29 000	36	40
Verizon Communications Inc., taux variable, 20-03-2026	98 000	123	125
Walgreens Boots Alliance Inc., 3,20 %, 15-04-2030	130 000	181	174
Wells Fargo & Co., 2,493 %, 18-02-2027	500 000	502	505
Wells Fargo & Co., 2,568 %, 01-05-2025	360 000	366	366
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	686 000	708	709
Wells Fargo & Co., 3,90 %, 15-03-2026	47 000	60	61
Welltower Inc., 4,125 %, 15-03-2029	180 000	238	255
Welltower Inc., 4,25 %, 15-04-2028	180 000	235	256
Total des obligations de sociétés – non convertibles		16 671	16 709
Titres adossés à des créances hypothécaires			
A&V Holdings Midco LLC, prêt à terme de premier rang, 28-02-2027	74 817	87	95
ABG Intermediate Holdings 2 LLC, prêt à terme de premier rang, 29-09-2024	181 433	232	229
ADS Tactical Inc., prêt à terme de premier rang, 04-03-2028	107 250	133	137
Adtalem Global Education Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-02-2028	300 000	370	381
Advantage Sales & Marketing Inc., prêt à terme B de premier rang, 28-10-2027	99 250	128	126
Aegis Toxicology Science Corp., prêt à terme B de premier rang, 09-05-2025	21 636	27	27
Alcami Carolinas Corp., prêt à terme de premier rang, 06-07-2025	67 900	89	79
Alchemy US Holdco 1 LLC, prêt à terme B de premier rang, 01-10-2025	49 213	63	62
Alpine US Bidco LLC, prêt à terme de premier rang, 13-04-2021	85 785	104	108
Amentum Government Services Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 31-01-2027	119 400	156	151
AP Core Holdings II LLC, prêt à terme de premier rang, 21-07-2027	132 000	164	167

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
APFS Staffing Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 10-04-2026	40 263	53	51
APM Global Holdings Pty Ltd., prêt à terme de premier rang, 30-06-2026	54 596	67	69
Aramark Services Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	265 669	332	335
Arc Falcon I Inc., prêt à terme de premier rang, 22-09-2028	119 548	152	151
Arc Falcon I Inc., prêt à terme de premier rang à prélèvement différés, 22-09-2028	17 452	22	22
Ascend Performance Materials Operations, prêt à terme B de premier rang, 16-08-2026	88 208	115	112
Ascend Wellness Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 27-08-2025	78 000	98	98
Astra Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	121 000	144	150
Ball Metalpack Finco, prêt à terme B de premier rang, 26-07-2025	58 200	76	74
C&D Technologies Inc., prêt à terme B de premier rang, 13-12-2025	58 301	69	73
CareCentrix Inc., prêt à terme B de premier rang, 02-04-2025	144 933	186	183
Castle US Holding Corp., prêt à terme B de premier rang, 31-01-2027	99 583	122	125
CCS-CMGC Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 25-09-2025	48 625	62	61
Citadel Securities LP, prêt à terme B de premier rang, 27-02-2028	721 692	923	908
Cowen Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-03-2028	129 350	161	163
Crown Subsea Communications Holding Inc., prêt à terme de premier rang, 20-04-2027	70 521	88	90
DEI Sales Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-04-2028	109 313	134	139
DIRECTV Financing LLC, prêt à terme de premier rang, 22-07-2027	186 000	231	236
Domtar Corp., prêt à terme B de premier rang, 01-10-2028	53 516	67	67
Domtar Corp., prêt à terme B de premier rang à prélèvements différés, 01-10-2028	25 484	32	32
Dotdash Meredith Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-11-2028	157 000	198	199
Flynn America LP, prêt à terme B de premier rang, 23-07-2028	107 000	130	130
Frontier Communications Corp., prêt à terme B de premier rang, débiteur-exploitant, 08-10-2027	89 550	111	113
Gannett Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 08-02-2026	84 109	105	108
Garrett LX I Sarl, prêt à terme B de premier rang, 05-03-2028 (actions en €)	90 000	135	130
Garrett LX I Sarl, prêt à terme B de premier rang, 05-03-2028 (actions en \$ US)	100 000	126	127
Gateway Merger Sub Inc., prêt à terme de premier rang, 25-06-2028	115 000	140	145
Grab Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-01-2026	149 250	183	188
Gray Television Inc., prêt à terme D de premier rang, 27-10-2028	430 000	529	542
Heritage Power LLC, prêt à terme B de premier rang, 08-07-2026	96 654	123	100
Horizon Therapeutics USA Inc., prêt à terme de premier rang, 26-02-2028	59 350	75	75
Hudson River Trading LLC, prêt à terme B de premier rang, 18-02-2027	149 250	188	188
INEOS Enterprises Holdings US Finco LLC, prêt à terme B de premier rang, 29-07-2026	56 376	73	72
INEOS US Petrochem LLC, prêt à terme B de premier rang, 21-01-2026	89 775	113	113
Ingram Micro Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	139 650	173	177
Integro Insurance Brokers Ltd., prêt à terme B de premier rang, 09-10-2022	122 249	153	148
Intermediate Dutch, prêt à terme B de premier rang, 05-02-2028	99 500	126	126

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
ION Trading Finance Ltd, prêt à terme B de premier rang, 26-03-2028	69 825	88	89
Isagenix International LLC, prêt à terme B de premier rang, 26-04-2025	86 712	88	82
Jadex Inc., prêt à terme de premier rang, 12-02-2028	128 156	162	161
Jane Street Group LLC, prêt à terme B de premier rang, 21-01-2027	89 325	113	112
Jazz Financing Lux Sarl, prêt à terme B de premier rang, 22-04-2028	202 493	252	257
Journey Personal Care Corp., prêt à terme de premier rang, 19-02-2028	99 750	125	126
Keane Group Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 18-05-2025	67 725	87	85
Kestrel Bidco Inc., prêt à terme de premier rang, 08-10-2026	69 460	91	85
Knight Health Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 17-12-2028	104 000	125	122
Kronos Acquisition Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 22-12-2026	99 250	127	122
LABL Inc., prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	57 000	69	72
LifeScan Global Corp., prêt à terme de premier rang, 19-06-2024	169 575	215	210
LogMeln Inc., prêt à terme B de premier rang, 14-08-2027	109 175	141	138
LTR Intermediate Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-04-2028	98 753	122	124
Magenta Buyer LLC, prêt à terme de premier rang, 03-05-2028	175 560	214	222
Mav Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 21-07-2028	140 000	174	176
McKissock Investment Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 17-06-2028	78 803	96	98
Minotaur Acquisition Inc., prêt à terme de premier rang, 27-02-2026	87 726	113	110
Mozart Borrower LP, prêt à terme B de premier rang, 30-09-2028	164 000	207	207
Murphy USA Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-01-2028	69 650	88	88
New Frontera Holdings LLC, prêt à terme de premier rang, 28-07-2026	6 630	8	9
New Frontera Holdings LLC, prêt à terme de second rang, 28-07-2028	6 387	5	5
OneDigital Borrower LLC, prêt à terme B de premier rang, 30-10-2027	139 322	169	176
Organon & Co., prêt à terme B de premier rang, 08-04-2028	154 267	193	196
Osmosis Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 17-06-2028	74 667	92	95
Osmosis Debt Merger Sub Inc., prêt à terme de premier rang à prélèvements différés, 17-06-2028	9 333	11	12
Plaze Inc., prêt à terme B de premier rang, 03-08-2026	79 202	101	99
Pluto Acquisition I Inc., prêt à terme B de premier rang, 20-06-2026	96 758	118	122
Project Sky Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 10-08-2028	121 000	150	153
RH, prêt à terme B de premier rang, 15-10-2028	590 000	725	745
Sigma Bidco BV, prêt à terme B de premier rang, 07-03-2025	48 000	76	67
Signal Parent Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	79 800	100	98
SIRVA Worldwide Inc., prêt à terme de premier rang, 02-08-2025	55 397	71	65
Sorenson Communications LLC, prêt à terme B de premier rang, 12-03-2026	92 096	114	117
Spa US HoldCo Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-03-2028	109 451	136	140
Specialty Pharma III Inc., prêt à terme de premier rang, 24-02-2028	90 000	111	114
SS&C Technologies Holdings Inc., prêt à terme B5 de premier rang, 16-04-2025	47 761	62	60

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
Stitch Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 27-07-2028	95 000	111	113
Sunset Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 17-09-2028	193 000	244	243
Sycamore Buyer LLC, prêt à terme B de premier rang, 24-09-2028	160 000	201	202
Sylvamo Corp., prêt à terme B de premier rang, 20-08-2028	85 044	108	108
Teneo Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 12-07-2025	19 206	24	24
Terrier Media Buyer, prêt à terme B de premier rang, 17-12-2026	248 432	313	313
The Cook & Boardman Group LLC, prêt à terme de premier rang, 12-10-2025	48 573	63	60
Thor Industries Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-02-2026	34 870	44	44
Titan Sub LLC, prêt à terme B de premier rang, 19-09-2026	58 950	77	75
Tory Burch LLC, prêt à terme B de premier rang, 15-04-2028	140 648	175	178
Triton Water Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 31-03-2028	89 775	112	113
Ultra Clean Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 27-08-2025	112 414	141	142
Univision Communications Inc., prêt à terme B de premier rang, 07-05-2028	187 000	225	237
Veregy, prêt à terme de premier rang, 03-11-2027	99 250	127	126
VeriFone Systems Inc., prêt à terme de premier rang, 10-08-2025	58 200	76	72
Vertex Aerospace Services Corp., prêt à terme B de premier rang, 27-10-2028	70 000	87	88
WildBrain Ltd., prêt à terme B de premier rang, 18-03-2028	109 450	134	138
WireCo WorldGroup Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-10-2028	83 000	102	105
Xperi Holding Corp., prêt à terme B de premier rang, 01-06-2025	88 829	109	112
Zotec Partners LLC, prêt à terme B de premier rang, 09-02-2024	48 931	61	62
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		14 841	14 896
Total des obligations américaines		35 875	36 353
Obligations mondiales			
Australie			
Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd., 3,625 %, 28-04-2026, 144A	450 000	573	605
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	520 000	529	577
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	107 000	134	131
Bahamas			
Commonwealth of Bahamas, 5,75 %, 16-01-2024	5 000	7	6
Commonwealth of Bahamas, 6,95 %, 20-11-2029	90 000	135	99
Commonwealth des Bahamas, 8,95 %, 15-10-2032	290 000	375	340

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Bermudes			
LifeMiles Ltd., prêt à terme B de premier rang, 16-08-2026	94 527	118	119
Îles Vierges britanniques			
Easy Tactic Ltd., 11,75 %, 02-08-2023	200 000	161	96
Îles Caïmans			
Agile Group Holdings Ltd., 5,75 %, 02-01-2025	200 000	218	164
Alibaba Group Holding Ltd., 2,70 %, 09-02-2041	200 000	251	231
Kaisa Group Holdings Ltd., 10,50 %, 07-09-2022	200 000	168	69
Irlande			
ION Trading Finance Ltd, prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	79 800	118	115
Japon			
Toyota Motor Corp., 1,339 %, 25-03-2026	81 000	101	102
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	207 000	207	208
Heathrow Funding Ltd., 3,25 %, 21-05-2025	430 000	442	444
Heathrow Funding Ltd., 3,40 %, 08-03-2028	370 000	370	384
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	202 000	206	210
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 04-09-2032	280 000	280	298
Luxembourg			
ARD Finance SA, 6,50 %, 30-06-2027, 144A	10 000	13	13
Aroundtown SA, 4,625 %, 18-09-2025	210 000	209	223
LSF10 XL Bidco SCA, prêt à terme B de premier rang, 30-03-2028	80 000	118	115
Luxembourg Investment Co. 428 SARL, prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	136 000	167	172
Mexique			
Becle SAB de CV, 2,50 %, 14-10-2031	200 000	251	249
Coca-Cola FEMSA SAB de CV, 1,85 %, 01-09-2032	300 000	393	358
Petroleos Mexicanos, 6,50 %, 13-03-2027	10 000	14	14
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032, 144A	51 000	64	65
Teva Pharmaceuticals NE, 2,80 %, 21-07-2023	39 000	45	50

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Panama			
AES Panama Generation Holdings SRL, 4,375 %, 31-05-2030	200 000	267	264
Royaume-Uni			
BP Capital Markets PLC, 3,47 %, 15-05-2025	280 000	281	294
Connect Finco SARL/Connect U.S. Finco LLC, 6,75 %, 01-10-2026, 144A	40 000	53	53
INEOS 226 Ltd., prêt à terme B de premier rang, 21-01-2026	70 000	107	100
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	216 000	216	215
Venezuela			
Petroleos de Venezuela SA, 6,00 %, 16-05-2024	160 000	51	8
Total des obligations mondiales		6 642	6 391
Total des obligations		176 636	180 058
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Cogeco Communications inc., à droit de vote subalterne	6 070	623	611
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	11 046	654	665
TELUS Corp.	37 250	878	1 110
TELUS International Inc.	13 626	502	570
Consommation discrétionnaire			
Dollarama Inc.	9 485	492	600
Magna International Inc.	3 877	382	397
Restaurant Brands International Inc.	12 017	990	922
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	14 002	576	742
Les Compagnies Loblaw limitée	2 134	134	221
Énergie			
ARC Resources Ltd.	40 866	336	470
Canadian Natural Resources Ltd.	8 972	338	480
Enbridge Inc. (\$ CA)	18 954	878	937
Pembina Pipeline Corp.	9 528	427	366
Source Energy Services Ltd.	20 720	30	33

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Énergie (suite)			
Suncor Énergie Inc.	42 315	1 426	1 339
Corporation TC Énergie	20 736	1 183	1 220
Fonds négociés en Bourse			
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	21 850	412	399
Produits financiers			
Banque de Montréal	9 280	750	1 264
Brookfield Asset Management Inc.	15 708	730	1 200
Intact Corporation financière	8 839	1 189	1 453
Société Financière Manuvie	61 900	1 351	1 492
Banque Royale du Canada	27 568	2 366	3 700
La Financière Sun Life inc.	28 741	1 644	2 024
La Banque de Nouvelle-Écosse	21 200	1 336	1 898
La Banque Toronto-Dominion	25 473	1 334	2 469
Groupe TMX Ltée	2 926	378	375
Produits industriels			
CAE Inc.	16 856	502	538
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7 816	927	1 214
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	18 935	1 505	1 723
Cargojet Inc.	1 580	295	263
Finning International Inc.	6 809	165	217
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	8 045	808	900
Open Text Corp.	22 650	1 126	1 360
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	10 139	800	681
Société aurifère Barrick	23 323	664	561
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	9 769	550	663
Nutrien Ltd. (\$ CA)	11 538	707	1 097
Ressources Teck Limitée, cat. B	13 573	365	494
Immobilier			
Allied Properties REIT	4 043	154	178

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Immobilier (suite)			
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	16 031	205	244
FPI First Capital	14 771	265	279
Services d'intérêt public			
Algonquin Power & Utilities Corp.	16 843	313	308
Boralex Inc., cat. A	5 333	197	185
Canadian Utilities Ltd., cat. A, sans droit de vote	4 898	157	180
Emera Inc.	2 537	126	160
Fortis Inc.	5 302	237	324
Northland Power Inc.	6 400	244	243
Total des actions ordinaires canadiennes		31 651	38 769
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	1 384	22	29
BCE Inc., 3,61 %, privilégiées	2 483	39	52
BCE Inc., 4,13 %, privilégiées	188	3	4
Biens de consommation de base			
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,30 %, privilégiées	559	15	14
Énergie			
AltaGas Ltd., 5,00 %, privilégiées	13 210	330	333
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	21 820	547	558
TransAlta Corp., 4,027 %, privilégiées	430	8	9
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, privilégiées	5 486	137	142
Brookfield Asset Management Inc., 5,30 %, privilégiées, convertibles, série 46	1 349	34	34
Services d'intérêt public			
Emera Inc., 4,25 %, privilégiées	190	5	5
Emera Inc., 4,60 %, privilégiées	1 510	38	38
TransAlta Corp., 2,709 %, privilégiées	22 513	296	361
Total des actions privilégiées canadiennes		1 474	1 579

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. A	210	612	770
Meta Platforms Inc.	1 340	543	570
The Walt Disney Co.	1 460	193	286
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	120	486	506
Domino's Pizza Inc.	337	229	241
McDonald's Corp.	1 172	158	397
Nike Inc., cat. B	1 002	77	211
Starbucks Corp.	2 320	177	343
Biens de consommation de base			
Altria Group Inc.	10 171	601	610
PepsiCo Inc.	1 746	320	384
Philip Morris International Inc.	7 610	790	915
The Coca-Cola Co.	9 809	649	735
Énergie			
Chevron Corp.	5 762	773	855
Frontera Generation Holdings LLC	468	1	1
Marathon Petroleum Corp.	9 410	584	762
Produits financiers			
Bank of America Corp.	13 640	696	768
CME Group Inc.	2 370	357	685
JPMorgan Chase & Co.	6 425	812	1 287
Moody's Corp.	447	69	221
S&P Global Inc.	1 216	534	726
The Blackstone Group Inc.	5 306	356	868
U.S. Bancorp	10 236	714	727
Soins de santé			
AbbVie Inc.	5 073	678	869
Becton, Dickinson and Co.	2 252	442	716
Johnson & Johnson Inc.	3 634	505	786

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels			
Emerson Electric Co.	4 300	301	506
Equifax Inc.	1 570	210	582
Honeywell International Inc.	2 170	274	572
Stanley Black & Decker Inc.	1 860	477	444
Union Pacific Corp.	1 880	508	599
Technologies de l'information			
Analog Devices Inc.	1 414	316	314
Apple Inc.	4 060	171	912
Broadcom Inc.	860	201	724
Lam Research Corp.	439	367	399
Microsoft Corp.	4 260	387	1 812
Motorola Solutions Inc.	1 965	437	675
Texas Instruments Inc.	2 180	300	520
Visa Inc., cat. A	2 260	292	620
Matériaux			
Corteva Inc.	9 177	367	549
The Sherwin-Williams Co.	1 009	136	449
Immobilier			
Crown Castle International Corp.	2 203	481	582
Total des actions ordinaires américaines		16 581	25 498
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd., catégorie A	121	8	10
Brookfield Infrastructure Partners LP, parts de société en commandite	2 885	208	222
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 11, privilégiées	13 810	346	352
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	1 143	28	29
Îles Caïmans			
Tencent Holdings Ltd.	5 310	304	394
Danemark			
Novo Nordisk AS	3 923	211	554

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
France			
Air Liquide SA	2 139	296	472
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	300	164	314
Pernod Ricard SA*	770	107	234
Safran SA	3 040	350	471
Allemagne			
Deutsche Boerse AG	3 480	431	737
Hannover Rueck SE	2 670	570	643
SAP SE	3 351	398	605
Vonovia SE	8 733	583	610
Hong Kong			
AIA Group Ltd.	25 200	264	321
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	4 877	204	360
Irlande			
Aon Corp.	1 865	547	709
Linde PLC (\$ US)	1 000	217	438
Medtronic Co. PLC	3 483	504	456
Japon			
Japan Exchange Group Inc.	12 720	269	352
Keyence Corp.	470	160	374
Otsuka Corp.	5 650	262	341
Sony Group Corp.	5 300	362	847
Luxembourg			
Eurofins Scientific SE	1 919	93	300
Pays-Bas			
Heineken Holdings NV	2 851	307	333
Koninklijke Philips NV	6 979	329	328
Wolters Kluwer NV	3 861	384	574
Singapour			
DBS Group Holdings Ltd.	14 920	445	457

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Espagne			
Amadeus IT Group SA	6 360	548	541
Suède			
Atlas Copco AB, cat. A	3 495	122	306
Suisse			
Nestlé SA	4 862	467	859
Roche Holding AG Genussscheine	1 550	513	812
Sika AG	667	121	350
Taiwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	22 557	241	635
Royaume-Uni			
Diageo PLC	8 002	314	553
Glencore Xstrata PLC	117 812	603	756
Total des actions ordinaires mondiales		11 280	16 649
Total des actions		60 986	82 495

Fonds de revenu 2.26MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats de change à terme

Prix contractuel	Date de règlement	Monnaie achetée		Monnaie vendue		Profit (perte) latent
		Monnaie	Valeur au 31 décembre	Monnaie	Valeur au 31 décembre	
0,8060	18 février 2022	Dollar américain	2 808	Dollar canadien	2 754	54
1,2706	18 février 2022	Dollar canadien	1 736	Dollar américain	1 729	6
Actifs dérivés						60
1,2598	14 janvier 2022	Dollar canadien	2 896	Dollar américain	2 905	(9)
1,4390	21 janvier 2022	Dollar canadien	253	Euro	253	-
1,4268	21 janvier 2022	Dollar canadien	164	Euro	165	(1)
1,2546	28 janvier 2022	Dollar canadien	3 422	Dollar américain	3 444	(22)
1,2548	28 janvier 2022	Dollar canadien	3 585	Dollar américain	3 607	(23)
1,2371	11 février 2022	Dollar canadien	798	Dollar américain	812	(14)
1,2412	11 février 2022	Dollar canadien	2 276	Dollar américain	2 311	(34)
1,2328	11 février 2022	Dollar canadien	2 311	Dollar américain	2 358	(47)
1,2317	11 février 2022	Dollar canadien	2 991	Dollar américain	3 055	(64)
1,4329	18 février 2022	Dollar canadien	340	Euro	341	(1)
1,2569	18 février 2022	Dollar canadien	3 831	Dollar américain	3 851	(19)
1,2355	18 février 2022	Dollar canadien	2 660	Dollar américain	2 710	(50)
1,2359	18 février 2022	Dollar canadien	3 459	Dollar américain	3 523	(64)
1,2576	11 mars 2022	Dollar canadien	2 466	Dollar américain	2 477	(12)
1,2450	11 mars 2022	Dollar canadien	9 158	Dollar américain	9 274	(116)
1,2587	18 mars 2022	Dollar canadien	1 248	Dollar américain	1 253	(5)
1,2586	18 mars 2022	Dollar canadien	2 364	Dollar américain	2 374	(9)
Passifs dérivés						(490)
Total des contrats de change à terme						(430)

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(22)	CAD 196,69	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 4 337	CAD 197,13	(44)
Passifs dérivés						(44)
Total des contrats à terme normalisés						(44)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (474)

Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2) (30)

Total des placements 237 592 262 079

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de revenu 2.26MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	27 132 \$	(316) \$	26 816 \$	268 \$
Euro	6 161	(2)	6 159	62
Autres devises	8 271	—	8 271	82
Total	41 564 \$	(318) \$	41 246 \$	412 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			15,6 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	19 476 \$	3 427 \$	22 903 \$	229 \$
Euro	7 077	—	7 077	71
Autres devises	9 618	10	9 628	96
Total	36 171 \$	3 437 \$	39 608 \$	396 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			15,7 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	610 \$	53 191 \$	80 461 \$	45 796 \$	180 058 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	1 106 \$	48 777 \$	72 959 \$	42 210 \$	165 052 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 13 843 \$ (13 646 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 5,2 % (5,4 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 9)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit (suite)

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	14,0	9,5	9,4	6,2
AA	18,9	12,9	25,7	16,8
A	21,8	14,9	25,0	16,4
BBB	31,4	21,4	31,0	20,4
BB ou inférieure	13,2	9,0	8,6	5,6
SN*	0,7	0,5	0,3	0,2
Total	100,0	68,2	100,0	65,6

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 825 \$ (785 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,3 % (0,3 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	179 940 \$	118 \$	180 058 \$
Actions	73 929	8 565	1	82 495
Instruments dérivés	—	60	—	60
Total des actifs évalués à la juste valeur	73 929 \$	188 565 \$	119 \$	262 613 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	43 \$	491 \$	— \$	534 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	73 886 \$	188 074 \$	119 \$	262 079 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 522 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	165 052 \$	— \$	165 052 \$
Actions	62 609	15 859	—	78 468
Instruments dérivés	—	932	—	932
Total des actifs évalués à la juste valeur	62 609 \$	181 843 \$	— \$	244 452 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021		2020	
	Obligations	Actions	Obligations	Actions
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$	— \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	—	—	—
Achats	98	—	—	—
Ventes	—	—	—	—
Settlements	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3	20	1	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	118 \$	1 \$	— \$	— \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	— \$	— \$	— \$

Fonds de revenu 2.26MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	56 637	60 124	61 425	64 007	71 080	26 370	26 475	25 718	23 177	25 856
Individuelle	1 809 201	2 011 255	2 338 253	2 652 411	3 143 586	53 288	57 309	62 535	65 034	79 221
Police avec garantie de 75/75	1 086 905	1 119 485	1 202 566	1 164 263	1 137 151	18 736	18 658	18 801	16 678	16 734
Police avec garantie de 75/100	4 877 506	4 976 646	5 313 043	5 302 614	5 333 904	83 474	82 395	82 563	75 544	78 104
Police avec garantie de 100/100	161 497	199 607	214 907	203 855	220 900	2 747	3 287	3 324	2 892	3 223
Police avec garantie de 75/75 SP1	677 887	642 904	582 594	498 974	589 298	10 572	9 677	8 212	6 433	7 790
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 252 149	2 663 733	2 481 368	2 383 981	2 440 462	50 445	39 901	34 825	30 619	32 159
Police avec garantie de 100/100 SP1	137 877	73 675	81 937	90 037	89 648	2 113	1 091	1 137	1 144	1 170
Police avec garantie de 75/75 SP2	200 659	219 809	75 373	44 132	56 582	3 821	3 957	1 245	653	841
Police avec garantie de 75/100 SP2	255 332	263 161	306 695	347 477	360 925	4 862	4 737	5 064	5 140	5 361
Police avec garantie de 100/100 SP2	11 907	27 284	27 703	28 124	28 569	227	491	458	416	424
Police avec garantie de 75/75 SP	4 643	17 650	8 099	2 738	—	56	205	87	27	—
Police avec garantie de 75/100 SP	422 023	232 292	262 568	53 133	—	5 111	2 691	2 823	518	—
Police avec garantie de 100/100 SP	16 750	—	—	—	—	202	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	16 918	—	—	—	—	206	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	147 685	62 895	53 426	10 179	—	1 800	732	576	99	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	465,60	440,33	418,69	362,10	363,76	25,27	21,64
Individuelle	29,45	28,49	26,74	24,52	25,20	0,96	1,75
Police avec garantie de 75/75	17,24	16,67	15,63	14,33	14,72	0,57	1,04
Police avec garantie de 75/100	17,11	16,56	15,54	14,25	14,64	0,55	1,02
Police avec garantie de 100/100	17,01	16,47	15,47	14,19	14,59	0,54	1,00
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,60	15,05	14,09	12,89	13,22	0,55	0,96
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,51	14,98	14,03	12,84	13,18	0,53	0,95
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,32	14,81	13,88	12,71	13,05	0,51	0,93
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,04	18,00	16,51	14,79	14,86	1,04	1,49
Police avec garantie de 75/100 SP2	19,04	18,00	16,51	14,79	14,85	1,04	1,49
Police avec garantie de 100/100 SP2	19,04	18,00	16,51	14,79	14,86	1,04	1,49
Police avec garantie de 75/75 SP	12,14	11,60	10,76	9,75	—	0,54	0,84
Police avec garantie de 75/100 SP	12,11	11,59	10,75	9,75	—	0,52	0,84
Police avec garantie de 100/100 SP	12,09	—	—	—	—	0,52	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,21	—	—	—	—	0,56	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,19	11,64	10,78	9,76	—	0,55	0,86

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des crédateurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de revenu 2.26MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de revenu 2.26MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,31	2,31	2,31	2,32	2,32
Police avec garantie de 75/75	2,25	2,25	2,26	2,27	2,25
Police avec garantie de 75/100	2,30	2,31	2,31	2,32	2,31
Police avec garantie de 100/100	2,36	2,36	2,37	2,38	2,37
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,07	2,07	2,08	2,09	2,08
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,12	2,13	2,13	2,14	2,13
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,17	2,18	2,19	2,23	2,30
Police avec garantie de 75/75 SP	1,14	1,13	1,13	1,13	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,18	1,19	1,19	1,19	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,23	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,95	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,00	1,01	1,01	1,01	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	64,51	73,41	82,10	88,44	112,22

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU 2.27MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance et de revenu 2.27MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 064 \$	100 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	334	292
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	114	—
Montant à recevoir de tiers	20	20
Placements		
Obligations	38 117	36 014
Actions	127 051	123 165
Parts de fonds de placement	—	—
Derivatives (note 7)	19	595
Total des placements	165 187	159 774
Total de l'actif	166 719 \$	160 186 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	16	43
Montant à payer aux courtiers	42	6
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	137	20
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	195	69
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	166 524 \$	160 117 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	26 734 \$	42 \$
Produits (pertes) divers	20	75
Total des produits	26 754	117
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 334	3 505
Coût de transaction	54	143
Retenues d'impôt à la source	90	149
Autres	374	399
Total des charges	3 852	4 196
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 902 \$	(4 079) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	160 117 \$	193 049 \$
Dépôts des titulaires de contrats	3 631	7 116
Retraits des titulaires de contrats	(20 126)	(35 969)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 902	(4 079)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	6 407	(32 932)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	166 524 \$	160 117 \$

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 10)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	22 902 \$	(4 079) \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(74)	(31)
(Profits) pertes réalisés	(8 872)	3 380
(Profits) pertes latents	(13 883)	715
Produit brut de la cession d'actifs	75 325	159 213
Paiements bruts pour achats d'actifs	(57 792)	(131 329)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(42)	62
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(27)	(79)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(78)	133
	<u>17 459</u>	<u>27 985</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	3 631	7 116
Retraits des titulaires de contrats	(20 126)	(35 969)
	<u>(16 495)</u>	<u>(28 853)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	964	(868)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	100	968
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 064 \$	100 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	915 \$	1 184 \$
Dividendes reçus	2 830	3 576

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,10 %, 15-03-2031	410 000	409	385
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	1 730 000	1 730	1 733
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	117 000	143	154
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	158 000	156	157
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	451 000	447	446
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	130 000	158	206
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	10 000	10	10
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	866 000	908	931
Total des obligations du gouvernement fédéral		3 961	4 022
Obligations de gouvernements provinciaux			
Hydro-Québec, coupon classique, 0,00 %, 15-02-2025	110 000	88	105
Ontario Hydro, coupon classique, 0,00 %, 26-05-2025	90 000	67	85
Ontario Power Generation, 2,977 %, 13-09-2029	58 000	61	61
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	110 000	121	117
Ontario Power Generation, 3,315 %, 04-10-2027	60 000	60	64
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	80 000	77	77
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	840 000	865	913
Province de l'Alberta, 3,05 %, 01-12-2048	110 000	114	120
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	494 000	520	549
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	490 000	464	472
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	40 000	39	43
Province de la Colombie-Britannique, 2,80 %, 18-06-2048	20 000	20	21
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	190 000	198	211
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	145 000	118	131
Province du Manitoba, 3,20 %, 05-03-2050	245 000	261	278
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	730 000	610	646
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	612 000	611	621
Province de l'Ontario, 2,55 %, 02-12-2052	720 000	691	736
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	40 000	46	47
Province de l'Ontario, taux variable, 21-08-2023	550 000	554	553
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	850 000	798	813
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1 305 000	1 494	1 495
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	30 000	35	36
Province de Québec, coupon classique résiduel, 0,00 %, 01-04-2026	50 000	38	47
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	190 000	190	202

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements provinciaux (suite)			
Province de la Saskatchewan, 3,10 %, 02-06-2050	60 000	64	67
Province de la Saskatchewan, 3,30 %, 02-06-2048	100 000	104	115
Total des obligations de gouvernements provinciaux		8 308	8 625
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Toronto, 2,60 %, 24-09-2039	40 000	40	40
Total des obligations de gouvernements municipaux		40	40
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 2,59 %, 25-05-2032	14 000	14	14
407 International Inc., 3,14 %, 06-03-2030	30 000	30	32
407 International Inc., 3,43 %, 01-06-2033	66 000	68	71
407 International Inc., 3,60 %, 21-05-2047	80 000	80	88
407 International Inc., 4,19 %, 25-04-2042	10 000	13	12
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	28 000	28	28
AIMCo Realty Investors LP, 2,712 %, 01-06-2029	100 000	101	103
Alectra Inc., 3,239 %, 21-11-2024	20 000	21	21
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	120 000	125	130
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	56 000	56	57
Alimentation Couche-Tard Inc., 2,95 %, 25-01-2030, 144A	40 000	53	53
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	11 000	11	11
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	20 000	20	20
AltaLink LP, 1,509 %, 11-09-2030	20 000	20	19
AltaLink LP, 3,717 %, 03-12-2046	120 000	147	136
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	35 000	35	35
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	35 000	35	36
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	51 000	51	50
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	63 000	63	63
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	47 000	47	46
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	33 000	34	34
Banque de Montréal, 4,30 %, 26-11-2025	45 000	45	47
Bausch Health Companies Inc., 6,125 %, 15-04-2025	4 000	5	5
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	27 000	27	26
BCI QuadReal Realty, 1,747 %, 24-07-2030	30 000	30	29
bclMC Realty Corp., 3,00 %, 31-03-2027	100 000	102	105

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	37 000	37	37
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	8 000	8	8
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	70 000	71	78
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	40 000	40	39
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,41 %, 09-10-2029	120 000	118	125
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11-09-2028	20 000	20	22
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	23 000	26	24
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	20 000	20	20
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	60 000	59	64
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,25 %, 15-01-2029	100 000	101	111
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,29 %, 05-11-2049	50 000	50	58
Brookfield Residential Properties Inc., 6,25 %, 15-09-2027, 144A	10 000	13	13
Brookfield Residential Properties Inc./Brookfield Residential US Corp., 5,125 %, 15-06-2029	11 000	11	11
Bruce Power LP, 4,00 %, 21-06-2030	17 000	19	19
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	13 000	13	13
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	413 000	414	414
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	111 000	111	110
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	34 000	34	33
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	10 000	10	10
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	80 000	80	80
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	10 000	10	10
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	57 000	57	57
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,00 %, 08-02-2029	85 000	87	89
Canadian Natural Resources Ltd., 2,50 %, 17-01-2028	40 000	40	40
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	70 000	71	73
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	73 000	73	74
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 3,15 %, 13-03-2029	50 000	50	53
Banque canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 14-09-2023	20 000	20	20
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16-12-2027	40 000	40	39
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	39 000	39	39
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	19 000	19	19
Banque canadienne de l'Ouest, 5,00 %, 31-07-2081	13 000	13	13
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	61 000	61	61
CanWel Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15-05-2026	8 000	8	8
Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-2032	40 000	40	39
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	109 000	109	115

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Capital Power Corp., 4,424 %, 08-02-2030	40 000	40	44
Capital Power Corp., 4,986 %, 23-01-2026	40 000	40	44
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2025	5 000	5	5
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13-04-2028	60 000	60	64
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	77 000	77	77
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	80 000	80	84
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	20 000	20	20
FPI Chartwell, résidences pour retraités, 3,786 %, 11-12-2023	100 000	100	103
FPI Chartwell, résidences pour retraités, 4,211 %, 28-04-2025	40 000	40	42
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	16 000	16	16
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,981 %, 04-03-2030	40 000	40	41
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,532 %, 11-06-2029	80 000	80	85
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 08-03-2028	125 000	129	137
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	24 000	24	24
Comber Wind Financial Corp., 5,132 %, 15-11-2030	108 481	110	119
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30-06-2034, série B	42 856	43	46
Cordelio Amalco GP I, 4,087 %, 30-09-2034, série A	42 059	42	46
Corus Entertainment Inc., 5,00 %, 11-05-2028	11 000	11	11
CPPIB Capital Inc., 1,95 %, 30-09-2029	100 000	106	101
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	20 000	20	20
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	20 000	20	20
FPI Crombie, 3,211 %, 09-10-2030	27 000	27	27
FPI Crombie, 3,917 %, 21-06-2027	18 000	19	19
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	30 000	34	35
CU Inc., 4,722 %, 09-09-2043	35 000	47	44
Curaleaf Holdings Inc., 8,00 %, 15-12-2026	30 000	38	38
Dollarama Inc., 1,505 %, 20-09-2027	20 000	20	19
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	38 000	38	37
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	23 000	23	23
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	21 000	21	21
Eagle Credit Card Trust, 1,546 %, 17-06-2026	10 000	10	10
Empire Communities Corp., 7,375 %, 15-12-2025	10 000	10	10
Enbridge Gas Distribution Inc., 2,50 %, 05-08-2026	20 000	20	21
Enbridge Gas Inc., 2,37 %, 09-08-2029	30 000	30	30
Enbridge Gas Inc., 2,90 %, 01-04-2030	20 000	20	21
Enbridge Gas Inc., 3,01 %, 09-08-2049	30 000	30	30
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	12 000	12	12

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Enbridge Inc., 2,44 %, 02-06-2025	30 000	30	30
Enbridge Inc., 2,99 %, 03-10-2029	40 000	40	41
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	49 000	49	48
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	310 000	314	328
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	10 000	11	11
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	20 000	21	22
Énergir inc., 2,10 %, 16-04-2027	30 000	30	30
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19-05-2050	20 000	20	20
EPCOR Utilities Inc., 3,106 %, 08-07-2049	80 000	80	81
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27-11-2047	70 000	69	77
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	67 000	67	70
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,23 %, 14-06-2029	80 000	80	86
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	31 000	31	30
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,417 %, 04-10-2024	30 000	30	31
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	210 000	218	215
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	16 000	16	16
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	67 000	67	67
GFL Environmental Inc., 3,50 %, 01-09-2028, 144A	4 000	5	5
GFL Environmental Inc., 3,75 %, 01-08-2025, 144A	30 000	39	39
Gibson Energy Inc., 2,85 %, 14-07-2027	30 000	31	31
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17-09-2029	50 000	50	53
Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22-12-2030	15 000	15	15
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	35 000	35	35
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,73 %, 03-04-2029	50 000	51	52
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	50 000	50	50
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	10 000	10	10
Fonds de placement immobilier H&R, 3,416 %, 23-01-2023	50 000	50	51
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	55 000	56	58
HCN Canadian Holdings-1 LP, 2,95 %, 15-01-2027	40 000	39	41
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	30 000	30	29
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	50 000	50	48
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	50 000	50	50
Hydro One Inc., 1,41 %, 15-10-2027	30 000	30	29
Hydro One Inc., 1,69 %, 16-01-2031	15 000	15	14
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	60 000	60	59
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	10 000	10	10
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	23 000	23	23

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
IAMGOLD Corp., 5,75 %, 15-10-2028, 144A	10 000	13	12
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	23 000	23	23
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	35 000	35	36
Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24-03-2025	15 000	15	15
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	114 000	117	118
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-2031	60 000	60	62
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-2027	40 000	42	43
Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-2079	50 000	50	53
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	30 000	30	32
Ivanhoé Cambridge II Inc., 2,296 %, 12-12-2024	30 000	30	31
Ivanhoé Cambridge II Inc., 2,909 %, 27-06-2023	40 000	40	41
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	11 000	11	11
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	100 000	106	106
Keyera Corp., 5,95 %, 10-03-2081	30 000	30	31
Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-2029	40 000	40	44
Produits Kruger s.e.c., 5,375 %, 09-04-2029	5 000	5	5
Produits Kruger s.e.c., 6,00 %, 24-04-2025	20 000	20	21
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	31 000	31	31
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	9 000	9	9
Liberty Utilities (Canada) LP, 3,315 %, 14-02-2050	20 000	20	20
Les Compagnies Loblaw limitée, 2,284 %, 07-05-2030	50 000	50	49
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	30 000	30	30
Lower Mattagami Energy LP, 3,42 %, 20-06-2024	50 000	53	52
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	47 000	47	46
Banque Manuvie du Canada, 2,378 %, 19-11-2024	25 000	25	25
Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12-05-2030	30 000	30	30
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	35 000	35	35
MEG Energy Corp., 5,875 %, 01-02-2029, 144A	20 000	25	27
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	87 000	87	87
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	27 000	27	27
Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18-08-2026	330 000	335	326
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	39 000	39	39
Banque Nationale du Canada, 4,05 %, 15-08-2081	36 000	36	35
NAV CANADA, 2,063 %, 29-05-2030	20 000	20	20
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31-12-2032	200 111	200	227
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	113 000	111	116
North West Redwater Partnership, 3,70 %, 23-02-2043	30 000	30	31

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	66 000	66	66
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 4,114 %, 31-03-2042	59 943	60	66
Nova Scotia Power Inc., 3,571 %, 05-04-2049	40 000	40	43
OMERS Finance Trust, 1,55 %, 21-04-2027	210 000	212	208
OMERS Finance Trust, 2,60 %, 14-05-2029	140 000	151	146
OMERS Realty Corp., 3,244 %, 04-10-2027	99 000	99	105
OMERS Realty Corp., 3,628 %, 05-06-2030	104 000	104	114
Ontario Power Generation, 2,893 %, 08-04-2025	40 000	40	41
Ontario Teachers' Finance Trust, 1,10 %, 19-10-2027	30 000	30	29
OPB Finance Trust, 2,98 %, 25-01-2027	20 000	21	21
Parkland Corp. of Canada, 3,875 %, 16-06-2026	85 000	85	85
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	7 000	7	7
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	10 000	13	13
Parkland Corp. of Canada, 6,00 %, 23-06-2028	50 000	50	53
Parkland Fuel Corp., 5,875 %, 15-07-2027, 144A	2 000	3	3
Pembina Pipeline Corp., 3,31 %, 01-02-2030	10 000	11	10
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	25 000	25	26
Pembina Pipeline Corp., 3,54 %, 03-02-2025	15 000	15	16
Pembina Pipeline Corp., 3,62 %, 03-04-2029	70 000	71	74
Pembina Pipeline Corp., 4,02 %, 27-03-2028	40 000	45	43
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	70 000	71	74
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	11 000	12	12
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	27 000	29	30
Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25-01-2031	40 000	40	39
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	59 000	63	65
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	42 000	42	42
PSP Capital Inc., 2,05 %, 15-01-2030	151 000	160	153
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	126 000	126	126
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	30 000	30	30
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	14 000	14	14
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	77 000	77	78
Rogers Communications Inc., 3,25 %, 01-05-2029	58 000	58	60
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	80 000	79	77
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	75 000	75	73
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	155 000	157	155
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	56 000	56	56
Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28-01-2027	159 000	167	161

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	40 000	40	41
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	53 000	53	51
Banque Royale du Canada, 4,00 %, 24-02-2081	92 000	92	95
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	27 000	27	27
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	20 000	20	20
Saputo Inc., 1,415 %, 19-06-2026	50 000	50	48
Saputo Inc., 2,242 %, 16-06-2027	30 000	30	30
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	16 000	16	16
Saputo Inc., 2,876 %, 19-11-2024	30 000	30	31
Sea To Sky Highway Investment LP, 2,629 %, 31-08-2030	34 857	36	35
Shaw Communications Inc., 2,90 %, 09-12-2030	63 000	64	62
Shaw Communications Inc., 3,80 %, 01-03-2027	120 000	126	127
Shaw Communications Inc., 4,40 %, 02-11-2028	90 000	90	99
Shaw Communications Inc., 6,75 %, 09-11-2039	20 000	28	27
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	11 000	11	11
Sienna Senior Living Inc., 3,109 %, 04-11-2024	20 000	20	21
Sienna Senior Living Inc., 3,45 %, 27-02-2026	20 000	20	21
SmartCentres REIT, 3,192 %, 11-06-2027	20 000	20	21
SmartCentres REIT, 3,526 %, 20-12-2029	81 000	82	85
SmartCentres REIT, 3,834 %, 21-12-2027	21 000	22	22
Source Energy Services Ltd., 10,50 %, 15-03-2025	101 603	36	56
South Coast British Columbia Transportation Authority, 1,60 %, 03-07-2030	50 000	50	48
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	20 000	20	20
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	16 000	16	16
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	16 000	16	16
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	50 000	50	48
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	70 000	70	71
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	63 000	63	64
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	37 000	37	36
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	110 000	110	113
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	90 000	91	93
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	32 000	31	32
Superior Plus LP, 4,25 %, 18-05-2028	40 000	40	40
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	50 000	49	47
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	36 000	36	36
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	60 000	60	63
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	39 000	41	40

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	47 000	57	54
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	102 000	105	103
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	66 000	66	65
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	69 000	69	69
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	20 000	20	20
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	30 000	30	30
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	150 000	150	148
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	84 000	84	82
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13-03-2025	580 000	599	583
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	10 000	11	10
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	84 000	88	87
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	43 000	43	42
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	60 000	60	61
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	20 000	20	19
Groupe TMX Ltée, 2,997 %, 11-12-2024	90 000	91	93
Groupe TMX Ltée, 3,779 %, 05-06-2028	40 000	40	44
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	25 000	25	25
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	3 000	3	3
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	18 000	18	18
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	30 000	30	29
TransCanada PipeLines Ltd., 3,00 %, 18-09-2029	240 000	248	246
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	8 000	9	8
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	120 000	127	128
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 07-03-2048	40 000	45	42
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	100 000	98	103
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	63 000	63	63
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	73 000	73	72
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	11 000	11	11
Trillium Windpower LP, 5,803 %, 15-02-2033	36 431	36	43
Trulieve Cannabis Corp., 8,00 %, 06-10-2026	13 000	16	17
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	28 000	28	28
Ventas Canada Finance Ltd., 2,55 %, 15-03-2023	110 000	110	111
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	70 000	70	71
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	30 000	30	31
Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15-01-2030	100 000	100	103
Vidéotron Ltée, 5,75 %, 15-01-2026	10 000	10	10
Vidéotron Ltée, 3,625 %, 15-06-2028	51 000	51	50

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	100 000	100	103
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	64 000	64	64
Total des obligations de sociétés – non convertibles		15 529	15 738
Obligations de sociétés – convertibles			
Columbia Care Inc., 6,00 %, 29-06-2025, convertibles	5 000	6	6
Total des obligations de sociétés – convertibles		6	6
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	20 000	8	8
Creation Technologies Inc., prêt à terme B de premier rang, 24-09-2028	29 000	36	37
GFL Environmental Inc., prêt à terme B de premier rang, 31-05-2025	5 985	7	8
Scotial Capital Inc., 0,89 %, 01-09-2026	26 000	25	25
Scotial Capital Inc., 1,25 %, 01-03-2025	70 000	57	56
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		133	134
Total des obligations canadiennes		27 977	28 565
Obligations américaines			
Obligations du gouvernement fédéral			
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,125 %, 15-01-2030	110 000	163	166
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,25 %, 15-02-2050	173 000	264	285
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,75 %, 15-07-2028	270 000	380	431
Total des obligations du gouvernement fédéral		807	882
Obligations de sociétés – non convertibles			
Alexandria Real Estate Equities Inc., 2,00 %, 18-05-2032	76 000	94	92
American Tower Corp. REIT, 1,875 %, 15-10-2030	30 000	40	36
Ashton Woods USA LLC/Ashton Woods Finance Co., 4,625 %, 01-04-2030, 144A	3 000	4	4
AT&T Inc., 2,25 %, 01-02-2032	50 000	67	61
AT&T Inc., taux variable, 25-03-2024	17 000	21	22
Athene Global Funding, 2,10 %, 24-09-2025	50 000	50	50
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	75 000	75	75

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	38 000	38	38
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	42 000	42	42
Bank of America Corp., 3,407 %, 20-09-2025	76 000	76	79
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	42 000	42	42
BCPE Cycle Merger Sub II Inc., 10,625 %, 15-07-2027, 144A	10 000	13	13
BWAY Holding Co., 7,25 %, 15-04-2025, 144A	20 000	27	25
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2026, 144A	10 000	13	13
CCO Holdings LLC, 4,50 %, 01-05-2032	40 000	50	52
Charter Communications Operating LLC, 2,80 %, 01-04-2031	20 000	28	25
Charter Communications Operating LLC, 4,50 %, 01-02-2024	60 000	80	81
Charter Communications Operating LLC, 5,05 %, 03-03-2029	110 000	151	160
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 2,30 %, 01-02-2032	30 000	39	36
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 3,50 %, 01-06-2041	20 000	25	25
Chevron Corp., 1,995 %, 11-05-2027	10 000	14	13
ConocoPhillips, 2,40 %, 15-02-2031, 144A	25 000	31	32
Costco Wholesale Corp., 1,375 %, 20-06-2027	70 000	98	88
DIRECTV Holdings LLC/DIRECTV Financing Co., 5,875 %, 15-08-2027	6 000	8	8
Exxon Mobil Corp., 2,61 %, 15-10-2030	40 000	56	53
Exxon Mobil Corp., 2,992 %, 19-03-2025	10 000	15	13
Ford Motor Co., 3,25 %, 12-02-2032	103 000	130	134
Foxtrot Escrow Issuer LLC/Foxtrot Escrow Corp., 12,25 %, 15-11-2026, 144A	24 000	31	34
FXI Holdings Inc., 7,875 %, 01-11-2024, 144A	30 000	38	39
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	94 000	94	94
Gray Escrow II Inc., 5,375 %, 15-11-2031, 144A	26 000	32	34
HCA Inc., 3,50 %, 01-09-2030	17 000	23	23
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	75 000	75	74
LABL Escrow Issuer LLC, 10,50 %, 15-07-2027, 144A	17 000	23	23
LABL Escrow Issuer LLC, 6,75 %, 15-07-2026, 144A	12 000	16	16
Mastercard Inc., 1,90 %, 15-03-2031	15 000	19	19
Mav Acquisition Corp., 5,75 %, 01-08-2028	15 000	19	19
McDonald's Corp., 3,125 %, 04-03-2025	120 000	120	125
MEG Energy Corp., 7,125 %, 01-02-2027, 144A	10 000	13	13
Morgan Stanley, 3,00 %, 07-02-2024	100 000	101	103
Mozart Debt Merger Sub Inc., 3,875 %, 01-04-2029, 144A	32 000	41	40
Mozart Debt Merger Sub Inc., 5,25 %, 01-10-2029, 144A	19 000	24	24
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	34 000	34	34

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Nexstar Escrow Inc., 5,625 %, 15-07-2027, 144A	11 000	15	15
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	20 000	24	25
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 2,25 %, 01-06-2030	60 000	84	76
Omega Healthcare Investors Inc., 4,50 %, 15-01-2025	30 000	39	41
PayPal Holdings Inc., 1,35 %, 01-06-2023	20 000	28	26
PayPal Holdings Inc., 2,30 %, 01-06-2030	20 000	28	26
PayPal Holdings Inc., 2,40 %, 01-10-2024	50 000	66	65
PayPal Holdings Inc., 2,65 %, 01-10-2026	50 000	66	67
Pearl Merger Sub Inc., 6,75 %, 01-10-2028, 144A	20 000	25	26
QVC Inc., 4,375 %, 01-09-2028	13 000	17	16
S&P Global Inc., 1,25 %, 15-08-2030	20 000	27	24
Silgan Holdings Inc., 4,125 %, 01-02-2028	10 000	13	13
Sinclair Television Group Inc., 5,125 %, 15-02-2027, 144A	10 000	12	12
Target Corp., 2,25 %, 15-04-2025	20 000	28	26
Tenet Healthcare Corp., 4,25 %, 01-06-2029, 144A	20 000	24	26
Tenet Healthcare Corp., 4,375 %, 15-01-2030, 144A	5 000	6	6
Tenet Healthcare Corp. 6,75 % 15-06-2023	30 000	38	41
The Clorox Co., 1,80 %, 15-05-2030	30 000	42	37
The Estée Lauder Companies Inc., 1,95 %, 15-03-2031	25 000	31	31
The Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28-02-2028	76 000	76	74
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	63 000	63	64
The Goldman Sachs Group Inc., 3,307 %, 31-10-2025	70 000	76	73
The Walt Disney Co., 3,057 %, 30-03-2027	310 000	328	322
T-Mobile USA Inc., 1,50 %, 15-02-2026	10 000	12	13
T-Mobile USA Inc., 2,25 %, 15-11-2031	10 000	12	12
T-Mobile USA Inc., 2,55 %, 15-02-2031	20 000	24	25
T-Mobile USA Inc., 3,50 %, 15-04-2025	20 000	24	27
T-Mobile USA Inc., 3,75 %, 15-04-2027	100 000	121	137
Uber Technologies Inc., 4,50 %, 15-08-2029, 144A	10 000	13	13
Uber Technologies Inc., 8,00 %, 01-11-2026, 144A	38 000	50	51
Univision Communications Inc., 4,50 %, 01-05-2029, 144A	7 000	8	9
Ventas Realty LP, 4,00 %, 01-03-2028	40 000	50	56
Verizon Communications Inc., 1,75 %, 20-01-2031	60 000	78	72
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	98 000	98	98
Verizon Communications Inc., 2,50 %, 16-05-2030	80 000	82	79
Verizon Communications Inc., 2,55 %, 21-03-2031	26 000	32	33
Verizon Communications Inc., 3,55 %, 22-03-2051	7 000	9	10

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Verizon Communications Inc., taux variable, 20-03-2026	18 000	23	23
Walgreens Boots Alliance Inc., 3,20 %, 15-04-2030	30 000	42	40
Wells Fargo & Co., 2,493 %, 18-02-2027	130 000	131	131
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	132 000	135	137
Wells Fargo & Co., 3,90 %, 15-03-2026	4 000	5	5
Welltower Inc., 4,125 %, 15-03-2029	50 000	66	71
Welltower Inc., 4,25 %, 15-04-2028	40 000	52	57
Total des obligations de sociétés – non convertibles		4 253	4 257
Titres adossés à des créances hypothécaires			
A&V Holdings Midco LLC, prêt à terme de premier rang, 28-02-2027	18 734	22	24
ABG Intermediate Holdings 2 LLC, prêt à terme de premier rang, 29-09-2024	38 197	49	48
ADS Tactical Inc., prêt à terme de premier rang, 04-03-2028	29 250	36	37
Adtalem Global Education Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-02-2028	70 000	86	89
Advantage Sales & Marketing Inc., prêt à terme B de premier rang, 28-10-2027	19 850	26	25
Aegis Toxicology Science Corp., prêt à terme B de premier rang, 09-05-2025	7 212	9	9
Alcami Carolinas Corp., prêt à terme de premier rang, 06-07-2025	19 400	25	23
Alchemy US Holdco 1 LLC, prêt à terme B de premier rang, 01-10-2025	16 493	21	21
Alpine US Bidco LLC, prêt à terme de premier rang, 13-04-2021	18 953	23	24
Amentum Government Services Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 31-01-2027	29 850	39	38
AP Core Holdings II LLC, prêt à terme de premier rang, 21-07-2027	29 000	36	37
APFS Staffing Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 10-04-2026	13 421	18	17
APM Global Holdings Pty Ltd., prêt à terme de premier rang, 30-06-2026	12 643	15	16
Arc Falcon I Inc., prêt à terme de premier rang, 22-09-2028	27 051	34	34
Arc Falcon I Inc., prêt à terme de premier rang à prélèvement différés, 22-09-2028	3 949	5	5
Ascend Performance Materials Operations, prêt à terme B de premier rang, 16-08-2026	29 403	38	37
Ascend Wellness Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 27-08-2025	18 000	23	23
Astra Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	27 000	32	34
Ball Metalpack Finco, prêt à terme B de premier rang, 26-07-2025	19 350	25	25
Castle US Holding Corp., prêt à terme B de premier rang, 31-01-2027	22 904	28	29
CCS-CMGC Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 25-09-2025	9 725	12	12
Citadel Securities LP, prêt à terme B de premier rang, 27-02-2028	197 513	253	248
Cowen Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-03-2028	29 775	37	38
Crown Subsea Communications Holding Inc., prêt à terme de premier rang, 20-04-2027	16 027	20	20
DEI Sales Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-04-2028	20 869	26	27
DIRECTV Financing LLC, prêt à terme de premier rang, 22-07-2027	42 000	52	53

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
Domtar Corp., prêt à terme B de premier rang, 01-10-2028	12 194	15	15
Domtar Corp., prêt à terme B de premier rang à prélèvements différés, 01-10-2028	5 806	7	7
Dotdash Meredith Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-11-2028	35 000	44	44
Flynn America LP, prêt à terme B de premier rang, 23-07-2028	24 000	29	29
Frontier Communications Corp., prêt à terme B de premier rang, débiteur-exploitant, 08-10-2027	19 900	25	25
Gannett Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 08-02-2026	18 338	23	24
Garrett LX I Sarl, prêt à terme B de premier rang, 05-03-2028 (actions en €)	20 000	30	29
Garrett LX I Sarl, prêt à terme B de premier rang, 05-03-2028 (actions en \$ US)	20 000	25	25
Gateway Merger Sub Inc., prêt à terme de premier rang, 25-06-2028	26 000	32	33
Grab Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-01-2026	29 850	37	38
Gray Television Inc., prêt à terme D de premier rang, 27-10-2028	97 000	119	122
Heritage Power LLC, prêt à terme B de premier rang, 08-07-2026	28 996	37	30
Hudson River Trading LLC, prêt à terme B de premier rang, 18-02-2027	29 850	38	38
INEOS Enterprises Holdings US Finco LLC, prêt à terme B de premier rang, 29-07-2026	16 108	21	20
INEOS US Petrochem LLC, prêt à terme B de premier rang, 21-01-2026	19 950	25	25
Ingram Micro Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	29 925	37	38
Integro Insurance Brokers Ltd., prêt à terme B de premier rang, 09-10-2022	32 153	40	39
Intermediate Dutch, prêt à terme B de premier rang, 05-02-2028	19 900	25	25
ION Trading Finance Ltd, prêt à terme B de premier rang, 26-03-2028	19 950	25	25
Isagenix International LLC, prêt à terme B de premier rang, 26-04-2025	29 716	31	28
Jadex Inc., prêt à terme de premier rang, 12-02-2028	29 552	37	37
Jane Street Group LLC, prêt à terme B de premier rang, 21-01-2027	19 850	25	25
Jazz Financing Lux Sarl, prêt à terme B de premier rang, 22-04-2028	45 885	57	58
Journey Personal Care Corp., prêt à terme de premier rang, 19-02-2028	19 950	25	25
Keane Group Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 18-05-2025	19 350	25	24
Knight Health Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 17-12-2028	23 000	28	27
Kronos Acquisition Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 22-12-2026	19 850	25	24
LABL Inc., prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	16 000	19	20
LogMeln Inc., prêt à terme B de premier rang, 14-08-2027	29 775	38	38
LTR Intermediate Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 23-04-2028	22 000	27	28
Magenta Buyer LLC, prêt à terme de premier rang, 03-05-2028	38 903	48	49
Mav Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 21-07-2028	32 000	40	40
McKissock Investment Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, 17-06-2028	17 955	22	22
Mozart Borrower LP, prêt à terme B de premier rang, 30-09-2028	37 000	47	47
Murphy USA Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-01-2028	19 900	25	25
New Frontera Holdings LLC, prêt à terme de premier rang, 28-07-2026	1 894	2	3
New Frontera Holdings LLC, prêt à terme de second rang, 28-07-2028	1 825	1	1

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)			
OneDigital Borrower LLC, prêt à terme B de premier rang, 30-10-2027	29 855	36	38
Organon & Co., prêt à terme B de premier rang, 08-04-2028	38 567	48	49
Osmosis Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 17-06-2028	16 889	21	21
Osmosis Debt Merger Sub Inc., prêt à terme de premier rang à prélèvements différés, 17-06-2028	2 111	3	3
Plaze Inc., prêt à terme B de premier rang, 03-08-2026	19 800	25	25
Pluto Acquisition I Inc., prêt à terme B de premier rang, 20-06-2026	21 945	27	28
Project Sky Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 10-08-2028	28 000	35	35
RH, prêt à terme B de premier rang, 15-10-2028	131 000	161	165
Signal Parent Inc., prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	19 950	25	25
SIRVA Worldwide Inc., prêt à terme de premier rang, 02-08-2025	11 175	14	13
Sorenson Communications LLC, prêt à terme B de premier rang, 12-03-2026	18 419	23	23
Spa US HoldCo Inc., prêt à terme B de premier rang, 12-03-2028	19 900	25	25
Specialty Pharma III Inc., prêt à terme de premier rang, 24-02-2028	20 000	25	25
SS&C Technologies Holdings Inc., prêt à terme B5 de premier rang, 16-04-2025	9 552	12	12
Stitch Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, 27-07-2028	21 000	24	25
Sunset Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 17-09-2028	44 000	56	55
Sycamore Buyer LLC, prêt à terme B de premier rang, 24-09-2028	36 000	45	45
Sylvamo Corp., prêt à terme B de premier rang, 20-08-2028	18 156	23	23
Terrier Media Buyer, prêt à terme B de premier rang, 17-12-2026	65 477	83	83
The Cook & Boardman Group LLC, prêt à terme de premier rang, 12-10-2025	9 700	13	12
Titan Sub LLC, prêt à terme B de premier rang, 19-09-2026	19 650	26	25
Tory Burch LLC, prêt à terme B de premier rang, 15-04-2028	31 920	40	40
Triton Water Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, 31-03-2028	19 950	25	25
Ultra Clean Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, 27-08-2025	38 783	49	49
Univision Communications Inc., prêt à terme B de premier rang, 07-05-2028	42 000	50	53
Veregy, prêt à terme de premier rang, 03-11-2027	19 850	25	25
VeriFone Systems Inc., prêt à terme de premier rang, 10-08-2025	19 400	25	24
Vertex Aerospace Services Corp., prêt à terme B de premier rang, 27-10-2028	16 000	20	20
WildBrain Ltd., prêt à terme B de premier rang, 18-03-2028	29 850	37	38
WireCo WorldGroup Inc., prêt à terme B de premier rang, 29-10-2028	19 000	23	24
Xperi Holding Corp., prêt à terme B de premier rang, 01-06-2025	16 085	20	20
Zotec Partners LLC, prêt à terme B de premier rang, 09-02-2024	7 101	9	9
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		3 219	3 227
Total des obligations américaines		8 279	8 366

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales			
Australie			
Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd., 3,625 %, 28-04-2026, 144A	120 000	153	161
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	140 000	142	155
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	24 000	30	29
Bahamas			
Commonwealth of Bahamas, 5,75 %, 16-01-2024	20 000	27	24
Commonwealth of Bahamas, 6,95 %, 20-11-2029	10 000	15	11
Irlande			
ION Trading Finance Ltd, prêt à terme B de premier rang, 01-04-2028	19 950	30	29
Japon			
Toyota Motor Corp., 1,339 %, 25-03-2026	18 000	23	23
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	47 000	47	47
Heathrow Funding Ltd., 3,25 %, 21-05-2025	110 000	113	114
Heathrow Funding Ltd., 3,40 %, 08-03-2028	90 000	90	93
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	84 000	85	87
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 04-09-2032	80 000	80	85
Luxembourg			
Aroundtown SA, 4,625 %, 18-09-2025	50 000	50	53
LSF10 XL Bidco SCA, prêt à terme B de premier rang, 30-03-2028	20 000	29	29
Luxembourg Investment Co. 428 SARL, prêt à terme B de premier rang, 22-10-2028	31 000	38	39
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032, 144A	12 000	15	15
Teva Pharmaceuticals NE, 2,80 %, 21-07-2023	12 000	14	15
Royaume-Uni			
BP Capital Markets PLC, 3,47 %, 15-05-2025	80 000	80	84
Connect Finco SARL/Connect U.S. Finco LLC, 6,75 %, 01-10-2026, 144A	10 000	13	13
INEOS 226 Ltd., prêt à terme B de premier rang, 21-01-2026	20 000	31	29
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	49 000	49	49

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Venezuela			
Petroleos de Venezuela SA, 6,00 %, 16-05-2024	34 000	11	2
Total des obligations mondiales		1 165	1 186
Total des obligations		37 421	38 117
Actions ordinaires canadiennes			
Services de communication			
Québecor Média inc., cat. B, à droit de vote subalterne	57 751	1 859	1 649
TELUS Corp.	142 270	3 392	4 238
Consommation discrétionnaire			
Dollarama Inc.	105 467	4 816	6 676
Restaurant Brands International Inc.	46 177	3 729	3 542
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	109 399	4 029	5 798
Metro inc.	27 796	1 585	1 871
Premium Brands Holdings Corp.	24 374	2 211	3 082
Énergie			
Pembina Pipeline Corp.	60 894	2 379	2 337
Source Energy Services Ltd.	5 421	8	9
Suncor Énergie Inc.	57 786	1 301	1 829
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc.	87 247	2 889	6 665
Intact Corporation financière	31 786	4 542	5 226
Société Financière Manuvie	97 395	2 132	2 348
Onex Corp., à droit de vote subalterne	26 728	2 135	2 654
Banque Royale du Canada	41 645	3 905	5 591
La Banque de Nouvelle-Écosse	47 402	3 162	4 245
La Banque Toronto-Dominion	45 214	2 731	4 385
Produits industriels			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	15 593	2 285	2 423
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	28 800	2 725	2 620

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
Waste Connections Inc.	17 619	2 180	3 038
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	27 481	2 452	3 074
Constellation Software Inc.	558	743	1 310
Open Text Corp.	44 261	2 413	2 657
Matériaux			
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	31 515	1 712	2 138
Franco-Nevada Corp. (\$ CA)	16 297	2 745	2 851
Services d'intérêt public			
Emera Inc.	62 226	3 154	3 934
Fortis Inc.	46 484	2 530	2 837
Total des actions ordinaires canadiennes		69 744	89 027
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	324	5	7
BCE Inc., 3,61 %, privilégiées	566	9	12
BCE Inc., 4,13 %, privilégiées	86	2	2
Biens de consommation de base			
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,30 %, privilégiées	123	3	3
Énergie			
AltaGas Ltd., 5,00 %, privilégiées	3 230	81	81
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	5 457	137	140
TransAlta Corp., 4,027 %, privilégiées	100	2	2
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc., 4,75 %, privilégiées	1 326	33	34
Brookfield Asset Management Inc., 5,30 %, privilégiées, convertibles, série 46	305	8	8
Services d'intérêt public			
Emera Inc., 4,25 %, privilégiées	124	3	3

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions privilégiées canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public (suite)			
Emera Inc., 4,60 %, privilégiées	340	9	9
TransAlta Corp., 2,709 %, privilégiées	5 436	71	87
Total des actions privilégiées canadiennes		363	388
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. C	1 048	1 878	3 836
Consommation discrétionnaire			
The TJX Companies Inc.	14 387	1 071	1 382
Biens de consommation de base			
The Procter & Gamble Co.	9 214	1 435	1 907
Énergie			
The Williams Companies Inc.	58 223	1 725	1 918
Fonds négociés en Bourse			
SPDR Gold Shares	6 900	1 521	1 492
Soins de santé			
Abbott Laboratories	7 538	892	1 342
Becton, Dickinson and Co.	6 561	2 156	2 087
Johnson & Johnson Inc.	15 103	2 518	3 268
Produits industriels			
Fortive Corp.	17 713	1 565	1 709
Technologies de l'information			
Microsoft Corp.	8 838	2 144	3 760
Visa Inc., cat. A	10 672	2 775	2 926
Services d'intérêt public			
American Electric Power Co. Inc.	25 601	2 812	2 882
Total des actions ordinaires américaines		22 492	28 509

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 11, privilégiées	3 308	83	84
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	259	6	7
Îles Caïmans			
Alibaba Group Holding Ltd.	55 843	2 363	1 077
Allemagne			
SAP SE	6 834	1 155	1 234
Japon			
Seven & i Holdings Co. Ltd., CAAE	41 041	940	1 140
Suisse			
Roche Holding AG Genusscheine	3 332	1 563	1 745
Royaume-Uni			
Compass Group PLC	85 915	2 229	2 428
Reckitt Benckiser Group PLC	13 011	1 331	1 412
Total des actions ordinaires mondiales		9 670	9 127
Total des actions		102 269	127 051

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats de change à terme

Prix contractuel	Date de règlement	Monnaie achetée		Monnaie vendue		Profit (perte) latent
		Monnaie	Valeur au 31 décembre	Monnaie	Valeur au 31 décembre	
1,4528	21 janvier 2022	Dollar canadien	42	Euro	42	-
0,8060	18 février 2022	Dollar américain	531	Dollar canadien	521	10
0,8092	18 février 2022	Dollar américain	393	Dollar canadien	384	9
						Actifs dérivés
1,2597	14 janvier 2022	Dollar canadien	382	Dollar américain	384	(1)
1,2598	14 janvier 2022	Dollar canadien	762	Dollar américain	765	(2)
1,4390	21 janvier 2022	Dollar canadien	41	Euro	41	-
1,2546	28 janvier 2022	Dollar canadien	358	Dollar américain	361	(2)
1,2548	28 janvier 2022	Dollar canadien	1 710	Dollar américain	1 721	(11)
1,2328	11 février 2022	Dollar canadien	2 869	Dollar américain	2 928	(59)
1,4329	18 février 2022	Dollar canadien	83	Euro	83	-
1,2569	18 février 2022	Dollar canadien	779	Dollar américain	783	(4)
1,2355	18 février 2022	Dollar canadien	1 203	Dollar américain	1 226	(23)
1,2450	11 mars 2022	Dollar canadien	1 694	Dollar américain	1 716	(22)
1,2586	18 mars 2022	Dollar canadien	80	Dollar américain	80	-
1,2587	18 mars 2022	Dollar canadien	303	Dollar américain	304	(1)
						Passifs dérivés
Total des contrats de change à terme						(106)

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(6)	CAD 193,16	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 1 183	CAD 197,13	(12)
						Passifs dérivés
Total des contrats à terme normalisés						(12)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (118)

Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2) (60)

Total des placements 139 630 165 050

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de croissance et de revenu 2.27MF (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	29 642 \$	(4) \$	29 638 \$	296 \$
Livre sterling (Royaume-Uni)	3 840	—	3 840	38
Autres devises	4 057	—	4 057	41
Total	37 539 \$	(4) \$	37 535 \$	375 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			22,5 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020				
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	27 890 \$	56 \$	27 946 \$	280 \$
Autres devises	6 333	—	6 333	63
Total	34 223 \$	56 \$	34 279 \$	343 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			21,4 %	0,2 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	39 \$	10 573 \$	16 419 \$	11 086 \$	38 117 \$
2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	28 \$	9 319 \$	17 160 \$	9 507 \$	36 014 \$

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 3 085 \$ (3 028 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,9 % (1,9 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 10)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	10,3	2,4	10,5	2,4
AA	17,9	4,1	16,8	3,8
A	24,6	5,6	31,9	7,2
BBB	32,4	7,4	31,0	7,0
BB ou inférieure	14,0	3,2	9,6	2,2
SN*	0,8	0,2	0,2	0,1
Total	100,0	22,9	100,0	22,7

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 1 271 \$ (1 232 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,8 % (0,8 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	38 088 \$	29 \$	38 117 \$
Actions	124 072	2 979	—	127 051
Instruments dérivés	—	19	—	19
Total des actifs évalués à la juste valeur	124 072 \$	41 086 \$	29 \$	165 187 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	12 \$	125 \$	— \$	137 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	124 060 \$	40 961 \$	29 \$	165 050 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 111 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	36 014 \$	— \$	36 014 \$
Actions	116 693	6 472	—	123 165
Instruments dérivés	—	595	—	595
Total des actifs évalués à la juste valeur	116 693 \$	43 081 \$	— \$	159 774 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés	— \$	20 \$	— \$	20 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	116 693 \$	43 061 \$	— \$	159 754 \$

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur (suite)

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021	2020
	Obligations	Obligations
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Achats	23	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	6	—
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	29 \$	— \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	— \$

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	99 215	106 686	114 828	121 385	129 676	47 497	43 386	46 282	42 201	47 059
Individuelle	1 133 088	1 307 636	1 558 343	1 823 880	2 257 417	31 134	31 337	38 005	39 394	52 268
Police avec garantie de 75/75	389 794	453 552	533 337	578 738	671 581	8 093	8 210	9 820	9 433	11 729
Police avec garantie de 75/100	2 252 054	2 637 962	3 192 957	3 207 026	3 379 463	46 467	47 472	58 473	52 015	58 758
Police avec garantie de 100/100	69 208	92 486	110 026	132 393	132 858	1 401	1 636	1 984	2 118	2 282
Police avec garantie de 75/75 SP1	217 894	196 679	312 299	278 846	265 090	4 086	3 204	5 157	4 062	4 124
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 196 210	1 295 544	1 538 662	1 597 319	1 672 024	22 069	20 801	25 085	23 013	25 764
Police avec garantie de 100/100 SP1	75 690	70 927	74 451	76 255	77 167	1 367	1 117	1 193	1 083	1 174
Police avec garantie de 75/75 SP2	16 441	14 685	29 609	64 225	64 146	384	292	582	1 089	1 135
Police avec garantie de 75/100 SP2	81 193	57 180	61 876	104 786	87 683	1 898	1 135	1 217	1 777	1 551
Police avec garantie de 75/75 SP	25	26	26	—	—	—	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	121 340	94 066	352 741	13 769	—	1 497	1 001	3 778	129	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1 374	1 388	—	—	—	17	15	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	4 792	5 537	6 217	—	—	60	60	67	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	44 574	42 104	130 881	12 453	—	554	451	1 406	117	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	478,73	406,67	403,05	347,66	362,90	72,06	3,62
Individuelle	27,48	23,96	24,39	21,60	23,15	3,52	(0,43)
Police avec garantie de 75/75	20,76	18,10	18,41	16,30	17,46	2,66	(0,31)
Police avec garantie de 75/100	20,63	18,00	18,31	16,22	17,39	2,63	(0,31)
Police avec garantie de 100/100	20,25	17,69	18,03	16,00	17,18	2,56	(0,34)
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,75	16,29	16,51	14,57	15,56	2,46	(0,22)
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,45	16,06	16,30	14,41	15,41	2,39	(0,24)
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,06	15,75	16,03	14,19	15,22	2,31	(0,28)
Police avec garantie de 75/75 SP2	23,38	19,85	19,67	16,96	17,69	3,53	0,18
Police avec garantie de 75/100 SP2	23,38	19,85	19,67	16,96	17,69	3,53	0,18
Police avec garantie de 75/75 SP	12,36	10,66	10,74	—	—	1,70	(0,08)
Police avec garantie de 75/100 SP	12,34	10,64	10,71	9,38	—	1,70	(0,07)
Police avec garantie de 100/100 SP	12,27	10,60	—	—	—	1,67	(0,08)
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,51	10,75	10,77	—	—	1,76	(0,02)
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,43	10,70	10,75	9,39	—	1,73	(0,05)

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. ENGAGEMENTS

Le Fonds peut conclure certaines ententes visant l'octroi d'un prêt à court terme à un emprunteur pour permettre à celui-ci de respecter toute obligation immédiate jusqu'à ce qu'il puisse obtenir un financement à long terme. Si l'emprunteur choisit de ne pas faire de prélèvement aux termes de cette entente, le Fonds est alors indemnisé au moyen d'une commission d'engagement. Les commissions de montage et les frais connexes tirés de ces ententes étaient négligeables en 2021 ni en 2020.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de croissance et de revenu 2.27MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,68	2,68	2,69	2,70	2,70
Police avec garantie de 75/75	2,63	2,64	2,64	2,65	2,64
Police avec garantie de 75/100	2,68	2,68	2,69	2,70	2,70
Police avec garantie de 100/100	2,84	2,85	2,85	2,87	2,85
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,28	2,29	2,29	2,31	2,30
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,45	2,46	2,46	2,47	2,46
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,67	2,68	2,69	2,70	2,69
Police avec garantie de 75/75 SP	1,52	1,52	1,52	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,56	1,57	1,56	1,56	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,72	1,71	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,17	1,17	1,17	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,34	1,34	1,34	1,34	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	35,93	78,30	53,47	75,51	67,45

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS ÉTRANGÈRES 3.02MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions étrangères 3.02MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	76 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	557
Montant à recevoir des courtiers	818	192
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	961 704	848 890
Total des placements	961 704	848 890
Total de l'actif	962 522 \$	849 715 \$
Passif		
Découverts	922 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	53	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	975	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	961 547 \$	849 715 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	95 752 \$	108 667 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	95 752	108 667
Charges		
Frais de gestion (note 8)	5 866	5 657
Autres	636	622
Total des charges	6 502	6 279
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	89 250 \$	102 388 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	849 715 \$	747 141 \$
Dépôts des titulaires de contrats	186 428	175 910
Retraits des titulaires de contrats	(163 846)	(175 724)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	89 250	102 388
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	111 832	102 574
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	961 547 \$	849 715 \$

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	89 250 \$	102 388 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(17 786)	(20 088)
(Profits) pertes latents	14 921	(12 379)
Produit brut de la cession d'actifs	898 216	92 340
Paiements bruts pour achats d'actifs	(915 278)	(85 734)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(92 887)	(76 200)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	610	(547)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(626)	(62)
	<u>(23 580)</u>	<u>(282)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	186 428	175 910
Retraits des titulaires de contrats	(163 846)	(175 724)
	<u>22 582</u>	<u>186</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(998)	(96)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	76	172
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(922) \$	76 \$

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds d'actions étrangères Canada Vie, série S*	44 056 688	818 626	961 704
Total des placements		818 626	961 704

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %
The Procter & Gamble Co.	3,25 %
Admiral Group PLC	3,20 %
Danaher Corp.	3,04 %
Microsoft Corp.	2,76 %
Compass Group PLC	2,71 %
The TJX Companies Inc.	2,70 %
Johnson & Johnson Inc.	2,70 %
Brookfield Asset Management Inc.	2,59 %
Koninklijke Philips NV	2,55 %
Seven & I Holdings Co. Ltd.	2,51 %
Alphabet Inc., cat. A	2,46 %
SPDR Gold Shares	2,44 %
RELX PLC	2,39 %
Comcast Corp., cat. A	2,30 %
Visa Inc., cat. A	2,29 %
Amcor PLC	2,18 %
Amphenol Corp., cat. A	2,16 %
Roche Holding AG Genusscheine	2,08 %
Becton, Dickinson and Co.	2,08 %
SAP SE	1,99 %
Colgate Palmolive Co.	1,98 %
Nestlé SA	1,96 %
Accenture PLC, cat. A	1,79 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	2 591 269	2 749 428	2 823 446	2 915 339	2 811 601	127 486	122 582	108 588	102 188	93 360
Individuelle	681 602	839 632	1 098 862	1 395 471	1 692 615	18 413	21 188	24 657	29 418	34 853
Police avec garantie de 75/75	700 339	825 645	909 272	988 048	1 021 457	18 020	19 811	19 368	19 740	19 899
Police avec garantie de 75/100	2 359 318	2 808 702	3 176 511	3 545 319	3 844 095	59 430	66 087	66 459	69 689	73 806
Police avec garantie de 100/100	47 252	59 820	85 453	113 156	119 465	1 117	1 328	1 696	2 121	2 199
Police avec garantie de 75/75 SP1	417 934	448 316	494 883	560 871	522 044	9 740	9 704	9 468	10 021	9 055
Police avec garantie de 75/100 SP1	2 252 774	2 404 085	2 690 273	2 904 264	2 935 336	50 830	50 552	50 166	50 744	49 960
Police avec garantie de 100/100 SP1	34 366	37 686	47 074	48 653	56 905	743	762	848	825	945
Police avec garantie de 75/75 SP2	208 897	237 019	273 310	319 843	330 864	6 200	6 370	6 332	6 749	6 609
Police avec garantie de 75/100 SP2	491 803	624 055	684 993	796 374	834 817	14 598	16 773	15 870	16 804	16 676
Police avec garantie de 100/100 SP2	11 878	15 315	15 727	16 148	24 941	353	412	364	341	498
Police avec garantie de 75/75 SP	14 831	18 473	13 807	6 536	—	199	229	150	66	—
Police avec garantie de 75/100 SP	81 504	92 833	93 065	25 014	—	1 088	1 145	1 009	252	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	22 480	35 813	28 762	13 557	—	306	448	315	137	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	13 956	23 563	19 810	15 339	—	188	293	216	155	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	49,20	44,58	38,46	35,05	33,21	4,62	6,12
Individuelle	27,02	25,23	22,44	21,08	20,59	1,79	2,79
Police avec garantie de 75/75	25,73	23,99	21,30	19,98	19,48	1,74	2,69
Police avec garantie de 75/100	25,19	23,53	20,92	19,66	19,20	1,66	2,61
Police avec garantie de 100/100	23,65	22,20	19,85	18,74	18,41	1,45	2,35
Police avec garantie de 75/75 SP1	23,30	21,65	19,13	17,87	17,35	1,65	2,52
Police avec garantie de 75/100 SP1	22,56	21,03	18,65	17,47	17,02	1,53	2,38
Police avec garantie de 100/100 SP1	21,61	20,23	18,02	16,96	16,60	1,38	2,21
Police avec garantie de 75/75 SP2	29,68	26,88	23,17	21,10	19,97	2,80	3,71
Police avec garantie de 75/100 SP2	29,68	26,88	23,17	21,10	19,98	2,80	3,71
Police avec garantie de 100/100 SP2	29,68	26,88	23,17	21,10	19,98	2,80	3,71
Police avec garantie de 75/75 SP	13,43	12,39	10,87	10,09	—	1,04	1,52
Police avec garantie de 75/100 SP	13,35	12,34	10,85	10,08	—	1,01	1,49
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,63	12,52	10,94	10,11	—	1,11	1,58
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,47	12,42	10,89	10,09	—	1,05	1,53

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions étrangères 3.02MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'actions étrangères 3.02MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,11	3,11	3,12	3,13	3,13
Police avec garantie de 75/75	2,94	2,94	2,95	2,96	2,96
Police avec garantie de 75/100	3,11	3,11	3,11	3,13	3,13
Police avec garantie de 100/100	3,64	3,64	3,64	3,66	3,66
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,54	2,51	2,51	2,52	2,52
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,88	2,84	2,84	2,86	2,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,32	3,29	3,29	3,31	3,30
Police avec garantie de 75/75 SP	1,83	1,83	1,82	1,83	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,00	2,00	1,99	2,00	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,43	1,39	1,39	1,39	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,77	1,73	1,72	1,73	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,54	2,55	2,54	2,55	2,55
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,88	2,88	2,87	2,89	2,88
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,32	3,33	3,32	3,34	3,33
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,43	1,43	1,42	1,42	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,77	1,77	1,75	1,76	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	96,48	11,48	1,83	6,91	5,62

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES 3.01MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions internationales 3.01MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions internationales 3.01MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	12 \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	41
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	36 802	36 643
Total des placements	36 802	36 643
Total de l'actif	36 814 \$	36 684 \$
Passif		
Découverts	— \$	65 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	10	14
Montant à payer aux courtiers	4	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	14	79
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	36 800 \$	36 605 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	2 700 \$	5 229 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	2 700	5 229
Charges		
Frais de gestion (note 8)	831	815
Autres	98	96
Total des charges	929	911
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 771 \$	4 318 \$
État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats		
Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	36 605 \$	38 350 \$
Dépôts des titulaires de contrats	4 598	1 436
Retraits des titulaires de contrats	(6 174)	(7 499)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 771	4 318
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	195	(1 745)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	36 800 \$	36 605 \$

Fonds d'actions internationales 3.01MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 771 \$	4 318 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 842)	(1 965)
(Profits) pertes latents	(382)	(2 776)
Produit brut de la cession d'actifs	5 187	7 694
Paiements bruts pour achats d'actifs	(2 646)	(739)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(476)	(488)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(4)	6
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	45	(29)
	<u>1 653</u>	<u>6 021</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	4 598	1 436
Retraits des titulaires de contrats	(6 174)	(7 499)
	<u>(1 576)</u>	<u>(6 063)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	77	(42)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>(65)</u>	<u>(23)</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>12 \$</u></u>	<u><u>(65) \$</u></u>

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds international Mackenzie Ivy, série S*	1 746 859	24 353	36 802
Total des placements		24 353	36 802

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	10,27 %
Seven & I Holdings Co. Ltd.	4,13 %
Compass Group PLC	4,02 %
Admiral Group PLC	4,00 %
Reckitt Benckiser Group PLC	3,99 %
Amcor PLC	3,77 %
Auto Trader Group PLC	3,49 %
CK Hutchison Holdings Ltd.	3,27 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,27 %
Nestlé SA	3,24 %
SAP SE	3,01 %
Brambles Ltd.	2,79 %
RELX PLC	2,69 %
Koninklijke Philips NV	2,63 %
Knorr-Bremse AG	2,42 %
Tencent Holdings Ltd.	2,32 %
Scout24 AG	2,29 %
Kao Corp.	2,23 %
De'Longhi SPA	2,21 %
Burford Capital Ltd.	2,11 %
Henkel AG & Co. KGaA, privilégiées	2,06 %
Roche Holding AG Genusscheine	1,94 %
Spectris PLC	1,85 %
Electrocomponents PLC	1,81 %
AIA Group Ltd.	1,78 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	156 651	69 201	68 190	86 407	124 036	4 813	1 979	1 682	1 932	2 834
Individuelle	418 544	502 572	634 397	816 487	1 032 628	6 983	8 050	9 040	10 881	14 506
Police avec garantie de 75/75	148 731	172 324	190 565	216 684	222 991	2 703	3 000	2 944	3 124	3 381
Police avec garantie de 75/100	501 469	591 663	750 637	859 488	957 476	8 874	10 053	11 346	12 150	14 267
Police avec garantie de 100/100	22 846	33 444	41 102	45 702	66 368	384	542	595	622	956
Police avec garantie de 75/75 SP1	83 294	79 154	75 799	83 243	100 030	1 669	1 513	1 280	1 307	1 644
Police avec garantie de 75/100 SP1	313 568	339 123	390 479	429 604	447 878	6 083	6 298	6 430	6 595	7 223
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 849	5 122	6 911	12 593	10 041	53	92	110	188	158
Police avec garantie de 75/75 SP2	11 587	11 961	21 706	27 315	47 683	296	284	444	506	902
Police avec garantie de 75/100 SP2	56 349	73 243	80 239	90 431	109 376	1 438	1 739	1 641	1 676	2 070
Police avec garantie de 75/75 SP	540	545	551	402	—	7	7	6	4	—
Police avec garantie de 75/100 SP	16 307	15 118	14 631	2 746	—	205	181	154	27	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	2 665	—	—	—	—	34	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	30,73	28,60	24,66	22,36	22,85	2,13	3,94
Individuelle	16,68	16,02	14,25	13,33	14,05	0,66	1,77
Police avec garantie de 75/75	18,17	17,41	15,45	14,42	15,16	0,76	1,96
Police avec garantie de 75/100	17,70	16,99	15,11	14,14	14,90	0,71	1,88
Police avec garantie de 100/100	16,81	16,21	14,49	13,61	14,41	0,60	1,72
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,04	19,12	16,89	15,70	16,43	0,92	2,23
Police avec garantie de 75/100 SP1	19,40	18,57	16,47	15,35	16,13	0,83	2,10
Police avec garantie de 100/100 SP1	18,58	17,87	15,91	14,90	15,73	0,71	1,96
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,52	23,74	20,46	18,53	18,92	1,78	3,28
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,52	23,74	20,46	18,54	18,92	1,78	3,28
Police avec garantie de 75/75 SP	12,68	12,01	10,55	9,73	—	0,67	1,46
Police avec garantie de 75/100 SP	12,59	11,95	10,51	9,72	—	0,64	1,44
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,71	—	—	—	—	0,68	—

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions internationales 3.01MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'actions internationales 3.01MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,19	3,19	3,18	3,19	3,18
Police avec garantie de 75/75	2,96	2,96	2,96	2,97	2,96
Police avec garantie de 75/100	3,19	3,19	3,18	3,19	3,18
Police avec garantie de 100/100	3,63	3,62	3,62	3,63	3,61
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,55	2,52	2,52	2,52	2,51
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,89	2,85	2,86	2,86	2,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,34	3,30	3,31	3,31	3,30
Police avec garantie de 75/75 SP	1,83	1,85	1,85	1,83	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,06	2,06	2,06	2,05	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,77	—	—	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,55	2,56	2,55	2,55	2,54
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,89	2,89	2,89	2,89	2,88
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,34	3,34	3,34	3,34	3,33

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	7,21	2,09	1,48	3,88	3,85

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTION DE CROISSANCE (AGF)

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions de croissance (AGF) (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions de croissance (AGF)

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements AGF Inc.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	2 564 \$	3 245 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	102	98
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	4	6
Montant à recevoir des courtiers	—	3
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	78 564	72 695
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	78 564	72 695
Total de l'actif	81 234 \$	76 047 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	115	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	115	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	81 119 \$	76 047 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	13 157 \$	(437) \$
Produits (pertes) divers	12	194
Total des produits	13 169	(243)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 432	1 337
Coût de transaction	79	252
Retenues d'impôt à la source	1	8
Autres	157	147
Total des charges	1 669	1 744
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 500 \$	(1 987) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	76 047 \$	84 133 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 214	1 950
Retraits des titulaires de contrats	(7 642)	(8 049)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 500	(1 987)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	5 072	(8 086)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	81 119 \$	76 047 \$

Fonds d'actions de croissance (AGF)

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	11 500 \$	(1 987) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(7 081)	1 676
(Profits) pertes latents	(4 487)	300
Produit brut de la cession d'actifs	56 035	103 074
Paiements bruts pour achats d'actifs	(50 336)	(100 093)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(4)	(22)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	2	28
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	118	(3)
	5 747	2 973
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 214	1 950
Retraits des titulaires de contrats	(7 642)	(8 049)
	(6 428)	(6 099)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(681)	(3 126)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	3 245	6 371
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	2 564 \$	3 245 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	1 585 \$	1 504 \$

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	16 396	545	869
GURU Organic Energy Corp.	11 945	191	192
Énergie			
AltaGas Ltd.	47 635	1 033	1 301
Buried Hill Energy Public Co. Ltd., reçus de souscription	182 600	307	2
Canadian Natural Resources Ltd.	48 491	1 706	2 592
Enbridge Inc. (\$ CA)	37 448	1 639	1 850
Headwater Exploration Inc.	121 229	616	624
Parex Resources Inc.	28 827	386	623
Parkland Corp. of Canada	17 515	597	609
Corporation TC Énergie	24 457	1 599	1 439
Tourmaline Oil Corp.	17 855	626	729
Whitecap Resources Inc.	123 782	772	927
Produits financiers			
Altius Renewable Royalties Corp.	19 949	219	219
Banque de Montréal	42 049	4 123	5 728
Brookfield Asset Management Inc.	41 141	2 023	3 143
Banque canadienne de l'Ouest	26 174	1 047	950
Definity Financial Corp.	18 400	440	543
Guardian Capital Group Ltd.	42 288	784	1 476
Home Capital Group Inc.	21 559	925	842
iA Société financière inc.	22 194	1 395	1 606
Intact Corporation financière	8 863	1 313	1 457
Merrco Payments Inc.	38 956	465	390
Propel Holdings Inc.	42 101	410	574
Banque Royale du Canada	37 282	3 407	5 006
La Financière Sun Life inc.	41 409	2 119	2 916
Trisura Group Ltd.	8 903	419	425
Soins de santé			
Groupe Santé Andlauer	9 835	190	531
Produits industriels			
Air Canada, à droit de vote variable	55 981	1 414	1 183
ATS Automation Tooling Systems Inc.	22 968	633	1 154

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Produits industriels (suite)			
Boyd Group Services Inc.	4 826	980	963
CAE Inc.	20 813	764	664
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	21 086	2 567	3 276
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	28 308	1 881	2 575
GFL Environmental Inc.	25 280	1 115	1 209
Hardwoods Distribution Inc.	8 525	369	382
Parkit Enterprise Inc.	189 846	218	294
Quincaillerie Richelieu Ltée	18 403	770	803
Groupe SNC-Lavalin inc.	32 912	1 152	1 017
Waste Connections Inc.	10 190	1 369	1 757
Technologies de l'information			
Constellation Software Inc.	1 008	1 631	2 366
Coveo Solutions Inc.	38 525	614	636
Lightspeed Commerce Inc.	5 202	590	266
Shopify Inc. (\$ CA)	2 520	3 931	4 390
Thinkific Labs Inc.	14 746	192	131
Topicus.com Inc.	1 874	9	218
Matériaux			
Altius Minerals Corp.	35 897	570	625
Arizona Sonoran Copper Co. Inc.	100 637	247	206
First Quantum Minerals Ltd.	43 201	1 242	1 308
Intertape Polymer Group Inc.	23 191	622	610
K92 Mining Inc.	135 038	623	971
Kirkland Lake Gold Ltd.	36 972	2 181	1 960
Neo Performance Materials Inc.	17 528	346	355
Nutrien Ltd. (\$ CA)	27 356	1 799	2 601
Orla Mining Ltd.	93 165	219	450
SSR Mining Inc.	40 040	858	896
West Fraser Timber Co. Ltd.	17 862	1 605	2 156
Immobilier			
Colliers International Group Inc.	8 977	786	1 691
Société en commandite Holding FPI Granite	6 164	642	650
Total des actions ordinaires canadiennes		61 235	75 326

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
Airbnb Inc.	4 880	1 175	1 028
Technologies de l'information			
Applied Materials Inc.	4 841	714	964
Total des actions ordinaires américaines		1 889	1 992
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
Champion Iron Ltd.	101 241	161	507
Bermudes			
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd., catégorie A	283	19	22
Brookfield Renewable Energy Partners LP	15 822	476	717
Total des actions ordinaires mondiales		656	1 246
Total des actions		63 780	78 564
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(70)	
Total des placements		63 710	78 564

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions de croissance (AGF) (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	1 992 \$	542 \$	2 534 \$	25 \$
Total	1 992 \$	542 \$	2 534 \$	25 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			3,1 %	

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	7 818 \$	437 \$	8 255 \$	83 \$
Total	7 818 \$	437 \$	8 255 \$	83 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			10,9 %	0,1 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 786 \$ (727 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

Actifs évalués à la juste valeur	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	78 172 \$	— \$	392 \$	78 564 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	78 172 \$	— \$	392 \$	78 564 \$

Actifs évalués à la juste valeur	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	71 642 \$	661 \$	392 \$	72 695 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	71 642 \$	661 \$	392 \$	72 695 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 1 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021	2020
	Actions	Actions
Solde au début de l'exercice	392 \$	398 \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	(6)
Achats	—	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	—
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	392 \$	392 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus à la fin de l'exercice	— \$	(6) \$

Fonds d'actions de croissance (AGF)

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	467 786	512 299	552 754	632 080	706 855	60 619	56 339	60 685	58 201	76 198
Individuelle	457 378	520 104	635 941	752 889	906 939	9 413	9 396	11 864	12 185	17 787
Police avec garantie de 75/75	103 935	117 449	121 474	132 994	148 981	1 480	1 463	1 556	1 473	1 992
Police avec garantie de 75/100	381 703	422 017	481 791	521 936	543 729	5 244	5 090	6 000	5 639	7 119
Police avec garantie de 100/100	22 516	25 033	25 220	25 694	31 349	299	293	306	271	402
Police avec garantie de 75/75 SP1	41 305	42 545	45 264	57 178	48 398	606	543	592	643	654
Police avec garantie de 75/100 SP1	174 470	174 186	181 550	198 726	200 917	2 505	2 181	2 333	2 202	2 680
Police avec garantie de 100/100 SP1	6 722	6 756	5 639	5 639	6 270	94	82	71	61	82
Police avec garantie de 75/75 SP2	29 877	25 178	26 788	24 413	19 503	563	403	428	327	305
Police avec garantie de 75/100 SP2	13 876	14 259	16 871	22 961	19 886	262	228	269	307	311
Police avec garantie de 75/75 SP	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 160	3 078	3 026	—	—	34	29	29	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	129,59	109,97	109,79	92,08	107,80	19,62	0,18
Individuelle	20,58	18,07	18,66	16,18	19,61	2,51	(0,59)
Police avec garantie de 75/75	14,24	12,45	12,81	11,07	13,37	1,79	(0,36)
Police avec garantie de 75/100	13,74	12,06	12,45	10,80	13,09	1,68	(0,39)
Police avec garantie de 100/100	13,28	11,70	12,12	10,55	12,83	1,58	(0,42)
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,67	12,77	13,07	11,24	13,51	1,90	(0,30)
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,36	12,52	12,85	11,08	13,34	1,84	(0,33)
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,90	12,17	12,53	10,84	13,10	1,73	(0,36)
Police avec garantie de 75/75 SP2	18,85	15,99	15,96	13,38	15,66	2,86	0,03
Police avec garantie de 75/100 SP2	18,85	15,99	15,96	13,38	15,66	2,86	0,03
Police avec garantie de 75/75 SP	11,06	—	—	—	—	1,51	—
Police avec garantie de 75/100 SP	10,90	9,46	9,66	—	—	1,44	(0,20)

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions de croissance (AGF)

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,42	3,42	3,43	3,49	3,55
Police avec garantie de 75/75	3,03	3,03	3,03	3,15	3,28
Police avec garantie de 75/100	3,42	3,42	3,43	3,49	3,54
Police avec garantie de 100/100	3,75	3,75	3,76	3,80	3,81
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,57	2,57	2,58	2,61	2,63
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,79	2,80	2,80	2,84	2,86
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,12	3,13	3,14	3,18	3,19
Police avec garantie de 75/75 SP	1,91	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,30	2,30	2,30	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	63,99	140,38	37,14	28,38	33,31

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE 2.35A

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance asiatique 2.35A (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance asiatique 2.35A

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion d'actifs Canada-Vie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	449 \$	315 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	59	24
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	69 289	79 015
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	69 289	79 015
Total de l'actif	69 797 \$	79 354 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	15
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	15
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	69 797 \$	79 339 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(2 454) \$	12 987 \$
Produits (pertes) divers	28	(37)
Total des produits	(2 426)	12 950
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 820	1 708
Coût de transaction	66	96
Retenues d'impôt à la source	226	134
Autres	201	189
Total des charges	2 313	2 127
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(4 739) \$	10 823 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	79 339 \$	78 293 \$
Dépôts des titulaires de contrats	4 926	3 157
Retraits des titulaires de contrats	(9 729)	(12 934)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(4 739)	10 823
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(9 542)	1 046
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	69 797 \$	79 339 \$

Fonds de croissance asiatique 2.35A

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(4 739) \$	10 823 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	766	(7 117)
(Profits) pertes latents	4 717	(4 203)
Produit brut de la cession d'actifs	25 031	55 507
Paiements bruts pour achats d'actifs	(20 788)	(45 354)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(35)	18
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(15)	(1)
	4 937	9 673
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	4 926	3 157
Retraits des titulaires de contrats	(9 729)	(12 934)
	(4 803)	(9 777)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	134	(104)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	315	419
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	449 \$	315 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	2 994 \$	1 685 \$

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines			
Fonds négociés en Bourse			
iShares MSCI India ETF	114 590	4 901	6 646
Total des actions ordinaires américaines		4 901	6 645
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
Australia and New Zealand Banking Group	29 144	789	737
BHP Group Ltd.	25 300	696	966
Commonwealth Bank of Australia	12 360	969	1 148
CSL Ltd.	2 830	361	757
Goodman Group REIT	7 100	152	173
Macquarie Group Ltd.	5 220	579	986
National Australia Bank Ltd.	32 200	903	854
Rio Tinto Ltd.	2 350	213	216
Santos Ltd.	151 896	734	882
Sonic Healthcare Ltd.	9 489	225	407
Transurban Group, titre agrafé	43 500	592	553
Wesfarmers Ltd.	12 911	539	704
Westpac Banking Corp.	33 000	1 005	648
Woodside Petroleum Ltd.	22 700	622	458
Woolworths Group Ltd.	5 800	165	203
Îles Caïmans			
Alibaba Group Holding Ltd., CAAE	16 000	3 087	2 404
Anta Sports Products Ltd.	15 000	399	285
Baidu Inc., CAAE	3 470	927	653
China Mengniu Dairy Co. Ltd.	27 000	205	194
CK Asset Holdings Ltd.	66 500	558	530
CK Hutchison Holdings Ltd.	49 500	454	404
Helens International Holdings Co. Ltd.	18 000	58	55
Hengan International Group Co. Ltd.	42 000	486	274
Innovent Biologics Inc.	42 500	430	333
JD Logistics Inc.	89 000	564	382
JD.com Inc., CAAE	9 710	556	861
Longfor Group Holdings Ltd.	84 000	564	500
Meituan, cat. B	29 200	1 020	1 068
Sea Ltd., CAAE	500	176	141

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Îles Caïmans (suite)			
Shenzhou International Group Holdings Ltd.	9 700	266	236
Sunny Optical Technology Group Co. Ltd.	8 300	252	332
Tencent Holdings Ltd.	51 000	1 349	3 780
Topsports International Holdings Ltd.	216 000	410	277
WuXi Biologics (Cayman) Inc.	62 000	590	931
ZTO Express Cayman Inc., CAAE	13 554	695	484
Chine			
Anhui Conch Cement Co. Ltd.	70 000	625	442
China Construction Bank Corporation	638 000	640	559
China International Capital Corp. Ltd.	96 400	320	336
China Merchants Bank Co.	95 000	687	933
CITIC Securities Co. Ltd.	208 500	743	688
Ganfeng Lithium Co. Ltd.	26 800	624	534
Industrial and Commercial Bank of China Ltd.	674 000	519	481
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	74 500	953	679
Postal Savings Bank of China Co. Ltd.	654 000	532	580
Sinopec Shanghai Petrochemical Co. Ltd.	1 340 000	404	389
WuXi AppTec Co. Ltd.	33 359	513	731
Hong Kong			
AIA Group Ltd.	124 400	1 227	1 586
China Resources Beer Holdings Co. Ltd.	42 000	429	435
Galaxy Entertainment Group Ltd.	45 000	358	295
Guangdong Investment Ltd.	214 000	401	344
Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd.	16 500	723	1 219
Sun Hung Kai Properties Ltd.	25 000	473	384
The Hong Kong and China Gas Co. Ltd.	347 550	698	685
Indonésie			
Bank Central Asia TBK PT	685 200	415	442
Bank Rakyat Indonesia Persero TBK PT	1 139 222	370	418
PT United Tractors TBK	109 400	230	216
Telekomunikasi Indonesia TBK PT	1 710 000	483	622
Luxembourg			
Lyxor MSCI AC Asia-Pacific ex-Japan UCITS ETF	12 100	1 207	1 159

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Malaisie			
Public Bank BHD	309 800	695	394
Philippines			
Ayala Corp.	6 780	140	141
International Container Terminal Services Inc.	147 800	406	738
Singapour			
Ascendas REIT	115 200	364	319
DBS Group Holdings Ltd.	10 700	299	328
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	20 300	218	217
Singapore Telecommunications Ltd.	212 300	490	462
United Overseas Bank Ltd.	15 700	376	396
Corée du Sud			
E-Mart Inc.	830	141	133
Hyundai Motor Co.	970	212	215
Kakao Corp.	4 300	127	512
KB Financial Group Inc.	7 400	427	431
LG Chem Ltd.	500	268	326
Naver Corp.	1 531	488	614
POSCO	2 220	759	644
Samsung Electronics Co. Ltd.	46 600	1 997	3 865
Samsung Electronics Co. Ltd., actions privilégiées	5 300	151	401
Samsung SDI Co. Ltd.	730	628	505
Shinhan Financial Group Co. Ltd.	10 000	354	390
SK Hynix Inc.	5 300	388	733
Taïwan			
ASE Technology Holding Co. Ltd.	235 216	989	1 147
China Steel Corp.	627 000	602	1 018
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd.	228 000	978	1 087
MediaTek Inc.	18 000	531	979
Nan Ya Plastics Corp.	238 000	710	932
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	259 358	2 865	7 302
Thaïlande			
CP ALL PCL	100 200	240	225

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Thaïlande (suite)			
PTT PCL	149 400	258	216
Total des actions ordinaires mondiales		51 265	62 643
Total des actions		56 166	69 289
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(62)	
Total des placements		56 104	69 289

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de croissance asiatique 2.35A (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar de Hong Kong	20 881 \$	— \$	20 881 \$	209 \$
Nouveau dollar taïwanais	12 465	556	13 021	130
Dollar américain	12 348	4	12 352	124
Dollar australien	9 692	(42)	9 650	97
Autres devises	13 903	91	13 994	139
Total	69 289 \$	609 \$	69 898 \$	699 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar de Hong Kong	25 630 \$	— \$	25 630 \$	256 \$
Dollar américain	14 707	128	14 835	148
Nouveau dollar taïwanais	10 952	267	11 219	112
Dollar australien	10 953	1	10 954	110
Autres devises	16 773	88	16 861	169
Total	79 015 \$	484 \$	79 499 \$	795 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,2 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 693 \$ (790 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	46 356 \$	22 933 \$	— \$	69 289 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	46 356 \$	22 933 \$	— \$	69 289 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	18 278 \$	60 737 \$	— \$	79 015 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 278 \$	60 737 \$	— \$	79 015 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds de croissance asiatique 2.35A

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	85 194	88 429	97 914	109 319	109 507	26 681	28 751	26 807	25 939	28 073
Individuelle	502 430	553 356	649 888	820 799	994 962	14 962	17 675	18 058	20 420	27 637
Police avec garantie de 75/75	236 315	259 895	302 836	373 230	335 437	4 374	5 148	5 207	5 733	5 740
Police avec garantie de 75/100	585 310	687 746	827 707	945 157	930 627	10 615	13 378	14 006	14 321	15 743
Police avec garantie de 100/100	42 233	43 935	50 785	61 347	74 708	727	814	821	891	1 215
Police avec garantie de 75/75 SP1	130 422	108 455	130 216	172 619	159 202	2 497	2 211	2 292	2 701	2 761
Police avec garantie de 75/100 SP1	421 994	427 362	487 270	544 181	532 997	7 739	8 383	8 290	8 265	9 013
Police avec garantie de 100/100 SP1	23 579	23 126	26 642	39 480	12 618	412	435	436	579	207
Police avec garantie de 75/75 SP2	30 191	33 566	34 498	35 062	39 296	744	858	743	654	791
Police avec garantie de 75/100 SP2	28 473	46 498	51 247	47 024	42 184	702	1 189	1 103	877	850
Police avec garantie de 75/75 SP	5 343	4 891	5 709	3 723	—	59	57	57	33	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 803	23 705	23 483	7 953	—	207	277	236	71	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 078	4 314	14 438	15 603	—	12	51	147	139	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	5 896	9 536	8 930	5 581	—	66	112	90	50	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	313,17	325,13	273,78	237,28	256,36	(11,96)	51,35
Individuelle	29,78	31,94	27,79	24,88	27,78	(2,16)	4,15
Police avec garantie de 75/75	18,51	19,81	17,19	15,36	17,11	(1,30)	2,62
Police avec garantie de 75/100	18,14	19,45	16,92	15,15	16,92	(1,31)	2,53
Police avec garantie de 100/100	17,21	18,52	16,16	14,52	16,27	(1,31)	2,36
Police avec garantie de 75/75 SP1	19,14	20,38	17,60	15,65	17,34	(1,24)	2,78
Police avec garantie de 75/100 SP1	18,34	19,61	17,01	15,19	16,91	(1,27)	2,60
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,47	18,76	16,35	14,66	16,40	(1,29)	2,41
Police avec garantie de 75/75 SP2	24,64	25,58	21,53	18,65	20,14	(0,94)	4,05
Police avec garantie de 75/100 SP2	24,64	25,58	21,53	18,65	20,14	(0,94)	4,05
Police avec garantie de 75/75 SP	11,10	11,75	10,09	8,91	—	(0,65)	1,66
Police avec garantie de 75/100 SP	11,02	11,69	10,05	8,90	—	(0,67)	1,64
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,30	11,90	10,16	8,93	—	(0,60)	1,74
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,13	11,77	10,10	8,92	—	(0,64)	1,67

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Canada Life Investments. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de croissance asiatique 2.35A

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,30	3,29	3,30	3,32	3,31
Police avec garantie de 75/75	3,07	3,07	3,08	3,09	3,08
Police avec garantie de 75/100	3,30	3,29	3,30	3,32	3,30
Police avec garantie de 100/100	3,63	3,63	3,64	3,66	3,64
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,56	2,56	2,57	2,58	2,56
Police avec garantie de 75/100 SP1	3,01	3,01	3,02	3,03	3,01
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,45	3,45	3,46	3,46	3,45
Police avec garantie de 75/75 SP	1,96	1,96	1,96	1,96	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,18	2,18	2,18	2,18	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,45	1,45	1,45	1,45	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,90	1,89	1,89	1,90	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	26,68	62,26	54,74	83,30	137,07

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS 7.52PIM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	15 235 \$	6 069 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	5 773	6 770
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	18	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	790 094	935 033
Actions	68 591	4 522
Parts de fonds de placement	—	—
Instruments dérivés (note 7)	322	—
Total des placements	859 007	939 555
Total de l'actif	880 033 \$	952 394 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	41
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Instruments dérivés (note 7)	740	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	740	41
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	879 293 \$	952 353 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(16 810) \$	78 284 \$
Produits (pertes) divers	92	62
Total des produits	(16 718)	78 346
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 148	2 716
Coût de transaction	32	7
Retenues d'impôt à la source	2	—
Autres	328	344
Total des charges	2 510	3 067
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(19 228) \$	75 279 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	952 353 \$	936 321 \$
Dépôts des titulaires de contrats	70 545	72 314
Retraits des titulaires de contrats	(124 377)	(131 561)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(19 228)	75 279
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(73 060)	16 032
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	879 293 \$	952 353 \$

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 9)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(19 228) \$	75 279 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(6 765)	(10 622)
(Profits) pertes latents	51 966	(37 573)
Produit brut de la cession d'actifs	575 287	390 922
Paiements bruts pour achats d'actifs	(539 200)	(358 001)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	997	148
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(59)	156
	62 998	60 309
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	70 545	72 314
Retraits des titulaires de contrats	(124 377)	(131 561)
	(53 832)	(59 247)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	9 166	1 062
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	6 069	5 007
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	15 235 \$	6 069 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	27 750 \$	30 023 \$
Dividendes reçus	1 618	192

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes			
Obligations de gouvernements provinciaux			
Ontario Power Generation, 3,215 %, 08-04-2030	2 766 000	2 954	2 936
Ontario Power Generation, 3,315 %, 04-10-2027	6 458 000	6 489	6 879
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	9 000 000	8 749	8 672
Province de l'Alberta, 2,95 %, 01-06-2052	2 220 000	2 267	2 413
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	1 830 000	1 934	2 033
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	550 000	546	592
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	10 773 000	8 828	9 529
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	380 000	379	386
Province de l'Ontario, 2,65 %, 02-12-2050	3 150 000	3 181	3 275
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2 750 000	3 139	3 227
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1 476 000	1 582	1 692
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	980 000	1 133	1 185
Total des obligations de gouvernements provinciaux		41 181	42 819
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 3,72 %, 11-05-2048	2 302 000	2 717	2 582
407 International Inc., 3,83 %, 11-05-2046	9 875 000	10 289	11 192
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	1 190 000	1 190	1 201
AIMCo Realty Investors LP, 2,712 %, 01-06-2029	4 351 000	4 358	4 474
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	295 000	335	320
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	1 190 000	1 191	1 205
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	3 168 000	3 153	3 093
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	920 000	920	905
AltaLink LP, 1,509 %, 11-09-2030	1 252 000	1 252	1 186
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	12 931 000	13 903	15 030
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	1 660 000	1 660	1 660
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	1 670 000	1 670	1 713
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	4 880 000	4 880	4 792
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	2 920 000	2 920	2 899
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	1 950 000	1 950	1 919
Banque de Montréal, 2,077 %, 17-06-2030	2 129 000	2 129	2 126
Banque de Montréal, 4,30 %, 26-11-2025	471 000	471	490
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	1 302 000	1 302	1 262
BCI QuadReal Realty, 1,747 %, 24-07-2030	5 846 000	5 881	5 612
Bell Canada Inc., 1,65 %, 16-08-2027	2 312 000	2 259	2 231
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	1 620 000	1 618	1 601

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	348 000	349	335
Bell Canada Inc., 4,45 %, 27-02-2047	140 000	165	157
Bell Canada Inc., 4,75 %, 29-09-2044	6 734 000	6 771	7 797
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 2,855 %, 01-09-2032	593 000	593	581
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11-09-2028	3 010 000	3 457	3 288
Brookfield Infrastructure Partners, 3,315 %, 22-02-2024	4 846 000	4 884	4 997
Brookfield Property Finance ULC, 3,93 %, 15-01-2027	5 055 000	5 055	5 086
Brookfield Property Finance ULC, 4,30 %, 01-03-2024	3 414 000	3 413	3 490
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	1 051 000	1 185	1 119
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	1 880 000	1 879	1 857
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	266 000	288	282
Brookfield Residential Properties Inc./Brookfield Residential US Corp., 5,125 %, 15-06-2029	243 000	243	244
Calgary Airport Authority, 3,199 %, 07-10-2036	570 000	570	586
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	12 830 000	12 821	12 410
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	4 491 000	4 493	4 432
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	615 000	615	637
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	2 460 000	2 460	2 455
Canadian Natural Resources Ltd., 2,50 %, 17-01-2028	1 807 000	1 807	1 808
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	3 100 000	3 100	3 153
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 3,15 %, 13-03-2029	2 621 000	2 635	2 757
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16-12-2027	3 726 000	3 726	3 613
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	2 308 000	2 313	2 288
Banque canadienne de l'Ouest, 5,00 %, 31-07-2081	270 000	270	271
Banque canadienne de l'Ouest, 6,00 %, 30-04-2081	846 000	846	900
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	2 640 000	2 640	2 644
CanWel Building Materials Group Ltd., 5,25 %, 15-05-2026	132 000	132	131
Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-2032	2 680 000	2 682	2 643
Cascades Inc./Cascades USA Inc., 5,125 %, 15-01-2025	768 000	768	792
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13-04-2028	3 420 000	3 578	3 659
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	1 962 000	1 962	2 054
Cenovus Energy Inc., 3,60 %, 10-03-2027	7 711 000	7 712	8 099
Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30-06-2031	800 000	802	796
Central 1 Credit Union, 2,584 %, 06-12-2023	4 665 000	4 628	4 758
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	3 540 000	3 554	3 480
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	680 000	680	686
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 08-03-2028	3 667 000	3 667	4 009

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	3 428 000	3 399	3 409
Corus Entertainment Inc., 5,00 %, 11-05-2028	246 000	246	248
FPI Crombie, 2,686 %, 31-03-2028	1 249 000	1 249	1 247
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	620 000	620	614
CT REIT, 3,289 %, 01-06-2026	2 554 000	2 558	2 656
CU Inc., 4,085 %, 02-09-2044	1 200 000	1 345	1 406
CU Inc., 5,896 %, 20-11-2034	8 213 000	10 210	10 982
Curaleaf Holdings Inc., 8,00 %, 15-12-2026	640 000	820	812
Dollarama Inc., 1,505 %, 20-09-2027	5 192 000	5 124	4 996
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	1 831 000	1 830	1 799
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	3 040 000	3 039	2 992
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	890 000	890	899
Enbridge Gas Inc., 2,90 %, 01-04-2030	4 000 000	4 249	4 176
Enbridge Gas Inc., 3,20 %, 15-09-2051	6 226 000	6 006	6 376
Enbridge Gas Inc., 3,65 %, 01-04-2050	120 000	130	133
Enbridge Inc., 2,99 %, 03-10-2029	6 531 000	6 526	6 661
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	2 460 000	2 453	2 431
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	6 238 000	6 029	6 599
Enbridge Inc., 6,625 %, 12-04-2078	4 681 000	5 328	5 305
Enbridge Pipelines Inc., 4,13 %, 09-08-2046	3 000 000	3 036	3 132
Enbridge Pipelines Inc., 4,33 %, 22-02-2049	530 000	555	573
EPCOR Utilities Inc., 3,554 %, 27-11-2047	2 361 000	2 421	2 585
EPCOR Utilities Inc., 5,65 %, 16-11-2035	3 000 000	3 934	3 940
Banque Équitable, 1,876 %, 26-11-2025	1 544 000	1 527	1 516
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	3 160 000	3 169	3 294
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,25 %, 06-12-2027	1 814 000	1 958	1 945
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21-01-2026	4 240 000	4 240	4 100
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26-05-2030	3 213 000	3 213	3 285
Financière First National, 2,961 %, 17-11-2025	742 000	742	751
Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,349 %, 19-09-2022	1 299 000	1 297	1 310
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	2 780 000	2 780	2 787
FortisAlberta Inc., 2,632 %, 08-06-2051	465 000	465	430
FortisBC Energy Inc., 2,54 %, 13-07-2050	1 646 000	1 646	1 520
FortisBC Energy Inc., 3,85 %, 07-12-2048	1 763 000	1 761	2 052
FortisBC Energy Inc., 5,00 %, 24-11-2050	2 520 000	3 657	3 385
GFL Environmental Inc., 3,50 %, 01-09-2028, 144A	6 000	7	7
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17-09-2029	1 497 000	1 493	1 575

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Gibson Energy Inc., 5,25 %, 22-12-2030	1 302 000	1 302	1 311
Glacier Credit Card Trust, 3,29 %, 20-09-2022	1 816 000	1 856	1 836
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	2 430 000	2 436	2 399
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,378 %, 18-12-2030	624 000	624	606
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,98 %, 15-10-2032	8 164 000	11 194	11 375
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	2 026 000	2 031	2 023
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	441 000	441	448
Fonds de placement immobilier H&R, 3,369 %, 30-01-2024	3 812 000	3 805	3 920
HCN Canadian Holdings-1 LP, 2,95 %, 15-01-2027	2 327 000	2 324	2 382
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	335 000	335	326
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	2 110 000	2 110	2 044
Hydro One Inc., 1,41 %, 15-10-2027	705 000	705	681
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	1 890 000	1 889	1 867
Hydro One Inc., 3,10 %, 15-09-2051	480 000	463	489
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	1 010 000	1 010	1 001
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	1 050 000	1 050	1 047
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	400 000	400	408
Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24-03-2025	400 000	388	410
Inter Pipeline Ltd., 3,484 %, 16-12-2026	625 000	662	646
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-2031	2 830 000	2 830	2 911
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-2027	970 000	1 030	1 036
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	1 696 000	1 683	1 831
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	480 000	480	475
Keyera Corp., 3,959 %, 29-05-2030	1 228 000	1 317	1 307
Keyera Corp., 5,95 %, 10-03-2081	680 000	680	701
Kruger Packaging Holdings LP, 6,00 %, 01-06-2026	769 000	769	812
Produits Kruger s.e.c., 5,375 %, 09-04-2029	120 000	120	122
Produits Kruger s.e.c., 6,00 %, 24-04-2025	1 242 000	1 242	1 290
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	1 384 000	1 384	1 364
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	410 000	410	407
Banque Laurentienne du Canada, 4,25 %, 22-06-2027	7 997 000	8 158	8 116
Les Compagnies Loblaw limitée, 4,488 %, 11-12-2028	3 103 000	3 422	3 502
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	13 494 000	14 872	17 225
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	1 340 000	1 340	1 362
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 26-02-2026	2 210 000	2 210	2 162
Banque Manuvie du Canada, 1,504 %, 25-06-2025	1 773 000	1 773	1 758
Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12-05-2030	4 417 000	4 417	4 456

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Société Financière Manuvie, 3,049 %, 20-08-2029	2 846 000	2 847	2 935
Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19-06-2081	3 550 000	3 550	3 447
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	1 470 000	1 470	1 457
MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25-08-2025	1 465 000	1 465	1 515
Metro inc., 3,39 %, 06-12-2027	4 737 000	4 746	5 025
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	3 980 000	3 980	3 988
Morguard Corp., 4,402 %, 28-09-2023	1 954 000	1 954	1 976
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	1 200 000	1 200	1 178
Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18-08-2026	789 000	789	781
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	1 670 000	1 670	1 683
Banque Nationale du Canada, 4,05 %, 15-08-2081	800 000	801	787
Banque Nationale du Canada, 4,30 %, 15-11-2025	1 739 000	1 739	1 793
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	1 930 000	1 999	1 982
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	2 930 000	2 924	2 939
Ontario Teachers' Cadillac Fairview Properties Trust, 2,50 %, 15-10-2031	600 000	745	761
Parkland Corp. of Canada, 3,875 %, 16-06-2026	1 890 000	1 890	1 882
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	3 330 000	3 330	3 311
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	2 860 000	3 601	3 627
Parkland Corp. of Canada, 6,00 %, 23-06-2028	1 417 000	1 417	1 501
Pembina Pipeline Corp., 3,31 %, 01-02-2030	6 395 000	6 508	6 580
Pembina Pipeline Corp., 3,53 %, 10-12-2031	1 070 000	1 070	1 094
Pembina Pipeline Corp., 3,71 %, 11-08-2026	7 432 000	7 797	7 848
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	870 000	887	924
Pembina Pipeline Corp., 4,67 %, 28-05-2050	1 642 000	1 856	1 779
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	510 000	561	556
Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26-03-2048	630 000	695	689
Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25-01-2031	960 000	960	947
Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25-03-2044	840 000	916	920
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	3 224 000	3 238	3 222
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	2 299 000	2 299	2 308
Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15-06-2026	2 326 000	2 326	2 288
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	590 000	590	595
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	1 640 000	1 640	1 665
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	4 026 000	3 981	3 851
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	3 120 000	3 120	3 050
Banque Royale du Canada, 2,088 %, 30-06-2030	1 408 000	1 408	1 408
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	2 410 000	2 409	2 389

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	3 717 000	3 717	3 809
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	2 390 000	2 391	2 317
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24-11-2080	213 000	213	223
Métaux Russel Inc., 5,75 %, 27-10-2025	1 639 000	1 639	1 721
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	2 624 000	2 607	2 657
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	910 000	910	918
Saputo Inc., 1,415 %, 19-06-2026	2 939 000	2 939	2 844
Saputo Inc., 2,242 %, 16-06-2027	1 889 000	1 889	1 880
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	710 000	710	703
Shaw Communications Inc., 2,90 %, 09-12-2030	4 013 000	4 067	3 968
Shaw Communications Inc., 3,80 %, 01-03-2027	4 441 000	4 515	4 695
Shaw Communications Inc., 6,75 %, 09-11-2039	3 103 000	3 949	4 153
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	480 000	480	485
SmartCentres REIT, 3,192 %, 11-06-2027	1 027 000	1 027	1 059
SmartCentres REIT, 3,444 %, 28-08-2026	2 172 000	2 300	2 268
Sobeys Inc., 4,70 %, 08-08-2023	1 248 000	1 341	1 301
Stantec Inc., 2,048 %, 08-10-2027	1 708 000	1 708	1 675
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	688 000	688	676
Summit Industrial Income REIT, 2,15 %, 17-09-2025	82 000	82	82
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	2 875 000	2 879	2 861
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	710 000	710	703
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	2 887 000	2 885	2 760
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	6 330 000	6 330	6 423
La Financière Sun Life inc., 2,58 %, 10-05-2032	1 156 000	1 156	1 176
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	2 690 000	2 689	2 751
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	1 650 000	1 650	1 623
La Financière Sun Life inc., 5,40 %, 29-05-2042	5 434 000	5 986	6 933
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	10 394 000	10 571	10 697
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	1 780 000	1 749	1 798
Superior Plus LP, 4,25 %, 18-05-2028	3 260 000	3 268	3 287
TELUS Corp., 2,05 %, 07-10-2030	2 650 000	2 502	2 508
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	2 884 000	2 863	2 876
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	1 264 000	1 330	1 308
TELUS Corp., 3,30 %, 02-05-2029	6 934 000	7 051	7 269
TELUS Corp., 3,625 %, 01-03-2028	1 946 000	1 926	2 076
TELUS Corp., 3,95 %, 16-02-2050	1 066 000	1 117	1 089
TELUS Corp., 4,85 %, 05-04-2044	4 726 000	5 897	5 448

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11-06-2025	4 093 000	4 093	4 280
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	6 271 000	6 173	6 017
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 02-11-2026	2 810 000	2 809	2 781
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	2 950 000	2 950	2 885
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	699 000	699	690
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	1 627 000	1 628	1 644
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	7 170 000	7 170	7 058
La Banque Toronto-Dominion, 1,943 %, 13-03-2025	1 779 000	1 779	1 787
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	1 140 000	1 207	1 179
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	3 157 000	3 193	3 260
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	3 390 000	3 390	3 292
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14-05-2025	2 733 000	2 733	2 762
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	840 000	840	814
Toronto Hydro Corp., 2,47 %, 20-10-2031	600 000	600	608
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	627 000	627	611
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	720 000	720	714
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	1 420 000	1 420	1 380
TransCanada PipeLines Ltd., 3,30 %, 17-07-2025	6 426 000	6 617	6 701
TransCanada PipeLines Ltd., 3,39 %, 15-03-2028	7 065 000	7 330	7 418
TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 05-04-2027	3 307 000	3 481	3 534
TransCanada PipeLines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	2 958 000	3 195	3 091
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	4 645 000	4 625	4 784
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	2 790 000	2 790	2 794
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	3 302 000	3 302	3 256
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	490 000	490	488
Union Gas Ltd., 3,80 %, 01-06-2046	4 005 000	4 224	4 499
Administration de l'aéroport de Vancouver, 1,76 %, 20-09-2030	2 042 000	2 042	1 970
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	1 180 000	1 178	1 187
Ventas Canada Finance Ltd., 2,80 %, 12-04-2024	1 088 000	1 088	1 111
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	1 290 000	1 286	1 314
Ventas Canada Inc., 4,125 %, 30-09-2024	6 351 000	6 665	6 696
Vidéotron Ltée, 3,125 %, 15-01-2031	500 000	500	459

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15-01-2030	3 874 000	3 874	3 971
Vidéotron Ltée, 3,625 %, 15-06-2028	1 900 000	1 900	1 871
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	4 049 000	4 050	4 159
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	2 212 000	2 222	2 207
Total des obligations de sociétés – non convertibles		632 904	642 744
Obligations de sociétés – convertibles			
Columbia Care Inc., 6,00 %, 29-06-2025, convertibles	80 000	98	101
Total des obligations de sociétés – convertibles		98	101
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	830 000	334	334
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		334	334
Total des obligations canadiennes		674 517	685 998
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Alexandria Real Estate Equities Inc., 2,00 %, 18-05-2032	395 000	503	480
AT&T Inc., taux variable, 25-03-2024	800 000	1 000	1 012
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	3 350 000	3 350	3 358
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	1 371 000	1 364	1 354
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	2 068 000	2 071	2 089
Bank of America Corp., 3,407 %, 20-09-2025	2 148 000	2 148	2 235
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	1 870 000	1 870	1 882
BlueLinx, 6,00 %, 15-11-2029	75 000	92	95
Charter Communications Operating LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 3,50 %, 01-06-2041	770 000	972	952
DIRECTV Holdings LLC/DIRECTV Financing Co., 5,875 %, 15-08-2027, 144A	129 000	162	167
Fairfax India Holdings Corp., 5,00 %, 26-02-2028, 144A	670 000	838	848
Ford Motor Co., 3,25 %, 12-02-2032	4 369 000	5 522	5 663
Go Daddy Operating Co. LLC/GD Finance Co. Inc., 8,50 %, 01-03-2029, 144A	15 000	18	19
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	4 110 000	4 111	4 120
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	3 600 000	3 600	3 542

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Manulife Finance (Delaware) LP, 5,059 %, 15-12-2041	7 108 000	7 176	8 684
Mastercard Inc., 1,90 %, 15-03-2031	720 000	908	911
Mav Acquisition Corp., 5,75 %, 01-08-2028, 144A	190 000	239	239
McDonald's Corp., 3,125 %, 04-03-2025	4 141 000	4 156	4 310
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	1 430 000	1 430	1 446
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	910 000	1 095	1 143
Rackspace Technology Global Inc., 3,50 %, 15-02-2028, 144A	20 000	24	24
Switch Ltd., 3,75 %, 15-09-2028, 144A	45 000	56	58
Tenet Healthcare Corp., 4,375 %, 15-01-2030, 144A	110 000	138	141
The Estée Lauder Companies Inc., 1,95 %, 15-03-2031	1 200 000	1 510	1 500
The Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28-02-2028	3 620 000	3 620	3 529
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	2 680 000	2 680	2 713
Univision Communications Inc., 4,50 %, 01-05-2029, 144A	166 000	201	213
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	3 720 000	3 707	3 725
Verizon Communications Inc., 2,55 %, 21-03-2031	720 000	899	921
Verizon Communications Inc., 2,85 %, 03-09-2041	800 000	1 008	1 001
Verizon Communications Inc., 3,55 %, 22-03-2051	300 000	373	409
Verizon Communications Inc., taux variable, 20-03-2026	1 020 000	1 277	1 304
Wells Fargo & Co., 3,90 %, 15-03-2026	725 000	923	939
Total des obligations de sociétés – non convertibles		59 041	61 026
Total des obligations américaines		59 041	61 026
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	3 853 000	3 853	4 278
Îles Vierges britanniques			
Easy Tactic Ltd., 11,75 %, 02-08-2023	1 600 000	1 282	765
Tianqi Finco Co. Ltd., 3,75 %, 28-11-2022	300 000	343	360
Îles Caïmans			
Agile Group Holdings Ltd., 5,75 %, 02-01-2025	1 400 000	1 526	1 150
Alibaba Group Holding Ltd., 2,125 %, 09-02-2031	370 000	474	453
Alibaba Group Holding Ltd., 2,70 %, 09-02-2041	3 610 000	4 470	4 177
Baidu Inc., 2,375 %, 23-08-2031	1 440 000	1 814	1 758

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Îles Caïmans (suite)			
Kaisa Group Holdings Ltd., 10,50 %, 07-09-2022	1 100 000	725	377
Kaisa Group Holdings Ltd., 8,50 %, 30-06-2022	600 000	244	205
Kaisa Group Holdings Ltd., 8,65 %, 22-07-2022	500 000	214	171
Logan Group Co. Ltd., 4,70 %, 06-07-2026	1 100 000	1 185	1 274
Chili			
Colbun SA, 3,15 %, 19-01-2032	1 240 000	1 531	1 553
Interchile SA, 4,50 %, 30-06-2056	630 000	803	851
Inversiones CMPC SA, 3,00 %, 06-04-2031	540 000	674	673
Irlande			
Jazz Securities Designated Activity Co., 4,375 %, 15-01-2029, 144A	200 000	250	262
Japon			
Renesas Electronics Corp., 1,543 %, 26-11-2024	1 080 000	1 361	1 362
Renesas Electronics Corp., 2,17 %, 25-11-2026	1 260 000	1 587	1 587
Toyota Motor Corp., 1,339 %, 25-03-2026	820 000	1 025	1 032
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	2 080 000	2 080	2 089
Heathrow Funding Ltd., 3,40 %, 08-03-2028	4 094 000	4 093	4 248
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	1 660 000	1 695	1 726
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 04-09-2032	2 830 000	2 830	3 010
Luxembourg			
Altice Financing SA, 5,75 %, 15-08-2029, 144A	200 000	251	251
Aroundtown SA, 4,625 %, 18-09-2025	4 231 000	4 214	4 495
Minerva Luxembourg SA, 4,375 %, 18-03-2031	300 000	376	362
Mexique			
Becle SAB de CV, 2,50 %, 14-10-2031	1 454 000	1 823	1 809

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032, 144A	500 000	624	635
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	2 170 000	2 170	2 157
Total des obligations mondiales		43 517	43 070
Total des obligations		777 075	790 094
Actions ordinaires canadiennes			
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	46 718	4 512	4 414
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	208 039	19 264	17 734
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	2 276 025	43 857	43 837
Total des actions ordinaires canadiennes		67 633	65 985
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	7 198	112	149
BCE Inc., 3,61 %, privilégiées	12 794	199	267
BCE Inc., 4,13 %, privilégiées	662	12	13
Biens de consommation de base			
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,30 %, privilégiées	2 765	72	71
Énergie			
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	37 008	932	946
TransAlta Corp., 4,027 %, privilégiées	2 140	40	43
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc., 5,30 %, privilégiées, convertibles, série 46	7 092	180	179

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions privilégiées canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Emera Inc., 4,25 %, privilégiées	698	17	18
Emera Inc., 4,60 %, privilégiées	7 080	177	178
TransAlta Corp., 2,709 %, privilégiées	11 716	145	188
Total des actions privilégiées canadiennes		1 886	2 052
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 11, privilégiées	15 675	393	400
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	6 002	148	154
Total des actions ordinaires mondiales		541	554
Total des actions		70 060	68 591

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats de change à terme

Prix contractuel	Date de règlement	Monnaie achetée		Monnaie vendue		Profit (perte) latent
		Monnaie	Valeur au 31 décembre	Monnaie	Valeur au 31 décembre	
0,8062	14 janvier 2022	Dollar américain	14 709	Dollar canadien	14 426	283
1,2795	18 février 2022	Dollar canadien	3 399	Dollar américain	3 368	31
1,2666	11 mars 2022	Dollar canadien	7 915	Dollar américain	7 907	8
Actifs dérivés						322
1,2542	14 janvier 2022	Dollar canadien	920	Dollar américain	926	(6)
1,2441	14 janvier 2022	Dollar canadien	3 415	Dollar américain	3 459	(45)
1,2386	14 janvier 2022	Dollar canadien	3 008	Dollar américain	3 058	(50)
1,2383	14 janvier 2022	Dollar canadien	3 489	Dollar américain	3 548	(59)
1,2597	14 janvier 2022	Dollar canadien	26 228	Dollar américain	26 312	(84)
1,2328	11 février 2022	Dollar canadien	616	Dollar américain	629	(13)
1,2365	11 février 2022	Dollar canadien	1 376	Dollar américain	1 401	(25)
1,2317	11 février 2022	Dollar canadien	2 274	Dollar américain	2 323	(48)
1,2359	18 février 2022	Dollar canadien	1 962	Dollar américain	1 998	(36)
1,2569	18 février 2022	Dollar canadien	14 658	Dollar américain	14 731	(74)
1,2576	11 mars 2022	Dollar canadien	1 925	Dollar américain	1 934	(9)
Passifs dérivés						(449)
Total des contrats de change à terme						(127)

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(1 185)	CAD 120,40	Obligation à 5 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 143 357	CAD 120,98	(105)
(94)	CAD 193,16	Obligation ultra des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 18 530	CAD 197,13	(186)
Passifs dérivés						(291)
Total des contrats à terme normalisés						(291)

Total des instruments dérivés à la juste valeur (418)

Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2) (20)

Total des placements 847 115 858 267

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	
Dollar américain	2 435 \$	1 316 \$	3 751 \$	38 \$
Total	2 435 \$	1 316 \$	3 751 \$	38 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats				0,4 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change au 31 décembre 2020.

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	4 259 \$	179 853 \$	354 191 \$	251 791 \$	790 094 \$

2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	19 546 \$	299 045 \$	325 449 \$	290 993 \$	935 033 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 54 773 \$ (63 592 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 6,2 % (6,7 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	0,4	0,4	0,2	0,1
AA	2,5	2,2	3,9	3,8
A	27,7	24,9	31,6	31,0
BBB	60,4	54,2	58,5	57,5
BB ou inférieure	8,5	7,6	5,8	5,7
SN*	0,5	0,5	—	—
Total	100,0	89,8	100,0	98,1

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 686 \$ (45 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,1 % (0,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	789 993 \$	101 \$	790 094 \$
Actions	68 591	—	—	68 591
Instruments dérivés	—	322	—	322
Total des actifs évalués à la juste valeur	68 591 \$	790 315 \$	101 \$	859 007 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	291 \$	449 \$	— \$	740 \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	68 300 \$	789 866 \$	101 \$	858 267 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 3,798 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	935 033 \$	— \$	935 033 \$
Actions	4 522	—	—	4 522
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	4 522 \$	935 033 \$	— \$	939 555 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021	2020
	Obligations	Obligations
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Achats	—	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	101	—
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	101 \$	— \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	— \$

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	4 983 676	4 493 189	4 692 167	4 408 073	4 218 695	69 381	63 654	61 108	53 067	50 398
Police avec garantie de 75/75	997 940	1 291 385	1 518 074	1 462 335	1 367 164	11 573	15 575	17 200	15 651	14 841
Police avec garantie de 75/100	3 996 258	4 982 298	5 751 579	5 581 767	4 649 801	45 906	59 586	64 693	59 376	50 221
Police avec garantie de 100/100	100 315	128 131	147 566	178 246	155 881	1 136	1 513	1 642	1 879	1 671
Police avec garantie de 75/75 SP1	708 739	818 694	923 692	877 507	730 817	8 628	10 305	10 860	9 691	8 139
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 383 747	4 051 212	4 588 804	4 673 295	3 934 098	40 801	50 567	53 562	51 293	43 591
Police avec garantie de 100/100 SP1	69 964	96 417	141 635	107 376	79 601	832	1 188	1 635	1 168	875
Police avec garantie de 75/75 SP2	178 495	270 000	332 675	339 852	339 830	2 495	3 840	4 348	4 104	4 071
Police avec garantie de 75/100 SP2	652 069	862 838	965 945	958 170	925 911	9 116	12 271	12 624	11 571	11 092
Police avec garantie de 100/100 SP2	149 296	189 165	193 579	197 910	34 139	2 087	2 690	2 530	2 390	409
Police avec garantie de 75/75 SP	17 095	20 722	22 456	6 897	—	187	234	237	68	—
Police avec garantie de 75/100 SP	77 149	100 835	110 143	55 988	—	841	1 138	1 162	556	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2 007	2 018	2 029	—	—	23	21	20	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	18 201	14 732	83 300	729	—	203	169	888	7	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	39 412	74 750	65 478	26 548	—	438	855	697	264	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	13,92	14,17	13,02	12,04	11,95	(0,25)	1,15
Police avec garantie de 75/75	11,60	12,06	11,33	10,70	10,86	(0,46)	0,73
Police avec garantie de 75/100	11,49	11,96	11,25	10,64	10,80	(0,47)	0,71
Police avec garantie de 100/100	11,32	11,81	11,13	10,54	10,72	(0,49)	0,68
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,17	12,59	11,76	11,04	11,14	(0,42)	0,83
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,06	12,48	11,67	10,98	11,08	(0,42)	0,81
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,89	12,33	11,55	10,88	11,00	(0,44)	0,78
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,98	14,22	13,07	12,08	11,98	(0,24)	1,15
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,98	14,22	13,07	12,08	11,98	(0,24)	1,15
Police avec garantie de 100/100 SP2	13,98	14,22	13,07	12,08	11,98	(0,24)	1,15
Police avec garantie de 75/75 SP	10,94	11,31	10,57	9,93	—	(0,37)	0,74
Police avec garantie de 75/100 SP	10,90	11,28	10,55	9,92	—	(0,38)	0,73
Police avec garantie de 100/100 SP	—	11,23	10,52	9,91	—	—	0,71
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,16	11,48	10,66	9,96	—	(0,32)	0,82
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,12	11,44	10,64	9,95	—	(0,32)	0,80

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéficiaires;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,21	2,21	2,21	2,22	2,21
Police avec garantie de 75/100	2,32	2,32	2,32	2,33	2,32
Police avec garantie de 100/100	2,49	2,49	2,50	2,50	2,49
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,64	1,63	1,64	1,64	1,63
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,92	1,92	1,92	1,92	1,92
Police avec garantie de 75/75 SP	1,65	1,64	1,65	1,64	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,76	1,76	1,76	1,75	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	1,93	1,93	1,92	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,07	1,08	1,06	1,07	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,19	1,18	1,19	1,18	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	60,31	39,02	24,50	14,82	19,69

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN 2.34A

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance américain 2.34A (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance américain 2.34A

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements AGF Inc.

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	145 418 \$	42 973 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	143	71
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	914	412
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	1 588 875	1 367 491
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	1 588 875	1 367 491
Total de l'actif	1 735 350 \$	1 410 947 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 735 350 \$	1 410 947 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	359 720 \$	457 937 \$
Produits (pertes) divers	(693)	(2 713)
Total des produits	359 027	455 224
Charges		
Frais de gestion (note 7)	8 308	6 194
Coût de transaction	459	739
Retenues d'impôt à la source	2 530	1 194
Autres	929	703
Total des charges	12 226	8 830
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	346 801 \$	446 394 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 410 947 \$	1 105 560 \$
Dépôts des titulaires de contrats	258 139	201 612
Retraits des titulaires de contrats	(280 537)	(342 619)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	346 801	446 394
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	324 403	305 387
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 735 350 \$	1 410 947 \$

Fonds de croissance américain 2.34A

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	346 801 \$	446 394 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(201 837)	(322 889)
(Profits) pertes latents	(140 368)	(127 085)
Produit brut de la cession d'actifs	898 796	1 333 723
Paiements bruts pour achats d'actifs	(777 975)	(1 210 523)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(72)	(69)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(502)	154
	124 843	119 705
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	258 139	201 612
Retraits des titulaires de contrats	(280 537)	(342 619)
	(22 398)	(141 007)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	102 445	(21 302)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	42 973	64 275
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	145 418 \$	42 973 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	17 410 \$	7 746 \$

Fonds de croissance américain 2.34A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	24 626	35 500	103 874
Hilton Worldwide Holdings Inc.	351 118	46 423	69 286
Roku Inc.	59 739	11 021	17 245
Tapestry Inc.	540 660	31 143	27 768
Ulta Beauty Inc.	71 222	22 330	37 151
Biens de consommation de base			
Constellation Brands Inc., cat. A	177 075	48 214	56 218
Énergie			
Cheniere Energy Inc.	546 000	52 721	69 851
Marathon Petroleum Corp.	652 462	35 683	52 816
Valero Energy Corp.	488 151	40 770	46 382
Produits financiers			
Ameriprise Financial Inc.	168 215	49 887	64 192
Morgan Stanley	529 040	44 619	65 693
Primerica Inc.	208 118	30 119	40 352
The Blackstone Group Inc.	242 819	21 375	39 745
The Goldman Sachs Group Inc.	111 934	35 748	54 169
Soins de santé			
Laboratory Corp. of America Holdings	96 602	29 548	38 398
UnitedHealth Group Inc.	119 771	37 262	76 081
Produits industriels			
Cintas Corp.	82 415	38 630	46 203
Jacobs Engineering Group Inc.	135 842	14 984	23 926
Parker Hannifin Corp.	90 145	34 518	36 277
W.W. Grainger Inc.	68 913	31 632	45 178
Technologies de l'information			
Advanced Micro Devices Inc.	252 258	16 147	45 920
Applied Materials Inc.	224 944	36 027	44 778
Corning Inc.	398 320	21 825	18 760
Lam Research Corp.	42 909	30 138	39 036
Marvell Technology Inc.	478 580	38 306	52 968

Fonds de croissance américain 2.34A

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Technologies de l'information (suite)			
NVIDIA Corp.	171 359	22 003	63 755
Palo Alto Networks Inc.	65 425	40 666	46 084
QUALCOMM Inc.	293 437	52 696	67 882
Teradyne Inc.	203 691	25 307	42 135
Matériaux			
Albemarle Corp.	171 008	34 313	50 571
Corteva Inc.	580 872	27 642	34 742
Services d'intérêt public			
The AES Corp.	1 139 394	33 426	35 025
Total des actions ordinaires américaines		1 070 623	1 552 461
Actions ordinaires mondiales			
Tokelau			
Sony Group Corp., CAAE	227 732	27 434	36 414
Total des actions ordinaires mondiales		27 434	36 414
Total des actions		1 098 057	1 588 875
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(348)	
Total des placements		1 097 709	1 588 875

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de croissance américain 2.34A (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	1 588 875 \$	144 137 \$	1 733 012 \$	17 330 \$
Total	1 588 875 \$	144 137 \$	1 733 012 \$	17 330 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,9 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	1 367 491 \$	2 864 \$	1 370 355 \$	13 704 \$
Total	1 367 491 \$	2 864 \$	1 370 355 \$	13 704 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			97,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 15 889 \$ (13 675 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,9 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 588 875 \$	— \$	— \$	1 588 875 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 588 875 \$	— \$	— \$	1 588 875 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	1 367 491 \$	— \$	— \$	1 367 491 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	1 367 491 \$	— \$	— \$	1 367 491 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de croissance américain 2.34A

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	829 276	767 745	720 959	798 405	734 340	380 598	284 662	181 669	175 268	152 732
Individuelle	1 177 916	1 387 795	1 723 983	2 111 037	2 285 298	34 054	33 488	29 210	32 196	34 134
Police avec garantie de 75/75	295 488	343 904	381 025	433 254	427 740	17 450	16 906	13 117	13 389	12 916
Police avec garantie de 75/100	915 438	1 059 986	1 242 754	1 402 856	1 253 132	52 803	51 032	42 010	42 687	37 344
Police avec garantie de 100/100	55 371	64 469	69 693	83 536	78 592	3 049	2 974	2 266	2 454	2 270
Police avec garantie de 75/75 SP1	292 086	233 228	226 477	287 037	210 085	14 128	9 353	6 335	7 179	5 110
Police avec garantie de 75/100 SP1	834 469	788 881	843 549	936 873	786 251	39 289	30 881	23 095	22 999	18 824
Police avec garantie de 100/100 SP1	43 773	33 643	33 649	36 206	34 464	1 986	1 274	895	867	808
Police avec garantie de 75/75 SP2	60 998	54 402	62 143	81 022	68 618	3 803	2 739	2 125	2 413	1 936
Police avec garantie de 75/100 SP2	101 870	82 373	89 377	110 387	83 799	6 350	4 147	3 057	3 288	2 364
Police avec garantie de 75/75 SP	8 762	6 611	7 788	12 471	—	152	94	77	109	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 356	15 564	35 602	14 152	—	315	220	350	124	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 492	5 346	6 536	19 371	—	26	77	65	170	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	34 284	21 550	35 503	16 574	—	596	308	351	145	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	458,95	370,78	251,98	219,52	207,99	88,17	118,80
Individuelle	28,91	24,13	16,94	15,25	14,94	4,78	7,19
Police avec garantie de 75/75	59,05	49,16	34,42	30,90	30,20	9,89	14,74
Police avec garantie de 75/100	57,68	48,14	33,80	30,43	29,80	9,54	14,34
Police avec garantie de 100/100	55,06	46,14	32,52	29,38	28,89	8,92	13,62
Police avec garantie de 75/75 SP1	48,37	40,10	27,97	25,01	24,32	8,27	12,13
Police avec garantie de 75/100 SP1	47,08	39,15	27,38	24,55	23,94	7,93	11,77
Police avec garantie de 100/100 SP1	45,36	37,86	26,59	23,93	23,43	7,50	11,27
Police avec garantie de 75/75 SP2	62,34	50,34	34,20	29,78	28,21	12,00	16,14
Police avec garantie de 75/100 SP2	62,34	50,34	34,20	29,78	28,21	12,00	16,14
Police avec garantie de 75/75 SP	17,31	14,25	9,87	8,76	—	3,06	4,38
Police avec garantie de 75/100 SP	17,15	14,16	9,83	8,75	—	2,99	4,33
Police avec garantie de 75/75 SPP	17,56	14,39	9,93	8,78	—	3,17	4,46
Police avec garantie de 75/100 SPP	17,38	14,29	9,89	8,76	—	3,09	4,40

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de croissance américain 2.34A

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de croissance américain 2.34A

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,30	3,30	3,32	3,35	3,39
Police avec garantie de 75/75	3,03	3,03	3,05	3,12	3,22
Police avec garantie de 75/100	3,30	3,30	3,32	3,35	3,38
Police avec garantie de 100/100	3,68	3,68	3,70	3,73	3,76
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,62	2,63	2,64	2,65	2,64
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,91	2,91	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,29	3,30	3,32	3,33	3,31
Police avec garantie de 75/75 SP	1,91	1,91	1,92	1,92	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,18	2,19	2,19	2,19	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,52	1,51	1,52	1,52	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,79	1,79	1,80	1,80	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	48,68	106,38	55,18	74,21	54,04

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME 7.51PIM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	3 304 \$	441 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	151	209
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	23	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	39 995	45 835
Actions	415	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	40 410	45 835
Total de l'actif	43 888 \$	46 485 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	1
Montant à payer aux courtiers	1 036	—
Instruments dérivés (note 7)	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 036	1
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	42 852 \$	46 484 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(65) \$	2 613 \$
Produits (pertes) divers	17	12
Total des produits	(48)	2 625
Charges		
Frais de gestion (note 8)	324	271
Coût de transaction	1	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	42	34
Total des charges	367	305
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(415) \$	2 320 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	46 484 \$	47 607 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 740	5 692
Retraits des titulaires de contrats	(10 957)	(9 135)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(415)	2 320
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(3 632)	(1 123)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	42 852 \$	46 484 \$

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(415) \$	2 320 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(353)	(541)
(Profits) pertes latents	1 298	(965)
Produit brut de la cession d'actifs	26 982	39 505
Paiements bruts pour achats d'actifs	(22 502)	(36 865)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	58	37
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(24)	96
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	1 036	—
	6 080	3 587
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	7 740	5 692
Retraits des titulaires de contrats	(10 957)	(9 135)
	(3 217)	(3 443)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	2 863	144
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	441	297
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	3 304 \$	441 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	905 \$	1 144 \$
Dividends received	28	—

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 0,95 %, 15-06-2025	638 000	638	629
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 15-12-2024	1 602 000	1 636	1 625
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,95 %, 15-12-2025	875 000	919	892
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15-06-2024	380 000	406	395
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2026	2 200 000	2 200	2 206
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	1 044 000	1 035	1 037
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	1 492 000	1 469	1 479
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	1 997 000	1 962	1 975
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	33 000	33	33
Total des obligations du gouvernement fédéral		10 298	10 271
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de l'Alberta, 2,35 %, 01-06-2025	405 000	433	417
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 1,25 %, 02-06-2027	207 000	207	202
Province de l'Ontario, 1,55 %, 01-11-2029	259 000	258	253
Province de Québec, 2,25 %, 22-02-2024	521 000	534	533
Province de Québec, 3,75 %, 01-09-2024	84 000	92	89
Province de la Saskatchewan, 0,80 %, 02-09-2025	485 000	484	473
Total des obligations de gouvernements provinciaux		2 008	1 967
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 1,80 %, 22-05-2025	154 000	154	155
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 04-11-2026	34 000	34	34
Algonquin Power & Utilities Corp., 4,09 %, 17-02-2027	2 000	2	2
Algonquin Power Co., 2,85 %, 15-07-2031	8 000	8	8
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	16 000	16	16
AltaGas Ltd., 2,157 %, 10-06-2025	42 000	42	42
AltaGas Ltd., 2,166 %, 16-03-2027	6 000	6	6
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	50 000	50	50
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	10 000	10	10
Banque de Montréal, 1,551 %, 28-05-2026	64 000	64	63
Banque de Montréal, 1,758 %, 10-03-2026	129 000	129	128
Banque de Montréal, 1,928 %, 22-07-2031	56 000	56	55
Banque de Montréal, 2,077 %, 17-06-2030	24 000	25	24
Banque de Montréal, 2,37 %, 03-02-2025	137 000	141	139

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
BCI QuadReal Realty, 1,056 %, 12-03-2024	32 000	32	32
BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 04-02-2026	41 000	41	40
bclMC Realty Corp., 2,15 %, 11-08-2022	557 000	553	562
Bell Canada Inc., 2,20 %, 29-05-2028	9 000	9	9
Bell Canada Inc., 3,35 %, 12-03-2025	42 000	41	44
BMW Canada Inc., 0,99 %, 14-01-2025	28 000	28	27
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,63 %, 15-01-2027	6 000	7	6
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,752 %, 02-06-2025	28 000	31	30
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-03-2026	320 000	321	321
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, taux variable, 15-09-2024	2 000 000	2 015	2 014
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1 040 000	1 038	1 006
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21-04-2031	119 000	119	117
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	40 000	40	39
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	48 000	48	50
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 04-03-2025	138 000	138	138
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 10-06-2024	136 000	136	136
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, 15-07-2026	85 000	85	85
Canadian Natural Resources Ltd., 1,45 %, 16-11-2023	314 000	314	313
Canadian Natural Resources Ltd., 3,55 %, 03-06-2024	195 000	206	202
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	18 000	18	18
Banque canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 14-09-2023	35 000	35	35
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	57 000	57	57
Banque canadienne de l'Ouest, 2,606 %, 30-01-2025	22 000	23	22
Banque canadienne de l'Ouest, taux variable, 22-01-2024	91 000	91	91
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	44 000	49	47
CDP Financial Inc., 1,50 %, 19-10-2026	93 000	93	93
Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30-06-2031	136 000	136	135
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	5 000	5	5
CHIP Mortgage Trust, 1,503 %, 15-11-2024	24 000	24	24
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	19 000	19	19
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 5,00 %, 03-05-2028	174 000	179	181
Coast Capital Savings Federal Credit Union, 5,25 %, 29-10-2030	152 000	157	167
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	6 000	6	6
FPI Crombie, 3,133 %, 12-08-2031	4 000	4	4
Daimler Canada Finance Inc., 1,65 %, 22-09-2025	164 000	164	162
Daimler Trucks Finance Canada, 2,14 %, 13-12-2024	233 000	233	234
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 1,662 %, 22-12-2025	23 000	23	23

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17-06-2027	6 000	6	6
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	26 000	26	26
Eagle Credit Card Trust, 1,546 %, 17-06-2026	63 000	63	62
Eagle Credit Card Trust, 2,631 %, 17-10-2022	319 000	320	323
Enbridge Inc., 2,44 %, 02-06-2025	158 000	158	160
Enbridge Inc., 3,10 %, 21-09-2033	12 000	12	12
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	90 000	97	95
EPCOR Utilities Inc., 1,299 %, 19-05-2023	200 000	200	200
Banque Équitable, 1,774 %, 21-09-2023	425 000	425	426
Banque Équitable, 1,876 %, 26-11-2025	500 000	491	491
Banque Équitable, 2,948 %, 26-09-2022	116 000	116	118
Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 03-03-2031	19 000	19	20
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21-01-2026	380 000	380	367
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,587 %, 10-09-2026	36 000	36	35
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	79 000	79	79
Glacier Credit Card Trust, 3,29 %, 20-09-2022	890 000	910	900
Glacier Credit Card Trust, 3,43 %, 06-06-2024	521 000	521	532
Glacier Credit Card Trust, 4,138 %, 20-09-2023	106 000	106	109
Société en commandite Holding FPI Granite, 2,194 %, 30-08-2028	8 000	8	8
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	10 000	10	10
Fonds de placement immobilier H&R, 2,906 %, 02-06-2026	43 000	43	44
Honda Canada Finance Inc., 1,337 %, 17-03-2026	50 000	50	49
Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25-02-2028	10 000	10	10
Honda Canada Finance Inc., taux variable, 26-02-2024	72 000	72	72
Hydro One Inc., 2,23 %, 17-09-2031	11 000	11	11
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	33 000	33	33
Intact Corporation financière, 2,179 %, 18-05-2028	7 000	7	7
Intact Corporation financière, 4,125 %, 31-03-2081	13 000	13	13
Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13-09-2023	91 000	92	92
Inter Pipeline Ltd., 3,173 %, 24-03-2025	100 000	102	102
John Deere Financial Inc., 1,63 %, 09-04-2026	3 000	3	3
John Deere Financial Inc., 2,41 %, 14-01-2025	160 000	163	163
Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 03-06-2024	43 000	43	42
Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 06-05-2026	13 000	13	13
Banque Laurentienne du Canada, 1,95 %, 17-03-2025	164 000	164	164
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14-05-2031	9 000	9	9
Lower Mattagami Energy LP, 3,42 %, 20-06-2024	223 000	239	233

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Manuvie du Canada, 1,536 %, 14-09-2026	55 000	55	54
Banque Manuvie du Canada, 2,844 %, 12-01-2023	318 000	318	324
Société Financière Manuvie, 3,049 %, 20-08-2029	224 000	232	231
Société Financière Manuvie, 4,10 %, 19-03-2082	42 000	42	42
Master Credit Card Trust II, 3,056 %, 21-01-2022	1 159 000	1 155	1 161
MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25-08-2025	310 000	317	321
MCAP Commercial LP, 4,151 %, 17-06-2024	261 000	261	271
Morgan Stanley, taux variable, 21-03-2025	146 000	146	146
Banque Nationale du Canada, 1,534 %, 15-06-2026	34 000	34	33
Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18-08-2026	101 000	101	100
Banque Nationale du Canada, 1,957 %, 30-06-2022	280 000	280	282
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 04-11-2026	48 000	48	48
Banque Nationale du Canada, 2,983 %, 04-03-2024	39 000	40	40
Banque Nationale du Canada, 3,183 %, 01-02-2028	435 000	451	443
North West Redwater Partnership, 2,80 %, 01-06-2027	13 000	13	13
North West Redwater Partnership/NWR Financing Co. Ltd., 2,80 %, 01-06-2031	17 000	17	17
OMERS Realty Corp., 1,298 %, 22-09-2023	112 000	112	112
Ontario Power Generation, 2,893 %, 08-04-2025	396 000	408	411
Pembina Pipeline Corp., 2,56 %, 01-06-2023	1 290 000	1 301	1 309
Pembina Pipeline Corp., 2,99 %, 22-01-2024	27 000	28	28
Pembina Pipeline Corp., 3,71 %, 11-08-2026	476 000	502	503
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	52 000	52	52
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	9 000	9	9
Reliance LP, 2,68 %, 01-12-2027	107 000	107	107
Reliance LP, 3,75 %, 15-03-2026	130 000	130	137
Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15-06-2026	311 000	311	306
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,576 %, 12-02-2025	304 000	302	309
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,829 %, 08-11-2028	3 000	3	3
Rogers Communications Inc., 4,00 %, 06-06-2022	420 000	448	426
Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28-01-2033	17 000	17	16
Banque Royale du Canada, 1,833 %, 31-07-2028	18 000	18	18
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	69 000	69	68
Banque Royale du Canada, 2,352 %, 02-07-2024	200 000	199	203
Banque Royale du Canada, 2,609 %, 01-11-2024	210 000	218	215
Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25-07-2029	324 000	331	331
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	89 000	89	91
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	68 000	68	66

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24-11-2080	76 000	76	80
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	8 000	8	8
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	29 000	29	29
Saputo Inc., 1,415 %, 19-06-2026	112 000	112	108
Saputo Inc., 1,939 %, 13-06-2022	867 000	861	871
Saputo Inc., 2,297 %, 22-06-2028	4 000	4	4
Shaw Communications Inc., 3,80 %, 02-11-2023	212 000	228	220
Sienna Senior Living Inc., 2,82 %, 31-03-2027	3 000	3	3
Sienna Senior Living Inc., 3,109 %, 04-11-2024	52 000	52	53
Sienna Senior Living Inc., 3,45 %, 27-02-2026	188 000	188	195
Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 01-04-2026	116 000	116	114
Summit Industrial Income REIT, 2,15 %, 17-09-2025	106 000	106	106
Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12-01-2027	5 000	5	5
Summit Industrial Income REIT, 2,44 %, 14-07-2028	4 000	4	4
La Financière Sun Life inc., 2,06 %, 01-10-2035	224 000	224	214
La Financière Sun Life inc., 2,38 %, 13-08-2029	234 000	231	237
La Financière Sun Life inc., 2,75 %, 23-11-2027	454 000	453	460
La Financière Sun Life inc., 2,80 %, 21-11-2033	15 000	15	15
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	47 000	47	46
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	6 000	6	6
TELUS Corp., 3,15 %, 19-02-2030	14 000	15	14
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 01-11-2027	33 000	32	32
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,16 %, 03-02-2025	50 000	52	51
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,29 %, 28-06-2024	254 000	248	259
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,38 %, 01-05-2023	563 000	569	571
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,49 %, 23-09-2024	210 000	213	214
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	17 000	17	17
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, 04-08-2026	102 000	102	102
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	5 000	5	5
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,664 %, 15-03-2028, à droit de vote variable	708 000	721	726
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 08-03-2028	43 000	43	42
La Banque Toronto-Dominion, 1,896 %, 11-09-2028	20 000	20	20
La Banque Toronto-Dominion, 2,496 %, 02-12-2024	105 000	105	107
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	585 000	601	604
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	52 000	52	50
Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12-02-2031	5 000	5	5
Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25-01-2028	4 000	4	4

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	4 000	4	4
Toyota Crédit Canada Inc., 1,18 %, 23-02-2026	40 000	40	39
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 18-05-2077	230 000	241	237
TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, 09-06-2024	95 000	95	95
TransCanada Trust, 4,20 %, 04-03-2081	26 000	26	26
Transcontinental inc., 2,28 %, 13-07-2026	14 000	14	14
Ventas Canada Finance Ltd., 2,45 %, 04-01-2027	34 000	34	34
Ventas Canada Finance Ltd., 3,30 %, 01-12-2031	7 000	7	7
WSP Global Inc., 2,408 %, 19-04-2028	11 000	11	11
Total des obligations de sociétés – non convertibles		26 581	26 579
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,325 %, 20-07-2023	30 000	12	12
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		12	12
Total des obligations canadiennes		38 899	38 829
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Amazon.com Inc., 0,25 %, 12-05-2023	117 000	142	147
AT&T Inc., taux variable, 25-03-2024	29 000	36	37
Athene Global Funding, taux variable, 09-04-2024	131 000	131	131
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	6 000	6	6
Bank of America Corp., 2,598 %, 04-04-2029	12 000	12	12
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	64 000	64	64
Goldman Sachs Group Inc., taux variable, 29-04-2025	165 000	165	165
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	22 000	22	22
Mastercard Inc., 1,90 %, 15-03-2031	4 000	5	5
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	41 000	41	41
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 1,90 %, 15-06-2028	5 000	6	6
PACCAR Financial Corp., 0,985 %, 14-05-2024	153 000	153	151
The Estée Lauder Companies Inc., 1,95 %, 15-03-2031	7 000	9	9
The Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28-02-2028	22 000	22	21
The Goldman Sachs Group Inc., 2,599 %, 30-11-2027	77 000	77	78
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	84 000	83	84

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Verizon Communications Inc., 2,55 %, 21-03-2031	4 000	5	5
Verizon Communications Inc., taux variable, 20-03-2026	39 000	49	50
Wells Fargo & Co., 2,975 %, 19-05-2026	40 000	43	41
Total des obligations de sociétés – non convertibles		1 071	1 075
Total des obligations américaines		1 071	1 075
Obligations mondiales			
Australie			
Transurban Finance Co. Pty Ltd., 4,555 %, 14-11-2028	10 000	11	11
Autriche			
Suzano Austria GmbH, 2,50 %, 15-09-2028, 144A	6 000	8	7
Japon			
Toyota Motor Corp., 1,339 %, 25-03-2026	26 000	33	33
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	14 000	14	14
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13-04-2033	10 000	10	10
Pays-Bas			
NXP BV/NXP Funding LLC/NXP USA Inc., 2,65 %, 15-02-2032	3 000	4	4
Royaume-Uni			
National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 % 22-06-2029	12 000	12	12
Total des obligations mondiales		92	91
Total des obligations		40 062	39 995

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Fonds négociés en Bourse			
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	1 226	119	116
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2 613	244	223
Total des actions ordinaires canadiennes		363	339
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	358	6	7
BCE Inc., 3,61 %, privilégiées	633	10	13
Énergie			
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	1 478	37	38
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc., 5,30 %, privilégiées, convertibles, série 46	351	9	9
Total des actions privilégiées canadiennes		62	67
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 11, privilégiées	169	4	4
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	198	5	5
Total des actions ordinaires mondiales		9	9
Total des actions		434	415

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts, de contrats ou d'actions, les valeurs nominales ou les prix contractuels)

Au 31 décembre 2021

Tableau des contrats dérivés

Contrats à terme normalisés

Nombre de contrats	Prix contractuel moyen	Contrats à terme normalisés	Date d'échéance	Montant notionnel	Prix au 31 décembre	Profit (perte) latent
(5)	CAD 128,98	Obligation à 10 ans des É.-U., 31-03-2022	31 mars 2022	CAD 652	CAD 130,47	-
Passifs dérivés						-
Total des contrats à terme normalisés						-

Total des instruments dérivés à la juste valeur

-

Total des placements

40 496

40 410

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021				Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	
Dollar américain	303 \$	15 \$	318 \$	3 \$
Total	303 \$	15 \$	318 \$	3 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats				0,7 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change au 31 décembre 2020.

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	4 643 \$	29 056 \$	5 284 \$	1 012 \$	39 995 \$
2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	3 259 \$	35 578 \$	6 360 \$	638 \$	45 835 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 930 \$ (1 270 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 2,2 % (2,7 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	21,9	20,4	11,3	11,1
AA	17,2	16,0	22,2	21,9
A	23,2	21,7	29,6	29,2
BBB	37,3	34,8	36,4	35,9
BB ou inférieure	0,2	0,2	0,5	0,5
SN*	0,2	0,2	—	—
Total	100,0	93,3	100,0	98,6

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

F. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ \$4 (nil au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,0% (nil au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

	2021			
	Actifs et passifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	39 995 \$	— \$	39 995 \$
Actions	415	—	—	415
Total des actifs évalués à la juste valeur	415 \$	39 995 \$	— \$	40 410 \$
<u>Passifs évalués à la juste valeur</u>				
Instruments dérivés ⁽¹⁾	— \$	— \$	— \$	— \$
Actif net attribuable aux titulaires de contrats évalué à la juste valeur	415 \$	39 995 \$	— \$	40 410 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 56 \$ données à des contreparties.

	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	45 835 \$	— \$	45 835 \$
Actions	—	—	—	—
Instruments dérivés	—	—	—	—
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	45 835 \$	— \$	45 835 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	2 714 706	2 337 965	2 264 548	2 057 150	2 061 248	33 414	28 827	26 394	23 122	22 718
Police avec garantie de 75/75	80 821	94 215	136 512	173 044	250 907	855	1 016	1 416	1 761	2 547
Police avec garantie de 75/100	287 041	367 649	465 697	516 265	699 538	3 023	3 948	4 812	5 236	7 082
Police avec garantie de 100/100	20 970	26 920	21 677	20 295	22 689	219	287	222	205	229
Police avec garantie de 75/75 SP1	25 875	29 841	20 344	29 396	46 983	282	330	216	305	484
Police avec garantie de 75/100 SP1	206 230	231 872	275 476	671 230	348 799	2 237	2 556	2 911	6 938	3 587
Police avec garantie de 100/100 SP1	—	—	—	324	2 797	—	—	—	3	29
Police avec garantie de 75/75 SP2	31 463	41 947	61 768	72 346	74 334	386	516	718	810	816
Police avec garantie de 75/100 SP2	195 545	225 504	239 634	265 434	352 020	2 401	2 773	2 784	2 973	3 865
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	—	—	6 894	—	—	—	—	76
Police avec garantie de 75/75 SP	1 304	1 559	1 805	499	—	14	17	19	5	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 950	1 305	1 901	1 165	—	21	14	20	12	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	14 434	—	—	—	—	150	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	580	—	—	—	—	6	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	12,31	12,33	11,66	11,24	11,02	(0,02)	0,67
Police avec garantie de 75/75	10,58	10,79	10,37	10,17	10,15	(0,21)	0,42
Police avec garantie de 75/100	10,53	10,74	10,33	10,14	10,12	(0,21)	0,41
Police avec garantie de 100/100	10,43	10,65	10,26	10,08	10,07	(0,22)	0,39
Police avec garantie de 75/75 SP1	10,90	11,07	10,61	10,37	10,31	(0,17)	0,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	10,85	11,02	10,57	10,34	10,28	(0,17)	0,45
Police avec garantie de 100/100 SP1	—	—	—	10,28	10,23	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP2	12,28	12,30	11,62	11,20	10,98	(0,02)	0,68
Police avec garantie de 75/100 SP2	12,28	12,30	11,62	11,20	10,98	(0,02)	0,68
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	—	—	10,98	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	10,66	10,81	10,33	10,08	—	(0,15)	0,48
Police avec garantie de 75/100 SP	10,64	10,79	10,32	10,08	—	(0,15)	0,47
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	10,39	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	10,88	—	—	—	—	0,50

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Instruments dérivés

Les dérivés sont classés et évalués à la juste valeur. Les dérivés sont évalués en fonction des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers, de contrepartistes ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes des taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

g) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

h) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

i) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

j) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

l) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

m) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

n) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

o) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les contrats dérivés, incluant les contrats de change à terme, les contrats à terme normalisés et les contrats de swap sur actions, sont évalués selon le profit ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date de clôture. Les options sont comptabilisées à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds peut avoir recours à des contrats dérivés comme couverture contre les pertes causées par les variations des cours des titres, des taux d'intérêt, des taux de change et/ou d'autres risques. Le Fonds peut aussi avoir recours à des contrats dérivés à des fins autres que de couverture, pour investir indirectement dans les marchés financiers ou obtenir une exposition aux devises, à condition que le recours à ces contrats dérivés soit conforme aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds. L'exposition au risque de change peut être directe ou indirecte, et elle peut viser la totalité ou une partie du risque de change découlant d'un placement ou d'un groupe de placements existant. Les profits ou les pertes découlant des contrats dérivés sont comptabilisés à titre de composante du profit net (de la perte nette) sur placements.

À la date de clôture, le profit (la perte) latent sur contrats dérivés est présenté dans l'état de la situation financière du fonds.

Au besoin, le fonds a recours à des ententes de garanties pour gérer le risque de crédit lié aux dérivés. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre par le fonds relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Le gestionnaire du fonds surveille la valeur de la garantie et exige au besoin une garantie additionnelle.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations à court terme 7.51PIM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	1,75	1,75	1,76	1,77	1,76
Police avec garantie de 75/100	1,81	1,80	1,82	1,82	1,82
Police avec garantie de 100/100	1,92	1,91	1,93	1,93	1,94
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,40	1,40	1,41	1,42	1,41
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,46	1,45	1,48	1,47	1,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	—	—	—	1,59	1,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,19	1,19	1,19	1,19	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,24	1,24	1,25	1,25	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	—	—	0,84	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	0,88	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	52,24	80,05	93,03	82,03	71,11

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL 7.53PIM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	3 481 \$	930 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	783	520
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	548 446	372 494
Actions	—	—
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	548 446	372 494
Total de l'actif	552 710 \$	373 944 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	573	95
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	573	95
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	552 137 \$	373 849 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	15 705 \$	41 651 \$
Produits (pertes) divers	252	221
Total des produits	15 957	41 872
Charges		
Frais de gestion (note 7)	169	159
Coût de transaction	—	—
Retenues d'impôt à la source	—	—
Autres	18	18
Total des charges	187	177
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 770 \$	41 695 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	373 849 \$	328 690 \$
Dépôts des titulaires de contrats	213 912	46 220
Retraits des titulaires de contrats	(51 394)	(42 756)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 770	41 695
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	178 288	45 159
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	552 137 \$	373 849 \$

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	15 770 \$	41 695 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	(22 608)	(1 638)
(Profits) pertes réalisés	(3 369)	(2 559)
(Profits) pertes latents	17 832	(30 758)
Produit brut de la cession d'actifs	54 636	76 688
Paiements bruts pour achats d'actifs	(222 443)	(88 975)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(263)	46
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	478	237
	<u>(159 967)</u>	<u>(5 264)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	213 912	46 220
Retraits des titulaires de contrats	(51 394)	(42 756)
	<u>162 518</u>	<u>3 464</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	2 551	(1 800)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	930	2 730
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>3 481 \$</u>	<u>930 \$</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	7 294 \$	6 731 \$

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 01-12-2054, rendement réel	5 995 000	6 409	6 959
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	45 900 000	53 562	60 374
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	45 380 000	62 183	71 878
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	45 160 000	67 279	77 400
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	37 620 000	61 947	70 183
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	33 840 000	67 269	71 019
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	34 675 000	76 378	79 871
Gouvernement du Canada, 4,25 %, 01-12-2026, rendement réel	24 820 000	50 736	51 305
Total des obligations du gouvernement fédéral		445 763	488 989
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de l'Ontario, 2,00 %, 01-12-2036, rendement réel	18 832 000	26 076	30 962
Province de Québec, 3,25 %, 01-12-2036, rendement réel	2 765 000	4 231	4 854
Province de Québec, 4,25 %, 01-12-2031, rendement réel	4 205 000	8 255	8 812
Province de Québec, 4,50 %, 01-12-2026, rendement réel	7 444 000	13 671	14 829
Total des obligations de gouvernements provinciaux		52 233	59 457
Total des obligations canadiennes		497 996	548 446
Total des obligations		497 996	548 446
Total des placements		497 996	548 446

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	— \$	66 133 \$	88 684 \$	393 629 \$	548 446 \$
2020					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	3 464 \$	— \$	46 674 \$	322 356 \$	372 494 \$

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 43 376 \$ (30 386 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 7,9 % (8,1 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

D. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	28,2	28,0	27,2	27,1
AA	66,2	65,7	67,3	67,1
A	5,6	5,6	5,5	5,5
Total	100,0	99,3	100,0	99,7

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	548 446 \$	— \$	548 446 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	548 446 \$	— \$	548 446 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	372 494 \$	— \$	372 494 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	— \$	372 494 \$	— \$	372 494 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 536 511	980 816	815 273	20 925	18 968	20 617	12 921	9 528	226	205
Police avec garantie de 75/75	74 249	67 470	78 101	79 136	64 501	897	817	856	820	683
Police avec garantie de 75/100	211 187	260 966	248 280	251 602	226 640	2 505	3 111	2 688	2 581	2 382
Police avec garantie de 100/100	14 134	15 861	18 793	20 635	16 133	165	187	201	210	168
Police avec garantie de 75/75 SP1	32 372	39 142	33 970	24 545	17 348	409	493	386	262	188
Police avec garantie de 75/100 SP1	130 647	157 383	120 582	129 896	96 123	1 627	1 958	1 355	1 375	1 036
Police avec garantie de 100/100 SP1	18 766	20 433	19 890	19 144	4 694	230	251	221	201	50
Police avec garantie de 75/100 SP2	5 486	6 257	13 597	12 279	18 785	80	89	172	143	220
Police avec garantie de 75/100 SP	2 235	—	—	—	—	25	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	5 593	—	—	—	—	64	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	13,42	13,17	11,69	10,82	10,82	0,25	1,48
Police avec garantie de 75/75	12,08	12,11	10,97	10,36	10,59	(0,03)	1,14
Police avec garantie de 75/100	11,86	11,92	10,83	10,26	10,51	(0,06)	1,09
Police avec garantie de 100/100	11,69	11,77	10,71	10,16	10,43	(0,08)	1,06
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,63	12,60	11,36	10,68	10,86	0,03	1,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,45	12,44	11,23	10,59	10,78	0,01	1,21
Police avec garantie de 100/100 SP1	12,27	12,29	11,11	10,49	10,70	(0,02)	1,18
Police avec garantie de 75/100 SP2	14,51	14,24	12,62	11,68	11,69	0,27	1,62
Police avec garantie de 75/100 SP	11,29	—	—	—	—	0,01	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	11,44	—	—	—	—	1,17

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations

Les obligations sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Compagnie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,10	2,10	2,10	2,14	2,22
Police avec garantie de 75/100	2,38	2,38	2,39	2,38	2,39
Police avec garantie de 100/100	2,55	2,55	2,56	2,55	2,56
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,64	1,64	1,64	1,64	1,64
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,81	1,80	1,81	1,81	1,81
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,98	1,98	1,98	1,97	1,97
Police avec garantie de 75/100 SP	1,81	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	1,24	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	5,50	16,09	3,31	12,29	10,55

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ NORD-AMÉRICAINES
7.55MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	27 \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	51	58
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	73 270	81 774
Total des placements	73 270	81 774
Total de l'actif	73 348 \$	81 832 \$
Passif		
Découverts	— \$	89 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	48	132
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	48	221
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	73 300 \$	81 611 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	3 233 \$	5 209 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	3 233	5 209
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 340	1 446
Autres	177	192
Total des charges	1 517	1 638
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 716 \$	3 571 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	81 611 \$	90 066 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 470	2 665
Retraits des titulaires de contrats	(11 497)	(14 691)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 716	3 571
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(8 311)	(8 455)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	73 300 \$	81 611 \$

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 716 \$	3 571 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	545	1 521
(Profits) pertes latents	(20)	(1 080)
Produit brut de la cession d'actifs	15 043	17 614
Paiements bruts pour achats d'actifs	(3 306)	(4 092)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(3 758)	(5 650)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(84)	89
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	7	(11)
	<u>10 143</u>	<u>11 962</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 470	2 665
Retraits des titulaires de contrats	(11 497)	(14 691)
	<u>(10 027)</u>	<u>(12 026)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	116	(64)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(89)	(25)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>27 \$</u>	<u>(89) \$</u>

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie, série S*	7 889 322	76 316	73 270
Total des placements		76 316	73 270

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	5,04 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, série R*	3,72 %
Xtrackers USD High Yield Corporate Bond ETF	2,08 %
FNB de revenu fixe à rendement élevé mondial Mackenzie*	1,87 %
Gouvernement de la Russie, 7,65 %, 10-04-2030	1,22 %
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	1,07 %
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	1,01 %
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	0,99 %
Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-2029	0,97 %
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	0,97 %
FINB Obligations américaines à rendement élevé Mackenzie*	0,88 %
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	0,82 %
Vidéotron Ltée, 3,625 %, 15-06-2028	0,74 %
TransCanada PipeLines Ltd. Floating Rate 05-18-2077	0,72 %
MEG Energy Corp., 7,125 %, 01-02-2027, 144A	0,58 %
CCO Holdings LLC, 5,38 %, 01-06-2029, 144A	0,56 %
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	0,55 %
Weatherford International Ltd., 8,63 %, 30-04-2030, 144A	0,54 %
Uber Technologies Inc., 8,00 %, 01-11-2026, 144A	0,53 %
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	0,51 %
1011778 BC ULC/New Red Finance Inc., 4,00 %, 15-10-2030, 144A	0,50 %
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	0,50 %
Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,961 %, 16-09-2026	0,50 %
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	0,49 %
NuVista Energy Ltd., 7,875 %, 23-07-2026	0,48 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	193 905	125 572	152 388	107 458	160 972	3 079	1 914	2 166	1 345	2 096
Police avec garantie de 75/75	581 453	729 524	840 113	881 950	858 945	7 465	9 194	10 095	9 545	9 895
Police avec garantie de 75/100	2 066 708	2 482 548	2 938 528	2 884 832	2 894 711	26 118	30 887	34 956	30 997	33 178
Police avec garantie de 100/100	119 174	137 732	175 524	195 427	175 404	1 485	1 692	2 065	2 081	1 995
Police avec garantie de 75/75 SP1	318 491	333 526	376 717	367 140	361 506	4 271	4 373	4 689	4 098	4 274
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 416 107	1 611 250	1 852 455	1 962 208	2 086 877	18 810	20 949	22 890	21 769	24 548
Police avec garantie de 100/100 SP1	75 965	101 707	124 360	101 937	69 624	995	1 306	1 520	1 121	813
Police avec garantie de 75/75 SP2	114 170	120 918	148 796	167 267	178 351	1 793	1 822	2 089	2 067	2 291
Police avec garantie de 75/100 SP2	463 854	529 773	575 333	612 109	459 107	7 286	7 982	8 077	7 565	5 898
Police avec garantie de 100/100 SP2	21 044	21 923	28 049	20 285	32 998	330	330	394	251	424
Police avec garantie de 75/75 SP	7 333	6 693	5 594	4 536	—	85	76	60	43	—
Police avec garantie de 75/100 SP	39 566	49 649	53 868	15 057	—	453	556	574	144	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2 511	4 498	4 533	1 987	—	29	50	48	19	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	22 780	17 687	16 841	716	—	267	202	181	7	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	71 330	24 472	24 317	3 366	—	834	278	262	32	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	15,88	15,24	14,21	12,52	13,02	0,64	1,03
Police avec garantie de 75/75	12,84	12,60	12,02	10,82	11,52	0,24	0,58
Police avec garantie de 75/100	12,64	12,44	11,90	10,74	11,46	0,20	0,54
Police avec garantie de 100/100	12,46	12,29	11,77	10,65	11,38	0,17	0,52
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,41	13,11	12,45	11,16	11,82	0,30	0,66
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,28	13,00	12,36	11,09	11,76	0,28	0,64
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,09	12,84	12,22	10,99	11,68	0,25	0,62
Police avec garantie de 75/75 SP2	15,71	15,07	14,04	12,36	12,85	0,64	1,03
Police avec garantie de 75/100 SP2	15,71	15,07	14,04	12,36	12,85	0,64	1,03
Police avec garantie de 100/100 SP2	15,71	15,07	14,04	12,36	12,85	0,64	1,03
Police avec garantie de 75/75 SP	11,56	11,29	10,70	9,58	—	0,27	0,59
Police avec garantie de 75/100 SP	11,45	11,21	10,66	9,57	—	0,24	0,55
Police avec garantie de 100/100 SP	11,38	11,16	10,63	9,56	—	0,22	0,53
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,73	11,41	10,77	9,60	—	0,32	0,64
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,69	11,38	10,75	9,60	—	0,31	0,63

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'obligations à rendement élevé nord-américaines 7.55MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,31	2,31	2,31	2,37	2,46
Police avec garantie de 75/100	2,59	2,60	2,59	2,59	2,57
Police avec garantie de 100/100	2,76	2,77	2,76	2,76	2,74
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,90	1,88	1,87	1,88	1,86
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,01	1,99	1,99	1,99	1,97
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,19	2,16	2,16	2,16	2,14
Police avec garantie de 75/75 SP	1,74	1,75	1,74	1,73	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,03	2,03	2,02	2,01	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2,21	2,20	2,19	2,18	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,33	1,31	1,30	1,30	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,44	1,42	1,42	1,41	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,90	1,91	1,89	1,90	1,88
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,01	2,02	2,01	2,01	1,99
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,19	2,19	2,18	2,18	2,16
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,33	1,34	1,32	1,32	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,44	1,45	1,44	1,43	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,25	4,97	7,97	12,92	11,23

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS 7.76L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de dividendes américains 7.76L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de dividendes américains 7.76L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	1 714 \$	1 634 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	470	474
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	3	3
Placements		
Obligations	—	—
Actions	516 609	484 953
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	516 609	484 953
Total de l'actif	518 796 \$	487 064 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	95	103
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	95	103
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	518 701 \$	486 961 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	110 296 \$	32 897 \$
Produits (pertes) divers	89	490
Total des produits	110 385	33 387
Charges		
Frais de gestion (note 7)	8 480	8 083
Coût de transaction	113	209
Retenues d'impôt à la source	1 412	1 763
Autres	1 007	971
Total des charges	11 012	11 026
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	99 373 \$	22 361 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	486 961 \$	535 533 \$
Dépôts des titulaires de contrats	20 933	22 264
Retraits des titulaires de contrats	(88 566)	(93 197)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	99 373	22 361
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	31 740	(48 572)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	518 701 \$	486 961 \$

Fonds de dividendes américains 7.76L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	99 373 \$	22 361 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(51 866)	(12 369)
(Profits) pertes latents	(47 520)	(7 504)
Produit brut de la cession d'actifs	221 222	228 107
Paiements bruts pour achats d'actifs	(153 492)	(179 009)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	4	184
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(8)	(57)
	67 713	51 713
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	20 933	22 264
Retraits des titulaires de contrats	(88 566)	(93 197)
	(67 633)	(70 933)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	80	(19 220)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	1 634	20 854
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	1 714 \$	1 634 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	10 911 \$	13 208 \$

Fonds de dividendes américains 7.76L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes			
Matériaux			
Franco-Nevada Corp. (\$ US)	11 475	1 781	2 006
Nutrien Ltd. (\$ US)	28 698	1 919	2 729
Total des actions ordinaires canadiennes		3 700	4 735
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Activision Blizzard, Inc.	20 694	2 078	1 742
Alphabet Inc., cat. A	1 915	5 355	7 018
AT&T Inc.	69 501	3 339	2 163
Comcast Corp., cat. A	110 446	5 629	7 032
The Interpublic Group of Companies Inc.	34 021	1 052	1 612
The Walt Disney Co.	30 686	5 161	6 013
Verizon Communications Inc.	119 759	7 955	7 872
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	1 035	4 525	4 366
Lowe's Companies Inc.	28 997	4 341	9 482
McDonald's Corp.	32 634	7 676	11 066
Nike Inc., cat. B	21 308	3 838	4 493
Target Corp.	13 949	1 395	4 084
The TJX Companies Inc.	86 931	6 278	8 349
Travel + Leisure Co.	62 441	4 121	4 366
Biens de consommation de base			
Altria Group Inc.	27 119	1 869	1 626
Constellation Brands Inc., cat. A	17 327	4 547	5 501
CVS Health Corp.	43 023	4 224	5 614
Mondelez International Inc.	46 421	2 883	3 894
PepsiCo Inc.	43 699	6 871	9 603
Philip Morris International Inc.	48 919	5 627	5 879
The Procter & Gamble Co.	46 445	6 158	9 611
Walmart Inc.	38 001	5 679	6 956
Énergie			
Chesapeake Energy Corp.	28 705	2 201	2 343
Chevron Corp.	74 746	10 274	11 096

Fonds de dividendes américains 7.76L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines (suite)			
Énergie (suite)			
Diamondback Energy Inc.	45 761	4 591	6 243
Kinder Morgan Inc.	111 826	2 576	2 244
Fonds négociés en Bourse			
iShares Semiconductor ETF	5 180	1 986	3 554
Produits financiers			
Apollo Global Management Inc.	25 487	2 292	2 335
Arthur J. Gallagher & Co.	21 439	2 118	4 602
Bank of America Corp.	127 238	4 569	7 161
BlackRock Inc.	6 546	3 611	7 582
Capital One Financial Corp.	27 222	4 622	4 996
Digital Realty Trust Inc. REIT	10 158	1 591	2 273
Intercontinental Exchange Inc.	45 104	5 793	7 804
JPMorgan Chase & Co.	80 897	8 137	16 204
Morgan Stanley	66 971	4 088	8 316
The Carlyle Group Inc.	66 873	4 243	4 644
The Charles Schwab Corp.	39 711	3 514	4 225
The Hartford Financial Services Group Inc.	64 858	5 858	5 665
Soins de santé			
Abbott Laboratories	28 893	2 077	5 144
AbbVie Inc.	61 328	7 712	10 505
Anthem Inc.	17 080	5 040	10 016
Bristol-Myers Squibb Co.	28 016	2 302	2 210
Eli Lilly and Co.	9 779	2 691	3 417
Johnson & Johnson Inc.	46 930	8 370	10 156
Merck & Co. Inc.	44 367	4 700	4 301
Pfizer Inc.	69 681	3 408	5 205
Stryker Corp.	13 179	4 518	4 458
Produits industriels			
Danaher Corp.	7 635	3 083	3 178
FedEx Corp.	6 561	2 112	2 147
Honeywell International Inc.	34 696	7 472	9 151
Jacobs Engineering Group Inc.	25 434	4 032	4 480
Raytheon Technologies Corp.	84 083	8 934	9 154

Fonds de dividendes américains 7.76L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels (suite)			
Republic Services Inc.	26 896	3 155	4 745
Union Pacific Corp.	24 453	3 895	7 793
Technologies de l'information			
Analog Devices Inc.	39 123	8 240	8 699
Apple Inc.	57 066	3 541	12 818
Broadcom Inc.	19 885	6 930	16 737
Cisco Systems Inc.	128 861	5 839	10 330
Fidelity National Information Services Inc.	14 767	2 037	2 039
Lam Research Corp.	7 083	2 968	6 444
Microsoft Corp.	79 190	8 902	33 691
Motorola Solutions Inc.	10 289	1 946	3 536
Visa Inc., cat. A	42 075	10 702	11 534
Matériaux			
Air Products and Chemicals Inc.	14 978	3 823	5 765
Crown Holdings Inc.	37 588	4 942	5 260
DuPont de Nemours Inc.	28 694	2 401	2 932
Eastman Chemical Co.	8 747	950	1 338
Immobilier			
Crown Castle International Corp.	8 805	1 641	2 325
ProLogis Inc. REIT	11 445	1 374	2 438
Simon Property Group Inc.	10 861	1 827	2 195
Sun Communities Inc. REIT	9 118	1 628	2 422
Services d'intérêt public			
Exelon Corp.	108 299	5 431	7 913
NextEra Energy Inc.	82 764	6 413	9 775
Sempra Energy	54 087	9 462	9 051
Total des actions ordinaires américaines		337 163	482 931

Fonds de dividendes américains 7.76L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	14 704	3 330	7 711
Eaton Corp. PLC	59 303	6 381	12 965
Medtronic Co. PLC	63 169	9 319	8 267
Total des actions ordinaires mondiales		19 030	28 943
Total des actions		359 893	516 609
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(148)	
Total des placements		359 745	516 609

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de dividendes américains 7.76L (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	516 609 \$	1 697 \$	518 306 \$	5 183 \$
Total	516 609 \$	1 697 \$	518 306 \$	5 183 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,9 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	484 953 \$	1 614 \$	486 567 \$	4 866 \$
Total	484 953 \$	1 614 \$	486 567 \$	4 866 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,9 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 5 166 \$ (4 850 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	516 609 \$	— \$	— \$	516 609 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	516 609 \$	— \$	— \$	516 609 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	484 953 \$	— \$	— \$	484 953 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	484 953 \$	— \$	— \$	484 953 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds de dividendes américains 7.76L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 430 532	1 049 228	991 336	796 167	789 431	36 124	21 282	18 841	12 525	11 776
Police avec garantie de 75/75	1 476 011	1 693 015	1 966 612	1 986 895	1 866 500	41 021	38 811	43 382	37 258	34 093
Police avec garantie de 75/100	6 021 914	6 954 947	7 929 573	7 952 367	7 190 294	164 656	157 215	172 870	147 704	130 353
Police avec garantie de 100/100	105 736	129 581	156 023	163 245	174 304	2 823	2 868	3 340	2 986	3 121
Police avec garantie de 75/75 SP1	740 686	774 097	878 207	835 024	730 539	21 476	18 430	20 028	16 114	13 666
Police avec garantie de 75/100 SP1	4 241 085	4 446 764	5 081 131	4 929 367	4 271 590	119 969	103 575	113 684	93 587	78 839
Police avec garantie de 100/100 SP1	98 703	94 577	121 413	107 966	72 928	2 701	2 139	2 648	2 006	1 323
Police avec garantie de 75/75 SP2	220 622	240 313	265 829	371 770	349 136	7 726	6 758	7 001	8 102	7 212
Police avec garantie de 75/100 SP2	503 491	577 729	687 449	643 180	518 040	17 632	16 245	18 106	14 017	10 701
Police avec garantie de 100/100 SP2	57 216	71 229	72 207	71 043	25 893	2 004	2 003	1 902	1 548	535
Police avec garantie de 75/75 SP	19 043	27 897	32 179	13 513	—	284	340	373	132	—
Police avec garantie de 75/100 SP	85 818	93 599	107 892	50 126	—	1 270	1 133	1 245	487	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2 206	2 218	1 802	—	—	27	25	17	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	47 346	36 984	25 453	11 285	—	718	455	297	110	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	61 275	62 811	52 228	28 549	—	920	768	606	278	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	25,25	20,28	19,01	15,73	14,92	4,97	1,27
Police avec garantie de 75/75	27,79	22,92	22,06	18,75	18,27	4,87	0,86
Police avec garantie de 75/100	27,34	22,60	21,80	18,57	18,13	4,74	0,80
Police avec garantie de 100/100	26,70	22,14	21,41	18,29	17,90	4,56	0,73
Police avec garantie de 75/75 SP1	28,99	23,81	22,81	19,30	18,71	5,18	1,00
Police avec garantie de 75/100 SP1	28,29	23,29	22,37	18,99	18,46	5,00	0,92
Police avec garantie de 100/100 SP1	27,36	22,62	21,81	18,58	18,14	4,74	0,81
Police avec garantie de 75/75 SP2	35,02	28,12	26,34	21,79	20,66	6,90	1,78
Police avec garantie de 75/100 SP2	35,02	28,12	26,34	21,79	20,66	6,90	1,78
Police avec garantie de 100/100 SP2	35,02	28,12	26,34	21,79	20,66	6,90	1,78
Police avec garantie de 75/75 SP	14,92	12,17	11,58	9,73	—	2,75	0,59
Police avec garantie de 75/100 SP	14,80	12,10	11,54	9,72	—	2,70	0,56
Police avec garantie de 100/100 SP	—	12,02	11,49	9,71	—	—	0,53
Police avec garantie de 75/75 SPP	15,16	12,31	11,66	9,76	—	2,85	0,65
Police avec garantie de 75/100 SPP	15,01	12,22	11,61	9,74	—	2,79	0,61

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de dividendes américains 7.76L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,69	2,70	2,70	2,73	2,76
Police avec garantie de 75/100	2,92	2,92	2,93	2,94	2,93
Police avec garantie de 100/100	3,20	3,20	3,21	3,22	3,21
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,24	2,24	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,52	2,52	2,53	2,53	2,52
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,90	2,92	2,92	2,92	2,92
Police avec garantie de 75/75 SP	1,58	1,58	1,58	1,58	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,80	1,80	1,80	1,80	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2,08	2,08	2,08	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,12	1,12	1,12	1,12	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,40	1,40	1,40	1,40	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	31,36	36,37	53,09	37,21	35,55

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU (AGF)

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance et de revenu (AGF) (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements CI

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	2 413 \$	2 441 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	442	478
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	163	179
Montant à recevoir des courtiers	145	111
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	65 238	71 698
Actions	49 374	46 928
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	114 612	118 626
Total de l'actif	117 775 \$	121 835 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	92	156
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	92	156
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	117 683 \$	121 679 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	10 145 \$	9 320 \$
Produits (pertes) divers	4	39
Total des produits	10 149	9 359
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 329	2 413
Coût de transaction	62	83
Retenues d'impôt à la source	67	80
Autres	249	259
Total des charges	2 707	2 835
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 442 \$	6 524 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	121 679 \$	124 789 \$
Dépôts des titulaires de contrats	5 011	4 267
Retraits des titulaires de contrats	(16 449)	(13 901)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 442	6 524
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(3 996)	(3 110)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	117 683 \$	121 679 \$

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	7 442 \$	6 524 \$
Ajustements		
Ajouter - amortissement des primes (escomptes)	—	(6)
(Profits) pertes réalisés	(6 469)	(2 286)
(Profits) pertes latents	(618)	(3 754)
Produit brut de la cession d'actifs	186 427	70 456
Paiements bruts pour achats d'actifs	(175 326)	(61 298)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	36	24
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	16	(38)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(98)	280
	11 410	9 902
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	5 011	4 267
Retraits des titulaires de contrats	(16 449)	(13 901)
	(11 438)	(9 634)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(28)	268
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	2 441	2 173
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	2 413 \$	2 441 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	2 055 \$	2 488 \$
Dividendes reçus	1 043	816

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes			
Obligations du gouvernement fédéral			
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,25 %, 15-06-2026	610 000	609	603
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 01-03-2026	33 000	32	32
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-11-2023	6 278 000	6 215	6 228
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2022	166 000	167	166
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	974 000	949	963
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-03-2027	36 000	36	36
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2026	657 000	667	665
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	1 180 000	1 175	1 188
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	1 222 000	1 276	1 316
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	50 000	53	52
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2029	560 000	588	598
Gouvernement du Canada, 2,50 %, 01-06-2024	1 275 000	1 318	1 320
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 01-12-2048	198 000	225	244
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-06-2041	318 000	425	441
Total des obligations du gouvernement fédéral		13 735	13 852
Obligations de gouvernements provinciaux			
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	520 000	492	501
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	849 000	900	943
Province du Manitoba, 2,05 %, 05-09-2052	1 098 000	993	988
Province du Nouveau-Brunswick, 2,60 %, 14-08-2026	791 000	838	826
Province du Nouveau-Brunswick, 3,05 %, 14-08-2050	617 000	702	679
Province de l'Ontario, 1,75 %, 08-09-2025	212 000	219	214
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	169 000	146	149
Province de l'Ontario, 2,15 %, 02-06-2031	1 187 000	1 184	1 200
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	598 000	595	607
Province de l'Ontario, 2,85 %, 02-06-2023	975 000	1 023	1 000
Province de l'Ontario, 4,65 %, 02-06-2041	252 000	322	337
Province de Québec, 2,75 %, 01-09-2025	402 000	431	421
Province de la Saskatchewan, 2,80 %, 02-12-2052	264 000	264	280
Province de la Saskatchewan, 3,75 %, 05-03-2054	342 000	406	433
Total des obligations de gouvernements provinciaux		8 515	8 578
Obligations de gouvernements municipaux			
Ville de Montréal, 1,75 %, 01-09-2030	964 000	936	938

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de gouvernements municipaux (suite)			
Ville de Montréal, 2,30 %, 01-09-2029	172 000	178	176
Ville de Montréal, 2,40 %, 01-12-2041	263 000	263	253
Ville de Montréal, 3,00 %, 01-09-2027	45 000	45	48
Ville de Montréal, 3,15 %, 01-09-2028	438 000	483	472
Ville de Montréal, 4,10 %, 01-12-2034	9 000	11	11
Ville d'Ottawa, 2,50 %, 11-05-2051	136 000	126	133
Ville d'Ottawa, 3,05 %, 23-04-2046	4 000	4	4
Ville d'Ottawa, 4,20 %, 30-07-2053	139 000	178	186
Ville de St. John's, 4,50 %, 20-12-2033	21 000	25	25
Ville de St. John's, 4,622 %, 11-08-2031	9 000	11	11
Ville de Toronto, 1,60 %, 02-12-2030	98 000	95	95
Ville de Toronto, 2,15 %, 25-08-2040	454 000	418	423
Ville de Toronto, 2,60 %, 24-09-2039	131 000	130	131
Ville de Toronto, 2,80 %, 22-11-2049	335 000	331	345
Ville de Toronto, 2,90 %, 29-04-2051	131 000	130	138
Ville de Toronto, 2,95 %, 28-04-2035	6 000	6	6
Ville de Toronto, 3,50 %, 02-06-2036	271 000	306	304
Ville de Winnipeg, 4,30 %, 15-11-2051	528 000	674	700
Municipal Finance Authority of British Columbia, 1,35 %, 30-06-2026	377 000	377	373
Municipality of Waterloo, 3,75 %, 13-05-2033	1 000	1	1
Regional Municipality of Halton, 4,05 %, 11-10-2041	4 000	5	5
Regional Municipality of York, 4,00 %, 31-05-2032	4 000	5	5
Regional Municipality of York, 4,05 %, 01-05-2034	14 000	16	16
Regional Municipality of York, 4,15 %, 18-11-2041	4 000	5	5
Regional Municipality of Peel, 2,50 %, 16-06-2051	186 000	173	181
Total des obligations de gouvernements municipaux		4 932	4 985
Obligations de sociétés – non convertibles			
407 International Inc., 2,84 %, 07-03-2050	100 000	101	96
407 International Inc., 3,60 %, 21-05-2047	65 000	65	71
407 International Inc., 3,65 %, 08-09-2044	72 000	82	79
407 International Inc., 5,96 %, 03-12-2035	94 000	132	128
Access Health Abbotsford Ltd., 6,032 %, 07-03-2038	121 130	159	151
Air Canada 2020-1 Class C Pass Through Trust, 10,50 %, 15-07-2026	29 000	45	45
Air Canada, 4,625 %, 15-08-2029	30 000	30	30
Allied Properties REIT, 1,726 %, 12-02-2026	90 000	90	88

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Allied Properties REIT, 3,095 %, 06-02-2032	100 000	100	98
Allied Properties REIT, 3,113 %, 08-04-2027	95 000	101	98
Allied Properties REIT, 3,117 %, 21-02-2030	126 000	131	127
Allied Properties REIT, 3,636 %, 21-04-2025	113 000	123	118
AltaGas Ltd., 2,609 %, 16-12-2022	125 000	129	127
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	55 000	66	64
AltaLink LP, 4,462 %, 08-11-2041	40 000	50	49
AltaLink LP, 4,872 %, 15-11-2040	68 000	89	87
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-2026	29 000	29	29
ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-2031	95 000	95	97
Arrow Lakes Power Corp., 5,51 %, 05-04-2041	55 415	70	69
Banque de Montréal, 4,30 %, 26-11-2025	100 000	104	104
Bankers Hall LP, 4,377 %, 20-11-2023	101 364	105	103
Bell Canada Inc., 3,50 %, 30-09-2050	235 000	239	226
Bell Canada Inc., 3,80 %, 21-08-2028	106 000	119	115
Bell Canada Inc., 4,70 %, 11-09-2023	110 000	120	115
BMW Canada Auto Trust, 0,755 %, 20-12-2025	50 000	50	49
BMW Canada Auto Trust, 1,99 %, 20-09-2023	110 852	113	112
Brookfield Asset Management Inc., 4,82 %, 28-01-2026	98 000	113	108
Brookfield Asset Management Inc., 5,95 %, 14-06-2035	107 000	139	137
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,41 %, 09-10-2029	132 000	144	138
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,193 %, 11-09-2028	185 000	211	202
Brookfield Infrastructure Partners, 3,315 %, 22-02-2024	161 000	172	166
Brookfield Property Finance ULC, 4,00 %, 30-09-2026	30 000	30	30
Brookfield Property Finance ULC, 4,30 %, 01-03-2024	141 000	149	144
Brookfield Property Finance ULC, 4,346 %, 03-07-2023	115 000	121	117
Brookfield Renewable Energy Partners LP, 3,752 %, 02-06-2025	118 000	130	124
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,33 %, 13-08-2050	88 000	88	87
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,38 %, 15-01-2030	85 000	95	90
Brookfield Renewable Partners ULC, 5,84 %, 05-11-2036	63 000	83	82
Brookfield Residential Properties Inc., 4,875 %, 15-02-2030	40 000	53	52
Brookfield Residential Properties Inc., 6,25 %, 15-09-2027, 144A	13 000	17	17
Brookfield Residential Properties Inc./Brookfield Residential US Corp., 5,125 %, 15-06-2029	20 000	20	20
Calfrac Well Services Ltd., 10,00 %, 18-12-2023, 144A	6 000	6	6
Calgary Airport Authority, 3,554 %, 07-10-2051	58 000	58	63
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 07-10-2061	63 000	63	67

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,00 %, 28-01-2082	182 000	183	179
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,375 %, 28-10-2025	170 000	176	176
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,05 %, 08-02-2050	111 000	116	110
Canadian Natural Resources Ltd., 2,50 %, 17-01-2028	41 000	42	41
Canadian Natural Resources Ltd., 3,42 %, 01-12-2026	100 000	109	105
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 2,54 %, 28-02-2028	50 000	50	51
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée, 3,05 %, 09-03-2050	65 000	63	62
La Société Canadian Tire Ltée, 5,61 %, 04-09-2035	41 000	48	47
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16-04-2026	189 000	189	187
Banque canadienne de l'Ouest, 2,597 %, 06-09-2024	200 000	200	204
Banque canadienne de l'Ouest, 5,00 %, 31-07-2081	10 000	10	10
Banque canadienne de l'Ouest, 6,00 %, 30-04-2081	208 000	208	221
Capital Power Corp., 3,147 %, 01-10-2032	95 000	97	94
Capital Power Corp., 4,284 %, 18-09-2024	102 000	112	108
Capital Power Corp., 4,424 %, 08-02-2030	104 000	120	115
Capital Power Corp., 4,986 %, 23-01-2026	85 000	98	94
CCL Industries Inc., 3,864 %, 13-04-2028	100 000	112	107
Cenovus Energy Inc., 3,50 %, 07-02-2028	262 000	280	274
CGI inc., 2,10 %, 18-09-2028	100 000	100	98
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,456 %, 30-11-2026	59 000	59	60
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,827 %, 04-03-2050	100 000	105	98
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,178 %, 08-03-2028	223 000	250	244
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 5,268 %, 07-03-2046	39 000	47	47
Cineplex Inc., 7,50 %, 26-02-2026, 144A	93 000	93	98
Classic RMBS Trust, 1,528 %, 15-03-2052	166 939	167	166
CNH Capital Canada Receivables Trust, 0,386 %, 15-03-2024	28 618	29	29
CNH Capital Canada Receivables Trust, 1,001 %, 16-11-2026	130 000	129	129
Cogeco Communications inc., 2,991 %, 22-09-2031	58 000	58	58
Comber Wind Financial Corp., 5,132 %, 15-11-2030	65 710	76	72
Services financiers Co-operators limitée, 3,327 %, 13-05-2030	73 000	74	74
Crew Energy Inc., 6,50 %, 14-03-2024	45 000	45	45
CU Inc., 2,609 %, 28-09-2050	124 000	124	114
CU Inc., 3,548 %, 22-11-2047	36 000	41	39
CU Inc., 3,964 %, 27-07-2045	36 000	43	42
Daimler Canada Finance Inc., 1,65 %, 22-09-2025	47 000	47	47
Daimler Trucks Finance Canada, 2,14 %, 13-12-2024	195 000	195	196
Daimler Trucks Finance Canada, 2,46 %, 15-12-2026	104 000	104	105

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,539 %, 07-12-2026	46 000	46	46
Eagle Credit Card Trust, 1,546 %, 17-06-2026	125 000	125	123
Eagle Credit Card Trust, 2,026 %, 17-06-2026	35 000	35	34
Eagle Credit Card Trust, 2,876 %, 17-06-2026	35 000	35	35
Edmonton Regional Airport Authority, 3,715 %, 20-05-2051	95 116	95	99
E-L Financial Corp. Ltd., 4,00 %, 22-06-2050	107 000	112	112
Emera Inc., taux variable, 15-06-2076	440 000	613	642
Empire Communities Corp., 7,375 %, 15-12-2025	39 000	39	40
Enbridge Gas Inc., 3,01 %, 09-08-2049	165 000	166	163
Enbridge Inc., 3,95 %, 19-11-2024	98 000	108	103
Enbridge Inc., 4,10 %, 21-09-2051	261 000	258	267
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	72 000	77	76
Enbridge Inc., 5,50 %, 15-07-2077	104 000	116	138
Enbridge Inc., 6,00 %, 15-01-2027	71 000	96	97
Enbridge Inc., 6,25 %, 01-03-2078	233 000	291	321
Enbridge Pipelines Inc., 3,79 %, 17-08-2023	116 000	124	120
Enbridge Pipelines Inc., 4,20 %, 12-05-2051	109 000	110	115
EPCOR Utilities Inc., 2,899 %, 19-05-2050	117 000	122	114
EPCOR Utilities Inc., 3,949 %, 26-11-2048	62 000	75	72
Banque Équitable, 1,774 %, 21-09-2023	85 000	86	85
Banque Équitable, 1,876 %, 26-11-2025	110 000	110	108
First Capital REIT, 3,447 %, 01-03-2028	140 000	149	143
First Capital REIT, 3,604 %, 06-05-2026	137 000	140	142
First Quantum Minerals Ltd., 6,50 %, 01-03-2024, 144A	4 000	5	5
First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 01-03-2026, 144A	8 000	10	11
First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 15-10-2027, 144A	20 000	26	27
First Quantum Minerals Ltd., 7,50 %, 01-04-2025, 144A	98 000	132	128
Fiducie de titrisation automobile Ford, 2,841 %, 15-01-2024	114 498	116	116
Fortified Trust, 1,964 %, 23-10-2026	225 000	225	226
Fortified Trust, 2,464 %, 23-10-2026	45 000	45	45
FortisAlberta Inc., 4,11 %, 29-09-2044	52 000	63	61
FortisAlberta Inc., 4,27 %, 22-09-2045	57 000	71	69
FortisBC Energy Inc., 2,54 %, 13-07-2050	60 000	57	55
FortisBC Energy Inc., 2,82 %, 09-08-2049	54 000	54	53
FortisBC Energy Inc., 6,05 %, 15-02-2038	56 000	81	78
FortisBC Inc., 5,60 %, 09-11-2035	75 000	102	98
FortisBC Inc., 6,10 %, 02-06-2039	46 000	66	65

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
General Motors Financial of Canada Ltd., 1,75 %, 15-04-2026	105 000	105	103
General Motors Financial of Canada Ltd., 3,25 %, 07-11-2023	70 000	74	72
General Motors Financial of Canada Ltd., 5,95 %, 14-05-2024	67 000	77	73
George Weston Ltée, 4,115 %, 17-06-2024	123 000	135	129
George Weston Ltée, 6,69 %, 01-03-2033	44 000	58	57
George Weston Ltée, 7,10 %, 05-02-2032	56 000	75	73
Gibson Energy Inc., 2,45 %, 14-07-2025	93 000	97	94
Gibson Energy Inc., 2,85 %, 14-07-2027	63 000	67	64
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17-09-2029	76 000	84	80
GMF Canada Leasing Trust, 0,422 %, 21-02-2023	24 857	25	25
GMF Canada Leasing Trust, 0,641 %, 20-03-2024	106 000	106	106
GMF Canada Leasing Trust, 1,264 %, 20-05-2026	74 000	74	73
goeasy Ltd., 4,375 %, 01-05-2026, 144A	28 000	35	36
Governing Council of the University of Toronto, 4,937 %, 16-11-2045	8 000	10	10
Gouvernement du Canada, 0,25 %, 01-11-2022	1 962 000	1 954	1 956
Société en commandite Holding FPI Granite, 3,062 %, 04-06-2027	101 000	109	105
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,75 %, 17-10-2039	45 000	45	44
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,15 %, 05-10-2051	87 000	87	90
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 4,53 %, 02-12-2041	55 000	70	68
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,45 %, 30-07-2029	23 028	28	27
Fonds de placement immobilier H&R, 2,633 %, 19-02-2027	75 000	75	75
Fonds de placement immobilier H&R, 4,071 %, 16-06-2025	90 000	97	95
Honda Canada Finance Inc. 3,176 %, 28-08-2023	133 000	141	137
Husky III Holding Ltd., 13,00 %, 15-02-2025	96 000	128	128
Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12-05-2026	77 000	77	76
Société financière IGM Inc., 4,56 %, 25-01-2047*	123 000	152	148
Intact Corporation financière, 2,954 %, 16-12-2050	34 000	33	32
Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-2031	237 000	237	244
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 01-06-2027	107 000	112	114
Inter Pipeline Ltd., 5,091 %, 27-11-2051	200 000	200	214
Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-2079	84 000	86	89
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	92 000	92	99
Keyera Corp., 5,95 %, 10-03-2081	24 000	24	25
Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-2029	73 000	74	80
Liberty Utilities (Canada) LP, 3,315 %, 14-02-2050	72 000	71	72
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,05 %, 09-06-2034	68 000	89	87

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,45 %, 09-02-2028	80 000	104	97
Les Compagnies Loblaw limitée, 6,50 %, 22-01-2029	96 000	127	119
Lower Mattagami Energy LP, 4,94 %, 21-09-2043	113 000	154	150
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 26-02-2026	94 000	94	92
Société Financière Manuvie, 2,237 %, 12-05-2030	127 000	133	128
Société Financière Manuvie, 2,818 %, 13-05-2035	127 000	134	129
Société Financière Manuvie, 4,061 %, 24-02-2032	120 000	167	164
Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-2028	50 000	50	51
Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-2030, 144A	20 000	27	26
Crédit MBARC Canada Inc. 0,932 %, 17-02-2026	94 000	94	93
MEG Energy Corp., 5,875 %, 01-02-2029, 144A	23 000	29	31
Methanex Corp., 5,125 %, 15-10-2027	3 000	4	4
Metro inc., 3,413 %, 28-02-2050	110 000	112	108
Metro inc., 4,27 %, 04-12-2047	75 000	90	84
New Gold Inc., 7,50 %, 15-07-2027, 144A	10 000	14	13
Nissan Canada Inc., 1,626 %, 18-03-2024	141 000	141	140
Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22-09-2025	145 000	145	143
Northern Courier Pipeline LP, 3,365 %, 30-06-2042	118 730	124	122
Northriver Midstream Finance LP, 5,625 %, 15-02-2026, 144A	20 000	26	26
NorthwestConnect Group Partnership, 5,95 %, 30-04-2041	93 576	122	117
NOVA Chemicals Corp., 4,25 %, 15-05-2029, 144A	9 000	11	11
NOVA Chemicals Corp., 5,00 %, 01-05-2025, 144A	16 000	22	21
Nova Scotia Power Inc., 3,307 %, 25-04-2050	50 000	55	51
Nova Scotia Power Inc., 4,50 %, 20-07-2043	50 000	62	60
NuVista Energy Ltd., 7,875 %, 23-07-2026	85 000	84	88
OPB Finance Trust, 2,98 %, 25-01-2027	43 000	43	45
Parkland Corp. of Canada, 3,875 %, 16-06-2026	8 000	8	8
Parkland Corp. of Canada, 4,375 %, 26-03-2029	22 000	22	22
Parkland Corp. of Canada, 4,50 %, 01-10-2029, 144A	16 000	20	20
Parkland Corp. of Canada, 6,00 %, 23-06-2028	10 000	10	11
Pembina Pipeline Corp., 3,71 %, 11-08-2026	56 000	63	59
Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 03-04-2049	162 000	177	172
Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21-01-2047	112 000	125	122
Pembina Pipeline Corp., 4,80 %, 25-01-2031	42 000	42	41
Penske Truck Leasing Canada Inc., 2,85 %, 07-12-2022	150 000	156	152
Precision Drilling Corp., 7,125 %, 15-01-2026, 144A	17 000	22	22
Prime Structured Mortgage Trust, 1,856 %, 15-11-2024	125 000	125	125

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Real Estate Asset Liquidity Trust, 2,873 %, 12-02-2031	120 000	120	121
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,534 %, 12-02-2031	40 000	40	40
Reliance LP, 2,67 %, 01-08-2028	118 000	118	118
Reliance LP, 3,75 %, 15-03-2026	100 000	110	105
Reliance LP, 3,836 %, 15-03-2025	163 000	179	171
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,83 %, 03-10-2022	54 000	56	55
Ritchie Bros. Holdings Ltd., 4,95 %, 15-12-2029	13 000	13	13
Rockpoint Gas Storage, 7,00 %, 31-03-2023, 144A	50 000	62	64
Rogers Communications Inc., 5,00 %, 17-12-2081	70 000	70	71
Banque Royale du Canada, 2,14 %, 03-11-2031	169 000	169	168
Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25-07-2029	425 000	425	434
Banque Royale du Canada, 2,949 %, 01-05-2023	300 000	317	307
Banque Royale du Canada, 3,65 %, 24-11-2081	90 000	90	87
Banque Royale du Canada, 4,20 %, 24-02-2027	70 000	70	70
Banque Royale du Canada, 4,50 %, 24-11-2080	225 000	236	236
Sagen MI Canada Inc., 3,261 %, 05-03-2031	124 000	124	126
Sagen MI Canada Inc., 4,95 %, 24-03-2081	175 000	175	177
SEC LP and ARCI Ltd., 5,188 %, 29-08-2033	133 645	148	144
Shaw Communications Inc., 2,90 %, 09-12-2030	40 000	42	40
Shaw Communications Inc., 4,25 %, 09-12-2049	103 000	114	106
SmartCentres REIT, 1,74 %, 16-12-2025	82 000	82	80
SmartCentres REIT, 2,307 %, 18-12-2028	49 000	49	47
SmartCentres REIT, 3,648 %, 11-12-2030	66 000	71	69
SmartCentres REIT, 3,985 %, 30-05-2023	65 000	69	67
Sobeys Inc., 5,79 %, 06-10-2036	300 000	319	369
South Coast British Columbia Transportation Authority, 2,65 %, 29-10-2050	62 000	59	62
South Coast British Columbia Transportation Authority, 4,65 %, 20-06-2041	4 000	5	5
Strait Crossing Development Inc., 6,17 %, 15-09-2031	289 872	224	319
Strathcona Resources Ltd., 6,875 %, 01-08-2026, 144A	10 000	13	12
Fiducie de capital Sun Life, 7,093 %, 30-06-2032	142 000	196	195
La Financière Sun Life inc., 3,60 %, 30-06-2081	86 000	86	85
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	101 000	107	104
Suncor Énergie Inc., 3,10 %, 24-05-2029	18 000	20	19
Suncor Énergie Inc., 3,95 %, 04-03-2051	105 000	103	106
Suncor Énergie Inc., 5,00 %, 09-04-2030	189 000	195	219
Suncor Énergie Inc., 5,39 %, 26-03-2037	50 000	62	61
Sysco Canada Inc., 3,65 %, 25-04-2025	108 000	118	114

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Teine Energy Ltd., 6,875 %, 15-04-2029, 144A	11 000	14	14
TELUS Corp., 2,85 %, 13-11-2031	90 000	90	90
TELUS Corp., 4,10 %, 05-04-2051	77 000	79	81
Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11-06-2025	90 000	97	94
Teranet Holdings LP, 5,754 %, 17-12-2040	121 000	142	148
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,85 %, 02-11-2026	160 000	160	158
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27-07-2081	90 000	90	88
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, 3,625 %, 17-04-2026	67 000	67	66
L'Autorité financière des Premières Nations, 1,71 %, 16-06-2030	665 000	665	651
L'Autorité financière des Premières Nations, 3,05 %, 01-06-2028	198 000	217	213
L'Ordre Indépendant des Forestiers, 2,885 %, 15-10-2035	130 000	135	131
La Banque Toronto-Dominion, 3,06 %, 26-01-2032	250 000	252	259
La Banque Toronto-Dominion, 3,105 %, 22-04-2030	200 000	200	207
La Banque Toronto-Dominion, 3,60 %, 31-10-2081	149 000	149	145
THP Partnership, 4,394 %, 31-10-2046	75 395	91	86
Tourmaline Oil Corp., 2,529 %, 12-02-2029	60 000	60	59
TransCanada Pipelines Ltd., 4,18 %, 03-07-2048	110 000	123	115
TransCanada Pipelines Ltd., taux variable, 18-05-2077	263 000	272	271
TransCanada Trust, 5,50 %, 15-09-2079	19 000	26	26
TransCanada Trust, 5,875 %, 15-08-2026	72 000	102	100
Trillium Windpower LP, 5,803 %, 15-02-2033	58 292	71	69
Trulieve Cannabis Corp., 8,00 %, 06-10-2026	50 000	64	64
University of Toronto, 4,251 %, 07-12-2051	2 000	2	3
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 2,168 %, 23-06-2025	87 300	88	85
Vesta Energy Corp., 10,00 %, 15-10-2025, 144A	17 000	19	17
Crédit VW Canada, Inc., 1,20 %, 25-09-2023	80 000	81	80
Crédit VW Canada, Inc., 1,50 %, 23-09-2025	110 000	111	108
Waste Management of Canada Corporation, 2,60 %, 23-09-2026	95 000	102	98
Société financière Wells Fargo Canada, 3,874 %, 21-05-2025	80 000	86	85
West Edmonton Mall Property Inc., 4,056 %, 13-02-2024	147 568	149	150
Total des obligations de sociétés – non convertibles		28 610	28 517

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations canadiennes (suite)			
Obligations de sociétés – convertibles			
Air Canada, 4,00 %, 01-07-2025, convertibles	31 000	44	52
Cineplex Inc., 5,75 %, 30-09-2025, convertibles	61 000	66	81
Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 01-03-2026, convertibles	55 000	56	55
Total des obligations de sociétés – convertibles		166	188
Titres adossés à des créances hypothécaires			
BMW Canada Inc., 0,502 %, 20-07-2024	62 000	62	62
Total des titres adossés à des créances hypothécaires		62	62
Total des obligations canadiennes		56 020	56 182
Obligations américaines			
Obligations de sociétés – non convertibles			
Academy Ltd., 6,00 %, 15-11-2027	31 000	41	42
Air Lease Corp., 2,625 %, 05-12-2024	194 000	199	196
Alliant Holdings Intermediate LLC/Alliant Holdings Co-Issuer Inc., 5,875 %, 01-11-2029, 144A	3 000	4	4
Ally Financial Inc., 4,70 %, 15-05-2028	15 000	18	20
AMC Entertainment Holdings Inc., 10,50 %, 15-04-2025, 144A	19 000	26	26
American Airlines 2021-1 Class B Pass Through Trust, 3,95 %, 11-07-2030	4 000	5	5
American Airlines Inc./AAAdvantage Loyalty IP Ltd., 5,75 %, 20-04-2029, 144A	37 000	48	50
AmWINS Group Inc., 4,875 %, 30-06-2029, 144A	5 000	6	6
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., 4,32 %, 15-05-2047	125 000	142	137
Anheuser-Busch InBev Worldwide Inc., 4,35 %, 01-06-2040	41 000	62	61
Avolon Holdings Funding Ltd., 2,75 %, 21-02-2028, 144A	48 000	60	60
Bank of America Corp., 1,978 %, 15-09-2027	141 000	141	139
Bank of America Corp., 2,604 %, 15-03-2023	195 000	200	196
Bank of America Corp., 3,515 %, 24-03-2026	110 000	120	115
Bank of America Corp., taux variable, 25-04-2025	242 000	257	249
Bank of America Corp., taux variable, 15-09-2027	165 000	165	166
Big River Steel LLC/BRS Finance Corp., 6,625 %, 31-01-2029, 144A	8 000	11	11
Brookfield Property REIT Inc./BPR Cumulus LLC/BPR Nimbus LLC/GGSI Sellco LL, 4,50 %, 01-04-2027, 144A	10 000	13	12
Burford Capital Global Finance LLC, 6,25 %, 15-04-2028, 144A	38 000	48	51
Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15-03-2026	17 600	40	20
Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15-03-2026, 144A	39 000	36	45

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Carnival Corp., 7,625 %, 01-03-2026, 144A	25 000	34	33
Carnival Corp., 9,875 %, 01-08-2027, 144A	7 000	10	10
Carvana Co., 5,50 %, 15-04-2027, 144A	5 000	6	6
Carvana Co., 5,625 %, 01-10-2025, 144A	17 000	22	22
Carvana Co., 5,875 %, 01-10-2028, 144A	16 000	21	20
CCO Holdings LLC, 4,50 %, 01-05-2032	18 000	23	24
CCO Holdings LLC, 4,50 %, 15-08-2030, 144A	2 000	3	3
CCO Holdings LLC/CCO Holdings Capital Corp., 4,25 %, 01-02-2031, 144A	10 000	14	13
CCO Holdings LLC/CCO Holdings Capital Corp., 4,75 %, 01-03-2030, 144A	24 000	32	32
Chemours Co., 4,625 %, 15-11-2029, 144A	20 000	25	25
Cinemark USA Inc., 5,25 %, 15-07-2028, 144A	20 000	24	25
Citigroup Inc., 4,70 %, 30-01-2025	2 000	3	3
Coeur Mining Inc., 5,125 %, 15-02-2029, 144A	3 000	4	3
Coinbase Global Inc., 3,375 %, 01-10-2028, 144A	27 000	34	32
Coinbase Global Inc., 3,625 %, 01-10-2031, 144A	19 000	24	22
CommScope Inc., 7,125 %, 01-07-2028, 144A	20 000	27	25
Consolidated Communications Inc., 6,50 %, 01-10-2028, 144A	6 000	8	8
Credit Suisse Group AG, 7,50 %, 17-07-2023, 144A	11 000	14	15
CrownRock LP, 5,625 %, 15-10-2025, 144A	27 000	35	35
CSC Holdings LLC, 4,625 %, 01-12-2030, 144A	9 000	12	11
DCP Midstream Operating, 5,85 %, 21-05-2043, 144A	10 000	12	12
Delta Air Lines Inc., 7,375 %, 15-01-2026	3 000	4	4
Delta Air Lines Inc./SkyMiles IP Ltd., 4,50 %, 20-10-2025, 144A	2 000	3	3
Dresdner Funding Trust I, 8,151 %, 30-06-2031, 144A	92 000	145	165
Empire Communities Corp., 7,00 %, 15-12-2025, 144A	49 000	64	64
Encino Acquisition Partners Holdings LLC, 8,50 %, 01-05-2028, 144A	6 000	7	8
Fairfax India Holdings Corp., 5,00 %, 26-02-2028, 144A	119 000	149	151
Foot Locker Inc., 4,00 %, 01-10-2029, 144A	52 000	65	66
Fortress Transportation and Infrastructure Investors LLC, 5,50 %, 01-05-2028, 144A	7 000	9	9
Fortress Transportation and Infrastructure Investors LLC, 6,50 %, 01-10-2025, 144A	41 000	54	54
Fortress Transportation and Infrastructure Investors LLC, 9,75 %, 01-08-2027, 144A	20 000	27	28
Genesis Energy LP/Genesis Energy Finance Corp., 8,00 %, 15-01-2027	4 000	5	5
Genworth Holdings Inc., taux variable, 15-11-2066	51 000	30	39
Genworth Mortgage Holdings Inc., 6,50 %, 15-08-2025, 144A	12 000	16	17
Global Aircraft Leasing Co. Ltd., 6,50 %, 15-09-2024	16 000	19	19

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
H&E Equipment Services, 3,875 %, 15-12-2028, 144A	24 000	30	30
HCA Inc., 7,05 %, 01-12-2027	64 000	90	100
HCA Inc., 7,58 %, 15-09-2025	5 000	7	8
Hilton Domestic Operating Co. Inc., 3,625 %, 15-02-2032, 144A	30 000	38	38
HUB International Ltd., 5,625 %, 01-12-2029, 144A	20 000	25	26
ILFC E-Capital Trust, taux variable, 21-12-2065, 144A	140 000	164	146
Imola Merger Corp., 4,75 %, 15-05-2029, 144A	60 000	75	78
Intelsat Jackson Holdings, 5,50 %, 01-08-2023	73 000	86	42
Iron Mountain Inc., 4,50 %, 15-02-2031, 144A	6 000	8	8
Iron Mountain Inc., 4,875 %, 15-09-2029, 144A	8 000	11	10
Iron Mountain Inc., 5,25 %, 15-07-2030, 144A	11 000	15	15
Iron Mountain Information Management Services Inc., 5,00 %, 15-07-2032, 144A	8 000	10	10
JPMorgan Chase & Co., 1,896 %, 05-03-2028	190 000	190	187
JPMorgan Chase & Co., 4,60 %, 01-02-2025	29 000	36	38
JPMorgan Chase & Co., 6,00 %, 01-08-2023	8 000	11	11
JPMorgan Chase & Co., taux variable, 30-04-2049	489 000	660	621
Land O'Lakes Inc., 7,45 %, 15-03-2028	16 000	23	24
Laredo Petroleum Inc., 7,75 %, 31-07-2029, 144A	5 000	6	6
Level 3 Financing Inc., 3,625 %, 15-01-2029, 144A	4 000	5	5
Lincoln National Corp., taux variable, 20-04-2067	30 000	36	33
Lincoln National Corp., taux variable, 17-05-2066	30 000	36	34
MEG Energy Corp., 7,125 %, 01-02-2027, 144A	28 000	36	38
MetLife Capital Trust IV, 7,875 %, 15-12-2037	38 000	66	66
Metropolitan Life Global Funding I, 3,394 %, 09-04-2030	137 000	155	147
MGM Growth, 5,75 %, 01-02-2027	9 000	12	13
MGM Growth/MGM Finance, 4,50 %, 15-01-2028	21 000	25	29
MGM Resorts International, 4,625 %, 01-09-2026	42 000	55	56
MGM Resorts International, 4,75 %, 15-10-2028	34 000	45	45
MGM Resorts International, 5,50 %, 15-04-2027	100 000	129	136
Millennium Escrow Corp., 6,625 %, 01-08-2026, 144A	10 000	13	13
Molson Coors International LP, 2,84 %, 15-07-2023	57 000	60	58
Molson Coors International LP, 3,44 %, 15-07-2026	102 000	111	107
Morgan Stanley, 5,45 %, 29-07-2049	250 000	332	317
Moss Creek Resources Holdings Inc., 10,50 %, 15-05-2027, 144A	11 000	14	14
Mozart Debt Merger Sub Inc., 3,875 %, 01-04-2029, 144A	67 000	85	85
Mozart Debt Merger Sub Inc., 5,25 %, 01-10-2029, 144A	5 000	6	6
MPH Acquisition Holdings LLC, 5,50 %, 01-09-2028, 144A	8 000	10	10

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
MPH Acquisition Holdings LLC, 5,75 %, 01-11-2028, 144A	26 000	33	31
Nationstar Mortgage Holdings Inc., 5,125 %, 15-12-2030, 144A	6 000	8	8
Nationstar Mortgage Holdings Inc., 5,50 %, 15-08-2028, 144A	18 000	24	23
Nationstar Mortgage Holdings Inc., 5,75 %, 15-11-2031, 144A	4 000	5	5
Nationstar Mortgage Holdings Inc., 6,00 %, 15-01-2027, 144A	35 000	44	46
Navient Corp., 4,875 %, 15-03-2028	21 000	27	27
Navient Corp., 5,00 %, 15-03-2027	50 000	65	65
Navient Corp., 5,50 %, 15-03-2029	2 000	2	3
NCL Corp. Ltd., 10,25 %, 01-02-2026, 144A	2 000	3	3
NCL Corp. Ltd., 3,625 %, 15-12-2024, 144A	85 000	100	102
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26-01-2029	48 000	48	49
NGL Energy LP/NGL Energy Finance Corp. LP, 7,50 %, 15-04-2026	16 000	21	17
NGL Energy Operating LLC/NGL Energy Finance Corp., 7,50 %, 01-02-2026	73 000	93	95
NGL Energy Partners LP, 6,125 %, 01-03-2025	48 000	59	53
NGL Energy Partners LP, 7,50 %, 01-11-2023	19 000	24	24
Nielsen Finance LLC/Nielsen Finance Co., 4,50 %, 15-07-2029, 144A	3 000	4	4
Nielsen Finance LLC/Nielsen Finance Co., 4,75 %, 15-07-2031, 144A	3 000	4	4
Nielsen Finance LLC/Nielsen Finance Co., 5,625 %, 01-10-2028, 144A	14 000	18	18
Nielsen Finance LLC/Nielsen Finance Co., 5,875 %, 01-10-2030, 144A	6 000	8	8
Northern Oil and Gas Inc., 8,125 %, 01-03-2028, 144A	14 000	18	19
Occidental Petroleum Corp., 3,00 %, 15-02-2027	7 000	7	9
Occidental Petroleum Corp., 3,20 %, 15-08-2026	12 000	12	16
Occidental Petroleum Corp., 6,125 %, 01-01-2031	6 000	8	9
Occidental Petroleum Corp., 6,625 %, 01-09-2030	3 000	4	5
Ortho-Clinical Diagnostics Inc./Ortho-Clinical Diagnostics SA, 7,25 %, 01-02-2028, 144A	16 000	21	22
Outfront Media Capital LLC/Outfront Media Capital Corp., 4,25 %, 15-01-2029, 144A	5 000	6	6
Park Intermediate Holdings LLC/PK Domestic Property LLC, 5,875 %, 01-10-2028, 144A	50 000	65	66
Park Intermediate Holdings LLC/PK Domestic Property LLC/PK Finance Co-Issuer, 4,875 %, 15-05-2029, 144A	13 000	16	17
Penn National Gaming Inc., 4,125 %, 01-07-2029	4 000	5	5
PennyMac Financial Services Inc., 4,25 %, 15-02-2029, 144A	10 000	13	12
PennyMac Financial Services Inc., 5,375 %, 15-10-2025, 144A	18 000	24	23
Precision Drilling Corp., 6,875 %, 15-01-2029	6 000	7	8
Qorvo Inc., 4,375 %, 15-10-2029	3 000	4	4
Rayonier A.M. Products Inc., 5,50 %, 01-06-2024, 144A	116 000	147	148

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – non convertibles (suite)			
Rayonier A.M. Products Inc., 7,625 %, 15-01-2026, 144A	20 000	26	27
RHP Hotel Properties LP/RHP Finance Corp., 4,50 %, 15-02-2029, 144A	7 000	9	9
Rite Aid Corp., 7,50 %, 01-07-2025, 144A	11 000	15	14
Rite Aid Corp., 8,00 %, 15-11-2026, 144A	44 000	53	57
Riverbed Technology Inc., 7,50 %, 31-12-2026	45 200	47	16
Scientific Games International Inc., 7,00 %, 15-05-2028, 144A	18 000	20	24
Scientific Games International Inc., 7,25 %, 15-11-2029, 144A	32 000	42	45
Scientific Games International Inc., 8,625 %, 01-07-2025, 144A	6 000	8	8
Service Properties REIT, 5,50 %, 15-12-2027	10 000	13	13
Suburban Propane Partners LP/Suburban Energy Finance Corp., 5,00 %, 01-06-2031, 144A	19 000	23	24
Sunnova Energy Corp., 5,875 %, 01-09-2026, 144A	15 000	19	19
Superior Plus LP/Superior General Partner Inc., 4,50 %, 15-03-2029, 144A	30 000	38	39
Targa Resources Partners LP/Targa Resources Partners Finance Corp., 4,00 %, 15-01-2032, 144A	26 000	33	34
Tempur Sealy International Inc., 3,875 %, 15-10-2031, 144A	10 000	13	13
Tenet Healthcare Corp., 4,25 %, 01-06-2029, 144A	12 000	14	15
Tenet Healthcare Corp., 4,375 %, 15-01-2030, 144A	20 000	25	26
Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-2028, 144A	15 000	20	20
The Hartford Financial Services Group Inc., taux variable, 12-02-2047	40 000	49	48
The Howard Hughes Corp., 4,125 %, 01-02-2029, 144A	22 000	28	28
The Howard Hughes Corp., 4,375 %, 01-02-2031, 144A	15 000	19	19
The Howard Hughes Corp., 5,375 %, 01-08-2028, 144A	10 000	13	13
TransMontaigne Partners LP, 6,125 %, 15-02-2026	24 000	30	30
United Airlines Inc. 2020-1 Class A Pass Through Trust, 5,875 %, 15-04-2029	18 969	26	26
United Airlines Inc., 4,375 %, 15-04-2026, 144A	5 000	6	7
United Airlines Inc., 4,625 %, 15-04-2029, 144A	7 000	9	9
United Wholesale Mortgage LLC, 5,75 %, 15-06-2027	10 000	13	13
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22-03-2028	120 000	120	120
Verizon Communications Inc., 2,50 %, 16-05-2030	97 000	101	96
Verizon Communications Inc., 3,625 %, 16-05-2050	70 000	72	70
Wynn Las Vegas LLC, 5,25 %, 15-05-2027, 144A	28 000	37	36
Wynn Las Vegas LLC, 5,50 %, 01-03-2025, 144A	18 000	24	24
XHR LP, 4,875 %, 01-06-2029, 144A	32 000	39	41
Total des obligations de sociétés – non convertibles		7 293	7 169

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations américaines (suite)			
Obligations de sociétés – convertibles			
American Airlines Group Inc., 6,50 %, 01-07-2025, convertibles	10 000	12	18
Cinemark Holdings Inc., 4,50 %, 15-08-2025, convertibles	16 000	24	29
Total des obligations de sociétés – convertibles		36	47
Total des obligations américaines		7 329	7 216
Obligations mondiales			
Australie			
Macquarie Bank Ltd. of London, 6,125 %, 08-03-2027, 144A	19 000	23	26
Bermudes			
Aircastle Ltd., 5,25 %, 15-06-2026, 144A	18 000	22	23
NCL Corp. Ltd., 1,125 %, 15-02-2027, convertibles	30 000	36	36
NCL Corp. Ltd., 5,875 %, 15-03-2026, 144A	31 000	39	39
NCL Finance Ltd., 6,125 %, 15-03-2028, 144A	17 000	21	21
VOC Escrow Ltd., 5,00 %, 15-02-2028, 144A	3 000	4	4
Îles Vierges britanniques			
Studio City Finance Ltd., 5,00 %, 15-01-2029, 144A	24 000	30	27
Studio City Finance Ltd., 6,50 %, 15-01-2028, 144A	67 000	91	82
Îles Caïmans			
Global Aircraft Leasing Co. Ltd., 6,50 %, 15-09-2024, 144A	34 333	41	42
Spirit Loyalty Cayman Ltd./Spirit IP Cayman Ltd., 8,00 %, 20-09-2025, 144A	14 400	19	20
Wynn Macau Ltd., 4,875 %, 01-10-2024, 144A	10 000	12	12
Wynn Macau Ltd., 5,125 %, 15-12-2029, 144A	15 000	17	17
Wynn Macau Ltd., 5,50 %, 01-10-2027, 144A	15 000	19	18
Wynn Macau Ltd., 5,625 %, 26-08-2028, 144A	5 000	6	6
France			
Altice France SA, 5,50 %, 15-01-2028, 144A	25 000	32	31
Altice France SA, 5,50 %, 15-10-2029, 144A	8 000	10	10
Allemagne			
Cheplapharm Arzneimittel GmbH, 5,50 %, 15-01-2028, 144A	15 000	20	19

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Irlande			
Castlelake Aviation Finance Designated Activity Co., 5,00 %, 15-04-2027	15 000	19	19
Jersey			
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13-10-2027	56 000	56	56
Heathrow Funding Ltd., 3,25 %, 21-05-2025	75 000	80	77
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 04-09-2030	96 000	102	102
Quotient Ltd., 4,75 %, 30-05-2026, convertibles	70 000	85	89
Libéria			
Royal Caribbean Cruises Ltd., 3,70 %, 15-03-2028	4 000	5	5
Royal Caribbean Cruises Ltd., 4,25 %, 15-06-2023, convertibles	109 000	147	176
Royal Caribbean Cruises Ltd., 5,50 %, 01-04-2028, 144A	22 000	28	28
Royal Caribbean Cruises Ltd., 5,50 %, 31-08-2026, 144A	55 000	69	71
Royal Caribbean Cruises Ltd., 9,125 %, 15-06-2023	42 000	58	57
Pays-Bas			
AerCap Holdings NV, 5,875 %, 10-10-2079	23 000	31	30
Panama			
Carnival Corp., 4,00 %, 01-08-2028, 144A	15 000	19	19
Carnival Corp., 5,75 %, 01-03-2027, 144A	51 000	65	65
Carnival Corp., 6,00 %, 01-05-2029, 144A	30 000	37	38
Carnival Corp., 7,20 %, 01-10-2023	13 000	16	18
Suisse			
Credit Suisse Group AG, 4,50 %, 03-03-2031, 144A	50 000	64	62
Credit Suisse Group AG, 5,25 %, 11-08-2027, 144A	13 000	17	17
Credit Suisse Group AG, 6,25 %, 18-12-2024	22 000	30	30
UBS Group AG, 4,375 %, 10-02-2026, 144A	20 000	26	25

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Obligations mondiales (suite)			
Royaume-Uni			
Aviva PLC, 4,00 %, 02-10-2030	240 000	256	261
Barclays Bank PLC, 6,278 %, 15-12-2034	41 000	61	72
Barclays PLC, 6,125 %, 15-06-2026	6 000	8	8
Barclays PLC, 8,00 %, 15-06-2024	19 000	25	27
Lloyds Banking Group PLC, 7,50 %, 27-09-2025	5 000	6	7
Merlin Entertainments PLC, 5,75 %, 15-06-2026	11 000	14	15
NatWest Group PLC, 6,00 %, 29-06-2026	24 000	33	33
Total des obligations mondiales		1 799	1 840
Total des obligations		65 148	65 238
Actions ordinaires canadiennes			
Consommation discrétionnaire			
Aritzia Inc.	5 270	104	276
BBTV Holdings Inc.	9 027	135	27
Biens de consommation de base			
Alimentation Couche-Tard Inc.	7 615	280	404
Énergie			
ARC Resources Ltd.	6 491	53	75
Calfrac Well Services Ltd.	2 853	9	12
Canadian Natural Resources Ltd.	1 558	43	83
Cenovus Energy Inc.	6 498	70	101
Crescent Point Energy Corp.	3 670	22	25
Enbridge Inc. (\$ CA)	10 794	452	532
Enbridge Inc. (\$ US)	4 470	189	221
Enerflex Ltd.	3 473	31	27
Freehold Royalties Ltd.	11 011	84	128
Headwater Exploration Inc.	11 048	29	57
Kelt Exploration Ltd.	4 501	16	22
Keyera Corp.	4 420	123	126
NuVista Energy Ltd.	11 498	56	80
Parex Resources Inc.	2 203	44	48
Precision Drilling Corp.	538	21	24
Secure Energy Services Inc.	12 544	55	66

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Énergie (suite)			
Suncor Énergie Inc.	14 984	472	473
Corporation TC Énergie	620	37	36
Topaz Energy Corp.	3 097	53	55
Tourmaline Oil Corp.	1 849	32	76
Whitecap Resources Inc.	3 312	17	25
Produits financiers			
Brookfield Asset Management Inc.	8 150	336	622
Brookfield Asset Management Inc., cat. A, à droit de vote restreint	13 310	428	1 016
Brookfield Business Partners LP (\$ US)	7 980	376	464
Definity Financial Corp.	7 865	173	232
Element Fleet Management Corp.	25 605	274	330
Equitable Group Inc.	3 990	255	275
goeasy Ltd.	1 065	131	191
iA Société financière inc.	4 825	253	349
Intact Corporation financière	2 435	333	400
Banque Nationale du Canada	4 160	267	401
Nuvei Corp.	1 710	113	140
Banque Royale du Canada	3 795	386	508
La Financière Sun Life inc.	6 325	329	444
Thomson Reuters Corp.	1 960	204	296
Groupe TMX Ltée	2 805	331	360
Trisura Group Ltd.	8 350	156	398
Soins de santé			
Groupe Santé Andlauer	6 070	231	328
Jamieson Wellness Inc.	6 735	219	270
Produits industriels			
Boyd Group Services Inc.	1 405	263	280
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	452	53	70
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5 128	311	466
Cargojet Inc.	1 654	335	276
GFL Environmental Inc.	326	16	16
LifeWorks Inc.	10 970	281	280
WSP Global Inc.	1 740	135	320

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Technologies de l'information			
Groupe CGI inc.	1 125	96	126
Groupe CGI inc., cat. A, à droit de vote subalterne	3 415	289	382
Constellation Software Inc.	130	205	305
Docebo Inc.	1 460	155	124
Kinaxis Inc.	1 405	184	249
Lightspeed Commerce Inc.	2 330	155	119
Nuvei Corp. (\$ US – Nasdaq)	40	6	3
Open Text Corp.	5 615	286	337
Shopify Inc. (\$ CA)	139	198	242
Matériaux			
Mines Agnico-Eagle Limitée	2 370	155	159
Americas Gold and Silver Corp.	15 000	28	15
Artemis Gold Inc.	12 541	46	87
Azimut Exploration Inc.	2 500	5	4
B2Gold Corp.	11 000	52	55
Société aurifère Barrick	550	14	13
Benchmark Metals Inc.	33 371	45	36
Benchmark Metals Inc., restreintes	20 000	20	20
Cabral Gold Inc.	9 733	5	4
Cabral Gold Inc., bons de souscription, 06-07-2023	7 500	-	1
G Mining Ventures Corp.	31 000	29	26
Gold Standard Ventures Corp.	73 154	70	41
Golden Star Resources Ltd.	761	2	4
HighGold Mining Inc.	5 043	7	7
HudBay Minerals Inc.	7 000	60	64
K92 Mining Inc.	22 689	110	163
Kinross Gold Corp.	21 000	170	154
Lundin Gold Inc.	3 897	43	41
MAG Silver Corp.	600	14	12
Redevances Aurifères Osisko Ltée	12 932	192	200
Minière Osisko inc.	9 400	34	36
Pretium Resources Inc.	2 160	28	38
Rupert Resources Ltd.	21 989	112	125
Sandstorm Gold Ltd. (\$ CA)	6 749	52	53
Silvercrest Metals Inc.	4 844	52	48
SSR Mining Inc.	7 007	190	157

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires canadiennes (suite)			
Matériaux (suite)			
Victoria Gold Corp.	146	3	2
Mines d'or Wesdome Ltée	75	1	1
Wheaton Precious Metals Corp.	2 400	132	130
Immobilier			
Allied Properties REIT	6 780	306	298
Boardwalk REIT	1 070	48	59
Chartwell Retirement Residences REIT	6 174	82	73
Colliers International Group Inc.	1 660	146	313
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	4 236	58	73
FPI First Capital	5 020	97	95
Société en commandite Holding FPI Granite	947	73	100
Killam Apartment REIT	3 362	49	79
Fonds de placement immobilier RioCan	2 129	49	49
Tricon Residential Inc.	23 745	263	459
Services d'intérêt public			
Boralex Inc., cat. A	1 982	47	69
Emera Inc.	1 337	78	85
Northland Power Inc.	2 491	82	95
TransAlta Corp.	3 835	34	54
Total des actions ordinaires canadiennes		13 273	17 215
Actions privilégiées canadiennes			
Services de communication			
BCE Inc., 2,75 %, privilégiées	875	14	18
BCE Inc., 3,865 %, privilégiées	500	9	11
BCE Inc., 4,13 %, privilégiées	75	1	2
BCE Inc., 4,38 %, privilégiées	300	6	7
BCE Inc., taux variable, privilégiées	1 350	23	28
Énergie			
Enbridge Inc., 3,737 %, privilégiées	100	2	2
Enbridge Inc., 4,073 %, privilégiées	300	5	6
Enbridge Inc., 4,097 %, privilégiées	300	5	6
Enbridge Inc., 4,379 %, privilégiées	300	5	6

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions privilégiées canadiennes (suite)			
Énergie (suite)			
Enbridge Inc., 4,46 %, privilégiées	300	5	6
Enbridge Inc., 5,086 %, privilégiées	50	1	1
Enbridge Inc., 5,949 %, privilégiées	175	4	5
Pembina Pipeline Corp., 4,90 %, privilégiées	700	17	18
Pembina Pipeline Corp., 5,25 %, privilégiées	175	4	5
Corporation TC Énergie, 1,694 %, privilégiées	600	8	9
Corporation TC Énergie, 3,903 %, privilégiées	50	1	1
Corporation TC Énergie, 4,90 %, privilégiées	300	8	8
TransAlta Corp., 4,027 %, privilégiées	275	5	6
Produits financiers			
Banque de Montréal, 3,624 %, privilégiées	175	4	4
Banque de Montréal, 4,40 %, privilégiées	75	2	2
Brookfield Asset Management Inc., 5,061 %, privilégiées	50	1	1
Brookfield Office Properties Inc., 4,85 %, privilégiées	200	4	5
Brookfield Office Properties Inc., 6,00 %, privilégiées	250	6	7
Element Fleet Management Corp., 6,933 %, privilégiées	300	8	8
Intact Corporation financière, 5,40 %, privilégiées	300	8	8
Société Financière Manuvie, 4,65 %, privilégiées	250	6	6
Banque Nationale du Canada, 4,45 %, privilégiées	200	5	5
Banque Nationale du Canada, 4,95 %, privilégiées	250	6	6
Banque Royale du Canada, 3,20 %, privilégiées	25	1	1
Banque Royale du Canada, 3,70 %, privilégiées	50	1	1
Sagen MI Canada Inc., 5,40 %, privilégiées	225	6	6
La Financière Sun Life inc., 4,45 %, privilégiées	300	7	8
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 %, privilégiées	400	10	10
La Banque Toronto-Dominion, 3,662 %, privilégiées	325	7	8
La Banque Toronto-Dominion, 3,681 %, privilégiées	625	14	15
La Banque Toronto-Dominion, 4,70 %, privilégiées	525	13	14
La Banque Toronto-Dominion, 5,10 %, privilégiées	875	23	23
Immobilier			
Brookfield Office Properties Inc., 4,161 %, privilégiées	275	5	5
Brookfield Office Properties Inc., 5,10 %, privilégiées	100	2	2

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions privilégiées canadiennes (suite)			
Services d'intérêt public			
Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., 5,00 %, privilégiées	350	8	9
Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, privilégiées	125	3	3
Capital Power Corp., 5,238 %, privilégiées	125	3	3
Capital Power Corp., 5,453 %, privilégiées	50	1	1
Capital Power Corp., 5,75 %, privilégiées	50	1	1
Emera Inc., 4,60 %, privilégiées	350	9	9
TransAlta Corp., 5,194 %, privilégiées	275	5	6
Total des actions privilégiées canadiennes		292	322
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Alphabet Inc., cat. C	392	528	1 435
Meta Platforms Inc.	1 689	366	719
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	196	670	827
Booking Holdings Inc.	166	403	504
Liberty Media Corp. Series C Liberty Braves	8 495	262	302
Live Nation Entertainment Inc.	2 720	183	412
McDonald's Corp.	1 149	299	390
Nike Inc., cat. B	535	92	113
Biens de consommation de base			
Mondelez International Inc.	1 975	147	166
Pyxus International Inc.	687	3	1
Tops Holding LLC	85	40	38
Énergie			
Cheniere Energy Inc.	1 141	84	146
Chevron Corp.	162	20	24
ConocoPhillips	565	34	52
Diamondback Energy Inc.	171	22	23
EOG Resources Inc.	507	50	57
Exxon Mobil Corp.	512	33	40
Green Plains Inc.	326	7	14
Hess Midstream LP	2 568	71	90

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Énergie (suite)			
Marathon Petroleum Corp.	222	17	18
Occidental Petroleum Corp.	290	12	11
Pioneer Natural Resources Co.	52	12	12
Plains GP Holdings LP	5 900	112	76
The Williams Companies Inc.	3 338	122	110
Produits financiers			
Bank of America Corp.	4 200	161	236
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1 342	299	508
JPMorgan Chase & Co.	3 020	372	605
KKR & Co. Inc., cat. A	4 200	140	396
Soins de santé			
Baxter International Inc.	2 100	225	228
Boston Scientific Corp.	3 010	140	162
Cigna Corp.	1 620	360	471
Laboratory Corp. of America Holdings	785	152	312
UnitedHealth Group Inc.	1 210	391	769
Produits industriels			
CoStar Group Inc.	3 470	364	347
CSX Corp.	3 720	148	177
TransDigm Group Inc.	198	156	159
Union Pacific Corp.	291	75	93
Waste Connections Inc.	1 390	181	240
Technologies de l'information			
Apple Inc.	820	130	184
CACI International Inc.	717	225	244
Fiserv Inc.	2 290	296	301
MasterCard Inc., cat. A	1 545	220	702
Microsoft Corp.	2 030	498	864
SS&C Technologies Holdings Inc.	2 360	181	245
VeriSign Inc.	825	219	265
Visa Inc., cat. A	2 455	282	673

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou valeur nominale	Coût moyen	Juste valeur
Actions ordinaires américaines (suite)			
Matériaux			
Dakota Territory Resource Corp.	8 000	44	45
Newmont Corp. (\$ US)	1 100	77	86
Immobilier			
Alexandria Real Estate Equities Inc.	542	96	153
American Homes 4 Rent REIT	2 694	81	149
American Tower Corp. REIT, cat. A	1 282	323	474
Americold Realty Trust REIT	2 321	85	96
Apartment Income REIT Corp.	1 286	76	89
AvalonBay Communities Inc.	477	113	152
Camden Property Trust REIT	676	83	153
Crown Castle International Corp.	461	70	122
Duke Realty Corp. REIT	845	34	70
Equinix Inc. REIT	225	142	241
Equity Residential REIT	1 299	115	149
Invitation Homes Inc. REIT	2 561	80	147
Kilroy Realty Corp. REIT	781	69	66
Life Storage Inc. REIT	699	74	135
Medical Properties Trust Inc. REIT	1 918	51	57
ProLogis Inc. REIT	770	69	164
SBA Communications Corp.	328	63	161
Sun Communities Inc. REIT	169	31	45
Services d'intérêt public			
Dominion Energy Inc.	948	90	94
Entergy Corp.	664	87	95
NextEra Energy Inc.	1 095	66	129
OGE Energy Corp.	2 101	88	102
Sempra Energy	517	78	87
Total des actions ordinaires américaines		10 989	17 022
Actions privilégiées américaines			
Produits financiers			
Synchrony Financial, 5,625 %, privilégiées	900	30	31
Total des actions privilégiées américaines		30	31

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
Atlas Arteria Ltd., parts	12 990	78	83
Bellevue Gold Ltd.	211 832	177	165
Matador Mining Ltd.	76 000	29	27
National Storage REIT	8 118	16	20
Transurban Group, titres agrafés	9 587	113	122
West African Resources Ltd.	29 000	28	35
Bermudes			
Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd., cat. A (\$US)	104	7	8
Brookfield Infrastructure Partners LP	6 850	295	527
Brookfield Infrastructure Partners LP, 5,00 %, privilégiées	175	4	4
Brookfield Renewable Energy Partners LP	5 760	237	261
Brookfield Renewable Partners LP, 5,00 %, série 13, privilégiées	75	2	2
Bunge Ltd.	81	8	10
IHS Markit Ltd.	1 315	141	221
Îles Caïmans			
ESR Cayman Ltd.	32 894	97	141
Manchester United PLC	4 749	114	86
Chili			
Enel Americas SA	319 888	56	44
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA	202	10	13
Danemark			
DSV AS	1 010	136	295
Novo Nordisk AS	2 951	233	417
France			
Argan SA REIT	100	16	17
BNP Paribas SA	5 782	439	506
Capgemini SA	992	231	308
Dassault Systèmes SE	2 052	78	154
Hermes International	148	177	327
L'Oréal SA	672	341	403
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	261	141	273

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
France (suite)			
Schneider Electric SA	973	153	241
Société Générale SA	7 064	220	307
Vinci SA	1 050	118	140
Allemagne			
Evotec SE	1 508	59	92
Hugo Boss AG	2 968	165	229
Infineon Technologies AG	2 168	108	127
Jenoptik AG	855	35	46
RWE AG	2 382	113	122
SAP SE	362	65	65
Sartorius AG	182	50	156
Siemens AG	1 072	233	236
Vantage Tower AG	5 708	210	264
VIB Vermoegen AG	305	16	20
Vonovia SE	1 676	127	117
Guernsey			
Industrials REIT Ltd.	10 281	31	35
Irlande			
Linde PLC (€)	782	163	344
Medtronic Co. PLC	2 030	267	266
Italie			
Enel SPA	10 841	109	109
Hera SPA	14 921	70	78
Japon			
Keyence Corp.	336	155	267
Lasertec Corp.	300	75	115
Nippon Prologis REIT Inc.	45	180	201
Shimano Inc.	300	106	101
Jersey			
Experian plc	1 115	65	69
Ferguson PLC	1 286	181	288

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Luxembourg			
Eurofins Scientific SE	970	108	152
Mexique			
Prologis Property Mexico SA REIT	179	1	1
Pays-Bas			
Airbus SE	702	106	113
ASML Holding NV	329	155	332
CTP NV	1 937	40	52
Euronext NV	1 115	100	146
ING Groep NV	8 066	148	142
Koninklijke Vopak NV	1 502	97	67
Stellantis NV	7 444	167	177
STMicroelectronics NV	4 174	150	259
Universal Music Group NV	3 858	146	137
Norvège			
Sbanken ASA	4 536	57	61
Portugal			
EDP – Energias de Portugal SA	13 146	84	91
Singapour			
NetLink NBN Trust, parts	55 100	52	52
Parkway Life REIT	12 150	40	58
Espagne			
CaixaBank	47 732	170	165
Ferrovial SA	3 414	101	135
Siemens Gamesa Renewable Energy SA	330	13	10
Suède			
Assa Abloy AB	1 465	51	56
Atlas Copco AB, cat. A	4 318	222	378
Catena AB	108	8	9
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	12 623	176	172
The Thule Group AB	1 827	71	140

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Suisse			
Givaudan SA	22	139	146
Nestlé SA	2 234	357	395
Partners Group Holding AG	172	134	358
Roche Holding AG Genussscheine	204	105	107
Royaume-Uni			
Ashtead Group PLC	3 587	138	365
Compass Group PLC	3 752	102	106
Croda International PLC	1 947	199	337
Endeavour Mining PLC	5 118	143	142
Glencore Xstrata PLC	36 423	149	234
National Grid PLC	5 398	85	98
Royal Dutch Shell PLC	5 298	116	147
Royal Dutch Shell PLC, cat. A (actions néerlandaises)	12 080	341	336
senSensata Technologies Holding NV	6 760	401	528
Softcat PLC	2 171	53	67
Warehouse REIT PLC	2 967	8	9
Total des actions ordinaires mondiales		11 011	14 784
Total des actions		35 595	49 374
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(50)	
Total des placements		100 693	114 612

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de croissance et de revenu (AGF) (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	29 399 \$	1 484 \$	30 883 \$	309 \$
Euro	6 997	(29)	6 968	70
Autres devises	5 726	52	5 778	57
Total	42 122 \$	1 507 \$	43 629 \$	436 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			37,1 %	0,4 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	37 657 \$	1 311 \$	38 968 \$	390 \$
Euro	5 391	389	5 780	58
Autres devises	6 495	58	6 553	65
Total	49 543 \$	1 758 \$	51 301 \$	513 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			42,2 %	0,4 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme dont la durée restante jusqu'à l'échéance est de moins de un an, de tels placements ne sont généralement pas exposés à un risque important de fluctuation de leur valeur par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La Compagnie gère de façon professionnelle le risque associé à chaque titre et à chaque fonds.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée restante jusqu'à l'échéance.

2021					
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	2 456 \$	24 286 \$	17 123 \$	21 373 \$	65 238 \$

2020					
	1 year or less	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Obligations	4 859 \$	17 814 \$	20 312 \$	28 713 \$	71 698 \$

Au 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, l'actif net attribuable aux titulaires de contrats aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 4 727 \$ (5 349 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 4,0 % (4,4 % au 31 décembre 2020), selon l'hypothèse d'une variation correspondante de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt fait l'objet d'une estimation en fonction de la durée moyenne pondérée du portefeuille d'obligations. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important. (note 8)

E. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La plus forte concentration du risque de crédit du Fonds découle des titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des instruments de créance représente l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2021. Les renseignements fournis dans le tableau des placements permettent de déterminer le montant du risque de crédit lié à un émetteur particulier. Le Fonds peut investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province canadienne, des obligations de banques à charte canadiennes ou de sociétés de fiducie, ainsi que du papier commercial dont les notations ont été approuvées. Le risque de défaillance associé à ces titres à revenu fixe à court terme est considéré comme faible. La Compagnie surveille régulièrement le risque de crédit et les notations. Toutes les nouvelles contreparties à des instruments financiers sont soumises à un processus d'approbation.

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des passifs financiers par suite de changements relatifs aux risques de crédit en 2021 ni en 2020.

Toutes les opérations concernant des titres cotés sont réglées et payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier.

Les notations présentées ci-dessous sont fournies par des agences de notation indépendantes, dont DBRS, Standard & Poor's, Moody's Investors Service et Fitch Ratings. Nous utilisons la notation la plus faible fournie par les agences de notation.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Risque de crédit (suite)

Les titres de créance, répartis par notation, sont les suivants :

	2021		2020	
	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)	Pourcentage du total des obligations (%)	Pourcentage du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats (%)
AAA	4,0	2,3	7,0	4,2
AA	30,0	16,6	32,3	19,0
A	25,1	13,9	23,5	13,8
BBB	27,3	15,1	19,2	11,3
BB ou inférieure	12,3	6,8	17,2	10,1
SN*	1,3	0,7	0,8	0,4
Total	100,0	55,4	100,0	58,8

*Les obligations sans notation (SN) sont des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations faisant l'objet d'un placement privé ou des obligations n'ayant pas été notées par une agence de notation.

F. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 494 \$ (469 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 0,4 % (0,4 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

G. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	65 088 \$	150 \$	65 238 \$
Actions	43 880	5 456	38	49 374
Total des actifs évalués à la juste valeur	43 880 \$	70 544 \$	188 \$	114 612 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	— \$	71 692 \$	6 \$	71 698 \$
Actions	34 991	11 899	38	46 928
Total des actifs évalués à la juste valeur	34 991 \$	83 591 \$	44 \$	118 626 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente et pour lesquels le Fonds a utilisé des données de niveau 3 pour déterminer la juste valeur :

	2021		2020	
	Obligations	Actions	Obligations	Actions
Solde au début de l'exercice	6 \$	38 \$	— \$	40 \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	—	—	—	(2)
Achats	—	—	—	—
Ventes	—	—	—	—
Settlements	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3	144	—	6	—
Transferts hors du niveau 3	—	—	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	150 \$	38 \$	6 \$	38 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	— \$	— \$	(2) \$

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	792 372	858 291	904 151	961 724	1 005 796	73 932	73 611	71 818	67 465	70 456
Individuelle	717 225	843 665	997 789	1 256 625	1 455 277	18 885	21 015	23 690	27 118	32 280
Police avec garantie de 75/75	164 382	206 683	213 145	215 615	224 264	2 743	3 262	3 204	2 944	3 146
Police avec garantie de 75/100	696 715	831 945	964 749	1 059 280	1 102 686	11 548	13 045	14 419	14 390	15 397
Police avec garantie de 100/100	25 586	32 854	39 020	44 506	60 155	412	501	569	591	823
Police avec garantie de 75/75 SP1	96 482	102 026	95 381	102 818	92 943	1 680	1 673	1 484	1 448	1 339
Police avec garantie de 75/100 SP1	440 574	474 993	560 880	513 805	544 901	7 550	7 678	8 617	7 154	7 776
Police avec garantie de 100/100 SP1	14 834	14 933	15 000	18 875	19 481	249	237	227	259	275
Police avec garantie de 75/75 SP2	6 253	10 747	10 171	5 856	12 902	138	218	191	97	213
Police avec garantie de 75/100 SP2	17 230	18 239	23 938	25 554	25 957	380	370	449	423	429
Police avec garantie de 75/75 SP	1 123	2 884	2 060	—	—	14	33	22	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2 758	—	335	—	—	33	—	4	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	2 711	2 741	2 773	2 804	—	33	31	30	27	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	7 064	479	6 071	—	—	86	5	65	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	93,30	85,77	79,43	70,15	70,05	7,53	6,34
Individuelle	26,33	24,91	23,74	21,58	22,18	1,42	1,17
Police avec garantie de 75/75	16,69	15,78	15,03	13,65	14,03	0,91	0,75
Police avec garantie de 75/100	16,58	15,68	14,95	13,58	13,96	0,90	0,73
Police avec garantie de 100/100	16,08	15,25	14,57	13,28	13,69	0,83	0,68
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,41	16,40	15,56	14,08	14,40	1,01	0,84
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,14	16,17	15,36	13,92	14,27	0,97	0,81
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,77	15,86	15,10	13,72	14,09	0,91	0,76
Police avec garantie de 75/75 SP2	22,06	20,27	18,77	16,57	16,54	1,79	1,50
Police avec garantie de 75/100 SP2	22,07	20,27	18,77	16,57	16,54	1,80	1,50
Police avec garantie de 75/75 SP	12,12	11,33	10,68	—	—	0,79	0,65
Police avec garantie de 75/100 SP	12,09	—	10,67	—	—	0,78	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,29	11,45	10,74	9,61	—	0,84	0,71
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,22	11,39	10,71	—	—	0,83	0,68

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Obligations et actions

Les obligations et les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Revenu d'intérêts sur les titres de créance – Est inclus dans la variation de la juste valeur de tels placements et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, le revenu d'intérêts, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion payés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Le Fonds a ajusté certains chiffres comparatifs présentés à la note Risque de taux d'intérêt, dans les notes annexes du tableau des placements. L'ajustement n'a eu aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de croissance et de revenu (AGF)

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,92	2,92	2,92	2,93	2,93
Police avec garantie de 75/75	2,86	2,86	2,86	2,87	2,87
Police avec garantie de 75/100	2,92	2,92	2,92	2,93	2,92
Police avec garantie de 100/100	3,17	3,17	3,18	3,20	3,21
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,46	2,46	2,46	2,47	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,63	2,63	2,63	2,64	2,63
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,85	2,85	2,85	2,86	2,86
Police avec garantie de 75/75 SP	1,76	1,74	1,73	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,78	—	1,82	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,34	1,34	1,34	1,34	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,49	1,52	1,51	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	148,69	50,67	38,63	47,44	60,81

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE 8.23MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu à taux variable 8.23MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	905	613
Montant à recevoir des courtiers	123	96
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	113 541	105 856
Total des placements	113 541	105 856
Total de l'actif	114 569 \$	106 565 \$
Passif		
Découverts	175 \$	310 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	175	310
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	114 394 \$	106 255 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	5 824 \$	(4 253) \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	5 824	(4 253)
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 869	2 248
Autres	224	275
Total des charges	2 093	2 523
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 731 \$	(6 776) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	106 255 \$	176 897 \$
Dépôts des titulaires de contrats	21 879	7 660
Retraits des titulaires de contrats	(17 471)	(71 526)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 731	(6 776)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	8 139	(70 642)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	114 394 \$	106 255 \$

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 731 \$	(6 776) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	11 059	9 721
(Profits) pertes latents	(11 695)	4 244
Produit brut de la cession d'actifs	124 965	69 486
Paiements bruts pour achats d'actifs	(126 826)	(2 909)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(5 188)	(9 712)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(292)	(596)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(27)	(44)
	<u>(4 273)</u>	63 414
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	21 879	7 660
Retraits des titulaires de contrats	(17 471)	(71 526)
	<u>4 408</u>	(63 866)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	135	(452)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(310)	142
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>(175) \$</u>	<u>(310) \$</u>

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de revenu à taux variable Canada Vie, série S*	12 572 452	114 124	113 541
Total des placements		114 124	113 541

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	9,69 %
OpenMarket Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable, 17-09-2026	1,31 %
Garrett LX I SARL, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 05-03-2028	0,92 %
Magenta Buyer LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable, 03-05-2028	0,91 %
Dotdash Meredith Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 23-11-2028	0,82 %
US Radiology Specialists Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 15-12-2027	0,82 %
LifeScan Global Corp., prêt à terme de premier rang, taux variable, 19-06-2024	0,77 %
Ivanti Software Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 20-11-2027	0,77 %
Autokiniton US Holdings Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 26-03-2028	0,77 %
DIRECTV Financing LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable, 22-07-2027	0,74 %
KP Germany Erste GmbH, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 04-02-2026	0,72 %
Luxembourg Investment Co. 428 SARL, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 22-10-2028	0,68 %
Plaskolite PPC Intermediate II LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable, 14-12-2025	0,68 %
Think & Learn Private Ltd., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 05-11-2026	0,67 %
Schweitzer-Mauduit International Inc., prêt à terme, taux variable, 23-02-2028	0,67 %
Xperi Holding Corp., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 01-06-2025	0,65 %
Northstar Group Services Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable, 12-11-2026	0,65 %
AIT Worldwide Logistics Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable, 01-04-2028	0,63 %
Mav Acquisition Corp., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 21-07-2028	0,62 %
ION Trading Finance Ltd., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 26-03-2028	0,62 %
Astoria Energy LLC, prêt à terme B de premier rang, taux variable, 04-12-2027	0,61 %
Creation Technologies Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable, 24-09-2028	0,61 %
Plaze Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable, 03-08-2026	0,61 %
Jadex Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable, 12-02-2028	0,61 %
Alcami Carolinas Corp., prêt à terme de premier rang, taux variable, 06-07-2025	0,60 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 950 660	794 031	722 372	945 574	459 232	26 955	10 404	9 468	11 694	5 483
Police avec garantie de 75/75	709 058	891 909	1 367 081	1 452 652	623 486	8 442	10 293	16 138	16 543	7 009
Police avec garantie de 75/100	3 180 051	3 734 043	6 308 515	7 523 616	3 050 042	37 568	42 806	74 057	85 299	34 175
Police avec garantie de 100/100	142 831	175 291	288 508	296 555	131 452	1 668	1 989	3 359	3 340	1 466
Police avec garantie de 75/75 SP1	376 238	374 068	627 987	811 497	255 440	4 665	4 471	7 631	9 457	2 921
Police avec garantie de 75/100 SP1	2 274 502	2 519 797	4 206 418	5 469 350	2 218 416	27 984	29 913	50 831	63 453	25 284
Police avec garantie de 100/100 SP1	147 536	171 808	290 237	237 599	107 265	1 794	2 019	3 478	2 738	1 216
Police avec garantie de 75/75 SP2	53 136	70 187	231 129	194 699	73 490	741	927	3 053	2 425	883
Police avec garantie de 75/100 SP2	113 467	128 044	453 020	581 364	227 688	1 582	1 692	5 984	7 241	2 736
Police avec garantie de 100/100 SP2	116 468	45 040	57 656	47 289	—	1 624	595	761	589	—
Police avec garantie de 75/75 SP	4 677	13 512	24 027	14 009	—	49	136	246	138	—
Police avec garantie de 75/100 SP	45 586	48 517	63 064	51 588	—	474	487	645	507	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	2 212	3 985	9 228	—	—	23	41	95	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	77 619	47 304	111 523	110 751	—	825	482	1 151	1 091	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	13,82	13,10	13,11	12,37	11,94	0,72	(0,01)
Police avec garantie de 75/75	11,91	11,54	11,80	11,39	11,24	0,37	(0,26)
Police avec garantie de 75/100	11,81	11,46	11,74	11,34	11,20	0,35	(0,28)
Police avec garantie de 100/100	11,68	11,35	11,64	11,26	11,15	0,33	(0,29)
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,40	11,95	12,15	11,65	11,44	0,45	(0,20)
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,30	11,87	12,08	11,60	11,40	0,43	(0,21)
Police avec garantie de 100/100 SP1	12,16	11,75	11,98	11,52	11,34	0,41	(0,23)
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,94	13,21	13,21	12,46	12,02	0,73	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,94	13,21	13,21	12,46	12,02	0,73	—
Police avec garantie de 100/100 SP2	13,94	13,21	13,21	12,46	—	0,73	—
Police avec garantie de 75/75 SP	10,45	10,07	10,24	9,83	—	0,38	(0,17)
Police avec garantie de 75/100 SP	10,41	10,04	10,23	9,82	—	0,37	(0,19)
Police avec garantie de 75/75 SPP	10,66	10,22	10,33	—	—	0,44	(0,11)
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,62	10,19	10,32	9,85	—	0,43	(0,13)

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu à taux variable 8.23MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds de revenu à taux variable 8.23MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,28	2,29	2,28	2,28	2,28
Police avec garantie de 75/100	2,39	2,40	2,39	2,39	2,39
Police avec garantie de 100/100	2,56	2,57	2,56	2,56	2,55
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,71	1,69	1,69	1,68	1,68
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,82	1,81	1,80	1,79	1,80
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,99	1,97	1,96	1,96	1,96
Police avec garantie de 75/75 SP	1,74	1,73	1,72	1,71	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,83	1,84	1,83	1,83	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,15	1,13	1,12	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,26	1,25	1,23	1,23	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,71	1,71	1,71	1,70	1,70
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,82	1,83	1,82	1,81	1,82
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,99	1,99	1,98	1,98	1,98
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,15	1,15	1,14	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,26	1,27	1,25	1,25	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	113,68	2,25	4,85	1,54	2,29

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS AMÉRICAIN À FAIBLE VOLATILITÉ 8.25P

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds américain à faible volatilité 8.25P (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Putnam Investments

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	76 \$	71 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	10	10
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	42
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	14 312	12 862
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	14 312	12 862
Total de l'actif	14 398 \$	12 985 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	23	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	23	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	14 375 \$	12 985 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	2 911 \$	1 104 \$
Produits (pertes) divers	(1)	(2)
Total des produits	2 910	1 102
Charges		
Frais de gestion (note 7)	312	323
Coût de transaction	2	3
Retenues d'impôt à la source	21	39
Autres	37	39
Total des charges	372	404
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 538 \$	698 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	12 985 \$	14 858 \$
Dépôts des titulaires de contrats	157	518
Retraits des titulaires de contrats	(1 305)	(3 089)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 538	698
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 390	(1 873)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	14 375 \$	12 985 \$

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 538 \$	698 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 252)	(681)
(Profits) pertes latents	(1 444)	(154)
Produit brut de la cession d'actifs	7 579	11 105
Paiements bruts pour achats d'actifs	(6 333)	(8 386)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	—	22
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	65	(45)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	10
	1 153	2 569
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	157	518
Retraits des titulaires de contrats	(1 305)	(3 089)
	(1 148)	(2 571)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	5	(2)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	71	73
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	76 \$	71 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	217 \$	289 \$

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Services de communication			
Activision Blizzard, Inc.	118	12	10
Alphabet Inc., cat. A	209	322	766
Meta Platforms Inc.	170	43	72
News Corp., cat. B	5 949	188	169
Take-Two Interactive Software Inc.	19	3	4
The Interpublic Group of Companies Inc.	1 778	72	84
The Walt Disney Co.	57	9	11
Verizon Communications Inc.	3 212	233	211
Consommation discrétionnaire			
Amazon.com Inc.	150	464	633
Dollar General Corp.	60	15	18
Domino's Pizza Inc.	135	72	96
Gentex Corp.	3 374	133	149
O'Reilly Automotive Inc.	41	26	37
Polaris Inc.	617	98	86
Service Corp. International	2 915	186	262
Target Corp.	783	192	229
Biens de consommation de base			
Colgate Palmolive Co.	1 993	204	215
Costco Wholesale Corp.	265	111	190
McCormick & Co. Inc., sans droit de vote	1 683	183	206
Mondelez International Inc.	2 637	158	221
The Procter & Gamble Co.	205	23	42
Énergie			
Chevron Corp.	311	51	46
Kinder Morgan Inc.	6 096	168	122
The Williams Companies Inc.	2 421	77	80
Fonds négociés en Bourse			
SPDR S&P 500 ETF Trust	540	310	324
Produits financiers			
American Capital Agency Corp.	485	11	9
Arthur J. Gallagher & Co.	189	27	41

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits financiers (suite)			
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	999	348	378
Intercontinental Exchange Inc.	1 439	155	249
JPMorgan Chase & Co.	1 650	206	331
Loews Corp.	957	62	70
Marsh & McLennan Companies, Inc.	293	44	64
Rocket Companies Inc.	4 726	126	84
SVB Financial Group	73	51	63
The Allstate Corporation	1 008	115	150
The Goldman Sachs Group Inc.	18	5	9
Soins de santé			
AbbVie Inc.	538	65	92
Agilent Technologies Inc.	142	20	29
Amgen Inc.	199	49	57
Baxter International Inc.	971	83	105
Biogen Inc.	66	25	20
Bristol-Myers Squibb Co.	801	75	63
Cerner Corp.	1 972	189	232
Charles River Laboratories International Inc.	38	15	18
Eli Lilly and Co.	156	19	55
Humana Inc.	15	9	9
IQVIA Holdings Inc.	84	24	30
Johnson & Johnson Inc.	701	99	152
McKesson Corp.	812	192	255
Merck & Co. Inc.	765	56	74
Mettler-Toledo International Inc.	6	7	13
Moderna Inc.	51	4	16
Pfizer Inc.	1 546	64	115
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	30	25	24
Thermo Fisher Scientific Inc.	66	21	56
United Therapeutics Corp.	28	4	8
Vertex Pharmaceuticals Inc.	87	24	24
Waters Corp.	16	6	8
Zimmer Holdings Inc.	342	69	55
Zoetis Inc.	145	12	45

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Produits industriels			
AGCO Corp.	1 117	188	164
CSX Corp.	3 194	130	152
Deere & Co.	492	215	213
Expeditors International of Washington Inc.	1 226	154	208
Illinois Tool Works Inc.	409	114	128
Lockheed Martin Corporation	62	31	28
The Toro Co.	975	132	123
Union Pacific Corp.	28	6	9
Waste Management Inc.	735	66	155
Technologies de l'information			
Adobe Inc.	388	209	278
Advanced Micro Devices Inc.	2 203	222	401
Apple Inc.	2 727	153	613
Cisco Systems Inc.	3 578	228	287
Cognizant Technology Solutions Corp.	1 028	89	115
Dell Technologies Inc.	482	58	34
Dolby Laboratories Inc.	571	67	69
Electronic Arts Inc.	839	142	140
Gartner Inc.	474	134	200
Microsoft Corp.	2 447	483	1 042
NVIDIA Corp.	831	105	309
Oracle Corp.	772	69	85
TD SYNEX Corp.	1 082	169	157
Texas Instruments Inc.	686	68	164
VMware Inc., cat. A	212	33	31
Matériaux			
AptarGroup, Inc.	269	42	42
Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc.	3 870	199	204
The Sherwin-Williams Co.	489	150	218
Immobilier			
Alexandria Real Estate Equities Inc.	457	100	129
Duke Realty Corp. REIT	253	8	21
Equity Commonwealth REIT	5 412	191	177
First Industrial Realty Trust Inc. REIT	356	22	30

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines (suite)			
Services d'intérêt public			
American Electric Power Co. Inc.	634	53	71
DTE Energy Co.	545	79	82
Exelon Corp.	3 513	194	257
Total des actions ordinaires américaines		9 962	13 622
Actions ordinaires mondiales			
Bermudes			
Genpact Ltd.	2 489	137	167
Guernsey			
Amdocs Limited	511	39	48
Irlande			
Accenture PLC, cat. A	416	134	218
Jazz Pharmaceuticals PLC	30	6	5
Medtronic Co. PLC	1 468	202	192
Pays-Bas			
QIAGEN NV	855	46	60
Total des actions ordinaires mondiales		564	690
Total des actions		10 526	14 312
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(2)	
Total des placements		10 524	14 312

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds américain à faible volatilité 8.25P (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	14 312 \$	71 \$	14 383 \$	144 \$
Total	14 312 \$	71 \$	14 383 \$	144 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			100,1 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Dollar américain	12 862 \$	65 \$	12 927 \$	129 \$
Total	12 862 \$	65 \$	12 927 \$	129 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,5 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 143 \$ (129 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	14 312 \$	— \$	— \$	14 312 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	14 312 \$	— \$	— \$	14 312 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			Total
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	12 862 \$	— \$	— \$	12 862 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	12 862 \$	— \$	— \$	12 862 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2021 ni en 2020.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	49 229	53 698	56 076	60 632	43 602	1 007	886	856	850	579
Police avec garantie de 75/75	50 156	79 132	98 772	102 889	130 916	783	1 026	1 216	1 199	1 486
Police avec garantie de 75/100	365 225	420 965	510 325	513 654	568 072	5 636	5 403	6 231	5 944	6 416
Police avec garantie de 100/100	20 335	21 862	32 449	35 360	45 581	308	276	391	405	511
Police avec garantie de 75/75 SP1	57 866	49 866	66 126	62 927	48 781	936	666	835	748	562
Police avec garantie de 75/100 SP1	297 781	309 458	340 790	319 736	382 981	4 725	4 068	4 245	3 760	4 378
Police avec garantie de 100/100 SP1	4 633	5 576	6 934	30 395	34 302	71	71	84	351	387
Police avec garantie de 75/75 SP2	25 923	16 042	41 033	42 274	46 857	494	247	582	552	579
Police avec garantie de 75/100 SP2	17 652	18 057	25 629	32 410	43 962	337	278	364	423	543
Police avec garantie de 75/75 SP	606	609	2 006	1 400	—	8	7	21	14	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 967	1 981	—	—	—	27	22	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	3 142	3 167	3 194	1 250	—	43	35	33	12	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	20,45	16,51	15,26	14,02	13,27	3,94	1,25
Police avec garantie de 75/75	15,61	12,96	12,31	11,65	11,35	2,65	0,65
Police avec garantie de 75/100	15,43	12,83	12,21	11,57	11,30	2,60	0,62
Police avec garantie de 100/100	15,13	12,62	12,04	11,45	11,20	2,51	0,58
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,18	13,37	12,63	11,89	11,53	2,81	0,74
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,87	13,15	12,46	11,76	11,43	2,72	0,69
Police avec garantie de 100/100 SP1	15,38	12,80	12,18	11,55	11,28	2,58	0,62
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,06	15,38	14,20	13,05	12,36	3,68	1,18
Police avec garantie de 75/100 SP2	19,06	15,38	14,20	13,06	12,36	3,68	1,18
Police avec garantie de 75/75 SP	13,60	11,16	10,48	9,81	—	2,44	0,68
Police avec garantie de 75/100 SP	13,51	11,11	—	—	—	2,40	0,65
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,70	11,22	10,52	9,82	—	2,48	0,70

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Putnam Investments. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds américain à faible volatilité 8.25P

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,87	2,87	2,88	2,89	2,89
Police avec garantie de 75/100	3,03	3,04	3,05	3,06	3,06
Police avec garantie de 100/100	3,31	3,32	3,33	3,35	3,35
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,34	2,35	2,36	2,37	2,37
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,63	2,63	2,64	2,66	2,65
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,08	3,08	3,10	3,11	3,09
Police avec garantie de 75/75 SP	1,73	1,75	1,75	1,75	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,91	1,90	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,51	1,51	1,52	1,52	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	47,46	55,83	56,18	79,09	53,25

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAUX 8.26SAM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Setanta Asset Management Limited

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	4 885 \$	4 223 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	693	310
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	705	274
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Obligations	—	—
Actions	604 939	361 317
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	604 939	361 317
Total de l'actif	611 222 \$	366 124 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	611 222 \$	366 124 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	67 057 \$	8 040 \$
Produits (pertes) divers	(1 571)	37
Total des produits	65 486	8 077
Charges		
Frais de gestion (note 7)	2 626	2 756
Coût de transaction	493	376
Retenues d'impôt à la source	2 202	726
Autres	319	332
Total des charges	5 640	4 190
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	59 846 \$	3 887 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	366 124 \$	176 441 \$
Dépôts des titulaires de contrats	245 366	207 369
Retraits des titulaires de contrats	(60 114)	(21 573)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	59 846	3 887
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	245 098	189 683
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	611 222 \$	366 124 \$

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	59 846 \$	3 887 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(15 023)	2 049
(Profits) pertes latents	(30 458)	(3 308)
Produit brut de la cession d'actifs	137 995	66 383
Paiements bruts pour achats d'actifs	(336 136)	(253 742)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	(383)	(48)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(431)	(162)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	—	910
	(184 590)	(184 031)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	245 366	207 369
Retraits des titulaires de contrats	(60 114)	(21 573)
	185 252	185 796
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	662	1 765
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	4 223	2 458
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	4 885 \$	4 223 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	21 193 \$	6 734 \$

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
McDonald's Corp.	47 415	12 225	16 079
Biens de consommation de base			
The Procter & Gamble Co.	120 415	19 134	24 917
Énergie			
Exxon Mobil Corp.	102 097	6 477	7 903
Produits financiers			
Federated Hermes Inc.	307 601	11 013	14 623
Soins de santé			
Johnson & Johnson Inc.	97 196	18 605	21 034
Technologies de l'information			
Cisco Systems Inc.	218 041	11 762	17 479
Intel Corp.	175 078	11 150	11 406
Total des actions ordinaires américaines		90 366	113 441
Actions ordinaires mondiales			
Australie			
Fortescue Metals Group Ltd.	627 288	10 061	11 084
Belgique			
Groupe Bruxelles Lambert SA*	132 648	16 516	18 738
Bermudes			
Lancashire Holdings Ltd.	1 678 750	18 900	15 230
NWS Holdings Ltd.	13 584 849	20 428	16 112
Finlande			
Sampo OYJ A	376 945	21 531	23 770

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
France			
Air Liquide SA	63 356	13 006	13 979
Sanofi SA	136 851	16 739	17 445
Allemagne			
BASF SE	144 125	14 309	12 813
Irlande			
DCC PLC	144 941	14 545	15 010
Irish Residential Properties REIT	5 645 570	13 036	13 616
Medtronic Co. PLC	129 948	18 814	17 006
Italie			
Terna SPA	1 446 848	12 908	14 755
Portugal			
Redes Energeticas Nacionais SGPS SA	3 023 351	10 826	11 073
Corée du Sud			
Samsung Electronics Co. Ltd., actions privilégiées	259 600	18 702	19 633
SK Square Co. Ltd.	87 605	5 265	6 183
SK Telecom Co. Ltd.	225 911	13 681	13 896
Espagne			
Merlin Properties Socimi SA REIT	991 841	13 059	13 617
Viscofan SA	178 448	15 514	14 578
Zardoya Otis SA	1 833 280	16 545	18 756
Suède			
Sandvik AB	366 582	10 317	12 943
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	1 265 384	17 474	17 263
Swedish Match AB	1 040 275	9 262	10 445
Telia Co. AB	2 050 157	11 240	10 130

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Suisse			
Compagnie Financière Richemont SA, bons de souscription, 25-11-2023	173 576	-	241
Compagnie Financière Richemont SA	46 159	5 049	8 710
Nestlé SA	120 363	17 334	21 261
Novartis AG	147 954	16 069	16 418
Taiwan			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	124 175	13 997	18 899
Thaïlande			
Bangkok Bank PCL, CIAE	3 618 000	17 822	16 726
Royaume-Uni			
GlaxoSmithKline PLC	765 164	18 471	21 043
National Grid PLC	916 780	14 246	16 631
Smiths Group PLC	669 044	17 090	18 089
Unilever PLC	227 499	16 582	15 405
Total des actions ordinaires mondiales		469 338	491 498
Total des actions		559 704	604 939
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(716)	
Total des placements		558 988	604 939

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	188 545 \$	17 \$	188 562 \$	1 886 \$
Dollar américain	149 346	—	149 346	1 493
Livre sterling (Royaume-Uni)	86 003	1	86 004	860
Couronne suédoise	50 781	—	50 781	508
Autres devises	130 264	—	130 264	1 303
Total	604 939 \$	18 \$	604 957 \$	6 050 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,0 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	116 787 \$	8 \$	116 795 \$	1 168 \$
Dollar américain	86 562	—	86 562	866
Livre sterling (Royaume-Uni)	51 125	(1)	51 124	511
Couronne suédoise	25 224	—	25 224	252
Autres devises	81 619	—	81 619	816
Total	361 317 \$	7 \$	361 324 \$	3 613 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			98,7 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

D. Autre risque de prix (suite)

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 6 049 \$ (3 613 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	359 224 \$	245 715 \$	— \$	604 939 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	359 224 \$	245 715 \$	— \$	604 939 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actions	97 901 \$	263 416 \$	— \$	361 317 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	97 901 \$	263 416 \$	— \$	361 317 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 753 435	1 657 079	1 704 989	1 302 621	1 108 496	32 110	27 101	27 266	18 027	15 164
Police avec garantie de 75/75	775 343	846 053	954 159	866 213	645 045	11 607	11 636	13 200	10 667	8 078
Police avec garantie de 75/100	2 669 907	3 142 492	3 782 600	3 644 893	2 498 145	39 504	42 789	51 896	44 590	31 130
Police avec garantie de 100/100	62 329	67 198	74 345	90 666	73 601	904	900	1 006	1 097	910
Police avec garantie de 75/75 SP1	441 707	496 135	578 733	545 403	370 107	6 826	7 012	8 190	6 839	4 698
Police avec garantie de 75/100 SP1	2 213 076	2 486 883	2 970 530	2 650 808	1 705 494	33 473	34 496	41 374	32 808	21 435
Police avec garantie de 100/100 SP1	67 092	63 248	71 919	67 862	26 986	987	856	981	825	335
Police avec garantie de 75/75 SP2	230 538	238 817	265 850	292 054	176 211	4 213	3 896	4 239	4 029	2 402
Police avec garantie de 75/100 SP2	242 784	353 586	448 264	454 232	394 937	4 437	5 768	7 148	6 266	5 383
Police avec garantie de 100/100 SP2	142 989	152 882	162 554	168 481	12 258	2 613	2 494	2 592	2 324	167
Police avec garantie de 75/75 SP	11 984	15 071	23 868	16 119	—	146	166	262	156	—
Police avec garantie de 75/100 SP	51 284	50 717	49 188	13 714	—	619	557	539	132	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	47 675	53 264	70 136	29 203	—	588	594	775	283	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	23 332	38 379	37 462	4 564	—	285	425	412	44	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	18,31	16,35	15,99	13,84	13,68	1,96	0,36
Police avec garantie de 75/75	14,97	13,75	13,83	12,32	12,52	1,22	(0,08)
Police avec garantie de 75/100	14,80	13,62	13,72	12,23	12,46	1,18	(0,10)
Police avec garantie de 100/100	14,51	13,39	13,53	12,10	12,36	1,12	(0,14)
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,45	14,13	14,15	12,54	12,69	1,32	(0,02)
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,12	13,87	13,93	12,38	12,57	1,25	(0,06)
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,71	13,54	13,64	12,16	12,40	1,17	(0,10)
Police avec garantie de 75/75 SP2	18,27	16,31	15,95	13,79	13,63	1,96	0,36
Police avec garantie de 75/100 SP2	18,27	16,31	15,95	13,79	13,63	1,96	0,36
Police avec garantie de 100/100 SP2	18,27	16,31	15,95	13,79	13,63	1,96	0,36
Police avec garantie de 75/75 SP	12,15	11,04	10,98	9,66	—	1,11	0,06
Police avec garantie de 75/100 SP	12,08	10,99	10,95	9,65	—	1,09	0,04
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,34	11,16	11,05	9,68	—	1,18	0,11
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,22	11,08	11,00	9,67	—	1,14	0,08

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Setanta Asset Management Limited. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,87	2,87	2,87	2,87	2,86
Police avec garantie de 75/100	3,04	3,04	3,04	3,04	3,03
Police avec garantie de 100/100	3,32	3,32	3,32	3,32	3,31
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,41	2,41	2,41	2,41	2,40
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,69	2,69	2,69	2,72	2,74
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,03	3,03	3,03	3,10	3,18
Police avec garantie de 75/75 SP	1,75	1,75	1,75	1,74	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,92	1,92	1,91	1,91	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,29	1,29	1,29	1,29	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,58	1,57	1,57	1,56	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	20,82	36,90	23,99	33,22	20,79

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS MONDIAL SANS CONTRAINTES 8.97MF

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds mondial sans contraintes 8.97MF (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	279 \$	68 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	191	553
Montant à recevoir des courtiers	17	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	540 031	578 522
Total des placements	540 031	578 522
Total de l'actif	540 518 \$	579 143 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	104
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	104
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	540 518 \$	579 039 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(292) \$	35 414 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	(292)	35 414
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 978	2 055
Autres	255	264
Total des charges	2 233	2 319
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(2 525) \$	33 095 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
Dépôts des titulaires de contrats	579 039 \$	569 333 \$
Retraits des titulaires de contrats	(91 594)	(95 902)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(2 525)	33 095
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(38 521)	9 706
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	540 518 \$	579 039 \$

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(2 525) \$	33 095 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	2 017	1 168
(Profits) pertes latents	19 959	(6 601)
Produit brut de la cession d'actifs	56 081	61 714
Paiements bruts pour achats d'actifs	(17 882)	(35 094)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(21 684)	(29 981)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	362	(792)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(121)	3
	36 207	23 512
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	55 598	72 513
Retraits des titulaires de contrats	(91 594)	(95 902)
	(35 996)	(23 389)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	211	123
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	68	(55)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	279 \$	68 \$

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie, série S*	55 768 716	566 863	540 031
Total des placements		566 863	540 031

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %
FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie*	2,30 %
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	2,21 %
République populaire de Chine, 3,29 %, 23-05-2029	1,93 %
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,13 %, 15-02-2051	1,58 %
Gouvernement de la Russie, 7,65 %, 10-04-2030	1,37 %
Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie, série R*	1,33 %
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,25 %, 15-02-2050	1,04 %
Enbridge Inc., 5,375 %, 27-09-2077	0,98 %
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, série R*	0,93 %
Société financière internationale, 7,75 %, 18-01-2030	0,76 %
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie*	0,75 %
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie*	0,71 %
Gouvernement du Mexique, 7,75 %, 29-05-2031	0,70 %
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2024	0,69 %
Northleaf Private Credit II LP MI 15	0,64 %
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	0,56 %
Inter Pipeline Ltd., 6,875 %, 26-03-2079	0,50 %
Sunset Debt Merger Sub Inc., prêt à terme B de premier rang, 17-09-2028	0,47 %
Société financière internationale, 7,50 %, 18-01-2028	0,45 %
Logan Group Co. Ltd., 4,70 %, 06-07-2026	0,41 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	209 445	207 253	193 975	138 971	134 878	2 861	2 833	2 493	1 676	1 600
Police avec garantie de 75/75	516 690	683 367	745 326	566 177	267 995	6 049	8 190	8 592	6 267	2 985
Police avec garantie de 75/100	3 390 717	3 725 821	4 190 928	3 068 151	1 633 504	39 420	44 396	48 084	33 842	18 148
Police avec garantie de 100/100	81 427	89 728	108 716	116 447	114 301	937	1 060	1 239	1 278	1 265
Police avec garantie de 75/75 SP1	460 132	525 428	540 553	396 106	122 895	5 588	6 495	6 388	4 468	1 386
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 440 773	3 499 081	3 661 245	2 872 720	1 451 647	41 492	43 000	43 064	32 290	16 336
Police avec garantie de 100/100 SP1	80 091	47 150	61 069	49 305	36 266	956	574	713	551	407
Police avec garantie de 75/75 SP2	155 380	288 793	273 995	180 236	62 998	2 103	3 908	3 483	2 149	738
Police avec garantie de 75/100 SP2	330 546	365 840	218 268	169 797	112 419	4 473	4 950	2 775	2 025	1 317
Police avec garantie de 100/100 SP2	70 279	72 512	68 105	69 802	—	951	981	866	832	—
Police avec garantie de 75/75 SP	8 462	11 701	20 851	10 054	—	90	127	216	100	—
Police avec garantie de 75/100 SP	66 173	62 421	76 644	40 166	—	702	675	794	398	—
Police avec garantie de 100/100 SP	3 118	5 699	5 733	5 138	—	33	61	59	51	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	44 418	40 466	49 454	13 343	—	483	446	518	133	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	63 146	88 553	98 537	26 460	—	684	972	1 030	263	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	13,66	13,67	12,85	12,06	11,86	(0,01)	0,82
Police avec garantie de 75/75	11,71	11,99	11,53	11,07	11,14	(0,28)	0,46
Police avec garantie de 75/100	11,63	11,92	11,47	11,03	11,11	(0,29)	0,45
Police avec garantie de 100/100	11,50	11,81	11,39	10,97	11,07	(0,31)	0,42
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,14	12,36	11,82	11,28	11,28	(0,22)	0,54
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,06	12,29	11,76	11,24	11,25	(0,23)	0,53
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,93	12,18	11,68	11,18	11,21	(0,25)	0,50
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,53	13,53	12,71	11,92	11,72	—	0,82
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,53	13,53	12,71	11,92	11,72	—	0,82
Police avec garantie de 100/100 SP2	13,53	13,53	12,71	11,93	—	—	0,82
Police avec garantie de 75/75 SP	10,66	10,85	10,37	9,91	—	(0,19)	0,48
Police avec garantie de 75/100 SP	10,61	10,82	10,36	9,90	—	(0,21)	0,46
Police avec garantie de 100/100 SP	10,55	10,77	10,33	9,89	—	(0,22)	0,44
Police avec garantie de 75/75 SPP	10,88	11,01	10,47	9,94	—	(0,13)	0,54
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,83	10,98	10,45	9,93	—	(0,15)	0,53

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds mondial sans contraintes 8.97MF (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours du change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds mondial sans contraintes 8.97MF

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,36	2,35	2,35	2,35	2,31
Police avec garantie de 75/100	2,47	2,47	2,46	2,47	2,43
Police avec garantie de 100/100	2,64	2,64	2,63	2,64	2,59
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,78	1,75	1,75	1,74	1,72
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,89	1,87	1,86	1,86	1,84
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,05	2,04	2,03	2,04	2,01
Police avec garantie de 75/75 SP	1,79	1,79	1,79	1,78	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,90	1,90	1,90	1,90	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2,09	2,07	2,07	2,06	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,21	1,19	1,18	1,18	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,33	1,30	1,30	1,30	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,78	1,77	1,77	1,76	1,74
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,89	1,89	1,88	1,88	1,86
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,05	2,06	2,05	2,06	2,03
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,21	1,21	1,20	1,20	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,33	1,32	1,32	1,32	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	3,22	6,18	3,86	5,93	5,36

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES 2.38SAM

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions européennes 2.38SAM (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Setanta Asset Management Limited

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	885 \$	45 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	57	64
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	35	35
Placements		
Obligations	—	—
Actions	39 124	38 864
Parts de fonds de placement	—	—
Total des placements	39 124	38 864
Total de l'actif	40 101 \$	39 008 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 7)	16	26
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	16	26
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	40 085 \$	38 982 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	5 324 \$	(4 007) \$
Produits (pertes) divers	(13)	16
Total des produits	5 311	(3 991)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	854	890
Coût de transaction	5	3
Retenues d'impôt à la source	110	72
Autres	100	105
Total des charges	1 069	1 070
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 242 \$	(5 061) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	38 982 \$	51 277 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 638	2 024
Retraits des titulaires de contrats	(4 777)	(9 258)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 242	(5 061)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 103	(12 295)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	40 085 \$	38 982 \$

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(note 8)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 242 \$	(5 061) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(565)	2 687
(Profits) pertes latents	(3 882)	2 373
Produit brut de la cession d'actifs	5 848	7 005
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 661)	(2 368)
Variation du revenu de placement à recevoir et couru	7	15
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(10)	73
Variation des montants à recevoir de (payer à des) tiers	—	1
	3 979	4 725
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 638	2 024
Retraits des titulaires de contrats	(4 777)	(9 258)
	(3 139)	(7 234)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	840	(2 509)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	45	2 554
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	885 \$	45 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus	884 \$	1 068 \$

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires américaines			
Consommation discrétionnaire			
Booking Holdings Inc.	441	1 078	1 337
Total des actions ordinaires américaines		1 078	1 337
Actions ordinaires mondiales			
Belgique			
Groupe Bruxelles Lambert SA*	17 217	1 539	2 432
Groupe Proximus	18 960	622	468
Bermudes			
Lancashire Holdings Ltd.	119 279	1 442	1 082
Finlande			
Fortum OYJ	21 802	566	842
France			
EssilorLuxottica SA	5 057	1 065	1 363
Sanofi SA	13 447	1 292	1 714
Allemagne			
adidas AG	2 800	1 207	1 021
GEA Group AG	29 634	1 153	2 051
Irlande			
Bank of Ireland Group PLC	143 354	1 215	1 029
CRH PLC (€)	41 574	1 475	2 782
DCC PLC	25 115	1 272	2 601
Ryanair Holdings PLC, CAAE	6 587	822	853
Île de Man			
Playtech PLC	79 288	832	994
Italie			
Eni SPA	41 958	1 045	733

* L'émetteur de ce titre et l'émetteur du Fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts ou d'actions, ou les valeurs nominales)

Au 31 décembre 2021

	Nombre de parts ou d'actions, ou <u>valeur nominale</u>	Coût <u>moyen</u>	Juste <u>valeur</u>
Actions ordinaires mondiales (suite)			
Pays-Bas			
Heineken Holdings NV	7 651	842	893
Suède			
Telefonaktiebolaget LM Ericsson	127 486	993	1 770
Suisse			
Alcon Inc.	12 161	945	1 354
Novartis AG	15 219	1 144	1 689
The Swatch Group AG	1 523	794	586
Royaume-Uni			
BP PLC	104 260	790	590
Diageo PLC	31 781	981	2 196
GlaxoSmithKline PLC	72 699	1 866	1 999
Liberty Global PLC, cat. C	48 033	2 538	1 707
LSL Property Services PLC	123 074	782	864
Melrose Industries PLC	442 793	1 110	1 212
Smiths Group PLC	21 685	468	586
Unilever PLC	12 626	823	855
United Utilities Group PLC	46 358	650	864
Vodafone Group PLC	341 960	1 426	657
Total des actions ordinaires mondiales		31 699	37 787
Total des actions		32 777	39 124
Coûts de transaction (se reporter aux notes annexes – note 2)		(31)	
Total des placements		32 746	39 124

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Introduction

L'objectif du Fonds d'actions européennes 2.38SAM (le « Fonds ») en matière de gestion du risque consiste à créer de la valeur pour le titulaire de contrat et à protéger cette valeur. Les activités du Fonds comportent des risques intrinsèques qui sont gérés au moyen d'un processus continu de définition, de mesure et de surveillance, sous réserve de certaines limites de risque et d'autres contrôles. Le processus de gestion du risque est essentiel pour la rentabilité continue du Fonds. Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité, au risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et au risque de crédit découlant des instruments financiers qu'il détient.

A. Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021 et les regroupe par type d'actif, région ou secteur du marché. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie) maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et avec les règlements applicables.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables détenues par les titulaires de contrats. Le Fonds maintient des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité lui permettant de respecter ses obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables.

Certains titres sont non liquides en raison de restrictions juridiques concernant leur revente, de la nature du placement ou simplement de l'absence d'acheteurs intéressés par un titre ou un type de titres en particulier. Certains titres peuvent perdre de leur liquidité par suite d'un changement dans la conjoncture du marché, comme la variation des taux d'intérêt ou la volatilité du marché, ce qui pourrait nuire à la capacité d'un fonds à vendre de tels titres rapidement.

Conformément à la politique du Fonds, la Compagnie surveille régulièrement les positions de liquidité du Fonds.

C. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Dans le tableau des placements, les instruments financiers sont classés en fonction du pays de l'émetteur.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

C. Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante au 31 décembre 2021, exprimée en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Le tableau illustre également l'incidence possible sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien, toute autre variable demeurant constante par ailleurs. En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

2021

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	16 183 \$	13 \$	16 196 \$	162 \$
Livre sterling (Royaume-Uni)	13 645	—	13 645	136
Dollar américain	3 897	7	3 904	39
Franc suisse	3 629	—	3 629	36
Autres devises	1 770	—	1 770	18
Total	39 124 \$	20 \$	39 144 \$	391 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			97,7 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

2020

Devise	Placements	Trésorerie, dépôts à court terme et découverts	Total*	Incidence sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats
Euro	14 548 \$	14 \$	14 562 \$	146 \$
Livre sterling (Royaume-Uni)	14 127	—	14 127	141
Dollar américain	4 214	—	4 214	42
Franc suisse	3 899	16	3 915	39
Autres devises	2 076	—	2 076	21
Total	38 864 \$	30 \$	38 894 \$	389 \$
En pourcentage de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats			99,8 %	1,0 %

*Comprend des instruments monétaires et non monétaires

D. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de titres et d'autres instruments financiers conformes à la stratégie de placement. Le risque maximal lié aux instruments financiers équivaut à leur juste valeur.

Pour le Fonds, l'exposition à l'autre risque de prix découle principalement de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2021, si les cours en vigueur sur les Bourses respectives où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif aurait augmenté (ou diminué) d'environ 391 \$ (389 \$ au 31 décembre 2020) ou d'environ 1,0 % (1,0 % au 31 décembre 2020) du total de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats. En pratique, les résultats réels pourraient différer, et l'écart pourrait être important.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes du tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

E. Classement de la juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente, ainsi que la hiérarchie de la juste valeur des techniques d'évaluation utilisées par le Fonds pour déterminer cette juste valeur :

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2021			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	29 079 \$	10 045 \$	— \$	39 124 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	29 079 \$	10 045 \$	— \$	39 124 \$

<u>Actifs évalués à la juste valeur</u>	2020			
	Actifs évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	6 342 \$	32 522 \$	— \$	38 864 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	6 342 \$	32 522 \$	— \$	38 864 \$

Conformément à sa méthode d'évaluation, le Fonds applique des facteurs d'ajustement de la juste valeur aux cours du marché pour certaines actions autres que nord-américaines lorsque les fluctuations intrajournalières des Bourses nord-américaines dépassent les seuils de tolérance prédéfinis. Les facteurs d'ajustement sont appliqués pour permettre l'estimation de l'incidence qu'auraient sur les justes valeurs des événements se produisant entre la clôture des marchés boursiers à l'extérieur de l'Amérique du Nord et la clôture du marché pour le Fonds. Si les facteurs d'ajustement de la juste valeur sont appliqués, les actions autres que nord-américaines sont classées dans le niveau 2. Par conséquent, les actions autres que nord-américaines ont été fréquemment transférées entre le niveau 1 (cours du marché non ajustés) et le niveau 2 (cours du marché ajustés). Au 31 décembre 2021, ces titres étaient classés dans le niveau 2 (niveau 2 au 31 décembre 2020).

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 3, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	59 299	62 353	70 324	84 542	93 107	11 863	10 945	13 350	14 140	16 259
Individuelle	602 142	703 463	858 227	1 145 732	1 378 046	7 028	7 432	10 115	12 273	15 912
Police avec garantie de 75/75	156 553	185 345	223 577	238 898	231 903	2 808	3 002	4 031	3 906	4 077
Police avec garantie de 75/100	483 303	527 974	644 878	771 579	808 174	8 422	8 328	11 348	12 340	13 933
Police avec garantie de 100/100	14 410	15 992	25 568	33 725	33 860	240	242	433	520	565
Police avec garantie de 75/75 SP1	52 508	57 074	70 632	76 731	78 992	1 116	1 090	1 495	1 466	1 615
Police avec garantie de 75/100 SP1	271 718	278 636	329 858	402 885	521 407	5 590	5 171	6 806	7 529	10 460
Police avec garantie de 100/100 SP1	7 690	7 858	9 331	12 232	11 593	152	140	186	222	227
Police avec garantie de 75/75 SP2	26 261	30 782	37 506	41 302	48 364	708	728	958	929	1 136
Police avec garantie de 75/100 SP2	31 487	34 312	52 767	76 612	60 713	848	811	1 348	1 724	1 426
Police avec garantie de 75/75 SP	7 039	7 299	9 315	4 114	—	71	66	93	37	—
Police avec garantie de 75/100 SP	14 008	7 862	6 461	3 564	—	141	71	64	32	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	3 326	2 377	133	12 008	—	34	22	1	107	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	249	250	252	253	—	3	2	3	2	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 6)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	200,05	175,54	189,83	167,25	174,62	24,51	(14,29)
Individuelle	11,67	10,56	11,79	10,71	11,55	1,11	(1,23)
Police avec garantie de 75/75	17,93	16,20	18,03	16,35	17,58	1,73	(1,83)
Police avec garantie de 75/100	17,43	15,77	17,60	15,99	17,24	1,66	(1,83)
Police avec garantie de 100/100	16,67	15,13	16,93	15,43	16,69	1,54	(1,80)
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,25	19,10	21,17	19,11	20,45	2,15	(2,07)
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,57	18,56	20,63	18,69	20,06	2,01	(2,07)
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,70	17,85	19,94	18,14	19,56	1,85	(2,09)
Police avec garantie de 75/75 SP2	26,94	23,63	25,55	22,50	23,49	3,31	(1,92)
Police avec garantie de 75/100 SP2	26,94	23,63	25,55	22,50	23,48	3,31	(1,92)
Police avec garantie de 75/75 SP	10,11	9,03	9,94	8,91	—	1,08	(0,91)
Police avec garantie de 75/100 SP	10,03	8,98	9,90	8,90	—	1,05	(0,92)
Police avec garantie de 75/75 SPP	10,28	9,14	10,01	8,93	—	1,14	(0,87)
Police avec garantie de 75/100 SPP	10,16	9,06	9,96	8,92	—	1,10	(0,90)

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté dans les évaluations à la juste valeur, dans les notes annexes du tableau des placements.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Actions

Les actions sont comptabilisées à la juste valeur déterminée selon les cours acheteurs de clôture du marché, lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date d'acquisition, provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. La juste valeur est déterminée selon le cours de clôture d'un titre à la Bourse reconnue à laquelle le titre se négocie principalement à chaque date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la Compagnie détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur, compte tenu des faits et des circonstances spécifiques.

La juste valeur des titres non cotés en Bourse est établie au moyen des cours déterminés par un courtier reconnu pour un titre en particulier. Si, de l'avis du gestionnaire du Fonds, le cours de marché d'un titre se révélait inexact, peu fiable ou difficile à obtenir, la valeur du titre serait estimée au moyen de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'approche par le marché (au moyen de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ajustées au besoin et de la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument substantiellement identique) et l'approche par le résultat (au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation des options qui ont recours le plus possible aux données de marché disponibles et justifiables).

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Dividendes reçus – Cumulés à compter de la date ex-dividende et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits (pertes) divers

Les produits (pertes) divers comprennent généralement les variations des taux de change entre les dates de transaction et les dates de règlement, les taux de change sur les soldes bancaires, le revenu tiré du prêt de titres, le revenu provenant de dérivés et les rabais sur les frais de gestion.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend le revenu de dividendes, les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

n) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont passés en charges au cours de l'exercice.

3. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Les parts de catégorie **Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

4. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

6. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Setanta Asset Management Limited. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

8. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Le Fonds a ajusté les chiffres comparatifs présentés au poste Dividendes reçus. L'ajustement a eu une incidence seulement sur les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie, mais aucune incidence sur les montants présentés dans les états financiers, ni sur l'actif net attribuable aux titulaires de contrats du Fonds.

Fonds d'actions européennes 2.38SAM

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,15	3,15	3,16	3,24	3,32
Police avec garantie de 75/75	2,93	2,93	2,93	2,99	3,06
Police avec garantie de 75/100	3,15	3,15	3,16	3,23	3,32
Police avec garantie de 100/100	3,43	3,44	3,44	3,56	3,75
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,47	2,47	2,47	2,48	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,80	2,81	2,81	2,82	2,79
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,25	3,26	3,26	3,27	3,24
Police avec garantie de 75/75 SP	1,80	1,81	1,80	1,80	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,02	2,03	2,03	2,03	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,34	1,33	1,35	1,35	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,68	1,68	1,66	1,68	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,24	5,81	4,05	10,27	20,18

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE REVENU 2.06MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de revenu 2.06MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de revenu 2.06MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	111	590
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	1 004 853	1 130 874
Total des placements	1 004 853	1 130 874
Total de l'actif	1 004 964 \$	1 131 464 \$
Passif		
Découverts	93 \$	646 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	81	268
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	174	914
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 004 790 \$	1 130 550 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(24 867) \$	98 197 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	(24 867)	98 197
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 363	1 636
Autres	168	201
Total des charges	1 531	1 837
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(26 398) \$	96 360 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 130 550 \$	1 133 214 \$
Dépôts des titulaires de contrats	72 957	73 922
Retraits des titulaires de contrats	(172 319)	(172 946)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(26 398)	96 360
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(125 760)	(2 664)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 004 790 \$	1 130 550 \$

Fonds de revenu 2.06MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(26 398) \$	96 360 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(3 098)	(10 616)
(Profits) pertes latents	56 453	(46 300)
Produit brut de la cession d'actifs	149 857	175 004
Paiements bruts pour achats d'actifs	(48 703)	(74 832)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent Canada sur la Vie	(187)	481
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	479	(373)
	<u>99 915</u>	<u>98 443</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	72 957	73 922
Retraits des titulaires de contrats	(172 319)	(172 946)
	<u>(99 362)</u>	<u>(99 024)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	553	(581)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(646)	(65)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(93) \$	(646) \$

Fonds de revenu 2.06MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds d'obligations canadiennes de base Plus Canada Vie, série S*	151 914 410	986 083	1 004 853
Total des placements		986 083	1 004 853

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %
Province de la Colombie-Britannique, 1,55 %, 18-06-2031	1,74 %
Province de l'Ontario, 1,90 %, 02-12-2051	1,55 %
Banque Royale du Canada, 2,88 %, 23-12-2029	1,40 %
Ville de Toronto, 5,20 %, 01-06-2040	1,35 %
Province de Québec, 1,50 %, 01-09-2031	1,33 %
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	1,28 %
Province du Manitoba, 2,85 %, 05-09-2046	1,05 %
Province de l'Alberta, 2,55 %, 01-06-2027	1,00 %
Muskat Falls, 3,86 %, 01-12-2048	0,99 %
Gouvernement du Canada, 0,50 %, 01-12-2050, rendement réel	0,99 %
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18-06-2050	0,94 %
Canadian Natural Resources Ltd., 3,31 %, 11-02-2022	0,93 %
Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21-01-2026	0,91 %
Société Financière Manuvie, 3,049 %, 20-08-2029	0,91 %
Muskat Falls/Labrador Transmissions Assets Funding 3,83 %, 01-06-2037	0,88 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,00 %, 17-04-2025	0,88 %
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	0,86 %
Glacier Credit Card Trust, 2,28 %, 06-06-2024	0,86 %
Province de l'Alberta, 3,10 %, 01-06-2050	0,85 %
Province de la Colombie-Britannique, 2,75 %, 18-06-2052	0,85 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de revenu 2.06MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	2 136	1 826	1 910	2 227	3 382	589	515	494	537	808
Individuelle	1 295 674	1 618 422	1 925 508	2 189 220	2 895 183	23 525	30 662	34 155	37 028	49 544
Police avec garantie de 75/75	364 964	463 369	552 948	564 036	693 699	4 605	6 097	6 808	6 618	8 231
Police avec garantie de 75/100	1 678 693	2 121 797	2 301 960	2 460 329	2 999 832	21 036	27 743	28 181	28 720	35 430
Police avec garantie de 100/100	131 204	142 549	152 876	171 412	197 377	1 633	1 852	1 861	1 991	2 321
Police avec garantie de 75/75 SP1	222 030	245 355	283 641	288 067	323 014	2 691	3 080	3 309	3 181	3 581
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 079 185	1 592 659	1 280 242	1 344 890	1 659 396	13 007	19 893	14 868	14 791	18 331
Police avec garantie de 100/100 SP1	44 187	59 547	63 516	59 579	46 143	527	737	732	651	507
Police avec garantie de 75/75 SP2	134 078	124 613	208 488	186 017	252 483	1 860	1 765	2 707	2 254	3 028
Police avec garantie de 75/100 SP2	169 971	197 727	158 226	195 624	402 711	2 358	2 801	2 054	2 370	4 829
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	—	—	6 757	—	—	—	—	81
Police avec garantie de 75/75 SP	9 615	9 270	10 808	1 515	—	105	105	114	15	—
Police avec garantie de 75/100 SP	30 468	314 256	31 718	11 277	—	332	3 548	333	112	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	15 651	15 830	16 009	—	—	175	182	170	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	11 205	71 752	23 120	3 356	—	125	824	246	34	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	275,88	281,86	258,40	241,26	238,88	(5,98)	23,46
Individuelle	18,16	18,95	17,74	16,91	17,11	(0,79)	1,21
Police avec garantie de 75/75	12,62	13,16	12,31	11,73	11,86	(0,54)	0,85
Police avec garantie de 75/100	12,53	13,08	12,24	11,67	11,81	(0,55)	0,84
Police avec garantie de 100/100	12,45	12,99	12,17	11,61	11,76	(0,54)	0,82
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,12	12,55	11,67	11,04	11,09	(0,43)	0,88
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,05	12,49	11,61	11,00	11,05	(0,44)	0,88
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,93	12,38	11,53	10,93	10,99	(0,45)	0,85
Police avec garantie de 75/75 SP2	13,87	14,17	12,98	12,12	11,99	(0,30)	1,19
Police avec garantie de 75/100 SP2	13,87	14,17	12,98	12,12	11,99	(0,30)	1,19
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	—	—	11,99	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	10,90	11,31	10,52	9,97	—	(0,41)	0,79
Police avec garantie de 75/100 SP	10,88	11,29	10,51	9,97	—	(0,41)	0,78
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,17	11,50	10,63	—	—	(0,33)	0,87
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,14	11,49	10,62	10,00	—	(0,35)	0,87

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de revenu 2.06MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de revenu 2.06MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

10. ENGAGEMENTS

Le Fonds peut conclure certaines ententes visant l'octroi d'un prêt à court terme à un emprunteur pour permettre à celui-ci de respecter toute obligation immédiate jusqu'à ce qu'il puisse obtenir un financement à long terme. Si l'emprunteur choisit de ne pas faire de prélèvement aux termes de cette entente, le Fonds est alors indemnisé au moyen d'une commission d'engagement. Les commissions de montage et les frais connexes tirés de ces ententes étaient négligeables en 2021 ni en 2020.

Fonds de revenu 2.06MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,18	2,17	2,17	2,21	2,27
Police avec garantie de 75/75	2,12	2,12	2,11	2,15	2,21
Police avec garantie de 75/100	2,18	2,17	2,17	2,20	2,27
Police avec garantie de 100/100	2,23	2,23	2,23	2,26	2,33
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,43	1,42	1,43	1,41	1,41
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,50	1,47	1,48	1,47	1,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,60	1,59	1,60	1,58	1,58
Police avec garantie de 75/75 SP	1,56	1,56	1,55	1,53	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,62	1,59	1,60	1,58	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	0,87	0,86	0,86	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	0,93	0,91	0,92	0,90	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	4,58	6,74	0,69	1,55	1,27

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONNAIRES CANADIENS 2.08MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	4 \$	3 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	34
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	91 787	72 324
Total des placements	91 787	72 324
Total de l'actif	91 791 \$	72 361 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	63	—
Montant à payer aux courtiers	9	24
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	72	24
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	91 719 \$	72 337 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	19 008 \$	8 576 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	19 008	8 576
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 849	1 431
Autres	216	168
Total des charges	2 065	1 599
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 943 \$	6 977 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	72 337 \$	62 010 \$
Dépôts des titulaires de contrats	10 770	12 297
Retraits des titulaires de contrats	(8 331)	(8 947)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 943	6 977
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	19 382	10 327
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	91 719 \$	72 337 \$

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	16 943 \$	6 977 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 503)	(1 083)
(Profits) pertes latents	(13 195)	(3 730)
Produit brut de la cession d'actifs	71 639	7 445
Paiements bruts pour achats d'actifs	(72 094)	(9 168)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(4 310)	(3 763)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	97	(23)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(15)	80
	<u>(2 438)</u>	<u>(3 265)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	10 770	12 297
Retraits des titulaires de contrats	(8 331)	(8 947)
	<u>2 439</u>	<u>3 350</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	1	85
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	3	(82)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	4 \$	3 \$

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de croissance principalement canadienne Canada Vie, série S*	5 624 087	66 491	91 787
Total des placements		66 491	91 787

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	5,10 %
Banque Royale du Canada	5,07 %
Accenture PLC, cat. A	4,71 %
Premium Brands Holdings Corp.	4,28 %
Schneider Electric SA	4,18 %
Stryker Corp.	4,13 %
Stantec Inc.	3,95 %
Keysight Technologies Inc.	3,89 %
Dollarama Inc.	3,85 %
Groupe TMX Ltée	3,80 %
Bombardier Produits Récréatifs inc.	3,68 %
Aon Corp.	3,67 %
CAE Inc.	3,61 %
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	3,58 %
Danaher Corp.	3,51 %
La Banque Toronto-Dominion	3,26 %
Equifax Inc.	3,21 %
Microsoft Corp.	3,20 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,11 %
Alcon Inc., CAAE	2,94 %
Amphenol Corp., cat. A	2,80 %
Magna International Inc.	2,39 %
Automatic Data Processing Inc.	2,32 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,24 %
Intact Corporation financière	2,21 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	53 230	48 935	45 039	46 319	50 956	29 202	21 400	17 363	14 339	16 766
Individuelle	641 114	739 929	859 583	985 423	1 164 095	19 795	18 764	19 800	18 779	24 300
Police avec garantie de 75/75	216 490	211 995	195 555	162 850	154 791	5 316	4 271	3 574	2 460	2 558
Police avec garantie de 75/100	801 367	767 741	697 975	622 667	601 324	19 420	15 280	12 618	9 313	9 852
Police avec garantie de 100/100	27 067	34 556	35 258	41 923	46 850	625	659	613	606	744
Police avec garantie de 75/75 SP1	108 131	90 112	71 458	87 972	50 184	2 654	1 806	1 293	1 309	813
Police avec garantie de 75/100 SP1	525 580	446 454	332 186	304 763	195 660	12 626	8 778	5 910	4 469	3 131
Police avec garantie de 100/100 SP1	17 326	8 983	10 745	4 271	4 271	403	172	187	61	67
Police avec garantie de 75/75 SP2	9 177	9 974	5 025	3 905	4 261	285	247	110	68	79
Police avec garantie de 75/100 SP2	33 227	27 535	12 559	18 045	19 770	1 033	682	274	316	368
Police avec garantie de 75/75 SP	5 196	3 115	2 530	—	—	78	38	28	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	3 359	8 610	11 844	12 689	—	50	104	129	113	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 251	7 638	7 679	7 558	—	19	94	84	68	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	14 098	3 455	2 484	2 503	—	213	42	27	22	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	548,60	437,31	385,52	309,56	329,04	111,29	51,79
Individuelle	30,88	25,36	23,03	19,06	20,87	5,52	2,33
Police avec garantie de 75/75	24,56	20,15	18,28	15,11	16,53	4,41	1,87
Police avec garantie de 75/100	24,23	19,90	18,08	14,96	16,38	4,33	1,82
Police avec garantie de 100/100	23,12	19,06	17,39	14,44	15,89	4,06	1,67
Police avec garantie de 75/75 SP1	24,55	20,05	18,10	14,88	16,21	4,50	1,95
Police avec garantie de 75/100 SP1	24,02	19,66	17,79	14,67	16,00	4,36	1,87
Police avec garantie de 100/100 SP1	23,26	19,10	17,34	14,34	15,70	4,16	1,76
Police avec garantie de 75/75 SP2	31,09	24,77	21,82	17,51	18,60	6,32	2,95
Police avec garantie de 75/100 SP2	31,10	24,77	21,82	17,51	18,60	6,33	2,95
Police avec garantie de 75/75 SP	14,96	12,14	10,89	—	—	2,82	1,25
Police avec garantie de 75/100 SP	14,90	12,10	10,87	8,89	—	2,80	1,23
Police avec garantie de 75/75 SPP	15,21	12,28	10,97	8,92	—	2,93	1,31
Police avec garantie de 75/100 SPP	15,09	12,21	10,93	8,91	—	2,88	1,28

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds de croissance d'actions canadiennes 2.08MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,06	3,07	3,06	3,07	3,06
Police avec garantie de 75/75	2,95	2,95	2,95	2,96	2,94
Police avec garantie de 75/100	3,06	3,06	3,06	3,07	3,06
Police avec garantie de 100/100	3,48	3,48	3,47	3,49	3,47
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,49	2,46	2,46	2,46	2,45
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,71	2,68	2,68	2,69	2,68
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,04	3,03	3,01	3,03	3,00
Police avec garantie de 75/75 SP	1,82	1,83	1,82	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,95	1,95	1,94	1,93	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,34	1,34	1,34	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,58	1,56	1,56	1,56	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,49	2,49	2,49	2,49	2,48
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,71	2,71	2,71	2,72	2,71
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,04	3,06	3,04	3,06	3,03
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,37	1,37	1,37	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,58	1,59	1,59	1,59	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	86,25	11,92	6,43	103,43	4,38

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE DIVIDENDES 2.09MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de dividendes 2.09MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de dividendes 2.09MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	12
Montant à recevoir des courtiers	162	202
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	299 594	295 457
Total des placements	299 594	295 457
Total de l'actif	299 756 \$	295 671 \$
Passif		
Découverts	190 \$	353 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	437	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	627	353
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	299 129 \$	295 318 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	78 218 \$	(9 386) \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	78 218	(9 386)
Charges		
Frais de gestion (note 8)	6 919	6 499
Autres	825	773
Total des charges	7 744	7 272
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	70 474 \$	(16 658) \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice		
	295 318 \$	353 028 \$
Dépôts des titulaires de contrats	11 676	10 741
Retraits des titulaires de contrats	(78 339)	(51 793)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	70 474	(16 658)
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	3 811	(57 710)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	299 129 \$	295 318 \$

Fonds de dividendes 2.09MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	70 474 \$	(16 658) \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(24 739)	(11 147)
(Profits) pertes latents	(21 503)	30 870
Produit brut de la cession d'actifs	307 228	51 915
Paiements bruts pour achats d'actifs	(233 147)	(3 610)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(31 976)	(10 337)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	449	(82)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	40	(175)
	<u>66 826</u>	<u>40 776</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	11 676	10 741
Retraits des titulaires de contrats	(78 339)	(51 793)
	<u>(66 663)</u>	<u>(41 052)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	163	(276)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>(353)</u>	<u>(77)</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>(190) \$</u>	<u>(353) \$</u>

Fonds de dividendes 2.09MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de dividendes canadiens Canada Vie, série S*	10 367 020	204 732	299 594
Total des placements		204 732	299 594

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Banque Royale du Canada	7,40 %
La Banque Toronto-Dominion	5,62 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,74 %
La Financière Sun Life inc.	3,86 %
Corporation TC Énergie	3,34 %
TELUS Corp.	3,10 %
Société Financière Manuvie	3,06 %
Intact Corporation financière	2,85 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,65 %
Suncor Énergie Inc.	2,63 %
Enbridge Inc.	2,36 %
Banque de Montréal	2,36 %
Nutrien Ltd.	2,09 %
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	2,04 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,79 %
Brookfield Asset Management Inc.	1,79 %
Restaurant Brands International Inc.	1,69 %
Fortis Inc.	1,59 %
Open Text Corp.	1,51 %
Power Corporation du Canada, à droit de vote subalterne*	1,43 %
Emera Inc.	1,34 %
Cogeco Communications inc., à droit de vote subalterne	1,26 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,16 %
Pembina Pipeline Corp.	1,07 %
Canadian Natural Resources Ltd.	1,03 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de dividendes 2.09MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	35 755	98 865	102 691	106 777	111 843	22 823	49 169	51 995	44 285	49 624
Individuelle	2 227 907	2 619 468	3 143 143	3 727 707	4 428 980	87 191	82 210	103 371	103 358	135 240
Police avec garantie de 75/75	1 125 726	1 210 268	1 277 016	1 285 294	1 268 621	24 630	21 199	23 400	19 823	21 511
Police avec garantie de 75/100	3 977 831	4 546 731	5 388 285	5 613 626	5 561 210	85 222	78 117	97 010	85 207	92 961
Police avec garantie de 100/100	111 676	123 946	160 249	193 274	195 303	2 291	2 047	2 783	2 841	3 173
Police avec garantie de 75/75 SP1	550 539	550 192	596 835	574 092	517 852	11 916	9 496	10 729	8 649	8 540
Police avec garantie de 75/100 SP1	2 535 911	2 570 344	2 960 856	2 880 298	2 764 941	53 715	43 510	52 322	42 750	45 024
Police avec garantie de 100/100 SP1	75 741	76 081	84 734	81 936	82 653	1 553	1 251	1 460	1 189	1 321
Police avec garantie de 75/75 SP2	80 561	92 244	119 932	225 752	207 076	2 186	1 949	2 579	3 973	3 896
Police avec garantie de 75/100 SP2	243 599	276 770	301 627	339 662	266 000	6 611	5 849	6 485	5 978	5 005
Police avec garantie de 100/100 SP2	1 278	2 758	5 760	6 632	954	35	58	124	117	18
Police avec garantie de 75/75 SP	19 778	7 208	9 408	3 966	—	265	77	103	36	—
Police avec garantie de 75/100 SP	12 966	12 414	15 415	3 983	—	173	131	169	36	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	5 509	4 010	14 979	—	—	75	43	166	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	32 820	19 877	30 153	11 875	—	443	212	332	109	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	638,31	497,34	506,33	414,75	443,70	140,97	(8,99)
Individuelle	39,14	31,38	32,89	27,73	30,54	7,76	(1,51)
Police avec garantie de 75/75	21,88	17,52	18,32	15,42	16,96	4,36	(0,80)
Police avec garantie de 75/100	21,42	17,18	18,00	15,18	16,72	4,24	(0,82)
Police avec garantie de 100/100	20,52	16,51	17,37	14,70	16,25	4,01	(0,86)
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,64	17,26	17,98	15,07	16,49	4,38	(0,72)
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,18	16,93	17,67	14,84	16,28	4,25	(0,74)
Police avec garantie de 100/100 SP1	20,51	16,45	17,23	14,52	15,98	4,06	(0,78)
Police avec garantie de 75/75 SP2	27,14	21,13	21,50	17,60	18,82	6,01	(0,37)
Police avec garantie de 75/100 SP2	27,14	21,13	21,50	17,60	18,82	6,01	(0,37)
Police avec garantie de 100/100 SP2	27,14	21,13	21,50	17,60	18,81	6,01	(0,37)
Police avec garantie de 75/75 SP	13,41	10,61	10,98	9,14	—	2,80	(0,37)
Police avec garantie de 75/100 SP	13,33	10,57	10,95	9,13	—	2,76	(0,38)
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,61	10,73	11,05	—	—	2,88	(0,32)
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,50	10,67	11,01	9,15	—	2,83	(0,34)

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de dividendes 2.09MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de dividendes 2.09MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds de dividendes 2.09MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,96	2,96	2,95	2,97	2,96
Police avec garantie de 75/75	2,79	2,79	2,78	2,79	2,78
Police avec garantie de 75/100	2,96	2,96	2,95	2,96	2,95
Police avec garantie de 100/100	3,32	3,33	3,32	3,34	3,32
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,38	2,36	2,35	2,36	2,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,61	2,58	2,58	2,58	2,57
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,94	2,92	2,91	2,92	2,90
Police avec garantie de 75/75 SP	1,66	1,67	1,66	1,66	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,83	1,84	1,83	1,83	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,24	1,22	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,48	1,46	1,45	1,45	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,38	2,39	2,38	2,39	2,38
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,61	2,61	2,61	2,61	2,60
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,94	2,95	2,94	2,95	2,93
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,27	1,25	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,48	1,49	1,48	1,48	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	74,24	1,22	1,08	1,96	4,98

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTION AMÉRICAINES 2.10J

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions américaines 2.10J (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions américaines 2.10J

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	199 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	224	—
Montant à recevoir des courtiers	27	207
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	353 772	314 627
Total des placements	353 772	314 627
Total de l'actif	354 023 \$	315 033 \$
Passif		
Découverts	171 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	100
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	171	100
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	353 852 \$	314 933 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	60 739 \$	80 865 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	60 739	80 865
Charges		
Frais de gestion (note 8)	7 557	6 097
Autres	866	696
Total des charges	8 423	6 793
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	52 316 \$	74 072 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	314 933 \$	223 679 \$
Dépôts des titulaires de contrats	28 955	48 109
Retraits des titulaires de contrats	(42 352)	(30 927)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	52 316	74 072
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	38 919	91 254
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	353 852 \$	314 933 \$

Fonds d'actions américaines 2.10J

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	52 316 \$	74 072 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(22 816)	(15 872)
(Profits) pertes latents	(31 434)	(64 993)
Produit brut de la cession d'actifs	181 672	29 911
Paiements bruts pour achats d'actifs	(160 078)	(40 265)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(6 489)	—
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(324)	239
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	180	(159)
	<u>13 027</u>	<u>(17 067)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	28 955	48 109
Retraits des titulaires de contrats	(42 352)	(30 927)
	<u>(13 397)</u>	<u>17 182</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(370)	115
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	199	84
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(171) \$	199 \$

Fonds d'actions américaines 2.10J

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie, série S*	5 284 524	145 506	353 772
Total des placements		145 506	353 772

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Microsoft Corp.	9,78 %
Apple Inc.	8,19 %
Amazon.com Inc.	6,95 %
Alphabet Inc., cat. C	3,96 %
NVIDIA Corp.	3,51 %
Tesla Inc.	3,24 %
Meta Platforms Inc.	2,62 %
Accenture PLC, cat. A	2,19 %
MasterCard Inc., cat. A	2,13 %
Intuit Inc.	1,92 %
Trésorerie et dépôts à court terme	1,85 %
Adobe Inc.	1,84 %
Cadence Design Systems Inc.	1,82 %
Visa Inc., cat. A	1,66 %
PayPal Holdings Inc.	1,61 %
HCA Healthcare Inc.	1,59 %
Nike Inc., cat. B	1,56 %
Johnson Controls International PLC	1,53 %
The TJX Companies Inc.	1,52 %
Union Pacific Corp.	1,50 %
UnitedHealth Group Inc.	1,47 %
Zoetis Inc.	1,45 %
Uber Technologies Inc.	1,41 %
Marvell Technology Inc.	1,41 %
Palo Alto Networks Inc.	1,34 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions américaines 2.10J

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	266 436	263 376	229 390	172 554	144 885	87 380	72 038	45 989	26 265	19 698
Individuelle	1 120 223	1 306 163	1 476 685	1 770 202	1 939 783	49 156	49 304	42 140	39 561	39 949
Police avec garantie de 75/75	355 197	383 563	407 412	385 869	304 656	21 905	20 314	16 285	12 059	8 759
Police avec garantie de 75/100	1 441 643	1 604 943	1 556 873	1 436 974	1 057 794	87 175	83 485	61 225	44 255	30 020
Police avec garantie de 100/100	75 647	87 859	97 183	84 912	74 472	4 417	4 426	3 711	2 546	2 064
Police avec garantie de 75/75 SP1	284 234	253 652	235 289	192 649	152 989	15 804	12 050	8 391	5 342	3 881
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 295 795	1 261 323	1 007 253	888 606	785 521	70 145	58 501	35 164	24 189	19 618
Police avec garantie de 100/100 SP1	66 977	58 833	39 969	45 580	24 716	3 473	2 625	1 348	1 204	602
Police avec garantie de 75/75 SP2	57 777	61 150	59 651	60 949	52 769	4 070	3 591	2 565	1 988	1 537
Police avec garantie de 75/100 SP2	117 001	109 655	134 024	87 270	48 173	8 242	6 437	5 763	2 847	1 403
Police avec garantie de 100/100 SP2	403	3 946	2	1 612	985	28	232	—	53	29
Police avec garantie de 75/75 SP	42 184	46 444	38 659	9 365	—	805	753	468	88	—
Police avec garantie de 75/100 SP	39 248	32 427	27 327	9 066	—	745	523	330	85	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	7 163	20 503	6 338	—	—	139	337	77	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	19 113	19 457	18 379	11 125	—	368	317	223	104	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	327,96	273,52	200,48	152,21	135,96	54,44	73,04
Individuelle	43,88	37,75	28,54	22,35	20,59	6,13	9,21
Police avec garantie de 75/75	61,67	52,96	39,97	31,25	28,75	8,71	12,99
Police avec garantie de 75/100	60,47	52,02	39,33	30,80	28,38	8,45	12,69
Police avec garantie de 100/100	58,39	50,37	38,19	29,99	27,71	8,02	12,18
Police avec garantie de 75/75 SP1	55,60	47,51	35,66	27,73	25,37	8,09	11,85
Police avec garantie de 75/100 SP1	54,13	46,38	34,91	27,22	24,97	7,75	11,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	51,85	44,62	33,74	26,42	24,35	7,23	10,88
Police avec garantie de 75/75 SP2	70,45	58,71	43,00	32,63	29,12	11,74	15,71
Police avec garantie de 75/100 SP2	70,44	58,71	43,00	32,62	29,12	11,73	15,71
Police avec garantie de 100/100 SP2	70,47	58,73	43,02	32,62	29,12	11,74	15,71
Police avec garantie de 75/75 SP	19,08	16,20	12,09	9,35	—	2,88	4,11
Police avec garantie de 75/100 SP	18,97	16,14	12,06	9,34	—	2,83	4,08
Police avec garantie de 75/75 SPP	19,44	16,42	12,19	—	—	3,02	4,23
Police avec garantie de 75/100 SPP	19,25	16,31	12,14	9,36	—	2,94	4,17

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions américaines 2.10J (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'actions américaines 2.10J

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,18	3,17	3,18	3,19	3,21
Police avec garantie de 75/75	3,01	3,00	3,01	3,02	3,01
Police avec garantie de 75/100	3,18	3,17	3,18	3,18	3,17
Police avec garantie de 100/100	3,46	3,45	3,46	3,47	3,45
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,49	2,46	2,46	2,46	2,46
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,77	2,73	2,74	2,75	2,74
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,22	3,18	3,19	3,19	3,18
Police avec garantie de 75/75 SP	1,89	1,89	1,89	1,89	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,06	2,05	2,05	2,05	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,33	1,32	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,66	1,62	1,62	1,62	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,49	2,50	2,49	2,49	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,77	2,77	2,77	2,78	2,77
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,22	3,22	3,22	3,22	3,21
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	1,37	1,35	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,66	1,66	1,65	1,65	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	48,56	11,23	6,64	6,30	10,03

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D' ACTIONS MONDIALES 2.11J

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions mondiales 2.11J (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions mondiales 2.11J

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	187 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	50
Montant à recevoir des courtiers	238	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	198 443	145 733
Total des placements	198 443	145 733
Total de l'actif	198 681 \$	145 970 \$
Passif		
Découverts	655 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	222	—
Montant à payer aux courtiers	—	201
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	877	201
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	197 804 \$	145 769 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	41 743 \$	24 844 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	41 743	24 844
Charges		
Frais de gestion (note 8)	4 283	3 007
Autres	500	352
Total des charges	4 783	3 359
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	36 960 \$	21 485 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	145 769 \$	115 321 \$
Dépôts des titulaires de contrats	38 707	22 658
Retraits des titulaires de contrats	(23 632)	(13 695)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	36 960	21 485
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	52 035	30 448
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	197 804 \$	145 769 \$

Fonds d'actions mondiales 2.11J

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	36 960 \$	21 485 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(3 714)	(2 420)
(Profits) pertes latents	(27 921)	(15 725)
Produit brut de la cession d'actifs	132 256	9 763
Paiements bruts pour achats d'actifs	(143 223)	(15 339)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(10 108)	(6 699)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	272	(29)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(439)	306
	(15 917)	(8 658)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	38 707	22 658
Retraits des titulaires de contrats	(23 632)	(13 695)
	15 075	8 963
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(842)	305
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	187	(118)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(655) \$	187 \$

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de croissance mondiale Mackenzie*	7 832 152	123 474	198 443
Total des placements		123 474	198 443

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Schneider Electric SA	4,40 %
Microsoft Corp.	3,64 %
Diageo PLC	3,55 %
Alcon Inc., CAAE	3,46 %
Accenture PLC, cat. A	3,40 %
Rentokil Initial PLC	3,19 %
SGS SA	3,16 %
Wolters Kluwer NV	3,03 %
Siemens Healthineers AG	3,03 %
Keysight Technologies Inc.	2,95 %
Danaher Corp.	2,89 %
Techtronic Industries Co. Ltd.	2,75 %
Aon Corp.	2,74 %
Alphabet Inc., cat. A	2,67 %
Equifax Inc.	2,64 %
Stryker Corp.	2,62 %
Synopsys Inc.	2,62 %
Amphenol Corp., cat. A	2,57 %
Infineon Technologies AG	2,47 %
Trésorerie et dépôts à court terme	2,44 %
Trane Technologies PLC	2,29 %
Temenos AG	2,18 %
Symrise AG	2,16 %
Nasdaq Inc.	2,04 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	2,03 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	89 519	79 224	77 306	67 299	65 079	26 416	18 532	14 848	10 249	9 755
Individuelle	727 056	810 928	835 526	993 783	1 080 090	20 545	18 757	16 386	15 958	17 632
Police avec garantie de 75/75	357 566	341 519	305 907	305 882	223 354	13 497	10 530	7 980	6 520	4 829
Police avec garantie de 75/100	1 608 248	1 490 654	1 463 693	1 382 127	1 036 390	59 187	44 905	37 385	28 905	22 034
Police avec garantie de 100/100	52 180	54 922	49 599	47 026	39 861	1 831	1 584	1 218	950	822
Police avec garantie de 75/75 SP1	296 899	248 531	186 617	175 703	132 757	10 839	7 376	4 663	3 569	2 722
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 464 909	1 173 721	1 014 330	976 487	723 677	51 783	33 844	24 704	19 399	14 559
Police avec garantie de 100/100 SP1	49 403	32 807	28 276	34 601	11 476	1 673	910	665	667	225
Police avec garantie de 75/75 SP2	58 167	40 099	33 955	46 626	22 834	2 719	1 485	1 032	1 123	541
Police avec garantie de 75/100 SP2	149 797	172 424	169 791	93 976	94 029	7 003	6 385	5 159	2 262	2 226
Police avec garantie de 100/100 SP2	6 907	7 098	7 682	7 895	7 709	323	263	233	190	183
Police avec garantie de 75/75 SP	14 553	8 944	11 334	2 995	—	241	120	127	27	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 608	10 078	6 604	1 913	—	306	134	74	17	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2 471	1 702	1 712	1 541	—	40	22	19	14	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	62 977	55 417	58 974	40 225	—	1 060	750	665	364	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	20 498	12 823	14 526	4 224	—	341	172	163	38	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	295,10	233,92	192,07	152,29	149,89	61,18	41,85
Individuelle	28,26	23,13	19,61	16,06	16,32	5,13	3,52
Police avec garantie de 75/75	37,75	30,83	26,09	21,31	21,62	6,92	4,74
Police avec garantie de 75/100	36,80	30,12	25,54	20,91	21,26	6,68	4,58
Police avec garantie de 100/100	35,09	28,85	24,56	20,20	20,62	6,24	4,29
Police avec garantie de 75/75 SP1	36,51	29,68	24,99	20,31	20,50	6,83	4,69
Police avec garantie de 75/100 SP1	35,35	28,83	24,36	19,87	20,12	6,52	4,47
Police avec garantie de 100/100 SP1	33,86	27,74	23,54	19,29	19,62	6,12	4,20
Police avec garantie de 75/75 SP2	46,75	37,03	30,38	24,07	23,68	9,72	6,65
Police avec garantie de 75/100 SP2	46,75	37,03	30,38	24,07	23,68	9,72	6,65
Police avec garantie de 100/100 SP2	46,75	37,03	30,38	24,07	23,68	9,72	6,65
Police avec garantie de 75/75 SP	16,55	13,37	11,19	9,04	—	3,18	2,18
Police avec garantie de 75/100 SP	16,43	13,30	11,15	9,03	—	3,13	2,15
Police avec garantie de 100/100 SP	16,19	13,16	11,08	9,01	—	3,03	2,08
Police avec garantie de 75/75 SPP	16,84	13,54	11,27	9,06	—	3,30	2,27
Police avec garantie de 75/100 SPP	16,64	13,42	11,21	9,04	—	3,22	2,21

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions mondiales 2.11J (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'actions mondiales 2.11J

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,29	3,29	3,29	3,30	3,30
Police avec garantie de 75/75	3,07	3,08	3,08	3,08	3,08
Police avec garantie de 75/100	3,28	3,29	3,29	3,30	3,29
Police avec garantie de 100/100	3,71	3,71	3,72	3,72	3,72
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,60	2,57	2,57	2,58	2,57
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,94	2,91	2,91	2,91	2,91
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,38	3,36	3,36	3,36	3,35
Police avec garantie de 75/75 SP	1,95	1,96	1,96	1,95	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,16	2,17	2,17	2,16	—
Police avec garantie de 100/100 SP	2,59	2,60	2,60	2,59	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,49	1,46	1,45	1,45	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,82	1,79	1,79	1,78	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,60	2,61	2,60	2,61	2,60
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,94	2,95	2,94	2,94	2,94
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,38	3,40	3,39	3,39	3,38
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,49	1,50	1,48	1,48	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,82	1,83	1,82	1,81	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	75,84	8,04	8,57	6,19	7,42

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE RESSOURCES NATURELLES 2.12MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de ressources naturelles 2.12MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	175	144
Montant à recevoir des courtiers	63	196
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	314 829	252 029
Total des placements	314 829	252 029
Total de l'actif	315 067 \$	252 369 \$
Passif		
Découverts	63 \$	293 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	63	293
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	315 004 \$	252 076 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	116 214 \$	21 984 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	116 214	21 984
Charges		
Frais de gestion (note 8)	4 036	3 035
Autres	436	328
Total des charges	4 472	3 363
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	111 742 \$	18 621 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	252 076 \$	257 324 \$
Dépôts des titulaires de contrats	21 067	30 392
Retraits des titulaires de contrats	(69 881)	(54 261)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	111 742	18 621
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	62 928	(5 248)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	315 004 \$	252 076 \$

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	111 742 \$	18 621 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(12 410)	6 340
(Profits) pertes latents	(94 419)	(13 091)
Produit brut de la cession d'actifs	292 170	52 732
Paiements bruts pour achats d'actifs	(238 756)	(25 281)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(9 385)	(15 233)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	(31)	(171)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	133	(99)
	<u>49 044</u>	<u>23 818</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	21 067	30 392
Retraits des titulaires de contrats	(69 881)	(54 261)
	<u>(48 814)</u>	<u>(23 869)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	230	(51)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>(293)</u>	<u>(242)</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>(63) \$</u></u>	<u><u>(293) \$</u></u>

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de ressources mondiales Canada Vie, série S*	12 935 428	221 573	314 829
Total des placements		221 573	314 829

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %
ARC Resources Ltd.	4,13 %
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %
Advantage Energy Ltd.	3,83 %
TotalEnergies SE, CAAE	3,51 %
First Quantum Minerals Ltd.	3,06 %
Interfor Corp.	2,60 %
Cenovus Energy Inc.	2,40 %
Gold Fields Ltd., CAAE	2,19 %
Buried Hill Energy Public Co. Ltd., placement privé	2,15 %
Tronox Holdings PLC	2,14 %
Canadian Natural Resources Ltd.	2,00 %
SSR Mining Inc.	1,79 %
The Williams Companies Inc.	1,79 %
Nutrien Ltd.	1,67 %
Keyera Corp.	1,65 %
AngloGold Ashanti Ltd., CAAE	1,57 %
Secure Energy Services Inc.	1,52 %
Alcoa Corp.	1,50 %
MEG Energy Corp.	1,50 %
Brazil Potash Corp., placement privé	1,50 %
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	1,38 %
Stelco Holdings Inc.	1,36 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	90 311	87 350	91 484	104 509	112 191	81 643	52 638	52 106	53 544	72 402
Individuelle	1 187 514	1 423 395	1 624 357	1 982 535	2 587 148	53 313	44 002	49 030	55 607	94 523
Police avec garantie de 75/75	837 775	957 484	960 838	1 177 016	1 370 002	10 582	8 309	8 123	9 226	13 958
Police avec garantie de 75/100	2 334 144	2 913 608	3 333 690	3 943 864	4 498 440	28 711	24 678	27 568	30 306	45 028
Police avec garantie de 100/100	141 940	204 989	223 253	279 011	356 647	1 649	1 646	1 757	2 049	3 427
Police avec garantie de 75/75 SP1	486 181	518 342	379 860	374 951	392 633	5 771	4 208	2 989	2 723	3 684
Police avec garantie de 75/100 SP1	1 225 474	1 115 406	1 322 000	1 657 849	1 937 270	14 160	8 839	10 185	11 818	17 895
Police avec garantie de 100/100 SP1	81 852	77 040	72 757	77 636	99 274	901	585	539	535	891
Police avec garantie de 75/75 SP2	48 715	89 270	71 291	194 131	195 196	744	908	685	1 676	2 122
Police avec garantie de 75/100 SP2	64 774	87 561	121 371	145 293	167 558	989	891	1 166	1 255	1 821
Police avec garantie de 100/100 SP2	5 051	5 183	5 171	5 148	5 296	77	53	50	44	58
Police avec garantie de 75/75 SP	6 203	4 820	4 981	65	—	74	39	39	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	24 188	16 971	15 540	6 696	—	286	136	121	48	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	2 833	447	445	—	—	34	4	3	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	20 546	16 667	16 920	9 179	—	246	135	132	66	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	904,02	602,61	569,56	512,34	645,34	301,41	33,05
Individuelle	44,89	30,91	30,18	28,05	36,54	13,98	0,73
Police avec garantie de 75/75	12,63	8,68	8,45	7,84	10,19	3,95	0,23
Police avec garantie de 75/100	12,30	8,47	8,27	7,68	10,01	3,83	0,20
Police avec garantie de 100/100	11,62	8,03	7,87	7,34	9,61	3,59	0,16
Police avec garantie de 75/75 SP1	11,87	8,12	7,87	7,26	9,38	3,75	0,25
Police avec garantie de 75/100 SP1	11,55	7,92	7,70	7,13	9,24	3,63	0,22
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,01	7,59	7,41	6,89	8,98	3,42	0,18
Police avec garantie de 75/75 SP2	15,27	10,17	9,61	8,64	10,87	5,10	0,56
Police avec garantie de 75/100 SP2	15,27	10,17	9,61	8,64	10,87	5,10	0,56
Police avec garantie de 100/100 SP2	15,27	10,17	9,61	8,64	10,87	5,10	0,56
Police avec garantie de 75/75 SP	11,90	8,09	7,79	7,14	—	3,81	0,30
Police avec garantie de 75/100 SP	11,80	8,04	7,76	7,13	—	3,76	0,28
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,11	8,19	7,85	—	—	3,92	0,34
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,98	8,13	7,81	7,15	—	3,85	0,32

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de ressources naturelles 2.12MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds de ressources naturelles 2.12MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,33	3,33	3,33	3,44	3,57
Police avec garantie de 75/75	3,11	3,11	3,11	3,22	3,36
Police avec garantie de 75/100	3,33	3,33	3,33	3,44	3,57
Police avec garantie de 100/100	3,73	3,72	3,72	3,89	4,09
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,66	2,61	2,61	2,63	2,63
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,93	2,89	2,89	2,91	2,91
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,43	3,39	3,39	3,42	3,41
Police avec garantie de 75/75 SP	2,00	2,00	1,99	1,99	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,22	2,22	2,21	2,21	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,53	1,50	1,50	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,82	1,78	1,78	1,78	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,66	2,65	2,64	2,66	2,66
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,93	2,93	2,92	2,94	2,94
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,43	3,43	3,42	3,45	3,44
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,53	1,54	1,53	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,82	1,82	1,81	1,81	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	82,99	11,03	1,85	7,61	4,31

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX 2.13MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds de métaux précieux 2.13MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds de métaux précieux 2.13MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	21 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	134	246
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	143 589	165 587
Total des placements	143 589	165 587
Total de l'actif	143 723 \$	165 854 \$
Passif		
Découverts	80 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	48	207
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	128	207
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	143 595 \$	165 647 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(5 958) \$	54 632 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	(5 958)	54 632
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 403	3 640
Autres	389	422
Total des charges	3 792	4 062
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(9 750) \$	50 570 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	165 647 \$	130 538 \$
Dépôts des titulaires de contrats	8 609	4 454
Retraits des titulaires de contrats	(20 911)	(19 915)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(9 750)	50 570
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(22 052)	35 109
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	143 595 \$	165 647 \$

Fonds de métaux précieux 2.13MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(9 750) \$	50 570 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(7 170)	(14 854)
(Profits) pertes latents	39 317	(23 389)
Produit brut de la cession d'actifs	148 991	42 620
Paiements bruts pour achats d'actifs	(132 951)	(22 894)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(26 189)	(16 389)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	112	(209)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(159)	(535)
	<u>12 201</u>	<u>14 920</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	8 609	4 454
Retraits des titulaires de contrats	(20 911)	(19 915)
	<u>(12 302)</u>	<u>(15 461)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(101)	(541)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	21	562
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	(80) \$	21 \$

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Catégorie Mackenzie Métaux précieux, série S*	8 367 272	120 426	143 589
Total des placements		120 426	143 589

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Gold Fields Ltd., CAAE	7,23 %
Pretium Resources Inc.	5,27 %
Société aurifère Barrick	4,47 %
Mines Agnico-Eagle Limitée	4,35 %
Newmont Corp.	4,23 %
Kirkland Lake Gold Ltd.	3,85 %
Great Bear Resources Ltd.	3,35 %
Mines d'or Wesdome Ltée	2,80 %
SSR Mining Inc.	2,73 %
Gold Road Resources Ltd.	2,65 %
Yamana Gold Inc.	2,64 %
Karora Resources Inc.	2,35 %
First Quantum Minerals Ltd.	2,04 %
Trésorerie et dépôts à court terme	2,03 %
AngloGold Ashanti Ltd., CAAE	2,00 %
OceanaGold Corp.	1,90 %
Redevances Aurifères Osisko Ltée	1,88 %
K92 Mining Inc.	1,74 %
iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF	1,68 %
Aya Gold & Silver Inc.	1,61 %
Lundin Gold Inc.	1,52 %
Alamos Gold Inc.	1,46 %
Skeena Resources Ltd.	1,45 %
Northern Star Resources Ltd.	1,41 %
Pan American Silver Corp.	1,40 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	56 126	58 795	52 949	58 263	58 314	58 007	62 747	38 576	29 041	30 863
Individuelle	891 538	1 019 400	1 421 344	1 794 566	2 042 148	40 913	50 023	49 291	44 093	55 188
Police avec garantie de 75/75	504 248	613 174	774 579	963 566	1 006 274	7 707	10 000	8 911	7 837	8 982
Police avec garantie de 75/100	1 305 800	1 502 102	1 799 665	2 081 565	2 386 413	19 445	23 918	20 256	16 599	20 931
Police avec garantie de 100/100	96 498	109 046	140 539	181 069	198 934	1 353	1 643	1 505	1 381	1 678
Police avec garantie de 75/75 SP1	232 702	212 711	169 630	216 561	175 498	3 688	3 573	1 995	1 788	1 578
Police avec garantie de 75/100 SP1	460 597	487 258	527 071	598 654	778 650	7 068	7 950	6 043	4 833	6 872
Police avec garantie de 100/100 SP1	23 037	23 516	26 241	29 214	46 003	335	366	288	227	394
Police avec garantie de 75/75 SP2	96 131	99 311	170 325	73 482	16 174	1 963	2 092	2 448	722	169
Police avec garantie de 75/100 SP2	30 101	51 428	64 408	125 984	120 538	615	1 083	926	1 238	1 257
Police avec garantie de 100/100 SP2	988	1 017	955	887	912	20	21	14	9	10
Police avec garantie de 75/75 SP	12 006	11 847	11 078	—	—	220	229	149	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	9 245	7 942	7 758	114	—	168	153	104	1	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	395	398	400	—	—	7	8	5	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	1 033,51	1 067,22	728,54	498,44	529,25	(33,71)	338,68
Individuelle	45,89	49,07	34,68	24,57	27,02	(3,18)	14,39
Police avec garantie de 75/75	15,28	16,31	11,50	8,13	8,93	(1,03)	4,81
Police avec garantie de 75/100	14,89	15,92	11,26	7,97	8,77	(1,03)	4,66
Police avec garantie de 100/100	14,02	15,07	10,71	7,63	8,43	(1,05)	4,36
Police avec garantie de 75/75 SP1	15,85	16,80	11,76	8,26	8,99	(0,95)	5,04
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,35	16,32	11,46	8,07	8,83	(0,97)	4,86
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,54	15,55	10,99	7,78	8,55	(1,01)	4,56
Police avec garantie de 75/75 SP2	20,42	21,07	14,37	9,82	10,42	(0,65)	6,70
Police avec garantie de 75/100 SP2	20,42	21,07	14,37	9,82	10,42	(0,65)	6,70
Police avec garantie de 100/100 SP2	20,42	21,07	14,37	9,83	10,43	(0,65)	6,70
Police avec garantie de 75/75 SP	18,31	19,32	13,48	—	—	(1,01)	5,84
Police avec garantie de 75/100 SP	18,21	19,26	13,46	9,43	—	(1,05)	5,80
Police avec garantie de 75/100 SPP	18,59	19,55	13,58	—	—	(0,96)	5,97

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds de métaux précieux 2.13MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds de métaux précieux 2.13MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,58	3,58	3,58	3,60	3,57
Police avec garantie de 75/75	3,37	3,36	3,36	3,38	3,36
Police avec garantie de 75/100	3,58	3,57	3,58	3,60	3,57
Police avec garantie de 100/100	4,10	4,10	4,11	4,12	4,10
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,67	2,63	2,63	2,64	2,63
Police avec garantie de 75/100 SP1	3,00	2,97	2,97	2,99	2,96
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,56	3,53	3,53	3,56	3,52
Police avec garantie de 75/75 SP	2,24	2,24	2,24	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,45	2,45	2,45	2,45	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,88	1,84	1,84	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,67	2,67	2,66	2,67	2,66
Police avec garantie de 75/100 SP1	3,00	3,01	3,00	3,02	2,99
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,56	3,57	3,56	3,59	3,55
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	1,88	1,87	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	89,92	15,62	7,50	7,20	16,55

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN 2.07MX

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds équilibré canadien 2.07MX (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds équilibré canadien 2.07MX

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	45 \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	109
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	101 153	96 552
Total des placements	101 153	96 552
Total de l'actif	101 198 \$	96 661 \$
Passif		
Découverts	— \$	107 \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	55	—
Montant à payer aux courtiers	42	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	97	107
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	101 101 \$	96 554 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	11 418 \$	6 421 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	11 418	6 421
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 355	2 323
Autres	270	268
Total des charges	2 625	2 591
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	8 793 \$	3 830 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	96 554 \$	105 108 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 614	2 798
Retraits des titulaires de contrats	(11 860)	(15 182)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	8 793	3 830
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	4 547	(8 554)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	101 101 \$	96 554 \$

Fonds équilibré canadien 2.07MX

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	8 793 \$	3 830 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 445)	(846)
(Profits) pertes latents	(2 662)	(1 618)
Produit brut de la cession d'actifs	100 399	16 110
Paiements bruts pour achats d'actifs	(93 582)	(1 078)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(7 311)	(3 957)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	55	8
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	151	(125)
	<u>4 398</u>	<u>12 324</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	7 614	2 798
Retraits des titulaires de contrats	(11 860)	(15 182)
	<u>(4 246)</u>	<u>(12 384)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	152	(60)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	(107)	(47)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>45 \$</u>	<u>(107) \$</u>

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds de revenu stratégique Canada Vie, série S*	9 161 600	88 635	101 153
Total des placements		88 635	101 153

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
FNB de revenu fixe à rendement élevé mondial Mackenzie*	5,96 %
Trésorerie et dépôts à court terme	4,67 %
Banque Royale du Canada	2,34 %
La Banque Toronto-Dominion	1,53 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,17 %
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	1,14 %
La Financière Sun Life inc.	1,11 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,08 %
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	1,08 %
Microsoft Corp.	1,08 %
Société Financière Manuvie	0,94 %
Intact Corporation financière	0,91 %
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 0,13 %, 15-02-2051	0,90 %
Open Text Corp.	0,85 %
JPMorgan Chase & Co.	0,83 %
Suncor Énergie Inc.	0,83 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-06-2031	0,81 %
Banque de Montréal	0,79 %
Corporation TC Énergie	0,79 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	0,78 %
Alphabet Inc., cat. A	0,76 %
Brookfield Asset Management Inc.	0,73 %
TELUS Corp.	0,71 %
Nutrien Ltd.	0,70 %
Apple Inc.	0,69 %

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	25 664	24 979	29 839	36 843	39 636	9 908	8 591	9 568	10 342	12 007
Individuelle	1 236 173	1 419 117	1 634 896	1 969 062	2 312 130	32 938	34 662	38 310	41 565	54 207
Police avec garantie de 75/75	322 585	326 229	352 208	365 968	348 057	5 533	5 118	5 290	4 941	5 211
Police avec garantie de 75/100	1 965 699	2 066 122	2 340 348	2 583 432	2 631 022	33 308	32 092	34 875	34 679	39 226
Police avec garantie de 100/100	33 449	52 190	68 538	97 556	100 184	556	797	1 005	1 291	1 476
Police avec garantie de 75/75 SP1	167 848	126 922	127 403	146 516	128 253	2 795	1 927	1 845	1 900	1 836
Police avec garantie de 75/100 SP1	811 668	748 797	835 535	773 206	685 742	13 301	11 205	11 944	9 916	9 726
Police avec garantie de 100/100 SP1	53 734	41 419	46 160	35 783	34 797	862	608	649	452	487
Police avec garantie de 75/75 SP2	21 014	21 342	22 355	11 996	7 897	438	396	387	182	129
Police avec garantie de 75/100 SP2	39 647	28 854	45 483	36 336	44 965	827	536	787	550	734
Police avec garantie de 75/75 SP	255	—	—	26	—	3	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	28 035	50 550	35 803	8 268	—	323	528	355	73	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1 498	1 633	—	—	—	18	17	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	24 874	7 303	9 316	—	—	291	77	93	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	386,06	343,93	320,65	280,71	302,93	42,13	23,28
Individuelle	26,65	24,42	23,43	21,11	23,44	2,23	0,99
Police avec garantie de 75/75	17,15	15,69	15,02	13,50	14,97	1,46	0,67
Police avec garantie de 75/100	16,94	15,53	14,90	13,42	14,91	1,41	0,63
Police avec garantie de 100/100	16,63	15,27	14,67	13,24	14,73	1,36	0,60
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,65	15,18	14,48	12,97	14,32	1,47	0,70
Police avec garantie de 75/100 SP1	16,39	14,96	14,30	12,82	14,18	1,43	0,66
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,04	14,68	14,05	12,63	14,00	1,36	0,63
Police avec garantie de 75/75 SP2	20,86	18,57	17,30	15,14	16,32	2,29	1,27
Police avec garantie de 75/100 SP2	20,86	18,57	17,30	15,14	16,32	2,29	1,27
Police avec garantie de 75/75 SP	11,60	—	—	8,84	—	1,11	—
Police avec garantie de 75/100 SP	11,52	10,45	9,91	8,83	—	1,07	0,54
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,76	10,60	—	—	—	1,16	0,60
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,69	10,56	9,97	—	—	1,13	0,59

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds équilibré canadien 2.07MX (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds équilibré canadien 2.07MX

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,93	2,93	2,93	2,94	2,94
Police avec garantie de 75/75	2,72	2,72	2,72	2,78	2,88
Police avec garantie de 75/100	2,93	2,93	2,93	2,94	2,94
Police avec garantie de 100/100	3,10	3,10	3,10	3,11	3,09
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,34	2,34	2,35	2,33
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,54	2,51	2,51	2,51	2,50
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,76	2,74	2,73	2,74	2,73
Police avec garantie de 75/75 SP	1,60	—	—	1,59	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,82	1,82	1,81	1,81	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,22	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,42	1,40	1,39	—	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,37	2,37	2,37	2,38	2,36
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,54	2,54	2,54	2,54	2,53
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,76	2,77	2,76	2,77	2,76
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,26	1,25	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,42	1,43	1,42	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	95,16	1,13	95,71	3,20	3,27

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS D'ACTION AMÉRICAINES 3.59PHN

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds d'actions américaines 3.59PHN (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Statement of Financial Position

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	748 \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	178	614
Montant à recevoir des courtiers	61	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	433 401	266 551
Total des placements	433 401	266 551
Total de l'actif	433 640 \$	267 913 \$
Passif		
Découverts	132 \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	342
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	132	342
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	433 508 \$	267 571 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	48 287 \$	10 689 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	48 287	10 689
Charges		
Frais de gestion (note 8)	328	198
Autres	36	20
Total des charges	364	218
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 923 \$	10 471 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	267 571 \$	15 845 \$
Dépôts des titulaires de contrats	160 675	253 800
Retraits des titulaires de contrats	(42 661)	(12 545)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 923	10 471
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	165 937	251 726
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	433 508 \$	267 571 \$

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 923 \$	10 471 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 756)	746
(Profits) pertes latents	8 733	15 088
Produit brut de la cession d'actifs	40 657	11 619
Paiements bruts pour achats d'actifs	(159 220)	(251 619)
Revenu provenant des distributions du fonds commun de placement sous-jacent	(55 264)	(26 523)
Variation des montants à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	436	(615)
Variation des montants à recevoir des (payer aux) courtiers	(403)	339
	<u>(118 894)</u>	<u>(240 494)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	160 675	253 800
Retraits des titulaires de contrats	(42 661)	(12 545)
	<u>118 014</u>	<u>241 255</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	(880)	761
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	748	(13)
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>(132) \$</u>	<u>748 \$</u>

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens, sauf les nombres de parts)

Au 31 décembre 2021

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement			
Fonds d'actions américaines Beutel Goodman, série I	24 388 238	456 355	433 401
Total des placements		456 355	433 401

Les 25 principaux titres :

Description des titres	% du total
Omnicom Group Inc.	5,26 %
Kimberly-Clark Corp.	5,26 %
Wabtec Corp.	5,20 %
Amgen Inc.	5,15 %
Merck & Co. Inc.	5,14 %
Amdocs Limited	4,91 %
Kellogg Company	4,78 %
Ameriprise Financial Inc.	4,48 %
Campbell Soup Co.	4,44 %
NortonLifeLock Inc.	4,41 %
eBay Inc.	4,40 %
Verizon Communications Inc.	4,36 %
Harley-Davidson Inc.	4,06 %
AmerisourceBergen Corp.	3,65 %
Polaris Inc.	3,42 %
Biogen Inc.	3,36 %
MillerKnoll Inc.	3,15 %
Flowserve Corp.	2,94 %
American Express Co.	2,71 %
SEI Investments Company	2,70 %
Comcast Corp., cat. A	2,61 %
Gentex Corp.	2,30 %
The Interpublic Group of Companies Inc.	2,09 %
Cummins Inc.	2,00 %
Ingersoll-Rand Inc.	1,90 %

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Les parts des catégories Portefeuille sont réparties entre chaque catégorie, tel qu'il est précisé à la note 4, et ne sont pas incluses dans la présente page.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA ⁽¹⁾	658 644	447 326	459 866	397 354	48 401	21 561	12 837	12 085	8 435	1 024
Police avec garantie de 75/75	83 278	47 849	31 388	10 949	—	1 101	571	352	102	—
Police avec garantie de 75/100	170 961	150 138	144 146	53 240	—	2 244	1 781	1 614	497	—
Police avec garantie de 100/100	1 108	941	525	524	—	14	11	6	5	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	68 204	45 975	21 176	4 849	—	916	554	239	45	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	216 137	163 310	92 375	15 387	—	2 877	1 956	1 040	144	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	1 842	1 186	890	988	—	24	14	10	9	—
Police avec garantie de 75/75 SP2	4 376	4 159	20 733	6 062	—	64	53	242	57	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	16 375	23 439	19 374	647	—	238	299	226	6	—
Police avec garantie de 75/75 SP	1 344	1 356	1 369	36 479	—	18	17	16	342	—
Police avec garantie de 75/100 SP	—	1 278	1 289	1 301	—	—	16	15	12	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA ⁽¹⁾	32,74	28,70	26,28	21,23	21,16	4,04	2,42
Police avec garantie de 75/75	13,22	11,92	11,23	9,33	—	1,30	0,69
Police avec garantie de 75/100	13,12	11,86	11,20	9,33	—	1,26	0,66
Police avec garantie de 100/100	12,98	11,77	11,15	9,32	—	1,21	0,62
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,44	12,06	11,30	9,35	—	1,38	0,76
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,31	11,98	11,26	9,34	—	1,33	0,72
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,14	11,87	11,20	9,33	—	1,27	0,67
Police avec garantie de 75/75 SP2	14,56	12,75	11,67	9,42	—	1,81	1,08
Police avec garantie de 75/100 SP2	14,56	12,75	11,67	9,42	—	1,81	1,08
Police avec garantie de 75/75 SP	13,73	12,24	11,40	9,37	—	1,49	0,84
Police avec garantie de 75/100 SP	—	12,18	11,37	9,36	—	—	0,81

⁽¹⁾ Les montants présentés pour l'exercice comparatif clos le 31 décembre 2017 n'ont pas été audités.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds d'actions américaines 3.59PHN (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Puisque l'actif du Fonds est investi dans des fonds de placement sous-jacents, le Fonds paie indirectement les frais de gestion et les charges d'exploitation des fonds sous-jacents. Toutes ces charges sont incluses dans le ratio des frais de gestion des fonds distincts.

Les distributions de profits (pertes) en capital provenant des fonds de placement sous-jacents sont inscrites à titre de profit net (perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Placements dans des entités structurées non consolidées

La Compagnie a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement; par conséquent, elle comptabilise à la juste valeur par le biais du résultat net ses placements dans des fonds de placement à capital variable. La Compagnie a conclu que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit, mais que ce dernier ne consolide pas, répondent à la définition d'une entité structurée, car i) les droits de vote des fonds sous-jacents ne constituent pas des droits de vote déterminants pour identifier qui les contrôle, ii) les activités de chaque fonds sous-jacent sont limitées par leur prospectus et iii) les fonds sous-jacents ont des objectifs précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

4. DESCRIPTION DES PARTS (suite)

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assortie de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les parts **de catégorie Profil et Portefeuille** sont celles qui appartiennent aux fonds Profil.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds et les règlements sur les valeurs mobilières. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 1.

Fonds d'actions américaines 3.59PHN

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds. Aucune information comparative n'est présentée dans les tableaux pour l'exercice 2017, puisque le Fonds est offert aux titulaires de contrats d'assurance individuels depuis 2018 seulement.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75	2,94	2,92	2,95	2,92	—
Police avec garantie de 75/100	3,17	3,14	3,18	3,14	—
Police avec garantie de 100/100	3,51	3,46	3,51	3,48	—
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,45	2,41	2,49	2,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,73	2,69	2,77	2,74	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,12	3,11	3,19	3,13	—
Police avec garantie de 75/75 SP	1,83	1,81	1,83	1,80	—
Police avec garantie de 75/100 SP	—	2,03	2,05	2,02	—

Ratio des frais de gestion non subventionnés (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,48	2,45	2,49	2,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,76	2,73	2,77	2,74	—
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,15	3,15	3,19	3,13	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	10,62	8,68	20,16	26,10	—

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) La Compagnie a renoncé à une partie des frais liés aux polices avec garantie de série privilégiée 1 et de série privilégiée Partenaire. La Compagnie n'est pas tenue de continuer à renoncer à ces frais, et elle peut mettre fin à cette renonciation en tout temps sans préavis.

(3) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS DIVERSIFIÉ

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds diversifié (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds diversifié

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Placements Mackenzie

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	950 997	962 194
Total des placements	950 997	962 194
Total de l'actif	950 997 \$	962 194 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	950 997 \$	962 194 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	112 992 \$	73 439 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	112 992	73 439
Charges		
Frais de gestion (note 8)	18 386	18 761
Autres	2 013	2 060
Total des charges	20 399	20 821
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	92 593 \$	52 618 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	962 194 \$	1 004 020 \$
Dépôts des titulaires de contrats	18 925	13 826
Retraits des titulaires de contrats	(122 715)	(108 270)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	92 593	52 618
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(11 197)	(41 826)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	950 997 \$	962 194 \$

Fonds diversifié

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	92 593 \$	52 618 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(140 230)	(74 607)
(Profits) pertes latents	27 238	1 168
Produit brut de la cession d'actifs	427 936	181 415
Paiements bruts pour achats d'actifs	(303 747)	(66 150)
	<u>103 790</u>	<u>94 444</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	18 925	13 826
Retraits des titulaires de contrats	(122 715)	(108 270)
	<u>(103 790)</u>	<u>(94 444)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds diversifié

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	Coût moyen	Juste valeur
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	258 051	388 994
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	80 514	204 816
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	84 903	101 970
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'actions internationales	84 192	127 457
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Nestlé SA	3,49 %	
ASML Holding NV	2,95 %	
Novo Nordisk AS	2,90 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,73 %	
TotalEnergies SE	2,60 %	
Fonds d'actions américaines	64 133	127 760
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Total des placements	571 793	950 997

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds diversifié

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	427 149	470 555	501 784	563 443	621 712	365 078	357 169	352 403	346 907	394 753
Individuelle	873 461	1 008 314	1 154 595	1 364 221	1 589 750	345 082	363 646	396 028	421 671	520 978
Police avec garantie de 75/75	1 155 132	1 312 695	1 420 367	1 447 519	1 285 305	20 339	21 052	21 616	19 808	18 617
Police avec garantie de 75/100	8 019 229	9 142 836	10 313 934	11 144 609	10 839 439	139 438	145 122	155 700	151 608	156 338
Police avec garantie de 100/100	305 808	359 227	428 721	468 944	511 921	5 217	5 603	6 370	6 289	7 290
Police avec garantie de 75/75 SP1	489 238	500 784	540 207	419 729	344 898	8 730	8 107	8 266	5 752	4 980
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 327 986	3 335 291	3 567 282	3 444 323	3 071 023	58 442	53 224	53 896	46 681	43 928
Police avec garantie de 100/100 SP1	139 386	178 539	228 999	277 681	255 788	2 396	2 795	3 401	3 708	3 613
Police avec garantie de 75/75 SP2	22 491	44 631	48 122	48 976	38 699	494	871	869	775	631
Police avec garantie de 75/100 SP2	178 858	160 481	210 369	266 315	225 004	3 933	3 133	3 798	4 214	3 670
Police avec garantie de 75/75 SP	2 058	1 802	1 500	777	—	26	20	16	7	—
Police avec garantie de 75/100 SP	93 000	113 933	139 730	63 313	—	1 151	1 273	1 469	593	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2 288	2 302	2 063	—	—	25	24	19	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	7 804	—	—	—	—	99	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	45 483	13 533	15 496	6 719	—	572	154	164	63	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	854,69	759,04	702,30	615,69	634,95	95,65	56,74
Individuelle	395,07	360,65	343,00	309,09	327,71	34,42	17,65
Police avec garantie de 75/75	17,61	16,04	15,22	13,68	14,48	1,57	0,82
Police avec garantie de 75/100	17,39	15,87	15,10	13,60	14,42	1,52	0,77
Police avec garantie de 100/100	17,06	15,60	14,86	13,41	14,24	1,46	0,74
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,84	16,19	15,30	13,70	14,44	1,65	0,89
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,56	15,96	15,11	13,55	14,30	1,60	0,85
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,19	15,65	14,85	13,35	14,13	1,54	0,80
Police avec garantie de 75/75 SP2	21,99	19,52	18,06	15,82	16,31	2,47	1,46
Police avec garantie de 75/100 SP2	21,99	19,52	18,06	15,82	16,31	2,47	1,46
Police avec garantie de 75/75 SP	12,47	11,24	10,55	9,38	—	1,23	0,69
Police avec garantie de 75/100 SP	12,38	11,18	10,51	9,37	—	1,20	0,67
Police avec garantie de 100/100 SP	—	11,13	10,49	9,36	—	—	0,64
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,65	—	—	—	—	1,30	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,58	11,30	10,58	9,39	—	1,28	0,72

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds diversifié (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui exerce ses activités sous le nom de Placements Mackenzie. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds diversifié

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds diversifié

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,79	2,79	2,80	2,81	2,80
Police avec garantie de 75/75	2,57	2,57	2,57	2,64	2,74
Police avec garantie de 75/100	2,79	2,79	2,80	2,81	2,80
Police avec garantie de 100/100	2,95	2,95	2,95	2,97	2,96
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,17	2,17	2,17	2,18	2,17
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,33	2,34	2,34	2,35	2,34
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,56	2,56	2,57	2,57	2,56
Police avec garantie de 75/75 SP	1,45	1,46	1,46	1,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,68	1,68	1,68	1,68	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	1,83	1,84	1,83	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,05	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,21	1,22	1,22	1,22	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	32,14	6,95	5,32	19,01	6,10

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL DYNAMIQUE 2.46L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil dynamique 2.46L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil dynamique 2.46L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	799 995	739 578
Total des placements	799 995	739 578
Total de l'actif	799 995 \$	739 578 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	799 995 \$	739 578 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	141 264 \$	78 048 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	141 264	78 048
Charges		
Frais de gestion (note 8)	17 353	15 794
Autres	1 875	1 711
Total des charges	19 228	17 505
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	122 036 \$	60 543 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	739 578 \$	745 817 \$
Dépôts des titulaires de contrats	35 057	17 074
Retraits des titulaires de contrats	(96 676)	(83 856)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	122 036	60 543
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	60 417	(6 239)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	799 995 \$	739 578 \$

Fonds Profil dynamique 2.46L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	122 036 \$	60 543 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(92 594)	(84 616)
(Profits) pertes latents	(48 670)	6 568
Produit brut de la cession d'actifs	229 664	209 783
Paiements bruts pour achats d'actifs	(148 817)	(125 496)
	<u>61 619</u>	<u>66 782</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	35 057	17 074
Retraits des titulaires de contrats	(96 676)	(83 856)
	<u>(61 619)</u>	<u>(66 782)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil dynamique 2.46L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	16 596	72 251
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'actions canadiennes	13 676	32 490
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	50 399	63 575
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds de dividendes 2.03L	15 980	20 294
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	28 910	45 294
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds marchés émergents 3.04MF	32 872	34 578
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	24 615	34 483
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	10 078	25 791
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	18 170	20 323
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	8 399	25 225
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	

Fonds Profil dynamique 2.46L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	31 368	39 822
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	50 734	63 772
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	32 379	58 710
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	13 220	38 173
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	19 072	32 808
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	

Fonds Profil dynamique 2.46L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds immobilier 2.17G	35 062	61 930
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds immobilier 5.91G	8 467	10 936
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,51 %	
Laird Business Park	4,83 %	
High Park Village	4,16 %	
Livmore High Park	4,09 %	
Grenadier Square	3,31 %	
Fonds d'actions américaines	48 877	65 157
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	21 946	54 383
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	480 820	799 995

Fonds Profil dynamique 2.46L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	591 441	608 160	658 759	682 391	682 262	299 818	256 915	249 110	220 278	233 441
Individuelle	5 655 867	6 679 532	7 704 115	9 198 606	10 854 239	177 822	180 578	192 378	202 322	261 162
Police avec garantie de 75/75	2 694 514	3 108 615	3 376 595	3 658 747	3 475 133	63 308	62 559	62 521	59 440	61 611
Police avec garantie de 75/100	7 344 893	8 464 074	9 413 230	9 778 756	9 272 651	168 767	167 231	171 786	157 188	163 054
Police avec garantie de 100/100	220 936	257 144	315 334	366 919	376 029	4 853	4 876	5 543	5 703	6 418
Police avec garantie de 75/75 SP1	620 775	523 593	551 419	569 070	602 334	14 166	10 205	9 859	8 901	10 235
Police avec garantie de 75/100 SP1	2 744 063	2 549 673	2 551 631	2 886 326	2 565 531	61 952	49 219	45 237	44 814	43 324
Police avec garantie de 100/100 SP1	23 279	28 733	41 854	60 524	63 010	506	536	721	916	1 041
Police avec garantie de 75/75 SP2	46 088	42 320	75 546	71 042	59 675	1 338	1 023	1 634	1 311	1 167
Police avec garantie de 75/100 SP2	178 210	198 569	237 449	241 902	173 697	5 172	4 800	5 136	4 464	3 396
Police avec garantie de 75/75 SP	4 258	3 971	33 490	2 709	—	57	45	344	24	—
Police avec garantie de 75/100 SP	25 407	51 601	63 933	23 686	—	334	577	653	211	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	10 414	—	30 353	28 219	—	140	—	313	252	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	131 375	89 442	56 441	—	—	1 762	1 014	582	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	506,93	422,45	378,15	322,80	342,16	84,48	44,30
Individuelle	31,44	27,03	24,97	21,99	24,06	4,41	2,06
Police avec garantie de 75/75	23,50	20,12	18,52	16,25	17,73	3,38	1,60
Police avec garantie de 75/100	22,98	19,76	18,25	16,07	17,58	3,22	1,51
Police avec garantie de 100/100	21,97	18,96	17,58	15,54	17,07	3,01	1,38
Police avec garantie de 75/75 SP1	22,82	19,49	17,88	15,64	16,99	3,33	1,61
Police avec garantie de 75/100 SP1	22,58	19,30	17,73	15,53	16,89	3,28	1,57
Police avec garantie de 100/100 SP1	21,75	18,67	17,21	15,13	16,52	3,08	1,46
Police avec garantie de 75/75 SP2	29,02	24,17	21,63	18,45	19,55	4,85	2,54
Police avec garantie de 75/100 SP2	29,02	24,17	21,63	18,46	19,55	4,85	2,54
Police avec garantie de 75/75 SP	13,33	11,29	10,28	8,92	—	2,04	1,01
Police avec garantie de 75/100 SP	13,15	11,18	10,21	8,90	—	1,97	0,97
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,47	—	10,32	8,93	—	2,10	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,41	11,34	10,30	—	—	2,07	1,04

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil dynamique 2.46L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception des placements du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G et le Fonds immobilier 5.91G, qui sont classés dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	63 607 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 611	633
Achats	—	—
Ventes	—	(436)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	63 410
Transferts hors du niveau 3	(65 218)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	63 607 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	633 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans les fonds immobiliers, d'une juste valeur de 63 410 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 65 218 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil dynamique 2.46L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,19	3,19	3,19	3,20	3,19
Police avec garantie de 75/75	2,80	2,80	2,80	2,96	3,08
Police avec garantie de 75/100	3,19	3,19	3,19	3,20	3,18
Police avec garantie de 100/100	3,57	3,57	3,57	3,58	3,57
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,51	2,51	2,50	2,51	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,62	2,62	2,61	2,62	2,60
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,01	3,01	3,00	3,01	2,99
Police avec garantie de 75/75 SP	1,69	1,69	1,68	1,68	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,08	2,08	2,07	2,07	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,39	—	1,39	1,38	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,51	1,50	1,50	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	19,30	18,02	2,25	21,51	18,92

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL ACCÉLÉRÉ 2.45L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil accéléré 2.45L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil accéléré 2.45L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	950 604	882 230
Total des placements	950 604	882 230
Total de l'actif	950 604 \$	882 230 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	950 604 \$	882 230 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	135 892 \$	91 786 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	135 892	91 786
Charges		
Frais de gestion (note 8)	19 512	18 075
Autres	2 186	2 032
Total des charges	21 698	20 107
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 194 \$	71 679 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	882 230 \$	896 036 \$
Dépôts des titulaires de contrats	56 338	12 265
Retraits des titulaires de contrats	(102 158)	(97 750)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 194	71 679
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	68 374	(13 806)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	950 604 \$	882 230 \$

Fonds Profil accéléré 2.45L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	114 194 \$	71 679 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(101 795)	(121 024)
(Profits) pertes latents	(34 097)	29 238
Produit brut de la cession d'actifs	260 174	333 909
Paiements bruts pour achats d'actifs	(192 656)	(228 317)
	<u>45 820</u>	<u>85 485</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	56 338	12 265
Retraits des titulaires de contrats	(102 158)	(97 750)
	<u>(45 820)</u>	<u>(85 485)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil accéléré 2.45L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	14 399	64 351
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	13 506	18 494
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	17 511	38 619
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	45 547	57 486
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds de dividendes 2.03L	26 569	33 756
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	24 327	43 168
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	32 399	34 273
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	26 665	34 225
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	11 686	28 715
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	30 094	33 706
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions mondiales 2.05L	7 696	23 481
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	29 721	37 890
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	45 777	57 618
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds de revenu 2.06MX	71 814	91 417
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %	
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	17 432	22 820
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	29 471	51 115
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	9 983	27 357
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	14 888	15 034
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	12 620	24 375
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	40 727	69 122
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil accéléré 2.45L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds immobilier 5.91G	10 028	12 969
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,51 %	
Laird Business Park	4,83 %	
High Park Village	4,16 %	
Livmore High Park	4,09 %	
Grenadier Square	3,31 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	7 344	7 624
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds d'actions américaines	47 063	62 744
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	27 109	60 245
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	614 376	950 604

Fonds Profil accéléré 2.45L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	797 897	820 409	870 304	892 569	902 788	354 199	314 430	299 466	267 489	280 310
Individuelle	5 830 216	6 652 521	7 761 819	9 315 083	10 948 393	158 459	160 736	173 374	186 592	234 202
Police avec garantie de 75/75	3 850 362	3 962 016	4 503 664	4 690 372	4 487 759	81 388	74 244	77 802	72 462	73 897
Police avec garantie de 75/100	11 618 994	12 603 109	14 025 374	14 970 628	14 253 923	240 865	232 261	238 949	228 727	232 566
Police avec garantie de 100/100	496 858	606 945	699 690	753 238	814 291	9 856	10 745	11 496	11 142	12 912
Police avec garantie de 75/75 SP1	1 002 651	984 385	925 655	933 000	811 647	20 375	17 693	15 301	13 759	12 705
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 537 879	3 414 120	3 656 543	3 822 255	3 412 808	71 127	60 776	59 931	55 953	53 088
Police avec garantie de 100/100 SP1	114 100	43 622	73 763	94 798	58 440	2 233	758	1 183	1 362	895
Police avec garantie de 75/75 SP2	155 306	156 086	181 074	177 382	153 043	3 995	3 465	3 607	3 076	2 749
Police avec garantie de 75/100 SP2	153 730	169 699	593 126	1 154 613	665 256	3 955	3 767	11 816	20 025	11 948
Police avec garantie de 75/75 SP	9 163	10 297	10 887	2 598	—	119	117	113	24	—
Police avec garantie de 75/100 SP	65 417	62 342	92 493	66 398	—	842	705	956	609	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	204 431	184 003	184 379	63 490	—	2 678	2 108	1 921	584	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	39 344	37 195	11 601	—	—	513	425	121	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	443,92	383,26	344,09	299,68	310,49	60,66	39,17
Individuelle	27,18	24,16	22,34	20,03	21,39	3,02	1,82
Police avec garantie de 75/75	21,14	18,74	17,28	15,45	16,47	2,40	1,46
Police avec garantie de 75/100	20,73	18,43	17,04	15,28	16,32	2,30	1,39
Police avec garantie de 100/100	19,84	17,70	16,43	14,79	15,86	2,14	1,27
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,32	17,97	16,53	14,75	15,65	2,35	1,44
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,10	17,80	16,39	14,64	15,56	2,30	1,41
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,57	17,38	16,04	14,37	15,31	2,19	1,34
Police avec garantie de 75/75 SP2	25,72	22,20	19,92	17,34	17,96	3,52	2,28
Police avec garantie de 75/100 SP2	25,73	22,20	19,92	17,34	17,96	3,53	2,28
Police avec garantie de 75/75 SP	13,00	11,39	10,39	9,19	—	1,61	1,00
Police avec garantie de 75/100 SP	12,87	11,31	10,34	9,17	—	1,56	0,97
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,10	11,46	10,42	9,19	—	1,64	1,04
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,05	11,43	10,40	—	—	1,62	1,03

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil accéléré 2.45L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception des placements du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G et le Fonds immobilier 5.91G, qui sont classés dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	66 653 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 688	663
Achats	—	—
Ventes	—	(483)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	66 473
Transferts hors du niveau 3	(68 341)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	66 653 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	666 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans les fonds immobiliers, d'une juste valeur de 66 473 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 68 341 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil accéléré 2.45L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,98	2,98	2,97	3,08	3,14
Police avec garantie de 75/75	2,70	2,70	2,69	2,87	3,02
Police avec garantie de 75/100	2,98	2,98	2,97	3,07	3,14
Police avec garantie de 100/100	3,37	3,37	3,36	3,45	3,51
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,47	2,46	2,45	2,46	2,45
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,58	2,57	2,57	2,57	2,56
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,84	2,86	2,85	2,85	2,84
Police avec garantie de 75/75 SP	1,59	1,59	1,57	1,57	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,86	1,87	1,85	1,85	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,35	1,35	1,34	1,33	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,46	1,45	1,44	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	20,94	26,96	1,67	18,25	13,96

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL ÉQUILIBRÉ 2.44L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil équilibré 2.44L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil équilibré 2.44L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	2 354 617	2 327 224
Total des placements	2 354 617	2 327 224
Total de l'actif	2 354 617 \$	2 327 224 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 354 617 \$	2 327 224 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	241 936 \$	183 548 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	241 936	183 548
Charges		
Frais de gestion (note 8)	49 916	49 412
Autres	5 655	5 617
Total des charges	55 571	55 029
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	186 365 \$	128 519 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	2 327 224 \$	2 434 768 \$
Dépôts des titulaires de contrats	125 832	51 479
Retraits des titulaires de contrats	(284 804)	(287 542)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	186 365	128 519
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	27 393	(107 544)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	2 354 617 \$	2 327 224 \$

Fonds Profil équilibré 2.44L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	186 365 \$	128 519 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(250 855)	(259 599)
(Profits) pertes latents	8 919	76 051
Produit brut de la cession d'actifs	694 088	716 750
Paiements bruts pour achats d'actifs	(479 545)	(425 658)
	158 972	236 063
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	125 832	51 479
Retraits des titulaires de contrats	(284 804)	(287 542)
	(158 972)	(236 063)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	— \$	— \$

Fonds Profil équilibré 2.44L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	25 731	93 994
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	91 419	130 864
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	46 793	95 532
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	51 534	65 167
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	54 155	70 599
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	71 986	107 447
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	46 202	83 059
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	59 093	62 462
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	64 704	62 303
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	28 416	71 030
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	74 291	83 227
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	16 039	46 634
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	60 348	70 694
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	51 324	65 314
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds de revenu 2.06MX	187 997	261 504
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	108 285	130 039
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	43 805	81 083
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	70 952	73 949
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	21 990	56 610
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	122 026	168 650
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	

Fonds Profil équilibré 2.44L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds immobilier 2.17G	76 250	148 759
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds immobilier 5.91G	24 867	32 155
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,51 %	
Laird Business Park	4,83 %	
High Park Village	4,16 %	
Livmore High Park	4,09 %	
Grenadier Square	3,31 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	42 048	43 890
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds d'actions américaines	80 249	107 004
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	64 762	142 648
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	1 520 504	2 354 617

Fonds Profil équilibré 2.44L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 706 236	1 741 208	1 857 625	1 918 354	1 989 278	686 302	631 996	621 570	570 514	598 032
Individuelle	13 463 838	15 928 135	18 752 608	22 793 363	26 845 688	332 730	365 354	407 871	453 222	555 583
Police avec garantie de 75/75	8 182 246	9 043 466	10 385 151	11 197 289	10 915 853	148 777	152 199	165 268	162 450	164 558
Police avec garantie de 75/100	42 380 275	46 691 561	52 351 397	56 089 768	54 665 885	759 511	776 667	825 728	808 787	820 424
Police avec garantie de 100/100	1 404 327	1 572 904	1 715 371	1 911 482	1 946 680	24 595	25 652	26 613	27 199	28 899
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 655 973	2 552 315	2 780 355	2 897 265	2 601 375	46 446	41 216	42 355	40 141	37 287
Police avec garantie de 75/100 SP1	18 038 294	18 397 020	20 032 994	20 326 312	19 058 725	312 070	294 235	302 588	279 545	271 468
Police avec garantie de 100/100 SP1	446 671	442 858	534 495	574 796	568 532	7 604	6 982	7 971	7 818	8 023
Police avec garantie de 75/75 SP2	235 810	221 285	253 658	281 795	231 036	5 167	4 373	4 620	4 560	3 777
Police avec garantie de 75/100 SP2	1 144 295	1 164 465	1 363 144	1 498 643	1 517 570	25 076	23 014	24 826	24 249	24 812
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	29 908	31 729	39 800	—	—	547	516	654
Police avec garantie de 75/75 SP	92 931	102 089	112 399	30 835	—	1 146	1 153	1 187	294	—
Police avec garantie de 75/100 SP	276 016	321 930	326 459	69 102	—	3 372	3 609	3 432	657	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	—	—	1 087	—	—	—	—	10	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	65 299	2 214	18 145	22 728	—	812	25	192	217	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	81 450	66 101	—	7 179	—	1 009	749	—	68	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	402,23	362,96	334,60	297,40	300,63	39,27	28,36
Individuelle	24,71	22,94	21,75	19,88	20,70	1,77	1,19
Police avec garantie de 75/75	18,18	16,83	15,91	14,51	15,08	1,35	0,92
Police avec garantie de 75/100	17,92	16,63	15,77	14,42	15,01	1,29	0,86
Police avec garantie de 100/100	17,51	16,31	15,51	14,23	14,85	1,20	0,80
Police avec garantie de 75/75 SP1	17,49	16,15	15,23	13,85	14,33	1,34	0,92
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,30	15,99	15,10	13,75	14,24	1,31	0,89
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,03	15,77	14,91	13,60	14,11	1,26	0,86
Police avec garantie de 75/75 SP2	21,91	19,76	18,21	16,18	16,35	2,15	1,55
Police avec garantie de 75/100 SP2	21,91	19,76	18,21	16,18	16,35	2,15	1,55
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	18,30	16,26	16,43	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	12,34	11,29	10,56	9,52	—	1,05	0,73
Police avec garantie de 75/100 SP	12,22	11,21	10,51	9,51	—	1,01	0,70
Police avec garantie de 100/100 SP	—	—	—	9,49	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,44	11,36	10,59	9,53	—	1,08	0,77
Police avec garantie de 75/100 SPP	12,39	11,33	—	9,52	—	1,06	0,75

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil équilibré 2.44L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception des placements du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G et le Fonds immobilier 5.91G, qui sont classés dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	199 144 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 043	1 980
Achats	—	—
Ventes	—	(1 734)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	198 898
Transferts hors du niveau 3	(204 187)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	199 144 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	1 981 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans les fonds immobiliers, d'une juste valeur de 198 898 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 204 187 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil équilibré 2.44L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,87	2,87	2,87	2,97	3,04
Police avec garantie de 75/75	2,59	2,59	2,58	2,79	2,98
Police avec garantie de 75/100	2,87	2,87	2,86	2,96	3,03
Police avec garantie de 100/100	3,20	3,20	3,19	3,20	3,19
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,36	2,36	2,35	2,35	2,34
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,47	2,47	2,46	2,47	2,46
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,64	2,64	2,63	2,64	2,62
Police avec garantie de 75/75 SP	1,47	1,48	1,46	1,46	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,76	1,75	1,74	1,74	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	—	—	2,06	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,23	1,25	1,23	1,23	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,35	1,34	—	1,34	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	20,50	18,53	0,27	14,38	10,27

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL MODÉRÉ 2.43L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil modéré 2.43L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil modéré 2.43L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	1 738 674	1 808 850
Total des placements	1 738 674	1 808 850
Total de l'actif	1 738 674 \$	1 808 850 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 738 674 \$	1 808 850 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	118 584 \$	124 201 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	118 584	124 201
Charges		
Frais de gestion (note 8)	37 228	38 941
Autres	4 300	4 526
Total des charges	41 528	43 467
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	77 056 \$	80 734 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 808 850 \$	1 899 565 \$
Dépôts des titulaires de contrats	80 867	68 082
Retraits des titulaires de contrats	(228 099)	(239 531)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	77 056	80 734
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(70 176)	(90 715)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 738 674 \$	1 808 850 \$

Fonds Profil modéré 2.43L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	77 056 \$	80 734 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(156 352)	(150 777)
(Profits) pertes latents	37 768	26 576
Produit brut de la cession d'actifs	483 683	499 684
Paiements bruts pour achats d'actifs	(294 923)	(284 768)
	<u>147 232</u>	<u>171 449</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	80 867	68 082
Retraits des titulaires de contrats	(228 099)	(239 531)
	<u>(147 232)</u>	<u>(171 449)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil modéré 2.43L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	55 476	69 271
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	79 609	119 309
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	26 761	52 689
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	40 073	50 520
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	65 530	86 934
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil modéré 2.43L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	28 456	61 475
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	31 194	34 936
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	32 758	34 577
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	35 721	34 391
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	49 859	95 894
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil modéré 2.43L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	46 850	52 480
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	28 284	43 720
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	51 239	60 673
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	40 397	50 603
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds de revenu 2.06MX	172 011	255 020
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil modéré 2.43L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	42 178	39 983
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	37 301	57 415
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	21 306	34 310
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	55 238	65 804
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	127 568	173 046
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	

Fonds Profil modéré 2.43L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds immobilier 2.17G	53 005	109 664
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds immobilier 5.91G	10 200	13 171
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,51 %	
Laird Business Park	4,83 %	
High Park Village	4,16 %	
Livmore High Park	4,09 %	
Grenadier Square	3,31 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	42 736	44 740
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	18 246	49 089
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	22 545	48 960
<u>Top 5 holdings:</u>	<u>% of Total</u>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	1 214 541	1 738 674

Fonds Profil modéré 2.43L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 214 900	1 198 964	1 191 755	1 118 076	1 077 115	466 653	430 638	399 411	339 248	326 184
Individuelle	10 915 225	13 310 107	16 324 322	20 069 599	24 755 367	252 484	295 810	347 836	397 806	503 572
Police avec garantie de 75/75	6 416 349	7 220 403	8 423 095	8 634 923	8 976 775	99 679	107 472	119 866	113 989	121 413
Police avec garantie de 75/100	38 565 839	43 498 485	49 068 989	51 582 200	54 952 190	590 504	639 919	692 094	676 786	739 941
Police avec garantie de 100/100	1 234 232	1 406 931	1 516 706	1 621 937	1 720 673	18 501	20 318	21 056	21 002	22 915
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 275 483	2 349 183	2 788 802	2 790 892	3 142 587	34 082	33 634	38 084	35 271	40 524
Police avec garantie de 75/100 SP1	16 125 391	16 802 608	17 991 220	18 409 339	19 836 059	238 942	238 259	243 603	230 938	254 186
Police avec garantie de 100/100 SP1	324 544	296 411	328 462	381 871	469 836	4 732	4 143	4 391	4 737	5 964
Police avec garantie de 75/75 SP2	172 824	170 128	190 056	150 631	239 212	3 211	2 954	3 078	2 208	3 498
Police avec garantie de 75/100 SP2	1 278 091	1 704 349	1 477 572	1 372 307	1 707 126	23 747	29 596	23 931	20 114	24 962
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	1 337	1 370	21 209	—	—	22	20	310
Police avec garantie de 75/75 SP	47 958	58 262	56 222	37 321	—	571	657	600	365	—
Police avec garantie de 75/100 SP	277 940	326 725	388 163	117 371	—	3 488	3 895	4 388	1 220	—
Police avec garantie de 100/100 SP	10 503	10 624	10 748	5 770	—	123	118	114	56	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	39 007	42 274	46 109	39 833	—	468	480	493	390	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	124 461	84 560	56 004	60 322	—	1 489	957	598	591	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	384,11	359,18	335,15	303,42	302,83	24,93	24,03
Individuelle	23,13	22,22	21,31	19,82	20,34	0,91	0,91
Police avec garantie de 75/75	15,54	14,88	14,23	13,20	13,53	0,66	0,65
Police avec garantie de 75/100	15,31	14,71	14,10	13,12	13,47	0,60	0,61
Police avec garantie de 100/100	14,99	14,44	13,88	12,95	13,32	0,55	0,56
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,98	14,32	13,66	12,64	12,90	0,66	0,66
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,82	14,18	13,54	12,54	12,81	0,64	0,64
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,58	13,98	13,37	12,41	12,69	0,60	0,61
Police avec garantie de 75/75 SP2	18,58	17,36	16,20	14,66	14,62	1,22	1,16
Police avec garantie de 75/100 SP2	18,58	17,36	16,20	14,66	14,62	1,22	1,16
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	—	16,20	14,66	14,62	—	—
Police avec garantie de 75/75 SP	11,91	11,29	10,67	9,79	—	0,62	0,62
Police avec garantie de 75/100 SP	12,55	11,92	11,30	10,40	—	0,63	0,62
Police avec garantie de 100/100 SP	11,69	11,13	10,58	9,76	—	0,56	0,55
Police avec garantie de 75/75 SPP	12,01	11,35	10,71	9,80	—	0,66	0,64
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,96	11,32	10,69	9,79	—	0,64	0,63

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil modéré 2.43L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception des placements du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G et le Fonds immobilier 5.91G, qui sont classés dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	127 485 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	3 318	1 308
Achats	—	—
Ventes	—	(982)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	127 159
Transferts hors du niveau 3	(130 803)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	127 485 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	1 324 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans les fonds immobiliers, d'une juste valeur de 127 159 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil modéré 2.43L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 130 803 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil modéré 2.43L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,77	2,77	2,76	2,84	2,88
Police avec garantie de 75/75	2,49	2,49	2,48	2,67	2,82
Police avec garantie de 75/100	2,77	2,77	2,76	2,83	2,87
Police avec garantie de 100/100	3,04	3,04	3,03	3,04	3,03
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,25	2,25	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,37	2,36	2,35	2,36	2,35
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,53	2,53	2,52	2,53	2,52
Police avec garantie de 75/75 SP	1,37	1,37	1,36	1,36	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,65	1,65	1,63	1,64	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,92	1,92	1,91	1,90	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,14	1,13	1,12	1,12	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,25	1,24	1,23	1,23	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	16,77	15,66	1,03	10,14	12,26

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL CONSERVATEUR 2.42L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil conservateur 2.42L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil conservateur 2.42L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	1 574 225	1 815 052
Total des placements	1 574 225	1 815 052
Total de l'actif	1 574 225 \$	1 815 052 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 574 225 \$	1 815 052 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	71 410 \$	135 337 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	71 410	135 337
Charges		
Frais de gestion (note 8)	35 823	38 822
Autres	4 218	4 559
Total des charges	40 041	43 381
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 369 \$	91 956 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	1 815 052 \$	1 832 706 \$
Dépôts des titulaires de contrats	72 799	186 951
Retraits des titulaires de contrats	(344 995)	(296 561)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 369	91 956
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(240 827)	(17 654)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	1 574 225 \$	1 815 052 \$

Fonds Profil conservateur 2.42L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	31 369 \$	91 956 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(154 454)	(129 685)
(Profits) pertes latents	83 044	(5 652)
Produit brut de la cession d'actifs	547 411	462 089
Paiements bruts pour achats d'actifs	(235 174)	(309 098)
	<u>272 196</u>	<u>109 610</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	72 799	186 951
Retraits des titulaires de contrats	(344 995)	(296 561)
	<u>(272 196)</u>	<u>(109 610)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil conservateur 2.42L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	37 485	46 788
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	93 623	139 773
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	17 415	31 686
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	49 973	63 030
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	82 920	110 401
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	24 748	47 553
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	21 033	23 554
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	22 145	23 360
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	23 689	22 761
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	57 018	62 860
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	28 090	31 430
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	21 545	31 538
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	66 524	78 664
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds de revenu 2.06MX	201 643	291 981
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	48 889	46 330
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	38 081	57 536
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	14 623	23 418
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	40 964	47 651
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	137 516	193 467
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	36 861	83 259
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil conservateur 2.42L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds immobilier 5.91G	3 071	3 965
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,51 %	
Laird Business Park	4,83 %	
High Park Village	4,16 %	
Livmore High Park	4,09 %	
Grenadier Square	3,31 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	40 796	50 238
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	14 207	31 509
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	17 151	31 473
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	1 140 010	1 574 225

Fonds Profil conservateur 2.42L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	535 019	589 541	534 394	492 100	509 109	188 491	198 792	167 209	141 135	144 864
Individuelle	13 545 368	16 669 923	19 914 174	24 221 133	30 643 253	292 050	353 064	401 680	459 605	592 178
Police avec garantie de 75/75	8 055 924	9 914 237	10 831 659	11 150 062	12 494 415	116 600	140 645	146 011	141 082	160 782
Police avec garantie de 75/100	43 563 048	50 860 732	55 422 116	56 735 281	61 470 087	622 501	713 935	740 894	713 509	787 295
Police avec garantie de 100/100	1 592 045	1 846 230	1 954 742	2 072 127	2 388 983	22 350	25 500	25 752	25 721	30 248
Police avec garantie de 75/75 SP1	2 718 778	3 082 826	3 549 078	3 557 388	3 681 020	37 448	41 498	45 265	42 463	44 517
Police avec garantie de 75/100 SP1	19 607 351	22 918 021	21 756 194	20 951 648	24 081 907	267 168	305 533	275 111	248 236	289 401
Police avec garantie de 100/100 SP1	361 783	448 792	299 683	334 753	554 231	4 876	5 925	3 757	3 937	6 618
Police avec garantie de 75/75 SP2	291 849	470 540	534 650	526 882	682 190	4 933	7 608	8 018	7 240	9 296
Police avec garantie de 75/100 SP2	522 628	835 593	815 653	1 143 618	1 497 849	8 834	13 510	12 232	15 714	20 412
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	44 325	62 127	47 404	77 723	—	717	932	651	1 059
Police avec garantie de 75/75 SP	100 790	111 183	88 065	19 234	—	1 175	1 257	935	190	—
Police avec garantie de 75/100 SP	405 274	460 302	370 100	176 538	—	4 689	5 174	3 918	1 738	—
Police avec garantie de 100/100 SP	12 686	13 255	13 373	—	—	146	148	141	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	76 162	23 073	19 963	18 101	—	897	263	213	179	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	176 180	130 676	59 884	6 688	—	2 067	1 483	638	66	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	352,31	337,20	312,89	286,80	284,54	15,11	24,31
Individuelle	21,56	21,18	20,17	18,98	19,32	0,38	1,01
Police avec garantie de 75/75	14,47	14,19	13,48	12,65	12,87	0,28	0,71
Police avec garantie de 75/100	14,29	14,04	13,37	12,58	12,81	0,25	0,67
Police avec garantie de 100/100	14,04	13,81	13,17	12,41	12,66	0,23	0,64
Police avec garantie de 75/75 SP1	13,77	13,46	12,75	11,94	12,09	0,31	0,71
Police avec garantie de 75/100 SP1	13,63	13,33	12,65	11,85	12,02	0,30	0,68
Police avec garantie de 100/100 SP1	13,48	13,20	12,54	11,76	11,94	0,28	0,66
Police avec garantie de 75/75 SP2	16,90	16,17	15,00	13,74	13,63	0,73	1,17
Police avec garantie de 75/100 SP2	16,90	16,17	15,00	13,74	13,63	0,73	1,17
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	16,17	15,00	13,74	13,63	—	1,17
Police avec garantie de 75/75 SP	11,66	11,30	10,62	9,86	—	0,36	0,68
Police avec garantie de 75/100 SP	11,57	11,24	10,59	9,85	—	0,33	0,65
Police avec garantie de 100/100 SP	11,51	11,20	10,56	—	—	0,31	0,64
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,78	11,38	10,67	9,87	—	0,40	0,71
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,73	11,35	10,65	9,87	—	0,38	0,70

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil conservateur 2.42L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception des placements du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G et le Fonds immobilier 5.91G, qui sont classés dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	96 964 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	2 608	1 033
Achats	—	—
Ventes	—	(1 060)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	96 991
Transferts hors du niveau 3	(99 572)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	96 964 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	1 035 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans les fonds immobiliers, d'une juste valeur de 96 991 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 99 572 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil conservateur 2.42L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,66	2,65	2,65	2,66	2,65
Police avec garantie de 75/75	2,43	2,43	2,42	2,52	2,59
Police avec garantie de 75/100	2,66	2,65	2,65	2,66	2,65
Police avec garantie de 100/100	2,81	2,81	2,80	2,82	2,81
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,14	2,14	2,13	2,14	2,13
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,26	2,25	2,24	2,25	2,24
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,37	2,36	2,35	2,37	2,36
Police avec garantie de 75/75 SP	1,31	1,31	1,30	1,30	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,54	1,53	1,52	1,52	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,69	1,69	1,67	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,02	1,02	1,01	1,01	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,13	1,13	1,12	1,12	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	14,01	17,09	2,20	6,45	14,58

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL DE REVENU FIXE 3.00L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil de revenu fixe 3.00L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	153 555	202 436
Total des placements	153 555	202 436
Total de l'actif	153 555 \$	202 436 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	153 555 \$	202 436 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	(3 485) \$	15 952 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	(3 485)	15 952
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 785	3 152
Autres	352	396
Total des charges	3 137	3 548
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(6 622) \$	12 404 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	202 436 \$	192 291 \$
Dépôts des titulaires de contrats	5 089	30 496
Retraits des titulaires de contrats	(47 348)	(32 755)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(6 622)	12 404
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(48 881)	10 145
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	153 555 \$	202 436 \$

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	(6 622) \$	12 404 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(11 572)	(5 300)
(Profits) pertes latents	15 057	(10 652)
Produit brut de la cession d'actifs	70 832	29 444
Paiements bruts pour achats d'actifs	(25 436)	(23 637)
	<u>42 259</u>	<u>2 259</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	5 089	30 496
Retraits des titulaires de contrats	(47 348)	(32 755)
	<u>(42 259)</u>	<u>(2 259)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'obligations	24 455	30 777
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds canadien de base plus 10.38LW	5 946	6 158
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,27 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,38 %, 01-05-2023	2,08 %	
Province de l'Alberta, 1,65 %, 01-06-2031	2,02 %	
La Financière Sun Life inc., taux variable, 19-09-2028	1,50 %	
L'Autorité financière des Premières Nations, 3,05 %, 01-06-2028	1,46 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	12 010	13 831
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	10 718	12 241
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds de revenu 2.06MX	25 733	32 300
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,66 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	4,99 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,46 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,08 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	1,96 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	7 730	7 531
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	6 346	7 586
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'obligations à long terme	10 168	12 363
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	19 230	22 998
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	6 315	7 770
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Total des placements	128 651	153 555

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	324 536	518 346	281 517	322 837	349 730	6 240	10 122	5 066	5 460	5 816
Individuelle	1 371 672	1 634 703	1 886 270	2 110 400	2 447 872	22 814	28 232	30 698	33 003	38 516
Police avec garantie de 75/75	646 560	852 884	930 536	834 394	723 257	8 198	11 216	11 519	9 914	8 638
Police avec garantie de 75/100	3 855 964	4 823 535	4 999 421	4 279 043	3 948 446	48 338	62 787	61 325	50 435	46 826
Police avec garantie de 100/100	175 406	224 522	191 760	211 530	252 596	2 175	2 898	2 338	2 483	2 989
Police avec garantie de 75/75 SP1	360 364	572 444	607 497	354 524	230 087	4 353	7 131	7 082	3 944	2 556
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 933 808	4 391 145	4 271 457	3 611 368	3 045 381	47 258	54 433	49 581	40 025	33 724
Police avec garantie de 100/100 SP1	75 768	133 906	234 355	246 619	220 038	900	1 643	2 697	2 713	2 421
Police avec garantie de 75/75 SP2	93 565	137 896	130 721	107 128	117 072	1 315	1 967	1 718	1 322	1 421
Police avec garantie de 75/100 SP2	559 440	1 066 237	1 107 368	1 087 502	395 186	7 863	15 209	14 552	13 424	4 795
Police avec garantie de 100/100 SP2	154 843	201 406	206 649	206 219	—	2 176	2 873	2 715	2 545	—
Police avec garantie de 75/75 SP	9 997	38 872	44 705	3 762	—	108	434	467	38	—
Police avec garantie de 75/100 SP	97 627	173 926	113 745	48 351	—	1 053	1 936	1 186	482	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1 515	1 530	—	—	—	16	17	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	32 352	31 617	35 636	—	—	357	358	376	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	35 445	104 375	92 217	1 040	—	391	1 180	971	10	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	19,23	19,53	18,00	16,91	16,63	(0,30)	1,53
Individuelle	16,63	17,27	16,27	15,64	15,73	(0,64)	1,00
Police avec garantie de 75/75	12,68	13,15	12,38	11,88	11,94	(0,47)	0,77
Police avec garantie de 75/100	12,54	13,02	12,27	11,79	11,86	(0,48)	0,75
Police avec garantie de 100/100	12,40	12,91	12,19	11,74	11,83	(0,51)	0,72
Police avec garantie de 75/75 SP1	12,08	12,46	11,66	11,12	11,11	(0,38)	0,80
Police avec garantie de 75/100 SP1	12,01	12,40	11,61	11,08	11,07	(0,39)	0,79
Police avec garantie de 100/100 SP1	11,88	12,27	11,51	11,00	11,00	(0,39)	0,76
Police avec garantie de 75/75 SP2	14,05	14,26	13,14	12,34	12,13	(0,21)	1,12
Police avec garantie de 75/100 SP2	14,05	14,26	13,14	12,34	12,13	(0,21)	1,12
Police avec garantie de 100/100 SP2	14,05	14,26	13,14	12,34	—	(0,21)	1,12
Police avec garantie de 75/75 SP	10,82	11,16	10,45	9,97	—	(0,34)	0,71
Police avec garantie de 75/100 SP	10,78	11,13	10,43	9,97	—	(0,35)	0,70
Police avec garantie de 100/100 SP	10,70	11,07	—	—	—	(0,37)	0,67
Police avec garantie de 75/75 SPP	11,04	11,32	10,54	—	—	(0,28)	0,78
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,02	11,31	10,53	10,00	—	(0,29)	0,78

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil de revenu fixe 3.00L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds Profil de revenu fixe 3.00L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,28	2,28	2,27	2,34	2,44
Police avec garantie de 75/75	2,17	2,17	2,16	2,24	2,38
Police avec garantie de 75/100	2,29	2,28	2,27	2,34	2,43
Police avec garantie de 100/100	2,51	2,50	2,50	2,51	2,49
Police avec garantie de 75/75 SP1	1,60	1,59	1,58	1,58	1,58
Police avec garantie de 75/100 SP1	1,65	1,65	1,63	1,64	1,62
Police avec garantie de 100/100 SP1	1,77	1,76	1,75	1,75	1,74
Police avec garantie de 75/75 SP	1,61	1,61	1,59	1,59	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,73	1,71	1,71	1,70	—
Police avec garantie de 100/100 SP	1,95	1,93	—	—	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,03	1,03	1,00	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,09	1,08	1,07	1,07	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	14,71	11,93	8,89	10,04	35,31

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL ACTIONS CANADIENNES 2.98L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil actions canadiennes 2.98L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	23 206	22 005
Total des placements	23 206	22 005
Total de l'actif	23 206 \$	22 005 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	23 206 \$	22 005 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	5 318 \$	703 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	5 318	703
Charges		
Frais de gestion (note 8)	614	583
Autres	71	68
Total des charges	685	651
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 633 \$	52 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	22 005 \$	25 607 \$
Dépôts des titulaires de contrats	536	659
Retraits des titulaires de contrats	(3 968)	(4 313)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 633	52
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 201	(3 602)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	23 206 \$	22 005 \$

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	4 633 \$	52 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(5 991)	(1 220)
(Profits) pertes latents	673	517
Produit brut de la cession d'actifs	15 318	4 723
Paiements bruts pour achats d'actifs	(11 201)	(418)
	<u>3 432</u>	<u>3 654</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	536	659
Retraits des titulaires de contrats	(3 968)	(4 313)
	<u>(3 432)</u>	<u>(3 654)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds d'actions canadiennes	1 055	2 330
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	5 336	5 815
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'actions canadiennes 6.92BG	2 342	3 487
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
La Banque Toronto-Dominion	9,20 %	
Fonds à petite capitalisation Beutel Goodman	7,45 %	
Banque Royale du Canada	5,62 %	
Brookfield Asset Management Inc.	5,28 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,81 %	
Fonds de dividendes 2.03L	2 132	3 491
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	4 649	5 816
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	1 371	2 267
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Total des placements	16 885	23 206

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	355 818	407 740	486 789	553 756	676 019	10 573	9 913	11 676	11 431	15 843
Police avec garantie de 75/75	81 786	92 906	111 040	114 376	115 762	1 797	1 665	1 958	1 731	1 984
Police avec garantie de 75/100	322 096	377 031	424 748	475 679	480 983	6 912	6 620	7 357	7 091	8 140
Police avec garantie de 100/100	24 417	26 030	32 359	33 291	30 117	501	439	540	480	495
Police avec garantie de 75/75 SP1	16 844	20 103	14 109	41 367	43 859	355	345	237	594	710
Police avec garantie de 75/100 SP1	132 346	156 786	215 060	238 346	291 792	2 732	2 636	3 551	3 372	4 664
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 924	8 824	7 702	9 636	7 933	58	144	124	133	125
Police avec garantie de 75/75 SP2	2 286	3 247	3 118	15 215	13 012	61	68	63	256	241
Police avec garantie de 75/100 SP2	7 508	7 668	4 360	9 087	5 674	199	162	88	153	105
Police avec garantie de 75/100 SP	1 356	1 276	1 288	—	—	18	13	13	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Individuelle	29,71	24,31	23,99	20,64	23,44	5,40	0,32
Police avec garantie de 75/75	21,97	17,92	17,63	15,13	17,14	4,05	0,29
Police avec garantie de 75/100	21,46	17,56	17,32	14,91	16,92	3,90	0,24
Police avec garantie de 100/100	20,52	16,85	16,68	14,41	16,42	3,67	0,17
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,09	17,14	16,79	14,36	16,19	3,95	0,35
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,64	16,81	16,51	14,14	15,98	3,83	0,30
Police avec garantie de 100/100 SP1	19,99	16,33	16,09	13,83	15,68	3,66	0,24
Police avec garantie de 75/75 SP2	26,58	21,09	20,17	16,83	18,53	5,49	0,92
Police avec garantie de 75/100 SP2	26,59	21,09	20,17	16,84	18,53	5,50	0,92
Police avec garantie de 75/100 SP	13,00	10,52	10,26	—	—	2,48	0,26

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil actions canadiennes 2.98L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds Profil actions canadiennes 2.98L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,09	3,10	3,10	3,11	3,10
Police avec garantie de 75/75	2,82	2,82	2,82	2,87	2,92
Police avec garantie de 75/100	3,09	3,10	3,10	3,11	3,09
Police avec garantie de 100/100	3,46	3,47	3,47	3,48	3,45
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,42	2,41	2,41	2,42	2,40
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,64	2,64	2,64	2,65	2,63
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,98	2,97	2,97	2,98	2,99
Police avec garantie de 75/100 SP	1,98	1,99	1,98	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	49,03	1,90	9,24	2,93	37,34

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL D' ACTIONS MONDIALES 2.99L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	80 354	78 315
Total des placements	80 354	78 315
Total de l'actif	80 354 \$	78 315 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	80 354 \$	78 315 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	13 180 \$	8 588 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	13 180	8 588
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 049	1 944
Autres	265	252
Total des charges	2 314	2 196
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 866 \$	6 392 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	78 315 \$	83 927 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 933	2 443
Retraits des titulaires de contrats	(11 760)	(14 447)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 866	6 392
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	2 039	(5 612)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	80 354 \$	78 315 \$

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	10 866 \$	6 392 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(12 681)	(5 584)
(Profits) pertes latents	(499)	(3 004)
Produit brut de la cession d'actifs	34 133	16 110
Paiements bruts pour achats d'actifs	(22 992)	(1 910)
	<u>8 827</u>	<u>12 004</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 933	2 443
Retraits des titulaires de contrats	(11 760)	(14 447)
	<u>(8 827)</u>	<u>(12 004)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	5 746	13 308
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	5 592	7 267
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	4 102	3 810
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	2 746	3 816
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	2 069	4 029
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	2 792	4 035
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	3 888	4 020
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	3 834	4 034
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	4 795	5 667
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	5 021	7 244
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions américaines	6 168	13 400
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	5 907	9 724
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	52 660	80 354

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	414 289	500 377	646 396	825 193	890 874	9 405	9 973	11 834	13 487	15 364
Police avec garantie de 75/75	389 827	441 393	486 289	534 176	480 176	11 058	10 956	11 050	10 800	10 217
Police avec garantie de 75/100	1 000 934	1 158 740	1 313 067	1 356 355	1 109 906	27 831	28 289	29 445	27 153	23 445
Police avec garantie de 100/100	29 796	38 888	47 585	58 455	50 570	765	883	999	1 102	1 013
Police avec garantie de 75/75 SP1	183 131	184 714	209 153	241 519	208 249	5 086	4 469	4 610	4 715	4 255
Police avec garantie de 75/100 SP1	628 484	656 258	791 469	855 640	695 689	16 898	15 421	17 004	16 334	13 947
Police avec garantie de 100/100 SP1	29 222	30 384	32 672	38 598	31 525	752	687	678	715	616
Police avec garantie de 75/75 SP2	63 732	68 054	89 839	99 206	77 720	2 270	2 057	2 411	2 297	1 835
Police avec garantie de 75/100 SP2	157 172	161 696	194 048	205 387	129 425	5 599	4 888	5 208	4 756	3 056
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	7 293	7 506	7 719	13 759	—	220	202	179	325
Police avec garantie de 75/75 SP	8 880	8 576	8 800	7 601	—	117	98	91	69	—
Police avec garantie de 75/100 SP	15 688	19 745	25 532	2 883	—	205	223	263	26	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	866	871	676	—	—	10	9	6	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	12 887	4 910	6 320	3 400	—	173	57	66	31	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	14 688	7 361	5 531	3 677	—	195	84	57	34	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
Individuelle	22,70	19,93	18,31	16,34	17,25	2,77	1,62
Police avec garantie de 75/75	28,37	24,82	22,72	20,22	21,28	3,55	2,10
Police avec garantie de 75/100	27,80	24,41	22,42	20,02	21,12	3,39	1,99
Police avec garantie de 100/100	25,69	22,70	20,99	18,86	20,03	2,99	1,71
Police avec garantie de 75/75 SP1	27,77	24,19	22,04	19,52	20,43	3,58	2,15
Police avec garantie de 75/100 SP1	26,89	23,50	21,48	19,09	20,05	3,39	2,02
Police avec garantie de 100/100 SP1	25,75	22,61	20,76	18,53	19,55	3,14	1,85
Police avec garantie de 75/75 SP2	35,62	30,23	26,83	23,15	23,61	5,39	3,40
Police avec garantie de 75/100 SP2	35,62	30,23	26,84	23,16	23,61	5,39	3,39
Police avec garantie de 100/100 SP2	—	30,23	26,84	23,16	23,61	—	3,39
Police avec garantie de 75/75 SP	13,19	11,42	10,33	9,09	—	1,77	1,09
Police avec garantie de 75/100 SP	13,04	11,32	10,28	9,07	—	1,72	1,04
Police avec garantie de 100/100 SP	—	11,14	10,18	9,05	—	—	0,96
Police avec garantie de 75/75 SPP	13,41	11,55	10,40	9,11	—	1,86	1,15
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,25	11,45	10,35	9,10	—	1,80	1,10

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts de **catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds Profil d'actions mondiales 2.99L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,41	3,42	3,41	3,42	3,40
Police avec garantie de 75/75	3,07	3,07	3,07	3,16	3,29
Police avec garantie de 75/100	3,41	3,41	3,41	3,41	3,40
Police avec garantie de 100/100	4,06	4,06	4,05	4,06	4,04
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,61	2,61	2,60	2,60	2,59
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,95	2,95	2,94	2,94	2,93
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,40	3,40	3,39	3,39	3,37
Police avec garantie de 75/75 SP	1,94	1,94	1,93	1,93	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,29	2,28	2,27	2,27	—
Police avec garantie de 100/100 SP	—	2,94	2,93	2,91	—
Police avec garantie de 75/75 SPP	1,47	1,48	1,46	1,46	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,81	1,81	1,80	1,80	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	28,80	2,52	3,14	9,56	48,98

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2010 5.14L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2010 5.14L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2010 5.14L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	11 808	12 547
Total des placements	11 808	12 547
Total de l'actif	11 808 \$	12 547 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	11 808 \$	12 547 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	577 \$	945 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	577	945
Charges		
Frais de gestion (note 8)	134	133
Autres	14	14
Total des charges	148	147
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	429 \$	798 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	12 547 \$	11 802 \$
Dépôts des titulaires de contrats	1 450	1 078
Retraits des titulaires de contrats	(2 618)	(1 131)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	429	798
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(739)	745
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	11 808 \$	12 547 \$

Fonds Profil 2010 5.14L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	429 \$	798 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(1 040)	(744)
(Profits) pertes latents	463	(201)
Produit brut de la cession d'actifs	4 805	3 921
Paiements bruts pour achats d'actifs	(3 489)	(3 721)
	<u>1 168</u>	<u>53</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	1 450	1 078
Retraits des titulaires de contrats	(2 618)	(1 131)
	<u>(1 168)</u>	<u>(53)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil 2010 5.14L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	283	351
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	1 372	1 645
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	283	414
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	189	237
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	783	887
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2010 5.14L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	254	415
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	158	176
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	169	176
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	183	176
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	2 073	2 443
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2010 5.14L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	347	471
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	211	235
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	182	236
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	521	589
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	368	350
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2010 5.14L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	396	474
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	115	176
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	309	357
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	673	790
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	190	337
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil 2010 5.14L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	375	401
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	128	236
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	164	236
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	9 726	11 808

Fonds Profil 2010 5.14L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	483 749	538 830	537 935	573 030	683 221	11 369	12 066	11 159	10 803	12 767
Individuelle	22 221	23 903	32 845	31 762	49 716	332	350	458	413	659
Police avec garantie de 75/75	417	1 047	5 746	3 569	3 544	6	15	81	47	47
Police avec garantie de 75/100	6 447	6 902	6 610	6 738	14 653	96	102	92	88	195
Police avec garantie de 75/100 SP1	312	1 032	949	916	643	5	14	12	11	8

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	23,50	22,39	20,74	18,85	18,69	1,11	1,65
Individuelle	14,94	14,63	13,93	13,01	13,26	0,31	0,70
Police avec garantie de 75/75	15,15	14,80	14,05	13,08	13,31	0,35	0,75
Police avec garantie de 75/100	14,94	14,63	13,93	13,01	13,26	0,31	0,70
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,36	13,99	13,26	12,33	12,50	0,37	0,73

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2010 5.14L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	906 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	25	10
Achats	—	—
Ventes	—	(1)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	897
Transferts hors du niveau 3	(931)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	906 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	10 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 897 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2010 5.14L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 931 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2010 5.14L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,78	2,79	2,78	2,84	2,85
Police avec garantie de 75/75	2,50	2,51	2,50	2,67	2,78
Police avec garantie de 75/100	2,78	2,79	2,78	2,84	2,84
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,36	2,33	2,32	2,34	2,31

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	28,87	30,86	14,64	17,66	33,49

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2015 5.15L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2015 5.15L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2015 5.15L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	31 730	38 564
Total des placements	31 730	38 564
Total de l'actif	31 730 \$	38 564 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	31 730 \$	38 564 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 722 \$	2 934 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 722	2 934
Charges		
Frais de gestion (note 8)	470	513
Autres	47	51
Total des charges	517	564
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 205 \$	2 370 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	38 564 \$	41 094 \$
Dépôts des titulaires de contrats	2 067	2 352
Retraits des titulaires de contrats	(10 106)	(7 252)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 205	2 370
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(6 834)	(2 530)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	31 730 \$	38 564 \$

Fonds Profil 2015 5.15L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 205 \$	2 370 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(4 004)	(3 228)
(Profits) pertes latents	2 282	294
Produit brut de la cession d'actifs	16 226	15 123
Paiements bruts pour achats d'actifs	(7 670)	(9 659)
	<u>8 039</u>	<u>4 900</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	2 067	2 352
Retraits des titulaires de contrats	(10 106)	(7 252)
	<u>(8 039)</u>	<u>(4 900)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil 2015 5.15L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	760	946
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	3 560	4 488
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	758	1 110
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	505	634
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	2 034	2 386
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2015 5.15L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	654	1 110
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	424	473
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	451	474
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	495	476
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	5 267	6 507
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2015 5.15L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	891	1 264
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	565	631
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	472	633
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	1 366	1 586
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	987	937
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2015 5.15L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	1 014	1 274
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	287	474
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	796	959
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	1 777	2 129
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	477	905
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil 2015 5.15L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	1 003	1 071
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	310	632
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	426	631
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	25 279	31 730

Fonds Profil 2015 5.15L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	1 261 788	1 607 744	1 848 543	2 289 333	2 806 796	29 435	35 705	38 131	42 923	52 170
Individuelle	51 521	57 426	71 623	98 269	121 171	751	818	974	1 249	1 570
Police avec garantie de 75/75	5 644	7 938	18 908	8 922	18 773	86	119	269	118	253
Police avec garantie de 75/100	37 384	41 990	47 514	51 694	60 206	565	621	671	682	810
Police avec garantie de 100/100	28 703	31 697	34 237	40 017	58 427	426	462	477	522	779
Police avec garantie de 75/75 SP1	1 424	1 259	1 012	5 917	8 811	21	18	14	74	112
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 297	1 055	6 261	7 307	8 535	48	15	84	91	108
Police avec garantie de 100/100 SP1	27 962	40 177	5 099	14 641	36 865	398	558	67	181	461
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	14 380	25 356	—	—	—	248	407	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	23,33	22,21	20,63	18,75	18,59	1,12	1,58
Individuelle	14,57	14,25	13,60	12,71	12,96	0,32	0,65
Police avec garantie de 75/75	15,32	14,95	14,23	13,26	13,49	0,37	0,72
Police avec garantie de 75/100	15,12	14,80	14,13	13,20	13,45	0,32	0,67
Police avec garantie de 100/100	14,85	14,56	13,93	13,04	13,32	0,29	0,63
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,55	14,17	13,45	12,50	12,68	0,38	0,72
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,48	14,10	13,40	12,46	12,64	0,38	0,70
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,24	13,90	13,22	12,32	12,52	0,34	0,68
Police avec garantie de 75/75 SP2	—	17,27	16,04	—	—	—	1,23

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2015 5.15L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	3 079 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	84	33
Achats	—	—
Ventes	—	(39)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	3 085
Transferts hors du niveau 3	(3 163)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	3 079 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	33 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 3 085 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2015 5.15L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 3 163 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2015 5.15L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,79	2,78	2,80	2,84	2,86
Police avec garantie de 75/75	2,52	2,51	2,51	2,71	2,81
Police avec garantie de 75/100	2,79	2,78	2,80	2,84	2,87
Police avec garantie de 100/100	3,02	3,01	3,02	3,04	3,02
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,27	2,26	2,28	2,28	2,27
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,31	2,33	2,33	2,33	2,33
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,51	2,47	2,53	2,51	2,50

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	21,41	24,02	7,76	11,37	28,57

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2020 5.16L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2020 5.16L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2020 5.16L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	160 710	176 581
Total des placements	160 710	176 581
Total de l'actif	160 710 \$	176 581 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	160 710 \$	176 581 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	8 100 \$	12 724 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	8 100	12 724
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 972	2 085
Autres	197	210
Total des charges	2 169	2 295
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 931 \$	10 429 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	176 581 \$	183 000 \$
Dépôts des titulaires de contrats	18 267	11 905
Retraits des titulaires de contrats	(40 069)	(28 753)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 931	10 429
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	(15 871)	(6 419)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	160 710 \$	176 581 \$

Fonds Profil 2020 5.16L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	5 931 \$	10 429 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(14 771)	(12 380)
(Profits) pertes latents	6 671	(344)
Produit brut de la cession d'actifs	61 784	61 486
Paiements bruts pour achats d'actifs	(37 813)	(42 343)
	<u>21 802</u>	<u>16 848</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	18 267	11 905
Retraits des titulaires de contrats	(40 069)	(28 753)
	<u>(21 802)</u>	<u>(16 848)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil 2020 5.16L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	3 877	4 802
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	18 331	22 526
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	3 545	5 672
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	2 589	3 237
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	10 536	12 052
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2020 5.16L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	3 356	5 667
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	2 164	2 414
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	2 288	2 388
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	2 494	2 405
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	27 651	33 041
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2020 5.16L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	4 356	6 438
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	2 885	3 221
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	2 488	3 224
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	7 124	8 015
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	4 968	4 718
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2020 5.16L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	5 384	6 413
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	1 492	2 410
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	4 214	4 852
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	9 193	10 733
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	2 584	4 604
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil 2020 5.16L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	5 082	5 423
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	1 732	3 228
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	2 011	3 227
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	130 344	160 710

Fonds Profil 2020 5.16L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	6 398 432	7 299 911	8 060 910	8 389 898	8 837 824	154 107	167 443	172 000	162 392	169 457
Individuelle	173 905	194 226	236 773	256 994	317 167	2 559	2 801	3 269	3 313	4 170
Police avec garantie de 75/75	69 659	85 450	88 354	88 864	95 453	1 107	1 330	1 316	1 235	1 353
Police avec garantie de 75/100	143 230	220 372	287 029	363 463	372 110	2 257	3 404	4 245	5 019	5 241
Police avec garantie de 100/100	5 093	5 297	8 888	15 440	20 664	79	81	130	211	288
Police avec garantie de 75/75 SP1	—	6 859	6 859	12 560	11 431	—	102	97	165	152
Police avec garantie de 75/100 SP1	29 002	85 447	120 716	110 852	120 696	439	1 261	1 696	1 447	1 598
Police avec garantie de 100/100 SP1	4 333	4 333	11 571	8 042	2 960	64	63	161	104	39
Police avec garantie de 75/75 SP2	4 254	4 391	4 491	5 913	—	82	80	76	91	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 424	1 441	897	—	—	16	16	10	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	24,09	22,94	21,34	19,36	19,17	1,15	1,60
Individuelle	14,71	14,42	13,81	12,89	13,15	0,29	0,61
Police avec garantie de 75/75	15,89	15,57	14,90	13,90	14,17	0,32	0,67
Police avec garantie de 75/100	15,76	15,45	14,79	13,81	14,08	0,31	0,66
Police avec garantie de 100/100	15,51	15,22	14,60	13,66	13,95	0,29	0,62
Police avec garantie de 75/75 SP1	—	14,82	14,11	13,10	13,28	—	0,71
Police avec garantie de 75/100 SP1	15,13	14,75	14,05	13,05	13,24	0,38	0,70
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,88	14,54	13,87	12,91	13,12	0,34	0,67
Police avec garantie de 75/75 SP2	19,16	18,24	16,96	15,38	—	0,92	1,28
Police avec garantie de 75/100 SP	11,57	11,22	10,62	—	—	0,35	0,60

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2020 5.16L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	13 595 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	371	147
Achats	—	—
Ventes	—	(86)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	13 534
Transferts hors du niveau 3	(13 966)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	13 595 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	146 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 13 534 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2020 5.16L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 13 966 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2020 5.16L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,93	2,93	2,93	2,96	2,97
Police avec garantie de 75/75	2,89	2,89	2,89	2,91	2,92
Police avec garantie de 75/100	2,94	2,93	2,93	2,96	2,97
Police avec garantie de 100/100	3,10	3,10	3,10	3,13	3,15
Police avec garantie de 75/75 SP1	—	2,36	2,36	2,37	2,39
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,43	2,41	2,42	2,43	2,44
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,58	2,59	2,58	2,59	2,61
Police avec garantie de 75/100 SP	1,81	1,81	1,80	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	22,52	23,93	10,83	21,52	26,91

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2025 5.17L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2025 5.17L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2025 5.17L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	332 541	308 852
Total des placements	332 541	308 852
Total de l'actif	332 541 \$	308 852 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	332 541 \$	308 852 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	24 374 \$	23 051 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	24 374	23 051
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 438	3 154
Autres	356	327
Total des charges	3 794	3 481
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	20 580 \$	19 570 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	308 852 \$	291 500 \$
Dépôts des titulaires de contrats	39 062	19 820
Retraits des titulaires de contrats	(35 953)	(22 038)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	20 580	19 570
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	23 689	17 352
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	332 541 \$	308 852 \$

Fonds Profil 2025 5.17L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	20 580 \$	19 570 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(22 128)	(20 444)
(Profits) pertes latents	(2 246)	(2 607)
Produit brut de la cession d'actifs	98 417	99 778
Paiements bruts pour achats d'actifs	(97 732)	(94 079)
	<u>(3 109)</u>	<u>2 218</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	39 062	19 820
Retraits des titulaires de contrats	(35 953)	(22 038)
	<u>3 109</u>	<u>(2 218)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	8 909	13 409
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	26 187	30 962
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	6 361	10 455
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	7 547	9 900
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	15 003	16 870
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	7 863	12 126
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	4 977	7 066
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	6 655	7 018
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	7 117	6 886
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	54 801	62 367
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	11 197	17 970
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	9 064	10 137
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	259	494
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	6 676	7 913
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	569	670
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	11 106	11 714
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	8 373	9 757
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	8 139	7 802
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	9 890	11 092
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	4 183	6 988
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à long terme	7 261	7 851
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	281	501
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	15 247	17 284
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	9 669	16 158
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	8 266	8 832
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	

Fonds Profil 2025 5.17L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes américains 7.76L	5 882	8 995
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines	757	1 004
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	6 407	10 320
<i><u>Les 5 principaux titres :</u></i>	<i><u>% du total</u></i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	268 646	332 541

Fonds Profil 2025 5.17L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	12 527 922	12 497 863	12 694 465	12 367 130	11 869 643	324 653	300 524	282 238	246 642	237 214
Individuelle	128 397	156 980	181 032	251 231	258 853	2 002	2 340	2 572	3 299	3 511
Police avec garantie de 75/75	56 260	68 354	98 160	141 002	141 938	972	1 129	1 544	2 050	2 130
Police avec garantie de 75/100	208 792	231 619	259 206	272 805	264 912	3 563	3 780	4 031	3 922	3 934
Police avec garantie de 100/100	33 382	36 321	37 103	40 339	41 538	556	581	565	569	606
Police avec garantie de 75/75 SP1	14 046	14 801	14 920	12 180	25 750	232	232	222	166	361
Police avec garantie de 75/100 SP1	14 427	9 388	10 581	22 445	39 273	237	146	157	305	549
Police avec garantie de 100/100 SP1	19 446	7 832	11 822	3 990	—	312	120	171	53	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1 187	—	—	—	—	14	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	25,91	24,05	22,23	19,94	19,98	1,86	1,82
Individuelle	15,59	14,91	14,20	13,13	13,56	0,68	0,71
Police avec garantie de 75/75	17,29	16,52	15,73	14,54	15,01	0,77	0,79
Police avec garantie de 75/100	17,07	16,32	15,55	14,38	14,85	0,75	0,77
Police avec garantie de 100/100	16,67	15,96	15,23	14,10	14,59	0,71	0,73
Police avec garantie de 75/75 SP1	16,51	15,70	14,87	13,67	14,04	0,81	0,83
Police avec garantie de 75/100 SP1	16,39	15,60	14,78	13,60	13,97	0,79	0,82
Police avec garantie de 100/100 SP1	16,02	15,27	14,50	13,36	—	0,75	0,77
Police avec garantie de 75/100 SP	11,83	—	—	—	—	0,65	—

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2025 5.17L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	21 343 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	583	231
Achats	—	—
Ventes	—	(159)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	21 271
Transferts hors du niveau 3	(21 926)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	21 343 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	230 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 21 271 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2025 5.17L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 21 926 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2025 5.17L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,06	3,06	3,06	3,07	3,06
Police avec garantie de 75/75	3,01	3,01	3,00	3,01	3,00
Police avec garantie de 75/100	3,06	3,06	3,06	3,07	3,06
Police avec garantie de 100/100	3,22	3,22	3,22	3,23	3,22
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,49	2,48	2,48	2,50	2,48
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,54	2,54	2,54	2,55	2,54
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,70	2,71	2,70	2,70	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,93	—	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	30,39	32,20	13,15	16,34	21,34

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2030 5.18L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2030 5.18L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2030 5.18L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	364 759	313 638
Total des placements	364 759	313 638
Total de l'actif	364 759 \$	313 638 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	364 759 \$	313 638 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	37 234 \$	26 312 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	37 234	26 312
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 662	3 158
Autres	364	316
Total des charges	4 026	3 474
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	33 208 \$	22 838 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	313 638 \$	281 323 \$
Dépôts des titulaires de contrats	49 733	29 904
Retraits des titulaires de contrats	(31 820)	(20 427)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	33 208	22 838
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	51 121	32 315
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	364 759 \$	313 638 \$

Fonds Profil 2030 5.18L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	33 208 \$	22 838 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(21 551)	(20 325)
(Profits) pertes latents	(15 683)	(5 987)
Produit brut de la cession d'actifs	92 976	96 736
Paiements bruts pour achats d'actifs	(106 863)	(102 739)
	<u>(17 913)</u>	<u>(9 477)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	49 733	29 904
Retraits des titulaires de contrats	(31 820)	(20 427)
	<u>17 913</u>	<u>9 477</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil 2030 5.18L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	8 796	15 581
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	21 936	25 476
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	8 912	14 890
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	8 619	11 307
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	7 993	9 086
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2030 5.18L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	11 292	16 372
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	9 023	13 274
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	10 519	10 406
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	10 068	10 260
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	45 162	51 089
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2030 5.18L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	6 618	11 219
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	11 745	13 159
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	3 634	7 396
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	9 725	11 337
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	9 573	11 157
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	

Fonds Profil 2030 5.18L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	17 866	19 043
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	8 146	13 395
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	4 870	5 155
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	5 396	9 269
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Borex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	11 354	12 666
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	

Fonds Profil 2030 5.18L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	476	742
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	16 918	26 290
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	6 008	6 423
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds d'actions américaines	13 005	17 257
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	13 894	22 510
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	281 548	364 759

Fonds Profil 2030 5.18L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	12 740 131	12 149 768	11 883 340	11 491 929	11 174 733	356 417	304 701	272 736	234 114	230 766
Individuelle	123 148	126 539	134 847	152 896	145 075	2 049	1 946	1 957	2 030	2 014
Police avec garantie de 75/75	120 753	136 557	135 571	149 266	159 575	2 286	2 387	2 233	2 247	2 509
Police avec garantie de 75/100	171 929	198 609	206 272	243 562	240 137	3 198	3 414	3 346	3 615	3 726
Police avec garantie de 100/100	9 219	11 600	17 784	21 591	24 257	164	192	278	310	365
Police avec garantie de 75/75 SP1	4 729	5 077	5 465	5 968	20 846	86	84	85	85	306
Police avec garantie de 75/100 SP1	26 144	45 669	33 878	22 281	31 494	468	752	523	314	461
Police avec garantie de 100/100 SP1	5 263	5 453	5 758	3 288	1 149	91	87	86	45	16
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	837	845	—	—	—	9	8	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	6 581	6 651	6 720	—	—	75	70	64	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	27,98	25,08	22,95	20,37	20,65	2,90	2,13
Individuelle	16,64	15,38	14,51	13,28	13,88	1,26	0,87
Police avec garantie de 75/75	18,93	17,48	16,47	15,06	15,72	1,45	1,01
Police avec garantie de 75/100	18,60	17,19	16,22	14,84	15,52	1,41	0,97
Police avec garantie de 100/100	17,80	16,51	15,64	14,36	15,07	1,29	0,87
Police avec garantie de 75/75 SP1	18,07	16,60	15,56	14,15	14,70	1,47	1,04
Police avec garantie de 75/100 SP1	17,91	16,47	15,46	14,07	14,63	1,44	1,01
Police avec garantie de 100/100 SP1	17,24	15,92	15,00	13,71	14,31	1,32	0,92
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	10,48	9,47	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	11,36	10,54	9,49	—	—	0,82

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2030 5.18L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créiteurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	20 461 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	559	222
Achats	—	—
Ventes	—	(122)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	20 361
Transferts hors du niveau 3	(21 020)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	20 461 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	223 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 20 361 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2030 5.18L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 21 020 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2030 5.18L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,10	3,10	3,10	3,11	3,12
Police avec garantie de 75/75	2,99	2,99	2,98	3,00	3,00
Police avec garantie de 75/100	3,10	3,10	3,10	3,11	3,12
Police avec garantie de 100/100	3,48	3,47	3,47	3,48	3,49
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,48	2,47	2,47	2,49	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,59	2,58	2,58	2,59	2,59
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,98	2,98	2,97	2,97	2,98
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	1,85	1,86	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	—	1,46	1,45	1,45	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	27,43	33,74	10,42	20,54	21,50

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2035 5.19L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2035 5.19L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2035 5.19L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	363 065	299 551
Total des placements	363 065	299 551
Total de l'actif	363 065 \$	299 551 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	363 065 \$	299 551 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	46 942 \$	27 939 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	46 942	27 939
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 612	2 951
Autres	358	295
Total des charges	3 970	3 246
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	42 972 \$	24 693 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	299 551 \$	254 146 \$
Dépôts des titulaires de contrats	50 491	38 108
Retraits des titulaires de contrats	(29 949)	(17 396)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	42 972	24 693
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	63 514	45 405
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	363 065 \$	299 551 \$

Fonds Profil 2035 5.19L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	42 972 \$	24 693 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(22 613)	(18 390)
(Profits) pertes latents	(24 329)	(9 549)
Produit brut de la cession d'actifs	97 349	88 987
Paiements bruts pour achats d'actifs	(113 921)	(106 453)
	<u>(20 542)</u>	<u>(20 712)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	50 491	38 108
Retraits des titulaires de contrats	(29 949)	(17 396)
	<u>20 542</u>	<u>20 712</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil 2035 5.19L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	11 934	22 879
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	13 523	15 192
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	8 950	14 833
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	15 940	20 016
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	356	361
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2035 5.19L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	9 621	13 541
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	11 445	16 100
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	12 401	13 031
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	12 284	12 917
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	26 896	30 177
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2035 5.19L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	6 945	11 127
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	11 560	12 859
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	4 450	8 801
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	11 786	14 001
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	16 379	20 045
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	

Fonds Profil 2035 5.19L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	9 121	9 825
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	12 345	18 800
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	173	183
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	6 539	10 723
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	5 756	6 296
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	

Fonds Profil 2035 5.19L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	4 929	7 755
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	25 743	34 486
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	3 073	3 279
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds d'actions américaines	17 113	22 723
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	14 555	23 115
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	273 817	363 065

Fonds Profil 2035 5.19L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	11 937 233	11 323 579	10 572 771	9 996 892	9 685 755	356 898	293 896	248 677	206 890	205 057
Individuelle	91 009	90 599	94 813	96 680	102 872	1 608	1 432	1 400	1 295	1 453
Police avec garantie de 75/75	53 319	54 867	56 401	61 027	59 542	1 082	996	956	937	964
Police avec garantie de 75/100	129 482	149 636	154 864	170 291	146 139	2 611	2 700	2 611	2 603	2 356
Police avec garantie de 100/100	7 955	4 250	4 933	4 513	3 167	154	74	80	67	50
Police avec garantie de 75/75 SP1	24 767	26 036	26 036	30 588	27 835	482	451	419	444	424
Police avec garantie de 75/100 SP1	11 863	145	222	1 379	35 299	230	2	3	20	535

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	29,90	25,95	23,52	20,70	21,17	3,95	2,43
Individuelle	17,67	15,81	14,77	13,39	14,13	1,86	1,04
Police avec garantie de 75/75	20,29	18,15	16,94	15,36	16,19	2,14	1,21
Police avec garantie de 75/100	20,17	18,05	16,86	15,29	16,13	2,12	1,19
Police avec garantie de 100/100	19,32	17,35	16,27	14,81	15,68	1,97	1,08
Police avec garantie de 75/75 SP1	19,47	17,33	16,09	14,51	15,22	2,14	1,24
Police avec garantie de 75/100 SP1	19,36	17,24	16,01	14,45	15,16	2,12	1,23

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2035 5.19L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	18 754 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	512	203
Achats	—	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	18 551
Transferts hors du niveau 3	(19 266)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	18 754 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	203 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 18 551 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2035 5.19L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 19 266 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2035 5.19L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,08	3,08	3,08	3,10	3,09
Police avec garantie de 75/75	3,04	3,04	3,03	3,05	3,04
Police avec garantie de 75/100	3,09	3,08	3,08	3,09	3,08
Police avec garantie de 100/100	3,44	3,45	3,45	3,46	3,44
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,52	2,51	2,51	2,52	2,49
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,58	2,57	2,56	2,59	2,56

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	29,32	33,51	9,66	21,19	20,68

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2040 5.20L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2040 5.20L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2040 5.20L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	332 864	260 557
Total des placements	332 864	260 557
Total de l'actif	332 864 \$	260 557 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	332 864 \$	260 557 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	50 958 \$	26 541 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	50 958	26 541
Charges		
Frais de gestion (note 8)	3 207	2 502
Autres	314	246
Total des charges	3 521	2 748
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 437 \$	23 793 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	260 557 \$	219 237 \$
Dépôts des titulaires de contrats	51 132	33 808
Retraits des titulaires de contrats	(26 262)	(16 281)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 437	23 793
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	72 307	41 320
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	332 864 \$	260 557 \$

Fonds Profil 2040 5.20L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	47 437 \$	23 793 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(20 474)	(16 117)
(Profits) pertes latents	(30 484)	(10 424)
Produit brut de la cession d'actifs	94 598	86 558
Paiements bruts pour achats d'actifs	(115 947)	(101 337)
	<u>(24 870)</u>	<u>(17 527)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	51 132	33 808
Retraits des titulaires de contrats	(26 262)	(16 281)
	<u>24 870</u>	<u>17 527</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil 2040 5.20L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	15 585	28 429
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	2 443	2 495
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	8 268	13 368
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	19 830	24 813
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds de dividendes 2.03L	6 947	9 030
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2040 5.20L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	13 086	17 723
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	13 812	14 447
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	12 777	14 353
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	4 498	4 817
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	6 580	10 011
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2040 5.20L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	8 392	9 243
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	5 025	9 568
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	13 229	15 968
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	20 331	24 811
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	1 587	1 645
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	

Fonds Profil 2040 5.20L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	16 750	23 654
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	9 527	15 341
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds hypothécaire	823	827
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	7 746	12 484
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	24 028	31 634
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil 2040 5.20L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	483	505
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds d'actions américaines	19 516	25 944
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	14 043	21 754
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	245 306	332 864

Fonds Profil 2040 5.20L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	10 449 344	9 697 948	9 083 147	8 409 571	8 074 624	328 614	256 738	215 891	174 537	172 938
Individuelle	69 576	68 876	56 081	59 363	65 795	1 285	1 104	832	793	935
Police avec garantie de 75/75	41 084	46 736	49 490	54 479	47 324	892	880	862	853	788
Police avec garantie de 75/100	68 828	76 815	75 016	65 313	44 800	1 476	1 430	1 293	1 014	740
Police avec garantie de 100/100	2 831	5 198	5 529	5 636	3 561	58	93	92	85	57
Police avec garantie de 75/75 SP1	10 502	2 246	982	—	—	219	40	16	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	15 530	15 275	15 275	15 311	14 826	320	272	251	225	231

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	31,45	26,47	23,77	20,75	21,42	4,98	2,70
Individuelle	18,46	16,03	14,84	13,36	14,22	2,43	1,19
Police avec garantie de 75/75	21,71	18,83	17,41	15,67	16,65	2,88	1,42
Police avec garantie de 75/100	21,44	18,61	17,23	15,52	16,51	2,83	1,38
Police avec garantie de 100/100	20,54	17,90	16,63	15,03	16,06	2,64	1,27
Police avec garantie de 75/75 SP1	20,84	17,98	16,55	—	—	2,86	1,43
Police avec garantie de 75/100 SP1	20,62	17,81	16,41	14,70	15,56	2,81	1,40

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2040 5.20L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	16 554 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	452	179
Achats	—	—
Ventes	—	—
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	16 375
Transferts hors du niveau 3	(17 006)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	16 554 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	179 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 16 375 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2040 5.20L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 17 006 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2040 5.20L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,12	3,12	3,12	3,12	3,09
Police avec garantie de 75/75	3,03	3,02	3,02	3,01	2,99
Police avec garantie de 75/100	3,13	3,12	3,12	3,11	3,09
Police avec garantie de 100/100	3,52	3,50	3,50	3,48	3,46
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,51	2,49	2,49	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,62	2,61	2,60	2,60	2,57

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	31,82	37,87	8,74	22,33	20,18

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2045 5.21L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2045 5.21L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2045 5.21L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	322 828	245 369
Total des placements	322 828	245 369
Total de l'actif	322 828 \$	245 369 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	322 828 \$	245 369 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	\$ 49 689	\$ 25 842
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	49 689	25 842
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 990	2 272
Autres	289	222
Total des charges	3 279	2 494
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	\$ 46 410	\$ 23 348

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	\$ 245 369	\$ 200 756
Dépôts des titulaires de contrats	55 906	37 418
Retraits des titulaires de contrats	(24 857)	(16 153)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	46 410	23 348
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	77 459	44 613
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	\$ 322 828	\$ 245 369

Fonds Profil 2045 5.21L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	46 410 \$	23 348 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(15 836)	(12 806)
(Profits) pertes latents	(33 853)	(13 036)
Produit brut de la cession d'actifs	73 283	71 635
Paiements bruts pour achats d'actifs	(101 053)	(90 406)
	(31 049)	(21 265)
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	55 906	37 418
Retraits des titulaires de contrats	(24 857)	(16 153)
	31 049	21 265
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	— \$	— \$

Fonds Profil 2045 5.21L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	14 804	29 018
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'actions canadiennes	8 167	12 997
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	19 964	25 013
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds de dividendes 2.03L	6 377	8 099
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	13 644	17 779
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2045 5.21L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds marchés émergents 3.04MF	13 664	14 284
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	11 958	14 335
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	1 461	1 605
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	6 482	9 685
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	7 333	8 145
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2045 5.21L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions mondiales 2.05L	5 318	9 559
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	13 205	16 055
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	20 489	25 057
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	16 772	23 984
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	9 892	16 062
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Borex Inc., cat. A	3,56 %	

Fonds Profil 2045 5.21L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	7 853	13 338
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	23 780	30 647
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds d'actions américaines	19 630	26 032
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	13 914	21 134
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	234 707	322 828

Fonds Profil 2045 5.21L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	10 089 417	9 131 159	8 345 475	7 517 060	7 136 038	321 399	244 056	199 476	155 839	153 847
Individuelle	16 375	16 486	16 273	18 479	19 495	304	264	241	245	277
Police avec garantie de 75/75	12 127	15 585	19 106	22 266	21 776	269	299	338	352	369
Police avec garantie de 75/100	31 720	32 396	30 222	38 535	33 488	695	614	529	603	562
Police avec garantie de 100/100	489	251	3 046	3 048	3 353	10	5	51	46	55
Police avec garantie de 75/75 SP1	6 214	6 214	6 211	6 208	—	133	115	105	93	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	859	859	951	5 748	—	18	16	16	86	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	31,86	26,73	23,90	20,73	21,56	5,13	2,83
Individuelle	18,53	16,04	14,80	13,24	14,20	2,49	1,24
Police avec garantie de 75/75	22,21	19,20	17,69	15,81	16,95	3,01	1,51
Police avec garantie de 75/100	21,91	18,96	17,49	15,65	16,79	2,95	1,47
Police avec garantie de 100/100	21,01	18,25	16,90	15,18	16,35	2,76	1,35
Police avec garantie de 75/75 SP1	21,44	18,44	16,90	15,03	—	3,00	1,54
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,15	18,21	16,71	14,87	—	2,94	1,50

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2045 5.21L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	15 704 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	429	170
Achats	—	—
Ventes	—	(61)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	15 595
Transferts hors du niveau 3	(16 133)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	15 704 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	171 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 15 595 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2045 5.21L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 16 133 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2045 5.21L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,15	3,15	3,15	3,16	3,11
Police avec garantie de 75/75	3,06	3,05	3,06	3,06	3,02
Police avec garantie de 75/100	3,15	3,15	3,16	3,16	3,11
Police avec garantie de 100/100	3,53	3,53	3,54	3,55	3,49
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,53	2,52	2,52	2,51	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,64	2,64	2,64	2,62	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	25,72	33,84	7,59	24,10	21,01

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL 2050 5.22L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil 2050 5.22L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil 2050 5.22L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	300 553	224 478
Total des placements	300 553	224 478
Total de l'actif	300 553 \$	224 478 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	300 553 \$	224 478 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	46 210 \$	24 254 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	46 210	24 254
Charges		
Frais de gestion (note 8)	2 622	1 945
Autres	247	184
Total des charges	2 869	2 129
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	43 341 \$	22 125 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	224 478 \$	177 466 \$
Dépôts des titulaires de contrats	56 159	39 649
Retraits des titulaires de contrats	(23 425)	(14 762)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	43 341	22 125
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	76 075	47 012
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	300 553 \$	224 478 \$

Fonds Profil 2050 5.22L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	43 341 \$	22 125 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(13 799)	(10 069)
(Profits) pertes latents	(32 411)	(14 185)
Produit brut de la cession d'actifs	62 767	60 195
Paiements bruts pour achats d'actifs	(92 632)	(82 953)
	<u>(32 734)</u>	<u>(24 887)</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	56 159	39 649
Retraits des titulaires de contrats	(23 425)	(14 762)
	<u>32 734</u>	<u>24 887</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil 2050 5.22L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	13 449	27 045
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'actions canadiennes	7 821	12 055
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	18 622	23 266
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds de dividendes 2.03L	5 978	7 521
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	12 992	16 510
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2050 5.22L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds marchés émergents 3.04MF	12 772	13 350
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	10 728	13 400
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	1 376	1 496
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	6 234	8 992
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	6 815	7 567
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil 2050 5.22L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions mondiales 2.05L	5 259	8 923
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	12 244	14 954
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'actions de croissance 2.04L	19 086	23 283
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	15 372	22 368
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	9 423	15 006
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Borex Inc., cat. A	3,56 %	

Fonds Profil 2050 5.22L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de ressources naturelles 2.12MX	7 336	12 447
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	5,76 %	
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,83 %	
Tourmaline Oil Corp.	4,16 %	
ARC Resources Ltd.	4,13 %	
Royal Dutch Shell PLC, cat. A, CAAE	3,85 %	
Fonds immobilier 2.17G	22 587	28 520
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	
Fonds d'actions américaines	18 293	24 237
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	5,90 %	
Accenture PLC, cat. A	5,43 %	
Keysight Technologies Inc.	4,70 %	
Aon Corp.	4,41 %	
Danaher Corp.	4,40 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	13 302	19 613
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	219 689	300 553

Fonds Profil 2050 5.22L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	9 305 933	8 292 675	7 333 549	6 269 441	5 716 504	299 014	223 066	175 885	129 686	123 736
Individuelle	11 776	10 496	13 290	10 576	9 859	218	168	195	138	139
Police avec garantie de 75/75	28 333	26 983	26 004	23 277	12 834	640	526	465	370	220
Police avec garantie de 75/100	24 853	32 105	35 665	44 641	41 549	550	614	628	700	704
Police avec garantie de 100/100	2 310	2 302	2 431	3 551	3 658	49	42	41	54	60
Police avec garantie de 75/75 SP1	9	10	446	—	—	—	—	8	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	3 840	3 349	14 459	18 679	18 848	82	62	244	279	303

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	32,13	26,90	23,98	20,69	21,65	5,23	2,92
Individuelle	18,48	15,97	14,70	13,08	14,13	2,51	1,27
Police avec garantie de 75/75	22,58	19,48	17,90	15,91	17,16	3,10	1,58
Police avec garantie de 75/100	22,14	19,13	17,61	15,67	16,93	3,01	1,52
Police avec garantie de 100/100	21,17	18,36	16,96	15,15	16,43	2,81	1,40
Police avec garantie de 75/75 SP1	22,91	19,55	17,81	15,71	16,56	3,36	1,74
Police avec garantie de 75/100 SP1	21,44	18,43	16,87	14,94	16,06	3,01	1,56

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil 2050 5.22L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	14 095 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	385	153
Achats	—	—
Ventes	—	(39)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	13 981
Transferts hors du niveau 3	(14 480)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	14 095 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	153 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 13 981 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil 2050 5.22L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 14 480 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil 2050 5.22L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,22	3,23	3,22	3,21	3,22
Police avec garantie de 75/75	3,06	3,07	3,06	3,05	3,04
Police avec garantie de 75/100	3,23	3,23	3,21	3,21	3,22
Police avec garantie de 100/100	3,59	3,59	3,59	3,59	3,58
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,54	2,55	2,52	2,51	—
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,70	2,70	2,69	2,69	2,69

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	23,93	31,79	4,92	24,20	20,00

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL DE REVENU 5.13L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil de revenu 5.13L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil de revenu 5.13L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	52 500	50 914
Total des placements	52 500	50 914
Total de l'actif	52 500 \$	50 914 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	52 500 \$	50 914 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	2 539 \$	3 828 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	2 539	3 828
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 023	1 045
Autres	126	130
Total des charges	1 149	1 175
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 390 \$	2 653 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	50 914 \$	54 467 \$
Dépôts des titulaires de contrats	7 131	1 485
Retraits des titulaires de contrats	(6 935)	(7 691)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 390	2 653
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 586	(3 553)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	52 500 \$	50 914 \$

Fonds Profil de revenu 5.13L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 390 \$	2 653 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(3 552)	(3 361)
(Profits) pertes latents	1 013	(467)
Produit brut de la cession d'actifs	16 627	18 867
Paiements bruts pour achats d'actifs	(15 674)	(11 486)
	<u>(196)</u>	<u>6 206</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	7 131	1 485
Retraits des titulaires de contrats	(6 935)	(7 691)
	<u>196</u>	<u>(6 206)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	<u>—</u>	<u>—</u>
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u><u>— \$</u></u>	<u><u>— \$</u></u>

Fonds Profil de revenu 5.13L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	1 260	1 563
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'obligations	6 224	7 343
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-03-2026	4,98 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	4,43 %	
Gouvernement du Canada, 0,75 %, 01-10-2024	4,32 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	3,10 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2024	2,64 %	
Fonds d'actions canadiennes	1 274	1 850
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes 2.18G	839	1 052
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,99 %	
Banque de Montréal	5,24 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,17 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	4,04 %	
Fonds d'obligations de sociétés 7.52PIM	3 464	3 942
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,10 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	2,07 %	
Les Compagnies Loblaw limitée, 5,90 %, 18-01-2036	2,01 %	
AltaLink LP, 3,99 %, 30-06-2042	1,75 %	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19-01-2026	1,45 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de dividendes 2.03L	1 154	1 850
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	706	786
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 3.04MF	744	776
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	7,57 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	3,47 %	
Infosys Ltd.	2,70 %	
China Construction Bank Corporation	2,35 %	
Tencent Holdings Ltd.	1,99 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	807	776
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds à revenu fixe (S019) 3.99LAK	9 333	10 834
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Gouvernement du Canada, 1,00 %, 01-09-2026	5,54 %	
FNB de revenu à taux variable Mackenzie*	5,08 %	
Province de l'Ontario, 2,25 %, 02-12-2031	4,62 %	
Province de Québec, 3,10 %, 01-12-2051	2,20 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, taux variable, 15-09-2023	2,10 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions étrangères 3.02MF	1 557	2 096
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	9,51 %	
Reckitt Benckiser Group PLC	3,43 %	
The Procter & Gamble Co.	3,25 %	
Admiral Group PLC	3,20 %	
Danaher Corp.	3,04 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	940	1 048
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds mondial d'actions d'infrastructure 6.70L	816	1 051
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Duke Energy Corp.	5,33 %	
NextEra Energy Inc.	4,46 %	
Transurban Group, titre agrafé	4,19 %	
DTE Energy Co.	3,28 %	
Sydney Airport Authority, parts	3,11 %	
Fonds mondial sans contraintes 8.97MF	2 291	2 623
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Trésorerie et dépôts à court terme	4,20 %	
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie*	3,62 %	
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie*	3,16 %	
République populaire de Chine, 3,13 %, 21-11-2029	2,71 %	
République populaire de Chine, 1,99 %, 09-04-2025	2,41 %	
Fonds d'obligations internationales (S036) 4.04LAK	1 627	1 546
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Buoni del Tesoro Poliennali, 1,25 %, 01-12-2026	5,59 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,62 %, 15-08-2029	4,68 %	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 30-04-2025	4,37 %	
Zurich Finance (Ireland) Designated Activity Co., 3,00 %, 19-04-2031	2,88 %	
Gouvernement de l'Espagne, 2,15 %, 31-10-2025	2,79 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations internationales 2.52LM	1 771	2 098
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 0,25 %, 24-11-2023	6,04 %	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,25 %, 19-10-2023	5,60 %	
Banque européenne d'investissement, 0,25 %, 15-09-2023	5,60 %	
Obligations du Trésor de la Corée, 2,00 %, 10-06-2031	5,37 %	
Federal Home Loan Banks, 0,125 %, 17-03-2023	4,99 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	505	784
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds d'obligations à long terme	1 355	1 589
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Province de l'Ontario, 3,45 %, 02-06-2045	2,86 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2051	2,82 %	
Province de l'Ontario, 2,90 %, 02-06-2049	2,77 %	
Province de l'Ontario, 2,80 %, 02-06-2048	2,75 %	
Province de Québec, 3,50 %, 01-12-2048	2,23 %	
Fonds hypothécaire	3 050	3 508
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,49 %	
BPP CA Industrial Owner LP (Ontario)	1,91 %	
2615985 Ontario Inc.	1,71 %	
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 01-06-2025	1,30 %	
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,10 %, 15-09-2029	1,29 %	
Fonds immobilier 2.17G	911	1 507
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	8,78 %	
Goreway Business Park	6,97 %	
33 Yonge St.	5,88 %	
1188 West Georgia St.	4,86 %	
Superior Business Park	4,37 %	

Fonds Profil de revenu 5.13L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'obligations à rendement réel 7.53PIM	1 665	1 777
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Gouvernement du Canada, 4,00 %, 01-12-2031, rendement réel	14,56 %	
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 01-12-2044, rendement réel	14,11 %	
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01-12-2047, rendement réel	13,11 %	
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2036, rendement réel	12,95 %	
Gouvernement du Canada, 2,00 %, 01-12-2041, rendement réel	12,80 %	
Fonds de dividendes américains 7.76L	582	1 051
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	6,52 %	
Broadcom Inc.	3,24 %	
JPMorgan Chase & Co.	3,14 %	
Eaton Corp. PLC	2,51 %	
Apple Inc.	2,48 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	738	1 050
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	43 613	52 500

Fonds Profil de revenu 5.13L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	553 175	496 910	508 878	513 439	497 823	13 098	11 210	10 662	9 776	9 396
Individuelle	479 871	518 551	589 880	780 848	1 033 536	7 286	7 710	8 371	10 349	13 961
Police avec garantie de 75/75	310 187	380 029	532 015	602 661	789 232	4 705	5 629	7 500	7 912	10 544
Police avec garantie de 75/100	844 822	1 015 628	1 223 044	1 239 411	1 311 279	12 608	14 841	17 058	16 145	17 409
Police avec garantie de 100/100	23 210	23 034	26 269	31 014	29 343	340	331	362	399	386
Police avec garantie de 75/75 SP1	258 627	271 426	213 470	246 477	202 208	3 720	3 803	2 840	3 047	2 534
Police avec garantie de 75/100 SP1	667 641	475 141	533 313	537 925	497 188	9 552	6 626	7 065	6 625	6 210
Police avec garantie de 100/100 SP1	2 583	2 583	2 583	6 348	—	36	35	34	77	—
Police avec garantie de 75/75 SP2	40 518	—	—	673	1 024	724	—	—	10	15
Police avec garantie de 75/100 SP2	11 764	13 615	22 411	19 625	—	210	232	354	281	—
Police avec garantie de 75/100 SP	18 307	44 077	20 767	—	—	213	497	221	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	644	—	—	—	—	8	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	23,68	22,56	20,95	19,04	18,87	1,12	1,61
Individuelle	15,18	14,87	14,19	13,25	13,51	0,31	0,68
Police avec garantie de 75/75	15,17	14,81	14,10	13,13	13,36	0,36	0,71
Police avec garantie de 75/100	14,92	14,61	13,95	13,03	13,28	0,31	0,66
Police avec garantie de 100/100	14,66	14,38	13,76	12,88	13,15	0,28	0,62
Police avec garantie de 75/75 SP1	14,38	14,01	13,31	12,36	12,53	0,37	0,70
Police avec garantie de 75/100 SP1	14,31	13,94	13,25	12,32	12,49	0,37	0,69
Police avec garantie de 100/100 SP1	14,08	13,74	13,08	12,18	—	0,34	0,66
Police avec garantie de 75/75 SP2	17,86	—	—	14,34	14,21	0,85	—
Police avec garantie de 75/100 SP2	17,86	17,01	15,79	14,34	—	0,85	1,22
Police avec garantie de 75/100 SP	11,65	11,28	10,65	—	—	0,37	0,63
Police avec garantie de 75/100 SPP	11,84	—	—	—	—	0,43	—

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil de revenu 5.13L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2. Toutes les parts de fonds de placement détenues par le Fonds sont classées dans le niveau 2, à l'exception du placement du Fonds dans le Fonds immobilier 2.17G, qui est classé dans le niveau 3 en raison des restrictions relatives aux transactions au 31 décembre 2020.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels en ce qui concerne les actifs du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés dans le niveau 3 :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	4 006 \$	— \$
Total des profits (pertes) inclus dans l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	109	43
Achats	—	—
Ventes	—	(21)
Settlements	—	—
Transferts vers le niveau 3	—	3 984
Transferts hors du niveau 3	(4 115)	—
Solde à la clôture de l'exercice	— \$	4 006 \$
Total des profits (pertes) de l'exercice inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements pour les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre	— \$	43 \$

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu de façon temporaire les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, ainsi que les rachats et les transferts hors de ces fonds, puisqu'en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché immobilier mondial, il est difficile d'évaluer les biens immobiliers avec le même degré de certitude que d'habitude. En raison de ces restrictions, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 3 984 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 3 le 20 mars 2020.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire des cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et des transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds a été intégralement levée, puisque la confiance à l'égard de l'évaluation des biens immobiliers sous-jacents a été rétablie en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le placement du Fonds dans le fonds immobilier, d'une juste valeur de 4 115 \$ a été transféré du niveau 3 au niveau 2 le 19 avril 2021.

Fonds Profil de revenu 5.13L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	2,78	2,78	2,78	2,83	2,85
Police avec garantie de 75/75	2,50	2,50	2,50	2,68	2,81
Police avec garantie de 75/100	2,79	2,78	2,78	2,83	2,85
Police avec garantie de 100/100	3,01	3,01	3,01	3,02	3,01
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,27	2,26	2,26	2,27	2,26
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,31	2,32	2,31	2,33	2,32
Police avec garantie de 100/100 SP1	2,49	2,49	2,49	2,47	—
Police avec garantie de 75/100 SP	1,66	1,65	1,65	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,20	—	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	30,01	22,18	11,97	18,53	36,02

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.

États financiers de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
FONDS PROFIL D'ACTION 5.23L

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux titulaires de contrats du Fonds Profil d'actions 5.23L (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS et aux exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 17 mars 2022

Fonds Profil d'actions 5.23L

(en milliers de \$ canadiens)

Gestionnaire de fonds : Groupe de solutions de portefeuille, une division de Gestion de placements Canada Vie Itée

État de la situation financière

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et les dépôts à court terme	— \$	— \$
Revenu de placement à recevoir et couru	—	—
Montant à recevoir de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à recevoir des courtiers	—	—
Montant à recevoir de tiers	—	—
Placements		
Parts de fonds de placement (note 3)	10 602	9 499
Total des placements	10 602	9 499
Total de l'actif	10 602 \$	9 499 \$
Passif		
Découverts	— \$	— \$
Montant à payer à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (note 8)	—	—
Montant à payer aux courtiers	—	—
Montant à payer à des tiers	—	—
Total du passif, à l'exclusion de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	—	—
Actif net attribuable aux titulaires de contrats	10 602 \$	9 499 \$

État du résultat global

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits		
Profit net (perte nette) sur placements	1 827 \$	829 \$
Produits (pertes) divers	—	—
Total des produits	1 827	829
Charges		
Frais de gestion (note 8)	233	221
Autres	28	26
Total des charges	261	247
Augmentation (diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 566 \$	582 \$

État des variations de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, au début de l'exercice	9 499 \$	10 620 \$
Dépôts des titulaires de contrats	469	372
Retraits des titulaires de contrats	(932)	(2 075)
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 566	582
Variation de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats	1 103	(1 121)
Actif net attribuable aux titulaires de contrats, à la fin de l'exercice	10 602 \$	9 499 \$

Fonds Profil d'actions 5.23L

(en milliers de \$ canadiens)

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats	1 566 \$	582 \$
Ajustements		
(Profits) pertes réalisés	(892)	(562)
(Profits) pertes latents	(935)	(267)
Produit brut de la cession d'actifs	2 304	2 612
Paiements bruts pour achats d'actifs	(1 580)	(662)
	<u>463</u>	<u>1 703</u>
Activités de financement		
Dépôts des titulaires de contrats	469	372
Retraits des titulaires de contrats	(932)	(2 075)
	<u>(463)</u>	<u>(1 703)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des dépôts à court terme et des découverts	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, au début de l'exercice	—	—
Trésorerie, dépôts à court terme et découverts, à la fin de l'exercice	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Fonds Profil d'actions 5.23L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement		
Fonds de croissance américain 2.34A	358	849
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Amazon.com Inc.	6,54 %	
UnitedHealth Group Inc.	4,79 %	
Cheniere Energy Inc.	4,40 %	
Hilton Worldwide Holdings Inc.	4,36 %	
QUALCOMM Inc.	4,27 %	
Fonds d'actions canadiennes	998	1 014
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,08 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,93 %	
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie*	4,90 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,02 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,98 %	
Fonds d'actions canadiennes (S002) 4.00LAK	354	639
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	8,99 %	
La Banque Toronto-Dominion	7,73 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,44 %	
Shopify Inc. (\$ CA)	5,18 %	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	5,10 %	
Fonds d'actions canadiennes 3.37BST	689	1 013
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	6,48 %	
Brookfield Asset Management Inc.	6,45 %	
La Banque Toronto-Dominion	5,92 %	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,88 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,40 %	
Fonds de dividendes 2.03L	546	959
<u>Les 5 principaux titres :</u>	<u>% du total</u>	
Banque Royale du Canada	7,19 %	
La Banque Toronto-Dominion	6,38 %	
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,84 %	
Brookfield Asset Management Inc.	4,36 %	
Enbridge Inc. (\$ CA)	3,63 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds d'actions EAEO 6.84SAM	531	741
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Groupe Bruxelles Lambert SA*	6,92 %	
DCC PLC	5,36 %	
Alcon Inc.	5,31 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	5,05 %	
Diageo PLC	4,74 %	
Fonds marchés émergents 9.67P	402	524
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	10,44 %	
Infosys Ltd.	7,61 %	
Tencent Holdings Ltd.	7,09 %	
Samsung Electronics Co. Ltd.	6,27 %	
ICICI Bank Ltd.	5,83 %	
Fonds de dividendes mondiaux 8.26SAM	610	849
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
The Procter & Gamble Co.	4,12 %	
Sampo OYJ A	3,93 %	
Nestlé SA	3,51 %	
GlaxoSmithKline PLC	3,48 %	
Johnson & Johnson Inc.	3,48 %	
Fonds d'actions mondiales 2.05L	316	576
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Microsoft Corp.	4,88 %	
Amazon.com Inc.	3,86 %	
Apple Inc.	3,19 %	
NRG Energy Inc.	2,69 %	
Adobe Inc.	2,17 %	
Fonds d'actions mondiales 7.56CLI	342	583
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Apple Inc.	4,69 %	
Microsoft Corp.	4,58 %	
Alphabet Inc., cat. A	2,83 %	
Amazon.com Inc.	2,56 %	
iShares MSCI World UCITS ETF	2,25 %	

*L'émetteur de ce titre et l'émetteur du fonds sont des sociétés liées.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Tableau des placements

(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021

	<u>Coût moyen</u>	<u>Juste valeur</u>
Parts de fonds de placement (suite)		
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales 8.98MF	283	315
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Trésorerie et dépôts à court terme	2,87 %	
Akamai Technologies Inc.	2,43 %	
Cirrus Logic Inc.	2,30 %	
Wabtec Corp.	2,21 %	
Motorola Solutions Inc.	2,21 %	
Fonds d'occasions d'investissement international 2.88JPMF	495	735
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
ASML Holding NV	5,42 %	
Nestlé SA	4,49 %	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	4,23 %	
Novo Nordisk AS	3,89 %	
Diageo PLC	3,37 %	
Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation 2.16G	381	634
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Kinaxis Inc.	5,47 %	
Aritzia Inc.	4,53 %	
Tecsys Inc.	4,13 %	
Hardwoods Distribution Inc.	4,00 %	
Boralex Inc., cat. A	3,56 %	
Fonds d'actions américaines de valeur (S178) 4.11L	748	1 171
<i>Les 5 principaux titres :</i>	<i>% du total</i>	
Exxon Mobil Corp.	2,27 %	
UnitedHealth Group Inc.	2,20 %	
Visa Inc., cat. A	1,85 %	
Bank of America Corp.	1,84 %	
Walmart Inc.	1,83 %	
Total des placements	7 053	10 602

Fonds Profil d'actions 5.23L

(en \$ canadiens, sauf les nombres de parts en circulation)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par catégorie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Nombre de parts en circulation					Valeur liquidative (en \$ milliers)				
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020	2019	2018	2017
REER collectif/RCFA	85 169	81 557	88 062	111 848	115 072	2 635	2 101	2 060	2 191	2 398
Individuelle	74 457	82 979	109 045	120 375	113 429	1 439	1 378	1 697	1 620	1 676
Police avec garantie de 75/75	36 230	42 673	58 262	75 945	64 662	891	899	1 148	1 290	1 203
Police avec garantie de 75/100	141 374	163 704	198 732	219 971	186 842	3 394	3 378	3 843	3 678	3 431
Police avec garantie de 100/100	3 865	4 638	7 830	8 251	7 654	89	92	146	133	136
Police avec garantie de 75/75 SP1	21 066	17 355	14 917	45 023	6 277	503	354	283	734	112
Police avec garantie de 75/100 SP1	47 610	41 112	53 752	65 531	65 607	1 113	823	1 003	1 053	1 152
Police avec garantie de 100/100 SP1	1 602	1 601	1 601	1 601	1 601	37	32	30	25	28
Police avec garantie de 75/100 SP2	15 267	16 894	17 818	17 108	16 949	465	429	410	330	347
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	44	—	—	—	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2 406	1 174	10	—	—	32	13	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	277	—	—	—	—	4	—	—	—	—

Actif net attribuable aux titulaires de contrats, par part (note 7)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Valeur liquidative par part (\$)					Augmentation (diminution) par part (\$)	
	2021	2020	2019	2018	2017	2021	2020
REER collectif/RCFA	30,94	25,76	23,39	19,59	20,84	5,18	2,37
Individuelle	19,32	16,61	15,57	13,46	14,78	2,71	1,04
Police avec garantie de 75/75	24,59	21,08	19,70	16,98	18,60	3,51	1,38
Police avec garantie de 75/100	24,01	20,64	19,34	16,72	18,36	3,37	1,30
Police avec garantie de 100/100	22,92	19,78	18,61	16,15	17,80	3,14	1,17
Police avec garantie de 75/75 SP1	23,89	20,40	18,99	16,30	17,78	3,49	1,41
Police avec garantie de 75/100 SP1	23,39	20,01	18,67	16,07	17,56	3,38	1,34
Police avec garantie de 100/100 SP1	22,91	19,67	18,41	15,90	17,44	3,24	1,26
Police avec garantie de 75/100 SP2	30,47	25,37	23,02	19,27	20,49	5,10	2,35
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	10,52	—	—	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	13,32	11,32	10,48	—	—	2,00	0,84
Police avec garantie de 75/100 SPP	13,52	—	—	—	—	2,08	—

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

1. LE FONDS

Le Fonds Profil d'actions 5.23L (le « Fonds ») est offert par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la Compagnie).

La Compagnie est l'émetteur unique des contrats d'assurance en vertu desquels les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à la Compagnie et sont distincts des autres actifs de la Compagnie. Le Fonds ne constitue pas une entité juridique distincte. Le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs afin de générer des rendements sous forme de revenu de placement et de plus-value en capital pour les titulaires de contrats, qui sont les bénéficiaires finaux du Fonds. Les activités de placement du Fonds sont supervisées par la Compagnie.

La Compagnie est une filiale en propriété exclusive de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V3, Canada.

La publication des états financiers du Fonds au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date a été approuvée par la Compagnie le 17 mars 2022.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Des méthodes comptables uniformes ont été appliquées dans la préparation des états financiers du Fonds. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS et sur les interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC ») publiées et en vigueur au 31 décembre 2021. Les états financiers du Fonds ont également été préparés en conformité avec les exigences de la partie XII de la Ligne directrice LD2 de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

a) Changements de méthodes comptables

Le Fonds a adopté les modifications apportées aux normes IFRS intitulées *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui visent IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, avec prise d'effet le 1er janvier 2021. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

b) Utilisation d'estimations et d'hypothèses et jugements comptables importants

La préparation des états financiers du Fonds conformément aux Normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, porte des jugements et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des placements est la principale composante des états financiers faisant l'objet d'estimations. Bien que ces jugements et hypothèses comportent un degré de variabilité intrinsèque, le Fonds est d'avis que les montants présentés sont raisonnables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisée dans l'état de la situation financière ne peut être calculée d'après les données des marchés actifs, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation qui comprennent l'utilisation de modèles d'évaluation. Les données utilisées dans ces modèles proviennent de marchés observables, dans la mesure du possible, mais lorsque de telles données ne sont pas disponibles, une estimation doit être effectuée pour déterminer la juste valeur. Les estimations tiennent compte de la liquidité ainsi que des données utilisées dans les modèles liées à des facteurs comme le risque de crédit (tant celui de l'entité que celui de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. La modification des hypothèses relatives à ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers présentée dans les états de la situation financière et sur le niveau dans lequel les instruments financiers sont classés, dans la hiérarchie des justes valeurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La Compagnie doit exercer des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. La Compagnie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers et les exigences d'autres normes comptables, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- Une entité qui évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De l'avis de la direction, le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement. La présente conclusion sera réévaluée périodiquement si les critères ou les circonstances changent.

Incidence de la COVID-19 sur les estimations, les jugements comptables importants et les hypothèses

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel le Fonds exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les résultats du Fonds tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions et du change à l'échelle mondiale. En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

c) Évaluation et classement de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers a été classée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau 1 : Les évaluations à la juste valeur utilisent les cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Fonds a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en Bourse et les fonds communs de placement sous-jacents dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Niveau 2 : Les évaluations à la juste valeur utilisent des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Les données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif ou du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres de niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Les données fournies par ce service incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les opérations déclarées, les cours obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent ceux dont le cours est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, et comprennent généralement des obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés à rendement élevé de première qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur un marché de gré à gré, ainsi que les prêts hypothécaires.

Niveau 3 : Les évaluations à la juste valeur utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, notamment lorsqu'il y a peu, ou il n'y a guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif. Les valeurs pour la plupart des titres de niveau 3 ont été calculées au moyen de cours fournis par des courtiers individuels ou de modèles internes d'établissement des prix, ou ont été obtenues d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs évalués en fonction de données de niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations et de placements privés.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers sur une base récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux dans la hiérarchie au moyen d'une réévaluation du classement (en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité) à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les justes valeurs des instruments financiers sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés dans le niveau 3. Des renseignements supplémentaires sur les transferts entre les niveaux ainsi qu'un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture du niveau 3 sont présentés dans les notes annexes du tableau des placements, le cas échéant.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués périodiquement par la Compagnie. La Compagnie examine le caractère adéquat des données des modèles d'évaluation ainsi que le résultat d'évaluation au moyen de diverses méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme des normes du secteur. La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements sont normalement fondés sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'inverse, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des cours de marché auprès de sources multiples.

Le classement des actifs et des passifs du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs est présenté à la note 9, qui porte sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, le Fonds classe et évalue tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Le Fonds a choisi comme méthode comptable de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

d) Parts de fonds de placement

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent.

e) Trésorerie, dépôts à court terme et découverts

La trésorerie, les dépôts à court terme et les découverts se composent de dépôts de trésorerie, de dépôts à court terme et de découverts dont la durée est de moins de trois mois au moment de leur acquisition. Puisque ces actifs sont très liquides et sont assortis d'une échéance à court terme, ils sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Classement des parts émises par le Fonds

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers en vertu des IFRS, puisque le Fonds a l'obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier au moment de leur cession. L'actif net attribuable aux titulaires de contrats est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Comptabilisation des placements et des revenus

Les achats et les ventes de placements financiers sont comptabilisés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à la date de transaction.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de revenu de placement gagné ainsi que toutes les charges engagées par le Fonds.

Les éléments suivants sont inclus dans le profit net (la perte nette) sur placements, dans l'état du résultat global :

Profits (pertes) réalisés sur placements – Sont comptabilisés à la vente ou à l'échéance d'un actif et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Profits (pertes) latents sur placements – Correspondent à la variation de la juste valeur du placement durant l'exercice et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après l'évaluation initiale, le Fonds classe et évalue les instruments financiers à la juste valeur à la date de clôture. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le profit net (la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

Devises

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds est inscrit et la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La conversion des devises est calculée selon le taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée. Les profits ou les pertes de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global en tant que profit net (perte nette) sur placements.

h) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Montants à payer aux (recevoir des) courtiers

Les montants à payer aux courtiers correspondent à des créditeurs pour titres achetés qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été reçus, à la date de clôture.

Les montants à recevoir des courtiers comprennent des comptes sur marge et des débiteurs pour des titres vendus qui font déjà l'objet d'une entente contractuelle, mais qui n'ont pas encore été livrés, à la date de clôture.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

Les montants à payer aux courtiers ou à recevoir des courtiers sont réglés dans les jours ouvrables suivant la date de clôture. Tous les achats et les ventes de titres correspondent à des transactions normalisées.

j) Montant à payer à des (recevoir de) tiers

Les montants à payer à des tiers correspondent à des sommes dues à des parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à recevoir de tiers correspondent à des sommes à recouvrer de parties autres que les parties liées au Fonds.

Les montants à payer à des tiers ou à recevoir de tiers sont détenus à la juste valeur, qui correspond approximativement à leur coût.

k) Autres charges

Les autres charges se composent principalement des frais de traitement des titres. Toutes ces charges sont payées à des tiers. La méthode de la comptabilité d'engagement est utilisée pour comptabiliser tous les types de charges engagées par le Fonds.

l) Attribution des revenus

Le profit net (la perte nette) sur placements, qui comprend les profits et les pertes réalisés et les profits et les pertes latents, revient à chaque titulaire de contrat sous forme d'une augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part.

m) Émission et rachat de parts

Les parts attribuables aux titulaires de contrats sont rachetables au gré des titulaires de contrats à des prix calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat et sont par conséquent classées comme passifs financiers.

Les parts sont émises et rachetées à leur valeur liquidative par part, laquelle est établie tel qu'il est indiqué dans la note explicative sur le Fonds.

L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats est présentée au prix de rachat à la date de clôture. Les dépôts et les retraits des titulaires de contrats sont ajustés aux fins des transferts entre fonds.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

3. PARTS DE FONDS DE PLACEMENT

Les parts de fonds de placement du Fonds investissent exclusivement dans des parts d'autres fonds de placement distincts de la Canada Vie. Les parts sont évaluées selon le cours de clôture des parts des fonds sous-jacents.

Le Fonds est exposé à des risques financiers en raison des activités de placement du fonds sous-jacent. Se reporter à la note 9 en ce qui a trait à la gestion du risque lié aux instruments financiers.

4. DESCRIPTION DES PARTS

Le capital du Fonds est réparti en catégories de parts, tel qu'il est précisé ci-dessous.

Les parts **de catégorie REER collectif/RCFA** sont offertes dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs;
- les régimes enregistrés d'épargne-études;
- les régimes de participation différée aux bénéfices;
- certains régimes à cotisations définies.

Les parts **de catégorie Individuelle** sont offertes aux particuliers aux fins d'investissement dans les régimes suivants :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite;
- les régimes d'épargne enregistrés;
- les comptes d'épargne libre d'impôt;
- les régimes d'épargne non enregistrés par la souscription d'un contrat d'épargne individuel ou d'un fonds de revenu de retraite.

Outre les parts de catégorie individuelle, des parts sont offertes pour les polices suivantes :

- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1R;
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HB, série privilégiée 1 (SP1);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HU, série privilégiée 2 (SP2);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1RF, série Partenaire (SP);
- les polices avec garantie de 75/75 assorties de l'option S1HF, série privilégiée Partenaire (SPP);
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2R;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HB, SP1;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HU, SP2;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2RF, SP;
- les polices avec garantie de 75/100 assorties de l'option S2HF, SPP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3R;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HB, SP1;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HU, SP2;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3RF, SP;
- les polices avec garantie de 100/100 assorties de l'option S3HF, SPP.

Les catégories de parts, et les différents niveaux propres à chacune, sont comptabilisés séparément; toute augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux titulaires de contrats durant l'exercice est répartie proportionnellement entre chaque catégorie.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

5. GESTION DU CAPITAL

Le Fonds n'est soumis à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur ni à aucune restriction en matière d'émission, de rachat ou de revente de parts rachetables autres que celles présentées dans le document de placement du Fonds. Les parts sont rachetées à la valeur liquidative par part d'un fonds à la date de rachat. Le capital reçu par un fonds est utilisé conformément au mandat de placement respectif du Fonds.

6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est réputé être une fiducie en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les produits d'un fonds distinct sont censés être versés aux titulaires de contrats, de sorte que le Fonds ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les profits et les pertes en capital sont réputés revenir aux titulaires de contrats et non au Fonds. Les profits ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des profits ou des pertes réalisés par les titulaires de contrats au rachat de leur placement. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'est requise dans les états financiers du Fonds.

Dans certains territoires, le revenu de placements étrangers est assujéti à une retenue d'impôt à la source du revenu. La retenue d'impôt à la source est un terme générique utilisé pour désigner le montant de la retenue d'impôt déduit à la source du revenu. Le Fonds présente la retenue d'impôt séparément du profit net (de la perte nette) sur placements dans l'état du résultat global.

7. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX TITULAIRES DE CONTRATS, PAR PART

La présentation des valeurs des parts est ventilée par catégorie de titulaires de contrats.

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats par part par catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net lié aux activités attribuable aux titulaires de contrats, telle qu'elle est présentée dans l'état du résultat global, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de chaque catégorie en circulation au cours de l'exercice.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Lifeco est la société mère de la Compagnie, ainsi qu'un membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Aux termes de cette relation, la Compagnie est liée à la Société financière IGM Inc., une société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et à ses filiales, Société de gestion d'investissement I.G. Ltée et Corporation Financière Mackenzie.

Les états financiers du Fonds peuvent tenir compte de transactions avec les parties liées suivantes de la Compagnie :

Société ⁽¹⁾	Relation	Pays de constitution
Gestion de placements Canada Vie Itée	Filiale en propriété exclusive de la Compagnie	Canada
Setanta Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande
Putnam Investments, LLC	Filiale en propriété exclusive de Lifeco	États-Unis
Société financière IGM Inc.	Filiale de Power Corporation	Canada
Canada Life Asset Management Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Royaume-Uni
Irish Life Investment Managers Limited	Filiale indirecte en propriété exclusive de la Compagnie	Irlande

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2020, Lifeco a conclu la vente de GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée (GLC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société Financière IGM Inc., membre du groupe de sociétés de Power Corporation (la transaction). Avant la transaction, les états financiers pouvaient inclure des transactions conclues avec GLC, qui était auparavant une filiale en propriété exclusive de la Compagnie.

- a) La Compagnie fournit des services de gestion, des services-conseils et des services administratifs au Fonds, ce qui comprend les services des principaux dirigeants. En contrepartie de ces services, des frais de gestion et d'autres frais sont imputés au Fonds, selon les conditions du marché. Les frais de gestion et les autres frais relatifs aux catégories de série privilégiée 2 sont imputés directement au titulaire de contrat au moyen d'un rachat de parts de sa police. Les frais de gestion et les autres frais imputés aux autres catégories sont déterminés selon les taux fixés à l'égard de l'actif net de la catégorie concernée à chaque date d'évaluation.
- b) Les montants indiqués à titre de « Montant à recevoir de (payer à) La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie » représentent les montants relatifs aux frais de gestion impayés et aux dépôts ou retraits en transit effectués en date du 31 décembre, soit la date d'évaluation du Fonds.
- c) Le Fonds investit dans des actifs ou des fonds sous-jacents gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Toutes les opérations de placement dans les fonds sous-jacents correspondants sont comptabilisées aux cours du marché.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion des risques

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Le tableau des placements présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2021. Les rubriques suivantes décrivent les risques importants auxquels le Fonds est exposé.

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité des fonds et la diversification des catégories d'actif. Lorsque d'importants changements sont apportés à la sélection de fonds sous-jacents ou aux pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent, les titulaires de contrats doivent en être informés. Pour faciliter la gestion des risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le fonds et avec les règlements applicables. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces derniers à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts ou d'actions rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque de change dans la mesure où les placements des fonds sous-jacents sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient directement aucun instrument financier productif d'intérêts. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements dans des titres de créance représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2021.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Notes annexes

(en milliers de \$ canadiens)

9. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gestionnaire du Fonds atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement.

g) Classement de la juste valeur

Les parts de fonds de placement sont comptabilisées à la juste valeur, laquelle correspond à la valeur liquidative de clôture par part du fonds sous-jacent. Cette évaluation est considérée comme un classement dans le niveau 2.

Fonds Profil d'actions 5.23L

Informations supplémentaires (non audité)

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre la performance financière du Fonds.

Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Individuelle	3,22	3,22	3,22	3,23	3,23
Police avec garantie de 75/75	2,94	2,94	2,94	2,99	3,07
Police avec garantie de 75/100	3,22	3,22	3,22	3,23	3,23
Police avec garantie de 100/100	3,60	3,61	3,60	3,62	3,61
Police avec garantie de 75/75 SP1	2,53	2,53	2,53	2,52	2,55
Police avec garantie de 75/100 SP1	2,76	2,76	2,76	2,77	2,76
Police avec garantie de 100/100 SP1	3,09	3,09	3,09	3,10	3,10
Police avec garantie de 75/75 SP	—	—	1,80	—	—
Police avec garantie de 75/100 SP	2,09	2,08	2,09	—	—
Police avec garantie de 75/100 SPP	1,64	—	—	—	—

Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾

Pour les exercices clos les 31 décembre	2021	2020	2019	2018	2017
Taux de rotation du portefeuille	15,83	7,05	3,14	26,70	52,94

(1) Le ratio des frais de gestion correspond à la somme de tous les frais, de toutes les charges, de tous les impôts, de toutes les taxes et de toutes les autres dépenses engagés durant l'exercice, divisée par la valeur liquidative quotidienne moyenne du fonds distinct imputable à l'option de frais retenue. Tous les ratios sont présentés sur une base annuelle. Si un fonds ou l'option de frais retenue n'a pas été en vigueur pendant au moins douze mois, les ratios sont annualisés. Le ratio des frais de gestion n'est calculé que pour les clients des solutions de gestion du patrimoine au sein de l'unité Client individuel. Aucun ratio des frais de gestion n'est calculé pour la police avec garantie, série privilégiée 2, puisque ces frais sont imputés directement au titulaire de contrat.

(2) Les taux de rotation des titres en portefeuille présentés dans les états financiers reflètent les propositions comprises à la rubrique 12.3a)iii) de la ligne directrice LD2 concernant les contrats individuels à capital variable relatifs aux fonds distincts, publiée par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP). Les taux de rotation des titres en portefeuille rendent compte du niveau d'activité relatif aux achats et aux ventes de titres du portefeuille au cours de l'exercice. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice.